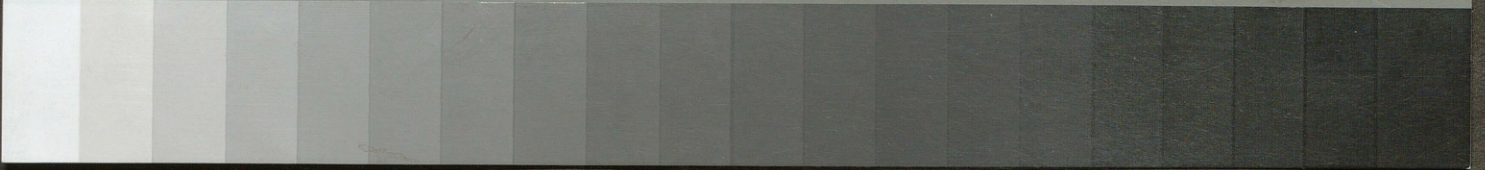
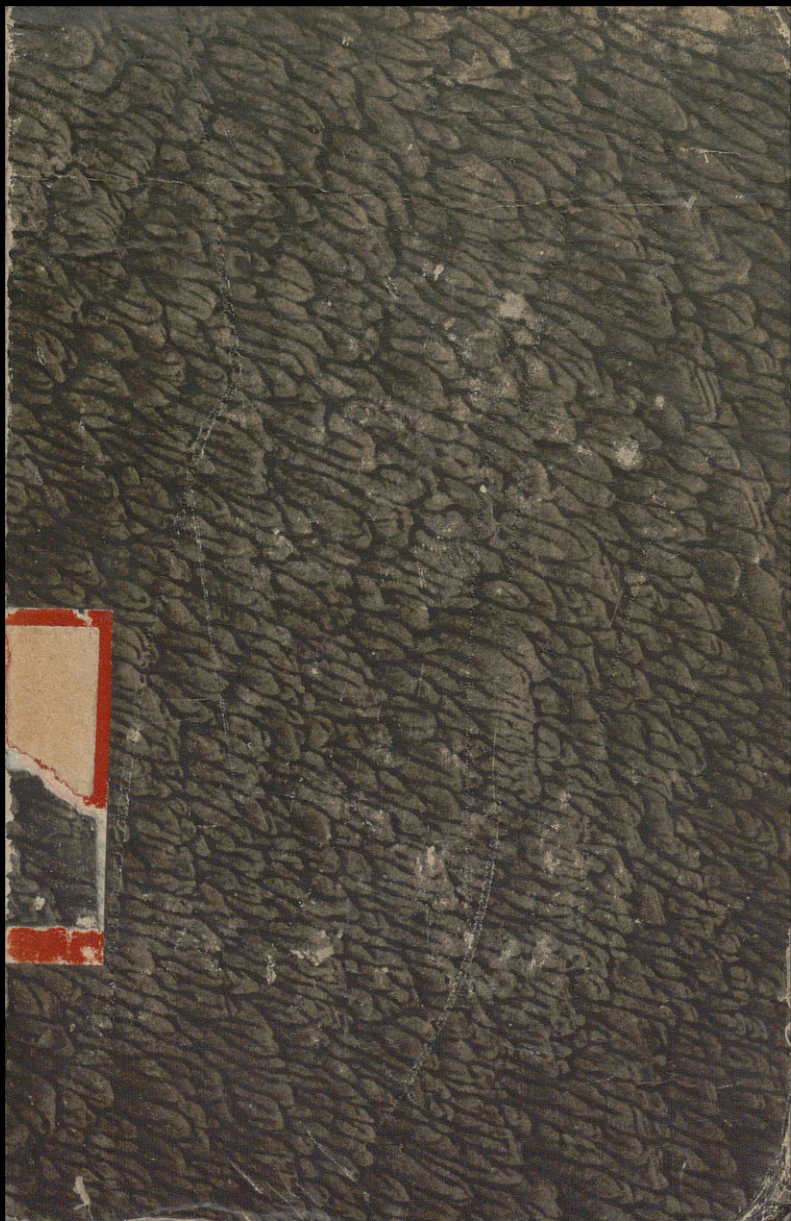


Grey Scale #13



A 1 2 3 4 5 6 M 8 9 10 11 12 13 14 15 B 17 18 19





Bayet (16)

COURS

D'ART & DE SCIENCE MILITAIRE.

TACTIQUE COMPARÉE ET ÉPLURE,

OU

ANALYSE CRITIQUE SUR LE PRINCIPE ET LA CONDUITE DES
TRoupes DE TOUTES ARMES EN TERRE ET DANS LA GUERRE.

PAR

Monsieur NICHOLAS BAYET, Colonel.

D'ART ET DE SCIENCE MILITAIRE.

DEUXIÈME PARTIE

TACTIQUE COMPARÉE DE LA GUERRE

DE LA GUERRE



1863

Da 405 (1/3)

spv

COURS

D'ART & DE SCIENCE MILITAIRE.

TACTIQUE COMPARÉE ET APPLIQUÉE,

OU

Traité analytique sur la formation, l'emploi et la conduite des troupes de toutes armes pour et dans la guerre,

PAR

Edouard KUCHENBÄCKER, Lt.-Col.,

Ancien sous-Chef d'état-major, ex-professeur de l'Ecole militaire du Génie, à Vienne.

PREMIÈRE PARTIE.

TACTIQUE COMPARÉE DE TOUTES ARMES

BIBLIOTHEK
d. K. KRIEGSSCHULE
ZU NEUSSE
PARIS.

J. CHERBULIEZ, lib.-édit., Place de l'Oratoire, 6.

GENÈVE.

J. CHERBULIEZ, rue de la Cité.

J. KESSMANN, rue du Rhône.

LAUSANNE.

J. CHANTRENS, Cité-Devant, 30.

F. WEBER, Place St-François, 1.

1851.

~~II c. 58. 11.~~

Baroz (12)

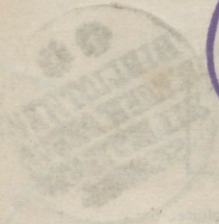
COURS

D'ART & DE SCIENCE MILITAIRE.

ÉDITION CORRIGÉE ET APPROUVÉE.

Travaux destinés à la formation, l'emploi et la conduite des troupes de toutes armes pour et dans la guerre.

[Handwritten signature]



[Handwritten signature]

LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

VAUD.

GOUVERNEMENT, 100 exemplaires.

1^{er} Arrondissement.

MM.

Blanc, Auguste.
Bachelard, David.
Borcard, Jules, sergent.
Béguin, F., sous-commis.
Burnand, Charles, aide-major.
Burnand, Henri, capitaine.
Besson, commandant d'arrondiss.
Burnand, L., lieutenant.
Briod, second sous-lieutenant.
Chevalley, P.-L., lieutenant.
Coindet, capitaine de mousquet.
Corthésy, J.-D., second sous-lieut.
Cornu, J.-F., caporal.
Crausaz, F.-L., 1^{er} sous-lieutenant.
Davall, Alfred, aspirant d'artillerie.
Delarottaz, L., second sous-lieut.
Dégion, commandant de bataillon.
Duboux-Trachsel, capitaine.
Dufour, V., lieutenant.
Dufour, E., premier sous-lieut.
Duplan, S.-F.
Dupraz, L., capitaine.
Dutoit-Wytenbach, major.
Elles, Henri.
Falquier, Marc.
Félix, Paul, capitaine.
George, Paul, lieutenant.
Gillieron, P.-S., second sous-lieut.
Gugginsperg, G., capit. d'état-major fédéral.
Guex, Aimé, caporal.
Jan, H., lieutenant.
Jaques, Fritz, premier sous-lieut.
Jaton, Jean, caporal.
Joly, J., préfet.
Maillard, F., sergent-major.
Martin, Jules.
Mégroz, premier sous-lieutenant.
Mayor, L.-R., fils.
Monachon, command^t de bataillon.
Monnet, G., lieutenant d'artillerie.
Murisier, F., premier sous-lieut.

MM.

Nicollier, H., chasseur.
Pache, F., commis d'exercice.
Perrod, L., second sous-lieutenant.
Pichard, A.
Puenzieux, major.
Puenzieux, sous-lieutenant.
Quinquet, J., capitaine d'état-major fédéral.
Richard, A., premier sous-lieut.
Trachsel, John.
Tissot, E.
Visinand, second sous-lieutenant.
Vuichoud, L.-D., caporal.

2^{me} Arrondissement.

Amiguet, premier sous-lieutenant.
Amiguet, fourrier.
Aneth, L., lieutenant.
Ansermoz, lieutenant fédéral.
Berthex, second sous-lieutenant.
Bocherens, F., capitaine.
Bourgeois, second sous-lieutenant.
Bourgeois, cadet, J., sec. s.-lieut.
Busset, sous-lieutenant.
Chausson, D., lieutenant-colonel.
Chatelan, capitaine de chasseurs.
Chablaix, V., lieutenant-colonel.
Chablaix, capitaine.
Cherix, commandant d'arrond^t.
Cropt, L.-F.
Deloës, Aloys, aspirant d'artillerie.
Dellex, P., caporal.
Demartin, G., sous-commis.
Dubuis, H., fourrier.
Dubuis, H.-F.
Durr, A., capit. de sap. du génie.
Durand, C., caporal.
Fayod-de-Charpentier, Alexis.
Gétaz, J., second sous-lieutenant.
Genillard, F.
Girod, F., capitaine.
Henchoz-Deloës, R., lieutenant.
Jaquemin, J., second sous-lieut.
Martin, second sous-lieutenant.
Moreillon, F., capitaine.
Morier-Jouvenat, major (2 ex.).
Nicollier, V., appointé d'artillerie.

MM.

Noverraz, J., second sous-lieut.
 Palaz, L.-D., caporal.
 Penard, F., sergent.
 Piot, F., lieutenant de carabiniers.
 Pousaz, Elie, lieutenant instructeur.
 Regamey, C., lieutenant.
 Robellaz, C., premier sous-lieut.
 Rochat, J., lieutenant.
 Rochat, M., artilleur de parc.
 Rogivue-Troxler, capitaine.
 Roux, C., aide-major.
 Ruchonnet, L., capitaine d'artil.
 Ruchonnet, capitaine de carabiniers.
 Ruffy, V., sous-lieutenant.
 Sorbiere, capitaine.
 Sorbiere, sous-lieutenant.
 Spengler, fils.
 Tesse, F., sous-lieutenant.
 Tissot, B.
 Turel, A., sous-lieutenant de parc.
 Van Muyden, H., lieutenant.
 Veillon, conseiller d'Etat (2 ex.)
 Veillon, col., inspect. gén. (5 ex.)
 Veret, conseiller d'Etat.
 Vivian, L., sous-lieutenant de cav.
 Vivian, S., sergent.
 Weber, libraire (72 ex.)
 Widmer, H., premier sous-lieut.
 Willer, G., premier sous-lieut.
 Zwahlen, J., lithographe.

4^e Arrondissement.

Aquilaire, F., appointé d'artillerie.
 Aubert, S., lieutenant.
 Bataillard, Henri.
 Baud, Olivier, command. d'arrond.
 Besson, L.-H., commis d'exercice.
 Buffet, C., caporal.
 Bugnon, A., commis d'exercice.
 Burnier, F.-L., lieutenant.
 Brandt, second sous-lieutenant.
 Broliet, Samuel.
 Cauderey, L., commis d'exercice.
 Colloud, A., maréchal de logis.
 Chambaz, A., capitaine.
 Charbonnier, H.-L., lieutenant.
 Charbonnier, J.-L., sergent.
 Charbonnier, David, caporal.
 Charlier, H., capitaine.
 Chenaud, J.-H., comm. d'exercice.
 Chenevard, J., second sous-lieut.

MM.

Chenevard, F., second sous-lieut.
 Chevalley, D., commis d'exercice.
 Chomton, L., lieutenant.
 Christin, H., commis d'exercice.
 Christinet, F., commis d'exercice.
 Dazimon, M.-A., commis d'exerc.
 Debonneville, V., adjudant.
 Delafoge, A., capitaine.
 Delaigue, F., premier sous-lieut.
 Delapierre, L., sergent-major.
 Denys-Dupontet, brigadier.
 Dessieux, Henri, sergent.
 Dessous l'Eglise, F.-L., capitaine.
 Dugrandpraz, commis d'exercice.
 Dumartheray, C., comm. d'exerc.
 Etiez, M., second sous-lieutenant.
 Favre, F., lieutenant-col.
 Gentet, J., lieutenant.
 Gervais, J.-L., sous-lieutenant.
 Guibat, Jonas.
 Guichard, J.-E., commis d'exerc.
 Grivel, R., second sous-lieutenant.
 Gleyre, Louis.
 Grosjean, E., caporal.
 Grosjean, Al., caporal.
 Hermenjat, Julien, major.
 Hermenjat, F.-L., capitaine.
 Hermenjat, M., premier sous-lieut.
 Hermenjat, J., commis d'exercice.
 Inguelt, sergent.
 Jaquier, J.-F., sous-lieutenant.
 Joly, P., commis d'exercice.
 Jotterand, J.-M., second sous-lieut.
 Lagier, Jaques, lieutenant.
 Lagier, P.-C., lieutenant.
 Lecoultré, J., premier sous-lieut.
 Leresche, Th., fourrier.
 Leyduz, F.-L.
 Marechaux, F., capitaine.
 Merminod, S., sapeur du génie.
 Moser, J.-C., commis d'exercice.
 Nordhof, B.
 Olivier, F.-J., lieutenant.
 Pittet, Eugène.
 Pittet, S., carabinier.
 Raymond, J., lieutenant-colonel.
 Ravenel, commis d'exercice.
 Rochat, Ant., aide-major.
 Rochat, Ed. (2 exemplaires.)
 Rosselat, A., commis d'exercice.
 Rousson, S., commis d'exercice.

MM.

Ruffet, A., commis d'exercice.
 Simon, J., commis d'exercice.
 Steffen, Ch., maréchal, artilleur.
 Uldry, M.-S., lieutenant.
 Vallon, J.-S., grenadier.
 Velan, J., commis d'exercice.
 Vulliet, capitaine aide-major.
 Vulliez, J., commis d'exercice.

5^{me} Arrondissement.

Aubert, Alexandre, lieutenant.
 Audemars, A., lieutenant-colon. (2 ex.)
 Audemars, E., lieutenant.
 Bally, Ch.
 Bezençon, Vincent, lieutenant.
 Bezençon, L.-F., premier s.-lieut.
 Blanchet, F.-L., second sous-lieut.
 Bissat, adjudant sous-officier.
 Bonard, Jules, sous-lieutenant.
 Bontems, Ch., colonel fédéral.
 Bovard, Louis, caporal.
 Carrard, S., lieutenant.
 Chamot, F., capitaine.
 Combe, H., sergent-major.
 Cottier, A., premier sous-lieut.
 Demiéville, L., lieutenant-col.
 Deriaz, Henri, capitaine.
 Ducret, A., commandant.
 Gachet, Samuel.
 Glardon, L., capitaine.
 Golay, major.
 Golay, Auguste, sous-commis.
 Jaillet, J.-F., capitaine.
 Joyet, D., sapeur du génie.
 Kuhn, L.-A.
 Kuntz, L., premier sous-lieutenant.
 Magnenat, capitaine de grenadiers.
 Magnenat, A., lieutenant.
 Mayor, E., premier sous-lieut.
 Meylan, E., second sous-lieutenant.
 Meystre, F.-L., fourrier.
 Nicolle, L., commis d'exercice.
 Oguey, D., grenad. d'élite (2 ex.)
 Paschoud, L., major.
 Perey, L., capitaine.
 Perrochon, J.-L.
 Perrochon, H., grenadier.
 Platel, H., premier sous-lieutenant.
 Potterat, L., capitaine.
 Richard, L., aide-major.
 Rochat, fourrier d'artillerie.

MM.

Roy, A.-L., soldat.
 Tallichet, capitaine.
 Vallotton, Henri, quartier-maitre.
 Vallotton, L., capitaine.
 Wagnières, A., second sous-lieut.
 Wehrly, F., premier sous-lieut.

6^{me} Arrondissement.

Banderet, E., sous-lieut.
 Barbey, A., chasseur
 Baudin, J.-F., commis d'exercice.
 Beaussire, carabinier.
 Berruez, S., caporal.
 Bertholet, D., commis.
 Bourgeois-Doxat, colonel fédéral.
 Bornand, M., capitaine.
 Bornand, J., capitaine (2 ex.)
 Bovay, sous-lieutenant.
 Bovay, D., second sous-lieutenant.
 Christin, capitaine.
 Conod, officier d'armement.
 Deriaz, C.-J., commis d'exercice.
 Demelais, F.
 Doxat, major.
 Dutoit, sous-lieutenant.
 Duvoisin, lieutenant.
 Enguel, adjudant-sous-officier.
 Eternod, Jules, sous-lieutenant.
 Frankhauser, second sous-lieut.
 Gallandat, F., major d'élite.
 Genier, H., fourrier d'état-major.
 Grandjean, F., lieutenant-colonel.
 Grin, capitaine.
 Guichard, Jules.
 Guilloud, F., capit. de chasseurs.
 Guilloud, J., capit. de mousquet^{res.}
 Guilloud, J.-A., second sous-lieut.
 Henriod, S., notaire.
 Henrioud, Louis, lieutenant.
 Henrioud, F., sergent-major.
 Jaccard, F., capitaine.
 Jaccard, A., premier sous-lieut.
 Jaccard, A., caporal.
 Jaques, G., second sous-lieut.
 Jaquiéry, C., capitaine.
 Jeannin, F., capitaine.
 Lassueur, C., caporal.
 Malherbe, F., chirurgien.
 Pellaux-Guex, H., lieutenant.
 Perey, aide-major.
 Piaget, A., sous-lieutenant.

MM.

Pilicier, H., premier sous-lieut.
 Pochon, F., lieutenant.
 De Rham, D., premier sous-lieut.
 Roguin, Jules, sous-lieutenant.
 Sueur, L., second sous-lieut.
 Vuaridel, J.-S., caporal.

7^{me} Arrondissement.

Aguet, capitaine. (3 ex.)
 Aguet, Ch., sous-lieutenant.
 Barraud, J.-F., commis d'exercice.
 Boand, A., commis d'exercice.
 Bocion, H., commis d'exercice.
 Bolay, M.-H., commis d'ex. (3 ex.)
 Bovay, Louis, adjudant sous-offic.
 Bonzon, C., second sous-lieut.
 Gentlivres, F., premier sous-lieut.
 Cuereil, L., second sous-lieutenant.
 Chaudet, Louis, fourrier.
 Crinsoz-de-Cottens, lieut.-col. féd.
 Croisier, sous-lieutenant.
 Cuhat, Henri, major.
 Cupelin, Victor, arpenteur.
 Curchod, R., lieut.-col. (2 ex.)
 Decollogny, J., second sous-lieut.
 Decollogny, juge de paix.
 Desiebenthal, J.-L.
 Delarageaz, R., capitaine.
 Despond, Henri, fourrier.
 Epars, sous-lieutenant.
 Favre, A., commis d'exercice.
 Fazan, F., premier sous-lieutenant.
 Gaudin, L.-E., commis d'exercice.
 Geneux, Louis, fourrier.
 Guex, F., capitaine.
 Guibert, H.-L., soldat.
 Guibert, Jules-Louis-Henri, soldat.
 Guyaz, A., lieutenant.
 Gondoux, David, capitaine.
 Gondoux-Briand, David.
 Jaques, D., premier sous-lieut.
 Kaupert, E., capitaine (2 ex.)
 Masson alné, quartier-maître.
 Michaud, F., capitaine.
 Moginier, lieutenant de carabiniers.
 Muret, lieut.-col.
 Oguey, H.-M.-S., chasseur.
 Pache, Louis, grand conseiller.
 Perey, E., fourrier d'état-major.
 Perren, M., premier sous-lieut.
 Perret, H., second sous-lieutenant.

MM.

Reymond, A., premier sous-lieut.
 Reymond, capitaine.
 Rossy, P., capitaine.
 Soutter, fils, C.-H.
 Tissot, F., commis d'exercice.
 Valette, P., capitaine.
 Wadens, J., procureur-juré.

8^{me} Arrondissement.

Aigroz, J.-L., mousquetaire.
 Barbey, notaire, lieut. d'infanterie.
 Bochud, S.-A.
 Bourgeois, F., major.
 Bourgeois, F., major d'infanterie.
 Comte, L., sous-commis.
 Chausson, fourrier de grenadiers.
 Christinat, H.-L., premier s.-lieut.
 Clerc, J.-L., sous-lieutenant.
 Cornaz, E., lieutenant.
 Cornaz, J., sergent d'artillerie.
 Cornaz, L., commis d'exercice.
 Corthésy, J.-D., second sous-lieut.
 Corthésy, J.-F.
 Decrousaz, notaire.
 Déglon, P.-L., premier sous-lieut.
 Deratte, A., ex-officier d'infanterie.
 Duc, P.-F., lieutenant.
 Fornallaz, C., lieutenant-colonel.
 Gacher, Louis.
 Gannières, P.-F.
 Gottraux, F.-L., lieut. de chasseurs.
 Gottraux, L., lieut. de grenadiers.
 Guisan, E.-L., aide-major.
 Grin, J., sergent-major.
 Jan, B., sous-lieutenant.
 Jaquier, J.-D., commis d'exercice.
 Jaquier, F.-R., sous-lieutenant.
 Jacquier, R., fourrier.
 Jaunin, S., second sous-lieutenant.
 Leschot-Mayor, F.
 Lindenmayer, J., commis d'exercice.
 Martin, J.-S., app. de gendarmerie.
 Mayor, A.-L., grenadier.
 Miauton, J.-S., capitaine.
 Michoud, J.-L., caporal d'élite.
 Monney, Henri.
 Ney-Vallotton, sous-lieutenant.
 Ogay, J.-S., sous-lieutenant.
 Petit, S., sous-commis.
 Peytregnet, L.-F., capitaine.
 Praderwand, A.-D., sergent-major.

MM.

Rapin, F., capitaine.
 Rossat, A., brigadier de cavalerie.
 Rosset, Jules, capitaine.
 Thévoz, J.-L., capitaine.

GENÈVE.

Gouvernement de Genève (20 ex.)
 Amoudruz, L^s, s^s-lieut. d'artillerie.
 D'Arbigny, Adolphe, major-fédéral.
 Bachelard, sous-lieutenant.
 Beaumont, L^s, fourrier d'état-major.
 Belaz, L.-T., sergent.
 Burdallet, F., lieutenant-colonel.
 Challet, J., major d'artillerie (2 ex.)
 Cherbuliez, libraire (50 ex.)
 Diringer, Louis, aide-major.
 Empeytaz, L., comm. d'artil. (5 ex.)
 Empeytaz, L., fils, capit. d'artillerie.
 Frey, Adolphe, facteur de pianos.
 Gignoux, Antoine, capitaine.
 Kessmann, libraire (50 ex.)
 Lhuilier, Jean, commandant.
 Manuel, fils, capitaine de landwehr.
 Milliet, grenadier d'élite.
 Poncy, François, sous-lieutenant.
 Poulin, François-Antoine, enseigne.
 Roquette, Henri, sergent.
 Rosier, P., sous-lieut. d'artillerie.
 Société militaire du canton. de Genève (2 ex.)
 De Vallière, T., 2^e sous-lieutenant.
 Viridet, Marc, chancelier d'Etat.

VALAIS.

Gouvernement du Valais. (30 ex.)
 Abbet, capitaine d'artillerie.
 Amacker, A.-J., commandant.
 Bioley, lieutenant.
 Brindlen, J., premier sous-lieut.
 Calpini, major.
 Closuit, Louis, lieutenant.
 Dorschatz, sous-lieutenant.
 Dufay, Charles.
 Du Fay, A., command. de bataillon.
 Dufour, lieutenant-colonel.
 Filliez, Maurice, major.
 Fumey, capitaine.
 Fumeaux, lieutenant.
 Gay, J.-B., capitaine.
 Mermoud, capitaine.

MM.

Michellod, E., lieutenant.
 De Nucé, J., commandant.
 Penon, C., capitaine aide-major.
 De Preux, C., capitaine.
 Rappaz, J.-J., lieutenant.
 Rohatel, Maurice, lieutenant.
 Tavernier, A., capitaine.
 Torrent, J., command. d'arrond.

NEUCHÂTEL.

Direction militaire (5 ex.)
 Droz, Philippe.
 Droz, Gustave-Aimé, capitaine.
 Dumont, E., lieutenant d'infanterie.
 Guinand, N., sous-lieutenant.
 Huguenin, F., command. de district.
 Huguenin, C., 2^e sous-lieutenant.
 Jaccard, L., 1^{er} sous-lieutenant.
 Jeannot, F., lieut. d'état-major féd.
 Mathey-Doret, U.-F., capit. d'artil.
 Perret, D., major.
 Pellaton-Jacot, S., sous-lieutenant.
 Thiébaud, L., quartier-maitre.
 Sudheimer, L., second sous-lieut.

BERNE.

Département militaire fédéral.
 Département militaire cantonal (6 ex.)
 Besson, fils, capitaine.
 Bourquin, fils, capitaine.
 Calame, Julien, lieutenant.
 Gindrat, major.
 Girard, A., cap. d'état-major fédéral.
 Ochsensbein, colonel fédéral.
 Zimmerli, colonel (2 ex.)

FRIBOURG.

Dony, Philippe.
 Forney, Nicolas, capitaine.
 Hofer, Maurice, greffier.
 Reynold, P., lieut.-col.
 Marro, C., major.

ZURICH.

Kœller, Henri.

FRANCE.

Robellaz, Georges.

Aux lecteurs!

Votre confiance bienveillante m'ayant appelé à exposer publiquement l'art et la science de la guerre, j'ai apprécié l'honneur et la gravité d'une telle fonction.

Mais ne pouvant employer ma langue maternelle pour la discussion des questions que j'avais à traiter devant vous, ma tâche s'en est trouvée d'autant plus difficile que l'importance de la matière était considérable. Néanmoins faisant usage de la langue française qui est par excellence la langue de la clarté, je me suis efforcé par l'exactitude des définitions, par la précision des explications et par la justesse des raisonnements, à suppléer autant que possible aux défauts de langage et de style, au manque d'élégance et d'adresse dans la tournure des phrases et aux germanismes qui me sont échappés mainte fois, comptant toujours sur votre indulgence.

Vous trouverez une introduction qui détaille la répartition et la marche des matières, montrant un plan de progression simple, mais systématique et sanctionné par l'expérience.

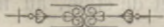
Suivant ce plan proposé je me suis tenu dans le cadre de la tactique, par conséquent la stratégie n'a pu qu'être effleurée; et cependant, pour donner les renseignements nécessaires, j'ai été obligé de dépasser considérablement les limites projetées pour l'étendue de cet ouvrage. La théorie des travaux de guerre servant de complément indispensable à tout savoir militaire appartient à un traité particulier que je publierai aussitôt que votre invitation m'y encouragera.

J'ai consulté avec soin les auteurs militaires les plus célèbres tant Français que d'une autre origine, et j'y ai joint les observations et les expériences d'une pratique personnelle aussi rude qu'instructive, j'espère.

Indulgents pour les imperfections involontaires de mon ouvrage, veuillez ne me tenir compte que de la bonne volonté et de l'assiduité que j'ai mises en œuvre pour vous servir utilement.

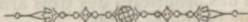
Lausanne, le 16 Novembre 1830.

L'AUTEUR.



NOTIONS

SUR LA BIBLIOGRAPHIE MILITAIRE.



Indication des ouvrages tactiques consultés par l'auteur, et qui, choisis avec discernement, pourraient servir à une étude suivie de l'art de la guerre, et constituer une bonne bibliothèque militaire :

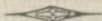
- AGENDA D'ÉTAT-MAJOR (français).
- AIDE-MÉMOIRE D'ARTILLERIE (français).
- BAUER, Handbuch für Officiere des Generalstabs.
- BISMARCK, System der Reuterei. — Felddienst für Schützen.
- BONAPARTE, L.-N., Manuel d'artillerie.
- BRACK, Avant-postes de cavalerie.
- CESSAC, Guide de l'officier en campagne.
- CHAMBRAY, Philosophie de la guerre.
- CHARLES (archiduc), Principes de stratégie. — Campagne de 1799.
- COSTA (de Beauregard), Mélanges.
- DECKER, Tactique des trois armes. — La petite guerre. — Eléments de stratégie pratique.
- DEDON, Passage de la Limmat.
- DUFOUR, Cours de tactique.
- DUHESME, Essai sur l'infanterie légère.
- DUPLESSIS, Service de chaque grade.
- FOLARD, Commentaires sur Polybe.
- FOUAN, Aide-mémoire militaire.
- FOY, Histoire de la guerre de la Péninsule (Espagne).
- FRÉDÉRIC (roi), Instruction destinée aux troupes légères : Instruction secrète, dérobée.
- GAY (de Vernon), Traité d'art militaire.
- GUIBERT, Essai de tactique.
- HAUSER (G. F. V.), Versuch über die Taktik.
- HUSSON, Guide des sous-officiers en campagne.
- JACQUINOT (de Presle), Cours d'art et d'histoire militaire.
- JOURNAL (le) des sciences militaires.
- JOMINI, Sur les opérations militaires.
- LALLEMAND, Traité des opérations secondaires.
- LAVARENNE, Mémorial d'état-major.

- LEMIÈRE (de Corvey), Des partisans.
 LÉORIER, Théorie de l'officier supérieur.
 LLOYD, Mémoires militaires.
 MATHIEU, Darstellung des Land und Seekriegs.
 MAY, (de Romainmôtier), Histoire militaire des Suisses.
 MONTLUC (Blaize de), Commentaires.
 NAPOLÉON, Mémoires (de St-Hélène).
 OKOUNEFF, Examen des propriétés des trois armes.
 PELET, Mémoires sur la guerre (1809).
 PERROT, Le livre de guerre.
 RACCHIA, Précis analytique sur l'art de guerre.
 RADEZKI (feld-maréchal), Instruction de campagne (1).
 ROCHE-AYMON, Manuel de cavalerie légère.
 ROCQUANCOURT, Cours d'art et d'histoire militaire (2).
 ROGNIAT, Considérations sur l'art de la guerre.
 ROHAN, Campagne de la Valteline (1655).
 RUDOLF, Militairische Taschenbibliothek.
 SCHNEIDER, Attributions et devoirs de l'infanterie légère.
 SILVA, Pensées sur la tactique et la stratégie.
 SPECTATEUR (le) militaire (journal français).
 THIEBAULT, Manuel des état-majors.
 TURPIN (de Crissé), Essai sur l'art de la guerre. — Commentaires de César.
 UIBEL, Kurs der Taktik und Strategie.
 WIELAND, Manuel militaire.
 WIMPFEN, Le militaire expérimenté.
 XENOPHON, Retraite des dix mille.
 YMBERT, Eloquence militaire.

(1) Cet ouvrage, qui a paru anonyme, quoique tout le monde en connaisse l'auteur, est très difficile à se procurer; dans l'armée autrichienne, il est obligatoire comme guide d'instruction pour le service en campagne : nous en avons beaucoup profité dans le traité des opérations secondaires.

(2) Cet ouvrage remarquable (quoique un peu cher), nous a servi de base pour la tactique comparée et pour le résumé des grandes opérations.

TABLE DES MATIÈRES



INTRODUCTION.

	Pages.
Définitions et considérations générales	1

PREMIÈRE PARTIE.

Tactique comparée de toutes armes.

CHAPITRE I^{er}. — ORGANISATION TACTIQUE DES ARMÉES.

SECTION I^{re}. — *Organisation élémentaire de l'armée.*

§ 1. De l'armée en général	21
§ 2. Du personnel et des levées	23
§ 3. Du recrutement des armées	26
§ 4. Principes d'organisation	31
§ 5. De l'ordonnance et des dispositions corollaires	34
§ 6. Classification du personnel	36

SECTION II. — *Organisation intellectuelle et morale de l'armée*

§ 7. Principes de l'instruction militaire	41
§ 8. Instruction de l'officier	43
§ 9. L'élément moral et l'esprit militaire	46
§ 10. Directions militaires pour l'officier supérieur	51

SECTION III. — *Organisation active des armées.*

§ 11. Composition de l'armée active	58
§ 12. Du matériel des armées	62
§ 13. Résumé sur l'organisation des armées	64
§ 14. Détails de composition	66

CHAPITRE II. — LA TACTIQUE DE L'INFANTERIE.

SECTION I^{re}. — *Formation de l'unité tactique (bataillon).*

§ 1. Appréciation de l'arme et principes de formation	69
§ 2. Habillement et équipement du fantassin	71
§ 3. Armement de l'infanterie	73

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
§ 4. L'éducation du fantassin (école de soldat et de peloton)	76
§ 5. Formation du bataillon	81
§ 6. De l'ordonnance et des transformations	84
§ 7. Des évolutions et des manœuvres	86
<i>SECTION II. — L'ordre en bataille et ses corollaires.</i>	
§ 8. L'ordonnance appréciée d'après ses qualités	92
§ 9. Les feux en ordre de bataille	94
§ 10. Evolutions en bataille	98
§ 11. Evolutions dans le sens latéral	102
<i>SECTION III. — La colonne avec ses dispositions offensives et défensives</i>	
§ 12. De la colonne en général	105
§ 15. La marche et les conversions en colonne	107
§ 14. Qualification de la colonne suivant sa formation	109
§ 15. Formation convenable à la destination	110
§ 16. L'attaque et la défense en colonne	112
§ 17. Déploiements et dispositions offensives et défensives	114
<i>SECTION IV. — Formation en carré et modes de son action.</i>	
§ 18. Examen raisonné du carré	118
§ 19. Appréciation des divers modes de formation	119
§ 20. Défense par les feux en carré ou en masses serrées	125
<i>SECTION V. — L'ordre de combat en débandade.</i>	
§ 21. Formation en tirailleurs	124
§ 22. Dispositions pour l'action	129
§ 23. Règles pour l'action	131
§ 24. Rapports du terrain et de la formation	154
§ 25. Classification des tirailleurs	156
<i>SECTION VI. — Service des troupes légères et des carabiniers.</i>	
§ 26. Considérations et conclusions générales	140
§ 27. Formation de l'infanterie légère	141
§ 28. Ordonnance et mode d'action des carabiniers	145
<i>SECTION VII. — Dispositions combinées de plusieurs bataillons.</i>	
§ 29. Des lignes et des ordres de bataille en général	147
§ 30. Des évolutions en ordre de bataille	152
§ 31. Dispositions des colonnes et des carrés	158
§ 32. De la formation en échiquier et l'ordonnance demi-profonde	161
<i>SECTION VIII. — Résumé sur la tactique de l'infanterie.</i>	
§ 35. Formation de l'unité tactique (bataillon)	163

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
§ 54. L'ordre en bataille et ses corollaires	166
§ 55. La colonne avec ses dispositions offensives et défensives	168
§ 56. Le combat en masse serrée et en carré	170
§ 57. L'ordre de combat en débandade	172
§ 58. Service des troupes légères et des carabiniers	176
§ 59. Combinaisons de plusieurs bataillons	177

CHAPITRE III.— TACTIQUE RÉSUMÉE DE LA CAVALERIE.

§ 1. Appréciation de l'arme et principes de formation	181
§ 2. Habillement, équipement et armement de la cavalerie	184
§ 3. Tactique élémentaire (école de cavalier et de peloton)	186
§ 4. Formation de l'escadron (unité tactique)	189
§ 5. Formation en ordre serré en bataille et en colonne	191
§ 6. L'attaque et la défense de la cavalerie	194
§ 7. L'ordre de combat en débandade	201
§ 8. Dispositions de plusieurs escadrons	202
§ 9. Application des différents modes d'action de la cavalerie	207

CHAPITRE IV.— TACTIQUE RÉSUMÉE DE L'ARTILLERIE.

§ 1. Appréciation de l'arme et principes de formation	215
§ 2. Détails sur les bouches à feu, les projectiles et les genres de tir	217
§ 3. Formation de l'unité tactique (batterie)	224
§ 4. L'ordonnance avec les évolutions et manœuvres de l'artillerie	227
§ 5. Rapports de l'artillerie avec le terrain et les dispositions de troupes	252
§ 6. Dispositions rapportées aux modes d'action	256

CHAPITRE V. — ATTRIBUTIONS DU GÉNIE ET FONCTIONS DE L'ÉTAT-MAJOR.

§ 1. Attributions et formation des troupes du génie	241
§ 2. Organisation et fonctions de l'état-major	248

CHAPITRE VI. — COMBINAISONS TEMPORAIRES ET PERMANENTES DES ARMES DIFFÉRENTES.

§ 1. Principes de combinaison	255
§ 2. Combinaisons différentes et modes d'action	257

TABLE DES MATIÈRES.

DEUXIÈME PARTIE.

**Tactique appliquée : OPÉRATIONS SECONDAIRES
DE LA GUERRE.**

CHAPITRE I^{er}. — GÉNÉRALITÉS SUR LA GUERRE DE
DÉTACHEMENTS.

	Pages.
§ 1. Considérations et définitions générales	267
§ 2. Composition et conduite de détachements en général	270

CHAPITRE II. — DÉTACHEMENTS DÉFENSIFS OU
SERVICE DE SURETÉ EN HALTE.

SECTION I^{re}. — *Postes de garde ou avant-postes.*

§ 1. Des avant-postes en général	277
§ 2. Etablissement général des avant-postes	291
§ 3. Etablissement des postes particuliers	295
§ 4. Conduite des avant-postes pendant le jour	304
§ 5. Etablissement et conduite des avant-postes dans la nuit	306
§ 6. Relèvement des avant-postes	311
§ 7. Conduite des avant-postes dans le cas d'attaque	313
§ 8. Règles de conduite dans des cas particuliers	316
§ 9. Application du système par corps de troupes isolés et indépendants	319

SECTION II. — *Postes mobiles : patrouilles, rondes et découvertes.*

§ 10. Classification des patrouilles et règles générales de conduite	323
§ 11. Patrouilles de visite et rondes	327
§ 12. Patrouilles d'exploration ou de découverte	329
§ 13. Observations ultérieures sur le service de patrouilles	337
§ 14. Résumé général sur le service de sûreté en halte	340

CHAPITRE III. — DÉTACHEMENTS DÉFENSIFS OU
SERVICE DE SURETÉ EN MARCHÉ.

§ 1. Des marches en général	345
§ 2. Ordre de marche, depuis un petit détachement jusqu'à une division d'armée	348
§ 3. Ordre de marche d'une compagnie d'infanterie ou de cavalerie	363
§ 4. Ordre de marche de corps plus considérables	367

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
§ 5. Mesures de sûreté dans les marches de flanc . . .	371
§ 6. Disposition et conduite de l'arrière-garde en retraite	373
§ 7. Résumé sur le service de sûreté en marche . . .	378

CHAPITRE IV. — SERVICE DES DÉTACHEMENTS
OFFENSIFS ET MIXTES.

§ 1.. Des détachements offensifs en général	391
§ 2. Détachements de reconnaissance	403
§ 3. Partis de guerre et partisans	418
§ 4. Les surprises par embuscades	428
§ 5. Surprises de postes et de positions	438
§ 6. Détachements divers et partisans (corps-francs) . .	445

CHAPITRE V. — DÉTACHEMENTS D'ESCORTE ET
MISSIONS PARTICULIÈRES.

§ 1. Des convois et des détachements d'escorte en général	453
§ 2. Défense de convois	463
§ 3. Attaque de convois	472
§ 4. Des fourrages et contributions	479
§ 5. Escortes et missions particulières	487

CHAPITRE VI. — RAPPORTS DES DIFFÉRENTES ARMES
ET COMBATS DE DÉTACHEMENTS.

§ 1. Combats de tirailleurs	491
§ 2. Combats de détachements	496
§ 3. Fausses attaques et démonstrations	505

CHAPITRE VII. — RAPPORTS DU TERRAIN ET DE LA
GUERRE DE DÉTACHEMENTS.

§ 1. Occupation, défense et attaque des localités . . .	511
§ 2. Défense et attaque de hauteurs	527
§ 3. Défense et attaque de buissons	530
§ 4. Défense et attaque de défilés	538
§ 5. Défense et attaque des eaux courantes	552
§ 6. Défense et attaque des terrains marécageux . . .	567
§ 7. Défense et attaque de constructions artificielles . .	572

CHAPITRE VIII. — GUERRE DE DÉTACHEMENTS EN
PAYS DE MONTAGNES.

§ 1. Positions et marches dans les hautes montagnes . .	577
§ 2. Combats des tirailleurs dans les hautes montagnes	580
§ 3. Défense et attaque de passages de montagnes . . .	582

TROISIÈME PARTIE.

Résumé sur la grande tactique et principes de stratégie.

CHAPITRE I^{er}. — ORGANISATION ACTIVE DES ARMÉES ET ORDRES DE BATAILLE.

	Pages.
§ 1. Organisation active des armées	595
§ 2. Des ordres de bataille	601
§ 3. Les ordres de bataille éventuels	606

CHAPITRE II. — RAPPORTS DU TERRAIN ET DES COMBINAISONS TACTIQUES.

§ 1. Du terrain et des positions en général	609
§ 2. Positions stratégiques et tactiques	613
§ 3. Rapports de la fortification et de la tactique	621
§ 4. Principes de campement	623

CHAPITRE III. — THÉORIE DES MARCHES DE GUERRE.

§ 1. Classification sous le point de vue supérieur	627
§ 2. Marches de guerre : manœuvres	628

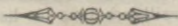
CHAPITRE IV. — LES BATAILLES AVEC LES POURSUITES ET LES RETRAITES.

§ 1. Batailles offensives, défensives et de rencontre	637
§ 2. Les poursuites et les retraites	649

CHAPITRE V. — NOTIONS DE STRATÉGIE APPLIQUÉES A LA GUERRE DÉFENSIVE DES MONTAGNES.

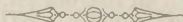
§ 1. Eléments de stratégie	653
§ 2. Principes de la guerre défensive	658
§ 3. La guerre défensive des montagnes	660

Notions sur la bibliographie militaire.

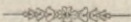


COURS

D'ART ET DE SCIENCE MILITAIRE.



INTRODUCTION.



DÉFINITIONS ET CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.



DÉFINITION DE LA GUERRE. — La guerre est la lutte matérielle de masses opposées pour vider par la force les différends de puissances qui ne veulent ou ne peuvent plus soumettre leurs prétentions à l'arbitrage de la justice et de l'équité.

Jugement brutal, mais sans appel, la guerre substitue donc la décision des faits aux usurpations de l'iniquité, de même qu'à l'autorité du droit. Despote et esclave tout ensemble, non seulement elle paraît propre à terminer promptement toute querelle, mais encore elle fournit les moyens décisifs de conquérir et de garantir

la liberté et l'indépendance, comme aussi ceux de les supprimer, de les anéantir.

En effet, comme elle n'agit qu'en appliquant la violence, elle repousse impitoyablement les raisons du plus faible et ne reconnaît que le droit du plus fort, dont elle érige, par conséquent, la volonté en loi suprême.

LOIS FONDAMENTALES. — Les lois fondamentales de la guerre, du reste fort simples, dérivent donc uniquement de la nécessité d'acquérir la supériorité de force par la destruction des forces opposées : *nécessité* modifiée par la *réciprocité*. — Ces deux termes résument même si complètement tous les préceptes de l'état de guerre, que nous pouvons formuler ceux-ci d'une manière absolue dans les deux maximes de conduite suivantes :

« La guerre, subordonnée à la nécessité, ne recon-
 » nait ni justice, ni injustice, ni cruauté, ni clémence,
 » ni aucun autre sentiment. Il faut avant tout calculer
 » froidement les profits et les pertes probables, puis
 » exécuter le nécessaire, c'est-à-dire employer sans
 » restriction, autant que sans exagération, tous les
 » moyens convenables pour acquérir et conserver la
 » supériorité absolue sur l'ennemi.

» Comme corollaire, la réciprocité ordonne d'agir
 » de manière que par la menace incessante, et, à l'oc-
 » casion, par l'exécution immédiate d'opérations vi-
 » goureuses, l'ennemi soit toujours forcé de se régler
 » d'après notre volonté, surtout d'observer strictement
 » quelques règles de conduite qui doivent être récipro-
 » ques. Par conséquent il faut bien se garder de four-
 » nir à l'adversaire, tout le temps au moins qu'il dis-

» pose de forces proportionnées, le prétexte d'user à
» notre désavantage de ce droit de réciprocité ou plutôt
» de talion, excepté toutefois dans le cas où il y aurait
» un but déterminé. »

C'est pourquoi, au moment du combat, et pour atteindre quelque but arrêté, on emploie, et même l'on doit employer tous les moyens de destruction imaginables pour écraser l'adversaire. Mais cet instant d'hostilités ouvertes passé, on observe mutuellement quelques égards : on ne tue ni les hommes désarmés, ni ceux qu'on appelle non-combattants, tels que le personnel du commissariat et de l'intendance de guerre, du service de santé, de l'administration de la justice, etc. On traite assez bien les prisonniers, on pourvoit même à leurs besoins matériels ; on soigne les blessés et les malades sans distinction. On ne pille ni ne brûle les villes, villages, etc., qui n'opposent aucune résistance et ne commettent aucun acte de trahison. On ménage, toujours sous les réserves énoncées, la vie, la fortune privée, la liberté individuelle, l'honneur, la religion, les mœurs et les usages des habitants des pays conquis. On respecte les parlementaires, les traités conclus, etc.

LE DROIT DES GENS. — L'ensemble de tous ces préceptes admis chez les nations civilisées rentre dans ce que l'on nomme assez vaguement *le droit des gens*. Nous disons assez vaguement, parce que ce droit ne se trouvant arrêté nettement nulle part, étant même très-difficile à définir, il n'est observé qu'autant qu'il convient aux partis intéressés de le maintenir, et il dépend encore plus de la crainte de représailles et de la proportion qui existe entre les forces des deux adver-

saires, que de la bonne volonté de ceux-ci ou de leur sentiment de la justice : de manière qu'il nous semblerait plus vrai d'appeler ce droit *le droit du talion*, ou tout simplement *l'usage de guerre* (1).

Toutefois, la plus simple raison devrait apprendre que la guerre est non seulement une calamité générale, une source de pertes et de sacrifices incalculables, mais encore un jeu de chances très variables pour le plus fort même ; il sera donc toujours autant de la prudence que du devoir de la rendre le moins désastreuse possible, et surtout de l'abrégier autant qu'il dépendra de la bonne volonté, sans s'écarter néanmoins un seul moment du but précis qu'on lui connaît.

MOTIF, INTENTION ET BUT. — *Le motif* de guerre consiste dans une ou plusieurs prétentions qui ne peuvent être ni réalisées, ni par conséquent repoussées sans l'application de la force.

L'intention et *le but* de la guerre se déduisent naturellement de ce motif qui donne à toute guerre son caractère particulier et suivant lequel on distingue des *guerres d'ambition*, *d'agression* (conquête), et de *défense*, de *religion*, de *nationalité*, *d'indépendance* (guerres politiques, religieuses, nationales, civiles), etc.

Les dernières, dans lesquelles les idées et les traditions, les convictions et les desirs de toute une na-

(1) Les infractions plus ou moins graves à ce prétendu droit ne manquent jamais, et l'histoire des guerres récentes, comme en général celle des guerres civiles ou nationales, d'indépendance, de religion, etc., vient encore nous montrer que les vainqueurs surtout ne connaissent plus ni frein ni retenue d'aucune sorte, dès que la cause déterminante, c'est-à-dire la puissance armée de l'adversaire, n'existe plus.

tion ou même de plusieurs doivent être combattues, sont en général très acharnées et sanglantes, et souvent ne finissent que par l'anéantissement de l'un des adversaires; mais ordinairement la guerre cesse lorsque d'une part ou de l'autre la question qui l'avait fait naître est résolue par la force des armes.

CLASSIFICATION DE LA GUERRE. — La guerre, suivant la nature du théâtre sur lequel elle s'exerce avec des moyens essentiellement différents, se divise en *guerre de mer* et en *guerre de terre*.

La première ne rentrant pas du tout dans notre cadre, nous ne nous attacherons qu'à la seconde. Celle-ci, suivant la nature des objets que l'on attaque et défend et suivant la manière dont on agit, comporte la classification en *guerre de campagne* et *guerre de forteresses ou de sièges*. Ici encore le but que nous nous sommes proposé nous commande de faire entière abstraction de la seconde sorte pour ne nous occuper que de la première.

La *guerre de campagne* se divise en *grande guerre* et en *petite guerre*. Celles-ci marchent toujours de concert en ce sens que la première s'occupe des opérations dont il résulte de grands effets, comme les batailles, les mouvements (manœuvres) de grandes masses, etc., pendant que, par des opérations secondaires mais simultanées, la seconde prépare, surveille et exploite les opérations de la première.

THÉÂTRE ET OPÉRATIONS DE GUERRE. — Le *théâtre de guerre* embrasse le rayon dans lequel celle-ci se fait, ou en général, les pays qui la font.

Les *opérations* comprennent l'ordonnance et l'exé-

cution à l'aide des forces disponibles des actions qui concourent au but de la guerre.

Une guerre consiste ordinairement dans une série d'opérations plus ou moins importantes dont chacune a son *théâtre d'opération* spécial et qui tendent toutes au même résultat.

La *base d'opération* est une ligne qui contient un ou plusieurs points de départ, qui sont aussi des points d'appui en cas de revers, qu'on appelle des *subjectifs*, et dont on dirige les opérations vers un ou plusieurs autres points surnommés *objectifs*. Ces subjectifs et objectifs désignent donc le commencement et la fin des opérations.

Les *lignes d'opération* sont celles qui conduisent des subjectifs aux objectifs sans qu'il soit nécessaire pour cela qu'elles forment les lignes les plus courtes et les plus directes entre ces points. On *coupe* l'ennemi lorsque l'on s'empare en tout ou en partie de ses lignes d'opération, ce qui naturellement le sépare de ses subjectifs; on le *rompt* lorsque l'on met de côté des obstacles qu'il pourrait nous opposer.

L'ennemi est *paralysé* lorsque par des forces quelconques, opposées à part, on le tient, en tout ou en partie, tellement en échec, qu'il ne peut rien entreprendre contre nous; il est *neutralisé* lorsque par des opérations évasives, on rend momentanément ses forces impuissantes.

L'*initiative* militaire représente l'indépendance et la consistance d'action, pendant que la *non-initiative* met sous la dépendance d'une volonté étrangère. Conserver

ou acquérir le pouvoir que donne l'initiative doit donc être la tendance de toute opération de guerre.

L'OFFENSIVE ET LA DÉFENSIVE. — L'état de guerre présente ordinairement deux aspects différents d'action : l'*offensive* et la *défensive*.

L'*offensive* est l'action de l'agresseur, qui, confiant dans ses forces et voulant profiter de circonstances favorables, ou desirant seulement hâter la décision, cherche l'adversaire pour l'attaquer, et souvent même le contraint de combattre, dans le but de le renverser et de détruire tous ses moyens de résistance.

La *défensive* est le rôle contraire de l'attaqué, qui, se sentant le plus faible, ou dirigé par quelque autre raison, évite les attaques ou les attend dans des positions étudiées, souvent même préparées d'avance, et dont la protection lui rend plus facile de rompre l'impétuosité des assauts, dans le but de repousser ainsi et de briser même, en résistant, les forces de l'assaillant.

L'offensive et la défensive offrent chacune leurs avantages et leurs inconvénients respectifs. Toutefois, le mot *offensive* implique par lui-même l'idée de l'*initiative*, c'est-à-dire l'action d'une forte entreprise : c'est pourquoi on dit *opération offensive*, tandis qu'il faudrait dire *mesure défensive*; et, en tous cas, la défensive inerte, dite *absolue* ou *passive*, laquelle attend toujours les attaques en se bornant à les parer ou à les repousser, constitue le pire de tous les modes de faire la guerre.

L'histoire des guerres nous apprend que, suivant la proportion de forces, les circonstances du temps et des lieux, enfin d'après les chances innombrables de la guerre, les parties belligérantes passent souvent et su-

bitement de l'une à l'autre des deux attitudes que nous venons de décrire. Nous trouvons quelquefois et pour quelque temps les deux adversaires également sur l'offensive ou sur la défensive; nous les voyons encore plus souvent dans une situation mixte, où ils épient, pour ainsi dire, le moment d'agir et se tiennent prêts à tout instant à prendre le mode d'action qui conviendra le plus aux circonstances.

Cette dernière attitude, appelée la *défensive-offensive* (défensive active ou relative), offre, en général, beaucoup d'avantages; aussi est-elle fort usitée dans nos guerres actuelles. Elle sert souvent de base aux opérations militaires, jusqu'à ce qu'une augmentation considérable de forces, d'une part, ou la destruction d'une assez grande partie des forces opposées, par suite soit d'un revers funeste, soit de toute autre éventualité, procure à l'un des adversaires une supériorité telle, qu'elle l'engage à suivre l'offensive impétueuse et incessante, pendant que les mêmes motifs, agissant à l'inverse, obligent l'autre à la défensive la plus rigoureuse par laquelle seule il puisse encore éviter, ou du moins retarder autant que possible, une déroute imminente et complète.

DÉFINITION DE LA VICTOIRE — La *victoire*, c'est-à-dire le renversement et la destruction des forces opposées, est par conséquent le principal et même l'unique but de toutes les opérations de guerre.

Plus grandes seront les pertes de l'ennemi et, en même temps, moindres les nôtres, et plus la victoire sera avantageuse. Elle devient complète lorsque l'anéantissement de tous ses moyens et de toutes ses forces

d'attaque et de défense met le succombant à la merci du vainqueur.

Atteindre cette fin de la manière la plus prompte et la plus décisive au moyen des moindres efforts et des moindres pertes possibles, c'est la tendance invariable de toutes les actions dont l'ensemble constitue l'état de guerre.

MOYENS DE VICTOIRE. — L'expérience apprend que ce n'est point le nombre des combattants, ni leur adresse, ni même leur bravoure seulement, mais bien l'organisation convenable et la direction supérieure de tous ces moyens et forces réunis qui préparent, remportent et fixent la victoire.

La force morale de la raison et du calcul, du talent et du génie, réglant et dirigeant les forces matérielles, intervient donc puissamment, et l'on pourrait dire décisivement, dans toutes les affaires de la guerre.

DÉFINITION DE L'ART DE LA GUERRE. — L'intervention si importante de la force morale et intellectuelle dans toutes les affaires de la guerre, prête à celle-ci un caractère essentiellement spirituel; par elle, ce métier des armes, qui ne présentait d'abord que l'aspect de masses brutales livrées à des luttes grossières, s'est changé en un exercice réfléchi de l'esprit et du calcul, projetant des plans bien arrêtés, exécutés par des forces combinées régulièrement et mises en action de manière à obtenir les résultats les plus considérables.

C'est cette intervention morale qui engendre et constitue enfin *l'art de la guerre*, dont l'essence se résume dans la faculté de préparer et de faire la guerre d'une manière qui donne les moyens de vaincre, non seule-

ment des forces égales, mais encore des forces supérieures en apparence, et quelquefois même, en effet, beaucoup plus nombreuses.

PARTIES CONSTITUANTES. — Considéré suivant les rapports intimes et la coopération incessante de forces matérielles et morales réunies, l'art de la guerre se divise tout naturellement en deux parties constituantes, mais essentiellement distinctes :

La *première*, préparatoire ou primitive, comprend la création, la réunion, l'organisation et l'entretien de tous les agents physiques de la guerre. Constituant la base de toutes les opérations ultérieures, elle se fait connaître sous la dénomination générale de la *Tactique élémentaire*.

La *seconde*, beaucoup plus élevée et presque purement morale, se rapporte à la conduite particulière et à la direction générale, autrement dit, à la mise en action de toutes les forces et de tous les moyens de guerre réunis en un seul tout; elle renferme la *Tactique appliquée*, y compris la *Topographie* et la *Fortification militaires*, et la *haute Tactique* ou la *Stratégie*.

DÉFINITION DE LA SCIENCE DE LA GUERRE. — L'ensemble de toutes ces parties de l'art de la guerre présente le cadre principal du savoir militaire. Très restreint à son origine, mais suivant, avec marche incessante, le développement du savoir humain général, profitant de toutes sortes de découvertes, d'améliorations et de perfectionnements, cet art s'est élevé à la hauteur et s'est agrandi dans les proportions d'une science très vaste et très sérieuse, laquelle emprunte quelque chose dans le domaine de presque tous les autres métiers, arts et

sciences, utilise sans cesse à son avantage tous les produits nouveaux de l'esprit d'invention et développe de plus en plus son étendue et son importance.

IMPORTANCE DE CETTE SCIENCE. — Quoique la guerre ne soit qu'un fléau contraire à l'humanité, elle est cependant une nécessité fatalement imposée aux peuples par l'état défectueux des sociétés actuelles : car aussi longtemps qu'un ramassis d'une certaine quantité de forces destructives permettra à tout agresseur de faire impunément valoir les prétentions les plus absurdes et les plus injustes ; aussi longtemps qu'il lui fournira l'inspiration et les moyens de fouler aux pieds même les droits et la liberté d'autrui ; aussi longtemps, enfin, que la plus grande puissance de nuire et de détruire sera illustrée d'une fausse splendeur de gloire et formera l'instrument le plus servile et le plus efficace de domination illimitée : pendant le même temps toute société, toute nation, tout Etat qui voudra garder une indépendance honorable et exercer une juste influence sur les affaires générales, se trouvera impérieusement obligé de rassembler le plus possible de forces et de perfectionner sans cesse tous ses moyens de défense, pour se préparer à faire une opposition du moins égale aux attaques dont il pourrait être l'objet.

L'importance de la science de la guerre devient donc saillante lorsque l'on considère que cette science enseigne les moyens d'imprimer aux éléments matériels de puissance et de vigueur dont on dispose, une vigueur morale et une puissance factice qui centuplent leur valeur : c'est alors elle qui sert tout aussi bien le repos que le mouvement, qui protège les autres métiers,

arts et sciences, ses alliés en quelque sorte, et qui seule forme ainsi la base solide sur laquelle s'appuyent la tranquillité, l'indépendance, la liberté et l'existence même des nations.

NÉCESSITÉ DE L'ÉTUDE MILITAIRE. — Indispensable à quiconque veut exercer le métier des armes avec honneur, ce qui, dans la carrière militaire, signifie avec succès, cette science étend encore beaucoup plus loin son influence, sa nécessité absolue même. En effet, c'est bien le militaire qui marche, qui se bat, qui gagne les batailles et qui décide ainsi des résultats matériels de la guerre; mais c'est le législateur et l'administrateur civil qui la préparent et l'entretiennent comme créateurs, collecteurs et fournisseurs des moyens dont il faut qu'elle dispose. En définitive, c'est l'homme d'Etat qui s'empare des effets obtenus par les armes et qui les exploite pour le bien ou pour le mal des peuples.

Nous croyons donc avoir suffisamment démontré que tout citoyen qui tient à remplir honorablement quelques fonctions publiques, surtout dans un Etat jouissant d'institutions véritablement républicaines, ne peut, ni ne doit rester tout-à-fait étranger aux notions simples et aux principes invariables de la science de la guerre.

MÉTHODE D'ÉTUDE. — Comme cette science résume et exploite pour ses propres vues les résultats des calculs, des méditations, surtout des observations et des expériences de tous les siècles et de presque toutes les branches du savoir humain, elle est, plus que tout autre, science de combinaisons et de compilations successives : elle prescrit pour son étude la même marche que pour sa mise en action.

La méthode la plus naturelle à suivre pour toute instruction militaire est donc l'action par *synthèse*, c'est-à-dire la progression du simple au composé, des notions aux règles, et de celles-ci aux développements et aux conclusions.

Cette marche rationnelle facilite et même exige une allure vive, mais solide; l'élimination sévère du futile, mais l'examen scrupuleux de l'essentiel; la récusation des théorèmes stériles, mais la vivification incessante des exemples que fournit l'histoire; elle recherche et réunit conséquemment une foule de détails plus ou moins raisonnés pour former et consolider l'aperçu général: elle donne ainsi au talent, au génie même, les points sûrs de départ et d'appui pour l'action militaire toujours subordonnée aux différentes circonstances de temps et de lieu, et à toutes les autres vicissitudes auxquelles est sujet l'état de la guerre.

CONNAISSANCES PRÉALABLES (*Tactique élémentaire*).— Pour cette manière de procéder, les notions de tactique élémentaire de toutes armes, c'est-à-dire l'école de soldat et celle de peloton pour tous, l'école de bataillon pour l'infanterie, d'escadron pour la cavalerie, de batterie pour l'artillerie, et celle du règlement de service en général, constituent les connaissances préalables de l'officier, et forment la base de toute instruction supérieure. C'est pour les besoins de notre enseignement que nous supposons à chacun de nos auditeurs (lecteurs), une acquisition assez étendue de ces connaissances; c'est encore pour le même objet que nous mettons en tête de ce cours, comme introduction, les notions et les considérations que nous venons d'exposer.

TACTIQUE COMPARÉE. — La réunion et la classification des deux grandes espèces d'agents de guerre, comprenant le personnel et le matériel des armées, la formation, l'équipement, l'armement et l'éducation des troupes en général, l'organisation, la tactique et les attributions de chaque arme en particulier, enfin la réunion de plusieurs d'entre elles ou de toutes combinées d'après les règles de l'art, forment alors la première partie de tout cours militaire systématique. Nous la parcourrons le plus rapidement possible sous la désignation de *Tactique comparée* de toutes armes.

TACTIQUE APPLIQUÉE. — Après les notions et les règles abstraites qui précèdent, viennent immédiatement leurs applications et leurs modifications diverses, appropriées à toutes les circonstances présumées de la guerre active. Leur ensemble que nous exposerons avec assez de développement, vu son importance, constitue le corps principal de la *Tactique appliquée*. Celle-ci traitant de la petite et de la grande guerre, nous présente encore des parties distinctes.

OPÉRATIONS SECONDAIRES DE LA GUERRE. — Les fonctions diverses du service en campagne comprennent les *opérations secondaires* ou subordonnées de la guerre, et, suivant le terme usité dans les grandes armées du nord, constituent ce qu'on appelle la *petite guerre*. Elles rentrent particulièrement dans la spécialité de l'officier et du sous-officier de toutes armes; elles ont pour objet : la classification et les règles de conduite générales de toutes sortes de détachements, le service de sûreté dans les haltes et dans les marches, autrement dit les détachements défensifs, tels que : avant-postes, patrouilles,

découvertes et rondes, avant-gardes et arrière-gardes, gardes de flancs et patrouilles de marche; les détachements offensifs et mixtes, tels que : reconnaissances, embuscades et surprises, partis de guerre et partisans; les détachements d'escorte, tels que : convois par terre et par eau, transports, fourrages, contributions, et toutes sortes de missions spéciales.

Nous y rattacherons encore l'examen des rapports des différentes armes et diverses autres circonstances de la guerre de détachements, comme : combat, attaque et défense de détachements; influence et emploi des accidents du terrain; choix, occupation, attaque et défense de postes : retranchements, hauteurs, bois, villages, etc., et enfin les rapports des localités et de la guerre de partis en pays de montagnes.

FORTIFICATION DE CAMPAGNE. — A ce qui précède il faudrait joindre comme supplément l'examen des travaux accessoires qui constituent la *fortification de campagne*, ou *fortification passagère*, et dans lesquels rentrent la classification, le but et les règles de projection de toutes sortes d'ouvrages, leur tracé et leur relief (profil), leur construction, y compris les moyens accessoires de renforcement et la théorie du défilement, les rapports du terrain et de la fortification, la théorie des ouvrages collectifs, tels que têtes de ponts, etc., et des lignes cohérentes; l'attaque et la défense des ouvrages isolés et collectifs, et enfin les rapports de la fortification et de la tactique.

Cependant, malgré toute l'importance de cette partie des connaissances militaires, il est d'usage que les traités de tactique ne s'occupent que de tout ce qui se rapporte

immédiatement à la formation, à l'emploi et la conduite de troupes ; on réserve pour des livres spéciaux l'exposition des moyens techniques dont peut se servir le tacticien pour ajouter à la force de ses combinaisons.

Nous nous conformons à cet usage, d'autant plus que le cadre restreint de notre ouvrage ne nous permettrait guère que d'effleurer cette partie essentielle de l'art de la guerre. Nous nous contenterons donc, en signalant les rapports qu'elle a avec la tactique proprement dite, de montrer la nécessité absolue de son étude pour l'officier et même pour le sous-officier.

GRANDE TACTIQUE. — L'application des connaissances acquises dans la première et la seconde partie de ce cours à la conduite et à la direction de masses indépendantes, formera la troisième et dernière partie de l'ouvrage. Nous y traiterons des principes de la *grande tactique*, c'est-à-dire nous y examinerons l'organisation active des armées ; les ordres de bataille, primitifs et éventuels, et les moyens d'acquérir la supériorité ; les rapports du terrain et les combinaisons tactiques avec les reconnaissances générales et les notions nécessaires de la topographie et du coup d'œil militaire ; la théorie des positions militaires : bivouacs, campements et cantonnements ; les marches de guerre : marches-manœuvres, en avant, en arrière et de flanc ; passages de rivières et de défilés en général ; les batailles offensives, défensives et de rencontre, avec leurs conséquences : les poursuites et les retraites ; et enfin le système de la guerre en pays de montagnes.

NOTIONS DE STRATÉGIE. — Quelques conclusions et les notions les plus indispensables sur cette partie presque indéfinissable de la science de la guerre, qui est

connue sous le nom de haute tactique ou de stratégie, et qui réside plutôt dans les inspirations du génie que dans des règles, termineront et compléteront les données sur la tactique militaire.

Pour faciliter ceux de nos auditeurs (lecteurs) qui ne prendront ce cours que pour en faire la base d'une étude plus étendue, nous leur donnerons un aperçu des ouvrages qui nous semblent les plus propres à les aider dans l'exécution de leurs desseins, et nous y joindrons quelques renseignements sur la *bibliographie* militaire.

CONCLUSION. — Nous venons de montrer la route qui, d'après des principes raisonnés, nous parait à la fois la plus sûre et la plus courte pour arriver systématiquement au but proposé : l'instruction par progression.

Nous allons entrer en matière ; nous parcourrons aussi complètement que possible le domaine de cette science qui dans nos temps orageux, au moment où le dernier coup de canon parti sur les rives de la Baltique retentit encore autour de nous, à l'heure où l'Europe entière n'offre que l'aspect d'un camp et ne semble porter que des masses de partis hostiles, cette science, disons-nous, ne saurait être trop approfondie.

Car, non seulement la guerre, qui s'agite encore en ce moment dans le Nord, peut, d'un moment à l'autre, recommencer de toutes parts, mais encore elle est inévitable, et elle seule prononcera quelque jour en dernier ressort sur le destin des peuples et de l'humanité tout entière.

PREMIÈRE PARTIE.

TACTIQUE COMPARÉE DE TOUTES ARMES.

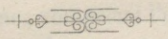
PREMIÈRE PARTIE.

ORGANISATION TACTIQUE DES ARMES.



Tactique comparée de toutes armes.

Chaque arme a ses avantages et ses inconvénients. L'arme de tous les siècles est celle qui est la plus simple et la plus facile à manier. Elle est celle qui est la plus sûre et la plus efficace. Elle est celle qui est la plus économique et la plus durable. Elle est celle qui est la plus facile à transporter et la plus facile à entretenir. Elle est celle qui est la plus facile à apprendre et la plus facile à enseigner. Elle est celle qui est la plus facile à utiliser et la plus facile à réparer. Elle est celle qui est la plus facile à fabriquer et la plus facile à démanteler. Elle est celle qui est la plus facile à stocker et la plus facile à transporter. Elle est celle qui est la plus facile à utiliser et la plus facile à réparer. Elle est celle qui est la plus facile à fabriquer et la plus facile à démanteler. Elle est celle qui est la plus facile à stocker et la plus facile à transporter.



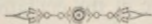
La tactique comparée de toutes armes est une science qui a pour objet de déterminer les avantages et les inconvénients de chaque arme et de les comparer entre eux. Elle a pour but de déterminer l'arme la plus efficace et la plus économique pour une situation donnée. Elle a pour objet de déterminer les conditions de succès de chaque arme et de les comparer entre elles. Elle a pour but de déterminer les conditions de succès de chaque arme et de les comparer entre elles. Elle a pour objet de déterminer les conditions de succès de chaque arme et de les comparer entre elles. Elle a pour but de déterminer les conditions de succès de chaque arme et de les comparer entre elles.

PREMIÈRE PARTIE.

TACTIQUE COMPARÉE DE TOUTES ARMES.

CHAPITRE PREMIER.

ORGANISATION TACTIQUE DES ARMÉES.



SECTION I^{re}. — ORGANISATION ÉLÉMENTAIRE DE L'ARMÉE.

§ 1. — *De l'armée en général.*

DÉFINITION DE L'ARMÉE. — L'armée, dans l'acception la plus large du terme, comprend l'ensemble de tous les moyens et de toutes les forces tant offensives que défensives, qui sont à la disposition d'une autorité ou puissance quelconque. Formée en un tout absolu, soumise aux ordres d'une seule volonté, elle représente l'unique agent exécutif de guerre.

CLASSIFICATION DE L'EFFECTIF. — Cette unité de forces appelée armée se constitue par la réunion et la combinaison d'éléments essentiellement différents de nature. C'est pourquoi l'effectif de toute armée se divise en deux grandes classes d'agents : l'une comprend *le personnel*, et l'autre *le matériel* de guerre.

Le personnel de l'armée ne renferme que le contingent d'hommes, par la volonté et par l'obéissance, par la vigueur et par le dévouement duquel tout est mis en action.

Le matériel se compose de tous les agents involontaires et inanimés, tels que les animaux de trait et de charge, les bêtes de somme, les instruments et les machines de guerre, et toutes sortes d'approvisionnements.

ORGANISATION ÉLÉMENTAIRE. — Pour constituer une armée, il faut que son personnel et son matériel soient agencés de manière à former en même temps une masse compacte mais flexible et un certain nombre de parties distinctes ; il faut en outre que les éléments de guerre soient distribués dans chacune de ces parties suivant des proportions convenables, qu'ils puissent agir simultanément ou isolément, et qu'ils soient toujours disponibles, toujours propres à rendre les services qu'on peut avoir occasion de leur demander. Cette combinaison, cette division et cette subdivision, donnent lieu à la composition régulière ou à l'*organisation élémentaire* des armées.

IMPORTANCE DE CETTE ORGANISATION. — L'organisation élémentaire de l'armée est un sujet d'autant plus important, que toute armée ne doit représenter qu'une grande machine composée de différentes parties appelées à se mouvoir, suivant l'impulsion donnée par une volonté supérieure.

La perfection de cette organisation dépend donc de la bonne constitution de chacune de ces parties prises séparément et de leur bonne coordination lorsqu'on les emploie collectivement. Ces conditions sont indispensa-



bles pour donner à une armée les trois qualités suivantes qui sont essentielles, savoir : « la *force*, l'*agilité* et la *mobilité* particulières et générales. »

§ 2. — *Du personnel et des levées.*

L'APPEL GÉNÉRAL. — Le personnel des armées est la première et la plus importante des deux grandes classes d'agents de la guerre que nous avons à examiner ; il comprend tous les hommes qui font le service actif des armes ou qui s'y rattachent immédiatement par des fonctions accessoires.

Quoique nous ayons dit que ce n'est pas le nombre seul qui remporte la victoire, il est néanmoins hors de doute qu'il importe essentiellement de rassembler la plus grande quantité possible de combattants. Le seul moyen de réunir une armée portée à la plus grande force numérique, ce serait évidemment d'appeler tous les citoyens sous les armes.

OBJECTIONS ET INCONVÉNIENTS. — Mais cette manière de procéder renferme plusieurs inconvénients très graves.

D'abord tous les hommes ne sont pas également propres à porter et à manier les armes, quelques-uns même ne sauraient ni faire les exercices nécessaires, ni supporter les fatigues de la guerre, et non seulement par là ils ne serviraient de rien, mais encore ils gêneraient ou même empêcheraient l'exécution des mouvements ordonnés, et contribueraient plutôt à la perte qu'au salut de l'armée.

En second lieu, non seulement une armée si nombreuse ne pourrait être suffisamment entretenue par un

seul Etat, mais encore les métiers, les arts, l'agriculture, le commerce, tout ce qui fait le bien-être de la société civile serait menacé dans son existence, étant privé de toutes ses forces actives; d'ailleurs, les cas sont assez rares où il faut faire un appel de tous les citoyens capables de porter les armes.

FORCE RELATIVE DES ARMÉES. — La composition primitive de la force armée est donc pour chaque nation une question très importante dont la solution se rattache :

- « Aux formes politiques de cette nation ;
- » Aux mœurs, à l'industrie agricole, manufacturière ou commerciale de ses citoyens ;
- » Aux proportions de sa population ;
- » A l'étendue et à la configuration de son territoire ;
- » A la puissance et aux conditions relatives de ses voisins. »

Ces données varient infiniment ; cependant l'expérience ayant posé quelques règles et certaines limites qu'il ne faut pas dépasser, nous les examinerons rapidement.

FORMES POLITIQUES. — Les gouvernements modérés et reconnus depuis longtemps par les autres puissances, n'ont évidemment pas besoin d'autres forces que celles qu'il leur faut pour maintenir l'ordre intérieur et se faire respecter au-dehors ; ces forces peuvent même être peu considérables lorsque les gouvernements se fondent sur des institutions aimées des populations et, conséquemment, soutenues par elles.

Seulement lorsque la nation est sérieusement menacée dans son existence par un agresseur étranger, ou lorsque un gouvernement issu depuis peu de mouvements

populaires se trouve aux prises avec des ennemis intérieurs et extérieurs, alors il faut le concours ou la *levée en masse* de la population. A ce moment la nation et l'armée sont identifiées, et celle-ci ne peut succomber ni avant ni sans que la première ait apporté tout ce qu'elle a de moyens de défense.

PROPORTIONS DE POPULATION. — Le rapport ordinaire de la force armée et de la population d'un pays est de 4 à 2 pour cent. Il y a des cas cependant où ce rapport peut être porté de 3 jusqu'à 5. Dans les armées républicaines sorties des levées générales et tenues sur pied seulement pour la durée de la guerre, on va quelquefois à 10 et même jusqu'à 15 pour cent.

MOEURS ET MODES D'INDUSTRIE. — Les peuples purement ou principalement agricoles peuvent fournir beaucoup plus (souvent 4 à 5 fois) de combattants, que les populations industrielles et commerçantes, lesquelles ne sauraient se priver d'un certain nombre de forces productives, sans être atteintes dans leur fortune.

En général ces dernières sont aussi plus faibles de constitution et par conséquent plus paisibles que les premières; celles-ci presque toujours robustes et guerrières, sont souvent, malgré leur infériorité numérique, redoutées des puissances avoisinantes.

ETENDUE ET CONFIGURATION DU PAYS. — Ces deux circonstances modifient singulièrement les proportions qu'il faut donner à l'armée. Un pays vaste et peu accidenté, aura en général besoin de combattants beaucoup plus nombreux et mieux aguerris qu'un pays moins grand, mais plus peuplé, surtout lorsque c'est un pays montagneux. Cependant plus un Etat est petit, plus les rap-

ports entre sa circonférence, sa surface et sa population lui sont défavorables, et plus il aura de frontières à garder proportionnellement parlant, surtout s'il n'est pas entouré de grandes chaînes de montagnes, de mers ou d'autres obstacles naturels difficiles à surmonter.

Plus un Etat est petit, plus il devra donc mettre en œuvre tous les moyens de se faire respecter des autres, ce qu'il fait en se tenant toujours en état de déployer rapidement des forces considérables.

CONDITIONS DES VOISINS. — La puissance et les institutions respectives des nations limitrophes, l'étendue et la nature des frontières, exercent aussi une grande influence sur le développement des forces militaires.

Plus un pays est faible en comparaison de ses voisins, surtout lorsque ceux-ci ont un gouvernement fort et sont guerriers et entreprenants, plus il sera difficile de leur défendre le passage de frontières ouvertes, particulièrement lorsque celles-ci sont d'une certaine étendue, plus ce pays devra donc se mettre en garde contre des invasions subites et qui pourraient même quelquefois n'être annoncées ni par un rassemblement inusité de troupes, ni par aucun autre indice militaire.

Par conséquent les petites nations ne peuvent maintenir leur indépendance qu'en mettant sur pied des armées dont les rapports avec la population sont beaucoup plus élevés que chez les grandes puissances : elles parviennent à remplir cette condition en organisant militairement toute leur population virile.

§ 5. — *Du recrutement des armées.*

DIVERS MODES DE RECRUTEMENT. — Pour former et

entretenir les armées dans les conditions numériques prescrites par les besoins reconnus des Etats, on emploie donc divers modes de complètement ou de *recrutement*.

L'*enrôlement volontaire*, la *levée ordinaire* par la *conscription* et la *levée générale* de toute la population virile du pays, sont actuellement les plus usités.

L'ENRÔLEMENT VOLONTAIRE ET LA CONSCRIPTION. — Le recrutement par la *conscription* et l'*enrôlement volontaire*, celui-ci pratiqué sur une échelle assez petite, sont les institutions fondamentales des monarchies actuelles pour former et entretenir le chiffre de leurs armées permanentes. Ce double système est suivi et perfectionné surtout par les gouvernements violents qui ne se fondent ni sur l'estime, ni sur l'amour de leurs populations. N'ayant d'autres garanties d'existence que la force brutale, ils évitent et redoutent même les levées générales ; mais en revanche, ils entretiennent des armées ordinairement beaucoup plus nombreuses que ne le comportent les forces de la population et l'état de leurs finances. Non seulement ils contraignent tous leurs sujets vigoureux, à part un petit nombre d'exceptions, à faire le service, mais encore ils emploient tous les moyens pour attirer et fixer autant d'étrangers que possible sous leurs drapeaux ou plutôt à leur solde.

APPRÉCIATION DU SYSTÈME. — Dans les nations où la force armée se trouve constituée de cette manière, elle forme un état exceptionnel, souvent opposé à la nation. Toutes les institutions militaires acquièrent rapidement un haut degré de perfection, parceque l'état militaire caressé avec soin, et considéré comme le dominateur de

tous les autres, se développe à leurs dépens. Mais d'un autre côté, les ressources des pays sont vite épuisées par des charges excessives et enfin, exaspérés par le sentiment de leur ruine, les peuples, appuyés généralement par les partis indigènes de l'armée même, font justice des institutions aussi bien que des instituteurs.

LEVÉES GÉNÉRALES. — Nous qu'un assez long service a instruits à ne pas trop aimer les armées permanentes, bien que nous les considérons comme un mal nécessaire pour quelque temps, nous n'en voulons cependant que dans une proportion très restreinte, mais précisément assez grande pour former le cadre d'une bonne armée nationale en cas de besoin.

Nous préférons donc pour mille raisons les institutions militaires des Etats vraiment libres, où tout homme est défenseur de la patrie, où tous les citoyens aptes au service sont enrôlés et classés dans différents corps de levées, renfermant toutes les armes (1).

Le gouvernement ne pouvant jamais agir que dans le sens populaire, n'entretient que le nombre de troupes absolument nécessaires pour le service de sûreté publique. Les *corps de levées*, composés d'après l'âge, sont convoqués lorsque le besoin se présente, et, dans le cas d'extrême nécessité, l'*appel général* réunit sous le drapeau de l'honneur et de la liberté de la patrie une masse formidable de citoyens vigoureux et enthousiasmés.

CONSIDÉRATIONS SUR L'INSTITUTION. — Tels sont les motifs de l'institution des *gardes nationales*, des *gardes*

(1) C'est l'état des armées républicaines de l'Amérique du nord et, à l'exception du cadre permanent, celui des armées de la Suisse.

civiques et des *milices* en général. Tout en pratiquant son métier spécial, chaque citoyen passe dans les rangs de cette armée peu coûteuse et cependant fort nombreuse. A des époques périodiques, il apprend et exerce le maniement des armes, les manœuvres indispensables, et reste toujours prêt à faire le service actif du soldat dans quelque grade que ce soit, jusqu'à ce que les infirmités ou l'âge le rendent impropre aux fatigues de la guerre.

Pour porter cette institution admirable au degré de perfection nécessaire, il faut considérer surtout qu'avec des troupes, moins habituées à faire la guerre, c'est la *bonté du cadre*, c'est-à-dire le savoir, l'expérience et les qualités supérieures des officiers et des sous-officiers et autant que possible d'un certain noyau de soldats ayant bien servi, qui doivent suppléer à la première inexpérience du milicien, lequel apporte en revanche, beaucoup de bonne volonté et de zèle avec le saint amour de la patrie.

TÉMOIGNAGE DE L'HISTOIRE. — L'histoire nous apprend que lorsque ces troupes sont bien encadrées et bien commandées, elles forment toujours une excellente infanterie, à certains égards une artillerie très propre à faire tout service desirable et ordinairement des troupes du génie très intelligentes.

Quant à la cavalerie qui doit être à la fois solide et agile, là est leur faible, c'est pourquoi elle ne fait pas, en général, une partie aussi considérable de ces armées que l'exigent les proportions actuelles du nombre des différentes armes. Mais comme, d'après leur nature, les armées citoyennes sont moins destinées à s'aventurer

dans des guerres d'agression qu'à défendre leur propre pays, qu'elles connaissent bien, qui est souvent très accidenté et offre beaucoup d'avantages locaux, l'on peut sans danger réel restreindre l'emploi de la cavalerie au-dessous des proportions généralement adoptées.

CONDITIONS ULTÉRIEURES. — De leur côté, les gouvernements doivent fortifier et augmenter sans cesse leurs institutions militaires, établir un bon système d'instruction pour tous les grades et toutes les armes, enfin créer et entretenir un personnel et un matériel suffisant à toutes les exigences de la guerre.

Ils atteindront ce but par l'institution de bonnes écoles de théorie pour former les sous-officiers et les soldats, des écoles supérieures pour les officiers, surtout ceux des armes spéciales; par l'entretien d'arsenaux contenant tous les objets nécessaires à l'équipement, à l'armement, à l'approvisionnement des troupes et à la mise en campagne de la cavalerie, de l'artillerie et du génie; par l'entretien continu d'un nombre suffisant d'officiers de tout grade, de sous-officiers et de soldats aptes à former les cadres d'une bonne armée; et, enfin, par la mise à profit de tous les avantages que présente la situation géographique, politique et militaire du pays.

Supposé l'existence de ces conditions fondamentales, et nous sommes convaincus que cette institution d'armement général convenablement organisé suffit pour contrebalancer les forces soldées des autres puissances, et pour sauvegarder l'indépendance de tout Etat, quelles que soient d'ailleurs son étendue et sa population.

CONCLUSION. — Les règlements spéciaux et l'exécu-

tion détaillée de la manière dont se pratiquent les levées et tous les autres modes de compléter les armées rentrant, sauf l'intervention nécessaire d'un officier, dans les attributions des autorités administratives, nous nous bornons à ces quelques considérations élémentaires pour passer à l'examen des principes d'organisation, nous réservant de revenir sur ce qui précède quand le sujet le demandera.

§ 4. — *Principes d'organisation.*

FORMATION PRIMITIVE. — Les levées, de quelque manière qu'elles soient faites, ne donnent d'abord qu'une multitude confuse, incapable de prendre les formes voulues pour le combat, et encore moins de se mouvoir avec ordre et précision. Cette foule d'individus agissant sans accord d'intention, ne présenteraient qu'un ramassis d'éléments hétérogènes qui concourraient uniquement à leur perte commune, si on ne leur donnait pas un arrangement convenable et une direction forte et unitaire.

Pour cela, il faut former de tous ces éléments un corps régulier, puis fractionner ce corps en divisions et subdivisions distinctes, de manière que toutes ces parties fortement liées, soumises à une seule volonté, coordonnées convenablement, toujours prêtes à obéir instantanément et régulièrement concourent par-là, toutes ensemble et chacune pour ce qui est d'elle séparément à un seul et même but, ce qui veut dire qu'il faut constituer l'*armée* (1).

NÉCESSITÉ DE COMMANDEMENTS. — Un *chef unique*

(1) Nous trouvons dans un ouvrage militaire tres-distingué un juge-

exerçant sur la masse entière une autorité suprême est donc de la première nécessité, parce que c'est lui qui inspire au tout une seule et forte direction. Mais un seul homme ne peut avoir d'action immédiate que sur un nombre restreint d'individus, la volonté de ce chef général ne peut donc arriver jusqu'au dernier de ses subordonnés que par l'entremise d'un certain nombre d'agents intermédiaires, en sorte que les mêmes ordres parviennent simultanément à toutes les divisions et subdivisions de la masse entière pour les faire agir ensemble et d'accord. De là résulte la nécessité d'établir pour chacune de ces divisions et subdivisions des *chefs particuliers*, mais subordonnés au chef général.

CLASSIFICATION DES COMMANDEMENTS. — Parmi ces derniers quelques-uns sont immédiatement auprès du chef général. Ils doivent être d'autant moins nombreux, d'autant plus habiles et investis d'une autorité d'autant plus grande, qu'ils sont les dépositaires d'une plus haute confiance et que leurs fonctions sont plus importantes dans la guerre. Les autres s'éloignant graduellement de la volonté suprême exercent une autorité moins étendue, et on leur demande moins de qualités person-

ment trop saillant sur l'armée pour que nous ne le communiquions pas à nos lecteurs. En précisant ce que l'armée n'est pas, on peut facilement donner l'idée de ce qu'elle est et de ce qu'elle doit être : « Ras-
 » semblez cent mille hommes, donnez-leur des armes, des uniformes,
 » des munitions, vous n'aurez pas une armée. Apprenez-leur à mettre
 » en usage leurs moyens de se conserver et de détruire l'ennemi, sup-
 » posez-les tous braves et forts, vous aurez cent mille guerriers, vous
 » n'aurez pas encore une armée. Si vous supposez qu'ils sont tous ani-
 » més d'une même passion, et qu'on les mène à l'ennemi, cette foule
 » pourra vaincre un jour, le lendemain elle sera désunie et dispersée.
 » Ce n'est pas encore une armée. »

nelles qu'aux premiers ; mais leur nombre augmente d'autant plus , qu'ils sont plus rapprochés du soldat , auquel toutes les combinaisons doivent se rapporter en dernier lieu : car le soldat est le véritable combattant , et représente à lui seul le principe et l'élément fondamental de toute force militaire.

RAPPORTS DES COMMANDEMENTS. — Le nombre et la force respective des divisions et subdivisions dans lesquelles il convient de partager une armée c'est-à-dire , les rapports numériques entre les chefs et les subordonnés , dépendent des qualités des hommes en général , de la nature et des effets des armes différentes en particulier.

Quelquefois , une trop grande *restriction* est désavantageuse , parce qu'un nombre insuffisant de chefs subordonnés nuit à la dispersion et à l'exécution des commandements ; mais c'est surtout la *complication* qui est très-nuisible et souvent même fort dangereuse. En effet , il résulte de la trop grande multiplicité de grades et d'emplois une disproportion onéreuse entre ceux qui font agir et ceux qui agissent , entre les commandants et les commandés.

Les grades superflus , les fonctions parasites diminuent le nombre des combattants , détruisent l'émulation et ajoutent en pure perte aux frais déjà si considérables d'entretien des armées , aussi faut-il les restreindre avec soin et les supprimer même par les mesures répressives les plus sévères.

FORCE NUMÉRIQUE ET AUTRES PROPORTIONS. — Quant à des données précises sur la force numérique et les autres proportions de ces divisions et subdivisions d'ar-

mée, pour le moment nous faisons observer que l'expérience encore plus que le raisonnement leur assigne certaines limites qu'on ne peut dépasser sans de graves inconvénients, de plus, qu'on les dispose d'après des règles fixes, en combinant entr'eux les éléments dont elles se composent suivant un arrangement particulier mais toujours invariable pour la même troupe et le même genre d'armes.

§ 5. — *De l'ordonnance et des dispositions corollaires.*

CONDITIONS DE FORMATION. — L'objet commun de toute armée, suivant les données qui précèdent, consiste dans la réunion et la perfection de trois qualités essentielles, la *force*, l'*agilité* et la *mobilité* particulières et générales.

Or ces trois qualités s'obtiennent à un assez haut degré quand on détermine la force numérique des divisions et des subdivisions de l'armée, puis lorsqu'on dispose et combine entr'eux les éléments dont elles se composent, de manière qu'il soit possible de maintenir l'*ordre* et de faire exécuter les opérations nécessaires avec *ensemble* et *rapidité*.

L'UNITÉ TACTIQUE. — Pour atteindre ce but, il faut former des unités de masse constituant un certain tout dont les éléments doivent exécuter simultanément les ordres d'un chef immédiat pour donner à l'ensemble un maximum de précision et d'énergie.

Il est nécessaire que ces unités de masse soient assez fortes pour pouvoir opérer, avec une certaine intensité, même lorsqu'elles agissent isolément. Cependant il est indispensable que le chef immédiat de chacune d'elles

puisse connaître et surveiller en personne tous les hommes qui en font partie et dont il doit être entendu lorsqu'il fait ses commandements d'exécution.

Ces conditions dépendent de l'étendue de la voix humaine, de l'espace occupé par chaque combattant, des propriétés des différentes armes, et enfin de la forme et des dimensions de la figure que dessine sur le terrain cette unité de masse appelée ordinairement *unité tactique* de l'arme respective : telles sont le *bataillon* pour l'infanterie ; l'*escadron* (division) pour la cavalerie, et la *batterie* pour l'artillerie.

DÉFINITION DE L'ORDONNANCE. — La figure tracée par une troupe disposée pour entrer en action, représente ce qu'on appelle assez indistinctement *l'ordre*, *l'ordonnance* ou *la formation*.

La manière la plus naturelle de disposer les combattants est de les placer en *ordre serré*, c'est-à-dire à côté et derrière les uns des autres, par *rangs* et par *files*. Cependant les exigences de la guerre demandent encore une autre formation dans laquelle les individus sont disposés à quelques pas de distance les uns des autres ou *la formation en débandade*, dont nous parlerons plus tard.

La troupe disposée en ordre serré dessine un rectangle dont le premier rang tourné vers l'ennemi s'appelle le *front*, tandis que les deux files extrêmes, qui y sont perpendiculaires, en forment *les flancs*.

Les dimensions de ce rectangle portées au-delà de certaines limites par la multiplicité des rangs, empêchent l'agilité et la mobilité. Cependant lorsqu'on étend l'ordonnance au détriment de son épaisseur, on se procure

ces derniers avantages ; mais l'excès de développement rend la troupe également inhabile à donner et à soutenir un choc assez fort.

CONDITIONS DE L'ORDONNANCE. — L'*ordonnance* est dite *mince* lorsque les troupes sont formées à deux ou à trois rangs, et *profonde* au-dessus, selon qu'il s'agit de l'infanterie ou de la cavalerie.

L'*ordonnance mince* ou la *formation en ligne* est moins compacte, mais elle favorise à un degré plus élevé l'action des armes à feu : donc elle convient supérieurement à beaucoup de circonstances des guerres actuelles. Cependant l'*ordre profond* ou la *formation en colonne* est très souvent nécessaire pour l'exécution des mouvements et pour la sûreté des troupes.

En raison de ce qu'un seul arrangement ne peut convenir à toutes les éventualités de la guerre, il faut que toute ordonnance puisse être rendue mince ou profonde à volonté.

Il suit de là que toute unité de masse comporte encore un certain nombre de *subdivisions distinctes*, dont chacune se trouve subordonnée à un chef particulier pour que l'on puisse fractionner le tout jusqu'en ses moindres parties, détacher ou réunir celles-ci suivant le besoin, et en définitive exécuter les mouvements à l'aide desquels chaque troupe peut subitement et régulièrement transformer son ordonnance primitive, en toute autre ordonnance éventuelle. Nous observons que ces ordonnances sont en général de forme rectangulaire.

§ 6. — Classification du personnel.

DÉFINITION DES ARMES. — Le personnel des armées se

compose d'éléments équipés, armés et dressés différemment en raison de leur but et de leur mode d'action. Chacune de ces différentes espèces du personnel comporte avec des chefs particuliers des divisions et des subdivisions qui correspondent à ses spécialités et peuvent, selon les ordres reçus, se détacher de la masse entière et y rentrer à volonté. Nous les appelons les *armes différentes* constituant l'armée; elles comprennent l'*infanterie*, la *cavalerie*, l'*artillerie* et les *troupes du génie*.

L'*infanterie* et la *cavalerie* sont les armes principales de toute armée. La *première*; ordinairement la plus nombreuse, se compose des troupes qui agissent à pied et n'apportent au combat que le contingent de l'homme. La *seconde*, combattant à cheval, partage tous les avantages et les désavantages de cette réunion d'êtres de natures différentes.

L'*artillerie* et le *génie* sont des armes accessoires. Leur action résultant presque toute de l'application de forces brutes, atteint des effets très grands; mais la nature des moyens qu'elles employent en limite le concours.

NUANCES DANS LES ARMES. — Pour faire face à toutes les éventualités de la guerre, il ne suffit pas d'avoir une seule espèce de combattants de la même arme. C'est pourquoi on apporte des modifications dans l'armement, l'éducation et le service des différentes parties de troupes soit à pied, soit à cheval.

Une partie de l'infanterie, et de la cavalerie destinée à former le corps principal des troupes, est appropriée surtout à recevoir et à donner le choc (l'assaut) en

combattant de préférence en ordre serré. Le reste de ces troupes est en même temps dressé à agir ordinairement à la débandade, en avant, en arrière et sur le flanc des autres troupes.

Cet usage donne naissance à la division connue sous le nom *d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie de ligne*, et à celle qui comprend l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie *légères*.

L'usage et la multiplicité des machines de guerre produisent encore d'autres nuances dans l'organisation du personnel des armées. Nous en parlerons plus longuement à l'occasion.

RAPPORTS NUMÉRIQUES DES ARMES. — Les proportions numériques des combattants de l'infanterie et de la cavalerie dans une même armée, ne peuvent être invariablement déterminées. Cependant il y a quelques règles générales pour fixer ces sortes de rapports entre les fantassins et les cavaliers d'une armée. Ces règles dérivent d'une foule de circonstances au nombre desquelles sont principalement les ressources du pays, les habitudes des habitants, l'espèce d'ennemi que l'on aura à combattre, la configuration des lieux et par conséquent le genre de guerre que l'on se propose de faire. Pour pouvoir juger approximativement les rapports des différentes armes, il faut d'abord en examiner les qualités et le genre de service qui est de leur ressort.

APPRÉCIATION DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE. — L'*artillerie* agit de loin par les effets prodigieux de ses projectiles. Son importance est très-grande parce qu'elle détruit à des distances très-considérables les troupes et les obstacles opposés, mais elle est très-coûteuse et dif-

ficile à former. Il lui faut un terrain très-avantageux pour agir et surtout pour se mouvoir. Lorsqu'on l'emploie en trop grand nombre, elle embarrasse même les opérations de l'armée et en définitive elle ne sait pas se défendre ni contre l'infanterie ni contre la cavalerie, elle a donc toujours besoin de la protection immédiate des autres armes.

Le *génie* n'exécute que quelques travaux nécessaires en guerre : il ne saurait constituer qu'un accessoire aux autres troupes surtout à l'artillerie.

APPRECIATION DE LA CAVALERIE. — La *cavalerie* obtient ses effets par la rapidité et l'impétuosité de ses mouvements : les services qu'elle est appelée à rendre sont donc en raison de la nature des troupes qu'elle aura à combattre et de l'étendue du terrain qu'on est obligé d'embrasser et d'éclairer. Son importance s'accroît à mesure que les armées sont plus nombreuses et que leur ordonnance est amincie.

L'usage général des armes de jet ajoute encore à cette importance, qui est le produit de l'agilité puisque l'espace qui sépare les combattants croît en raison directe de la portée à laquelle on peut s'atteindre ; il est clair que la cavalerie peut très-rapidement ou joindre l'ennemi ou se dérober à l'effet de ses armes.

Elle trouve le maximum de son action dans la mêlée qui combat corps à corps ; elle se rend redoutable par sa bravoure, par la rapidité et l'impétuosité de son choc, quoique ses charges soient en général quelque peu confuses et désordonnées. Cependant elle a besoin du concours de beaucoup de circonstances pour pouvoir exercer son maximum d'action ; elle trouve même

très rarement l'occasion d'agir en grandes masses et encore moins d'agir avec indépendance.

APPRECIATION DE L'INFANTERIE. — Non seulement une *infanterie* bien armée formée en bataillons serrés et compactes sait résister aux attaques de la cavalerie, mais souvent même elle lui reste supérieure dans l'action. Toute la force de l'infanterie est dans l'ordre et dans l'ensemble qui la rendent également propre à la résistance et à l'attaque efficaces; la construction de ses armes lui permet de soutenir le combat de loin, aussi bien que de lutter corps à corps. Quant à son équipement et à son entretien elle est proportionnellement peu coûteuse et elle est assez facile à instruire; elle opère avec grande facilité sur tous les terrains et dans tous les temps; de manière qu'on lui doit accorder une préférence signalée sur les autres armes.

L'infanterie présente ainsi l'arme principale et constitutive des armées, et, à la rigueur, se suffit à elle-même; toutefois sans l'assistance de la cavalerie, de l'artillerie et des troupes du génie, elle n'avancerait que très-lentement et ne saurait produire de grands effets; les autres armes destinées à frapper des coups prompts et décisifs, et à exécuter des opérations accessoires, ne sauraient non plus se passer de l'infanterie leur soutien naturel.

FORCE RÉELLE DES ARMÉES. — L'*infanterie* forme donc l'élément le plus nombreux et le plus important, c'est-à-dire la force réelle des armées. La conduite de cette arme exige des calculs, des connaissances et des exercices très considérables.

La *cavalerie* très-importante et même indispensable

y entre, pour ainsi dire, auxiliairement dans les rapports approximatifs de $\frac{1}{3}$ à $\frac{1}{8}$ de l'infanterie; cependant ces rapports plus ou moins restreints ou élargis dépendent d'une foule de circonstances déterminantes et varient infiniment dans les différentes armées.

L'*artillerie*, arme accessoire dont on ne pourrait guère se passer, est distribuée ordinairement à raison de 2 ou 5 bouches à feu pour mille hommes d'infanterie et à peu près le double pour le même nombre de la cavalerie.

Les *troupes du génie* extrêmement utiles, entrent ordinairement dans la formation d'une armée pour un nombre d'hommes à peu près égal à la moitié de ceux de l'artillerie.

Ajoutons à la coopération de toutes ces armes le concours de corps spéciaux, de fonctions et d'emplois accessoires, comme les état-majors généraux et spéciaux, le personnel du service de santé, de justice, d'approvisionnement etc., et l'attirail nécessaire pour former le train, et nous aurons superficiellement tracé l'organisation élémentaire des armées, mais assez bien pour pouvoir passer à l'examen général des principes moraux de cette organisation.

SECTION II. — ORGANISATION INTELLECTUELLE ET MORALE DE L'ARMÉE.

§ 7. — *Principes de l'instruction militaire.*

EDUCATION PRIMITIVE. — Les recrues étant rassemblées, puis réparties dans les différents cadres de l'armée, il faut d'abord que chaque homme apprenne à se

servir de ses armes et à remplir toutes les exigences du service militaire; il faut surtout qu'il soit habitué d'avance à exécuter vivement et strictement tous les ordres qu'il reçoit.

La marche et l'exécution des mouvements collectifs complètent l'instruction primaire des troupes. C'est surtout la marche qui mérite de fixer l'attention, parce que les causes principales des succès militaires consistent dans la plus grande mobilité possible des armées.

Pour arriver à ce but, il faut rassembler souvent les citoyens destinés à porter les armes afin de les préparer à la guerre par des instructions, des exercices, des marches et des simulacres de combats.

Cette *éducation* du soldat doit être *strictement limitée* à ce qu'il doit pratiquer au jour de l'action. Les *exercices* doivent être *simples*, *uniformes* et *rapides*; plus qu'ailleurs, le superflu est nuisible en tactique.

BUT ET PARTIES DE L'ÉDUCATION. — L'*éducation militaire* ne doit pas se borner à former le *physique*, elle doit encore s'appliquer à développer le *moral* du soldat; elle se divise donc en deux parties distinctes presque également importantes.

L'*éducation physique*, embrasse, d'après ce que nous venons de dire, trois objets principaux :

1° Les exercices naturels du corps et de la tenue;

2° Les exercices d'armes, de marche et de mouvements.

3° La représentation des différentes situations où le soldat peut se trouver à la guerre.

L'*éducation morale*, doit en même temps développer

le courage, le dévouement, les mœurs et même les préjugés du soldat.

IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION MORALE. — Cette partie est très importante, mais ordinairement fort négligée quoiqu'elle soit d'une influence suprême sur tous les évènements de la guerre. Des mœurs douces et des formes convenables, non seulement n'empêchent point l'action de la sévérité et de la discipline militaires, mais encore elles ajoutent au courage et à l'énergie individuelle et générale.

L'histoire nous apprend suffisamment que le soldat brutal et féroce est souvent lâche (1) et qu'au moins il ne triomphe que rarement du soldat doux mais discipliné, et habituellement plein de zèle, de dévouement et de bravoure.

§ 8. — *Instruction de l'officier.*

INSTRUCTION PRÉPARATOIRE. — Le savoir de l'officier ne peut se borner comme celui du simple soldat, à l'apprentissage de quelques exercices mécaniques. *L'école de soldat, de peloton et de bataillon, bien que nécessaires, et même indispensables, mais d'application isolée, pour lui ne sont rien*; il est obligé d'avoir une foule de connaissances dont la théorie doit être d'abord étudiée avec soin si l'on veut espérer quelques succès dans la pratique de la guerre : il faut surtout qu'une solide instruction élémentaire, le prédispose à acquérir de nouvelles connaissances à chaque pas qu'il fait.

L'officier et déjà même le sous-officier doivent sa-

(1) Encore mieux pourrions-nous dire que le soldat lâche est toujours brutal et féroce lorsqu'il peut l'être impunément.

voir remplir les fonctions de plus d'un grade, sans parler des grades inférieurs dont la connaissance est obligatoire au supérieur pour qu'il ne joue pas le triste rôle d'un mannequin de parade.

Les passages subits d'un grade à un autre plus élevé et à des fonctions importantes (ce qui arrive très-souvent en guerre) le mettraient au dépourvu à l'instant même où il a le plus besoin des ressources de capacité et de connaissances.

Généralement donc l'officier doit être au moins en état de remplir les fonctions de deux ou trois *grades* immédiatement *supérieurs* à celui qu'il occupe, et, lorsque c'est possible, non seulement dans son arme spéciale, mais encore dans les autres.

COMPLICITÉ DES FONCTIONS ET DE L'ÉTUDE. — La manière dont nous conduisons nos guerres actuelles demande de la part des officiers de toutes armes, la connaissance de tous les progrès de l'art qui y contribue. Nos manœuvres, surtout les détachements fréquents, donnent à tout officier même de grade inférieur, l'occasion de mettre en usage beaucoup de connaissances et une grande intelligence. Les formes du terrain et le choix des positions, tous les accidents et obstacles, tant naturels qu'artificiels, les attaques de la cavalerie, l'emploi de l'artillerie, les moyens de la fortification, les règles d'attaque et de défense en général, viennent encore compliquer les opérations et par conséquent les difficultés de cette étude.

RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION. — L'instruction militaire pour l'officier comprend donc, au premier rang, la connaissance approfondie de *la tactique* de son arme com-

parée à la tactique des autres, puis les notions nécessaires du *dessin*, de la *topographie* et de la *statistique militaire*, de la *théorie des armes* et du *terrain*, de la *fortification*, avec les moyens d'*attaque* et de *défense* de localités, de postes et de retranchements, de l'*administration* et de la *justice militaire*, et enfin, dans des limites plus restreintes, celles aussi de la *grande tactique* et de la *stratégie*.

L'étude de ces diverses parties de la science, lesquelles sont indispensables, doit être précédée de celle de l'*histoire*, de la *géographie*, et des *éléments des mathématiques*, surtout de la *mécanique* et de la *physique*. Il faut encore que les officiers, principalement ceux des états-majors et des troupes légères, apprennent et cultivent les *langues* des troupes dont peut être composée leur armée, et celles des peuples voisins avec lesquels la guerre peut avoir lieu le plus fréquemment (1).

OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS. — Toutes ces connaissances aussi étendues que variées ne sont cependant qu'une introduction à d'autres connaissances plus élevées, que ne peuvent procurer les écoles, mais qui s'acquièrent par l'étude raisonnée de l'*histoire des guerres*, par de continuelles méditations sur la conduite de celles-ci, sur leurs caractères particuliers, sur leurs résultats, les causes des succès et des revers, et enfin par l'*expérience pratique* de la guerre même, que rien ne saurait suppléer.

Ce n'est pas trop d'exiger tout cela des officiers, car

(1) Par exemple l'*officier suisse* a le plus grand intérêt à savoir au moins l'*allemand*, l'*italien* et le *français*, cette langue presque universelle du monde civilisé.

les hommes auxquels sont confiés la vie de leurs concitoyens, l'honneur et le salut de la patrie, ne sauraient jamais présenter trop de garanties ni s'entourer de trop de précautions.

L'officier qu'une forte vocation n'appelle pas à remplir des devoirs aussi sacrés qu'essentiels doit décliner lui-même l'honneur de cette fonction; il ne s'élèvera point au-dessus de la médiocrité : car on ne peut jamais espérer de parvenir aux grands effets que par des services signalés et en marchant la tête haute à l'ennemi.

§ 9. — *L'élément moral et l'esprit militaire.*

DÉFINITION GÉNÉRALE. — *L'élément moral*, c'est-à-dire la vigueur dirigée par l'instruction et réglée par des institutions sages et fortement trempées, font la force principale de toute armée.

Quels que soient le grade et l'emploi qu'un homme remplit dans l'armée, il doit toujours professer la soumission et l'obéissance envers les supérieurs, il doit se montrer juste et sévère, mais bienveillant à l'égard des subordonnés; il doit en résumé apporter le plus grand zèle et le dévouement le plus inaltérable dans l'accomplissement de tous ses devoirs.

Plus le grade d'un militaire est élevé, plus sa responsabilité est grande, plus les yeux de tous sont attachés sur lui, et enfin plus il a de juges. La moindre de ses actions a les conséquences les plus graves : aussi est-elle notée par ses supérieurs, par ses camarades, par ses subordonnés jusqu'au dernier soldat, par sa nation, qui l'apprécie suivant son mérite, et même par l'ennemi,

qui, généralement, estime l'adversaire digne et valeureux autant qu'il méprise l'incapable.

LA RÉPUTATION DES ARMES. — C'est là le grand prestige dont tous les militaires ont besoin de s'entourer. *La réputation des armes* a sa source dans la conscience de sa valeur que tout militaire doit apporter jusque dans ses moindres actions : il faut qu'il soit convaincu de sa supériorité personnelle, de celle du corps et de l'arme dont il fait partie et dont il doit par conséquent soutenir l'honneur. Elle consiste encore dans la confiance illimitée des chefs dans leurs subordonnés, dans la foi de ceux-ci à leurs chefs et à leurs camarades, par le concours desquels tout se fait d'un commun accord. Cette confiance doit être partagée par les autres corps et les autres armes, de manière que l'ennemi même sache qu'il doit la redouter.

C'est cette réputation des armes qui enfante les prodiges de valeur que nous admirons souvent en étudiant l'histoire des guerres. Elle s'acquiert difficilement, et elle s'évanouit promptement. Le tribunal de l'opinion militaire est prompt et sévère; ses décisions sont sans appel et ne donnent presque jamais de réparation.

L'ESPRIT MILITAIRE. — L'esprit qui anime les individus pris individuellement ou collectivement, contribue donc beaucoup plus à la puissance des armées que le nombre des combattants qu'elles renferment. C'est cet esprit qui produit cet élan et cet enthousiasme sublimes par lesquels on se dévoue corps et âme à une obéissance passive, aux privations et aux dégoûts d'une subordination illimitée, à l'humiliation et à l'abnégation entières de l'homme, aux sacrifices, à la douleur, enfin à une

mort précoce, pour la gloire et le salut de tous, pour l'indépendance et pour le bien-être de la patrie.

Cet élan est donné et sans cesse entretenu par les institutions des peuples vraiment libres. C'est le guide le plus sûr de leurs guerriers. Cet *esprit militaire* se soutient encore par des moyens bien inférieurs aux précédents, et cependant très efficaces. C'est l'émulation produite par l'espoir d'arriver à des grades plus élevés dans la carrière des armes, c'est la certitude d'obtenir des récompenses positives pour les actions louables et d'en courir des punitions sévères pour les actions répréhensibles, c'est enfin la conviction qu'il y aura toujours une juste répartition de la privation et de la rémunération. Il trouve ainsi son aliment et son soutien dans la discipline militaire, qui est comme le principe vital des armées.

LA DISCIPLINE MILITAIRE. — Le mot de *discipline* dans toute son acception a une étendue fort large. Il comprend non seulement les règles de la conduite et du service de chacun et de tous ensemble, non seulement les délits et les peines, mais encore toutes les institutions et tous les mobiles de l'organisation jusqu'aux exercices journaliers. Cependant le même terme ne se prend à l'ordinaire que dans deux sens différents l'un de l'autre.

La *discipline militaire*, dans l'acception restreinte, c'est la loi qui exige qu'on subordonne sa volonté à la volonté d'un chef. Elle transforme en un mouvement réfléchi, calculé, enseigné par la pratique au vétéran, cet instinct qui porte le conscript à se serrer dans son rang pour ajouter sa force à celle de son camarade. Cette discipline contient comme complément les règles de con-

duite du soldat dans toutes les circonstances où il peut se trouver, non seulement celles qui prescrivent de bien se comporter à l'égard de ses supérieurs, de ses camarades et de ses concitoyens, mais encore celles qui lui enjoignent de respecter les usages et les personnes dans tous les pays qui pourront servir de théâtre à la guerre. C'est principalement ce dernier point qui est l'un des plus essentiels du droit des gens. Cette discipline est excellente et mérite d'être recommandée autant sous le rapport moral que dans l'intérêt bien entendu des armées mêmes, quoiqu'elle ne soit pas trop dans la nature de la guerre, ni dans celle du soldat en général.

ENNEMIS DE LA DISCIPLINE.— La corruption des mœurs, l'oisiveté et l'impunité, d'où naissent la négligence, les penchants vicieux et en dernier lieu l'insubordination avec l'esprit de révolte, voilà les ennemis constants et les plus redoutables de la discipline.

Prévenir les crimes en tâchant de former les mœurs, de réfréner les habitudes et les penchants vicieux, comme l'ivrognerie, le jeu, la paresse, le mépris scandaleux de la religion, la débauche, l'insouciance, la faiblesse, le manque de délicatesse envers ses égaux, la dureté envers les inférieurs, la bassesse envers les supérieurs, la brutalité et la férocité envers les animaux, voilà les règles principales pour établir et pour maintenir dans toute sa force le respect pour les lois et la discipline militaire.

Les vices que nous venons d'énumérer sont souvent beaucoup plus funestes que les crimes auxquels ils conduisent, parcequ'il est plus difficile de les réprimer, les lois ne sachant pas les classer et conséquemment la répression ne pouvant guère les atteindre.

MOYENS DE MAINTIEN. — C'est avant tout dans les mœurs, dans le caractère et dans le degré de civilisation des nations qu'il faut chercher les moyens d'établir et de maintenir la discipline. L'éducation et les procédés convenables en fournissent de beaucoup plus efficaces que les châtimens, la brutalité et la terreur. Chez les peuples civilisés et libres, les *mobiles* les plus forts et les *garants* les plus sûrs de la discipline sont : la *religion*, la *foi des sermens*, le sentiment de l'*honneur*, l'*amour de la patrie*, le développement de l'*intelligence*, et aussi, dans une certaine mesure, un juste *amour-propre*.

La *justice* véritablement exercée suffira toujours pour conduire les hommes. Aussi bien que les récompenses, les punitions doivent être proportionnées à leur objet.

Les *punitions* trop sévères irritent sans corriger : cependant lorsqu'il faut arrêter des désordres graves, il faut appliquer les moyens répressifs les plus puissants. Excepté ce cas assez rare, il vaut mieux ramener l'égaré par persuasion que tenter de le faire par les peines ; il faut surtout éviter les procédés brutaux et humiliants. Le grand art, c'est de toujours paraître *récompenser avec plaisir*, mais *punir avec peine*, et seulement autant que l'exige la scrupuleuse interprétation de la loi : Ces deux moyens sont les seuls efficaces et doivent toujours aller ensemble.

DISCIPLINE PAR ESPRIT DE CORPS. — Les hommes d'un même corps et de la même arme qu'anime le véritable esprit militaire doivent se créer entre eux et de l'aveu de leurs chefs, des règles de conduite et de point d'honneur, tellement estimables que personne n'ose les enfreindre parceque alors c'est le sentiment de tous qui est

l'accusateur et le juge le plus terrible. La honte et le ridicule peuvent beaucoup et souvent même tout, soit dans la direction vers le bien, soit dans l'entraînement vers le mal. Cette *discipline spontanée* manifeste le véritable esprit militaire d'un corps et c'est sur ce levier qu'il faut peser pour atteindre ce qui ne peut l'être par les lois ; il n'y a point de discipline plus solidement établie et plus religieusement observée ; le corps qui la possède peut être détruit mais jamais mis en déroute.

§ 10. — *Directions militaires pour l'officier supérieur.*

ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES. — Le spectacle de deux armées qui en viennent aux mains est très curieux et très varié. Le nombre, l'espèce et l'énergie des combattants, la nature et l'efficacité des moyens et des forces actives diffèrent presque à chaque moment ; au surplus, les actions ne se passent jamais dans un champ borné et uniforme. Les accidents bizarres et tortueux d'un terrain illimité, les changements continuels et souvent très rapides dans les rapports des forces disponibles avec celles de l'ennemi, et toutes les autres vicissitudes de la guerre active sont autant de difficultés considérables et souvent même des écueils pour l'homme de guerre le plus exercé ; le choix de l'emplacement, la disposition et la mise en action de la manière la plus favorable, non seulement d'une armée mais encore de ses fractions et souvent de quelques hommes même, sont des affaires de haute importance et composent les *attributions* de l'officier supérieur.

LE COUP D'OEIL MILITAIRE. — Le grand art de saisir à

la première inspection d'un certain assemblage de troupes et d'un terrain quelconque tous les avantages et tous les inconvénients qui peuvent en résulter, de les juger presque à la volée, de remédier immédiatement, autant que possible, à ce qu'ils ont de défavorable et de mettre à profit les avantages en pliant toutes les dispositions et toutes les opérations à la bizarrerie des circonstances, soit pour attaquer, soit pour résister, constitue le *coup d'œil militaire*.

Cet art de mettre ainsi tous les éléments d'une armée en harmonie favorable et de les accommoder à toutes les exigences du temps et des lieux est inné chez quelques hommes doués d'un génie supérieur, mais encore a-t-il besoin d'être développé. Les hommes qui jouissent de facultés moyennes peuvent l'acquérir à un degré assez élevé par l'étude attentive et approfondie des formes du terrain et par la connaissance la plus minutieuse du rôle spécial, des manœuvres et de la combinaison de troupes de toutes armes.

RAPPORTS DE LA TOPOGRAPHIE ET DE LA TACTIQUE. —

Tout ce qui a rapport au terrain ressort de la *topographie*; l'organisation préparatoire et les manœuvres d'exécution appartiennent à la *tactique*. Réunies à la *fortification* militaire, ces sciences représentent l'ensemble des opérations actives de guerre; leur conception et leur direction forment le domaine de la *stratégie*.

La *tactique* apprend donc à organiser, à conduire et à mettre en action les différents agents appelés à exécuter les opérations d'une campagne; la direction des détails et de tous les mouvements entrepris jour par

jour dans un but spécial qui reste toutefois subordonné au plan général, se rapporte donc aussi exclusivement à cette science.

La *topographie* ; comme science auxiliaire a pour objet de représenter et de décrire dans tous ses détails la configuration naturelle et accidentelle de tout le pays de guerre ou seulement d'une portion déterminée.

La *fortification* construit et augmente les obstacles opposés à l'ennemi, et détruit ou au moins affaiblit ceux tournés contre son propre parti.

La *stratégie* enfin est l'application de la science appuyée sur le talent et sur le génie d'esquisser les plans de campagne, de fixer les points de départ, d'appui et d'arrivée, de tracer et de diriger l'ensemble des opérations.

Ces données peuvent suffire pour indiquer à quiconque aspire aux fonctions de la guerre, sa place et son rôle. Cependant nous croyons devoir compléter ces attributions de l'officier supérieur en y ajoutant quelques mots sur la formation des troupes, principalement sur leur commandement.

QUALITÉS DE L'OFFICIER SUPÉRIEUR. — Il ne suffit pas que l'officier supérieur connaisse jusqu'aux moindres détails le mécanisme de sa propre troupe, il lui faut le coup d'œil à l'aide duquel il puisse embrasser et diriger le concours de toutes les armes pour un seul but. L'infanterie, la cavalerie, l'artillerie et le génie en campagne, sont dans une correspondance continuelle ; chacune a sa tactique particulière, cependant l'une ne peut exister sans les autres : il est donc nécessaire que l'officier supérieur les connaisse avec étendue et précision.

Les manœuvres de paix et encore plus celles de la guerre active, demandent l'aperçu général et la connaissance particulière du terrain sur lequel on doit manœuvrer ou combattre. Embrasser d'un seul coup d'œil toute l'étendue sur laquelle les hommes vont se mouvoir, telle doit être la faculté d'un chef capable de commander cette troupe.

Voici donc en résumé les qualités principales de l'officier supérieur :

Saisir rapidement l'ensemble du terrain avec tous ses accidents ;

Reconnaitre immédiatement les propriétés des objets particuliers et leur situation respective en ce qu'ils peuvent favoriser l'attaque ou la défense ;

Décider sans hésitation la disposition de la troupe suivant les données du terrain ;

Réaliser avec énergie cette disposition.

DEVOIRS GÉNÉRAUX DU SUPÉRIEUR. — La disposition et la conduite des troupes suivant les circonstances, sont les plus belles mais ne sont pas les seules attributions d'un chef. D'après nos définitions de la tactique, il lui appartient de surveiller et de diriger la formation des troupes pour toutes les circonstances de la guerre. C'est lui qui doit éveiller et soutenir l'esprit de la troupe, qui doit surtout faire contracter aux hommes l'habitude d'agir avec aplomb et avec une certaine indépendance, car la libre action de l'esprit, même au combat, témoigne d'une assez longue et assez rationnelle direction ; elle produit les plus grands résultats.

L'instruction des cadres, surtout celle des jeunes officiers et sous-officiers, puis la surveillance d'une ins-

truction convenable du soldat, doivent être les soins les plus minutieux du chef. C'est à lui de suppléer par des conseils bienveillants et par une activité incessante à ce qui pourrait manquer.

Toutes les divisions et subdivisions, jusqu'aux moindres fractions avec leurs chefs particuliers et les soldats qui les composent doivent ainsi apprendre à se servir de leurs armes et à conformer toutes leurs actions dans la guerre aux circonstances et surtout au terrain. Ces devoirs se continuent sur une plus grande échelle, par tous les grades élevés, jusqu'au chef général de l'armée.

UNITÉ DES COMMANDEMENTS. — Le moyen de satisfaire à tant d'exigences diverses et importantes, c'est l'*unité des commandements*. Les ordres destinés à faire exécuter une résolution ne peuvent émaner que de celui qui en a conçu l'idée ; celui-là seul aussi doit en surveiller l'exécution. Les ordres dans une armée ne peuvent donc partir que d'un seul chef, conséquemment aucun supérieur ne doit faire des dispositions d'après sa propre initiative, il ne le doit pas lors même qu'il croirait agir pour le mieux ; car un chef intermédiaire, ne peut jamais apercevoir tous les détails et l'ensemble, et souvent le chef général voit échouer ses meilleures combinaisons ou bien il manque de forces sur lesquelles il comptait, uniquement par un zèle mal entendu de ce sous-chef. La première règle militaire est donc que tous les ordres adressés à des membres inférieurs doivent émaner du chef du corps.

Par conséquent il faut que le chef général ne s'adresse jamais directement à des parties subalternes de son corps, mais à tous les chefs de corps, lesquels lui sont

immédiatement subordonnés, afin que de cette manière toutes les divisions et subdivisions analogues puissent agir d'un commun accord. Dans les cas exceptionnels et rares où il y a nécessité que le chef supérieur adresse des ordres directs à des inférieurs, il faut prendre soin que tous les chefs intermédiaires en soient immédiatement informés.

QUALITÉS DES ORDRES. — Les *ordres* militaires, soit verbaux, soit écrits, doivent être *précis* et *faciles* à comprendre. Il faut indiquer l'essentiel, mais éviter tous les détails superflus, qui ne servent qu'à éveiller les doutes du faible et le mécontentement de l'intelligent parce qu'on se méfie de sa capacité.

En général, c'est une vérité reconnue que les ordres prolixes n'engendrent que les malentendus, que par conséquent ils font bien plus de mal que de bien. Un style succinct et une manière d'expression déterminée doivent donc être employés par les supérieurs et réclamés par les inférieurs.

LA CONFIANCE MILITAIRE. — La *confiance* dans le chef est l'âme du corps militaire; mais le soldat demande avec raison que tout chef l'acquière par des épreuves de haute valeur; au reste, il y a deux sortes de confiance, l'une qui se fonde sur les qualités de l'esprit, et l'autre sur celles du cœur.

L'unité et la force du commandement, la précision et la clarté des ordres, l'aperçu rapide et la connaissance approfondie du terrain et des formations tactiques, l'exécution convenable et énergique de toutes les opérations requises, et, en définitive, les épreuves du sang-froid et de la bravoure, sont ce que le soldat demande

de son chef. Lorsqu'il y trouve ces qualités, et, en général, il juge très vite et très juste, il a pleine *confiance* en son supérieur sous le rapport *intellectuel*, et celui-ci pourra se fier à lui le jour de bataille comme dans tous les moments les plus décisifs de la guerre.

L'influence journalière et morale du supérieur est de même un grand levier pour l'inférieur. Le militaire de tout grade jouit avec ses frères d'armes des mêmes faveurs et des mêmes revers de la fortune. L'honneur les réunit pour la vie et pour la mort dans la même ambition. Le soldat se voit donc par son état sur le même niveau que son chef; par conséquent il lui demande l'exemple du dévouement et des vertus privées, il lui demande aussi des soins et de l'amour afin de le considérer encore hors du combat comme un ami continuel et dévoué.

L'officier supérieur doit donc veiller continuellement aux besoins de ses subordonnés, il doit prendre soin d'eux jour et nuit, aux marches, aux bivouacs et dans les cantonnements, leur procurer le repos nécessaire et tous les ménagements raisonnables, pourvoir à leur logement, à leur nourriture, à leur habillement, équipement et à leur chaussure. Sa présence et ses exhortations dans les plus mauvaises situations de la guerre, dans les fatigues et les sacrifices inséparables de cet état, et les soins continuels pour la santé et le bien être de ses inférieurs, tels sont les devoirs principaux de celui qui étant le premier par le rang doit être aussi et toujours le premier et le dernier sur place, de celui qui veut commander une troupe, laquelle ayant la véritable *con-*

fiance militaire dans son chef marchera avec lui au travers de tout — à la mort comme à la victoire.

SECTION III. — ORGANISATION ACTIVE DES ARMÉES.

§ 11. — *Composition de l'armée active.*

RÉSUMÉ GÉNÉRAL. — Les données précédentes nous ont fait voir que les armées se composent de parties de différentes espèces constituant différentes armes, dont chacune réunie sous des chefs particuliers se divise et se subdivise en plusieurs corps élémentaires : ces derniers, suivant les ordres supérieurs, peuvent se détacher de la masse et y rentrer à volonté.

L'agrégation conforme des unités tactiques de toutes les armes convenablement combinées, équipées, instruites et commandées constitue l'*organisation active* des armées, dont nous allons examiner les formes, telles qu'elles sont actuellement en usage dans presque toutes les armées de l'Europe.

PRINCIPES DE FORMATION. — Les différents corps de troupes se forment donc dans leur ordre primitif de files accolées les unes aux autres, tantôt de deux, plus souvent de trois hommes chacune. La réunion successive de plusieurs files donne des fractions qui peuvent selon le besoin, se séparer du tout pour être employées sous les ordres de chefs particuliers. Quand elles sont formées de cette manière, surtout à trois rangs, on peut aussi bien doubler que dédoubler l'ordonnance, en augmenter et en réduire la profondeur, quand il entre dans les vues du chef de serrer ou d'étendre la ligne

de bataille ou d'en renforcer certains points, sans changer l'arrangement général des troupes.

COMBINAISON DES UNITÉS TACTIQUES. — Ces fractions de force numérique et de juxta-position successives, sous le nom de *sections*, de *pelotons* et de *compagnies* ou subdivisions étant groupées en un nombre plus ou moins considérable de combattants, soit à pied, soit à cheval, on en a formé les unités de masse ou unités tactiques de chaque arme, c'est-à-dire, le *bataillon* pour l'infanterie, l'*escadron* pour la cavalerie et la *batterie* pour l'artillerie. La combinaison de plusieurs de ces unités de la même arme et même des armes différentes donne enfin les grandes fractions ou les *brigades*⁽¹⁾ et les *divisions* d'armée.

FORMATION DES BRIGADES. — Les *brigades* ordinaires ne contiennent que des troupes d'une seule espèce; elles sont en général composées de quatre à huit bataillons d'infanterie ou escadrons de cavalerie.

L'usage vicieux d'attacher de l'artillerie aux bataillons, est à jamais proscrit, et ce n'est même que par exception que l'on donne aux brigades des batteries accessoires.

Pourtant, on forme souvent des brigades dites hors ligne ou *brigades mixtes*, lesquelles se composent ordinairement de troupes légères de toutes armes, avec un matériel approprié à leur destination, et, elles peuvent rendre des services quelquefois très signalés.

FORMATION DES DIVISIONS. — Les *divisions* d'armée

(1) La formation de régiments d'infanterie semble non seulement n'être pas nécessaire, mais encore tout à fait superflu; la cavalerie, au contraire, suivant son organisation particulière, a cependant besoin d'être formée en régiments.

se composent chacune de deux à trois brigades d'infanterie ou de cavalerie seulement. Ordinairement on ne forme pas des divisions mixtes ; mais, pour atteindre à un degré assez élevé une certaine indépendance d'action, chacune d'elles reçoit en accessoires, savoir : celles d'infanterie au moins deux batteries (1) et une compagnie de sapeurs du génie ; celles de cavalerie deux ou plusieurs batteries servies par des canonniers montés.

COMPOSITION DE CORPS D'ARMÉE. — Les grandes armées, de cinquante mille combattants au moins, et au-dessus, se partagent encore en plusieurs *corps d'armée* dont chacun réunit, dans des proportions variables, un certain nombre de combattants de différentes armes, avec une quantité correspondante de matériel de guerre, c'est-à-dire, de bouches à feu, de munitions et d'équipages de réserve, d'objets de rechange et autres, nécessaires à l'entretien des troupes et à l'exécution d'opérations indépendantes.

Un tel corps d'armée se compose de deux à cinq divisions tant d'infanterie que de cavalerie avec les accessoires convenables. L'infanterie, conformément à la constitution générale des armées, y dominera toujours dans une forte proportion ; l'usage de former des corps d'armée exclusivement composés d'infanterie semble désormais être abandonné, cependant on forme encore quelquefois des corps entiers de cavalerie.

MOTIFS DU MÉCANISME. — Telle est, en général, la manière actuelle de former les armées pour entrer en

(1) En Suisse où ordinairement les divisions sont fortes de quatre brigades et où les batteries ne comptent que quatre pièces il faudra au moins quatre batteries par division.

campagne, c'est-à-dire en guerre active. Ce mécanisme produit l'ordre, la possibilité de maintenir la discipline et la facilité d'adapter toutes les dispositions aux circonstances ; c'est encore lui qui, selon la perfection plus ou moins grande du système adopté, porte à un degré plus ou moins élevé la force, l'agilité et la mobilité individuelles et collectives.

IRRÉGULARITÉS DE COMPOSITION. — Cependant on remarque fréquemment une certaine irrégularité dans la composition des grandes fractions des armées : elle est en général, le résultat du calcul et de la réflexion. Cette irrégularité préméditée peut, en effet, être assez avantageuse, parce qu'elle permet de détacher des corps, des divisions ou des brigades d'un effectif différent, de donner aux officiers supérieurs des commandements plus ou moins importants selon leur portée, sans blesser leur susceptibilité, et parce qu'elle fait que l'ennemi peut éprouver plus de difficulté pour savoir, au juste, quelles et où sont les forces qu'on lui oppose.

CONCLUSION. — Ce que nous venons de dire de l'organisation active des armées ne doit donc être regardé que comme théorie générale. Des difficultés et d'autres causes spéciales peuvent y faire déroger : aussi nous ne la présentons que comme le type ordinaire, propre à guider et à fixer les idées. Les motifs de ces dérogations, comme nous venons de le voir, pourront être tirés de la capacité des officiers supérieurs, de la nature des opérations, souvent de celle du théâtre de la guerre, quelquefois du genre d'ennemis qu'on aura à combattre et, presque toujours, des ressources et des habitudes du propre pays.

§ 42. — *Du matériel des armées.*

DÉFINITION GÉNÉRALE. — Pour entrer en campagne, une armée a besoin d'un assez grand *matériel*. Celui-ci comprend, d'une part, des êtres animés ou des bêtes de charge, de trait et de somme; de l'autre, des matières brutes arrangées pour le service de guerre, telles que les instruments et les machines destinés à la destruction et à la protection des hommes, c'est-à-dire les armes, les objets d'habillement et d'équipement; les munitions et les approvisionnements nécessaires aux besoins de la vie guerrière, et, enfin, le train d'équipages servant à leur transport.

Cet attirail de voitures et d'objets de toute nature réduit singulièrement les propriétés offensives et défensives de toute armée, et c'est avec raison qu'on l'appelle déjà depuis longtemps *les bagages* ou *empêchements*.

Nous ne nous arrêterons pas à examiner la partie animée, ni celle destinée à préparer et à approvisionner la guerre; car, ou elles rentrent dans le cadre de l'administration, où nous trouverons l'occasion d'en parler en traitant des armes et des circonstances spéciales de la guerre. Ici nous ne ferons mention que de ce qui rentre immédiatement dans la tactique, c'est-à-dire des agents destructeurs et préservateurs, proprement dits *armes*.

CLASSIFICATION DES ARMES. — Les agents de guerre destructeurs s'appellent *armes offensives*, et les moyens préservateurs, *armes défensives*; et encore ces deux espèces d'instruments de guerre se divisent en armes portatives et en non portatives.

Les *armes offensives portatives* sont manœuvrées par un seul homme ; elle se partagent en armes de main et en armes de jet, selon que l'on s'en sert de près et sans les abandonner, ou qu'elles sont destinées à lancer au loin des projectiles. La première espèce comprend l'épée, le sabre, la lance, la pique, etc. ; la seconde, les diverses modes de *pistolets* et de *fusils*. Celles-ci deviennent armes de main lorsque l'on se sert de la crosse ou de la *bayonnette*, ce qui est le plus avantageux.

Les *armes offensives non portatives* sont trainées ou portées par des animaux et demandent plusieurs hommes pour les desservir, tels sont : les *canons*, les *mortiers*, les *obusiers* et toutes sortes de *bouches à feu* de gros calibre.

Les *armes défensives* servent à garantir les combattants des coups que l'adversaire leur porte à l'aide des armes offensives. L'expérience en a mis la plupart hors d'usage : on se sert encore du *casque* et de la *cuirasse* pour quelques spécialités d'armes.

Par extension du mot, on donne aussi le nom d'armes défensives à ces masses de terre et de toute autre matière que l'on façonne pour protéger les combattants contre les effets des armes offensives, par exemple les *gabions farcis*, les *blindages*, les *palissades* et même toutes sortes de *retranchements*.

PROPORTIONS DU MATÉRIEL. — Le matériel que les armées modernes sont obligées de trainer après elles est très considérable, à cause de la supériorité qu'exercent actuellement les armes de jet sur les armes de main, surtout les armes de l'artillerie, lesquelles décident souvent presque seules du sort d'une bataille.

La proportion dans laquelle il convient d'attacher à une armée des bouches à feu, des outils et des machines, des équipages de ponts et de train en général, dépend des proportions des forces de l'armée, de la nature du pays et du genre de guerre que l'on se propose de faire.

CONCLUSION. — Nous serons obligés plus tard de revenir à cette matière et d'en parler plus amplement; c'est pourquoi nous nous bornons ici à faire remarquer qu'il faut, par une surveillance rigoureuse, empêcher, et, par une sévérité extrême, réprimer tout abus tendant à ajouter encore des équipages et des bagages superflus au train qui est indispensable.

§ 15. — *Résumé sur l'organisation des armées.*

QUALITÉS D'ORGANISATION. — L'organisation de toute armée, pour être bonne, doit donc être calculée de manière que sur la moindre dépense elle réponde également aux besoins de la paix et à ceux de la guerre et qu'en définitive, elle permette de passer rapidement de l'un à l'autre de ces états. Après avoir esquissé les principes de l'organisation des forces actives d'une nation, nous jetterons un coup d'œil rétrospectif sur les conditions dans lesquelles réside la perfection du système militaire, et nous les résumerons dans les principes suivants :

1° Un mode de *levée* et de *recrutement* analogue à l'esprit du peuple et aux besoins de l'armée.

2° Une *force armée* en rapport avec le pays qui fait la guerre et avec les ressources de l'Etat.

3° Des *réserves* et des *institutions* permettant de soutenir l'armée jusqu'à la dernière extrémité.

4° Des *principes d'organisation* propres à porter les forces de l'armée à son maximum d'intensité.

5° Une *instruction* théorique et pratique correspondant au but proposé, c'est-à-dire, à former dans toutes les armes et dans tous les grades, des troupes exercées aux manœuvres ainsi qu'à toutes les opérations de guerre.

6° Une *discipline* forte mais inséparable de la justice et de la loyauté. Une discipline qui produise le véritable *esprit militaire* d'où naissent au milieu de la milice l'ordre, l'ensemble, la force.

7° Un système d'*avancement* qui procure à tout citoyen le rang qui est dû à son mérite, et qui, par conséquent, produise des chefs auxquels leurs talents, leur expérience et leurs qualités morales assurent la supériorité.

8° Une *organisation active* de l'armée par laquelle la transition du pied de paix à celui de guerre et *vice versa*, ne porte aucune atteinte essentielle ni aux cadres ni aux autres institutions qui sont la base de la formation militaire.

9° Un *matériel* de tout espèce en rapport avec le développement de tous les moyens disponibles et dont les qualités répondent parfaitement au but qu'il doit remplir.

10° Une *fixité* n'excluant aucun progrès éprouvé par le temps et justifié par ses résultats.

OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS. — Un système militaire constitué sur de telles bases ne saurait qu'inspirer à l'armée et à la nation entière ce sentiment de supériorité qui la rendra capable des plus grandes entreprises. Il attestera en même temps le génie de ses créateurs et

la puissance morale et matérielle du gouvernement qui sait l'établir et le maintenir avec le libre concours de la nation.

Nous laisserons maintenant de côté toutes les considérations politiques, géographiques et statistiques bien qu'elles exercent la plus grande influence sur la force numérique, la formation et la valeur des armées, pour descendre immédiatement dans les détails d'organisation.

§ 14. — *Détails de composition.*

CLASSIFICATION GÉNÉRALE. — L'analyse de la composition des armées nous montre les parties suivantes comme constitutives de l'armée :

L'état-major général, comprenant le chef général ou Généralissime, et, immédiatement sous ses ordres, d'autres officiers généraux commandant les corps d'armée, les divisions et les brigades, ou, remplissant des fonctions accessoires et spéciales de haute importance. En temps de guerre on y fait rentrer aussi les fonctionnaires supérieurs de l'administration militaire, directeurs des diverses sections de service qui s'y rattachent, et revêtus de grades militaires proportionnés.

L'administration militaire, instituée pour pourvoir à l'entretien, à tous les besoins matériels de l'armée et remplir toutes les fonctions accessoires qui ne rentrent pas dans les cadres du service immédiat des combattants. Elle comprend : Le commissariat des guerres et l'intendance ; le service de santé ; l'administration de la justice ; l'office de l'assistance spirituelle ; l'institution des guides

et des postes; le train des équipages, et, enfin, la police spéciale de l'armée en campagne.

Le corps spécial d'état-major, composé d'officiers de tous grades et de toutes armes, destinés à seconder immédiatement les fonctionnaires de l'état-major général dans toute l'étendue de leurs attributions, enfin à régler et à surveiller toutes les branches du service de guerre, sans exercer cependant une autorité directe. On y compte aussi les aides-de-camp, les aides-majors, les adjudants et les employés de toute l'administration militaire, revêtus du grade d'officier.

Le corps spécial du génie, composé d'un état-major particulier d'officiers de tous grades; d'un nombre proportionné d'adjoints et d'agents subalternes pour le service de garde, de contrôle, etc.; de troupes formées en cadres analogues à ceux de l'infanterie pour l'exécution des travaux de fortification, d'attaque et de défense de localités, d'établissement, de réparation et de destruction de passages, ponts, etc.; de corps d'ouvriers pour la construction, la réparation et le rechange d'outils, instruments et machines dans les arsenaux; enfin de sapeurs attachés aux compagnies et aux bataillons.

Le corps spécial d'artillerie, formé comme le précédent d'un état-major particulier d'officiers; d'un supplément d'employés; de troupes à pied et à cheval pour le service des bouches à feu, des parcs de munition et de réserve, etc.; de sections d'ouvriers attachés aux arsenaux.

La cavalerie, suivant la constitution physique des chevaux, les qualités et l'armement respectif des hommes, partagée: en *grosse cavalerie*, comme les cuirassiers,

les carabiniers, etc.; en *cavalerie mixte ou moyenne*, presque partout appelée les dragons, et en *cavalerie légère*, comprenant les cheveu-légers, les chasseurs à cheval, les hussards et les lanciers.

L'infanterie, formant la grande masse de toutes les armées, se trouve aussi partagée en deux classes, savoir : *l'infanterie de ligne* et *l'infanterie légère*. Cependant cette dernière distinction n'est presque partout que nominale et souvent même tout-à-fait illusoire.

L'état-major des places et les troupes sédentaires ou celles préposées à l'exécution du service de sûreté intérieure des pays, comme la gendarmerie, les gardes municipales, etc., n'entrent pas dans l'organisation active des armées; néanmoins nous les mentionnons dans cette énumération, mais pour en mettre tout-à-fait de côté l'examen et le détail dans la suite de ce cours.

CONCLUSION. — Cette classification ayant fixé le cadre de nos recherches, nous allons reprendre de ces catégories du personnel des armées, celles qui nous regardent particulièrement, mais dans l'ordre inverse, afin de monter toujours progressivement. Nous les examinerons avec soin; nous indiquerons aux individus leurs places, leurs rôles et leurs fonctions; et aux troupes, nous attribuerons l'organisation tactique, les manœuvres, la capacité, les modes d'action et les destinations diverses.

CHAPITRE DEUXIÈME.

LA TACTIQUE DE L'INFANTERIE.



SECTION I^{re}. — FORMATION DE L'UNITÉ TACTIQUE (BATAILLON).

§ 1. — *Appréciation de l'arme et principes de formation.*

DÉFINITION GÉNÉRALE. — *L'infanterie est l'arme principale sur laquelle les autres s'ordonnent. Elle est apte à tous les terrains et à toutes les circonstances ; elle est facile à recruter et à instruire ; elle est peu coûteuse à équiper et à entretenir, et enfin elle est également propre à résister de pied ferme et à attaquer avec vigueur. Elle seule sait dans beaucoup d'occasions suppléer à l'infériorité et même à l'absence des autres armes dont elle se distingue par une plus grande sûreté et régularité de mouvements et d'action. Lorsqu'elle est bien orga-*

nisée et convenablement dirigée, elle forme donc le premier et le plus essentiel instrument de victoire, le véritable corps de bataille et l'élément prépondérant des armées.

Cependant c'est une particularité de l'infanterie que ses armes à feu manquent d'une portée lointaine et ses mouvements d'une grande vitesse. Par conséquent elle trouve dans la cavalerie et surtout dans l'artillerie non seulement de très puissants appuis, mais encore ses suppléments naturels. Sans l'assistance de ces armes, l'infanterie pourrait souvent être fortement compromise et en général elle ne saurait profiter qu'à demi de ses succès.

FORMATION POUR LE COMBAT. — Suivant sa nature et les propriétés de ses armes, elle a deux manières principales de combattre : à *distance*, avec les projectiles lancés par ses armes à feu ; *corps à corps* dans la lutte, à l'arme blanche.

Pour chacun de ces deux modes de combat, elle peut adopter deux manières différentes de formation, dont l'une, l'*ordre serré*, subdivisé en *ordre mince* et en *ordre profond*, est destinée à la faire agir collectivement ; l'autre, l'*ordre en débandade*, la fait combattre plus individuellement.

CLASSIFICATION DE L'INFANTERIE. — Pour lui faire remplir deux destinations aussi différentes, la tactique demande deux espèces d'infanterie, savoir : l'*infanterie de ligne* et l'*infanterie légère*.

L'*infanterie de ligne*, appelée *grenadiers*, *fusiliers* et *mousquetaires*, sans que ces dénominations désignent des différences essentielles, est destinée à agir de pré-

férence en ordre serré, à aborder ou à attendre l'ennemi en masse compacte, rendre tranquillement ses feux, soutenir avec persévérance ceux de l'adversaire, et aller résolument en avant pour amener la décision finale. En définitive elle doit posséder une grande habileté pour exécuter avec rapidité et régularité les mouvements collectifs.

L'infanterie légère, nommée *chasseurs, voltigeurs et carabiniers*, au contraire, demande une certaine indépendance individuelle du soldat. Elle est surtout destinée à combattre en débandade ou tout au plus en petites fractions. Une grande habileté pour le tir, le coup d'œil pour reconnaître le terrain et pour profiter de ses avantages, la persévérance et la promptitude pour le combat à feu, sont les qualités nécessaires de l'infanterie légère.

Ces deux espèces d'infanterie se distinguent ordinairement par un habillement, équipement, armement et une formation différente. Nous verrons cependant que la classification précédente est presque fictive, en ce que toute infanterie qui veut atteindre son but doit être formée de manière à se prêter à tous les modes de combat.

§ 2. — *Habillement et équipement du fantassin.*

QUALITÉS INDIVIDUELLES. — Le fantassin doit être lesté, adroit, d'une forte santé et d'une constitution robuste. Se prêtant à toutes les formations et à toutes les circonstances, il combat partout et à toute heure soit du jour, soit de la nuit : il est donc guerrier de toutes les saisons, de tous les climats, de tous les temps et de tous les lieux.

Pour tant de destinations il est assez difficile de lui

donner un habillement, un équipement, et un armement adaptés à toutes les éventualités de son service.

HABILLEMENT DE L'INFANTERIE. — L'habillement du fantassin doit être *simple, commode et utile*; sa chaussure solide et bien assujettie; sa coiffure légère, pourtant de nature à garantir la tête de la pluie et du soleil, aussi bien que du sabre de la cavalerie. En définitive, tous les vêtements du soldat doivent bien le couvrir, s'accommoder à tout temps; leur forme ne doit être calculée que dans l'intérêt unique de la santé et de la commodité.

Le *casque* en cuir à rebords larges et garni d'une forte carcasse en fil de fer et le *bonnet de police*, des *pantalons larges*, des *souliers* forts et à lacer ou à guêtres, une bonne *veste*, une *tunique* légère (à double rang de boutons) pour la tenue; une grosse *capote* pour le bivouac, la nuit et l'hiver; le tout en couleurs pas trop visibles, nous semblent constituer un habillement qui puisse suffire à toutes les prétentions raisonnables.

EQUIPEMENT DU FANTASSIN. — Une *giberne*, assez grande pour contenir un bon nombre de cartouches, convenablement construite pour les garantir de l'influence du temps, et attachée, de sorte qu'on puisse la manier, à une forte mais souple *ceinture*, qui en même temps porte les fourreaux du sabre et de la bayonnette, puis le *sac à courroies* arrangées de manière à ne point gêner ni la respiration, ni les mouvements, le tout en *cuir noir* pour ne pas former une cible à tir de la poitrine du fantassin; tels semblent les objets requis pour constituer un équipement très convenable.

HABILLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE L'OFFICIER. — Tout

ce que nous venons de dire concernant la simplicité et la commodité s'applique aussi à l'habillement et à l'équipement de l'officier.

Les habits, sauf une certaine élégance de confection, ne doivent en rien différer de ceux du soldat. Les distinctions de grade doivent être faciles à saisir, mais ne point être de nature à faire un point de mire de l'officier lorsqu'il est en ligne.

L'épaulette, actuellement en usage dans presque toutes les armées du monde civilisé, semble un ornement très conforme du soldat distingué.

L'écharpe, excessivement salissante et, à cause de sa courte durée, assez dispendieuse, peut être maintenue là où une longue habitude en a fait un insigne national; mais elle ne présente pas assez d'avantages pour être nouvellement introduite là où on ne la connaît pas et pour remplacer l'épaulette comme insigne du grade, ou le brassard et le hausse-col comme insignes de service (1).

§ 3. — Armement de l'infanterie.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. — L'infanterie, sauf la coiffure, ne porte point d'armes défensives; nous n'avons donc à nous occuper que d'armes offensives portatives, divisées en armes de jet ou armes à feu, savoir: le fusil, dans ses diverses nuances, et des armes de main ou armes blanches, telles que le sabre et la bayonnette.

(1) En Prusse, où l'épaulette distingue les grades d'officiers, et même en Autriche, où la distinction des grades se marque au col de la tunique, l'écharpe ne tient lieu que du hausse-col et ne se met que pour le service et en grande tenue.

LE FUSIL ET LA CARABINE. — Le *fusil*, surtout la *carabine à percussion*, présente la plus grande sûreté du tir jointe à la plus grande facilité de la charge, par l'usage de la cartouche.

Le *fusil* ordinaire chargé de balles de $\frac{2}{3}$ à 1 once de poids et $\frac{1}{3}$ à $\frac{1}{2}$ de ce poids pour la quantité de poudre a sa portée la plus efficace à une distance de 200 à 300 pas. Lorsqu'on donne au fusil une élévation considérable en ayant augmenté la quantité de poudre pour la charge, l'on peut lancer de petits projectiles jusqu'à une distance de 1000 à 1200 pas ; mais la sûreté du tir devient presque nulle.

La *carabine* n'a pas une aussi grande portée que celle du fusil mentionnée en dernier lieu ; mais à une distance de 400 à 600 pas ses effets sont beaucoup plus sûrs et dans la main d'un tireur habile souvent presque prodigieux.

VITESSE ET QUALITÉS DU TIR. — La construction actuelle du fusil et l'application de la cartouche permettent de tirer de deux jusqu'à cinq coups par minute ; mais lorsqu'on tire aussi vite, la probabilité d'atteindre s'amoindrit parcequ'on néglige l'ajustement, et, après quelques coups d'une masse serrée, la fumée, l'exaltation, la fatigue rendent presque impossible de viser ; il suffit donc comme moyenne de tirer à peu près trois coups par deux minutes.

La *carabine* ne permet pas de charger aussi vite, mais, lorsque celui qui s'en sert est posté isolément et abrité il peut tirer presque aussi vite et, en tout cas, beaucoup plus efficacement.

Le fusil est donc l'*arme ordinaire* de l'infanterie de

ligne qui produit les plus grands effets par la quantité de ses feux. La carabine est l'*arme spéciale* des troupes destinées à agir individuellement dans le combat en débandade.

LA BAYONNETTE AU FUSIL. — Jointe au fusil, la *bayonnette* est un terrible instrument pour la lutte corps à corps; elle remplace l'ancienne pique, elle sert aussi bien pour le combat en ordre serré que pour la lutte individuelle soit contre de l'infanterie, soit contre de la cavalerie.

Seulement, pour donner à cette arme toute son efficacité, il faut que celui qui la porte soit dressé soigneusement à la manier efficacement dans toutes les circonstances qui pourraient se présenter. C'est alors elle qui donne au fantassin cet aplomb et cette confiance dans son arme, qui lui fait abandonner l'usage vicieux de se servir de la crosse et le rend formidable et presque invincible aux autres armes. Surtout la bayonnette longue et à forte lame tranchante, comme dans quelques armées on l'attache à la courte carabine, présente une arme excessivement redoutable.

L'ARME COURTE. — Le *sabre* n'est en général qu'un superflu et même un embarras pour le fantassin, dont il réduit plutôt qu'il n'augmente les facultés offensives et défensives.

Cependant un *court et fort glaive droit*, (1) arrangé sur le dos en forme de scie, peut être très utile au bivouac et dans diverses autres circonstances de la guerre, où jusqu'à un certain point il pourrait remplacer la *serpe* et la *hache*; aussi semblerait-il avantageux d'en armer l'infanterie à la place du sabre.

(1) Comme le portent les sapeurs du génie.

RÉSUMÉ SUR L'ARMEMENT. — Ajoutons qu'un *sabre* assez long et assez fort, porté soit en ceinture, soit en bandoulière, doit former la seule arme de l'officier et nous avons passé en revue tout l'armement du fantassin.

Pour toute la spécialité le fusil à bayonnette, à la fois arme de jet et arme de main la plus efficace, suffit sous certaines conditions à toutes les exigences du combat et est aussi la seule arme qui convient à l'infanterie.

§ 4. — *L'éducation du fantassin (école de soldat et de peloton).*

DONNÉES GÉNÉRALES. — Suivant nos données générales, l'éducation du fantassin doit avoir pour objets deux points de vue différents, c'est-à-dire se proposer pour but le développement des qualités *morales* autant que celui des qualités *physiques* du soldat.

L'ÉDUCATION MORALE. — La *discipline* est ce qu'il doit connaître avant tout. Il faut le former à cette loi d'abnégation personnelle, qui produit la *subordination*. Pour éveiller le goût de son état, il faut lui donner la plus haute idée de sa propre force, de l'importance et de la supériorité individuelle et collective de son corps et de son arme sur toutes les autres, comme sur tout ennemi qu'il serait appelé à combattre. Par conséquent, il faut lui inspirer cette *confiance* illimitée dans ses camarades et dans ses supérieurs, qui engendre et soutient l'*esprit militaire*.

Ces qualités lui sont indispensables car il doit attaquer avec impétuosité et résister avec un calme réfléchi; supporter la faim et la soif aussi bien que la chaleur et le froid, les veilles et les marches forcées autant que l'oi-

sivété ; braver la fusillade et la mitraille, affronter avec vivacité les assauts de l'infanterie et avec sang-froid les charges de la cavalerie.

Pour remplir dignement sa mission il lui faut donc la réunion de l'ardeur et de la tenacité, enfin un développement proportionnel de toutes ses facultés, ce qu'un traitement convenable prépare en temps de paix pour l'achever par la guerre.

LA GYMNASTIQUE ET L'ESCRIME. — *L'éducation physique* du soldat comprend d'abord tous les exercices qui développent les facultés de son corps et le préparent à manier ses armes.

La *gymnastique*, qui le dégourdit, qui lui apprend à franchir et à vaincre tous les obstacles, tant naturels qu'artificiels qui s'opposent à lui sur le terrain, doit lui donner la souplesse nécessaire pour faire son état.

L'escrime à la bayonnette doit commencer dès que l'on met le fusil à la main du soldat, car il reçoit par là la confiance dans l'arme dont il sait se servir, et une grande facilité pour le maniement d'armes en général.

Ces deux exercices fournissent les meilleurs moyens pour développer l'agilité, la vigueur, enfin toutes les forces corporelles du soldat. Ils lui donnent encore une forte trempe morale pour tous les modes de combat. Ils doivent précéder le maniement d'armes proprement dit parce que l'exercice de cette théorie purement mécanique sera d'autant facilitée au soldat rompu à ces exercices de corps.

Par conséquent on ne saurait trop les recommander non seulement à tous les gouvernements et à tous les chefs militaires, mais aux soldats eux-mêmes, comme

partie intégrante et très importante de l'éducation d'un bon fantassin.

EXAMEN CRITIQUE DES EXERCICES. — L'examen raisonné des exercices nécessaires en rapport aux propriétés militaires de l'infanterie nous apprend que l'éducation tactique doit se proposer :

1° De donner au fantassin l'attitude militaire, de le former aux mouvements du corps et de lui enseigner le maniement des armes.

2° De le former au pas, aux évolutions et aux marches militaires.

3° De lui donner une juste idée de toutes les situations dans lesquelles il peut se trouver et lui apprendre à exécuter toutes les manœuvres de guerre.

PRINCIPES D'INSTRUCTION. — Toute instruction repose sur la simplicité des principes d'après lesquels on procède ; elle atteint son but en progressant du simple au composé ; ici, de l'individu à la masse.

Par conséquent on pose les bases d'une bonne instruction tout en gagnant beaucoup de temps et en s'épargnant beaucoup de peines, lorsqu'on s'occupe d'abord d'un seul homme auquel l'instructeur, tout en évitant de le décourager et de trop le fatiguer explique et montre d'abord, puis fait exécuter et répéter les mêmes mouvements jusqu'à ce que tous soient exécutés avec une certaine perfection.

Arrivé à ce point, on place quelques hommes sous un seul instructeur, sur la même ligne et l'on répète les mêmes exercices.

LE PAS MILITAIRE. — Les premiers soins dans cet enseignement élémentaire, ayant été de donner au soldat

ce qu'on appelle la position et de lui apprendre les mouvements du corps, on lui fait décomposer le *pas* afin de le préparer aux mouvements collectifs.

Plusieurs hommes accolés, c'est-à-dire rangés militairement d'une manière quelconque sont encadrés dans une ordonnance dont ni les proportions, ni la symétrie ne doivent être altérées en rien par les mouvements et la marche ; il faut donc que tous les hommes fassent toujours des pas égaux tant en longueur qu'en vitesse : c'est pourquoi il faut substituer au pas naturel de chacun un pas factice mais égal pour tous.

CLASSIFICATION DES PAS. — Le pas militaire dont il s'agit doit être à la fois cadencé et emboîté. Servant à la marche directe comme à celle oblique, il se distingue en *pas ordinaire*, en *pas accéléré* et en *pas de course*.

Le *pas ordinaire* doit être d'une longueur et d'une vitesse naturelles. Il n'a d'utilité réelle que pour préparer le soldat à bien exécuter les autres dont la vitesse est presque double. Toutefois nous remarquons que le pas ordinaire, d'une longueur de deux à deux pieds et demi dont on peut faire nonante à cent par minute, permet dans des circonstances ordinaires de gagner assez de terrain. Il faut donc l'employer lorsqu'on doit parcourir des distances considérables sans trop fatiguer les troupes, et ce sera alors le *pas de route*.

Le *pas accéléré* et le *pas de course* portent l'explication dans leurs noms ; il faut les employer lorsqu'il s'agit de se soustraire rapidement aux effets des armes de l'ennemi ou lorsqu'il faut aborder celui-ci avec impétuosité.

Le *pas oblique* est institué pour marcher dans une

direction diagonale, sans cesser de faire face à l'ennemi. Cependant ce pas étant d'une exécution lente et difficile, ne peut être employé que dans certains détails de mouvements de courte durée, et dans quelques armées il est tout à fait délaissé.

Lorsqu'il s'agit d'une *marche diagonale* un peu prolongée, au lieu du pas oblique individuel, il vaut mieux donner à toute la ligne l'inclinaison voulue, puis se porter en avant dans la nouvelle direction.

LE MANIEMENT DES ARMES. — Le nécessaire pour le soldat, c'est ce qu'il est appelé à *exécuter au combat*. Il faut donc écarter du maniement d'armes tous les mouvements superflus, tous les temps inutiles et dans le progrès de cet enseignement s'attacher d'abord à la régularité avant de songer à la promptitude.

Les *tours de force* et d'adresse dans le maniement du fusil, ne sont bons qu'à l'amusement. Ils peuvent être tolérés, mais ne jamais être faits un objet d'instruction.

Il s'agit donc de n'apprendre au soldat qu'à *porter* et à *reposer* l'arme, à la *charger*, bien et vite, à *tirer* juste, à *mettre*, à *remettre* et à *croiser la bayonnette* : tout le reste c'est du superflu.

SUPPLÉMENT D'INSTRUCTION. — Supposons que dans cette instruction on ait apporté tous les soins et toute l'intelligence possibles, et que, en même temps, les jeunes soldats aient été instruits sur les autres parties de leurs fonctions, concernant l'entretien de leur équipement et armement et sur tout ce que prescrivent les règlements de service, et nous trouverons que l'éducation personnelle (l'école) du soldat est arrivée à un point

où il faut commencer à lui apprendre à agir collectivement.

FORMATION DE FRACTIONS. — Lorsqu'on est arrivé à ce point où l'éducation personnelle du soldat est terminée, et que les petites lignes dans lesquelles on l'a rangé commencent à se former, on place derrière elles le même nombre d'hommes en deuxième, s'il y a lieu aussi en troisième rang, et l'on continue les exercices mentionnés. Nous savons que de cette manière, par la juxtaposition de quelques files, on forme la première fraction distincte surnommée la *section*, puis par la réunion successive de sections, le *peloton*, la *compagnie* (division), et enfin le *bataillon*.

UNIFORMITÉ D'INSTRUCTION. — Tout soldat, au lieu de combattre isolément étant destiné à faire partie d'un certain tout dont les éléments doivent agir avec ensemble et énergie, les hommes composant ce tout doivent par conséquent être formés à la même école, pourvus du même degré d'instruction, animés du même sentiment et du même esprit, et dirigés par la même volonté.

TACTIQUE ÉLÉMENTAIRE DE L'INFANTERIE. — Ce tout, cette unité tactique enfin, dans l'infanterie, c'est le *bataillon* et l'art de former un bataillon dans son tout et dans ses parties d'après des règles fixes, constitue la *Tactique élémentaire de l'infanterie*.

§ 5. — Formation du bataillon.

COMPOSITION PRIMITIVE. — L'effectif de la force numérique, c'est-à-dire le nombre de combattants qui entrent dans un bataillon, aussi bien que le nombre et la

composition des fractions dans lesquelles il se subdivise, doivent dans une et même armée être fixés d'une manière invariable par le règlement respectif.

L'effectif l'est aussi partout dans la proportion de 600 à 1000, jusqu'à 1200 hommes par bataillon; partant de la maxime connue que l'unité tactique doit réunir un certain maximum de force, de manière que le commandant puisse encore faire entendre ses commandements et surveiller personnellement leur exécution.

FORMATION EN LIGNE. — Presque toutes les armées européennes forment leurs bataillons en ligne mince sur trois rangs. Seulement pour quelques circonstances ou lorsque l'effectif de bataillon se trouve réduit d'une manière trop sensible, on se contente de la formation sur deux rangs.

Les Anglais et les Suisses ne prenant conseil que des effets des armes à feu et de l'effectif respectivement faible de leurs armées, ont fixé à deux rangs l'ordonnance de toute leur infanterie, afin d'étendre davantage leurs lignes de bataille. Nous regarderions cependant comme une preuve de haute prudence que les rédacteurs des règlements n'admissent ce mode de formation que comme une exception.

DIVISIONS ET SUBDIVISIONS. — Le bataillon formé d'après la manière connue, se subdivise en *divisions*, *compagnies*, *pelotons* et *sections* qui entre elles sont d'égale force et dont le nombre est invariable pour le bataillon de la même armée.

Le nombre de compagnies constituant un bataillon varie suivant l'usage des diverses armées entre quatre

et huit. Dans plusieurs armées (1), la réunion de deux compagnies collatérales s'appelle la division; en Suisse on donne ce surnom à la compagnie. Celle-ci est formée de deux pelotons qui, suivant leur force numérique se subdivisent en sections de quatre à six files chacune (2). Les Suisses et plusieurs autres puissances (3) divisent leurs compagnies toujours en quatre sections de force égale.

Le nombre de huit compagnies de cent hommes chacune formant ainsi un bataillon de huit cents combattants, semble être préférable. Cependant l'essentiel pour la symétrie de l'ordonnance dans toutes les transformations et pour l'exécution des manœuvres, c'est seulement que le nombre des divisions, et subdivisions soit toujours *pair*, que les fractions analogues soient de *force égale*, et que leur nombre soit compris entre les chiffres de 4 *au moins* et de 24 *au plus*.

CONCLUSION. — Nous reviendrons plus tard sur les avantages, les inconvénients et les exigences de tous ces modes de formation; ici nous nous contentons d'observer que c'est cette disposition qui permet d'accommoder l'ordonnance à tous les accidents du terrain et en général à toutes les éventualités de la guerre, parce que c'est elle qui prépare la possibilité de former nos troupes de plusieurs manières déduites de leurs propriétés défensives et offensives, rapportées aux circonstances.

(1) Comme par exemple en France, en Autriche, en Prusse, etc.

(2) Comme cela se fait en Prusse, en Bavière, etc.

(3) L'Autriche, etc.

§ 6. — *De l'ordonnance et des transformations.*

CARACTÉRISTIQUE D'ACTION. — L'action à distance par les *feux* et l'action corps à corps par le *choc*, c'est-à-dire, la charge (l'assaut) à la bayonnette, sont les deux modes tactiques d'employer efficacement l'infanterie. Cette arme offensive et défensive tout ensemble doit les exécuter presque en tout temps, sur presque tous les terrains et presque dans toute formation.

CONSÉQUENCES NATURELLES. — L'expérience et le raisonnement déduisent de là la nécessité :

1° De former tous les éléments de force de l'infanterie pour le double emploi du feu et du choc ;

2° De produire pour tous les cas l'unité d'action qui procure seul le maximum d'effet ;

3° De soustraire autant que possible l'infanterie aux effets destructeurs des autres armes ;

4° Partant d'adopter de telles combinaisons ou formations de troupes, qu'elles puissent satisfaire à toutes les circonstances. De ces formations nous en connaissons deux principales savoir la formation en *ordre serré* et celle en *débandade*. La première admet encore l'*ordre mince* et l'*ordre profond*.

L'ORDRE MINCE. — L'ordre mince soit à deux ou à trois rangs procure le plus grand développement à l'action du feu et, par son peu de profondeur, donne en même temps le moins de prise possible au feu de l'ennemi. Elle se prête aussi, jusqu'à un certain degré à donner et à recevoir le choc. Elle est la plus propre à rallier et à mettre les troupes en ordre de bataille; en définitive c'est celle qui permet de faire passer facilement à toute

autre formation. Cette formation surnommée *l'ordre en bataille*, peut donc être considérée comme l'attitude naturelle et ordinaire de toute troupe pour entrer en action.

INCONVÉNIENTS DE L'ORDONNANCE. — Toutefois elle présente deux graves inconvénients, elle n'a pas assez de consistance ni pour exécuter, ni pour repousser les attaques; elle ne garantit ni les flancs, ni les derrières de la troupe et au surplus tous les mouvements en bataille sont difficiles à exécuter et même dangereux à cause du désordre qui provient nécessairement de la faible consistance de la ligne en rapport avec son étendue et avec les obstacles que présente le terrain.

FORMATIONS COROLLAIRES. — Malgré tous ces inconvénients, l'ordre en bataille étant accepté comme ordonnance primitive ou fondamentale de l'infanterie pour le ralliement des troupes, pour l'exécution des feux et quelquefois même pour la charge à la bayonnette, non seulement il faut pouvoir mettre en mouvement les troupes rangées de cette manière, mais encore il est nécessaire, de recourir à une seconde formation dite *l'ordre profond* ou en *colonne*, pour la marche et le choc en masse; à une troisième (dérivant de la seconde) surnommée *l'ordre en carré*, contre la cavalerie; et enfin à une quatrième appelée *formation en tirailleurs*, pour les différents modes de combat en débandade.

A part cette considération, que l'usage de ces trois dernières formations, suivant la manière actuelle de faire la guerre, est plus commun que celui de la première, il reste néanmoins posé en principe que celles-là ne représentent en quelque sorte que des déroga-

à l'ordre en bataille ; celui-ci reste en tout cas l'ordonnance fondamentale, la base et la ligne de départ de toutes les autres, le commencement et la fin des évolutions et des manœuvres.

§ 7. — *Des évolutions et des manœuvres.*

DÉFINITION GÉNÉRALE. — Comme les troupes ont plusieurs manières d'être et de se former, on appelle *évolutions* les mouvements appliqués aux unités de force, convenablement divisées et subdivisées pour opérer des transformations, dont le but commun est de faire passer avec régularité et promptitude de l'une à l'autre des formations nécessaires pour pouvoir conduire les troupes avec ensemble et précision vers un objet déterminé, par des mouvements corollaires, autrement dit par des *manœuvres*.

L'établissement et l'application des évolutions et des manœuvres constitue la partie la plus essentielle de la tactique de toute arme.

CORRÉLATION DES FEUX ET DES MANŒUVRES. — L'expérience enseigne que les évolutions et les manœuvres préparent la victoire, et que les feux, joints à la charge à la bayonnette, la procurent. Si on les réunit tous à la fois, en les portant à la plus grande perfection possible et en les employant, tant individuellement que collectivement, au moment et dans les circonstances précises, on marche sûrement au succès. Nous allons d'abord indiquer les conditions auxquelles doivent satisfaire les manœuvres pour atteindre leur but.

DANGERS DES MANŒUVRES. — Toute troupe qui manœuvre devant l'ennemi est dans un état de crise. Sur-

tout l'infanterie. En manœuvrant, elle reçoit des coups auxquels elle ne peut ni répondre, ni se soustraire, sans manquer le but de sa manœuvre, et ces coups sont d'autant plus meurtriers, qu'elle s'y présente ordinairement en ordre profond, c'est-à-dire en colonne, et d'autant plus dangereux, que, surtout lorsqu'elle est menacée par la cavalerie, le flottement de son ordonnance, suite inévitable du mouvement, l'expose davantage à recevoir les charges destructives de celle-ci sans pouvoir opposer une résistance analogue.

CONSIDÉRATIONS PRINCIPALES. — Les considérations qui doivent entrer en première ligne dans la solution de toute question relative aux manœuvres de l'infanterie se résument donc ainsi : il faut en manœuvrant :

Occuper le plus petit espace possible, sans perdre néanmoins la faculté d'agir ;

Suivre le plus court chemin ou, plus exactement, arriver dans le moins de temps possible, parceque, en tactique, la ligne droite n'est que rarement la direction qu'il faut prendre ;

Etre habile à saisir les moindres accidents du terrain pour s'en faire un abri contre les effets des armes ennemies, surtout de l'artillerie ;

Etre toujours prêt à recevoir l'ennemi, surtout la cavalerie ;

Et enfin pouvoir subitement et régulièrement passer à toute autre formation.

APPRÉCIATION DE L'ORDONNANCE. — Quelle que soit donc l'ordonnance d'une troupe il faut que celle-ci puisse toujours se mouvoir avec *sûreté, célérité, facilité* et *précision* dans toutes les directions, sur des espaces

limités et sur la plupart des terrains ; cependant les différentes formations ne s'y prêtent pas également.

Plus le front vient à s'étendre, plus l'ordonnance devient faible et flottante, plus la force et la mobilité s'amoindrissent et plus les difficultés s'accroîtront ; car avec un plus grand front il y aura plus de chances de rencontrer quelques-uns des obstacles dont la surface du sol est couverte partout, sans toutefois présenter des abris suffisants.

Plus la profondeur augmente, plus funestes sont les effets des armes destructives, plus la masse perd l'agilité et la mobilité nécessaires pour produire dans tous les sens la force indispensable d'impulsion.

La tactique marque donc certaines limites qu'il ne faut pas dépasser, si l'on veut pouvoir agir dans les conditions requises, sur toute espèce de terrain et contre toute opposition.

QUALITÉS DES MANŒUVRES. — Quant aux qualités intrinsèques, les évolutions et les manœuvres doivent être *simples, rapides, faciles* à commander, faciles à comprendre, faciles à exécuter.

La différence signalée qui existe entre les champs de bataille et les champs d'exercice fait rejeter toutes les manœuvres de parade, toutes les théories d'une application compliquée, difficile et souvent même fort dangereuse devant l'ennemi. Dans ses spéculations, le tacticien doit donc en appeler sans cesse aux lois de la géométrie et de la mécanique ; mais, pour que son travail ne soit point frappé de nullité, il lui faut toujours faire la part des faiblesses humaines et de la réalité.

Beaucoup de ces jeux oisifs, beaucoup d'innovations

ne sont que des causes pernicieuses de fatigue, de confusion et de déroute; aussi doivent-ils être abolis et même rigoureusement interdits.

Des réglemens précis doivent fixer les modes d'instruction, l'espèce d'évolutions et manœuvres d'une manière invariable et uniforme pour chaque espèce d'armes. Ces réglemens réduits au *strict nécessaire*, en tenant compte de l'expérience, doivent marcher droit au but, c'est-à-dire à la plus grande *simplicité, facilité* et *rapidité* des évolutions et des manœuvres jointes à leur plus grande *conformité* et *certitude d'exécution*.

FORMATION DES TROUPES. — Le choix une fois arrêté et il l'est actuellement au point que les évolutions et les manœuvres des diverses armées de l'Europe ne présentent plus que des différences très légères d'exécution; jusqu'à ce que quelque innovation vienne changer la nature ou la forme de nos armes, il ne s'agit plus que de former les troupes. Cette tâche réclame des soins minutieux et journaliers.

L'*ensemble* et la *régularité* s'obtiennent en assez peu de temps, mais il faut y *affermir* les troupes; et c'est à quoi l'on ne parvient que par de continuelles et fastidieuses répétitions, d'autant plus nécessaires qu'une foule de causes de désordre, qu'on ne trouve point à l'exercice, se rencontrent dans l'action, et, en conséquence, que l'on ne saurait trop se prémunir contre leurs effets désastreux.

INSUFFISANCE DES EXERCICES. — Les *répétitions* que l'on fait aux champs d'exercices, lorsque le bataillon est déjà tout formé, *ne suffisent pas* pour achever l'instruction du soldat, et encore moins celle de l'officier.

Manœuvrer toujours sur un terrain donné, uniforme et connu, gâte souvent plus qu'il ne sert : au lieu de s'en tenir au champ d'exercices, qui ne convient guère qu'aux recrues, il faut manœuvrer sur plusieurs terrains différents et sur toutes sortes de combinaisons.

Allant tantôt dans une direction, tantôt dans une autre, il faut faire des marches d'une certaine durée, occuper des positions, choisir des postes, se disperser en tirailleurs, franchir des fossés, traverser des cours d'eau, gravir des terrains difficiles, etc ; quelquefois les troupes partagées en deux corps opposés simuleraient entre elles de petites actions. Ces sortes d'excursions seront d'excellentes leçons pour tout le corps et particulièrement pour les officiers, dont les connaissances théoriques finiraient par se perdre sans ces applications fréquentes et variées.

INSTRUCTION DES OFFICIERS. — On doit montrer spécialement aux officiers comment on fait les dispositions pour placer et conduire les troupes, soit pour l'attaque, soit pour la défense, pour surprendre, enlever ou attaquer un poste, pour emporter ou pour défendre un village ; comment on crénelle des murs ou des maisons ; comment et dans quels cas on fait des abattis, etc. On leur apprendra à se former une juste idée du pays sous différents aspects ; comment il faut s'accoutumer à le voir ainsi, afin de le bien connaître ; comment on juge des distances, de la force des troupes que l'on aperçoit, de leurs dispositions, de leurs manœuvres, etc. ; on leur découvrira par quelles illusions l'art ou le terrain font paraître des troupes plus ou moins nombreuses, et

en leur fortifiant l'œil contre ces illusions, on leur enseignera à les employer contre l'ennemi.

RAPPORTS TOPOGRAPHIQUES ET MILITAIRES. — Comme supplément d'instruction, il faut obliger les officiers à à faire des notes topographiques et militaires sur les terrains où la troupe se sera exercée.

Au retour de ces petites excursions d'un ou de plusieurs jours, ils devront remettre des rapports exacts et rédigés avec soin sur tout ce qu'on aura fait; ils pourront y joindre des remarques critiques sur les fautes commises et sur la manière de les éviter ou de les corriger, etc.

Cette méthode sera excellente pour perfectionner les connaissances acquises par l'étude et par les exercices; pour développer et fixer enfin le *jugement* et le *coup d'œil militaire*, si indispensables à la guerre

CONCLUSION. — Telle nous paraît être la marche la plus courte, la plus simple et, à la fois, la plus sûre pour former les troupes à la manœuvre comme au combat, en les préparant ainsi à pouvoir satisfaire à toutes les conditions imposées par la puissance des armes, la nature du terrain et les autres éventualités de la guerre. L'application de ces principes à des armées entières, considérées comme la réunion d'un certain nombre d'unités de force, donne naissance à l'art des *évolutions*, des *grandes manœuvres* et des *ordres généraux de bataille*.

II^e SECTION. — L'ORDRE EN BATAILLE ET SES COROLLAIRES.§ 8. — *L'ordonnance appréciée d'après ses qualités.*

DÉFINITION GÉNÉRALE (fig. 4). — *L'ordre en bataille* n'est qu'une ligne étendue et flexible, formée par l'addition successive d'une certaine quantité d'éléments rapprochés dans le sens latéral pour agir dans la direction verticale.

Sur place, cette ordonnance possède assez de consistance : ses éléments se lient, se flanquent et se soutiennent mutuellement. Mais lorsqu'elle reçoit une forte secousse et même lorsqu'on la met en mouvement, toutes ses parties subissent l'action inégale de forces qui obéissent à sa direction, et elle s'éloignera d'autant plus de sa forme primitive, que le nombre de ces forces sera plus grand et la durée du mouvement plus prolongée.

EXAMEN DE L'ORDONNANCE. — Nous avons dit de bonne heure à quelles conditions devait satisfaire une ordonnance pour être la meilleure possible : nous allons donc passer en revue l'ordre en bataille de l'infanterie, suivant sa formation à deux ou à trois rangs.

L'infanterie sur *trois rangs* n'acquiert un maximum d'énergie provenant de ses feux, qu'en faisant prendre au premier rang une position gênante et peu militaire pour le soustraire aux accidents qui pourraient provenir des feux du troisième rang. La méthode acceptée par quelques puissances, de faire charger les fusils du second rang par les hommes du troisième et celle de faire

prendre à celui-ci le fusil au bras en le forçant de rester ainsi spectateur tranquille de l'action, sont tout à fait contraires à la nature du soldat et de la guerre. En définitive, cette formation donne plus de prise aux projectiles de l'ennemi.

Ces inconvénients n'existent pas dans la formation sur *deux rangs*, cependant ils sont compensés par beaucoup d'avantages dans toutes les circonstances où l'infanterie devra exécuter ou repousser l'attaque à la bayonnette, et surtout lorsqu'elle se trouvera en présence d'un ennemi redoutable par sa cavalerie. Trois rangs ajoutent à la confiance des hommes et donnent plus de consistance à l'ordonnance, particulièrement pour le cas de mouvement. Le troisième rang sans compter qu'on peut l'employer à rapporter les blessés, peut boucher les vides produits dans les deux premiers rangs par les effets des armes ennemies et par beaucoup d'autres circonstances; en définitive, un bataillon formé sur trois rangs, s'il contient le même effectif qu'un bataillon formé sur deux, présentera une ligne beaucoup moins étendue, par conséquent beaucoup plus facile à diriger par un seul homme et beaucoup plus propre à remplir son but.

PRÉFÉRENCE DE TROIS RANGS. — De ces données il résulte que l'on aurait à regretter d'avoir préféré l'ordonnance à deux rangs lorsqu'on aura affaire à des puissances dont les troupes sont accoutumées au combat à l'arme blanche et qui disposent d'une bonne et nombreuse cavalerie (1). Ce serait le même cas lorsqu'il

(1) Comme c'est le cas de presque toutes les grandes armées de l'Europe, surtout de celles des puissances du nord.

s'agira de faire des expéditions lointaines ou une guerre suivie et acharnée dans lesquelles on aura à remplir les vides produits par les effets des armes, des maladies et de beaucoup d'autres éventualités destructives.

Dans quelques armées, notamment en *Autriche*, en *Prusse* et en *Russie*, le troisième rang est instruit à se ranger au commandement, en sections et en pelotons dont on forme des chaînes de tirailleurs, de prolongations de front, de gardes-flancs et de réserves. Cette méthode est excellente sous quelques points de vue, cependant elle balance les avantages par quelques inconvénients et, en définitive, ce système réduit le front réel de bataille à deux rangs aussi.

OBSERVATIONS SUR L'ORDONNANCE. — La force de l'ordre en bataille, autant que ses éléments conservent de l'adhésion, consiste donc évidemment dans l'étendue de sa ligne à feu ou de son *front*; sa faiblesse est dans son peu de solidité, et surtout dans ses *flancs*, qui n'ont aucune qualité offensive ni défensive.

Une ligne enfoncée sur un seul point, surtout par la cavalerie, ou prise à l'improviste sur le flanc, est ordinairement dispersée sinon détruite. C'est pourquoi il faut soigneusement la garder contre les chocs impétueux, les débordements et les attaques de flanc par des appuis que l'on cherche dans les accidents du terrain, par des dispositions de troupes, par des changements de front et enfin par des transformations.

§ 9. — *Les feux en ordre de bataille.*

DÉFINITION GÉNÉRALE. — Les feux pour l'exécution desquels la troupe reste dans sa formation primitive,

constituent le mode naturel et principal d'action en bataille.

Ils sont donc d'une extrême importance, et si nous les examinons dans leur genre et d'après leurs effets divers, nous nous apercevons qu'il en est de deux sortes : les *feux à commandement* et les *feux à volonté*.

Les premiers, auxquels tous les rangs peuvent prendre part à la fois, sont employés pour obtenir à un instant donné un maximum d'effet. Cependant l'attention qu'ils exigent de la part du chef qui les ordonne et de celle de la troupe qui les exécute, en rend assez difficile l'emploi à la guerre.

Les feux à commandement se divisent en *feux de bataillon*, de *demi-bataillon*, de *division* ou de *compagnie* et de *peloton*.

Tous ces feux, excepté celui de bataillon, doivent se succéder, de manière à ce qu'une moitié des armes soient toujours chargées.

LES FEUX DE BATAILLON. — Les *feux de bataillon* trouvent une application utile, lorsque dans un mouvement offensif et quelquefois aussi dans un mouvement de retraite on veut obtenir un grand effet par la quantité des coups. La troupe, après s'être arrêtée, exécute une ou deux décharges et reprend ensuite sa marche en avant ou en arrière. L'infanterie sortant d'une embuscade peut également faire un bon usage de ce feu, avant de se jeter à la bayonnette sur l'ennemi.

Le feu de charge doit être en général un feu simultané de tous les rangs parce qu'il faut le rendre le plus meurtrier possible. La méthode de ne faire tirer qu'un ou deux rangs pour tenir en réserve le feu d'un rang,

ne serait qu'un mauvais remède à des inconvénients d'une autre espèce. Il ne s'agit point ici de conserver des feux en réserve, puisqu'une fois l'impulsion d'une attaque donnée, la bayonnette surtout étant déjà croisée, il faut bien se garder de tirer.

LES FEUX DE SUBDIVISIONS. — Les feux par subdivisions ne conviennent guère qu'à de l'infanterie qui sous le feu ennemi doit déployer ou qui est postée et pour laquelle il ne s'agit que d'arrêter ou de soutenir des attaques irrégulières et peu vives.

Ils s'emploient donc ordinairement pour les déploiements et encore pour la défense des retranchements; mais ici seulement un ou deux rangs peuvent y prendre part, puisque les formes de la banquette et du parapet s'opposent aux feux de plusieurs rangs.

LES FEUX A COMMANDEMENT PAR RANG. — Les feux à commandement par rang, et encore moins les feux par demi-bataillon, n'ont rien de satisfaisant dans l'application. Aussi ne les employe-t-on tout au plus que dans les cas de retraite en ordre de bataille, pour arrêter un moment l'impétuosité de la poursuite.

Au surplus, ce serait en vain que l'on prétendrait soutenir un combat de mousqueterie par des feux à commandement; car l'expérience prouve sans cesse que dès la seconde ou la troisième décharge, ils dégénèrent toujours en feux à volonté.

FEUX PAR TROIS RANGS. — Dans la formation sur trois rangs cependant, le seul feu qui pourrait présenter quelque avantage, c'est le feu par les deux premiers rangs, de manière qu'il se fasse un échange continu d'armes vides et chargées entre le second rang et le troisième;

celui-là n'est occupé qu'à tirer et celui-ci charge sans cesse. Mais devant l'ennemi, le troisième rang ne charge point pendant longtemps les armes du second et moins encore reste-t-il tranquille, le fusil au bras. Pour peu que le combat se continue, il cesse bientôt de se tenir ainsi et, dans son impatience, il se met à tirer pour son compte, au risque de blesser les hommes du premier rang. Cet inconvénient est d'autant plus grave que les coups de ce troisième rang, étant généralement fort hauts, n'atteignent pas le but.

Les partisans de l'ordre sur deux rangs s'emparent de ce fait, qui cependant n'est pas décisif contre l'ordonnance pour en faire un argument en faveur de leur opinion.

SUPÉRIORITÉ DU FEU DE FILE. — Que l'ordonnance soit sur deux ou trois rangs, le *feu de file* ou *feu à volonté* est sans contredit le plus vif et le plus meurtrier de tous.

En effet, le soldat n'attendant pas l'ordre d'agir, charge plus vite, ajuste mieux et, bientôt entraîné par une exaltation naturelle, il soutient supérieurement l'action.

C'est là le véritable feu de combat, le seul qui convienne à tous les cas et celui auquel finissent d'ailleurs par aboutir tous les autres.

FEUX CONTRE LA CAVALERIE. — Les dernières guerres nous ont présenté quelques cas dans lesquels ayant à repousser les charges de la cavalerie, on faisait croiser la bayonnette au premier rang, tandis que le second et le troisième exécutaient le feu de file. Cependant on abandonna bientôt ce mode qui ne produisait point les effets qu'on avait imaginé.

Le feu qui semblerait le plus convenable contre la cavalerie, serait le feu par rang à commandement ; mais il est d'une application fort difficile au moment de la crise, surtout lorsqu'il s'y mêle des coups de mitraille lesquels désorganisent toute l'économie de l'ordonnance.

LES FEUX DIRECTS ET OBLIQUES (fig. 2). — Les feux sont ordinairement *directs*, mais ils peuvent aussi être *obliques*.

Ceux-ci d'un emploi peu fréquent, sans doute à cause du danger que l'on trouve à les exécuter, ne sont pas assez appréciés.

(Fig. 5.) Un officier intelligent, que sa position n'astreint pas absolument à tenir sa troupe sur un alignement déterminé, trouvera facilement l'occasion et le moment de se procurer des feux croisés, en se formant légèrement en tenaille.

OBSERVATIONS ULTÉRIEURES. — On ne doit jamais tirer en marchant, les feux en marche occasionnent de fâcheux désordres et sont de peu d'effet. D'ailleurs, lorsque l'on marche en bataille, c'est qu'il importe d'atteindre un but, et alors il n'y a rien de plus urgent que de l'atteindre le plus vite possible.

§ 10. — *Evolutions en bataille.*

LA MARCHÉ EN BATAILLE. — Le mouvement direct, en avant ou en arrière de toute l'ordonnance, produit la *marche en bataille*. Celle-ci montre précisément cette ligne dont nous avons parlé ; ligne flexible et sans cesse sollicitée par des forces inégales, à partir du moment où le mouvement commence ; inégales, à cause de la structure et de la préoccupation essentiellement différentes

des hommes de divers rangs , qui ont désormais à lutter contre toutes les défaveurs de la situation en général et du sol en particulier.

Cette marche ne se fera donc que sur certains terrains favorables, difficiles à rencontrer , et sur de petites distances ; encore demande-t-elle beaucoup d'attention et d'exactitude ; supposé même ces conditions-là réalisées , on ne pourra guère l'exécuter sans fatiguer excessivement les troupes et sans porter préjudice à la symétrie de l'ordonnance.

L'ATTAQUE A LA BAYONNETTE. — Le mouvement indiqué devient cependant quelquefois nécessaire pour attaquer à la bayonnette, lorsque, par une charge subite de toute la ligne, il faut profiter du moment pour amener un grand résultat.

Cette attaque ayant à surmonter pour réussir tous les désavantages ordinaires de la marche en bataille, plus les causes de désordre inhérentes au combat, exige le concours de toutes les forces morales et physiques des troupes et de beaucoup d'autres circonstances favorables. Une impulsion hardie et impétueuse ; le maintien possible de l'ordre primitif, la fermeté des rangs et la vigueur tant individuelle que collective avec lesquelles on aborde l'ennemi sont les conditions principales du succès, lequel encore reste toujours douteux.

PRÉPARATIFS ET EXÉCUTION DE L'ATTAQUE. — Ce mouvement demande à être préparé par quelques décharges générales de la ligne qui veut attaquer et par les feux de batteries qui lui sont attachées. Il ne doit commencer que lorsqu'on observe quelque confusion, quelques

flottements dans les rangs opposés : ce que l'on voit facilement lorsque les feux ennemis commencent à devenir plus faibles et en quelque sorte incertains. Mais alors il faut s'élancer au pas accéléré, tambours battants et musique sonnante, pour exalter le soldat au plus haut degré. La charge elle-même doit être rapide, serrée et soutenue : *rapide* pour abrégier les effets des feux ennemis, *serrée* pour enfoncer sa ligne, *et soutenue* pour culbuter les résistants.

Une fois mise en mouvement la troupe ne doit jamais s'arrêter pour tirer et encore moins tirer en marchant. Ces fautes trahissent de la faiblesse, elles enlèvent la cohérence et l'impétuosité de l'assaut et même le font généralement échouer. Il faut sacrifier tout pour aborder l'ennemi avec un maximum d'intensité et de force irrésistible.

DÉFENSE A LA BAYONNETTE. — L'attaque de l'ennemi ne doit jamais être attendue, c'est-à-dire reçue de pied ferme : non seulement il y a peu de troupes d'un moral assez fortement trempé pour attendre tranquillement une approche menaçante, mais encore l'impétuosité de l'assaut suffirait seule pour renverser la ligne restée immobile.

Par conséquent lorsqu'on voit les lignes ennemies s'ébranler pour avancer, il faut continuer les feux aussi vifs que possible, jusqu'à ce que celles-ci se soient approchées à une distance de soixante à quatre-vingt pas, puis faire une dernière décharge générale qui sera d'autant plus meurtrière qu'elle sera faite à une distance très faible, et immédiatement après ⁽¹⁾ s'élancer à la rencontre

(1) Naturellement sans même laisser à la troupe le temps de charger les armes.

de l'ennemi, c'est-à-dire faire une *contre-attaque* assez vive pour rompre l'impétuosité de l'assaillant et rétablir ainsi l'équilibre menacé.

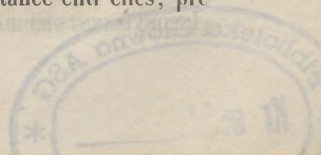
CONDUITE APRÈS LA CHARGE. — Toute troupe, après la charge, lors même que celle-ci a réussi, se trouve dans un certain état de déroute qui l'empêche d'agir avec ensemble.

La *troupe victorieuse*, au lieu de se hasarder à une poursuite irréfléchie, qu'il faut remettre à des tirailleurs et à d'autres troupes disposées d'avance, doit vivement se rallier; puis, soit par des feux de bataillon, soit par des mouvements en avant, presser l'ennemi et compléter le succès. C'est ici peut-être le seul cas où l'on puisse réunir avec avantage la marche en bataille et le feu de bataillon.

La *troupe culbutée* doit abandonner toute résistance, elle n'a pas d'autre chance de salut que de se retirer le plus vite possible derrière ses réserves. Elle s'y reformera et puis reprendra sa place dans l'action.

Les *feux en retraite* ne peuvent être employés que par des troupes qui rétrogradent systématiquement, en évitant l'attaque à la bayonnette.

PASSAGES D'OBSTACLES (fig. 4.) — Les manières de passer des obstacles limités, rencontrés pendant la marche en bataille, sont assez connus. Nous nous contentons donc de faire remarquer que la manière adoptée dans quelques grandes armées de passer quelques terrains peu accidentés, en mettant toutes les sections par le flanc et par file à gauche et à droite, en tenant leurs têtes alignées et à bonne distance entr'elles, pré-



sente l'avantage de faciliter la marche et de pouvoir remettre à tout instant la ligne en bataille.

MARCHE OBLIQUE EN BATAILLE (fig. 5.) — Un bataillon et même plusieurs pourraient par la marche oblique gagner du terrain en avant et dans le sens latéral. Ils pourraient encore opérer des demi-quarts ou même des quarts de conversion pour faire face à une attaque ou pour prendre en flanc ou en revers quelque partie de la ligne ennemie.

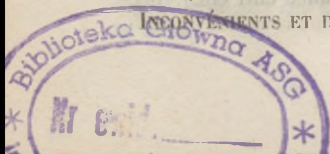
Ces marches en bataille diagonales ou circulaires sont peu en usage, elles sont très difficiles à exécuter et demandent beaucoup d'attention; mais au moins elles ne sont pas dangereuses, puisque la troupe faisant toujours face à l'ennemi peut s'arrêter à chaque pas et continuer son feu immédiatement.

§ 11. — *Evolutions dans le sens latéral.*

LA MARCHÉ PAR LE FLANC. — L'ordre en bataille ne permet pas d'exécuter sans rompre l'ordonnance d'autre mouvement latéral que la *marche par le flanc*.

Celle-ci paraît au premier abord très avantageuse, et elle l'est même dans ce sens qu'elle ne présente en tête qu'un front de trois à quatre hommes, y compris les serre-files et que, au surplus, il n'y a à conduire qu'une ligne très flexible et très facile à diriger. Par conséquent on pourra de cette manière, traverser les terrains les plus difficiles, suivre les chemins les plus étroits, entretenir sans peine l'alignement et, en définitive, à tout instant et presque subitement, par une simple inversion, remettre la ligne en bataille.

INCONVÉNIENTS ET DANGERS. — Malheureusement cette



manière de marcher, quelque séduisante qu'elle soit, présente de très graves inconvénients et devant l'ennemi des dangers considérables même.

Les files n'emboitant jamais assez bien le pas, elles perdent peu à peu leurs distances et après une marche souvent très courte, la colonne se trouve beaucoup plus allongée qu'elle ne l'était et qu'elle ne le devrait être. Supposons que dans cet état elle soit obligée de faire face pour résister à une attaque de flanc; ayant perdu l'adhésion de ses éléments, elle sera faible partout et facilement la proie de la cavalerie.

Ce n'est pas tout, supposons encore que la troupe vienne d'être attaquée en tête ou en queue, la distance de l'une à l'autre de ses extrémités est trop grande pour que celles-ci puissent se secourir à temps et elle sera détruite ou enveloppée, ce qui revient presque au même avant d'avoir pu se mettre en ordre de bataille.

MOYENS DE RÉPARATION (fig. 6). — Quant au premier des inconvénients signalés, la marche par le flanc à rangs doublés y porte un assez grand remède. La distance double entre les files ambulantes permet au soldat d'emboiter avec facilité et aplomb, de tenir bien les distances et l'alignement nécessaires, et de former la troupe entière en bataille par l'exécution du simple commandement « front. »

Aussi lorsqu'on est obligé d'employer la marche par le flanc, cette formation doit être appliquée de préférence partout où les circonstances le permettent.

(Fig. 7). S'il y avait une surprise en tête ou en queue c'est-à-dire, là où la troupe se trouverait dans son minimum de forces, le plus prompt remède serait de com-

mander : *par peloton et par file à droite ou à gauche.* Chaque peloton marchera tout juste pour démasquer ceux qui le suivent et le bataillon se trouvera alors échelonné par pelotons face en avant ou en arrière, selon la manière dont l'ennemi se sera présenté.

CHANGEMENTS DE FRONT (fig. 8). — Il arrive souvent lorsqu'on est en marche par le flanc, qu'on est obligé de se mettre en bataille dans la direction de la marche, ou, ce qui revient au même, de donner, lorsqu'on est en ligne, une nouvelle direction à toute l'ordonnance, c'est-à-dire d'exécuter un *changement de front.*

Les petites fractions exécutent facilement cette évolution soit par un simple changement d'alignement, soit en passant de la position par le flanc à la nouvelle ligne *en bataille.*

Nous remarquons encore que ces changements de front peuvent être exécutés soit sur l'une des ailes, soit sur le centre, soit enfin sur quelque point de la ligne qu'on voudra, et nous ajoutons que la nouvelle ligne de bataille peut être perpendiculaire, ou d'une autre inclinaison sur l'ancien front suivant les circonstances ; il ne faut que bien jalonner la nouvelle direction.

La même évolution peut être exécutée encore par un bataillon entier ; mais alors elle demande déjà beaucoup de temps et d'attention, et, surtout devant l'ennemi, ne s'exécute jamais avec la régularité et la précision nécessaires. Pour plusieurs bataillons elle devient presque impossible sans l'entremise de transformations et de manœuvres convenables.

SECTION III. — LA COLONNE AVEC SES DISPOSITIONS
OFFENSIVES ET DÉFENSIVES.§ 12. — *De la colonne en général.*

FORMATION DE LA COLONNE (fig 9). — Les considérations précédentes nous apprennent naturellement que lorsqu'il s'agira de marcher de flanc ou même en avant à des distances considérables et d'exécuter des changements de front un peu étendus, il y aura presque toujours de l'avantage à fractionner le bataillon en deux, quatre, six, huit jusqu'à vingt-quatre parties égales, c'est-à-dire en demi-bataillons, divisions ou subdivisions (compagnies, pelotons et sections), de manière que ces fractions soient placées carrément, l'une derrière l'autre : ce qui constitue la formation *en colonne*.

Nous parlons ici de demi-bataillons, mais nous observons tout de suite que ce n'est que théoriquement ; car la pratique qui consacre la formation en colonne par divisions et subdivisions jusqu'à la section, rejette absolument celle d'un demi-bataillon de front. En effet, ce n'est là qu'une formation bâtarde qui réunit les inconvénients de toutes les autres formations sans présenter les avantages d'aucune.

DESTINATIONS DIVERSES. — La formation en colonne est celle dont l'emploi est le plus fréquent en pratique.

L'infanterie adopte cette disposition pour quatre objets différents :

1° Pour *faire route* ;

2° Pour *manœuvrer* ;

5° Pour *attaquer* ;

4° Pour *résister*.

Entre les mains de quiconque sait s'en servir et en varier convenablement les proportions, cette disposition devient une ordonnance flexible qui se plie à tous les terrains et se prête à presque toutes les éventualités de la guerre.

RÈGLES DE FORMATION. — Quel que soit celui de ces quatre objets que l'on se propose, il faut considérer, avant de passer de l'ordonnance déployée à la formation en colonne, quelle est, par rapport à la ligne de bataille, l'inclinaison de la nouvelle direction que l'on va prendre, et, selon qu'elle s'approche davantage de cette ligne ou de sa perpendiculaire, employer un des moyens suivants :

(Fig. 10.) 1° *Rompre* par subdivisions convenables à droite ou à gauche, en avant ou en arrière de la ligne de bataille ;

(Fig. 11.) 2° *Ployer* le bataillon, pour marcher en avant ou en arrière, sur la subdivision qui fait face à la route que l'on doit suivre.

Cette règle pourtant n'est pas sans exception ; plusieurs circonstances peuvent obliger de la modifier, et particulièrement les formes du terrain, auxquelles il faut toujours conformer le choix des manœuvres.

CONSÉQUENCES DES TRANSFORMATIONS. — De ces deux moyens indiqués, le premier conduit à des colonnes à *distance* ; le second, à celles dites à *demi-distance* ou à des colonnes *serrées*.

(Fig. 12.) Parmi ces dernières, la colonne *double* ou colonne *d'attaque*, formée de droite et de gauche sur les

deux subdivisions (pelotons) du centre, se présente de préférence comme moyen d'attaque et de manœuvre.

Supposant la connaissance de ces transformations du bataillon, nous passons à la marche et à l'emploi des diverses colonnes.

§ 13. — *La marche et les conversions en colonne.*

MARCHE DIRECTE. — *La marche directe* d'une colonne est très-simple ; pour être bien exécutée, il faut seulement : que les guides soient toujours *bien alignés* et que les *distances* entre les subdivisions soient toujours *exactes*, afin que, par un simple mouvement de conversion, on puisse à tout moment remettre la colonne en ligne de bataille. Nous poserons ici en principe qu'aucune colonne, quels que soient son nom et sa destination, ne doit être plus longue que n'est la ligne de front lorsque la troupe est rangée en bataille.

CHANGEMENT DE DIRECTION. — Lorsqu'il faut que la colonne change de direction, la question devient compliquée et présente même pour certains cas plusieurs modes de solution. Alors en *conversant* ou en *tournant* de différentes manières, chaque colonne en marche peut changer de direction.

(Fig. 13 et 14.) Les divers modes de *conversion* font décrire des arcs concentriques à tous les hommes de la subdivision. Ceux-ci alignés du côté du guide, lequel conserve ou allonge encore son pas de vitesse ordinaire, et accolés du côté opposé rapetissent le pas proportionnellement du côté du pivot. Le pivot faisant le pas minime décrit ou la corde d'un petit cercle égal au tiers de l'étendue du front de la fraction, ou bien,

au-dessus de sa nouvelle direction, une courbe rentrante plus ou moins allongée, selon l'étendue du front, et il suit, comme font les hommes intermédiaires, deux impulsions différentes, l'une oblique et l'autre circulaire.

Ces deux méthodes, très satisfaisantes en théorie, présentent plusieurs inconvénients : d'abord, pour entrer dans une direction donnée, il faut commencer le mouvement à une distance de trois ou quatre pas de cette direction; il est difficile de placer convenablement le jalon dans chaque cas particulier; les fronts et les hommes des subdivisions sont assujettis à des situations et à des mouvements gênants et contradictoires; enfin il y a défaut d'uniformité, parceque la première de ces manœuvres ne convient qu'aux colonnes à distance et à demi-distance; et la seconde aux colonnes serrées en masse; en outre, qu'elles sont très difficiles à exécuter vu l'attention et l'exactitude qu'elles exigent de la part des officiers et des soldats.

SIMPLIFICATION DE MÉTHODE (fig. 15). — Plusieurs armées simplifiant la méthode, ne font point de distinction; et c'est toujours en *tournant* qu'elles exécutent les changements de direction. Il leur suffit pour cela de songer au préalable à placer le guide au pivot pendant le mouvement, lorsqu'il ne s'y trouve pas de lui-même.

Si nous ajoutons le mouvement *par le flanc*, pour les cas où il ne s'agit pas de changement dans la direction du front, cette manière suffit à toutes les circonstances et on peut l'exécuter devant l'ennemi avec la même précision qu'à l'exercice.

§ 44. — *Qualification de la colonne suivant sa formation.*

LA COLONNE A DISTANCE. — Toute colonne peut être formée à *distance*, à *demi-distance* ou *serrée* en masse.

(Fig. 10.) La colonne à *distance* est la plus commode pour les troupes, et donne le moins de prise à l'artillerie ennemie; mais elle occupe comparativement beaucoup d'espace, a besoin d'un certain temps pour effectuer les déploiements et les manœuvres, et ne présente pas assez de garanties de défense contre les attaques imprévues de la cavalerie.

Nous l'employerons donc, en général, pour faire route, puis lorsque nous n'aurons rien à redouter de la cavalerie de l'ennemi, mais que nous nous trouverons au contraire exposés à ses batteries; et enfin dans le cas où, n'exécutant qu'un mouvement de flanc, nous aurons besoin de pouvoir remettre le plus vite possible dans la direction antérieure la ligne en bataille.

FORMATION A DEMI-DISTANCE (fig. 11). — La méthode de serrer à moitié de leurs distances ordinaires les subdivisions qui composent la colonne ou la formation de la colonne à *demi-distance*, remédie en partie aux inconvénients mentionnés, sans toutefois enlever tout-à-fait les avantages de la première.

Cette colonne dont l'inconvénient particulier est qu'elle ne peut pas, par la simple conversion, remettre la ligne en bataille sans avoir préalablement fait reprendre les distances convenables à ses subdivisions, trouve donc son application juste lorsque la troupe, battue par l'artillerie, doit encore s'attendre à une charge de cavalerie.

FORMATION SERRÉE EN MASSE (fig. 42). — La colonne serrée en masse occupe le moins d'espace possible ; elle déploie très vite et manœuvre très rapidement ; n'ayant à redouter que les effets de l'artillerie, elle oppose la défensive supérieure à la cavalerie.

C'est donc celle qu'en général on doit préférer lorsqu'il ne se présentera, pour la faire rejeter, aucun des motifs énoncés ci-dessus ; elle devient même obligatoire lorsque, formée de beaucoup de jeunes soldats, elle doit manœuvrer devant la cavalerie souvent fort supérieure.

§ 45. — *Formation convenable à la destination.*

POUR FAIRE ROUTE. — La colonne formée pour faire route doit être à distance entière et d'un front calculé sur la plus étroite largeur du chemin que l'on suit.

Les hommes peuvent marcher en liberté et porter leur arme sur l'épaule ou autrement ; on leur permettra de fumer, causer, chanter, etc., sous condition cependant de rester toujours dans leurs rangs.

Pourtant il importe beaucoup que les guides conservent leurs distances, afin que la colonne ne s'allonge pas, et l'alignement, pour qu'on se trouve prêt à tout événement.

POUR MANŒUVRER (fig. 42). — Pour manœuvrer, aussi bien que pour attaquer, la véritable colonne, celle qui permet de passer ou de revenir le plus sûrement et le plus rapidement possible d'une formation ou d'une position à une autre, c'est la colonne double formée par inflexion sur le centre du bataillon.

Il est évident, par la manière même dont se forme

cette colonne, que cette disposition ne convient qu'à un seul bataillon.

Voudrait-on faire des colonnes plus profondes ou serait-on, par des raisons supérieures, obligé de se résigner à cette formation ? il faudrait recourir à la colonne simple par fractions de plus d'étendue de front que possible.

POUR L'ATTAQUE ET LA DÉFENSE. — La colonne serrée en masse est indiquée exclusivement pour l'attaque et la défense à la bayonnette ; car, dans une colonne destinée à donner ou à soutenir le choc, les subdivisions doivent évidemment se surprendre les unes contre les autres.

La colonne double, presque partout nommée significativement la colonne d'attaque, sera encore, lorsque le terrain n'y apportera aucun obstacle, celle qu'il faudra préférer pour les raisons les plus fortes que voici :

« Elle se déploie plus rapidement qu'aucune autre, et après le choc il est en général nécessaire de déployer très vite, soit pour conserver le point que l'on vient de conquérir, soit pour éconduire à coups de fusil l'ennemi que l'on a arrêté ;

» Les officiers, encadrant les subdivisions, sont plus à portée d'empêcher la confusion et surtout de prévenir les effets de la faiblesse du jeune soldat ;

» Elle présente précisément la profondeur de quatre à six subdivisions, nécessaire dans le cas dont il s'agit, pour opérer le choc avec succès ;

» L'ouverture pratiquée par une telle colonne, dans une ligne quelconque, sera assez large, il s'y trouvera assez de monde sur le point conquis pour en assurer la possession.

APPÉCIATION DE CETTE COLONNE. — Surtout avec l'ordonnance à trois rangs, et abstraction faite des serre-files, cette manière de se former suffit, sous tous les points de vue, pour opérer les effets voulus : de plus elle avoisine le but vers lequel doivent tendre les efforts des tacticiens, qui est d'atténuer l'effet des feux contre les colonnes et de procurer en même temps à celles-ci le moyen de multiplier les leurs en réunissant ainsi la force et la mobilité les plus grandes possibles.

DÉROGATIONS A LA RÈGLE. — Nous venons de voir qu'en thèse générale la meilleure colonne offensive est la colonne double ou au moins la colonne à la plus grande étendue de front de fractions. Mais il se trouve souvent telles circonstances où le front de ces colonnes en interdit l'usage.

S'il s'agit de pénétrer dans une ville, dans un village, ou dans un défilé, de forcer un pont, une barricade, d'emporter une brèche d'assaut, il faudra, dans chacun de ces cas, proportionner le front de la colonne à l'étranglement du défilé, et quelquefois par conséquent former des colonnes *par sections* et même d'un front encore plus petit.

§ 46. — *L'attaque et la défense en colonne.*

L'ATTAQUE EN COLONNE. — La colonne assaillante ne doit jamais s'arrêter pour tirer et encore moins pour déployer. Une fois l'élan pris, elle ne doit songer qu'à atteindre son but en bravant les feux de l'ennemi, quelque meurtriers qu'ils soient.

Elle s'avance au pas accéléré et en profitant de tous les plis et couverts qui peuvent momentanément la sous-

traire aux projectiles. A peu près à vingt pas de l'ennemi, les subdivisions se précipitent serrées sur la position et cherchent à l'enlever par tous les moyens possibles.

La colonne selon le cas, doit être précédée ou flanquée de combattants en débandade ou de tirailleurs, dont l'objet est moins de détruire que de couvrir le mouvement, et de détourner l'attention de l'ennemi par un feu continu.

AVANTAGES DE CETTE ATTAQUE. — Les avantages de l'attaque en colonne sont dans la succession continue des efforts que font les subdivisions pour concourir au même but : les balles, la mitraille ou la bayonnette renversent-ils quelques hommes de la première subdivision, ils sont incontinent remplacés par ceux de la seconde que remplacent à leur tour ceux de la troisième et ainsi de suite.

L'impulsion et l'adhérence des parties ajoutent beaucoup à l'intensité du choc, puisque l'une étourdit le soldat sur le danger, en même temps qu'elle abrège la durée de celui-ci et que l'autre multiplie les moyens de destruction sur un espace donné.

L'action de charge de l'infanterie, soit en ligne, soit en colonne, a cependant toujours besoin du secours de son arme formidable, la bayonnette, maniée avec autant de force que d'habileté, pour produire un résultat vraiment désorganisateur et destructeur.

LA COLONNE POUR LA DÉFENSIVE. — Comme formation défensive, la colonne n'offre d'avantage que contre la cavalerie. Excepté quelques circonstances extraordinaires et forcées, l'infanterie ne restera jamais de pied ferme

en colonne ni devant l'artillerie, qui lui ferait éprouver des pertes d'autant plus considérables que sa profondeur serait plus grande; ni devant l'infanterie, qui s'avancerait en ligne ou en colonne pour la charger : dans ces deux cas elle se priverait de l'usage des trois-quarts aux sept-huitièmes de ses feux.

Au surplus nous savons déjà par expérience qu'aucune troupe ne saurait soutenir, sans bouger, l'assaut d'une troupe de la même arme; l'impulsion du choc suffirait seule pour la renverser. Aussi répétons-nous ici la règle générale : Si des obstacles naturels ne couvrent pas le front, toute troupe doit, après une dernière décharge générale, croiser les bayonnettes et se précipiter à la rencontre de l'ennemi pour rompre ainsi l'impétuosité de son assaut.

§ 17. — *Déploiements et dispositions offensives et défensives.*

PROPRIÉTÉS DE LA COLONNE. — La colonne n'acquiert de propriétés défensives ni contre l'infanterie ni même contre la cavalerie que par le mode d'action de celles-ci et encore ces propriétés ne deviennent-elles manifestes que dans certaines circonstances.

Les effets de ses feux présentent un des principaux moyens d'action de l'infanterie contre la cavalerie même : C'est plutôt par les effets de feux meurtriers et non par un surcroit de l'épaisseur de l'ordonnance que la troupe à pied peut espérer de repousser une charge et de mettre en déroute l'ennemi.

RÈGLES D'ACTION. — Une troupe d'infanterie qui, en bataille, aurait ses flancs assez bien appuyés pour que la

cavalerie ne pût l'aborder que de front, commettrait une faute de changer ses dispositions. Comme nous venons de le voir, elle ne devra jamais rester tranquillement en colonne devant une infanterie et encore moins devant une artillerie qui lui enverraient leurs feux.

REMISE PAR LE FLANC EN BATAILLE (fig. 16) — Les *flancs* sont censés les parties les plus faibles de la colonne, aussi bien que de la ligne en bataille, et ils le sont lorsque la surprise ou les défaveurs du terrain ne permettent à la colonne ni de serrer ni de se mettre en ligne avant qu'elle soit abordée par l'ennemi, c'est ce qui explique les grands résultats obtenus souvent sur une colonne prise à l'improviste sur le flanc par une cavalerie, une artillerie et même une infanterie de quantité inférieure.

Mais si, d'un autre côté, nous observons qu'il est très facile de mettre une colonne, formée à distance entière, à droite ou à gauche en bataille, que ce mouvement peut être exécuté avec grande rapidité et régularité, lorsqu'on observe bien l'alignement et les distances, enfin que l'on peut très vite serrer en masse la colonne formée à demi-distance, puis, par une simple inversion, faire face de côté au danger, nous voyons que cette prétendue faiblesse des flancs de la colonne n'est que fictive. Pour bien garantir celle-ci de ce côté il ne faut que de l'attention et l'observation continuelle de l'ordre de marche.

DÉPLOYEMENTS EN AVANT ET EN ARRIÈRE (fig. 17). — La colonne marche ordinairement vers l'ennemi ou cherche à s'en éloigner ; par conséquent elle doit le plus souvent s'attendre à combattre en tête ou en queue. La troupe doit donc toujours être en état de se former en

bataille dans la direction indiquée, c'est-à-dire de déployer avec le plus de rapidité et de précision possibles, pour commencer immédiatement l'action des feux.

Ce mouvement devient de même nécessaire lorsque la troupe vient d'exécuter avec avantage ou de repousser une attaque à la bayonnette en colonne. Car, aussi bien que nous l'avons observé pour la ligne, la colonne entrera plus ou moins en désordre par les effets de la charge même. Elle ne courra donc pas imprudemment derrière les fuyards, mais elle déploiera le plus vite possible et poursuivra l'ennemi à coups de projectiles.

Ce sont ici les cas où les feux à commandement par fractions peuvent être employés avec utilité.

OBSERVATIONS SUR LES DÉPLOYEMENTS. — Les diverses manières dont s'exécutent les déploiements sont assez connus d'après les règlements; nous ajouterons seulement qu'ils doivent être simples et rapides, et permettre d'employer immédiatement le feu.

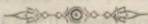
Nous ajouterons encore que tous les règlements disent qu'on peut déployer sur quelque subdivision de la colonne qu'on veut. Cela est très bon pour les exercices, les transformations, etc., que l'on exécute hors de la portée des balles, mais devant l'ennemi on doit toujours déployer en avant sur la subdivision qui est en tête. Celle-ci entame le feu, occupe l'ennemi, enveloppe de fumée et protège par ses feux le déploiement des autres. Ces dernières, en raison de leur entrée en bataille, l'une après l'autre, sur le commandement de leurs chefs particuliers commencent le feu et y prennent part jusqu'à ce que toute la ligne se trouve en bataille et simultanément en action.

Nous répétons ici encore que nous avons présenté un des rares cas où le feu par fractions peut être employé avec avantage. Mais pour peu qu'il se prolonge il dégénérera toujours en feu de file.

MESURES DE SURETÉ. — Comme moyen défensif, le déploiement devient encore nécessaire lorsque n'ayant pas beaucoup à craindre de la cavalerie ennemie, on se trouve sur un terrain qui ne présente pas d'abri et qu'on a à souffrir beaucoup de l'artillerie ennemie postée assez loin pour que nos balles ne puissent l'atteindre : dans ce cas on aura moins à redouter les effets de la mitraille que ceux des boulets de gros calibre.

Dans la situation énoncée on fait souvent coucher les troupes par terre, mais le danger d'être surpris par une attaque imprévue, et écrasé avant que les troupes aient pu reprendre leur formation, nous fait conclure qu'il ne faudra se servir de ce moyen qu'avec une extrême réserve et une précaution infinie.

DISPOSITIONS DÉFENSIVES. — Lorsqu'au contraire la troupe ne trouve aucune protection dans le terrain ou qu'elle est en plaine et menacée par la cavalerie, laquelle pourra l'attaquer alors de front sur le flanc et par derrière, la troupe, disons-nous, doit présenter à la fois et partout la même force de résistance ; cela conduit naturellement au carré.



SECTION IV. — FORMATION EN CARRÉ ET MODES DE SON ACTION.

§ 18. — *Examen raisonné du carré.*

DÉFINITION GÉNÉRALE. — Cette formation, d'abord exclusivement imaginée comme attitude défensive contre la cavalerie, n'a longtemps été qu'une pure disposition de pied ferme. La nécessité en a fait encore un moyen de mouvement, et même d'attaque, et maintes circonstances en ont constaté l'efficacité.

DU CARRÉ EN GÉNÉRAL (fig. 18 et 19). — Le carré, suivant la manière que l'on a adoptée pour le former, peut être un carré vide ou plein. Encore, comme cette formation n'est pas aussi propre au mouvement que la colonne, laquelle d'ailleurs peut être immédiatement transformée en une disposition contre la cavalerie, on donne ordinairement la préférence à celle-ci.

(Fig. 20.) Supposé que, par exemple, un bataillon disposé en colonne par pelotons à distance, ce qui est déjà un des cas les plus défavorables, vienne à être surpris par la cavalerie, une minute lui suffira pour se serrer en masse et former un carré plein. En pareil cas, les premières sections pourraient faire un pas par le flanc droit; les secondes, un pas par le flanc gauche; les serre-files rempliraient, en avant et en arrière, les deux ouvertures, ainsi que les distances entre les pelotons. De cette manière, les officiers hors-rang et les tambours trouveraient place dans l'intérieur du carré.

LE CARRÉ PLEIN ET DEMI-PLEIN. — Toutefois cette manière d'agir serait la conséquence d'une faute énorme,

impardonnable dans une manœuvre en présence de la cavalerie ; car du moment où le terrain est favorable à celle-ci , rien n'empêche l'infanterie de se former sur un plus grand front ; aussi faut-il , pour tous les cas de cette nature , adopter la colonne double , à demi-distance , pour former un *carré vide* (fig. 48) ; serrée , pour former un *carré plein* (fig. 49) , et encore mieux un *carré demi-plein*.

(Fig. 21.) Surtout cette dernière disposition , dont le mécanisme est aussi simple que rapide , présente beaucoup d'avantages. On fait faire respectivement par le flanc droit et le flanc gauche aux pelotons de droite et de gauche des troisième et quatrième subdivisions de la colonne ; puis on commande de doubler en avant les sections étant en queue ; les cinquième et sixième subdivisions serrent et font demi-tour comme à l'ordinaire. Au milieu se trouve un vide plus que suffisant pour les officiers , les serre-files et les non-combattants.

OPINIONS DIVERSES. — Le carré peut être propre aussi à l'offensive ; mais quoique l'expérience en ait constaté l'efficacité , la colonne serrée sera toujours préférable. Pourtant les tacticiens ne sont pas d'accord sur le mérite respectif de ces deux formations.

En France et dans les pays voisins on s'est décidé pour la première. En Allemagne et en Russie , on incline vers la seconde. En Autriche on n'emploie que le carré demi-plein et le carré plein formé par la colonne serrée en masse.

§ 49. — *Appréciation des divers modes de formation.*

CARRÉ VIDE. — Le *carré vide* , qui peut être simple ,

comme celui des Anglais, ou double, comme celui des Suisses, s'approche le plus possible de la forme quadrangulaire; il présente sur tous les flancs le développement le plus long possible et un assez grand espace libre dans son intérieur. Mais sa consistance est presque nulle, et si la cavalerie pénètre quelque part, il est tout-à-fait écrasé.

CARRÉS COMPACTES. — Le *carré plein* rend peu de feu sur les flancs et ne laisse que peu de place aux officiers hors de ligne et aux non-combattants.

Le *carré demi-plein* offre déjà, du moins en partie, ces avantages, et quoique la profondeur de ses lignes de défense rende presque nulle la coopération des derniers rangs, ne pouvant se servir ni de leurs feux, ni de leurs bayonnettes, de jeunes soldats auront toujours plus de confiance dans un carré, dont les flancs d'une profondeur considérable peuvent céder aux faces en guise de réserve leurs serre-files et même leurs dernières files, que dans un carré vide et sans réserve. Et c'est précisément ici, plus encore que dans toute autre crise, que la confiance est une affaire de suprême importance.

PRÉFÉRENCE DE LA COLONNE SERRÉE. — Le *carré plein* ou la *colonne serrée* semble même mériter encore la préférence, parce que la cavalerie, dans ses attaques contre l'infanterie, sera toujours accompagnée d'artillerie.

Quelques boulets venant frapper dans un carré de peu de profondeur suffiront souvent pour y ouvrir une brèche que, faute de monde, on ne pourra boucher, et où la cavalerie pourra pénétrer alors.

La *colonne serrée*, au contraire, présentant une masse compacte, possède tous les éléments nécessaires non seulement pour boucher tout de suite ces vides, mais en conserve encore assez pour s'opposer à l'impétuosité de la cavalerie.

La colonne souffre ordinairement beaucoup plus du feu de l'artillerie que le carré vide; mais sa plus grande mobilité la soustrait aussi plus facilement aux effets des projectiles; et pour cela elle n'a qu'à faire usage des mouvements latéraux à la direction des trajectoires. Puis, dans un tel cas, ce n'est pas aux pertes auxquelles on est exposé qu'il faut toujours songer, mais aux moyens de se soutenir jusqu'au dernier moment où les secours arriveront, et certainement le carré plein en possède beaucoup plus que le carré vide.

TÉMOIGNAGE DE L'EXPÉRIENCE. — L'expérience ajoute encore à la force de nos assertions; car si beaucoup de carrés vides ont résisté au choc de la cavalerie, nous en trouvons un plus grand nombre où l'infanterie, qui s'était assujettie à cette formation, fut écrasée.

Or presque tous les cas où l'infanterie s'est formée en colonne, ou carré plein, ont été couronnés d'un succès complet; quoique, dans la plupart de ces cas, une infanterie jeune encore et loin d'avoir atteint un haut degré de perfection, mais soutenue par les avantages de cette disposition, eût à lutter contre une des meilleures cavaleries du monde.

INOCCUPITÉ DU CARRÉ DOUBLE. — Pour subvenir au peu de profondeur des carrés simples, on imagina les *carrés doubles*. Mais comme les manœuvres, si elles ne sont pas rapides et sûres, particulièrement devant la

cavalerie, ne sauraient être d'un emploi avantageux, il faudrait renoncer à cette formation laquelle, outre le temps qu'elle demande, donne trop de prise à l'artillerie et pourtant rend nulle la coopération active d'un grand nombre de combattants,

C'est ici encore une des raisons qui, sans doute, font persévérer dans l'ordonnance à trois rangs; car il ne serait pas prudent d'adopter comme règle une formation aussi mince, lorsqu'on adopte le carré vide tout en rejetant, comme nous le faisons avec raison, les carrés doubles, qui, dans ce cas toutefois, seraient moins défectueux et quelquefois même inévitables.

CONCLUSIONS. — Sans déprécier la formation du carré vide au point de le déclarer tout à fait inutile, on doit reconnaître que la colonne serrée, comme moyen offensif pour les manœuvres et même pour les déploiements, et comme moyen défensif contre la cavalerie, s'élève à un degré de perfection bien supérieur.

Supposant donc, comme il le faut, que l'ennemi attaquant l'infanterie avec de la cavalerie emploiera sans doute les moyens les plus efficaces pour parvenir à désorganiser cette troupe, elle, de son côté, cherchera tout ce qui pourra la mettre à même de résister.

L'infanterie devra par conséquent se former de préférence en colonne; des succès complets et une réussite constante mettent hors de doute l'efficacité de cette formation surtout dans le cas signalé, où l'infanterie serait absolument novice. Car la mobilité, la solidité et la sûreté sont les vertus primitives de toute ordonnance.

§ 20. — *Défense par les feux en carré ou en masse serrée.*

ACTION DE FEUX. — Nous avons dit que l'action de feux est le principal moyen de salut de l'infanterie dans sa lutte contre la cavalerie : car ce n'est que par les effets de feux meurtriers que l'on peut repousser les charges de l'arme mentionnée. Cette vérité devient saillante, lorsque nous examinons les conditions de la défense du carré.

Quelle que soit la formation adoptée, nous voyons que partout le premier rang croise la bayonnette, le deuxième et, dans quelques armées, aussi le troisième exécutent des feux par rang et par face à commandements ordinairement de manière que les troisième et quatrième rang chargent les armes pendant que le premier et le deuxième font les décharges : c'est ici le cas le plus favorable pour l'exécution de ces sortes de feux. Cependant en guerre et suivant les circonstances on déroge quelquefois à cette règle et l'on exécute aussi des décharges générales.

OPPORTUNITÉ DES FEUX. — Tout dépend ici du choix du moment juste ; si l'infanterie lâche son feu trop tôt, c'est-à-dire à de trop grandes distances, celui-ci produit trop peu d'effet et n'arrête point la cavalerie qui aborde hardiment alors une troupe presque désarmée ; lorsque celle-ci attend trop longtemps, c'est-à-dire lorsqu'elle laisse la cavalerie arriver trop près, on s'expose à ce que même un feu très abondant ne puisse plus arrêter ⁽¹⁾ l'impétuosité du choc porté au dernier point.

(1) L'histoire des guerres nous montre des exemples de chevaux

DISTANCES ET OBSERVATIONS. — La distance convenable pour lâcher les feux est lorsque la cavalerie en course se trouve de 50 à 60 pas du carré ; encore faut-il qu'on ne se soit pas dégarni de tout son feu à la fois, mais que l'on tienne en réserve le feu d'au moins un rang ; puisque on a ordinairement à repousser des charges se succédant à de très courts intervalles, comme nous le verrons en parlant de la tactique de la cavalerie.

GARANTS DU SUCCÈS. — Le sang-froid et la justesse de coup d'œil du commandant, le calme, l'attention et l'obéissance spontanée de la troupe assurent le succès et surtout lorsque le commandant sait choisir les moments opportuns c'est-à-dire les intervalles entre les attaques pour faire charger les armes et pour procurer à sa troupe quelques instants de repos. Il n'y a pas de cavalerie au monde qui puisse, nous ne disons pas enfoncer, mais même approcher impunément une telle troupe formée en carré, quelle que soit d'ailleurs sa construction.

Nous remarquons encore que cette formation et les précédentes doivent, pour satisfaire à leur but et à toutes les éventualités de la guerre active, être toujours accompagnées de près de la formation que nous allons aborder.

SECTION V. — L'ORDRE DE COMBAT EN DÉBANDADE.

§ 21. — *Formation en tirailleurs.*

DÉFINITION GÉNÉRALE. — La formation *en tirailleurs*, c'est la dispersion d'une partie des troupes pour le

qui, blessés à mort, mais trop proches du carré et élancés irrésistiblement, ont pénétré par des sauts convulsifs de l'agonie dans le carré et contribué ainsi à son enfoncement.

combat en débandade. Indiquée d'abord par la nécessité puis développée dans les guerres modernes, sur une grande échelle et pratiquée souvent avec succès, elle présente le véritable moyen d'utiliser des troupes alertes, habiles et intrépides dans toutes les circonstances de la guerre.

Fort simple et très flexible, cet ordre de combat se conforme à tous les terrains et à tous les modes d'action, enfin il s'allie avec toutes les autres formations. Destiné à préparer, à protéger et à exploiter les grands effets, produits de l'action en ordre serré, par conséquent aussi propre à l'offensive qu'à la défensive, il constitue un accessoire très important ou plutôt un quatrième mode de formation, représentant le complément naturel et fort essentiel de l'instruction et des dispositions diverses des troupes, principalement de celles d'infanterie.

DIFFÉRENCES DE MÉTHODE. — Chaque armée, souvent même chaque corps d'une même armée, a sa manière particulière de former et de diriger ses tirailleurs. Ces méthodes sont tantôt le fruit de l'expérience et des méditations des chefs respectifs, tantôt un legs apporté par la tradition et la coutume (1), tantôt une réunion heureuse de ces deux méthodes modifiées par les propriétés et les habitudes des troupes de différents pays et de différentes armes.

Il y a donc en apparence une certaine irrégularité; néanmoins il faut poser d'une manière invariable les bases générales d'un service si important.

(1) C'est-à-dire un mode de combat national comme en Suisse, en Amérique et presque dans tous les pays fortement accidentés.

BASES DE SERVICE. — Nous disons avec intention les bases générales, car bien que ce genre de combat semble appartenir aux troupes légères, surtout à l'infanterie légère, comme autrefois il leur était exclusivement destiné, on se trouve souvent dans la nécessité d'y employer indistinctement toutes les troupes disponibles. Par conséquent, non seulement les chasseurs, voltigeurs, etc., etc., mais encore toutes les troupes de ligne doivent être exercées à servir convenablement en ordre ouvert, de même que les troupes légères doivent être instruites à combattre en ordre serré.

Au surplus, il est bien possible de régler de quelle manière les tirailleurs se porteront sur le terrain, s'y déploieront, et effectueront les mouvements; de quelle manière ils se rallieront, soit pour former des groupes contre la cavalerie, soit pour rentrer à la masse, etc., mais il faut toujours modifier l'ordonnance, pour adapter tous les modes d'action au terrain, aux espèces d'armes dont on dispose, et avec lesquelles on combat, enfin à mille autres éventualités. Ainsi, pour tous les cas, il faut laisser aux officiers, sous-officiers et même aux simples tirailleurs, toute la liberté nécessaire pour agir conformément aux circonstances en se bornant à leur donner à ce sujet un nombre restreint de principes généraux.

RÈGLES DE FORMATION (fig. 22). — Tous les règlements forment une chaîne des tirailleurs, en associant les tirailleurs par files, ils leur donnent des règles et des signaux pour le combat à pied ferme, pour la marche en avant, en arrière et par le flanc, pour le ralliement et tous les autres cas prévus, enfin, tous font appuyer

de près la ligne des tirailleurs par de petits corps disposés en soutiens et en réserves, et destinés à servir d'intermédiaires entre les tirailleurs et le gros des troupes.

Il n'y a rien de mieux : deux ou trois tirailleurs associés agissent toujours bien ensemble, ils se soutiennent et se défendent mutuellement, même contre quelques cavaliers, et enfin les corps de soutien et de réserve leur permettent d'agir avec une assez grande sûreté. Lorsque la ligne de tirailleurs est sérieusement menacée par la cavalerie, elle se réunit en petits groupes ou se replie lestement sur ses soutiens et forme un ou plusieurs cercles. C'est le seul cas où cette figure puisse être rationnellement introduite dans la tactique, et encore, si l'on avait seulement quelque point d'appui, serait-il préférable de conserver l'ordonnance rectangulaire.

Les règlements spéciaux étant en général assez explicites, il est inutile de les commenter, ou de vouloir ici les perfectionner, mais il nous reste à montrer ce que tous les règlements taisent, c'est-à-dire les conditions et les règles d'application.

EXIGENCES DE PRATIQUE. — Les bons tirailleurs ne seront pas encore formés quand on leur aura appris à s'aligner, ce qu'ordinairement on fait beaucoup trop, à tirer quelques coups de fusil, à exécuter vivement tous les mouvements indiqués par les signaux et à venir se rallier au pas de course sur leur réserve ; on n'en aura fait encore que des manœuvres coureurs.

Le soldat en tirailleur doit chercher sans cesse à voir sans être vu, à frapper sans être frappé, à profiter des moindres accidents du terrain et de toutes les autres cir-

constances, il doit apprendre à agir avec sagacité et avec une parfaite indépendance.

Dans des mouvements offensifs, ce principe ne saurait être toujours observé, mais les officiers doivent noter et indiquer en passant les points les plus favorables au combat, au ralliement et à une résistance opiniâtre en cas de retraite; on peut même y laisser quelques hommes pour préparer la défense.

Bien que livré en quelque sorte à lui-même et qu'agissant avec une certaine liberté, le tirailleur ne doit cependant jamais oublier qu'il est le chaînon d'une chaîne dont tous les anneaux doivent se tenir, s'appuyer, se protéger sans s'embrouiller ni se gêner.

FORMATION DE LA TROUPE. — Pour former des tirailleurs qui méritent ce nom, il faut, après leur avoir inculqué les préceptes du règlement, disperser les troupes au milieu de terrains accidentés et inconnus autant que cela se peut. Il faut les lancer dans des bois, sur le flanc des hauteurs, dans les chemins creux, derrière des haies, le long des fossés, des ruisseaux; il faut leur apprendre à se raccorder, à se soutenir même sans se voir, à se rallier à des signaux convenus; il faut leur donner l'instinct du chasseur, leur prescrire des surprises, leur tendre des embuscades, leur opposer d'autres tirailleurs; il faut en un mot leur faire faire la guerre même en temps de paix.

DEVOIRS DE L'OFFICIER. — Les soins d'un officier de tirailleurs sont très étendus, il faut qu'il soit attentif à ce qui se passe devant lui, sur ses flancs et derrière lui, il a à s'assurer s'il est soutenu et si la troupe dont il fait partie ne change pas de position.

La conduite d'une chaîne de tirailleurs est une affaire très importante et très difficile. Tantôt il faut soutenir des parties plus sérieusement engagées, tantôt fermer des vides, soit qu'ils proviennent des formes du terrain ou d'une divergence dans la marche, tantôt il faut presser les uns et modérer, au contraire, l'ardeur des autres, tantôt ce sont des blessés à remplacer et à faire transporter, etc.

Pour vaquer plus sûrement à tant de soins divers, l'officier quittera la place que lui assigne le règlement aussi souvent qu'il en sera besoin. Actif, intelligent, habile à se multiplier, il faut qu'il persuade à ses hommes qu'il les voit tous et toujours. Calme au milieu des plus grandes crises, ce sera à lui de créer, d'imaginer des moyens pour en sortir, lors même que tous désespèrent de leur salut.

§ 22. — *Dispositions pour l'action.*

LA LIGNE DE FEUX (fig. 22, *a a*). — La chaîne des tirailleurs surnommée ordinairement la *ligne de feu*, doit couvrir toute l'étendue du front et des flancs de la troupe principale; c'est pourquoi, sauf le cas où des accidents du terrain servent d'appuis de flancs et où des dispositions d'autres troupes rendent cette précaution superflue, ordinairement on fait déborder la position du gros des troupes par la ligne des tirailleurs, et l'on aime à donner à celle-ci la forme d'un crochet légèrement rentrant aux ailes. Cette règle est très facile à suivre, lorsque nous observons qu'il ne faut pas placer les tirailleurs à des distances moindres de 5 à 6 pas, que souvent même on les place de 40 à 45 pas les uns des

autres ; en sorte qu'un neuvième et même un douzième de la force totale dispersée en tirailleurs servira parfaitement à couvrir le front et les flancs de toute troupe.

PLACEMENT DES TIRAILLEURS. — C'est une grande faute de placer les files de tirailleurs soit trop loin, soit trop près les une des autres, cependant on ne peut donner des règles invariables. La perspicacité de l'officier commandant y doit toujours décider, suivant l'étendue du front à couvrir, la nature et les dimensions du terrain qu'il faut embrasser, les forces opposées et la violence du feu que l'on veut soutenir.

DISPOSITION DES SOUTIENS (fig. 22, *bb*). — Plusieurs petits soutiens sont nécessaires pour former les intermédiaires entre les tirailleurs et les réserves ou le gros des troupes. Ils sont tout au plus de la force d'une section et sont disposées de manière à assurer les flancs et le derrière de la ligne de tirailleurs et de lui servir comme points de repli au cas de besoin. C'est cette disposition qui permet aux tirailleurs de s'éloigner avec sûreté à une certaine distance (3 à 400 pas) du gros des troupes, et par conséquent à mieux préserver celles-ci du feu ennemi.

Les soutiens sont placés en arrière à une distance de 100 à 150 pas, ce qui les soustrait un peu au feu ennemi surtout lorsqu'ils observent la règle de se placer derrière quelque abri, mais toujours de manière qu'ils puissent porter assez vite secours à la ligne des tirailleurs.

ETABLISSEMENT DES RÉSERVES (fig. 22, *cc*). — Les réserves consistant en troupes de la force d'un peloton

jusqu'à celle d'une compagnie, sont placées à une distance conforme aux exigences mentionnées derrière le centre de la ligne des tirailleurs et des soutiens; elles ont pour destination de les soutenir, de les remplacer, et d'être disponibles pour des emplois spéciaux.

§ 23. — Règles pour l'action.

L'ACTION DE FEUX. — L'action des tirailleurs a pour but les plus grands effets du feu qui ne peuvent être obtenus que par un feu lent mais sûr, bien ajusté (1) et bien nourri. Il faut éviter la tirailerie inutile et tout ce qui échauffe trop le soldat, surtout l'application du pas de course sans besoin : il ôte à l'homme la force, la sûreté et la tranquillité nécessaires.

Le feu de la chaîne doit se soutenir sans interruption et avec le plus d'uniformité possible. C'est une mesure de prudence indiquée par l'instruction, d'avoir toujours dans chaque file une des armes chargée; toutefois cette règle est difficile à observer.

DÉFENSE CONTRE LA CAVALERIE (fig. 23). — Lorsqu'on est surpris par la cavalerie ennemie, les tirailleurs se réunissent vite en *groupes*, les soutiens et les réserves se forment en petits carrés, le premier rang croise la bayonnette, les autres continuent le feu.

(1) Ce sera ici le cas d'apprendre au soldat qu'il devra s'occuper moins de l'adversaire qui est vis-à-vis de lui et qui ordinairement est bien couvert de front, que de ceux qui sont dans sa diagonale. Il frappera ceux-ci d'autant plus facilement qu'ils se méfieront moins de lui et présenteront de temps en temps de bons points de mire. On lui apprendra encore qu'il doit tâcher d'ajuster tant que faire se peut, les officiers, sous-officiers, tambours et autres faiseurs de signaux de la ligne ennemie, et qu'en général il vaut beaucoup mieux retenir son feu, sournoisement en quelque sorte, que de le lâcher inutilement.

Ces petits groupes se démasquent mutuellement pour effectuer des feux croisés ; ils ne restent tranquilles sur place qu'au moment même où la cavalerie les attaque ; ils profitent des instants un peu libres pour se rapprocher les uns des autres et des soutiens pour former ainsi des carrés d'une consistance un peu plus grande. Lorsque le danger cesse, tout reprend son ancienne disposition.

ATTAQUE A LA BAYONNETTE (fig. 24). — Lorsqu'il se trouve devant la chaîne des tirailleurs des points importants, hauteurs, maisons, haies, buissons, etc., qui, en abritant l'ennemi dominant notre ligne ou qui permettraient de prendre de flanc et de revers une partie des forces opposées, il y a lieu de faire une *attaque à la bayonnette*.

Tout en entretenant un feu très vif et autant que possible convergeant, les tirailleurs avancent vers ce point de manière à se réunir lestement en petits groupes ; arrivés à une cinquantaine de pas, ils se jettent avec impétuosité (au pas de course) sur l'ennemi, le chassent et puis se dispersent de nouveau pour reprendre leurs feux meurtriers.

Les soutiens en ordre serré avancent au pas accéléré ; ils soutiennent de près les tirailleurs, souvent les joignent pour donner plus de force à l'attaque, alors ceux-ci les démasquent en s'attachant sur leurs flancs, de cette manière leurs forces étant réunies, ils enlèvent la position, et repoussent les soutiens et autres troupes ennemies qui voudraient faire résistance ou reprendre le terrain perdu. Pour assurer le succès, les résér-

ves suivent le mouvement et se tiennent prêtes à tout événement.

MESURES DÉFENSIVES. — Les règles de défense se déduisant d'elles-mêmes de cette exposition, nous nous contentons de poser ici en principe que toute position conquise par les tirailleurs et, en général, tout point important situé en dedans de la ligne, doivent être immédiatement occupés et défendus par des réserves ou par des troupes envoyées exprès à cet effet.

ATTAQUES TOURNANTES. — Lorsqu'il y a des obstacles difficiles à surmonter, ils doivent être tournés, s'il se peut, par une partie des tirailleurs, tandis que le reste les aborde de front, ou ce qui est mieux, fait seulement semblant de les aborder. En tout cas, lorsque les tirailleurs seront vus sans voir, comme dans toutes ces sortes d'attaques dirigées, par exemple, contre un taillis, une coupure de terrain, un vignoble, etc, ils doivent agir avec une grande célérité et une pareille sagacité.

Dans la plupart de ces cas on employera utilement une partie des soutiens et des réserves pour opérer ou au moins pour appuyer ces manœuvres tournantes.

RELÈVEMENT DES TIRAILLEURS. — Lorsque la ligne des tirailleurs a trop souffert ou lorsqu'on veut renforcer ceux-ci, les soutiens vont les relever ou se joindre à eux. A leur tour, les soutiens sont relevés ou remplacés de la même manière par les réserves.

Dans les combats soutenus, il arrive quelquefois à la fin que tous les soutiens et même les réserves se sont dispersés en tirailleurs. C'est alors que le gros de troupe doit s'être rapproché pour tenir lui-même lieu des soutiens et des réserves.

Ces combats de tirailleurs sont souvent très avantageux, mais ils amènent des pertes considérables : raison de plus, d'habituer toute l'infanterie à ce genre de combat.

RALLIEMENT DES TROUPES. — Lorsqu'on veut faire cesser le combat en débandade, on retire les tirailleurs pour les rallier auprès des soutiens ; ceux-ci rejoignent en ordre serré les réserves et toute la troupe rentre dans sa place naturelle.

EVACUATION DU FRONT. — Lorsque la troupe principale veut faire feu ou avance pour exécuter des mouvements offensifs, toute la troupe des tirailleurs évacue le front à la course. Les tirailleurs s'attachent aux flanes de la troupe agissante soit en bataille soit en colonne, ou ils se rallient derrière le front, soit pour former une réserve, soit pour reprendre leur place.

§ 24. — *Rapports du terrain et de la formation.*

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. — Jusqu'alors nous n'avons envisagé les tirailleurs que sous un point de vue général et abstraction faite des circonstances dans lesquelles ils sont appelés à opérer. Pour passer de l'enseignement aux applications, il nous faut envisager ici diverses éventualités et surtout les rapports du terrain et de la formation en tirailleurs. C'est de là que résultent des modifications essentielles concernant l'ordre et tout le mécanisme des dispositions

TERRAINS UNIFORMES. — La *plaine rase* est extrêmement défavorable à l'action des tirailleurs. Ils n'y ont ni confiance ni sécurité, et par conséquent, ne doivent être employés que dans le nombre absolument nécessaire. Encore faut-il les resserrer et les soutenir à de

très petites distances, soit par de l'infanterie en colonne soit par de la cavalerie ou mieux encore par les diverses armes réunies.

TERRAINS ACCIDENTÉS. — Les *terrains accidentés* présentent à chaque pas des abris contre l'infanterie, des refuges contre la cavalerie. Les tirailleurs n'y ont donc pas besoin d'une protection aussi efficace et aussi immédiate surtout lorsqu'on est en possession des positions principales du terrain où ils opèrent.

Les *bois* et les *forêts* sont les théâtres les plus propres à l'action des tirailleurs; ils y jouissent d'une grande sûreté et d'une indépendance presque sans bornes; là chaque arbre, chaque cèpée fournit un point de défense ou d'attaque, etc., etc.; seulement la direction de l'ensemble devient très difficile.

Dans les *pays* essentiellement *montagneux* et dans ceux que coupent des *bois*, des *haies*, des *fossés*, des *marais*, etc., où la guerre se réduit pour ainsi dire à des combats de tirailleurs, les soutiens et les réserves devront être moins forts, mais multipliés et distribués selon le terrain, pour voir, soutenir et remplacer plus immédiatement les différentes parties de la chaîne. Cet éparpillement des réserves, qui serait fort contraire aux règles partout où la cavalerie peut agir, devient ici une nécessité.

BATAILLONS EN TIRAILLEURS (fig. 25). — Pour les cas où des bataillons entiers seraient jetés en tirailleurs, il faudrait réunir au moins deux à deux pour leur donner plus de résistance, les soutiens et les réserves d'un même bataillon. En préparant un système de petits carrés, cette disposition est la meilleure que l'on puisse

prendre en plaine, mais il est évident qu'il faudra la modifier, conformément aux données précédentes aussi souvent que le prescrira le terrain.

§ 25. Classification des tirailleurs.

DONNÉES GÉNÉRALES. — Les diverses destinations que l'on donne aux tirailleurs, justifient l'usage de les diviser, suivant le mode de leur emploi, en trois classes distinctes :

La première comprend les *tirailleurs de marche* ;

La seconde, les *tirailleurs de bataille* ;

La troisième, les *tirailleurs en grande bande*.

L'emploi des deux premiers bien que pouvant donner lieu à des engagements sérieux ne saurait être regardé que comme accessoire, tandis que l'action des derniers peut amener des résultats décisifs.

TIRAILLEURS DE MARCHÉ. — Les précautions qu'une troupe est obligée de prendre lorsqu'elle opère sous les yeux ou dans le voisinage de l'ennemi donnent lieu à l'emploi des *tirailleurs de marche*. Car, soit que cette troupe s'avance, soit qu'elle se retire, il est nécessaire qu'elle détache des tirailleurs sur tous les points où l'ennemi peut se présenter, c'est-à-dire en tête ou en queue et toujours sur les flancs, afin qu'étant avertie de son approche elle puisse prendre les mesures réclamées par la circonstance.

L'adversaire vient-il à se montrer, les tirailleurs en informent en temps utile le corps dont ils font partie et pendant que celui-ci fait ses dispositions, ils escarmouchent avec l'ennemi et retardent sa marche, ils épient ses mouvements et masquent ceux de leurs propres co

lonnes. Dans les poursuites, ils le harcellent et l'obligent à s'arrêter à chaque instant pour se débarrasser de leur importunité. Celui qui se retire, oppose par réciprocité ses tirailleurs aux tirailleurs qui le pressent, afin de gagner le temps nécessaire pour faire filer ses troupes et ses bagages.

Cette petite guerre se continue sans interruption, jusqu'à ce que des obstacles séparent les combattants ou que des circonstances favorables fassent prendre à celui qui est poursuivi, le parti de s'arrêter et de combattre. Comme ce genre de service fatigue extrêmement les tirailleurs, il faut relever souvent ceux-ci et n'en détacher que le nombre strictement nécessaire.

TIRAILLEURS DE BATAILLE. — Sur les champs de bataille, lorsque les deux partis se préparent au combat, la troupe qui veut attaquer jette sur son front une ligne de tirailleurs plus ou moins forte, selon le terrain. Ces *tirailleurs de bataille* servent à repousser les premiers postes de l'ennemi et à sonder pour ainsi dire sa position.

Leur but principal est d'aller porter le désordre dans la ligne ou les colonnes ennemies, ce qui leur serait facile si on les laissait trop approcher, car alors presque tous leurs coups porteraient, tandis que la troupe allant être attaquée par une ligne serrée ou par des colonnes, ne peut lâcher son feu sur des tirailleurs éparpillés, auxquels il ne ferait d'ailleurs que très peu de mal. L'ennemi se verra donc forcé d'envoyer contre eux d'autres tirailleurs ayant pour but de repousser les premiers et de chercher à leur tour à porter le désordre dans les rangs de la troupe attaquante.

Les tirailleurs des deux partis sont instruits d'ailleurs

à ne pas trop s'éloigner des masses qui les suivent afin que celles-ci puissent les soutenir et achever sans être gênées les mouvements commencés. Mais, si les tirailleurs veulent protéger leur propre ligne et incommoder celle de l'ennemi, ils se paralysent et ne décident rien, car c'est du choc des masses que dépend le sort du combat, et dès que celles-ci vont se joindre, les tirailleurs deviennent inutiles, même embarrassants, et il faut les faire rentrer en ligne. Cependant, comme cela est difficile au milieu du combat, et qu'on parvient rarement à les rallier, il faut avoir la précaution de n'en lâcher que le nombre indispensable pour repousser ceux de l'ennemi.

TIRAILLEURS EN GRANDE BANDE. — Les circonstances de la guerre nécessitent quelquefois de lâcher en tirailleurs des bataillons entiers, c'est-à-dire d'employer des *tirailleurs en grande bande*, ce qui pourra rendre de très grands services et remporter même des succès décisifs lorsqu'il faudra attaquer des positions formidables, garnies d'artillerie et de bonnes troupes, des forêts étendues, des batteries concentrées, etc.

Une attaque de front, toujours hasardeuse, pourrait amener la ruine de la troupe dont alors toutes les forces seraient inutilement sacrifiées! Mais comme il n'y a pas de position qu'on ne puisse tourner et comme des hommes éparpillés peuvent facilement franchir des obstacles qui seraient impraticables pour des troupes marchant en ligne ou en colonne, on pourra tenter des attaques en débandade. A cet effet, un ou même plusieurs bataillons dispersés en tirailleurs se porteront sur un ou les deux flancs et sur les derrières de la position que nous voudrions enlever, tandis qu'une

autre troupe assez forte menacera le front de cette position.

Pendant que le corps principal préoccupe et étourdit l'ennemi par les feux les plus vifs, les bandes de tirailleurs traversent les terrains difficiles, et lorsqu'elles arrivent à portée de la mitraille et de la fusillade, se précipitent à la bayonnette sur la position prise de flanc et à revers. L'ennemi pourra d'autant moins les empêcher d'entrer, que la troupe, restée en attitude d'attaque en face de la position, saisit ce moment pour marcher sur les défenseurs; ceux-ci, forcés de faire face de tous côtés, seront bientôt écrasés.

Cette manière de combattre reprise par la nécessité dans les guerres de la première république française serait surtout une excellente méthode d'employer des troupes hardies mais qui d'ailleurs ne sauraient pas bien manœuvrer en ordre serré. Convenablement dirigée elle pourra produire les plus grands effets.

CONCLUSION. — Réservant de plus amples renseignements pour la partie des applications, il nous suffit d'avoir donné une idée de toute l'importance du combat en tirailleurs et de la vaste échelle sur laquelle il peut être mis à profit. Nous allons examiner la formation de l'infanterie légère, destinée spécialement à opérer les actions de ce genre de guerre. Nous insisterons cependant sur ce point qu'il faut que toute infanterie soit également propre à prendre tous les modes de formation et à exécuter vigoureusement toutes les fonctions que l'on peut attribuer en général à cette arme capitale.

SECTION VI. — SERVICE DES TROUPES LÉGÈRES ET DES
CARABINIERS.§ 26. — *Considérations et conclusions générales.*

UNIFORMITÉ DE L'INFANTERIE. — Nous avons dit que le fusil à la bayonnette, réunissant les qualités du mousquet et de la pique, est la seule arme convenable à l'infanterie, puisque dans la main du fantassin exercé elle devient un expédient très efficace pour tous ses modes d'action. Conséquemment à cette uniformité d'arme, il ne saurait plus y avoir qu'une seule espèce d'infanterie.

En effet on se priverait gratuitement d'un puissant renfort dans l'occasion, si l'on ne voulait pas donner à l'infanterie dite légère toutes les propriétés de l'infanterie de ligne, et à celle-ci toute l'adresse et toute l'agilité de la première. Car si l'on ne procurait pas à l'une la faculté de tirer, à l'autre celle de combattre en ordre serré, souvent celle-ci se verrait sabrée par quelques éclaireurs, tandis que celle-là, quoique pouvant résister au choc de la grosse cavalerie même, ne saurait se défendre contre quelques hommes lestes et éparpillés.

Au surplus, les armées modernes, devenues fort nombreuses, recherchent de préférence les positions, les champs de bataille accidentés. Elles ont donc évidemment besoin de multiplier les troupes légères; mais il faut aussi que celles-ci sachent se former, marcher et manœuvrer régulièrement.

CARACTÉRISTIQUE DE L'ARME. — Puisqu'elles ne présentent de différence réelle ni dans leur nature, ni même dans les dimensions de leurs armes, on ne peut en ap-

porter une tactique en constituant deux sortes d'infanterie ; au contraire , entre elles tout est identique.

Comme l'action du feu exerce une grande supériorité toute l'infanterie moderne n'est pas et ne peut pas être de l'*infanterie légère* , mais de l'*infanterie de rang* , à cause de la nécessité où elle est incessamment de résister aux attaques de la cavalerie et de décider , par des manœuvres et des assauts en ordre serré , le sort des batailles.

CONCLUSIONS. — Suivant cette nécessité , l'on peut bien entretenir des bataillons entiers d'infanterie légère (1) , ou se borner à en attacher une ou deux compagnies à chaque bataillon (2) , ou seulement quelques files à chaque compagnie (3). Mais alors il faut en faire une troupe supérieure sur quelques points au reste de l'infanterie , une troupe qui mérite le surnom d'infanterie légère , et qui soit propre à remplir sa destination ; il faut un soin extrême sur son mode d'organisation spéciale , sur la manière de la recruter et principalement sur sa formation physique et intellectuelle.

§ 27. Formation de l'infanterie légère.

DESTINATION ET CHOIX DES HOMMES. — L'infanterie légère , ordinairement réunie à la cavalerie légère , est de préférence chargée d'éclairer les mouvements généraux , de reconnaître le terrain , de commencer , d'entretenir et de terminer le combat , de pousser les poursuites

(1) Comme en Autriche , en France , etc.

(2) Comme en Suisse , en France , etc.

(3) Comme en Autriche dans les régiments de frontière , et dans quelques armées allemandes.

et de couvrir les retraites, d'escorter les convois et enfin d'assurer le repos du corps de troupes en faisant, en avant et autour de celles-ci le service de patrouilles, de flanqueurs, des avant-postes, des grand'-gardes, des partis, etc., etc.

Certains vices organiques, comme une ouïe un peu dure; un manque de mémoire, une vue faible, une conception peu ouverte, s'opposent décidément à ce qu'on puisse bien faire ce genre de service. Il faut donc d'abord prendre beaucoup de précautions pour le choix des hommes; l'expérience aussi bien que la réflexion, commandent de les tirer exclusivement des parties de pays montueuses ou boisées: le montagnard, le braconnier, le contrebandier, le chasseur, etc., sont plus aptes que l'habitant des plaines et l'ouvrier des villes à pratiquer, toutes les ruses de la petite guerre; qui, en réalité, résument les destinations diverses de l'infanterie légère.

INSTRUCTION PRÉPARATOIRE. — Il faut au préalable former cette espèce de troupe à manœuvrer et à combattre en ordonnance, avant de songer à l'instruire particulièrement sur le combat en débandade.

Cette précaution est obligatoire car, autrement, les succès qu'on obtiendrait dans une partie de son éducation seraient précisément ce qui empêcherait ceux qu'on voudrait obtenir dans l'autre. Il faudrait enseigner à la fois deux rôles différents et qui, sous beaucoup de rapports, sont diamétralement opposés l'un à l'autre quoiqu'ils soient également indispensables.

EDUCATION SPÉCIALE. — Aux troupes d'une arme appelée à tant de rôles différents, il faut nécessairement et avec tous les soins minutieux et éclairés une éduca-

tion qui puisse contribuer au développement des facultés physiques et intellectuelles.

Par des exercices de toute sorte on apprendra aux soldats à courir, à sauter, à grimper, ce qui quelquefois devient fort nécessaire, à franchir des barrières, des fossés, des ruisseaux, à escalader des murs, des rochers, des escarpements et à se servir supérieurement de leurs armes à feu et de leurs armes d'estoc. Il faut même pour cela établir des *écoles spéciales de gymnastique* et d'*escrime à la bayonnette* par bataillons et quelquefois même par compagnies.

LE TIR A LA CIBLE. — Cet exercice est aussi une partie très importante de l'instruction du fantassin en général et de l'infanterie légère en particulier. Cependant les tirs à la cible, tels qu'on les pratique ordinairement, ne semblent pas suffisants pour arriver au résultat que l'on cherche.

Pour faire des soldats bons tireurs, il ne faut pas toujours tirer à des portées fixes et sur un terrain uni et connu. Il faut leur expliquer d'abord les principes du tir, montrer les propriétés de leur arme, indiquer les causes ordinaires de déviation et les moyens d'y apporter remède. Il importe qu'ils sachent tenir compte des distances et de la nature des obstacles qui les séparent de l'objet à frapper, de l'inclinaison de la ligne de tir, de l'état de l'atmosphère et de mille autres circonstances; particulièrement il est bon de leur faire remarquer que la course et tous les exercices du corps violents deviennent un obstacle à la justesse des coups pour peu qu'ils soient prolongés.

Au tir individuel doit succéder le tir par rangs, par

sections, par pelotons, même par bataillons, sur commandement et par feux de files, contre des toiles ou des lignes de cibles de même front que les diverses divisions et subdivisions d'infanterie et de cavalerie, etc. Ces exercices doivent être encouragés par des primes, et les chefs de corps, toujours y assistant, employeront tous les moyens qui sont à leur disposition pour exciter le zèle et l'émulation de leurs troupes.

INSTRUCTION INTELLECTUELLE. — Pour l'instruction intellectuelle, on doit enseigner aux troupes légères de quelle manière il faut voir et reconnaître un terrain, explorer des taillis, des vignobles, des contrées buissonneuses, visiter des maisons, des fermes, des villages, par quels moyens et comment y parvenir à tout voir sans être vu, etc.; on leur dira quels sortes d'obstacles pourraient se rencontrer, comment aborder ces points, les attaquer, les occuper et les défendre. Il n'est pas inutile de leur donner du moins les premières notions simplifiées de la topographie, car il est absolument nécessaire de leur inculquer quelques idées sur la manière d'apprécier leur position éventuelle avec ses accidents sous le rapport de leur tactique spéciale.

OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS. — L'utilité des troupes légères et l'importance de leur instruction préalable étant mises hors de doute, il faut employer le temps de paix pour les former par des leçons et des répétitions de la nature de celles que la guerre ne leur donnerait qu'au prix de pertes considérables.

Quelques mois suffisent avec un peu de peine et de patience pour dresser passablement un fantassin de ligne, quelques semaines de guerre feront le reste; mais

l'éducation du soldat de l'infanterie légère, pour peu qu'on veuille la compléter, demande encore le double de temps au moins pour que l'homme soit prêt à passer à l'école de la guerre effective.

§ 28. — *Ordonnance et mode d'action
des carabiniers.*

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — Les carabiniers étant destinés à n'agir que par des feux en débandade et très sûrs, il ne leur faut qu'une ordonnance à deux rangs.

Les règles de leur formation et leurs modes de combat correspondent en général à ceux de l'infanterie légère, nous nous bornons donc à faire remarquer quelques particularités de leur emploi :

« En raison de la nature de leur arme, ils ne peuvent pas employer le feu en masse.

» Par la même raison ils doivent éviter autant que possible le combat à la bayonnette.

» Ils doivent être rigoureusement dispensés de tous les mouvements qui leur feraient perdre la tranquillité et le sang-froid.

» Par conséquent, ils doivent être toujours et soigneusement postés derrière des abris qui les dérobent aux attaques imprévues, surtout de la cavalerie.

» Cette troupe précieuse devra n'être employée pour la tirailleuse ordinaire qu'en cas d'extrême besoin.

» La bayonnette (couteau de chasse) ne leur servira que comme arme défensive ; ils n'attaqueront que très rarement et lorsqu'il s'agira de chasser l'ennemi et de gagner un accident de terrain très proche et très favorable.

» La ligne de feux des carabiniers peut et doit être plus forte que celle des autres troupes. Elle peut l'être parceque les carabiniers combattent toujours derrière des abris, et elle doit l'être parceque leur feu est plus lent, et, par conséquent, serait trop faible.

» Les carabiniers doivent être soutenus de près par des troupes légères ou par de l'infanterie de ligne. Ces soutiens peuvent être plus faibles, mais en plus grand nombre que dans le cas ordinaire, parceque le combat de carabiniers ne doit avoir lieu que dans les terrains fortement accidentés.

QUALITÉS DES CARABINIERS. — Le caractère du carabinier se résume en ceci : qu'il doit être maître absolu de son arme, posséder un sang-froid imperturbable, un coup d'œil sûr, et prompt à saisir tous les avantages du terrain, non seulement pour se couvrir, mais encore pour charger et tirer avec tranquillité et commodité. Il ne doit pas tirer beaucoup, mais il ne doit lâcher aucun coup sans effet.

APPRECIATION DE L'ARME. — L'élément défensif domine dans l'arme des carabiniers, il en fait une troupe précieuse qui peut être employée avec beaucoup de succès tant dans la grande que dans la petite guerre. Il y a même beaucoup de missions qui lui sont destinées particulièrement, et qu'aucune autre troupe ne saurait aussi bien accomplir. Cependant son élément offensif étant moindre à cause de la lenteur avec laquelle la carabine se charge, de la multiplicité de soins que cette arme demande pour son emploi et sa conservation, l'action des carabiniers est moins indépendante et demande

presque toujours le concours des autres troupes d'infanterie.

FORMATION EN BATAILLONS. — La formation des carabiniers en bataillons ne nous semble point justifiable. Cependant quelques puissances forment des bataillons dont un tiers (1) est armé exclusivement de carabines, pendant que le reste est armé et équipé à l'instar des troupes légères. Cette méthode semble excellente, parce qu'elle constitue dans des proportions convenables une réunion de forces qui se servent mutuellement de soutien et de complément et qui permettent d'employer chaque partie suivant ses spécialités et suivant les circonstances.

CONCLUSION. — Ayant terminé par ces quelques données les différents modes d'organisation, de formation et d'action de l'infanterie réunie en unités tactiques, nous allons nous occuper de la combinaison de plusieurs bataillons, autrement de la partie de la tactique de l'infanterie qui comprend les évolutions de ligne.

SECTION VII. — DISPOSITIONS COMBINÉES DE PLUSIEURS BATAILLONS.

§ 29. — *Des lignes et des ordres de bataille en général.*

CONDITIONS DE FORMATION. — L'unité de commandement demande la réunion de plusieurs bataillons en *brigades* et en *divisions* dont l'agrégation forme les *corps d'armée*.

(1) En Autriche, le troisième rang des bataillons de chasseurs tyroliens, etc., et dans les régiments de frontière (croates, etc.), les files qui encadrent les sections sont armés de la carabine.

La conduite et la direction de ces corps tactiques sont très difficiles ; des règles spéciales leur prêtent un caractère particulier. L'unité tactique peut être dirigée par la voix ; la brigade et à plus forte raison la division ne le peuvent plus. Il faut agir par des intermédiaires ; mais , pour ne pas perdre l'unité de direction , il importe encore de s'astreindre à certaines proportions de forces. L'expérience nous apprend que les brigades de quatre à six bataillons et les divisions de huit à douze sont les plus propres à atteindre ce but.

ORDRE DE BATAILLE PRIMITIF (fig. 26). — Plusieurs bataillons rangés en *ordre de bataille* se présentent ordinairement sur plusieurs lignes. Nous ne parlerons d'abord que de deux , l'une en face de l'ennemi , et l'autre disposée derrière celle-ci , de manière que la seconde ligne sera assez près pour soutenir ou remplacer immédiatement la première , mais qu'en même temps elle sera assez éloignée pour n'être point en butte aux feux de la mousqueterie opposée. Toutefois , il ne sera que rarement et tout au plus partiellement possible de la soustraire aux projectiles de l'artillerie.

DISTANCE DES LIGNES. — En terrain découvert et en présence d'une artillerie formidable , il sera prudent de porter cette distance à son maximum , c'est-à-dire jusqu'à 300 pas ; en terrain accidenté on pourra la réduire jusqu'à 100 pas et même au-dessous pour profiter de quelques localités où les troupes se trouveraient à l'abri des projectiles. Cependant il ne faut ni trop étendre cette distance , surtout devant une cavalerie nombreuse et entreprenante , ni trop la restreindre , afin que les deux

lignes ne soient pas engagées et ne puissent pas être mises en désordre toutes deux à la fois.

FORMATION DES TROUPES (fig. 26). Les bataillons de la première ligne sont ordinairement déployés *en bataille*, et ceux de la seconde sont formés *en colonnes* à distance, à demi-distance ou serrées en masse. Mais cette règle, bien loin d'être absolue, comporte autant d'exceptions qu'il se présente de cas différents. Ainsi, pour peu que l'artillerie ennemie incommode la seconde ligne, celle-ci sera bientôt déployée. La première veut-elle effectuer un mouvement offensif, ou veut-elle se défendre contre une cavalerie supérieure, elle quitte l'ordonnance déployée et se forme à son tour en colonnes, etc.

Les bataillons de la seconde ligne sont de préférence formés en colonnes doubles ou colonnes d'attaque, parce que cette formation présente le moyen le plus simple et le plus avantageux pour les évolutions et tous les autres cas qui pourront arriver. Cependant il faudra toujours plier les dispositions aux circonstances.

PROTECTION DES FLANCS (fig. 27). — C'est encore une règle générale que la seconde ligne déborde autant que possible la première, pour procurer aux flancs de celle-ci une protection directe et immédiate. C'est pourquoi on met souvent dans la seconde ligne un plus grand nombre de bataillons qu'il n'y en a dans la première (1); cependant cette précaution cesse d'être une nécessité lorsque les appuis que fournit le terrain ou les dispositions

(1) En Suisse, on pourrait à cet effet très bien employer les compagnies de chasseurs, en les disposant derrière les flancs de la première ligne, après les avoir momentanément formés en bataillons de quatre à six compagnies.

convenables d'autres troupes suffisent pour garantir les flancs de la première ligne.

INTERVALLES DES BATAILLONS. — Les bataillons déployés laissent entre eux des intervalles de 12 à 20 pas pour livrer passage aux officiers supérieurs et aux aides-de-camp, à l'artillerie et aux tirailleurs, et faciliter ainsi le mécanisme de l'action. Ces solutions de continuité entre les corps d'une certaine force ont encore pour objet d'empêcher que le désordre ou le flottement de l'un d'eux ne se communique aux autres.

INTERVALLES DES BRIGADES ET DIVISIONS. — Dans une ligne nombreuse et très étendue il est nécessaire de laisser entre les brigades et, à plus forte raison, entre les divisions d'armée, des intervalles beaucoup plus considérables, surtout maintenant que l'artillerie et la cavalerie manœuvrent en grandes masses. Ces intervalles sont déterminés, dans chaque circonstance particulière, conformément au terrain, aux vues spéciales et aux dispositions analogues du chef.

ORDONNANCE RECTANGULAIRE (fig. 26). — Par l'arrangement en *ordonnance rectangulaire*, les centres des bataillons, qu'ils soient déployés ou en colonnes doubles, sont toujours alignés entre eux, et les intervalles de la première correspondent à ceux de la seconde.

(Fig. 28.) Dans tout autre arrangement, les flancs et les intervalles de la première ligne seront couverts par les centres du front et des colonnes de la seconde ligne, ce qui présente des inconvénients trop graves pour être compensés par un seul avantage.

APPRÉCIATION DE L'ORDONNANCE. — Pour appuyer nos

assertions, nous ferons quelques observations sur l'arrangement des bataillons.

« L'ordonnance rectangulaire est d'une application facile sur tous les terrains et pour l'exécution de toutes les évolutions; au surplus, restant règle absolue pour quelques cas, il y faudrait deux ordonnances au lieu d'une.

» Le feu des batteries d'une part attire celui des batteries opposées, et c'est en avant des intervalles de la première ligne qu'il est de règle de placer l'artillerie: ainsi les centres des bataillons de la seconde ligne couvrant les intervalles de la première, seraient exposés justement au plus fort des effets des projectiles de l'ennemi.

» Il est essentiel d'entretenir la communication directe de l'arrière à l'avant de l'ordre de bataille, de la réserve, laquelle, formée de toutes armes, se trouve toujours en arrière de la seconde ligne jusqu'à la première ligne; ce qui n'est possible qu'en maintenant l'ordonnance rectangulaire. •

» Il importe beaucoup que l'ennemi n'aperçoive point les mouvements de la seconde ligne par les intervalles de la première. Si quelque circonstance fâcheuse lui révélait l'instant précis du passage des lignes, il pourrait diriger tous ses feux sur les colonnes de la seconde ligne au moment où celle-ci s'approcherait de la première.

» Les colonnes, en supposant qu'elles puissent déboucher, malgré ce feu meurtrier, en avant par les intervalles de la première ligne, trouveront souvent un obstacle à leur marche dans leurs propres batteries, parcequ'il est à présumer que celles-ci restent en position

pour protéger la manœuvre. Et d'ailleurs elles n'auraient même pu se retirer puisque tous les passages se trouvent momentanément fermés.

CONCLUSION. — La formation rectangulaire fait disparaître tous ces inconvénients; là, chaque bataillon de la première ligne servant de rideau à celui qui lui correspond dans la seconde, les colonnes auront débouché avant que l'ennemi ait soupçonné la manœuvre. Là, l'artillerie, libre d'avancer, de reculer ou de rester en position, ne gêne point les colonnes, ni n'est point gênée par elles, etc.

L'importance de ces considérations doit toujours présider aux rédactions des ordonnances de bataille en plusieurs lignes; car il faut toujours tenir compte de toute cause incidentelle née ou à naître de la coopération des formes du terrain, de celle des autres armes, et surtout de la présence de l'ennemi.

§ 30. — *Des évolutions en ordre de bataille.*

DÉFINITION GÉNÉRALE. — Les évolutions et les manœuvres en brigades et en divisions se font ordinairement de manière que chaque bataillon forme l'unité tactique dirigée séparément par son chef immédiat, suivant les ordres généraux et conformément au mécanisme de l'ordonnance, pour atteindre le but.

Les circonstances, surtout les accidents du terrain, obligeront souvent, dès les premiers moments, de dévier de la symétrie routinière; aussi, pour éviter les embarras qu'y éprouveront les chefs et les soldats, faut-il établir la théorie des évolutions sur les bases les plus

larges et surtout sur les plus conformes à ce qui se pratique à la guerre.

Encore n'avons-nous besoin de nous occuper que des évolutions d'une ligne, parceque la seconde est en quelque sorte invariablement attachée à la première : conséquemment celle-là fera le corollaire de ce qu'aura fait celle-ci, sauf toutefois les modifications que le terrain et les autres circonstances peuvent apporter dans les détails d'exécution, et nous savons que ces modifications sont de tous les instants à la guerre.

LA MARCHÉ EN BATAILLE. — La difficulté bien constatée de faire *marcher en bataille* un seul bataillon s'oppose à ce qu'une ligne plus étendue puisse se mouvoir correctement : aussi est-il de règle, pour peu que le mouvement doive se prolonger, de se former en colonnes d'une étendue de front et d'une profondeur plus ou moins considérables, selon que le réclament les localités ou les vues particulières du chef.

LES CHANGEMENTS DE FRONT (fig. 29, 50 et 51). — Les changements de front, dont le mécanisme est souvent très compliqué, sont des évolutions délicates en présence de l'ennemi. La formation et la marche en colonnes serrées par bataillons, puis les déploiements, présentent les moyens d'exécution ; mais dans une manœuvre où la préoccupation est très grande et où tous les bataillons se trouvent à la fois en mouvement, on n'aurait pas une suffisante garantie contre des attaques subites, surtout de la cavalerie, si, d'ailleurs, les évolutions n'étaient protégées par de nombreux tirailleurs et par de fortes batteries de position.

(Fig. 29). *Le changement de front central*, très fa-

cile sur un champ d'exercices, semble plus avantageux que tous les autres qui sont opérés sur les ailes, car il est le plus rapide; mais il nécessite deux mouvements dans l'un desquels les troupes tournent le dos à l'ennemi; ce qui constitue un double inconvénient.

(Fig. 30). Le meilleur emploi que l'on puisse faire de cette évolution, c'est pour prendre en flanc une aile ou quelque autre partie de la ligne ennemie; alors elle s'exécute en avant et ne s'étend qu'à quelques bataillons.

(Fig. 31). Il est donc presque superflu de dire que, pour les autres cas, les *changements de front* opérés sur les ailes, sont préférables.

MOUVEMENTS DE LA SECONDE LIGNE (fig. 29, 30 et 31). — Les mouvements de la seconde ligne constituent un changement de front indépendant, quant aux détails d'exécution, du changement de front de la première, afin de laisser toute latitude pour établir cette seconde ligne là où l'on veut et comme l'on veut. La manœuvre se dégage ainsi des liens d'une symétrie qui s'accorde fort rarement avec les circonstances, pour entrer enfin dans le domaine de la pratique.

LES PASSAGES DES LIGNES (fig. 32 et 33). — Les *passages des lignes* deviennent souvent nécessaires pour relever les troupes de la première ligne, pour effectuer un mouvement offensif ou repousser les attaques ennemies. Ils se font le plus facilement et le plus sûrement par l'application de colonnes doubles, et il faut que chaque bataillon de la première ligne double deux de ses pelotons pour laisser passer la seconde.

(Fig. 32). Lorsque les bataillons sont placés carrément les uns derrière les autres (ordonnance rectangu-

laire), ce sont les pelotons du centre qui doublent et le bataillon respectif est momentanément coupé en deux parties égales ; dans les autres cas (fig. 53), ce seront les pelotons des ailes qui doubleront pour permettre l'exécution du passage. C'est un petit inconvénient dans le premier cas et un avantage dans le second, mais il y a à tenir compte des autres conséquences de l'arrangement de l'ordonnance.

FORMATION EN ÉCHELONS (fig. 34, 35 et 36). — La *formation en échelons* permet de plier les dispositions au terrain et de n'engager qu'une quantité mesurée de troupes ; elle est un moyen des plus féconds d'attaque et de défense, qui tire principalement ses propriétés des armes à feu.

On se forme en *échelons en avant*, pour faire effort sur un point déterminé de la ligne opposée ; en *arrière*, pour se retirer lentement et graduellement à la suite de quelque échec ; l'on forme les échelons *d'une aile* (fig. 34), ou *de deux* (fig. 35), ou encore *du centre* (fig. 36), selon le but que l'on veut atteindre.

FORMATION DES TROUPES. — Les bataillons, dans la marche par échelons, peuvent être déployés ou ployés en colonnes, comme dans une ligne pleine. Dans cette ordonnance, comme en fortification, toutes les parties doivent se soutenir en se flanquant mutuellement ; il est donc nécessaire de partir de la portée du fusil pour régler leur force et opérer leur combinaison.

Un échelon dont la distance à celui qui le précède dépasserait la portée moyenne du fusil, estimée à 300 pas, ne fournirait plus à ce dernier qu'une protection incertaine. Il n'y aurait pas moins d'inconvénients à

laisser cette distance trop petite, puisque les échelons consécutifs se trouveraient de fait engagés en même temps, se gêneraient réciproquement et qu'au besoin d'une remise en bataille de la ligne par un mouvement de conversion (fig. 37), il n'y aurait pas assez d'espace entre les échelons pour effectuer le mouvement : aussi la distance entre les échelons est-elle ordinairement égale aux deux tiers de la longueur de leurs fronts respectifs.

FORCE DES ÉCHELONS. — Bien qu'il soit préférable de se mettre en échelons par bataillons, on peut former des échelons de deux et même de plusieurs bataillons d'étendue de front; cependant, la possibilité d'être attaqué par la cavalerie interdit de faire des échelons plus forts chacun que de trois à quatre bataillons ou d'une brigade. Pour recevoir une attaque, il faudrait former soit un carré unique de l'échelon entier, soit des carrés par bataillons.

OBSERVATIONS ULTÉRIEURES. — Nous venons de voir entre quelles limites il faut tenir la force numérique et la distance des échelons pour développer, dans le système résultant de leurs combinaisons, toutes leurs propriétés offensives et défensives : cependant, devant l'ennemi, ce système pourrait faire éprouver des pertes regrettables si toute l'échelle n'était calculée de manière à la soustraire aux coups d'enfilade de l'artillerie; et malheureusement ce n'est guère que sur une aile que l'on peut ainsi se jeter assez en dehors de la position de l'ennemi pour qu'un boulet ne frappe pas à la fois plusieurs échelons.

MOYENS DE REMÈDE. — Quelquefois pourtant le but

pourra encore être atteint, même sur le milieu de la ligne, à la faveur de quelque obstacle qui, se trouvant sur le prolongement du système, empêcherait l'ennemi d'y placer de l'artillerie.

Comme il est facile d'échouer dans ce calcul, tantôt parce qu'on aura mal jugé les distances, tantôt parce qu'on n'aura point aperçu une batterie que l'ennemi tenait cachée; supposant toutefois que l'erreur ne soit pas grande, il faudra la rectifier en marchant, soit à l'aide du pas oblique, soit en changeant de direction, soit enfin par des transformations.

ECHELONS OBLIQUES (fig. 38). — Outre ces échelons directs, une ligne de bataille peut aussi se briser en échelons obliques. Cette manœuvre est une des plus utiles de la tactique moderne, et quelquefois elle devient même une nécessité.

Ici, la distance première, se trouvant dépendre de l'ouverture de l'angle d'obliquité et de l'étendue du front des échelons, sera tantôt trop grande et tantôt trop petite: il est donc de seconde nécessité de la resserrer tout d'abord entre les limites établies pour les échelons directs.

RENFORCEMENT DU POINT FAIBLE. — Dans la formation en échelons, qui participe à la fois de la colonne et de l'ordre déployé, l'échelon de la tête ou de la queue, selon que l'on avance ou que l'on rétrograde, est évidemment le plus exposé, parce qu'il est plus rapproché de l'ennemi que les autres, et qu'il manque de protection sur son front et sur son côté extérieur.

On remédie à la faiblesse de cet échelon :

1° En appuyant constamment son flanc extérieur à

quelque obstacle, comme une rivière, un marais, un bois ou une suite de villages, dont on serait en possession.

2° En le faisant soutenir par une réserve immédiate formée en colonnes à distance ou à demi-distance derrière son côté extérieur.

3° En lui donnant suffisamment d'artillerie.

4° En le faisant flanquer par de la cavalerie.

5° Enfin, en portant à son secours une combinaison judicieuse de ces deux dernières armes, ou lorsqu'on manque de tous ces moyens, en le formant en colonne.

§ 31. *Dispositions des colonnes et des carrés.*

COLONNES PAR BATAILLONS. — Conséquemment à la manière dont s'exécutent les évolutions et les manœuvres en brigades et en divisions, l'on n'aime pas à former des colonnes d'une plus grande force que celle d'un bataillon dont chacun doit être conduit indépendamment des autres de la manière la plus convenable et la plus expéditive pour remplir son rôle dans l'action.

Ce mode d'agir présente encore l'avantage que ces masses séparées, formant chacune un tout à part et s'appuyant sur lui-même, les désordres de l'une de ces parties de bataille ne peut se communiquer aussi facilement aux autres que dans la formation en lignes ou en masses cohérentes, à la condition toutefois que les chefs particuliers conserveront le sang-froid et la liberté d'action.

FORMATION DES COLONNES. — La colonne double, comme élément des ordres de bataille et comme moyen de manœuvres, d'attaque et de défense, présente l'instrument le plus simple et le plus flexible entre les mains du tac-

ticien. Les évolutions, à l'aide de cette formation, l'emportent beaucoup sur toutes les autres évolutions de ligne. Mais souvent il faut employer des colonnes simples, la droite ou la gauche en tête, et alors on préfère former les colonnes de l'étendue de compagnies (divisions) de front.

En tout cas les colonnes doivent être formées de manière que par un simple déploiement sur les têtes des colonnes toute la ligne soit remise en bataille.

GRANDES COLONNES (fig. 59). — Les colonnes composées de plusieurs bataillons formés en masses serrées ou déployés l'un derrière l'autre; ne sont ni un moyen d'attaque ni un moyen de défense que l'on puisse recommander, puisque ces masses extrêmement lourdes ayant même peine à se mouvoir ajoutent peu à l'action du choc, donnent trop de prise aux feux ennemis, et n'ont point de défense de flanc.

Lorsque, contre toutes les règles de l'art, on hasarde de telles masses monstrueuses et exceptionnelles, il faudra du moins établir sur chaque flanc un bataillon formé en colonnes par sections pour pouvoir repousser l'ennemi s'il allait charger avec force sur ces flancs, afin que la grande colonne sans s'arrêter puisse marcher jusqu'au but, autrement cette masse inerte, foudroyée par les feux convergents de l'ennemi auquel elle n'a pas même à opposer une force convenable d'impulsion, sera bientôt mise en déroute.

DES CARRÉS EN GÉNÉRAL. — Tout ce que nous venons de dire sur les grandes colonnes s'applique aussi aux carrés composés de plusieurs bataillons qui encore présentent de très graves inconvénients particuliers.

Les faces d'un carré d'une dimension aussi grande sont toujours très faibles. Un grand carré ne présente pas plus de résistance à la cavalerie qu'un carré formé d'un bataillon, parce que, pour vaincre l'un et l'autre, cette arme n'a besoin que de pénétrer sur un seul point; et un grand carré, à part sa réserve peut-être, n'a, pour s'y opposer, ni plus de feux efficaces, ni plus de force de résistance qu'un carré plus petit; en outre il est très lourd, extrêmement difficile à former et à diriger. Au surplus, la ruine d'un petit carré n'est du moins qu'un mal partiel; tandis que celle de l'autre peut être un mal général et sans remède.

DES CARRÉS EN ÉCHELONS. — La meilleure disposition de carrés c'est de les former en échelons, mais les distances latérales des carrés formés de plusieurs bataillons, dépasseraient de beaucoup la portée du fusil. Ces carrés ne pourraient se soutenir mutuellement, parce qu'ils ne se flanqueraient pas, du moins dans le sens de cette distance. Pour des carrés de trois bataillons, le flanquement serait déjà très imparfait; pour des carrés de quatre, il deviendrait nul. aussi faut-il y renoncer tout-à-fait.

(Fig. 40). Dans presque tous les cas on devra donc recourir aux carrés par bataillons, mais il faut pouvoir échelonner préalablement entre eux ceux dont se compose la ligne, ce qui devient souvent impossible, puisque on ne se trouve pas toujours avoir assez de place pour les espacer.

Quant à former des carrés obliques, il ne faut pas y songer, car les échelons se fusilleraient réciproquement; cependant lorsque étant déjà disposé, par batail-

lons, en échelons obliques (fig. 41), on forme les carrés, on aura des carrés obliques qui se flanquent mutuellement d'une manière bien suffisante.

Nous voyons donc que l'on peut, à la rigueur, former des échelons forts de trois à quatre bataillons, mais qu'il serait contraire aux lois de la tactique d'en former de plus nombreux, puisque les grands carrés ne valent pas beaucoup et qu'en tout cas le système d'échelonner les carrés par bataillons mérite la préférence.

§ 32. *De la formation en échiquier et de l'ordonnance demi-profonde.*

ORDRE EN ÉCHIQUIER (fig. 42). — Comme supplément d'étude nous allons examiner l'ordre en échiquier qui paraît être préférable pour les cas de retraite, mais cette formation demande une nature de terrain qui en restreint les applications.

Cette formation ne fournit pas une très bonne défense contre la cavalerie; les carrés, perpendiculaires à la ligne, se fusilleraient mutuellement; les carrés obliques seraient déjà un peu trop éloignés pour croiser leurs feux sur les intervalles; et, si la distance de ligne n'était la plus grande portée du fusil, les coups partis de l'une atteindraient l'autre, et *vice-versa*. Quant à cette distance il faut même éviter de la fixer, pour laisser aux commandants des lignes la liberté de choisir leur terrain et de s'accommoder à toutes les circonstances.

Les bataillons en retraite, pour arriver plus vite à leurs nouvelles positions, se replient quelquefois au pas accéléré. Mais il est à craindre qu'un mouvement, dont tant de causes peuvent accélérer la vitesse, ne dégénère

en une véritable course. Pour nous rassurer sur ce danger de la manœuvre, la prudence fait préférer de se retirer au pas ordinaire, lequel s'accélérera toujours assez, malgré tout ce qu'on pourra faire pour s'y opposer.

ORDRE DEMI-PROFOND (fig. 43). — Quelquefois on emploie un ordre d'attaque, mi-partie mince et profond; il consiste à placer en arrière de chacune des ailes, quelquefois aussi derrière le centre d'une portion de ligne déployée, un ou deux bataillons en colonnes: une ordonnance qui réunit ainsi à la solidité sur ses flancs et au centre un grand développement de feux, pourra quelquefois décider du succès d'une bataille; mais aussi elle expose à de terribles pertes devant de l'infanterie et de l'artillerie bien postées.

OBSERVATIONS ULTÉRIEURES. — La formation et la marche en bataille, en colonnes et en carrés, puis les déploiements par bataillons, suffisent donc pour arriver à tous les ordres de bataille et pour exécuter toutes les évolutions et manœuvres. Il n'y faut observer que les rapports de l'ancienne position à l'alignement et à la direction de la nouvelle formation, puis prendre les dispositions les plus simples et les plus expéditives pour arriver dans cette formation. Encore observons-nous que lorsque ces évolutions ne sont pas des marches, elles ne présentent ordinairement que des changements de front ou des changements de l'ordre de bataille, et nous voyons ici, comme partout en tactique, que les moyens et les formations les plus simples et les plus faciles sont les meilleurs.

CONCLUSION. — Jusqu'à ce moment, nous n'avons parlé que de deux lignes, nous verrons cependant plus

tard qu'il faudra toujours en ajouter une troisième surnommée la *réserve*, composée ordinairement des meilleures troupes et de diverses armes. Cependant, comme cette troisième partie de l'ordre de bataille n'est pas aussi intimement liée à ces deux lignes mentionnées, et que souvent même elle agit tout-à-fait indépendamment, nous renvoyons son examen particulier et nous allons, par un résumé rapide, passer encore en revue la tactique de l'infanterie en la rapportant immédiatement aux règles et aux éventualités du combat.

SECTION VIII. — RÉSUMÉ SUR LA TACTIQUE
DE L'INFANTERIE.

§ 35. *Formation de l'unité tactique (bataillon).*

PRINCIPES DE FORMATION. — L'infanterie base toute sa tactique sur le bataillon formé pour tous ses modes d'action et dans lequel elle trouve son unité de masse ou unité tactique.

La meilleure force numérique d'un bataillon pour le combat paraît être un effectif de 700 à 800 hommes constituant, à trois rangs, environ 240 à 260 files. La division du bataillon en huit compagnies nous semble préférable, cependant un bataillon de six compagnies à quatre sections de 40 files chacune à peu près, répondra encore à toutes les conditions énoncées.

L'effectif réglementaire du bataillon doit donc être fixé au moins à 1,000 hommes, car il faut toujours en déduire un quart et même un tiers faisant défaut au moment du combat. Un tel bataillon présente, au sur-

plus, encore l'avantage de pouvoir être divisé, au besoin, en deux demi-bataillons assez forts dont chacun agira séparément, ce qui devient impossible lorsqu'on forme des bataillons d'un effectif faible.

L'ORDONNANCE RAPPORTÉE AU COMBAT — La tactique de l'infanterie pour le combat admet deux généralités ou l'action au loin, par la fusillade, et l'action de près, par l'emploi de la bayonnette. Chacun de ces deux modes d'agir se base sur l'ordonnance.

L'ordonnance doit préparer le combat et procurer à l'individu, comme à la masse, la liberté nécessaire d'action. Toute ordonnance est donc mauvaise laquelle rend plus difficile ou empêche dans des cas donnés le combat. L'ordonnance et le mode du combat sont intimement liés et pour ainsi dire inséparables.

MODES PRINCIPAUX D'ACTION. — Soit pour l'attaque, soit pour la défense, l'infanterie employe trois modes de combat :

- 1° Le combat par *feux isolés*.
- 2° Celui par l'emploi de *feux collectifs*.
- 3° Celui qu'on obtient par l'*attaque à la bayonnette*.

Ces trois modes de combat admettent une foule de variantes, car il n'y en a pas deux qui se ressemblent sur tous les points, et c'est à l'habileté de l'officier de prendre l'initiative, c'est-à-dire de choisir le genre du combat et de le diriger de la manière qui convient le mieux aux circonstances.

FORMATIONS ANALOGUES. — Ces trois genres principaux d'action se basent sur les deux modes principaux de formation, c'est-à-dire l'*ordre serré*, qui comporte la division, *en ordre mince* ou *en bataille*, et *en ordre*

profond ou *en colonne*, avec ses diverses nuances, et la *formation en débandade*.

L'*ordonnance en bataille* a le but spécial d'agir par des fusillades simultanées ; elle ne se met pas en mouvement et ne se sert de la bayonnette que par exception.

La *formation en colonne* est au contraire destinée à effectuer plus particulièrement les mouvements et à culbuter l'ennemi par l'intensité du choc.

La *formation en débandade* a pour but l'action de feux sûrs, mais individuels ; elle doit se plier à tous les terrains et s'accommoder à toutes les autres formations.

EVOLUTIONS ET MANOEUVRES. — L'ordre serré avec ses corollaires est la base pour les combats des masses ; la formation en débandade, celle de l'action pour l'individu : chacun d'eux présente ses avantages et ses inconvénients respectifs, qui, suivant les circonstances peuvent devenir funestes ou avantageux.

L'officier qui veut devenir ce qu'il doit être, à savoir bon tacticien, doit donc s'appliquer :

« A connaître à fond les avantages et les inconvénients de toute ordonnance ;

» A savoir approprier l'une ou l'autre aux exigences du temps et des lieux.

» A se mettre en état de passer rapidement et facilement de l'une à l'autre.

Cette tâche est facilitée au tacticien par la nature de l'infanterie :

» La lenteur respective de tous les mouvements de celle-ci lui laisse même pendant leur exécution le temps nécessaire pour réfléchir.

» La masse étant composée d'êtres intelligents, il est facilement compris, et s'il agit d'après des principes convenables, il les mettra aisément en action et les dirigera de même.

En définitive, la tactique nouvelle est tellement simplifiée, qu'il n'y a pas de difficultés à agir partout convenablement.

§ 34. — *L'ordre en bataille et ses corollaires.*

OBSERVATIONS SUR L'ORDONNANCE. — *L'ordre en bataille* est l'ordonnance fondamentale, et désormais, il s'agit de l'employer conformément à ses qualités offensives et défensives, puis de passer avec facilité aux autres et de celles-ci revenir à la base.

Cette ordonnance demande pour son action la plaine et beaucoup de circonstances analogues: c'est pourquoi dans notre manière actuelle de faire la guerre, on ne peut l'employer qu'assez rarement. Cependant, on s'en servira avec avantage partout où, sans avoir trop à craindre la cavalerie, on a à redouter les feux de l'ennemi; partout où l'on trouve des accidents qui couvrent les flancs et même le front, et, en général, partout où l'on peut espérer de grands effets de la simultanéité de feux collectifs.

LES FEUX EN BATAILLE. — Connaissant tous les modes de *feux en bataille*, nous pouvons poser en principe qu'il faut les employer contre des lignes d'infanterie pour engager et pour soutenir le combat, pour repousser ou pour préparer la charge à la bayonnette.

Pour le premier motif, on commence par des *feux à commandement*; suivant que l'on est déjà déployé, posté

derrière des obstacles ou que l'on va déployer, on emploie les *feux de bataillon* ou ceux de *subdivisions* analogues à la formation; mais après une ou deux décharges on continue le combat par des *feux à volonté*.

Lorsqu'on veut préparer un mouvement offensif, on fait usage des *feux de bataillon*; dans la retraite, on se sert de *feux de bataillon par rang* à commandement; pendant le mouvement même, tout feu devient une grave faute.

EVOLUTIONS EN BATAILLE. — Nos données antérieures nous permettent de conclure :

« La troupe marchera *en bataille* pour gagner une position, et, en général, lorsque étant aux prises avec l'infanterie ennemie, elle aura besoin de s'avancer ou de rétrograder de quelques centaines de pas sans rompre l'ordonnance.

» L'*attaque à la bayonnette* en bataille ne présente pas beaucoup de garanties de succès, mais il faudra toujours l'employer lorsqu'on doit faire ou repousser avec impétuosité une attaque, sans perdre du temps avec des transformations.

» Lorsqu'il s'agira de gagner du terrain en avant et d'appuyer en même temps dans le sens latéral, on pourra se servir de la *marche en diagonale* (par le pas oblique); mais aussitôt que la distance s'agrandira, il vaudra mieux donner à toute la ligne l'inclinaison voulue, puis continuer la marche directe.

» La *marche par le flanc* ne sera jamais employée en présence de l'ennemi si ce n'est pour appuyer à droite ou à gauche de quelques pas seulement. Encore faudrait-il que la troupe ne soit pas sérieusement engagée et

surtout qu'elle n'ait rien à risquer du côté de la cavalerie ennemie.

» Les *changements de front* doivent être exécutés en dehors de la portée des armes ennemies. Les petites fractions jusqu'à la division, peuvent les effectuer en se mettant par le *flanc en bataille*. Mais lorsque de telles évolutions doivent être effectuées par un bataillon et plus encore s'il y en a plusieurs, il faut employer la seule disposition qui convient à l'exécution des mouvements prolongés et la seule qui convient aux marches, nous voulons dire la *colonne*.

§ 35. — *La colonne avec ses dispositions offensives et défensives.*

APPRECIATION DE LA COLONNE. — L'ordre profond ou la colonne prend différents noms suivant sa destination et sa formation. Nous connaissons la *colonne de route* et de *manœuvre*; la colonne d'attaque et celle de *défense*; la colonne à *distance*, à *demi-distance*, *serrée en masse* et le *carré*.

La comparaison de l'ordre en bataille et de celui en colonne nous a naturellement conduit à donner la préférence à la dernière, dans tous les cas où il s'agit de se mouvoir avec ordre et rapidité, de profiter des terrains coupés, d'attaquer avec impétuosité; et, en plaine, lorsque n'ayant que peu à craindre de l'artillerie, on est menacé par une cavalerie supérieure, et en général, dans tous les cas où, en dehors des feux ennemis, on veut réunir de grandes masses sur de petits espaces et surtout là où les circonstances rendent difficile le maintien de l'ordre et de la consistance.

(Fig. 44). La formation de beaucoup de petites colonnes, par exemple de colonnes par divisions, dont les têtes restent alignées et à des distances convenables, sont, dans certaines circonstances, très propres à réunir les avantages des deux modes de formation, surtout si elles sont accompagnées de la formation en débandade ou de tirailleurs.

L'ATTAQUE A LA BAYONNETTE. — Dans l'action, la lutte corps à corps avec l'arme blanche est le seul mode infaillible pour amener la décision. Nous savons que la profondeur de l'ordonnance augmente l'intensité du choc; cependant l'histoire des guerres nous apprend qu'il y a très peu de cas où des troupes ennemies en sont venues à croiser effectivement la bayonnette; le plus faible tourne ordinairement pour éviter le danger menaçant.

La confiance avec laquelle une troupe commence et exécute l'attaque à la bayonnette est donc tout. C'est le devoir particulier des officiers de veiller et d'entretenir continuellement cette confiance qui trouve son aliment dans la discipline, dans l'esprit de corps, et surtout dans la conviction de l'importance de son arme. En définitive *l'escrime à la bayonnette* décidera beaucoup, parce qu'elle fait qu'une troupe sachant se servir supérieurement de son arme, renversera infailliblement tout autre troupe moins habile dans cet art lors-même qu'elle serait tout aussi brave.

LA DÉFENSE A LA BAYONNETTE. — L'attaque à la bayonnette ne peut être paralysée que par une contre attaque à la bayonnette, car un ennemi hardi ne cédera jamais devant un feu quelque meurtrier qu'il soit. C'est donc

un principe dans la tactique de l'infanterie que la troupe, lorsqu'elle voit que son feu ne réussit pas à chasser ou à arrêter l'ennemi, doit l'aborder immédiatement à la bayonnette ; plus souvent et plus spontanément l'infanterie va à la charge, et plus elle est brave.

ENTREMISE DE TIRAILLEURS. — La nouvelle tactique a mis en principe que les colonnes et même les lignes agressives doivent toujours être accompagnées par des groupes de tirailleurs qui soutiennent le feu, occupent l'ennemi et souvent l'amènent à commettre la faute de lâcher trop tôt ses feux, garantissent les parties faibles (les flancs) et assurent ainsi à la troupe attaquante une allure vive et suivie, en enlevant toutes les causes de désordre, d'arrêt et de retard.

Ce système de réunir l'ordre en débandade à l'ordre serré, unit les effets du feu et du choc de telle manière que le dernier devient presque irrésistible. C'est donc une règle, qu'il faut observer dans toutes les circonstances, de se faire accompagner de tirailleurs.

§ 36. *Le combat en masse serrée et en carré.*

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. — Cet ordre de combat sert à l'infanterie lorsqu'elle doit repousser les attaques de la cavalerie ennemie.

Le fantassin seul est décidément supérieur au cavalier isolé surtout lorsqu'il se trouve sur un terrain coupé ; encore l'histoire des guerres nous apprend-elle qu'un seul fantassin en plaine peut lutter avec avantage contre un cavalier et même contre deux.

Lorsqu'il faut faire agir par fractions, les circonstances deviennent plus défavorables pour l'infanterie.

Cependant, dans un terrain coupé, elle n'aura rien à craindre lorsque la cavalerie ne sera pas trop nombreuse et lorsque l'infanterie saura faire bonne contenance. En plaine, au contraire, elle serait détruite si elle ne savait pas faire face de tous les côtés par l'ordre en carré.

CONDITIONS DE DÉFENSE. — L'ordre en carré peut être constitué de diverses manières, mais l'âme de toutes, c'est l'ordre et la contenance : tout carré est impénétrable et invincible pour la cavalerie toutes les fois qu'il réunit ces deux conditions. Il faut beaucoup d'efforts pour mettre en désordre un carré, mais, lorsqu'il y est une fois tombé, il est presque impossible de le relever.

Nous connaissons les qualités des diverses formations ; nous savons que le carré plein l'emporte sur les autres. Le pire de tous les carrés est le carré vide, surtout lorsqu'on est obligé d'y recevoir de l'artillerie et du train, parcequ'il devient immobile et presque impossible à diriger. Le carré demi-plein méritera la préférence lorsqu'il s'agit de sauvegarder une nombreuse suite, un état-major, etc.

MESURES ULTÉRIEURES (fig. 45). — Sachant les conditions dans lesquelles tout carré est invincible, nous ajoutons donc seulement que les carrés ainsi que la colonne doivent toujours être flanqués par des tirailleurs, seulement ceux-ci ne doivent pas s'éloigner loin et, au moment de l'attaque même, ils chercheront un refuge sous les bayonnettes du premier rang en se plaçant en forme de hérisson aux angles saillants du carré dont ils renforcent, par cette disposition, les qualités défensives.

§ 37. *L'ordre de combat en débandade.*

APPRÉCIATION DU SYSTÈME. — L'application du combat en tirailleurs est beaucoup plus compliquée que celle de l'ordre serré.

Les principales destinations de ce mode d'action sont :

- 1° D'engager, de soutenir et de terminer le combat ;
- 2° De protéger la troupe et de harceler l'adversaire ;
- 3° De masquer à l'ennemi nos forces et nos dispositions ;

4° D'amener des résultats décisifs.

La ligne de tirailleurs peut mettre à profit les moindres accidents du terrain ; elle produit beaucoup de feux bien dirigés et présente peu de points de mire ; elle peut faire beaucoup de tort à l'ennemi et l'occuper longtemps en formant un rideau qui cache le gros de nos forces. De cette manière, lorsque celles-ci voudront agir, elles le feront pour ainsi dire à l'improviste et par conséquent décisivement.

Souvent même, surtout dans des terrains fortement accidentés qui empêchent l'action des troupes en ordre serré, les tirailleurs exécuteront à eux seuls des combats décisifs, quoique, suivant leurs propriétés et leurs destinations, les coups décisifs doivent être portés par les feux et par le choc en masse.

CLASSIFICATION GÉNÉRALE. — Nous avons partagé les tirailleurs en trois grandes classes, savoir : les *tirailleurs de marche* et les *tirailleurs de bataille*, qui en général ne doivent pas être trop nombreux, parce qu'ils ne décident rien, et les *tirailleurs en grande bande*,

destinés à produire de grands effets là où le terrain et les circonstances s'y prêtent.

DIVERSES MÉTHODES DE FORMATION. — Les diverses armées de l'Europe ont différentes méthodes de former et de disposer leurs troupes pour le combat en débandade. En général il n'est pas avantageux de détacher des fractions des bataillons, parce qu'ordinairement l'on détache trop ou trop peu, et que souvent les bataillons sont momentanément tout-à-fait séparés de leurs tirailleurs.

Il nous semble avantageux d'avoir un troisième rang formé à faire le service de tirailleurs, parcequ'on peut y employer un tiers de la troupe entière sans changer en rien ses dispositions. Cependant il est assez difficile de porter ici un jugement décisif, parceque chacune des méthodes examinées présente ses avantages et ses inconvénients, et parceque souvent les circonstances obligent d'employer l'une ou l'autre. L'essentiel est que, dans toute armée, il se trouve des troupes légères formées et exercées de préférence à ce mode de combat, et encore que toute l'infanterie puisse l'exécuter également.

DISPOSITIONS POUR L'ACTION. — Quelle que soit la méthode adoptée pour la formation des tirailleurs, il faut toujours que la troupe destinée à tirer se divise en trois parties distinctes, c'est-à-dire les réserves, les petits soutiens et enfin la ligne des tirailleurs.

La ligne des tirailleurs doit couvrir tout l'espace occupé par la troupe principale. Un bataillon de 800 hommes répartis en six compagnies, pourra détacher deux compagnies ou un tiers de sa force pour le combat en débandade. Deux pelotons formeront une ou deux réserves,

un peloton partagé en deux sections donnera les soutiens, et le dernier peloton (de 60 à 70 hommes) produira la ligne de feux. Si le bataillon ne voulait envoyer qu'une compagnie de chasseurs, la disposition serait la même, sauf les réserves qui devraient être remplacées par le bataillon.

Toutefois ces exemples ne peuvent donner qu'une direction générale, car presque tout cas particulier demande ses dispositions et ses modifications particulières.

CONDITIONS POUR L'ACTION. — Pour qu'une troupe devienne propre à rendre de grands services par l'ordre en tirailleurs, elle doit :

« Passer de l'ordre serré à l'ordre en débandade, et vice-versa, avec ordre et rapidité ;

» Conserver un certain alignement ou plutôt une certaine cohérence dans la ligne des feux, savoir exécuter des changements et s'adapter partout aux formes du terrain.

» S'approprier aux manœuvres de sa propre troupe aussi bien qu'à celles de l'ennemi et accomplir des mouvements opportuns ;

» Exécuter les feux soit sur place, soit en mouvement, avec sûreté et conformer toujours leur action aux circonstances et surtout aux dispositions de l'ennemi.

Comme on le voit, ces conditions exigent le concours de toutes les facultés de l'homme pour que l'action individuelle soit d'accord avec l'action générale. Cette tâche est difficile, elle demande toute l'attention du tirailleur et surtout celle de l'officier.

RÈGLES DE COMBAT ET CONCLUSIONS. — Quant aux règles du combat, nous pourrions les résumer dans les principes suivants :

« Les *feux* doivent être soutenus avec une certaine régularité ; les tirailleurs s'abriteront autant que possible et ne tireront que sur des objets qui se présentent à leur mire. En général ils frapperont l'adversaire qui se trouve dans la diagonale de préférence à celui qui se trouvera vis-à-vis. En tout cas le feu ne doit jamais tout-à-fait cesser sur toute une ligne.

» L'*attaque à la bayonnette* ne se fera que lorsqu'il s'agira d'occuper avec rapidité un avantage de terrain avant l'ennemi ou de chasser celui-ci d'une position analogue. Cette attaque s'opère alors par des groupes de tirailleurs qui se réunissent et avancent au pas de course suivis et soutenus par les soutiens et les réserves.

» Sauf ces exceptions, on *évite* tous les *mouvements violents et irréguliers*, avec la ligne de tirailleurs pour conserver la tranquillité aux hommes.

» Lorsqu'il est possible, on *ne forme pas la ligne de feux parallèle* à celle de l'ennemi ; on cherche à avancer une des ailes pour gagner quelque appui de terrain en chassant l'ennemi et faire appuyer alors l'autre aile.

» Il *ne faut pas tirer trop* ni trop longtemps : on éparpille et on épuise trop de forces avant la décision, qui, en définitive, ne peut être amenée que par les combats en ordre serré. Au surplus, lorsque l'on tire trop et trop longtemps, l'on fait souffrir le physique et le moral des troupes ; elles tirent trop vite et mal et, en définitive, on néglige souvent le moment favorable d'action.

» L'emploi des *tirailleurs en grande bande* ne peut être justifié que lorsque le terrain est excessivement

coupé, ou lorsqu'il s'y trouve des accidents qui ne peuvent être attaqués de front.

» En tout cas les lignes de feu doivent être suivies par des *soutiens* et *réserves* assez forts en ordre serré.

» Ce mode de combat doit se lier à toute autre formation et accompagner tous les autres modes d'action.

§ 38. — *Service des troupes légères et des carabiniers.*

FORMATION DE TOUTE L'INFANTERIE. — S'il est nécessaire que l'infanterie légère reçoive un complément d'instruction approprié à son service spécial, ce n'est pas une nécessité moins grande de former aussi l'infanterie de ligne aux petites opérations de la guerre; car ces deux espèces de la même arme doivent toujours pouvoir se suppléer et se remplacer à la guerre. Autrement les troupes légères, sans cesse aux prises avec l'ennemi, s'aguerriraient, mais aussi s'épuiseraient bien vite; tandis que les troupes de ligne, ne combattant que rarement, ne se trouveraient que médiocrement préparées à faire face aux crises décisives que leur destination les appelle à supporter.

RÉSUMÉ SUR LES CARABINIERS. — Il est bien clair que tout ce que nous avons dit de l'infanterie légère en général s'applique aux carabiniers en particulier. Cependant, comme cette précieuse arme ne se prête pas à quelques modes de combat sans en souffrir, nous voyons que son élément offensif est moindre que celui de l'autre infanterie; mais en revanche l'extrême sûreté de son tir développe dans le carabinier l'élément défensif au plus haut degré. La lenteur respectueuse avec laquelle la carabine se charge et la sûreté du tir qui demande une

grande tranquillité, dicte la règle de soustraire soigneusement les carabiniers à toute surprise, surtout à celle de la cavalerie, et de les faire toujours soutenir de près par les autres troupes.

§ 59. — *Combinaisons de plusieurs bataillons.*

PRINCIPES DE FORMATION. — La tactique pose en principe qu'il faut ranger les corps composés de plusieurs bataillons de manière que, dans toutes les circonstances, les chefs conservent la faculté soit d'engager le combat, soit de l'accepter ou de le refuser, soit de le soutenir, de le décider ou même de le faire cesser suivant les circonstances.

Ces conditions exigent un ordre de bataille composé de plusieurs lignes; elles doivent être placées les unes derrière les autres, ayant chacune son rôle particulier dans le combat, de manière qu'elles agissent toujours d'accord.

(Fig. 46.) La méthode actuelle demande trois lignes de forces un peu inégales; leur proportion se rapporte ordinairement comme 2 à 4 à 2, c'est-à-dire que la première ligne contient à peu près les $\frac{2}{7}$; la seconde les $\frac{5}{7}$, et la troisième ou la réserve les $\frac{2}{7}$ aussi de la force entière.

Cependant, cette règle est très variable et ne peut être posée que d'une manière approximative. Encore, quoique la formation en trois lignes soit acceptée comme ordre fondamental, les circonstances nécessitent souvent diverses dérogations et obligent de se contenter de deux lignes seulement.

RÈGLES SPÉCIALES. — La formation en brigades et en

divisions doit être envisagée sous deux points de vue :

- 1° Lorsque la brigade ou la division agit isolément ;
- 2° Lorsqu'elle fait partie d'un plus grand tout.

Pour ces deux cas il y a des ordres de bataille et des règles de combat spéciales.

DISPOSITION DES LIGNES. — Trois lignes présentent le maximum de profondeur que l'on pourra donner avantageusement à l'ordre de bataille, et la troisième ligne doit toujours être composée des meilleures troupes et des armes de la plus grande portée.

Les distances des lignes dépendent du terrain et des circonstances. Nous avons adopté une moyenne de 100 à 300 pas. Le terrain permet souvent d'abriter les diverses lignes, mais jamais on ne pourra les garantir tout-à-fait contre les boulets. L'idée de faire coucher le soldat est ordinairement un des plus mauvais remèdes. Le terrain accidenté permet d'approcher, la plaine veut qu'on éloigne les lignes.

FORMATION DES TROUPES. — Les bataillons de la première ligne sont ordinairement déployés, les autres en colonne. Cependant il n'y a pas de règles positives, car ce sont les éventualités du combat qui décident. Nous ne pouvons qu'indiquer quelques données générales qui dérivent de la propriété des armes :

« L'infanterie voulant produire des *effets* par le feu, doit être *déployée*.

» Lorsqu'elle veut agir par la *bayonnette*, elle doit donner la préférence à la *colonne*.

» Lorsqu'il faut *manœuvrer*, la formation en *colonne* est obligatoire.

» C'est le même cas lorsqu'il faut porter un *coup décisif*.

» Menacée par la *cavalerie*, elle se voit contrainte à la *colonne serrée en masse*.

» Lorsqu'aucun de ces cas et en général aucune destination particulière n'est fortement prononcée, l'infanterie s'arrange des localités suivant sa commodité, parce que le passage de l'une à toute autre formation qui devient nécessaire est très facile et rapide.

INTERVALLES. — Les distances entre les bataillons, soit en ligne, soit en colonne, dépendent des circonstances, surtout de la quantité d'artillerie que la troupe a avec elle. Ces distances sont calculées ordinairement de manière que les bataillons déployés, avec l'artillerie, constituent des lignes à peu près non interrompues.

DESTINATION DES LIGNES. — La destination de la première ligne est d'engager et d'entretenir le combat. La seconde soutient la première et décide ou rétablit l'action. La troisième ou la réserve porte le dernier coup soit pour l'attaque, soit pour la défense, et se tient prête à être employée là où les circonstances l'exigent.

LES ÉVOLUTIONS ET LES MANŒUVRES. — Chaque ligne doit être composée d'*unités tactiques* et former elle-même une *unité de corps*. Les commandements composés ou mêlés ne valent rien.

« Les *évolutions en bataille*, *changements de front* et *passages des lignes* ne doivent être effectués qu'en *avançant*; les colonnes doivent être formées et rapprochées de la ligne que l'on veut soutenir ou reléver avant que celle-ci soit culbutée. Lorsque la première ligne avance, la seconde la suit et occupe sa place. Surtout pour les

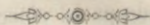
attaques à la bayonnette, il faut diminuer les distances, faire suivre les lignes et donner une impulsion générale.

La *retraite*, au contraire, ne doit être effectuée que *ligne par ligne*, soit en *échelons*, soit en *échiquier*. Les lignes s'appuient mutuellement; pendant que l'une retourne, l'autre fait face à l'ennemi, et c'est surtout ici que le concours de nombreux et de bons tirailleurs est indispensable. La retraite éprouve la bravoure, la discipline et le sang-froid des chefs et des troupes.

Les évolutions et les manœuvres pendant le combat sont habituellement ordonnées par les mouvements de l'ennemi, auxquels il faut toujours s'accommoder. On ne les exécute jamais, sauf la marche en bataille, qu'en colonne serrée, et cela doit se faire hors de la portée du feu ennemi et après s'être couvert par des troupes disposées pour le combat en débandade.

L'*ordre en bataille*, la *colonne* et le *carré*, comme formations simples; les *échelons* et l'*échiquier*, comme ordonnances composées; l'*ordre en débandade*, comme corollaire et accessoire indispensables, sont donc les modes principaux d'action, qui, étant employés avec discernement, s'adaptent à tous les terrains, à toutes les circonstances, et conviennent également à l'offensive et à la défensive.

CONCLUSION — Terminant ici l'étude spéciale de l'infanterie, nous n'avons rempli qu'une partie du programme : ce sera donc la suite de nos expositions qui nous donnera l'occasion de compléter autant que possible ce qui manque encore, surtout sous le point de vue des applications.



CHAPITRE TROISIÈME.

TACTIQUE RÉSUMÉE DE LA CAVALERIE.



§ 1^{er}. — *Appréciation de l'arme et principes de formation.*

DÉFINITION GÉNÉRALE. — La cavalerie tire la vigueur de son action de la vélocité et de l'impétuosité du cheval. Toute sa tactique ressort de cette association de l'homme et de l'animal, laquelle cependant n'ajoute pas toujours et dans tous les cas aux qualités offensives et défensives du combattant, sans compter beaucoup de frais, de soins et d'embarras que cause la coopération de cet auxiliaire.

La troupe à cheval gagne en rapidité et en intensité de mouvement, mais elle sacrifie des avantages non moins précieux. Les circonstances du temps et des lieux opposent au cavalier beaucoup d'obstacles inconnus ou même favorables au fantassin ; il ne peut pas se servir efficacement de ses armes à feu et il est tout-à-fait inhabile à se défendre de pied ferme.

MODE DE SON ACTION. — La cavalerie ne peut se défendre de pied ferme parcequ'elle serait infailliblement culbutée par une troupe de la même arme qui la chargerait au galop ; elle n'aurait plus d'ailleurs de chances, ni contre l'artillerie, qui l'écraserait de loin et sans résistance, ni contre l'infanterie, qui, sur un front égal et avec une plus grande assurance du tir, lui présenterait un nombre presque triple d'armes à feu de portée supérieure.

Son seul moyen d'action est donc l'offensive même et nous voyons, comme particularité de la cavalerie, que, pour combattre efficacement, elle doit fondre sur son ennemi avec impétuosité. Terrible seulement dans l'attaque, elle renverse et poursuit ; mais elle n'a de ressources que dans l'initiative, la promptitude et l'ensemble de ses mouvements. Toutefois son action étant alors aussi prompte que redoutable, elle devient l'arme du moment dont la grande affaire est de saisir l'occasion.

FORMATION POUR LE COMBAT. — Comme l'infanterie, la cavalerie a aussi deux modes principaux de formation ; seulement leur application est plus restreinte.

L'ordre serré, soit en ligne mince, soit en colonne, la fait agir collectivement pour renverser par l'intensité du choc : il n'est donc propre que pour la lutte corps à corps collectivement.

La formation en débandade lui permet de faire usage de ses armes à feu, de même que de l'arme blanche ; elle sert à la poursuite et à toutes les exigences de la petite guerre, où il faut que le cavalier agisse plus individuellement.

CLASSIFICATION DE LA CAVALERIE. — Les diverses des-

tinations de la cavalerie motivent sa division en plusieurs espèces distinctes, savoir : la *grosse cavalerie*, la *cavalerie légère*, et, comme intermédiaire, la *cavalerie mixte* ou *moyenne*.

La *grosse cavalerie*, qui comprend les *carabiniers* et les *cuirassiers*, est composée d'hommes et de chevaux de haute taille, et ordinairement pourvue de quelques armes défensives. Elle a pour objet principal de ne paraître que dans des moments décisifs et de renverser toute résistance par des charges en masse. Quelquefois cependant on est obligé de la faire agir par détachements, mais on court toujours risque de ruiner pour rien cette arme précieuse.

La *cavalerie légère* formée d'hommes et de chevaux de petite taille, mais agiles et robustes, comprend les *chasseurs*, les *chevaux-légers*, les *hussards* et les *lanciers*, dont les trois premiers, ont absolument la même manière d'être et de combattre.

Cette espèce de troupes est appelée à rendre des services très variés, et ses fonctions se rapprochent beaucoup de celles de l'infanterie légère, avec laquelle elle se réunit souvent pour faire le service de sûreté, le combat en débandade et par détachements, etc. ; étant, au surplus, formée à agir collectivement, elle pourvoit ainsi à tous les besoins d'une guerre active.

Les *lanciers*, recevant ce surnom de leur arme caractéristique, entrent presque partout dans la cavalerie légère (1) avec laquelle tout leur est commun sauf de légères nuances dans le maniement d'armes.

(1) En Prusse cependant, les lanciers font partie de la cavalerie

La *cavalerie moyenne* se trouve presque dans toutes les armées comme intermédiaire, nécessité tant pour satisfaire aux besoins du service que pour utiliser des hommes et des chevaux de toutes espèces.

Les *dragons*, depuis que l'on a renoncé à la prétention absurde de les employer en même temps pour le service à pied et à cheval, suppléent souvent au manque de carabiniers ou de cuirassiers et ils font également le service de la cavalerie légère à laquelle ils servent ordinairement de soutien. Toutefois cette espèce d'arme pourrait se mesurer sans trop de désavantages avec la grosse cavalerie, qu'elle surpasse en agilité.

Ces diverses espèces de cavalerie, beaucoup plus distinctes que les espèces d'infanterie, sont à présent régularisées (1), c'est-à-dire soumises au régime disciplinaire et formées à se ranger, à manœuvrer et à combattre régulièrement en toute ordonnance.

§ 2. *Habillement, équipement et armement de la cavalerie.*

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. — Ne voulant pas trancher aux détails, nous nous bornerons à faire quelques observations sur ces objets ; nous observerons surtout, comme nous l'avons fait pour l'infanterie, que tout ce qui est

moyenne, et en Russie on a fait l'essai d'armer une partie de la grosse cavalerie d'une lance raide et courte.

(1) En Europe, il ne reste plus de cavalerie irrégulière, qu'une partie des cosaques et la cavalerie féodale de la Turquie. L'inconvénient de ne pouvoir tirer parti des troupes irrégulières sur le champ de bataille, et leur incapacité absolue de faire autre chose qu'embrouiller les opérations, les feront disparaître tout-à-fait.

destiné au service du cavalier doit être fait sous le point de vue unique de l'utilité et de la commodité.

HABILLEMENT DU CAVALIER (1). — La *tunique courte*, le *pantalon large* garni de cuir, à boutons de côté et à sous-pieds, puis le *bonnet de police*, la *veste d'écurie*, de *fortes bottes* à éperons et enfin le *grand manteau* suffisent pour toutes les circonstances. Il faut maintenant que le tout soit bien ajusté et que ces habits soient de couleurs foncées.

EQUIPEMENT DE L'HOMME ET DU CHEVAL. — Le *casque* (2) est la seule coiffure qui paraisse convenir à la nature et à la destination de la cavalerie.

La petite *giberne en bandoulière*, la *ceinture*, le *porte-manteau* et toutes les parties de l'équipement du cheval, en cuir noir, la *selle hongroise* avec la *chabraque* en peau de mouton, les *mors conformes* à la structure et aux qualités du cheval, enfin un supplément de *filets*, de *licols* et des sacs pour le petit service, voilà, avec une *bonne manière de seller* et de *brider*, toutes les conditions d'un bon équipement de cavalier.

ARMEMENT DE LA CAVALERIE. — Le *sabre* est l'arme meurtrière, presque la seule qui convient au cavalier ; il doit être d'un bon modèle, pas trop lourd et un peu courbé, également propre à frapper d'estoc et de taille.

(1) La manie de masquer la cavalerie légère en hussards, houlans (lanciers polonais), etc., n'est qu'un jeu dispendieux quand il ne s'agit pas de troupes nationales. On aura des hommes montés à cheval, affublés d'habits et d'ornements qu'ils ne savent pas même porter, mais on n'aura pas une bonne cavalerie nationale.

(2) Le schako et le keppi ne remplissent pas leur but, aussi ne faudrait-il les introduire ni les conserver là où ce ne sont pas des coiffures nationales, comme c'est par exemple en Hongrie, etc. Cette observation se rapporte aussi à l'infanterie.

Une *paire* de bons *pistolets* est nécessaire pour toute la cavalerie, mais seulement pour donner des avertissements et pour la défense individuelle.

Le *mousqueton* court est indispensable à la cavalerie légère, excepté aux lanciers; il faut aux dragons un *fusil* un peu plus long.

La *pique* est une arme formidable surtout dans la poursuite, mais elle est très difficile à manier et ne semble convenir qu'à la cavalerie nationale. La *lance* courte et raide pourrait être d'un bon effet pour la grosse cavalerie, mais on n'en connaît pas encore de résultats suffisants.

La *cuirasse* comme le *casque* doivent garantir la tête et la poitrine des coups de sabre, de pique, et même des balles du fusil, sans cependant trop augmenter le poids de ces armes défensives (1).

CHARGE ORDINAIRE DE LA MONTURE. — Le poids ordinaire porté par les chevaux de la cavalerie, y compris le cavalier, les armes, l'équipement et la nourriture pour quelques jours, ne doit pas s'élever à plus de 220 à 240 livres pour la cavalerie légère, de 240 à 260 livres pour les dragons et de 280 à 300 livres pour la grosse cavalerie.

§ 3. — *Tactique élémentaire (école de cavalier et de peloton).*

EXAMEN GÉNÉRAL. — La tactique de la cavalerie correspond en général à celle de l'infanterie, bien qu'elle

(1) La manière française d'avoir des cuirasses doubles, pour garantir également la poitrine et le dos ne nous semble pas convenable; au moins elle est opposée à la nature d'une troupe chevaleresque.

en diffère sous quelques points de vue. Elle se divise donc aussi en tactique élémentaire et en grande tactique.

La *première* comprend les trois écoles de cavalier, de peloton et d'escadron ; la plus grande partie de ces trois écoles doit être exercée à pied avant de l'être à cheval.

La *seconde* renferme les évolutions de plusieurs escadrons et les manœuvres en ligne et en colonne.

QUALITÉS DU CAVALIER. — La cavalerie légère, qu'il nous importe pour nos études de ne pas perdre de vue, fait un service de presque tous les instants, et il y a peu de localités où elle ne puisse être d'une grande utilité. Elle a besoin d'hommes qui réunissent à la vigueur et à la souplesse du corps beaucoup d'intelligence et de bravoure. Appelés à combattre souvent isolément ou par faibles détachements, toujours près de l'ennemi et toujours exposés, ils doivent joindre aux qualités du soldat toute l'adresse et toute la ruse d'un bon partisan.

FORMATION PRIMITIVE. — Le but indiqué ne saurait être atteint que par des soins nombreux donnés au cavalier et par des exercices multipliés : tout cela n'est possible que dans le calme de la paix.

La cavalerie ne se forme point en campagne, les hommes y acquièrent de l'assurance et s'aguerrissent, mais au préalable il est indispensable qu'ils aient reçu, pour tout leur service, l'instruction et la préparation nécessaires pour la pratique de la guerre.

Les cavaliers doivent connaître tout ce qui tient à la *conservation du cheval* et avoir une grande *habitude de le monter*. Ils doivent être parfaitement exercés à manier

leurs armes et formés à tous les *exercices de détail et d'ensemble*.

C'est donc une instruction fort complexe qu'il faut donner au cavalier avant de le mener à l'ennemi ; cependant il a moins besoin que le fantassin de ces compléments d'instruction, ou plutôt de cette éducation minutieuse qui développe le moral et qui ne s'acquiert qu'à la guerre.

APPRÉCIATION DU SERVICE. — La cavalerie, en effet, combat moins souvent que l'infanterie, et en général elle ne combat qu'un moment. L'heure ne lui paraît-elle pas favorable, la cavalerie se replie ; est-elle vaincue, elle échappe lestement à la poursuite. Cette arme n'est donc presque jamais assujettie à ces rudes épreuves de fatigue et de résistance passive qui sont la part du fantassin ; elle choisit son ennemi et son terrain et ne combat presque jamais dans la nuit, elle est rarement exposée au feu de l'artillerie et ne le reçoit que dans les circonstances extraordinaires et décisives. Chargeant l'infanterie, elle est sans doute fort maltraitée, mais encore lui reste-t-il, avec l'avantage d'attaquer, une liberté d'action qui manque à son adversaire.

Parvenue à réunir l'*adresse* à la *bravoure*, toute cavalerie aura atteint un degré d'aptitude suffisant pour tous ses modes d'action.

QUALITÉS DE L'OFFICIER. — L'officier de cavalerie doit posséder au plus haut degré les qualités mentionnées. Souvent abandonné à lui-même avec une faible troupe, il doit posséder beaucoup d'indépendance d'action. Plein d'audace et de présence d'esprit, connaissant parfaitement le mécanisme de son arme, il doit trouver partout

des ressources ; plein de tenacité , il ne doit jamais se laisser rebuter par les contre-temps ; il doit être formé à juger le terrain , à le représenter , à en tirer parti. Unissant enfin la prudence à la valeur , il doit avoir mis le plus de chances possibles de son côté avant de frapper , mais cela fait il poussera à fond. En tout cas il ne s'abandonnera jamais à ces saillies de bravoure irréfléchies qui sont aussi funestes que fréquentes dans la cavalerie.

§ 4. — *Formation de l'escadron (unité tactique).*

L'ORDONNANCE DE LA CAVALERIE. — La tactique de la cavalerie se base sur l'*escadron* qui forme son *unité tactique* ; l'action principale de cette arme combattant en troupe , se résume dans le choc , dont l'effet est préparé par un mouvement de charge en ordre serré.

L'*ordonnance* de la cavalerie dans toutes les armées est de deux rangs de profondeur , parceque le second rang , bien qu'il ne puisse ajouter à l'intensité de la charge , est pourtant d'une nécessité absolue , tant pour suppléer aux pertes du premier rang que pour donner assez de consistance à la formation en bataille.

FORMATION DE L'ESCADRON. — Conformément aux règles posées par l'expérience et au besoin des manœuvres , l'*escadron* se divise toujours en quatre pelotons parfaitement égaux et de douze à vingt files chacun.

La *force numérique* (l'effectif) de l'*escadron* est donc maintenue entre quarante-huit files au moins et quatre-vingt au plus , ce qui semble suffire à toutes les exigences d'une bonne formation.

FORMATION DE RÉGIMENTS. — La formation de régi-

ments ⁽¹⁾, inutile pour l'infanterie, est indiquée comme nécessaire pour la cavalerie. Dans quelques armées ⁽²⁾ la juxtaposition de deux escadrons (compagnies) constitue pour cette arme l'unité tactique appelée *division*; trois ou quatre divisions réunies forment le régiment.

DES ÉVOLUTIONS ET DES MANŒUVRES. — Tout ce que nous avons dit des évolutions et des manœuvres de l'infanterie s'applique aussi à la cavalerie; nous observons seulement qu'on ne peut demander à celle-ci la même régularité; mais elle y suppléera par sa plus grande rapidité et par la promptitude de son action.

L'ALLURE ORDINAIRE. — L'allure ordinaire de la cavalerie pour les évolutions et les manœuvres est le trot, comme dans l'infanterie c'est le pas accéléré. La cavalerie ne se sert du pas que pour l'instruction, pour les exercices de parade et pour la route.

Cependant tous les mouvements doivent pouvoir se faire au galop; car il faut que la cavalerie puisse se déployer, arriver sur une nouvelle ligne et charger à l'instant même avec rapidité et sans même avoir redressé son alignement.

OBSERVATIONS SUR LA VITESSE D'ACTION. — Quant à la vitesse ordinaire, nous remarquons qu'un cheval de taille moyenne parcourt par minute, au pas, à peu près 150 à 200 pas; au trot, 300 à 350; au galop, 450 à 500. Il faut cependant remarquer qu'une colonne ne marche pas avec la vitesse d'un cheval isolé, et que dans les mauvais chemins, dans les pays montueux, les allures sont nécessairement ralenties: une colonne mar-

(1) On peut cependant y substituer la formation en brigades.

(2) En Prusse, en Autriche, en Russie, etc.

chant au pas fera dans une heure environ 5 à 6000 pas, et un peu plus du double au trot allongé.

Ces premiers renseignements fournis, nous essayerons par quelques notions sur l'esprit, le but et le mécanisme des manœuvres de cette arme, d'esquisser les principes de sa tactique particulière.

§ 5. — *Formation en ordre serré en bataille et en colonne.*

FORMATIONS PRINCIPALES. — Nous avons vu que la cavalerie, sauf les cas subordonnés où elle fait usage de la formation en débandade, n'a que deux manières de se présenter sur le terrain : *déployée* ou en *colonne*.

LA MARCHÉ EN BATAILLE. — L'ordonnance *en bataille*, qui est de moindre importance pour l'infanterie, joue un rôle beaucoup plus éminent dans la cavalerie, puisqu'elle est la préparation à tous ses modes d'action. La *marche en bataille* précède presque toujours les attaques, mais elle est d'autant plus difficile, que les forces agissantes provenant du tempérament et des qualités des cavaliers et des chevaux réunis, sont plus inégales, et qu'il y a une rapidité excessive de mouvement.

Pour la cavalerie, l'ordre en bataille est donc non seulement la formation fondamentale, mais encore la principale et la plus usitée pour ses modes d'action.

EVOLUTIONS DANS LE SENS LATÉRAL. — La plus grande différence entre la tactique de la cavalerie et celle de l'infanterie vient de ce que le cavalier dans le rang n'a pas, comme le fantassin, la liberté de pivoter sur place, puisque la longueur du cheval est plus que triple de son

épaisseur. Par conséquent le cavalier ne pourra exécuter seul dans le rang une conversion ; il faut, par un mouvement collectif de plusieurs cavaliers, mettre la cavalerie en marche par le flanc.

MARCHE PAR LE FLANC. — Cette manœuvre auxiliaire consiste dans le mouvement par trois ou par quatre : mais la troupe, au lieu de se mettre par le flanc sur le terrain qu'elle occupe, s'y établit à côté sur une ligne parallèle par des conversions de trois ou quatre cavaliers exécutées à pivot fixe.

Il est à peu près égal d'effectuer ce mouvement par trois ou par quatre, parceque chacune de ces deux manières a ses avantages et ses inconvénients particuliers. Mais au dessous de ces deux chiffres les manœuvres de flanc ne peuvent s'opérer que successivement, ce qui produit une perte de temps ; de plus la colonne devient d'une profondeur qui dépasse l'étendue de la ligne en bataille. Cependant, ces deux manières sont quelquefois nécessitées par les étranglements de chemins ou par d'autres circonstances.

ROMPRE EN AVANT. — La cavalerie rompt aussi par trois ou par quatre pour marcher en avant, mais on préfère les mouvements par pelotons, et la cavalerie ne les employe que pour reprendre des distances ou des intervalles perdus, ou pour gagner du terrain dans le sens latéral lorsqu'elle est en colonne.

Les transformations de la cavalerie s'opèrent ordinairement à l'aide de mouvements obliques ou de mouvements circulaires, successifs ou simultanés.

LA COLONNE PAR PELOTONS (fig. 47). — Pour faire route et même pour manœuvrer, la cavalerie adopte de

préférence la colonne constituée en rompant (conversant) à droite ou à gauche par *pelotons*.

Cette colonne est la plus apte à rétablir en bataille toute la troupe par un simple mouvement de conversion, et les changements de direction sont assez faciles; seulement, pour effectuer les déploiements, il lui faut un peu plus de temps: c'est pourquoi elle convient supérieurement aux mouvements dans le sens latéral.

Elle est toujours formée à *distance* entière et il faut observer que lorsque les pelotons sont au dessous de 12 files, les changements de direction deviennent difficiles, au dessous de 8 ils sont presque impossibles. Lorsqu'on doit marcher à une étendue de front moindre, il ne reste donc qu'à rompre par quatre, par trois, par deux, etc., quoique alors la colonne s'allonge trop.

LA COLONNE PAR ESCADRONS (fig. 48, 49, 50). — La formation de la colonne par *escadrons* (d'un régiment, etc.) est une des plus essentielles, elle sert ordinairement pour les manœuvres et surtout pour disposer de grandes masses de cavalerie sur des espaces mesurés.

Cette colonne peut être formée à *distance entière* (fig. 48) ou à distance de peloton (fig. 49), alors elle est surnommée la *colonne serrée*. La distance indiquée est nécessaire pour opérer les déploiements (fig. 50) en rompant par pelotons à droite ou à gauche.

LA COLONNE PAR DIVISIONS (fig. 51). — Comme la colonne double pour l'infanterie, la colonne formée sur les pelotons du centre des divisions unit à une grande mobilité une forte rapidité de formation et de déploiement.

Nous saisisons cette occasion pour faire observer

qu'un rapide déploiement en ligne est le point principal de la cavalerie pour passer immédiatement de chaque formation à l'attaque. C'est pourquoi, encore plus que l'infanterie, elle a besoin d'éviter toutes les formations et toutes les évolutions compliquées.

APPRÉCIATION DES DIFFÉRENTES COLONNES. — Par sa facilité à se déployer et à marcher dans toutes les directions, la *colonne serrée* est le moyen par excellence de manœuvrer; mais elle peut devenir d'un usage fort dangereux parceque, attaquée à l'improviste à la tête et sur le flanc, elle ne pourra pas se remettre en bataille.

On préférera la *colonne à distance* lorsqu'on manœuvrera devant l'ennemi sans avoir l'assurance de pouvoir prévenir l'attaque de celui-ci par des reconnaissances ou par des troupes disposées en avant.

CHANGEMENTS DE FRONT. — La cavalerie n'a de force que contre un ennemi qui se présente devant elle et qui lui laisse le temps de le charger.

Pour elle, les *changements de front* deviennent donc des évolutions de tout instant. Ils s'exécutent comme les autres manœuvres, en rompant et en déployant par pelotons, par escadrons, etc., et on les opère sur telle partie de l'ordonnance que l'on desire.

Les changements de front ne sont cependant pas un moyen que l'on puisse employer dans tous les cas, il sera donc prudent de couvrir toujours les flancs de la cavalerie agissante par des accidents du terrain ou par des dispositions de troupes.

§ 6. *L'attaque et la défense de la cavalerie.*

DÉFINITION ET RÈGLES GÉNÉRALES. — Suivant l'élément

offensif qui domine dans la cavalerie, son action décisive est la charge (l'attaque) dont les derniers moments s'appellent le *choc*. Pour les faire réussir, les règles principales sont : de bien choisir le moment et le terrain, puis de se jeter avec la plus grande impétuosité (vitesse), cependant serré et aligné, sur l'adversaire, et enfin la charge une fois commencée, de pousser toujours à fond.

MODE D'EXÉCUTION. — La *carrière* est la seule allure pour effectuer le choc, mais il ne faut pas la prendre trop tôt, c'est-à-dire de trop loin, parceque cela fait perdre la régularité et rompt les effets du choc.

Lorsque la cavalerie veut attaquer, elle s'ébranle donc au pas, à une distance de 400 à 500 pas elle prend le trot, ayant parcouru à peu près la moitié de la distance, elle se lance au galop ordinaire, et enfin, à une distance de 60 à 80 pas, au galop le plus allongé (la *carrière*), pour fondre sur l'ennemi avec le plus d'impétuosité possible.

Quoique l'accélération successive des allures soit une précaution essentielle, il se présente cependant quelquefois des cas, par exemple dans une surprise, où la cavalerie commencera la charge au galop, afin de rétablir l'égalité de mouvement entre elle et l'assaillant.

INTENSITÉ DU CHOC (fig. 52). — La rapidité des mouvements et l'adhérence des cavaliers serrés botte à botte décident seuls des résultats du choc. Cette dernière condition est indispensable, et on obtiendra l'ordonnance de charge la plus parfaite lorsque le centre des escadrons, violemment comprimés dans le cours de l'attaque, ne présentera qu'une masse compacte de plusieurs chevaux de profondeur, ou plutôt quatre échelons distincts d'en-

viron quatre longueurs de cheval, dont l'angle saillant se tourne vers l'ennemi et se prononce d'autant plus que la charge se continue plus longtemps.

OPINIATRETÉ DE LA CHARGE. — Le premier principe pour toute la tactique de la cavalerie est que toute charge entreprise doit être poussée à fond. La charge commencée, mais abandonnée, montre au cavalier la possibilité d'éviter le danger par un demi-tour, énerve sa bravoure et le rend pour longtemps faible et incertain. Il faut donc que la persévérance des chefs donne au cavalier l'assurance positive que sa propre valeur seule peut le faire sortir du combat, et encore que lorsqu'il serait repoussé une fois il sera ramené de rechef jusqu'à ce qu'il soit sorti victorieux.

EXAMEN DU CHOC. — Telles sont les règles générales pour les charges de la cavalerie et si, de l'un et de l'autre côté, les troupes montrent la même détermination, elles se heurteront avec violence. Celle des deux lignes qui aura acquis le plus de vitesse et conservé le plus d'ensemble, culbutera l'autre, supposé toutefois qu'il s'agisse de troupes de la même espèce. Cependant, quoique la cavalerie la plus grosse ait un avantage incontestable sur la plus légère, l'expérience nous apprend que des lignes de grosse cavalerie ont été, pour les raisons énoncées, culbutées par des dragons et même par de la cavalerie légère.

Au choc succède l'instant de la mêlée, en général très court, parce que les cavaliers des deux parties cherchent à se dépasser pour sortir de la crise.

L'INSTANT DE LA MÊLÉE. — L'usage de ses armes pour le cavalier ne commence qu'au moment de la mêlée,

car les *armes à feu* ne lui servent à rien ; il faut même se bien garder de tirer pendant l'attaque, parceque ces feux portent plus de préjudice à celui qui les employe qu'à celui qui les reçoit.

La *lance* pourrait être de quelque utilité au moment du choc, mais il est aussi facile de la parer que difficile de la manier, surtout dans la mêlée.

Ce n'est donc que lorsque l'effet de la charge est déjà décidé que les cavaliers victorieux pourront se servir de leur *sabre* qui est la seule arme efficace pour la mêlée. Mais, à leur tour, ceux qui ont le dessous s'esquiveront avec toute la vitesse de leurs chevaux, et les mieux montés de leurs adversaires pourront seuls les atteindre.

TÉMOIGNAGE DE LA PRATIQUE. — Encore c'est un fait singulier, mais confirmé par l'histoire des guerres, que les charges, des deux parties, ne sont que très rarement poussées également à fond.

Ordinairement au moment où l'on prend le galop, il s'introduit déjà quelque flottement dans une des lignes, la confiance se perd, tout-à-coup les plus faibles cèdent à l'impression du danger, font demi-tour, entraînent les autres avec eux et il ne reste à l'adversaire qu'à les poursuivre. S'il s'y laisse entraîner d'une manière irréfléchie, les deux partis se verront bientôt dispersés et hors d'état de faire face au moindre évènement.

OBSERVATIONS ULTÉRIEURES. — Tout ce que nous venons de dire sur les attaques de cavalerie, nous explique comment après des charges en apparence si formidables, il se trouve ordinairement si peu de tués et même de blessés, comment de bonnes troupes de cavalerie, surtout de cavalerie nationale, comme les cuirassiers fla-

mands, les hussards hongrois, etc., n'ayant devant elles que de la cavalerie de moindre qualité ou peu estimée, purent souvent culbuter une première et même une seconde ligne sans tirer les armes, comment elles ne dégainèrent que pour massacrer les fuyards ou pour aborder encore une réserve faisant bonne contenance, et enfin comment une faible troupe, disposée en réserve et s'opposant subitement en *ordre serré* à une cavalerie nombreuse, brave et victorieuse, non-seulement put lui enlever les fruits de sa victoire mais encore la mettre tout-à-fait en déroute. Tout ceci prouve encore que l'emploi des armes a moins d'influence sur la réussite des charges que la fermeté des rangs pendant et après le choc, et que, par conséquent, un *prompt ralliement* est la seconde qualité d'une bonne cavalerie.

PRÉCAUTIONS AVANT LA CHARGE. — Pour obvier autant que possible aux inconvénients et aux accidents qui peuvent résulter d'une charge manquée, et puisque la cavalerie assaillante n'est jamais sûre de son affaire, il ne faut jamais hasarder une attaque sans quelques précautions préalables.

« D'abord, il faut être assuré que le terrain ne présente aucun obstacle qui pourrait rompre les mouvements. Il faut donc lancer des éclaireurs de tous côtés pour sonder le terrain, occuper l'ennemi et même couvrir la manœuvre. Au moment de la charge, ceux-ci démasquent rapidement la ligne, soit en s'écoulant par les intervalles, soit en gagnant les flancs de la troupe attaquante, dont ils pourront protéger ainsi les côtés faibles.

» Il ne faut jamais charger sur un front trop étendu afin d'éviter d'être repoussé sur tous les points à la fois ;

puis un grand front ne permet pas de conserver longtemps la régularité et l'ensemble.

» Pour être prêt à tout événement, on tient toujours en réserve une seconde ligne assez rapprochée de la ligne attaquante pour en couvrir le ralliement, la suivre lorsqu'elle poursuit, la protéger lorsqu'elle est culbutée, et même par une nouvelle et subite attaque sur les vainqueurs qui se trouvent aussi en désordre, prévenir et quelquefois tourner à notre profit les conséquences de la défaite.

RÈGLES POUR LA POURSUITE. — Les victorieux doivent presser l'ennemi vivement, mais avec autant de circonspection que de vivacité. Les attaquants se rallieront en avançant, la réserve passera par les intervalles et, d'accord avec les tirailleurs, activera la poursuite. Les poursuivants doivent chercher à gagner les flancs de l'ennemi et à se glisser entre ses colonnes pour les dérouter en détail.

Nonobstant le cas où il faut se garder d'une poursuite irréfléchie, il y en a encore où il faut s'abstenir de la poursuite directe pour tourner ses efforts d'un autre côté. Une cavalerie victorieuse qui, après avoir au préalable garanti ses propres flancs, peut souvent profiter de sa position avancée pour prendre subitement en flanc et en revers l'ennemi qu'elle voit tenir encore sur sa droite ou sur sa gauche; cette cavalerie pourra, elle seule, décider du résultat de la bataille.

RÈGLES POUR LA RETRAITE. — La cavalerie culbutée ne doit pas essayer de se rallier à la portée de l'ennemi, mais gagner au plus vite quelque abri, soit un terrain convenable, soit des troupes disposées en réserve, pour

se rallier en arrière et prendre à son tour le rôle de réserve ou reprendre sa place dans l'action. Souvent ces réserves sont formées d'infanterie, alors il faut démasquer en toute hâte les feux de celle-ci et se rallier derrière ses ailes pour lui servir de soutien.

DÉFENSE DE LA CAVALERIE. — Quoique nous ayons dit qu'il n'est pas dans le caractère de la cavalerie d'attendre l'ennemi, en guerre cependant il se présente quelquefois des circonstances où une partie de la cavalerie devra combattre de pied ferme. Souvent même on est obligé de faire descendre une partie de ses cavaliers pour les employer à la défense momentanée de quelque objet spécial, jusqu'à l'arrivée de troupes destinées à ce service. Toutefois, on n'emploie ce moyen que dans les cas pressants où l'on manque d'infanterie. La cavalerie se sert alors de ses armes à feu et l'on n'y fait servir que des dragons ou de la cavalerie légère; encore faut-il observer que la cavalerie ne peut agir qu'avec les deux tiers de ses forces, parceque le reste doit garder les chevaux.

Nous avons déjà dit qu'autrefois on ne regardait les dragons que comme de l'infanterie montée, destinée spécialement à ces sortes d'entreprises, etc. Mais il nous a suffi de l'énoncer pour montrer l'absurdité de cette prétention.

Le seul cas où la troupe à cheval, formée en ordre serré, pourrait faire bon usage de ses feux, ce serait quand elle se verrait menacée en retraite par des troupes irrégulières (1). Celles-ci sont facilement arrêtées puis-

(1) Par exemple, dans une guerre contre la Russie par des cosaques, mais une attaque en *ordre serré* aurait peut-être encore plus d'effet.

qu'elles n'aiment pas à attaquer un ennemi qui se défend.

§ 7.— *L'ordre de combat en débandade.*

DÉFINITION GÉNÉRALE. — Les qualités de la cavalerie pour le combat en débandade sont moindres que celles de l'infanterie ; les feux rares et incertains des tirailleurs cavaliers ne sauraient jamais amener un grand résultat. Ces tirailleurs, tirés inclusivement de la cavalerie légère, pourront cependant être d'un bon effet partout où la célérité exercera une grande influence. Souvent, et nous pourrions dire dans les terrains uniformes en général, ils doivent être employés pour encourager et pour seconder les tirailleurs d'infanterie.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES. — Les règles générales pour la formation et la conduite des pelotons tirailleurs sont connues par le règlement, nous observerons seulement qu'en général elles correspondent à celles qui ont été établies pour l'infanterie. Ces tirailleurs doivent aussi profiter de tous les plis et couverts que présente le terrain ; mais parcequ'ils en trouveront plus difficilement, ils doivent au moins se mouvoir sans cesse. Comme ils n'ont rien à risquer d'une charge de la cavalerie ennemie qu'ils évitent ou combattent à chances égales, ils peuvent s'écarter plus loin et pousser hardiment en avant. Cependant, il faut qu'ils soient très attentifs, non-seulement à ce que fait l'ennemi, mais encore au mouvement de leur propre troupe.

Comme les tirailleurs d'infanterie, ils ont besoin d'être soutenus par de petits soutiens en ordre serré. Mais ces soutiens peuvent être d'une moindre force. (demi

peloton) et plus éloignés. Les réserves leur sont moins nécessaires et souvent elles sont formées par de l'infanterie.

PROPORTIONS NUMÉRIQUES. — La proportion entre les tirailleurs et la troupe qui les détache ne saurait être indiquée d'une manière précise, puisqu'elle dépend des circonstances. Cependant, comme les premiers peuvent embrasser un terrain fort étendu et agir avec une grande indépendance, on peut fixer le maximum au quatrième ou au cinquième de la troupe principale; par exemple, un peloton par escadron, dont la moitié encore serait retenue comme soutien, suffirait pour tous les cas.

§ 8. — *Dispositions de plusieurs escadrons.*

ORDRE DE BATAILLE (fig. 53). — Les règles de disposition pour plusieurs escadrons correspondent en général à celles que nous avons déjà exposées pour la combinaison de plusieurs bataillons d'infanterie; nous ne mentionnerons donc que les observations les plus essentielles.

Plusieurs escadrons se présentent aussi sur deux lignes au moins; lorsqu'il y a agrégation de grosse cavalerie et de cavalerie légère, celle-ci forme la première, et l'autre la seconde ligne.

INTERVALLES ET DISTANCES. — Les escadrons (ou divisions) laissent entre eux des intervalles de douze à vingt pas. Ordinairement on fait ces intervalles égaux à un quart du front de l'escadron, c'est-à-dire à l'étendue du front d'un peloton.

Une seconde ligne est encore plus nécessaire à la ca-



valerie qu'à l'infanterie, seulement la plus grande vélocité de cette arme permet d'étendre un peu les distances entre les lignes et l'on a même mis en principe que ces distances ne doivent pas être moindres de trois cents pas pour lui fournir l'espace nécessaire à son action.

FORMATION DES TROUPES (fig. 53). — La première ligne est ordinairement déployée, la seconde en colonne, mais point carrément, comme dans l'infanterie, puisque la seconde ligne doit toujours déborder la première, ou, au moins, être disposée derrière les ailes pour les couvrir contre des attaques de flanc.

Les intervalles entre les escadrons de la seconde ligne deviennent pour cela quelquefois plus grands que de coutume, mais ces vides que la cavalerie peut facilement combler par sa rapidité seront souvent même assez utiles lorsque la première ligne battue et poursuivie aura besoin de traverser la seconde.

PASSAGES DES LIGNES. — Presque tous les règlements prescrivent à la première ligne de s'esquiver par les intervalles ordinaires laissés entre les escadrons de la seconde, mais ils ne semblent pas apprécier assez les dangers et les difficultés de cette manœuvre, qui peut faire culbuter et entraîner aussi, dans une fuite générale, la seconde ligne avant même qu'elle ait pu combattre.

(Fig. 54.) Lorsqu'on ne dispose pas les colonnes derrière les ailes de la première ligne, il faut donc toujours former la seconde en colonnes de front assez petit (par escadrons), pour présenter des intervalles assez grands et permettre un déploiement subit. Cependant quelque rapidement que cette manœuvre puisse être exécutée, il reste toujours à craindre que la cavalerie victorieuse ne

se jette sur la seconde ligne avant que celle-ci ait pu se reformer, et, en tout cas, avant qu'elle ait pu prendre la carrière.

Cette disposition ne semble donc être bonne que devant l'infanterie ou lorsqu'une disposition de troupes sur le flanc défend à l'ennemi de charger la seconde ligne, ce qui nous ramène encore à la supériorité de la formation en échelons et en échiquier.

FORMATION EN ÉCHELONS (fig. 55). — Cette disposition est la plus convenable pour la cavalerie, parceque sans quitter l'ordre en bataille elle y trouve le moyen de ménager ses forces, d'avancer et de reculer alternativement l'une ou l'autre de ses ailes. Là, chaque flanc est protégé par l'échelon qui le suit immédiatement, et cette protection est d'autant plus efficace que sa propriété spéciale est de défendre mieux le terrain qui est immédiatement devant elle que celui qu'elle occupe.

Pour faire réussir cette disposition, il faut seulement :
« L'appui efficace du flanc exposé du premier échelon par des localités ou par des troupes de soutien.

» La distance de trois à quatre cents pas entre les échelons pour l'exécution convenable des charges.

Les échelons moins forts d'un escadron ont trop peu de consistance ; ceux de plus de quatre escadrons deviennent trop lourds. Cette limite de force, comme celle sus-mentionnée des distances, doit être toujours maintenue.

L'ORDRE EN ÉCHIQUIER (fig. 56). — Cette disposition comme celle en échelons convient beaucoup aux terrains un peu variés ; elle sert particulièrement à faire les retraites et à repousser des attaques peu vives.

Les accidents du terrain obligent souvent de s'écarter de la symétrie, mais la rapidité de ses mouvements permet aisément à la cavalerie de reprendre la disposition normale, et il importe moins à celle-ci que ses échelons se masquent momentanément, puisqu'elle n'est pas appelée à prendre part à l'action des feux.

CLASSIFICATION DES ATTAQUES. — Il y a diverses manières que la cavalerie, réunie en régiments ou brigades, emploie pour effectuer ses attaques.

L'*attaque en ligne*, dite *en muraille*, est exécutée par la troupe rangée en bataille. Les faibles intervalles laissés entre les escadrons se perdent ordinairement en avançant, de manière que le front entier ne présente qu'une ligne serrée. C'est le mode le plus convenable contre de la cavalerie, mais il demande des troupes bien exercées et d'une forte trempe morale, et un terrain très uniforme.

L'*attaque en échelons* est exécutée par des escadrons, en commençant par l'une ou l'autre aile et en se suivant l'un après l'autre. Cette attaque est employée lorsqu'on ne veut mettre en jeu ses forces que successivement. Son plus grand inconvénient est qu'elle expose trop les flancs de la troupe attaquante.

L'*attaque en échiquier* n'est qu'une variante de la précédente. Elle amène toujours quelques escadrons (les pairs ou les impairs) simultanément au combat. On ne l'emploie que très rarement et de préférence pour le cas de retraite.

L'*attaque en colonne serrée*, au reste peu usitée, ne sera jamais qu'une exception à la règle, nécessitée par une surprise ou par un pressant danger. Son effet

ne peut provenir que de l'impression morale que produit sur l'ennemi l'aspect d'une telle masse de cavalerie. Son plus grand avantage c'est de pousser ou de remplacer immédiatement les escadrons en tête; cependant, contre de la cavalerie, on préfère exécuter la charge en masse par plusieurs lignes successives.

L'attaque en colonne à distance pourra être avantageuse pour charger de l'infanterie. Mais alors les escadrons prenant toujours les distances nécessaires ne chargent que successivement, cependant subitement l'un après l'autre, jusqu'à ce que l'attaque ait réussi parfaitement.

L'attaque en débandade ou en fourrageurs ressemble à celle que nous avons examinée dans l'infanterie sous le surnom de *tirailleurs en grande bande*. Le mode de son emploi et les règles de son action sont à peu près les mêmes. Ordinairement on ne l'exécute que par de la cavalerie légère, pour attaquer les batteries ennemies et les lignes de tirailleurs, ou pour poursuivre. On les fera toujours suivre par des pelotons en ordre serré pour leur servir de soutiens et de points de ralliement.

Ces sortes d'attaques peuvent être *directes* ou *obliques*: ici l'explication étant déjà contenue dans les termes eux-mêmes, nous observons seulement que, pour effectuer ces dernières attaques, la cavalerie employe de préférence la formation en *échelons obliques* à l'instar de ceux de l'infanterie.

INCONVÉNIENTS DE LA COLONNE. — La longueur des colonnes est un inconvénient presque inséparable de la nature de la cavalerie, mais on cherche à l'amoindrir

aussi souvent que le terrain et les circonstances le permettent en multipliant le nombre des colonnes.

La colonne d'une division d'armée ou de vingt-quatre escadrons est encore admise par la tactique. Cependant il faut, lorsque cela se peut, donner la préférence à des colonnes d'une moindre force.

APPUI DES FLANCS (fig. 57). — Le meilleur moyen, pour couvrir les parties les plus faibles, c'est-à-dire, les flancs de la cavalerie, que ses masses soient disposées en ligne étendue, en échelons ou en colonnes, c'est de faire suivre les ailes exposées par des escadrons disposés en colonne par pelotons, pour repousser soit par une conversion en ligne soit par un déploiement rapide, toute attaque de flanc et même mettre l'adversaire en déroute par une charge imprévue.

NÉCESSITÉ DE TIRAILLEURS (fig. 58). — De même que dans l'infanterie, toutes les évolutions et manœuvres de la cavalerie doivent être accompagnées de tirailleurs qui précèdent, lient, masquent et démasquent les lignes et les colonnes suivant les exigences de l'action. Toujours très utiles, c'est surtout dans les mouvements rétrogrades, en général très difficiles pour la cavalerie et souvent aussi dans ceux de l'infanterie, que ces cavaliers dispersés peuvent rendre de grands services.

§ 9. *Application des différents modes d'action de la cavalerie.*

SUPÉRIORITÉ DE L'INFANTERIE. — Nous n'avons jusqu'ici envisagé la cavalerie que sous le point de vue général et surtout dans sa conduite vis-à-vis de la même

arme. Nous allons donc d'abord examiner ses rapports avec l'infanterie, puis ceux avec l'artillerie.

Soit isolément, soit collectivement, le fantassin exerce sur la cavalerie cette supériorité incontestable qui provient des qualités de son arme à feu et de la bayonnette, de la facilité d'agir sur tous les terrains et de l'application de la colonne serrée en masse. L'histoire des guerres nous apprend encore que la cavalerie a échoué dans ses attaques contre de l'infanterie rangée en bataille.

MOMENT POUR CHARGER. — Pour charger l'infanterie, la cavalerie choisit donc presque toujours les instants où celle-ci se trouve ou fortement occupée ou dans des situations qui amoindrissent sa force ; par exemple, lorsqu'elle est formée en colonne de route ou entamée par un feu meurtrier ; lorsque sa contenance trahit de la faiblesse, lorsque son ordonnance montre quelques flottements et surtout lorsqu'elle passe d'une formation à une autre. Nous pourrions encore ajouter : le moment où la pluie a mouillé ses armes ; mais la construction supérieure des fusils actuels a de beaucoup amoindri cette influence fâcheuse de la température sur l'efficacité des feux.

Dans de telles circonstances, la cavalerie attaquera, quelle que soit la formation où elle se trouve, pour ne pas perdre du temps et ne pas manquer l'occasion ; mais, pour les attaques ordinaires, elle préfère la formation en colonnes à distance et celle en échelons.

ATTAQUES DE CARRÉ (fig. 58). — Les *attaques* de la cavalerie contre des *carrés* se font ordinairement en échelons ou en colonne à distance de manière que les escadrons les attaquent rapidement l'un après l'autre. La

cavalerie dirige en général ses attaques contre les angles saillants des carrés ; ce sont les points faibles, parcequ'ils présentent moins de feux, s'ils ne sont pas garnis d'artillerie ou renforcés par des tirailleurs disposés en forme de hérisson.

Un grand carré ne sera jamais attaqué sur un seul angle mais bien sur les deux adjacents à la même face, parcequ'une seule colonne d'attaque éprouverait une trop grande perte par la multiplicité des feux obliques des deux faces dirigés sur elle : encore une seule attaque ne frapperait-elle pas assez le moral de l'infanterie.

Un *carré* de moindre force, par exemple un *carré de bataillon*, est ordinairement chargé sur un angle ou sur une face, quelquefois on préfère même ce dernier mode d'attaque pour n'être exposé qu'aux feux d'un seul côté. Cette règle devient absolue lorsqu'il y a de l'artillerie dans les angles du carré.

Les attaques de carrés sont toujours précédées par des charges de tirailleurs, qui en voltigeant autour des carrés fatiguent les fantassins, les inquiètent par des coups de mousquetons, les entraînent à lâcher leurs feux, et leur dérobent les manœuvres du corps de troupes.

La troupe principale de cavalerie ne formera pas d'ailleurs de colonnes de grande profondeur, puisqu'il vaut mieux établir plusieurs colonnes d'attaque, qui se suivent rapidement ; de cette manière, non-seulement elle démoralise l'ennemi, mais encore les colonnes sont moins exposées. Ces charges simultanées et rapidement successives doivent finir par vaincre la résistance. Cependant l'histoire des guerres nous montre très peu

d'exemples où la cavalerie a réussi à enfoncer des carrés : ces cas exceptionnels se sont rencontrés lorsque l'infanterie n'avait pas su faire son devoir ou qu'elle s'était trouvée accablée par les effets des autres armes, surtout de l'artillerie, ou enfin vaincue par des contretemps. Même dans quelques-uns de ces cas désespérés, des troupes d'infanterie aguerries ont su se sauver en partie en se formant vivement en groupes et en se défendant avantageusement dans la mêlée.

ATTAQUE CONTRE UN SYSTÈME DE CARRÉS. — L'attaque devient encore beaucoup plus difficile lorsqu'il y a à entamer un système de plusieurs carrés disposés en ligne ou en échelons, qui se flanquent les uns les autres à bonne portée de la mousqueterie.

Contre une disposition de cette sorte, il n'y a qu'un seul moyen qui promette à la cavalerie quelque succès : c'est de porter tous ses efforts sur un des carrés de flanc qui ferment le système. Mais, comme ces carrés sont presque toujours protégés, soit par des obstacles, soit par des dispositions de troupes ou d'artillerie, la cavalerie ne peut penser à attaquer des masses aussi formidables qu'après qu'elles sont ébranlées par un feu meurtrier d'artillerie, ou bien en tournant les obstacles sur lesquels elles s'appuyent. Alors seulement elle risquera des charges en colonne ou en échelons sur les points les plus maltraités. Le même mode d'action est indiqué ordinairement contre une ligne d'infanterie que soutiendrait en arrière une ligne de cavalerie. Mais dans tous ces cas, le succès est plus que douteux pour la cavalerie.

ATTAQUE DE TIRAILLEURS. — La cavalerie en ordre serré n'attaque que très rarement des lignes de tirail-

leurs. Lorsque ce cas arrive, nous savons déjà le remède par la formation de groupes.

Souvent une partie de l'infanterie est surprise par des charges de cavalerie en débandade et alors il en surgit la lutte corps à corps, dans laquelle se montrera toujours assez clairement la grande supériorité de la bayonnette, surtout lorsque les fantassins sont assez adroits pour savoir gagner les côtés gauches des cavaliers. Si le terrain présente encore les moindres avantages, une infanterie habile ne risquera rien.

CHARGE CONTRE L'ARTILLERIE. — La seule charge qui semble exécutable contre de l'artillerie est celle en débandade ou en fourrageurs et encore faudra-t-il tâcher de gagner le flanc de l'adversaire plutôt que de l'aborder de front. Toute la charge est donc une action irrégulière qui dépend beaucoup du hasard. Une forte impulsion de la part des officiers et un prompt ralliement après la charge, sont les seuls moyens de succès, moyens qui seront encore toujours disputés par des troupes disposées en réserve de l'artillerie, comme nous le verrons en traitant de l'attaque et de la défense de batteries.

RÈGLES DE CONDUITE. — Quoi que nous venions de dire du peu d'efficacité de l'action de la cavalerie, celle-ci cependant joue souvent un rôle décisif sur le champ de bataille, mais il est assez difficile de bien la diriger. Cet art, surtout lorsqu'il s'agit de grandes masses, exige en effet la connaissance approfondie de la nature, des ressources et de la tactique de la cavalerie, qualités qu'il faut joindre à une rapidité de coup d'œil qui, tenant compte du temps, du terrain, de la force et des dispositions de l'ennemi, sache saisir immédiatement l'oppor-

tunité et les conséquences d'un mouvement et soit accompagné d'une bravoure et d'une vigueur d'exécution inébranlables.

Ces qualités très difficiles à réunir sont indispensables pour constituer un bon officier de cavalerie. Mais elles sont aussi nécessaires aux officiers d'infanterie, surtout à ceux d'état-major, lesquels trouvent souvent l'occasion d'avoir sous leur direction des troupes de cavalerie, et il faut alors conduire cette arme de manière à la conformer à sa destination et à lui faire atteindre le but qui lui est spécialement marqué.

INFLUENCES EXTÉRIEURES SUR LA CAVALERIE. — Le plus ou moins d'énergie que montrera la cavalerie d'une armée, dépend de beaucoup d'influences extérieures, parmi lesquelles nous comptons la nature des opérations et le mode adopté de guerre.

L'offensive, la conscience de la force, la réputation des armes une fois acquise, produiront un effet tel que la cavalerie ne connaîtra plus d'obstacles.

La défensive, le sentiment de faiblesse, au contraire, diminueront sa valeur, la feront manquer d'audace et changeront des difficultés insignifiantes en obstacles insurmontables. C'est ainsi qu'une cavalerie moins nombreuse et souvent même inférieure en qualités individuelles, peut l'emporter sur une autre, lorsque la première a pour elle les avantages sus-mentionnés et qu'elle est bien conduite.

IMPORTANCE DES PREMIERS SUCCÈS. — Les premiers succès sont presque tout pour la cavalerie, aussi faut-il à l'ouverture d'une campagne, chercher avec soin et préparer avec habileté le moment et l'occasion pour lui

rendre les premières charges faciles et victorieuses. Il faut la faire attaquer sans cesse, lorsque les circonstances sont favorables ; il faut la soustraire soigneusement et sans en avoir l'apparence dans le cas contraire ; il faut lui montrer une confiance illimitée, et lorsqu'elle aura remporté quelques succès, elle sera promptement bien exercée, aguerrie et aussi entreprenante que redoutée.

DESTINATIONS PRINCIPALES. — Renverser et poursuivre, voilà donc les destinations les plus ordinaires de la cavalerie. La cavalerie complète les succès obtenus ou seulement préparés par les autres armes : lorsque l'ennemi est ébranlé par la mousqueterie, renversé par la bayonnette, ou entamé par l'artillerie, elle se précipite sur lui avec d'autant plus d'élan, qu'elle a déjà la conscience de la victoire, elle l'enveloppe, le poursuit, le désorganise et le détruit, recueillant ainsi à elle seule les fruits de cette victoire.

Lorsqu'il y a retraite, surtout en pays ouvert, on la place à l'arrière garde. Elle tient l'ennemi à distance, lui dérobe le désordre de la troupe principale ; elle soutient l'infanterie, protège l'artillerie et, par des retours offensifs, leur procure le temps de se rallier.

Ce concours permettra quelquefois même de reprendre l'offensive. En tout cas, et le plus souvent, il sauvera la troupe entière en la préservant d'une déroute générale.

DISPOSITIONS DE LA CAVALERIE AGISSANT AVEC L'INFANTERIE (fig. 59). — Lorsque la cavalerie agit avec l'infanterie on la dispose ordinairement en arrière des ailes ou derrière les lignes de bataille. Les circonstances déci-

deront laquelle de ces dispositions sera employée , mais, en tout cas, il faut bien se garder de la mélanger avec l'infanterie, car on brise par là les forces de toutes les deux et on les sacrifie ou l'on se prive de l'une d'elles inutilement.

CORPS DE CAVALERIE. — Souvent on réunit de grandes masses de cavalerie en corps d'armée qui , restant sous les ordres directs du chef général sont réservés pour les grands coups; ils acquièrent souvent de grands succès : seulement il faut se garder d'employer cette cavalerie contre de l'infanterie et de l'artillerie intactes. Cependant l'histoire des guerres nous montre des cas exceptionnels où, même dans certaines conjonctures défavorables, elle a remporté des succès.

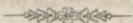
CONCLUSION. — L'emploi et les dispositions de la cavalerie en général dépendent de beaucoup de circonstances, surtout des ressources et de la configuration du pays qui sert de théâtre à la guerre. Le rapport numérique de cette arme est ordinairement de 4 à 6 ou à 8 de l'infanterie; dans un pays fortement accidenté ⁽¹⁾ on pourra le diminuer jusqu'à 4 à 15 ou même à 4 à 20, mais jamais au-dessous, car encore dans les montagnes on pourra en tirer de grands services en l'employant suivant les principes énoncés.

La suite de nos leçons nous ramènera fréquemment aux attributions et aux services si importants de la cavalerie.

(1) Comme en Suisse.

CHAPITRE QUATRIÈME.

TACTIQUE RÉSUMÉE DE L'ARTILLERIE.



§ 1. *Appréciation de l'arme et principes de formation.*

DÉFINITION GÉNÉRALE. — L'artillerie est le puissant auxiliaire, à la force positive et permanente, qui, par les effets destructeurs de ses gros projectiles, se fait sentir à de très grandes distances.

Les propriétés caractéristiques de cette arme seraient donc essentiellement défensives; mais la grande mobilité avec laquelle elle sait s'adapter aux modes d'action des autres armes la rend aussi formidable dans l'attaque que dans la défense de pied ferme.

Cependant, comme elle est inhabile à se défendre elle seule, elle ne peut pas agir isolément et elle a toujours besoin d'une protection immédiate des autres armes; toutefois, réunie avec la cavalerie, elle est aussi bien l'arme du moment qu'avec l'infanterie elle devient l'arme de préférence des batailles et des positions.

CLASSIFICATION DE L'ARME. — La nature et les propriétés de cette arme justifient sa division en *artillerie de forteresses* ou de *sièges* et en *artillerie de campagne* ; celle-ci se subdivise en *artillerie à pied* et en *artillerie à cheval* ou *artillerie volante*.

Notre cadre ne nous permettant de traiter ni de l'artillerie de siège, ni des détails de l'artillerie de campagne, nous nous bornerons à esquisser les principes élémentaires de l'organisation, le mécanisme et les usages divers de cette dernière, surtout ses rapports tactiques avec les autres armes.

PROPORTION NUMÉRIQUE. — La proportion dans laquelle il convient d'attacher de l'artillerie à une armée dépend de beaucoup de circonstances. L'expérience a fixé comme règle approximative pour les circonstances ordinaires le nombre de deux à trois bouches à feu pour mille hommes d'infanterie et à peu près le double pour la cavalerie ; cependant cela paraît devoir être regardé, comme maximum.

PRINCIPES DE FORMATION. — Toute la tactique de l'artillerie se basant sur les effets prodigieux de ses feux à portée lointaine, il lui faut donc, pour produire de grands effets par son apparition sur un point donné, une unité tactique assez forte et en même temps assez faible pour pouvoir agir et être dirigée avec facilité : c'est la *batterie*.

La batterie dans les armées européennes est composée de 4, 6, ou 8 bouches à feu. On distingue encore *batteries légères* et *grosses batteries à pied*, *batteries volantes*, *batteries d'obusiers*, etc. Les pièces, leurs accessoires, caissons de munitions, etc., et enfin les hommes

destinés à les desservir entrent dans la formation tactique.

Les besoins de la guerre active, qui obligent de varier les calibres et le genre de pièces et de projectiles pour concilier la mobilité avec les portées et les effets voulus, justifient encore le partage de l'artillerie de campagne en *batteries divisionnaires* et en *batteries de réserve*, dont les premières, plus légères, sont destinées à suivre les troupes dans tous leurs mouvements, tandis que les secondes, plus lourdes, n'entrent en action que dans certaines occasions.

§ 2. — *Détails sur les bouches à feu, les projectiles et les genres de tir.*

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. — Sans entrer dans des détails qui ne pourraient trouver place que dans un cours spécial d'artillerie, nous croyons cependant nécessaire de donner quelques notions élémentaires sur la construction des bouches à feu dont on se sert le plus fréquemment, sur le genre et les effets des projectiles, sur les qualités du tir et sur ses modes principaux d'action.

BOUCHES A FEU. — Pour répondre à toutes les exigences de la guerre, on a besoin de pièces de construction différentes. On connaît principalement les pièces à tir, *canons*, et les pièces à jet, *obusiers* et *mortiers*.

(Fig. 60.) Les *canons* lancent leurs projectiles dans une trajectoire à peu près directe, de manière à frapper tous les objets qui se trouvent dans leur direction et à les renverser par la force de leurs coups.

(Fig. 61.) Les *obusiers* et *mortiers* lancent leurs projectiles à une grande élévation de manière à décrire des

courbes bien prononcées pour frapper de préférence des objets cachés derrière des abris, qui, par conséquent, ne sont pas visibles et qui ne pourraient être atteints par des coups directs.

Les canons sont ordinairement chargés de *boulets pleins*, les obusiers et les mortiers de *boulets creux* (bombes et obus); tous les deux doivent encore lancer des *boîtes* et des *boulets à balles* (mitraille et shrapnels).

(Fig. 62 et 65.) Toute pièce est composée d'un canon destiné à recevoir et à lancer les projectiles et d'un affût destiné à servir d'appui et de moyen de mouvement au canon. L'espace intérieur du canon s'appelle l'*âme*, et le diamètre de celle-ci, le *calibre* de la pièce.

Les différentes destinations de l'artillerie demandent aussi des pièces d'un calibre différent; les unes d'un calibre plus léger ont une plus grande mobilité, pendant que les autres beaucoup plus lourdes, mais d'un calibre plus fort, produiront de plus grands effets.

CONSTRUCTION DES PIÈCES. — Les *canons de campagne* ont en général une longueur de 14 à 18 calibres, pour donner avec un pointage assez juste une mobilité suffisante. Les *pièces de siège* ont une longueur de 20 à 25 calibres. Toutes ces pièces sont arrangées sur des affûts à rouage.

Les *obusiers* sont beaucoup plus courts, 10 à 12 calibres de longueur pour les obusiers ordinaires et 6 seulement pour les obusiers de montagne; ils sont affûtés comme les canons. Les *mortiers* (fig. 64) ou grands obusiers ne sont employés que pour les sièges et reposent sur des affûts immobiles.

Les affûts pourvus d'un avant-train pour exécuter

les mouvements, doivent être assez forts pour supporter le poids de la bouche à feu et pour résister au choc provenant du feu, et assez légers pour pouvoir être maniés dans toutes les directions; on compte qu'une pièce a une longueur d'environ 16 pas avec l'affûtage et l'attelage.

PROJECTILES DIFFÉRENTS. — Le projectile le plus simple est le *boulet plein* tiré des canons ordinaires. On distingue encore les boulets dont un seul suffit pour chaque charge, et les balles employées collectivement.

Les boulets, suivant leur calibre, se divisent en boulets de 3, 4, 6, 8, 12, 18, 24, etc. (1), calculés suivant le poids qu'aurait un boulet en pierre du même diamètre; on a des balles de 2, 4, 6, 12, 16 onces et plus encore.

Les *boulets creux* s'appellent *obus* et *bombes*, suivant qu'on les lance avec des obusiers ou des mortiers. On en a de 7, 8, 12, 14 et 24, c'est-à-dire d'une grandeur qui correspond à un boulet plein du même poids. Les bombes se mesurent de 6 pouces et au-dessus de diamètre.

(Fig. 65.) Les *obus* et les *bombes* sont pourvus d'une lumière à mèche et remplis d'une composition qui fait éclater le projectile à un moment calculé; de manière que ce projectile agit à une assez grande distance non seulement par sa propre force, mais encore par celle des éclats divergents.

(Fig. 66.) Les *boîtes à mitraille* sont des boîtes

(1) En France on en a de 4, 6, 8, 12, 18 et 24; en Angleterre, de 3, 6, 9, 12, 18 et 24; en Allemagne et en Autriche, de 3, 6, 12, 18 et 24; en Prusse, pour la campagne, de 6 et de 12 seulement; pour les sièges et sur les vaisseaux on en a partout aussi de 36 et de 48.

carrées ou cylindriques, en fer blanc ou en toile, remplies de balles; cette boîte éclate en sortant du canon, de manière que les balles se dispersent en forme de gerbes et peuvent frapper un front d'une assez grande étendue.

(Fig. 67.) Les *shrapnels* sont des boulets creux remplis de balles qui n'éclatent qu'à quelques centaines de pas hors du canon, de manière qu'on peut frapper à de beaucoup plus grandes distances qu'avec des boîtes à balles.

(Fig. 68.) Les *fusées de guerre* consistent en un cylindre creux rempli d'une composition, attaché à une baguette et pourvu d'un boulet plein ou creux; on les lance avec un tube à supports mobiles sans avoir besoin d'une bouche à feu.

On se sert souvent de *boulets incendiaires* soit de boulets pleins rougis dans des fourneaux, soit d'obus et de bombes percés de plusieurs trouées et remplis d'une composition incendiaire, soit de boulets en toile munis d'une forte carcasse en fer et également remplis d'une composition à feu, ou enfin de *fusées incendiaires*.

Les *boulets et fusées à éclairage*, confectionnés à peu près comme les derniers, sont destinés à illuminer les objets dans la nuit et les *boulets à fumée* à donner des signaux pendant le jour.

Les *canons Paixhans* (canons à bombes) sont de grandes pièces destinées à lancer des bombes de grands calibres.

PORTÉES GÉNÉRALES (fig. 69). — Tous les projectiles décrivent dans l'air une courbe plus ou moins prononcée suivant la plus grande ou la moindre quantité de la

charge et de l'élevation (*hausse*) que l'on donne à la pièce; c'est-à-dire, suivant l'angle plus ou moins prononcé que la ligne de mire fait avec l'axe de l'âme. Par conséquent, les diverses bouches à feu ont des buts en blanc et en général des portées plus ou moins éloignées.

Avec les charges ordinaires les portées moyennes peuvent être indiquées :

- » Pour le 5 et 4 de 700 à 800 pas;
- » Pour le 6 et 8 de 1000 à 1200 pas;
- » Pour le 12 . . . de 1500 à 1600 pas;
- » Pour le 24 . . . de 2000 à 2400 pas;
- » Pour les divers obusiers, de 2000 à 3000 pas.

La portée totale de toutes ces pièces atteint à peu près le double; mais on ne peut tirer efficacement qu'à 1500 pas contre l'infanterie et à 2000 pas contre la cavalerie.

La mitraille a ses meilleurs effets à une distance de 400 jusqu'à 800 pas. Cette distance peut être augmentée d'à peu près 200 pas contre la cavalerie.

Les shrapnels sont employés avec le plus d'avantages à une distance de 800 à 1200 pas.

Les fusées de guerre, surtout celles dites à la congève dont on se sert en Angleterre et en Autriche, peuvent être lancées avec effet jusqu'à une distance de 4000 à 5000 pas.

Plus grands sont le calibre et la densité du projectile et moindre l'élevation, plus grande devient la sûreté du tir; une plus grande élévation augmente la portée, mais elle nuit à la justesse du coup.

EMPLOI DES PROJECTILES. — Les *boulets* s'emploient de plus loin contre des colonnes où ils causent plus de terreur, renversent de longues files d'hommes et de

chevaux et étendent leurs effets à la seconde ligne et quelquefois même jusqu'aux réserves.

Les *boîtes* et les *boulets à balles* sont plus meurtriers lorsque l'ennemi est plus près et déployé en ligne. Ce genre de tir, n'exigeant pas un pointage aussi minutieux, peut être exécuté avec grande rapidité.

Les *obus* et les *bombes* peuvent être employés aux plus grandes distances contre toutes les formations, parce que leurs éclats s'écartent sur un espace de quelques centaines de pas. Ces dernières, comme les fusées de guerre, deviennent surtout terribles à la cavalerie en ligne ou en colonne. Ces deux dernières sortes de projectiles sont aussi les plus propres à causer des ravages par l'incendie.

OBSERVATIONS SUR LE TIR. — Tous les projectiles éprouvent des déviations considérables, surtout les obus et les fusées; au surplus, les différences dans la portée et la difficulté de bien estimer les distances diminuent pour toutes les bouches à feu la probabilité de frapper. Il est donc toujours nécessaire de tirer quelques coups d'épreuve pour rectifier le pointage, ce qui facilite aux troupes servant de point de mire de se soustraire par des mouvements latéraux aux effets de l'artillerie.

DIVERS MODES DE TIR. — On distingue plusieurs sortes de tirs tant en raison de la vitesse initiale que de l'inclinaison donnée aux pièces, savoir :

De plein fouet, lorsque le projectile arrive directement au but sans toucher le terrain qui se trouve en avant;

Rasant, lorsque le projectile, lancé sous un angle de chute très petit, frappe le sol à une très grande dis-

tance de la pièce et termine son mouvement par un grand nombre de petits bonds ;

Roulant, lorsque la ligne de tir va presque parallèlement au terrain, ce qui est le cas le plus favorable du feu rasant ;

A ricochets, lorsqu'en diminuant la charge on plonge pour obtenir plusieurs bonds pas trop élevés : ce tir devient *rasant* ou *tendu* lorsque l'angle de chute est très petit ; *plongeant* ou *mou* lorsque l'angle s'agrandit ; *fichant*, lorsque l'angle est si grand, que le projectile frappe le sol à une très petite distance de la pièce de manière à ne faire que quelques bonds très élevés ou s'enfoncer immédiatement dans le terrain ;

A toute volée, lorsqu'on donne à la pièce la plus grande inclinaison qu'elle puisse prendre sur l'affût, avec la plus forte charge que supporte son calibre.

APPLICATION DE CES MODES DE TIR. — Le tir de *plein-fouet* s'emploie contre une batterie, pour frapper un point déterminé quelconque et surtout pour faire brèche.

Le tir *rasant* (roulant), atteignant tout ce qu'il trouve sur sa direction, s'applique de préférence contre les troupes.

Le tir à *ricochets* sert à plonger derrière des obstacles et généralement pour fouiller des terrains creux et invisibles.

Le tir à *toute volée* n'a d'application utile que pour lancer très loin des projectiles creux.

Pour les trois premières sortes de tir, la nature du terrain qui se trouve en avant à distance de portée est très importante. Un terrain sec, uni et dur est très favorable ; les terrains mous et accidentés réduisent ou

annulent même les effets du tir. Le premier cependant est plus indépendant et le dernier l'est tout-à-fait.

Des canonniers bien exercés peuvent tirer deux coups par minute en les assurant, et jusqu'à quatre sans pointer, ce qui peut être utile dans certaines occasions surtout lorsqu'on tire à mitraille. La vitesse d'un tir exact n'est que d'un coup par minute.

§ 5. — Formation de l'unité tactique (batterie).

DONNÉES GÉNÉRALES. — La réunion d'un certain nombre de bouches à feu sur un point quelconque s'appelle ordinairement *batterie*; mais on donne plus particulièrement ce nom à la réunion permanente de quatre, six ou huit pièces, qui, avec leurs accessoires et les hommes nécessaires pour les servir, présentent l'unité tactique de l'artillerie.

Pour pouvoir satisfaire à toutes les éventualités de la guerre, il faut des batteries composées de pièces à calibres et à espèces de projectiles différents.

Partant, l'artillerie de campagne contient de *grosses batteries* et des *batteries légères*, à pied, pour l'infanterie; des batteries à cheval, pour la cavalerie.

Ces deux se partagent encore en *batteries divisionnaires* ou *batteries de ligne*, ordinairement plus légères et attachées aux divisions d'armée, et en *batteries de réserve*, qui sont plus pesantes et réservées pour les coups décisifs portés en masse.

COMPOSITION DE LA BATTERIE. — Les *batteries divisionnaires*, suivant le système adopté dans les différentes armées, se composent de quatre, six, ou huit pièces dont quatre ou six canons d'un calibre égal et de deux

obusiers correspondant à celui des canons, ordinairement de canons de 6 et d'obusiers de 12.

Ce nombre de huit pièces, dont deux obusiers pour la batterie, semble être le plus convenable, puisque une batterie de cette force non seulement pourra exercer une grande influence par son apparition sur un point de la bataille (1) et être dirigée avec une facilité suffisante; mais, qu'au surplus, sa subdivision est très facile et très régulière en deux *demi-batteries*, dont chacune de deux sections à deux pièces, ce qui permet de les employer soit collectivement, soit séparément, et de s'adapter avec elles aux circonstances pour tous les modes d'action.

Les batteries de réserve servies par l'artillerie à pied se composent d'un nombre égal de canons de 12, et d'obusiers de 24 et au-dessus. Souvent même on les forme exclusivement de canons de gros calibre.

COMPOSITION DU PERSONNEL. — Il est bien clair qu'il faut un nombre suffisant d'officiers chefs des batteries et demi-batteries, de sous-officiers commandant les sections et les pièces et surveillant les voitures de munitions et de rechange, puis autant de pelotons d'artilleurs qu'il y a de pièces.

Pour les batteries de 6, on compte huit hommes; pour celles de 12, dix par pièce dans les batteries à pied, et deux garde-chevaux de plus dans les batteries à cheval. Chaque peloton doit être dirigé par son com-

(1) Les batteries suisses de quatre pièces sont évidemment trop faibles et, outre leur peu de consistance, elles présentent l'inconvénient qu'on ne peut pas attacher les obusiers aux batteries dans des proportions convenables.

mandant particulier et toute la batterie sera pourvue de trompettes et autres signalistes nécessaires.

Lorsque les soldats du train font partie de l'artillerie, il faut alors ajouter le nombre nécessaire à celui que nous avons indiqué pour servir les attelages. Dans quelques armées, le personnel du train forme un corps spécial avec ses officiers et sous-officiers particuliers; toutefois le commandant du train est subordonné au chef de batterie.

ACCESSOIRES DE BATTERIES. — Chaque batterie doit être accompagnée d'une certaine quantité de caissons de munitions. Pour les batteries divisionnaires on compte deux et pour les batteries de réserve trois caissons de munitions, par pièce; plus, quelques (deux à six) caissons de cartouches. Dans chaque batterie, il y a encore des affûts de rechange, des forges, des chariots, etc.

Les pièces, doivent être attelées de six chevaux, au moins, les caissons et autres voitures n'en ont besoin que de quatre.

BATTERIES DE MONTAGNE. — Pour les besoins de la guerre en pays fortement accidenté, il y a des batteries composées exclusivement de quatre à six *obusiers*. Les pièces, les affûts, les objets de rechange et autres accessoires, ainsi que les munitions et approvisionnements quelconques, sont ordinairement portés à dos de mulets.

Les *batteries de fusées* de guerre ⁽¹⁾ sont surtout propres à ce service; toutes leurs parties peuvent être aussi portées par des mulets et même par des hommes.

(1) A la congrève, comme on les emploie en Angleterre et en Autriche.

§ 4. — *L'ordonnance avec les évolutions et manœuvres de l'artillerie.*

FORMATIONS PRINCIPALES. — L'artillerie admet trois formations différentes : *en bataille* et *en batterie*, correspondant à l'ordre en bataille des autres armes, et *en colonne*, exclusivement pour faire route.

Les évolutions et les manœuvres de l'artillerie doivent être exécutées avec une grande promptitude et une rapidité suffisante pour pouvoir suivre et seconder les troupes dans presque toutes les circonstances de la guerre, surtout pour pouvoir participer à toutes leurs transformations et manœuvres. Mais la construction des voitures et plusieurs autres circonstances apportent quelques particularités dans la tactique élémentaire de l'artillerie.

Pour manœuvrer, les batteries se forment en nombre connu de bouches à feu ; mais elles ne conservent avec elles qu'un seul caisson par pièce, pour faire un seul système de voitures dont toutes les parties demeurent sans cesse dans une symétrie et dans une relation déterminées.

ALLURES DE L'ARTILLERIE. — L'allure ordinaire de l'artillerie, dans les évolutions et manœuvres, est le trot allongé, cependant, il faut que l'artillerie puisse effectuer tous ses mouvements au galop et l'artillerie à cheval, même à la carrière soutenue.

Toutefois il ne faudra pas exiger de cette armie une extrême précision dans ses mouvements. L'adresse et la promptitude dans le tir, la conformité et la rapidité dans les manœuvres, sont les qualités essentielles que, dans presque toutes les armées de l'Europe, l'artillerie possède à un très haut degré.

L'ORDRE EN BATAILLE (fig. 70). — Pour les inspections et pour les marches en ordre déployé, l'artillerie se range *en bataille*. Toutes les voitures sont disposées sur deux lignes parallèles, les bouches à feu sur leurs avant-trains dans la première, chacune suivie de son caisson. Les chevaux de toutes les voitures font face du même côté. Les pelotons d'artilleurs sont derrière les pièces, les officiers et sous-officiers à cheval, à leurs places respectives.

La distance entre les deux lignes des pièces et des caissons dans l'artillerie à pied, et entre les trois lignes des pièces avec leurs pelotons à cheval et des caissons dans l'artillerie volante, est ordinairement de deux à trois pas.

L'ORDRE EN BATTERIE (fig. 71). — Pour l'action des feux, on employe l'ordre *en batterie*. Les pièces sont en ligne comme précédemment, mais tournées vers l'ennemi et disposées pour faire feu. Les artilleurs sont à la place assignée par leurs fonctions.

Les avant-trains forment une seconde ligne de huit à dix pas en arrière de leurs bouches à feu, et les caissons une troisième de douze à quinze pas des avant-trains. Dans l'artillerie à cheval les pelotons de chevaux forment une ligne intermédiaire entre les avant-trains et les caissons. Les chevaux tournent le dos à l'ennemi, position qui présente beaucoup d'avantages, cependant elle n'est pas en usage dans toutes les armées.

DIMENSIONS DE LA BATTERIE. — L'étendue du front dépend des intervalles entre les pièces. Elle ne doit pas être trop petite parceque cela augmente les effets des feux ennemis, pas trop grande pour ne pas rendre trop dif-

ficiles les commandements et les évolutions. La distance ordinaire entre les pièces est de dix pas pour l'artillerie à pied et de quinze pour celle à cheval. Dans l'action, surtout contre une artillerie supérieure, on augmente ces intervalles jusqu'à vingt pas; dans certaines circonstances on les resserre exceptionnellement au-dessous de la règle générale.

L'*étendue du front* d'une batterie varie donc de 80 à 160 pas, et la *profondeur* de la batterie est environ de 60 à 80 pas.

DÉFINITION DE LA COLONNE. — Pour exécuter les évolutions, les manœuvres, et pour faire route, l'artillerie se forme en *colonne* par *demi-batteries*, par *sections* et par *pièces*, présentant ainsi quatre, deux, ou seulement une file de bouches à feu, chacune suivie de son caisson; les artilleurs peuvent marcher en files des deux côtés de leur pièce, ou la suivre en peloton.

Inhabile à opérer des inversions sur place, elle exécute ses transformations à l'aide de conversions circulaires ou de mouvements obliques semblables à ceux indiqués pour la cavalerie.

FORMATION DES COLONNES. — L'artillerie passe donc de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne :

1° (Fig. 72.) En *rompant* par demi-batteries, par sections, par pièces à droite ou à gauche; les caissons doivent tourner à la même place que leurs pièces, cependant la formation sera simultanée puisque les conversions se font toujours à pivot mouvant;

2° (Fig. 73.) Par *marche oblique*, en prenant pour tête la demi-batterie, la section ou la pièce de droite ou

de gauche et en prolongeant dans la suite du mouvement, les autres derrière elle.

Ces deux transformations peuvent aussi s'effectuer sur les sections où les pièces du centre à la manière de la colonne double de l'infanterie.

DÉPLOIEMENT EN BATAILLE (fig. 74). — La batterie étant en colonne se forme *en bataille*, par des *déploiements analogues*, en faisant obliquer la demi-batterie, les sections ou les pièces sur celle en tête, soit à droite soit à gauche, suivant le terrain et les circonstances, sans tenir compte des inversions qui pourraient arriver, puisque la formation la plus simple et la plus prompte est la meilleure.

Pour se former face *en arrière en bataille*, on suit le même principe, observant que la ligne des caissons double celle des pièces et qu'ensuite tout fait demi-tour; tous les doublements et demi-tours se font à gauche à cause des conducteurs de chevaux.

DÉPLOIEMENT EN BATTERIE. — Pour *déployer* la colonne ou pour passer de l'ordre en bataille à celui *en batterie*, on suit les mêmes règles, avec cette exception, que toutes les pièces se portent un peu en avant de leur ligne pour faire demi-tour et être prêtes à faire feu. Les autres voitures tournent aussi et tout prend la position connue.

CHANGEMENT DE FRONT (fig. 75). — Pour se former de la colonne à *droite* ou à *gauche en bataille*, toutes les demi-batteries, sections ou pièces, font à la fois la conversion nécessaire. Les voitures de munitions, de caissons les suivent.

Pour établir à *droite* ou à *gauche* la colonne *en batterie*, on exécute de la même manière la conversion

inverse, pour présenter immédiatement la volée des pièces à l'ennemi. Les caissons de munitions doublent les pièces et prennent leur place.

Ces quelques exemples destinés à montrer de quelle manière l'artillerie exécute ses transformations, suffiront pour indiquer les cas qui pourront se présenter. Nous avons vu que, comme pour l'infanterie, l'ordre en bataille et en batterie sert pour exécuter les marches en bataille et pour faire feu; mais pour opérer les changements de front et pour les autres manœuvres, la colonne est la formation ordinaire, lorsque les mouvements doivent être un peu prolongés.

FORMATION EN ÉCHELONS (fig. 76). — L'artillerie se forme souvent en *échelons* ou en *échiquier* par batteries, par demi-batteries et souvent même par sections, pour protéger les flancs des troupes, pour soutenir des attaques ou pour protéger des mouvements rétrogrades. La distance et les autres circonstances dans la formation des échelons dépendent du terrain et surtout de la disposition des troupes avec lesquelles agit l'artillerie.

ACTION DE PLUSIEURS BATTERIES. — Les règles pour la formation et pour les évolutions de plusieurs batteries sont à peu près égales à celles énoncées pour un nombre correspondant de bataillons, ou plutôt d'escadrons. Cette réunion de plusieurs batteries présente un complément indispensable à la tactique de l'arme, parceque, sur le champ de bataille, il faut souvent diriger toute l'artillerie de réserve sur un seul point pour foudroyer l'ennemi; il faut alors savoir la mobiliser avec rapidité et précision. Les dernières guerres surtout nous ont montré l'influence extrême de grandes masses de cette arme,

bien dirigées, non-seulement sur l'issue d'une bataille, mais même sur le sort de la campagne.

§ 5. — *Rapports de l'artillerie avec le terrain et les dispositions de troupes.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — L'emplacement convenable des batteries est une des conditions les plus essentielles pour l'action efficace de l'artillerie. Il faut l'envisager sous trois différents points de vue, savoir :

- 1° Par rapport au terrain ;
- 2° Aux effets des feux ;
- 3° Aux ordres de bataille.

La réunion de ces trois conditions est indispensable lorsqu'on veut s'assurer quelques succès par l'artillerie.

RAPPORTS DU TERRAIN. — L'emplacement des batteries demande un terrain ouvert, solide sans être pierreux, et légèrement incliné vers l'ennemi. Quelques obstacles qui appuieraient les flancs peuvent souvent être favorables ; mais, en tout cas, le terrain en avant et surtout en arrière ne doit pas s'opposer aux libres mouvements.

Il est évident que l'artillerie doit profiter de tous les avantages naturels du terrain pour s'abriter. Cependant cette condition n'est que secondaire et ne peut être observée que lorsqu'elle pourra être réunie à la première. Les abris artificiels ne sont employés pour l'artillerie de campagne que très rarement. Des terrains mous qui affaiblissent les effets du feu ennemi devant la batterie, des digues, de petits mamelons, des ravins peu profonds, de hautes bruyères, etc., qui permettent de voir sans être vu, c'est-à-dire qui tout en abritant laissent la liberté entière du tir, donnent souvent de très bons

abris. Des hauteurs trop inclinées sont en général de mauvais emplacements ; des murailles , des tas de pierres , des boiseries sont de mauvais abris.

La proximité de bois et d'autres abris pour les tirailleurs ennemis sont défavorables et doivent être évités. Des courants d'eau et des marais ne protègent point l'artillerie, s'ils n'ont une largeur d'au moins 400 à 500 pas.

EFFETS DES FEUX. — Quant aux effets de feux , la position sera favorable lorsque là où les projectiles doivent frapper le sol , le terrain est solide et surtout pierreux. Dans tous les cas contraires , la position est défavorable.

L'éloignement des objets à frapper , la formation et l'espèce des troupes opposées y entrent aussi pour quelque chose. Ces circonstances déterminent ordinairement le mode du tir et l'espèce de projectiles dont on doit se servir. Ayant déjà traité de ces sujets nous y rappelons seulement que pour toute bouche à feu la probabilité de frapper juste est d'autant plus grande que le calibre est plus fort , que la hausse donnée à la pièce est moindre , par conséquent la trajectoire moins infléchie , et que le but a des dimensions dont l'étendue surpasse davantage la grandeur des variations survenantes entre plusieurs coups tirés dans les mêmes circonstances.

L'alignement , si nécessaire pour les autres armes , est tout-à-fait secondaire pour l'artillerie , car il faut avant tout consulter le terrain et la disposition des troupes pour l'emplacement des pièces ; ordinairement ce dernier doit être réglé suivant les dispositions générales de l'ordre de bataille.

L'EMPLACEMENT ET L'ORDRE DE BATAILLE. — L'emplacement de l'artillerie, sous le rapport de la direction des

feux à la position de l'ennemi, donne lieu de distinguer plusieurs sortes de batteries en raison de l'obliquité plus ou moins grande des lignes de tir rapportées à la ligne de bataille de l'ennemi. Nous connaissons donc :

(Fig. 77.) Les *batteries directes*, dont les coups arrivent perpendiculairement sur le front des troupes opposées; employant ici le boulet plein, ses effets deviennent plus meurtriers à mesure que l'ordonnance de la troupe opposée est plus profonde. Lorsque cette troupe est déployée, et que les distances le permettent, il faudra employer les boîtes ou les boulets à balles (mitraille ou shrapnels).

(Fig. 78.) Les *batteries d'écharpe* dont les lignes de tir forment des angles plus ou moins ouverts avec le front de l'ennemi. Ici, il faudra tirer à boulets pleins contre des lignes déployées, et à mitraille contre les flancs de colonnes.

(Fig. 79.) Les *batteries d'enfilade*, favorables surtout au tir à boulets pleins, sont celles qui seraient parvenues à s'établir sur le prolongement d'une ligne ennemie, et les *batteries de revers* celles qui battent les derrières d'une troupe déjà exposée à des feux directs.

Ces deux sortes de positions pour l'artillerie sont extrêmement favorables, d'autant plus que les batteries ne courent pas un grand danger pour elles-mêmes; mais il est très rare de pouvoir parvenir à prendre un tel emplacement, et l'ennemi fera tous les sacrifices pour se débarrasser d'un tel voisinage, ou il sera forcé lui-même d'évacuer sa position.

(Fig. 80 et 81.) Les *batteries croisées* sont celles dont les pièces tirent d'écharpe, de manière à croiser entre

elles leurs feux. C'est la plus redoutable position de l'artillerie que l'on puisse établir sans déborder l'ennemi.

L'on parvient à se procurer des feux croisés par la combinaison de deux ou plusieurs batteries ou des pièces d'une seule batterie sur un arc concave vers l'ennemi ou sur un angle rentrant. La première de ces dispositions sera cependant préférable parcequ'elle ne présentera que les pièces extrêmes aux feux d'enfilade de l'adversaire, tandis que dans la seconde chacune des deux lignes obliques présentera toutes celles dont elle se compose.

DISPOSITION DES ACCESSOIRES. — Nous observons que l'emplacement des avant-trains et des caissons est presque tout aussi important que celui des bouches à feu, puisque de la présence et de la conservation de ces accessoires dépendent presque tous les moyens de mouvement et d'action des batteries. Il faut donc soustraire les avant-trains et les caissons autant que possible aux effets des projectiles ennemis, et cependant les tenir toujours assez près des pièces pour être prêts à tout service et à tout événement.

Ces conditions, quelque peu incompatibles, demandent une mise à profit soigneuse de tous les abris que présente le terrain et une grande attention de ne s'écarter pas trop des positions normales qui leur sont assignées par l'ordre de bataille.

Lorsque les avant-trains sont pourvus de coffrets de munitions, on peut éloigner davantage les caissons, mais encore faut-il tenir à la portée de la batterie au moins un caisson pour deux pièces, puisqu'il faut toujours réserver avec soin les munitions des coffrets pour

les cas très fréquents où la batterie serait momentanément séparée de ses caisses à munitions.

EMPLACEMENT RAPPORTÉ AUX TROUPES. — Les circonstances exigent souvent que l'artillerie tire au-dessus des têtes d'une partie de nos troupes ; mais la grande inquiétude que cela cause à ces troupes et le grand inconvénient de présenter ainsi deux buts aux feux ennemis, conseillent de n'employer ce moyen plein d'inconvénients que dans l'extrême nécessité.

§ 6. — *Dispositions rapportées aux modes d'action.*

RÔLE DES BATTERIES DIVISIONNAIRES (fig. 82). — Attachées en permanence aux ligues de l'ordre de bataille, les batteries divisionnaires ou batteries de ligne entrent en action avec celles-ci et y prennent part jusqu'au dernier moment.

(Fig. 82, a.) Celles de la première ligne se placent en avant des grands intervalles laissés exprès pour elles, ou bien sur un ou sur les deux flancs extérieurs de la ligne. Cependant cette règle ne peut être toujours suivie, surtout dans les grandes batailles où le front des batteries dépassera quelquefois les intervalles et où il faudra quelquefois renoncer à la position normale pour sacrifier tout, afin de procurer la plus grande facilité de manœuvrer et la position la plus favorable aux effets du tir de l'artillerie.

POSITION EN ORDRE DE BATAILLE. — La distance à laquelle l'artillerie s'établit en avant de la première ligne ne saurait être invariablement fixée. Cependant on a posé en principe que la ligne des pièces ne devra jamais se trouver à plus de trois cents pas ni à moins de cent

de la ligne des troupes. Ces limites sont réglées sur la portée du fusil et sur celles des charges de la cavalerie, et encore sur la profondeur d'une batterie avec la nécessité que les troupes puissent rompre et marcher par subdivisions et dans toutes les directions.

(Fig. 82, *b.*) Les batteries de la seconde ligne resteront en colonne derrière les flancs des intervalles de la seconde ligne, de manière à pouvoir suivre tous les mouvements de celle-ci, ou encore relever ou renforcer les batteries de la première ligne.

BATTERIES A CHEVAL. — Suivant leur destination spéciale, les batteries à cheval doivent toujours seconder les colonnes de cavalerie dans tous leurs modes d'action; cependant on en attache quelquefois aussi à l'artillerie de réserve.

RÈGLES POUR LES BATTERIES DE RÉSERVE. — Destinées à soutenir les parties faibles de l'ordre de bataille ou à avancer et seconder l'infanterie et la cavalerie de réserve, les batteries de réserve n'agissent que temporairement et souvent à plusieurs reprises. Cette artillerie doit donc rester réunie toute ensemble et tenue tout-à-fait en dehors de la portée des projectiles ennemis; mais il faut qu'elle se soit assuré des communications faciles pour pouvoir se porter dans toutes les directions, lorsqu'il s'agira de soutenir des points menacés, ou de manœuvrer avec les masses de la réserve. Selon que ce moment est plus ou moins pressant, on peut mobiliser soit toute l'artillerie de réserve, soit seulement quelques batteries à cheval ou à pied; toutefois dans presque tous les cas la vitesse de l'artillerie à pied suffit, puisque, dans ces moments décisifs, il s'agit surtout de produire

assez rapidement un nombre suffisant de pièces de gros calibre.

SPÉCIFICATION DU SERVICE. — Sachant que les propriétés défensives et offensives de l'artillerie se rattachent à la faculté de porter la destruction à de grandes distances, il nous est facile de spécifier les cas où l'artillerie peut se servir de ces propriétés avec le plus de succès. En voici l'énumération :

1° *Désorganiser les masses ennemies*, détruire les obstacles et préparer ainsi les attaques ;

2° *Occuper pendant l'attaque l'artillerie ennemie*, seconder ainsi les colonnes assaillantes et ajouter à leur force d'impulsion ;

3° *Entretenir le combat* et donner aux troupes le temps d'exécuter leurs mouvements pour entrer en action ;

4° *Protéger* de cette manière les *déploiements* et autres *transformations* des troupes ;

5° *Foudroyer les troupes assaillantes*, arrêter ainsi leur impétuosité et retarder les mouvements offensifs de l'adversaire ;

6° *Arrêter la poursuite* et couvrir la retraite ;

7° *Ouvrir, affaiblir ou renverser les obstacles* dont se couvre l'ennemi ;

8° *Défendre*, au contraire, pour soi ces mêmes obstacles ;

9° *Protéger* ou *empêcher* l'établissement de ponts, d'ouvrages de campagne, etc. ;

10° *Défendre* ou *forcer* des défilés ou toute autre position ;

11° *Obliger* l'ennemi à quitter sa position ;

12° *Combattre l'artillerie ennemie* ;

15° Enfin, *former une partie de l'ordre de bataille.*

Pour la plupart de ces cas il est de règle de diriger les effets de l'artillerie contre les troupes, et il n'y a d'exception que lorsque les feux ennemis deviennent si forts qu'ils menacent de mettre en déroute nos troupes ou de démonter nos batteries. Toutefois lorsqu'il y a combat entre les deux artilleries ou lorsqu'il s'agit de faire brèche, de renverser des obstacles, etc., il faut diriger des feux collectifs en plus grande masse possible contre les objets dont il faut se défaire ou réduire la force de résistance.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL. — C'est donc une nécessité constatée que, quel que soit le but qu'on se propose, il faut que l'artillerie soit réunie en masses considérables et placée convenablement pour produire des effets décisifs.

Pour cette arme il s'agit presque toujours de faire brèche soit dans des objets, soit dans des masses de troupes : c'est pourquoi il faut toujours diriger des feux convergents contre les points par où l'on veut pénétrer.

Les cas où quelques coups isolés pourraient être d'un effet utile sont rares et fortuits ; en conséquence, il faut s'appliquer essentiellement aux modes principaux d'action.

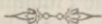
NÉCESSITÉ DE SOUTIENS. — L'artillerie peut ainsi rendre d'immenses services, mais pour remplir sa destination, elle a besoin de la protection immédiate de troupes soit d'infanterie, soit de cavalerie, détachées à cet effet et dont la mission spéciale est de garantir les batteries des attaques imprévues. Cependant l'histoire des guerres nous fournit des exemples qui prouvent qu'une brave artillerie forcée dans sa position a su dé-

fendre ses pièces contre de l'infanterie, et encore mieux contre de la cavalerie.

CONCLUSION. — Il nous resterait beaucoup à dire sur cette arme, formant un sujet aussi vaste qu'important ; mais pour le faire convenablement, il faudrait recourir à un traité spécial : encore, comme la tactique de l'artillerie ne peut être séparée de celle des autres armes, nous trouverons assez d'occasions de nous instruire sur son emploi dans la partie qui traitera des applications.

CHAPITRE CINQUIÈME.

ATTRIBUTIONS DU GÉNIE ET FONCTIONS DE L'ÉTAT-MAJOR.



§ 1. — *Attributions et formation des troupes du génie,*

DÉFINITION GÉNÉRALE. — Le *génie*, comme élément actif des armées, rend des services très signalés par l'exécution de toutes sortes de travaux de guerre, dont nous ne pouvons donner ici qu'un aperçu général. Tels sont :

« L'établissement et l'entretien de toutes sortes de constructions militaires, édifices, places fortes, postes de guerre, etc.

» La construction d'ouvrages quelconques : retranchements, têtes de ponts, digues, etc., qui deviennent nécessaires en campagne.

» L'ouverture, la réparation et, suivant les cas, la destruction des voies de communication, routes, ponts, etc.

» La *direction* et, en très grande partie aussi, l'*exécution des travaux d'attaque et de défense* de tous les objets mentionnés. »

Ces attributions du génie étant aussi variées qu'importantes, elles en font non-seulement un accessoire très essentiel, mais elles autorisent encore à le compter comme une quatrième arme, surtout lorsqu'on a égard à l'extension donnée actuellement à son personnel dans toutes les armées.

COMPOSITION DES TROUPES. — Il lui faut pour l'exécution de ses travaux des ouvriers militaires ou soldats du génie recrutés, entretenus et formés en cadres tactiques analogues à ceux de l'infanterie, sous les noms de *pionniers*, de *pontoniers*, de *mineurs* et de *sapeurs du génie*.

Ces soldats doivent être d'une constitution forte et robuste ; on choisit de préférence les ouvriers d'art, et souvent on les tire des compagnies d'infanterie, comme les autres troupes d'élite, puis on les forme à leur service spécial.

ORGANISATIONS DIFFÉRENTES. — L'organisation intérieure des troupes du génie diffère plus ou moins dans les grandes armées.

Les *pionniers* sont principalement destinés à exécuter tous les travaux en terre et en bois appartenant à la fortification de campagne : comme retranchements, abatis, palissades, voies de communication, routes, ponts volants, etc., en général tout ce que l'on peut improviser avec des moyens restreints et avec les matériaux trouvés sur place même.

Les *pontoniers* sont particulièrement chargés de la

construction des ponts à supports mobiles : bateaux ou pontons, trainés avec le matériel de l'armée ; ils font le service de bateliers sur des pontons armés ou non armés.

Les *sapeurs* du génie ont dans leur spécialité tous les travaux en bois et en général ceux qui appartiennent au domaine de la fortification permanente, y compris les ouvrages d'attaque et de défense des places fortes.

Les *mineurs* sont de préférence employés pour toutes les constructions en maçonnerie et particulièrement exercés à la construction, la destruction et l'emploi des mines dans l'attaque et la défense des places de guerre.

Dans quelques armées le corps spécial des pionniers, réuni à celui des pontoniers, est subordonné aux ordres directs de l'état-major, pendant que les sapeurs et les mineurs forment les troupes spéciales du génie ; dans d'autres, les fonctions des pionniers sont confondues dans un seul corps avec celles des sapeurs du génie, le service des pontoniers et des mineurs rentre dans celui de l'artillerie, etc.

ARMEMENT ET ÉQUIPEMENT. — Toutes ces troupes sont habillées, équipées et armées à l'instar de l'infanterie, seulement on leur donne de plus courts fusils à bayonnette et des sabres conformés de manière à faire le service de scie et de serpe pour pouvoir façonner le menu bois. En outre, chaque homme est pourvu de l'outil nécessaire, pelle, pioche, hache, etc., répartis dans des proportions convenables, emmanchés fort court et portés dans un étui soit en bandoulière, soit au sac, pour être toujours prêts à leur usage spécial.

FORMATION DES TROUPES. — Les soldats de chaque

corps spécial du génie seront exercés de préférence au genre spécial de leur service ; cependant , pour pouvoir se suppléer et se seconder dans leurs fonctions diverses, ce qui se rapporte aussi à l'artillerie , les hommes , et encore plus les sous-officiers , doivent recevoir une instruction suffisante sur toutes les branches de l'art et les fonctions du génie en général.

Les troupes doivent aussi être formées à tous les exercices de l'infanterie , surtout au tir , à la gymnastique et à l'escrime à la bayonnette, car souvent elles sont obligées, soit réunies à d'autres troupes, soit isolées, de protéger leurs travaux les armes à la main et de prendre leur belle part dans l'attaque et dans la défense de toutes sortes d'objets. C'est surtout ici que leur plus grande habileté à saisir les avantages et les inconvénients des localités, peut, de l'aveu de l'histoire des guerres, rendre de grands services. Au surplus, il leur faut une forte trempe morale, car ils doivent souvent travailler sous le plus fort des feux ennemis et braver la mort de sang-froid sans essayer de riposter.

QUALITÉS DE L'OFFICIER. — Les officiers du génie , comme ceux des autres corps , sont tirés soit des écoles spéciales, soit de la classe des sous-officiers ; mais ceux-ci , mieux appris à la conduite des troupes, en général , ne sauraient prétendre au titre d'ingénieur, pendant que les premiers , versés dans leur art , sont pour la plupart tout à fait étrangers aux règles du service militaire.

C'est un mal que l'on ne rencontre dans aucun autre corps que dans celui du génie , où il y a cette différence entre officiers du même grade, revêtus du même uni-

forme, cependant presque opposés dans leurs attributions ; c'est un mal, d'autant plus grand qu'il est la conséquence de deux exigences presque incompatibles. La première réclame des officiers qui après avoir bien appris, comme sous-officiers, le service pratique de la troupe, méritent de l'avancement ; la seconde non moins impérieuse exige de l'ingénieur des connaissances étendues, lesquelles ne s'acquièrent que dans la tranquillité de l'étude et ne s'accordent pas avec le métier bruyant des armes.

Le seul moyen de parer à cet inconvénient serait d'établir des écoles spéciales et supérieures pour les sous-officiers, et de demander aux aspirants sortant des écoles un noviciat assez long pour qu'ils pussent acquérir d'une part, les connaissances et, de l'autre, la pratique des troupes avant de passer au grade d'officier du génie. Mais, malgré beaucoup d'efforts, aucune des armées permanentes (1) n'a encore su remédier suffisamment à ce mal presque inévitable.

LE GÉNIE ET L'ARTILLERIE. — Il y a beaucoup de contact entre les troupes du génie et l'artillerie. Elles se rencontrent dans les travaux de construction, de destruction, d'attaque et de défense de ponts, retranchements, etc., comme dans la plupart des actions de guerre. Quoique le principe prescrive de partager les travaux entre les diverses espèces d'armes, néanmoins il importe avant tout de satisfaire aux exigences du mo-

(1) C'est ici le cas où l'institution des armées miliciennes possède une véritable supériorité, puisque les ingénieurs civils, obligés depuis leur jeunesse de pratiquer le service des armes aussi bien que l'étude des sciences, deviennent tout à fait propres à suffire aux exigences énoncées.

ment. Ces corps doivent donc toujours pouvoir se prêter un secours mutuel et même se suppléer en cas de besoin.

PROPORTION NUMÉRIQUE. — Un nombre du personnel à peu près égal à la moitié de celui de l'artillerie, ce qui permet d'attacher une compagnie de 120 à 150 hommes du génie à chaque division de l'armée, c'est le rapport le plus convenable dans lequel le génie doit être réuni à une armée.

La compagnie, avec ses voitures d'attirail et d'objets de rechange, forme ainsi, non pas l'unité tactique, ce qui reste toujours le bataillon, mais l'unité de force des troupes du génie.

Cette proportion répond en général aux besoins de la guerre de campagne; dans la guerre de siège, le génie et l'artillerie reçoivent une organisation particulière pour chaque cas. Nous observerons seulement que, pour l'exécution de grands ouvrages, on réunit souvent les compagnies et on les fait aider par des hommes de corvée, des paysans ou bien des soldats des autres armes, travaillant sous la surveillance et sous les ordres des officiers et sous-officiers du génie.

LE GÉNIE ET L'ÉTAT-MAJOR. — Les fonctions respectives de l'état-major et du génie se rencontrent aussi sur plusieurs points du service, particulièrement dans tout ce qui concerne les reconnaissances militaires et les fortifications de campagne.

Dans la partie des applications nous parlerons plus amplement de toutes sortes de reconnaissances, ici nous observerons seulement que les reconnaissances spéciales relatives aux travaux de l'artillerie et du génie, la levée

des plans du terrain et la projection de toutes sortes d'ouvrages destinés à augmenter la force naturelle d'une position, à servir les attaques et les défenses, etc., sont spécialement du ressort de cette arme, et qu'il faut que ses officiers soient encore propres à faire les reconnaissances générales, les levées topographiques, et, en cas de besoin, tous les services du corps spécial de l'état-major.

TRAVAUX DE GUERRE. — Il est clair que l'exécution de tous les travaux de guerre, surtout la construction des ouvrages de campagne, la direction technique de leur attaque et défense, etc., sont du domaine spécial des officiers du génie, sauf le cas où il existe un corps spécial de pionniers subordonné aux ordres directs des officiers de l'état-major, alors particulièrement chargés de ce genre de service. Il arrive cependant que non-seulement les officiers des armes dites savantes, mais encore les officiers et même les sous-officiers d'infanterie et de cavalerie, se voient abandonnés à eux-mêmes et sont obligés, en vertu de la nécessité, de faire eux seuls une foule de travaux de communication, d'attaque et de défense; et à la guerre ces sortes d'exceptions prennent souvent la place de règles.

Par conséquent les officiers et même les sous-officiers d'infanterie et de cavalerie ne sauraient être trop versés dans un art dont la nécessité se fait sentir pour eux à chaque pas dans la guerre.

CONCLUSION. — Les services du corps du génie étant de presque tous les instants dans la guerre active, nous trouverons assez souvent l'occasion d'en montrer l'application.

§ 2. — *Organisation et fonctions de l'état-major.*

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — L'organisation complexe des armées nombreuses, les propriétés des différentes armes, la grande influence du terrain et en général la méthode actuelle de faire la guerre, empêchent les chefs généraux de s'occuper de détails minutieux et d'exercer une surveillance particulière, non-seulement sur l'exécution de leurs ordres, mais encore sur le maintien de la discipline et de toute l'organisation militaire. Il leur faut la plus grande liberté pour projeter et arrêter des plans; il faut ensuite que l'élaboration minutieuse, puis la répartition et enfin l'exécution en détail de ces plans soient remises à des agents spéciaux et intermédiaires.

Par conséquent toute la besogne militaire doit être partagée entre les corps et les individus de manière que tous et chacun soient toujours chargés de soins, de travail et de responsabilité dans de justes proportions. Il résulte de là, outre la nécessité de commandements subalternes, la nécessité d'avoir un corps spécial servant d'intermédiaire entre le chef général et les différents corps de troupes soumis à sa direction.

DESTINATION DE L'ÉTAT-MAJOR. — Composé exclusivement d'officiers de tous grades et appelé partout *le corps spécial d'état-major*, ce corps doit fournir au chef général tous les renseignements militaires, administratifs, topographiques, etc., dont il a besoin pour assurer ses projets et en assurer l'exécution. Une fois qu'il connaît les volontés du chef, il en adapte les détails aux dispositions générales et aux circonstances, il les répartit et les

transmet jusqu'aux moindres parties de l'armée la plus nombreuse.

Le corps spécial d'état-major centralise donc tous les détails, sert de lien commun à tous les éléments isolés de l'armée, devient le moteur secondaire et le guide de toutes les opérations, surtout de celles exécutées devant l'ennemi, tenant et mettant ainsi en jeu tous les rouages de l'immense machine de guerre.

RÉPARTITION DES OFFICIERS. — Les officiers d'état-major sont répartis en nombre convenable auprès du chef général et des commandants particuliers des corps, des divisions et des brigades de l'armée. Comme directeur général se trouve le major général (quartier-maître-général ou chef de l'état-major) attaché immédiatement à la personne du chef général. Les corps d'armée, les divisions et les brigades ont des chefs d'état-major particuliers subordonnés au premier. Ces fonctions sont attribuées ou à des officiers généraux ou à des officiers supérieurs, dont chacun dispose d'un certain nombre d'officiers attachés.

FORMATION DES OFFICIERS. — Tous les officiers d'état-major ont non-seulement, comme ceux de l'artillerie et du génie, besoin de passer par des écoles spéciales pour acquérir les connaissances infiniment variées qui leur sont indispensables, mais encore il leur faut avoir fait le service actif dans les différents cadres de l'armée pour connaître à fond le mécanisme et les propriétés de toutes armes; en définitive, ils doivent se distinguer par nombre de qualités dont nous donnerons un aperçu général et rapide.

En égard à l'extrême confiance mise en eux, comme

représentants du chef et comme agents destinés à mettre tout en action, à surveiller à la fois l'administration et les opérations militaires, ils doivent savoir descendre dans les moindres détails et s'élever aussi aux plus hautes combinaisons. La dignité sans arrogance ni faiblesse, l'œil perçant sans minutie ni insouciance, la fermeté avec la douceur, de vastes connaissances avec modestie et une grande expérience, le sang-froid avec une bravoure mise à l'épreuve, sont les qualités qui seules peuvent suffire à tant d'attributions destinées à maintenir dans le devoir et à diriger vers un but commun et satisfaisant cette quantité d'hommes réunis pour la vie et la mort.

PARTAGE DE FONCTIONS. — Les officiers d'état-major se divisent en *officiers attachés* et en *aides-de-camp*. Les premiers sont sous les ordres immédiats du chef général et sous la direction particulière du chef d'état-major. Ils doivent seconder ce dernier dans ses fonctions, cependant ils peuvent se voir momentanément attachés aux corps de troupes pour les diriger dans leurs opérations. Les aides-de-camp sont attachés à un seul chef de manière que tous leurs services se rapportent à la personne même de ce chef.

CLASSIFICATION DU SERVICE. — Pour détailler le service de l'état-major, il faut le classer en trois catégories, savoir : *le service intérieur ou de bureau*, *le service extérieur ou de troupes*, et enfin *le service actif de guerre*. Ainsi répartissant les travaux en diverses sections, les officiers d'état-major sont chargés :

1° De *centraliser* tous les *détails* relatifs au personnel et au matériel du corps respectif, en tenant les

contrôles, recueillant les rapports, en fournissant des analyses, et enfin en recevant les ordres pour les transmettre aux corps de troupes ;

2° De *rédiger* les correspondances et les mémoires, de *dresser* les plans et les cartes, et de *rectifier* ceux qui existent ; en un mot de *soigner* et de *surveiller* toutes les archives ;

3° De *recueillir* toutes les *nouvelles*, les documents et les notices topographiques, statistiques et militaires, sur les pays où se trouve l'armée ou dans lesquels elle va opérer ;

4° De *faire des reconnaissances* en explorant et en esquissant les terrains et les dispositions de l'ennemi, et de remplir toutes sortes de missions ;

5° De *faire des itinéraires* pourvus de notes topographiques, statistiques, et militaires contenant la distribution des troupes, et souvent même d'établir des voies de communication ;

6° De *conduire* les *colonnes*, quelquefois aussi des détachements, et surveiller l'ordre de marche ;

7° De *choisir* et de *distribuer* aux troupes les *terrains* de position, de campement, bivouacs et cantonnements ;

8° De *seconder le chef* dans ses dispositions pour la bataille, en l'informant avant, pendant et après l'action de ce qu'il doit savoir, en transportant ses ordres et en les faisant mettre à exécution ;

9° D'*agir sur le champ de bataille* partout où il sera nécessaire et dans toutes les fonctions qui lui seront imposées par le chef ou par les circonstances ;

10° De *diriger* et de *surveiller* toute l'*administration*

militaire, le service des vivres, des hôpitaux, l'établissement de magasins et de dépôts de toutes espèces, de faire toutes sortes d'inspections et de maintenir la police de l'armée.

L'état-major restant presque toujours sans autorité directe (1), est ainsi l'organe du commandement et le lien commun de toute l'armée ; il se sert de la plume et du crayon pour rédiger les rapports, ordres et mémoires, pour esquisser les formes du terrain, les ordres de bataille et de campement, et de l'épée pour diriger et, au besoin, commander les troupes en marche et devant l'ennemi.

AIDES-DE-CAMP ET OFFICIERS D'ORDONNANCE. — Une des fonctions les plus importantes est celle des *aides-de-camp* ; attachés immédiatement à la personne d'un chef, ils ne reçoivent d'ordres que de lui et ne le quittent que pour les transporter. C'est particulièrement le jour de l'action que les aides-de-camp sont appelés à faire preuve d'activité, d'intelligence et de bravoure ; car la moindre faute, une simple méprise, le plus léger retard est souvent irréparable sur le champ de bataille. Souvent, outre le chef de l'état-major, qui doit être au fait jusque des moindres pensées du général en chef, celui-ci met dans sa confiance particulière un ou plusieurs de ses aides-de-camp, qui sont chargés alors de la correspondance intime et des missions secrètes de haute importance.

De toutes ces données il résulte qu'un aide-de-camp ne saurait trop s'attacher à saisir et même à deviner l'es-

(1) Au moins dans les armées où il n'y a pas de troupes spéciales à son service, ce qui est toujours cependant de grande nécessité.

prit des ordres qu'il reçoit, ni être trop actif et discret, ni trop au fait de tout le mécanisme intérieur de la guerre.

On trouve encore auprès des chefs généraux, sous le nom d'*officiers d'ordonnance*, un nombre plus ou moins considérable d'auxiliaires tirés des troupes de toutes armes pour seconder les officiers d'état-major et pour rester à la disposition du chef.

Tout ce que nous avons dit sur les aides-de-camp s'applique aux officiers d'ordonnance, mais secondairement.

ÉTAT-MAJORS PARTICULIERS. — L'artillerie et le génie ont leurs état-majors particuliers, composés exclusivement d'officiers de ces armes. On en attache communément un ou deux à l'état-major des divisions et des brigades pendant que le corps principal, ordinairement sous la direction d'un officier général, reste au quartier-général.

Tous ces officiers dirigent les détails qui regardent le service spécial de leur arme; ils sont subordonnés au commandant en chef de celle-ci et de leur chef d'état-major spécial, sans cependant porter préjudice à l'autorité des officiers généraux des corps de troupes auxquels ils sont attachés.

OBSERVATIONS ET CONCLUSION. — Un état-major bien organisé n'est pas une parure, ni une escorte fastueuse, comme tendraient à le faire croire certains faiseurs de journaux, *descripteurs* de fêtes, de parades, etc., qui se laissent éblouir par des états-majors aussi nombreux que brillants qui ont entouré tel ou tel haut personnage, etc.

Il importe fort peu qu'un état-major soit brillant;

c'est fâcheux qu'il soit nombreux , puisque ni la pureté , ni la quantité n'ajoutent en rien à la valeur du travail.

L'état-major doit se composer de quelques hommes à la rigueur suffisants pour tous les besoins du service , mais ceux-ci doivent être :

Intelligents , pour comprendre et savoir appliquer les ordres reçus , pour saisir les avantages et les désavantages de la situation , pour calculer et même deviner les projets, les faiblesses et les pensées secrètes de l'ennemi ;

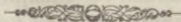
Instruits , pour savoir satisfaire à tous les détails du service ;

Actifs , pour ne pas faire attendre l'exécution des ordres , le soulagement des misères , la satisfaction des besoins du soldat , etc. ;

Dévoués , pour sacrifier cette instruction et cette activité sans demander ni repos , ni récompense ;

Et enfin *braves* , pour se lancer , au moment décisif , sans témérité comme sans scrupules dans les chances du combat.

Un tel état-major , quoiqu'il ne soit ni nombreux , ni autrement brillant que par ses qualités morales , suffira à toutes les circonstances et conduira assurément toute armée , sinon à la victoire , au moins à une gloire certaine.



CHAPITRE SIXIÈME.

COMBINAISONS TEMPORAIRES ET PERMANENTES DES ARMES DIFFÉRENTES.



§ 1. — *Principes de combinaison.*

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — Après avoir fait l'étude spéciale de chaque arme, il faut examiner les principes de leurs combinaisons entre elles, car le succès est non seulement le produit du nombre et des qualités de troupes prises séparément, mais plus encore celui de l'art de les combiner et de les mettre en action convenablement.

Pour réussir dans cette tâche, il faut consulter avec soin d'abord le caractère et les moyens d'action des armes que l'on veut associer, puis le terrain sur lequel on doit agir et enfin l'espèce et les dispositions des troupes que l'on va combattre.

NÉCESSITÉ DES COMBINAISONS. — L'examen de la tactique particulière de chaque arme nous en a montré les

propriétés offensives et défensives ; nous avons vu aussi qu'aucune d'elles ne peut presque exister sans l'appui des autres et qu'en tous cas leur action isolée serait très imparfaite, puisqu'en guerre il s'agit non seulement de vaincre momentanément, mais qu'il faut encore y parvenir avec le moins de pertes possibles et en se ménageant toujours les moyens d'exploiter la victoire ou, dans le cas défavorable, de paralyser les effets de la défaite.

Par conséquent, il faut associer les différentes armes dans des proportions justes et en leur assignant des places et des modes d'action qui les mettent à même de faire valoir au plus haut degré leurs propriétés offensives et défensives sans gêner, embrouiller ou retarder l'action de celles auxquelles elles servent de complément.

CLASSIFICATION DES COMBINAISONS. — Les combinaisons tactiques destinées à atteindre ce but se réduisent à quatre associations principales que voici :

- 1° De l'*infanterie* avec de la *cavalerie* ;
- 2° De l'*infanterie* avec de l'*artillerie* ;
- 3° De la *cavalerie* avec de l'*artillerie* ;
- 4° Et enfin, de toutes *armes* réunies.

N'ayant pas fait mention particulière du génie, puisque, sous le rapport tactique, il ne peut être considéré comme arme à part, quoiqu'il puisse intervenir de la manière la plus utile dans toutes les actions tant offensives que défensives, nous allons examiner ces diverses combinaisons dont le but évident est non seulement de développer pour chaque arme la faculté de réaliser les plus grands effets possibles, mais encore d'établir entre

elles une intime, prompte et vigoureuse réciprocité de services d'où résulte un maximum de force et d'action.

§ 2. — *Combinaisons différentes et modes d'action.*

INFANTERIE ET CAVALERIE (fig. 59). — Comme cette combinaison ne peut se faire très intimement à cause de la différence qui existe entre ces deux armes, elle restera toujours imparfaite et ne pourra jamais amener de résultats décisifs.

Les règles principales de cette association se déduisant de l'examen des propriétés caractéristiques de la cavalerie et de l'infanterie, nous allons les résumer :

1° Ces deux armes réunies ne doivent pas être rangées sur la même ligne. Néanmoins, lorsque les circonstances obligeront de s'écarter de cette règle il faudra au moins soigneusement éviter de les entremêler.

2° L'infanterie forme les lignes de bataille, la cavalerie est disposée sur les ailes, mais un peu en arrière; quelquefois on la dispose aussi derrière l'infanterie;

3° L'infanterie doit laisser des intervalles suffisants ou au moins être prompte à les pratiquer à l'instant donné pour livrer passage à la cavalerie;

4° Dans les marches et dans les manœuvres la cavalerie précède ou suit l'infanterie, mais il faut éviter d'assujettir, l'une aux allures et aux haltes de l'autre, par conséquent elles doivent toujours former des colonnes distinctes et leur disposition doit correspondre à l'ordre de bataille;

5° Quoiqu'il faille en général les employer séparément, il faut encore savoir les faire agir ensemble et les

tenir toujours à portée de se protéger mutuellement ;

6° L'infanterie engage et soutient ordinairement le combat, la cavalerie garantit ses flancs et ses derrières, épie le moment pour se jeter sur l'ennemi, lorsque l'action de l'infanterie a produit quelque effet, ou, par des décharges hardies et imprévues, assure à celle-ci la retraite.

Cette combinaison bien imparfaite puisque elle ne saura amener de résultats décisifs, est ordinairement restreinte à la réunion temporaire de l'infanterie et de la cavalerie légères dans des corps assez faibles ; ici elle devient pourtant souvent très utile pour veiller à la sûreté du corps de troupes, pour remplir certaines missions spéciales et pour couvrir les évolutions et les manœuvres de l'armée jusqu'au moment général d'action.

INFANTERIE ET ARTILLERIE (fig. 83). — La nature de leurs armes quoique de force et de portée différentes, se prêtant aussi bien à l'attaque qu'à la défense, il en résulte une grande intimité de rapports entre ces deux espèces d'éléments d'armée, ce qui rend cette combinaison très efficace.

Ses règles principales résultent de la nécessité que l'infanterie protège immédiatement l'artillerie et de l'analogie constatée entre leurs modes d'action ; les voici :

1° L'infanterie et l'artillerie doivent être toujours tenues assez rapprochées sans cependant être placées sur le même alignement ;

2° L'artillerie doit être disposée en avant des intervalles ou des ailes de l'infanterie ;

3° Celle-ci jettera toujours en avant et sur ses flancs des tirailleurs et des soutiens assez forts pour couvrir

les mouvements des troupes et pour assurer l'artillerie ;

4° Dans les mouvements offensifs de l'infanterie, l'artillerie cherche d'abord à ébranler les troupes opposées, puis se dirige avec effort contre l'artillerie ennemie pour en paralyser les effets, et enfin elle suit les mouvements pour compléter les succès.

5° Dans les mouvements défensifs, elle dirige tous ses feux contre les troupes attaquantes ; dans les retraites soit en échelons, soit en échiquier, disposée sur les flancs intérieurs, l'artillerie tient l'ennemi à distance ;

6° Lorsque l'infanterie se forme en carré, l'artillerie se place ou dans les intervalles ou sur les angles de chacun d'eux en leur donnant ainsi une forte propriété de résistance ;

7° Dans les marches et dans les manœuvres, les batteries précèdent ou suivent les colonnes ou encore se trouveront disposées entr'elles suivant qu'il s'agit de mouvements offensifs ou défensifs et selon que le demande l'ordre de bataille.

Nous voyons donc que cette combinaison est éminemment utile dans tous les mouvements offensifs de l'infanterie qui ont pour but de s'emparer d'une position, dans le combat soutenu, sur un terrain quelque peu accidenté, et dans tous les mouvements défensifs ou rétrogrades, et que même à la rigueur elle pourrait se suffire à elle seule ; toutefois l'infanterie devra toujours mettre à la garde de l'artillerie une troupe assez forte disposée sur le flanc ou derrière les batteries et toujours prête à les protéger efficacement, encore ces deux armes ne sauraient par une poursuite rapide compléter leur succès ni assez se garder contre les charges subites de la cavalerie.

ARTILLERIE ET CAVALERIE. — Cette combinaison demande un terrain vaste et peu accidenté, et il ne pourra être question que de l'artillerie à cheval ou volante. Les règles principales sont les suivantes :

1° La disposition des lignes est à peu près la même que celle que nous avons mentionnée pour la combinaison de l'infanterie et de l'artillerie ;

2° L'artillerie ne pouvant agir simultanément sur le même point prépare, conjointement avec les tirailleurs, les charges de la cavalerie, elle suit les mouvements, complète les succès et assure la retraite ;

3° La cavalerie protège l'artillerie et occupe continuellement l'ennemi soit par de fausses attaques, soit par des charges réelles, de manière que le feu des batteries ne cesse qu'au moment du choc même ;

4° Comme le terrain nécessairement uni et découvert n'exercera pas ici une influence marquée il faudra prendre un soin extrême pour remédier d'avance à toutes les éventualités fâcheuses par une disposition judicieuse de fortes réserves ; il faudra aussi se bien garder d'engager celles-ci prématurément ;

5° Des batteries entières d'obusiers bien placées et protégées par des corps de grosse cavalerie présenteraient des excellents moyens d'obtenir tous ces résultats.

Cette combinaison quoique défectueuse, puisqu'elle ne présente que de médiocres propriétés défensives, peut pourtant devenir très puissante ; surtout elle est parfaitement conforme au caractère de troupes qui même pour la résistance ont besoin de l'attaque.

COMBINAISON DES TROIS ARMES (fig. 84). — Cette combinaison, lorsqu'elle est opérée dans des proportions

convenables, présente l'instrument de guerre par excellence et produit, pour tous les cas, soit d'attaque, soit de défense, de poursuite ou de retraite, un maximum de forces et d'action. Les règles principales de cette combinaison sont :

1° L'infanterie, à la fois arme offensive et défensive, forme les lignes principales de l'ordre de bataille ; disposée en ordre mince ou profond, devancée et accompagnée par la formation en débandade, elle entame et soutient le combat sur toute espèce de terrain.

2° La cavalerie, disposée en arrière des ailes et derrière les lignes, épie le moment, s'élance sur l'ennemi ébranlé, va à la rencontre de ses charges, poursuit les vaincus et arrête le vainqueur par des retours offensifs.

3° L'artillerie, disposée en avant des lignes et des intervalles, engage le combat, détruit les obstacles, réduit les feux ennemis, ébranle les troupes opposées, suit le mouvement offensif et arrête par des feux collectifs ceux de l'ennemi lorsqu'il presse trop la retraite.

4° Quand il s'agira d'effectuer des mouvements offensifs dont un choc doit être la suite, on pourra, selon le terrain et le genre de forces que l'on se propose de renverser, y procéder avec tout l'ordre de bataille ou seulement avec une partie, c'est-à-dire :

1° Avec l'infanterie ;

2° Avec la cavalerie ;

3° Avec infanterie et artillerie ;

4° Avec infanterie et cavalerie ;

5° Avec cavalerie et artillerie ;

6° Avec toutes les armes réunies.

Dans les cinq premiers cas dont nous avons déjà par-

coure les règles générales, les autres armes servent d'appui et de réserve; dans le dernier, qui demande un rare concours de circonstances pour être mis en pratique, l'artillerie précède les autres armes et prépare leurs effets, pendant que l'infanterie et la cavalerie la suivent dans un ordre approprié au terrain et exécutent d'une manière calculée sur la force et les dispositions de l'ennemi, leur part décisive d'action.

EMPLOI DES COMBINAISONS. — Les combinaisons de l'*infanterie avec de l'artillerie* et celle de la *cavalerie avec de l'artillerie* se trouvent déjà comme formations permanentes dans la constitution de nos *divisions d'armée*: celle des *trois armes*, dans la composition des *armées* et des *corps d'armée*.

Les *combinaisons temporaires* se trouvent nécessitées par les conditions actuelles de la guerre pour adapter les dispositions aux éventualités survenant sur le champ de bataille et dans la composition des détachements mixtes dont il sera parlé plus tard.

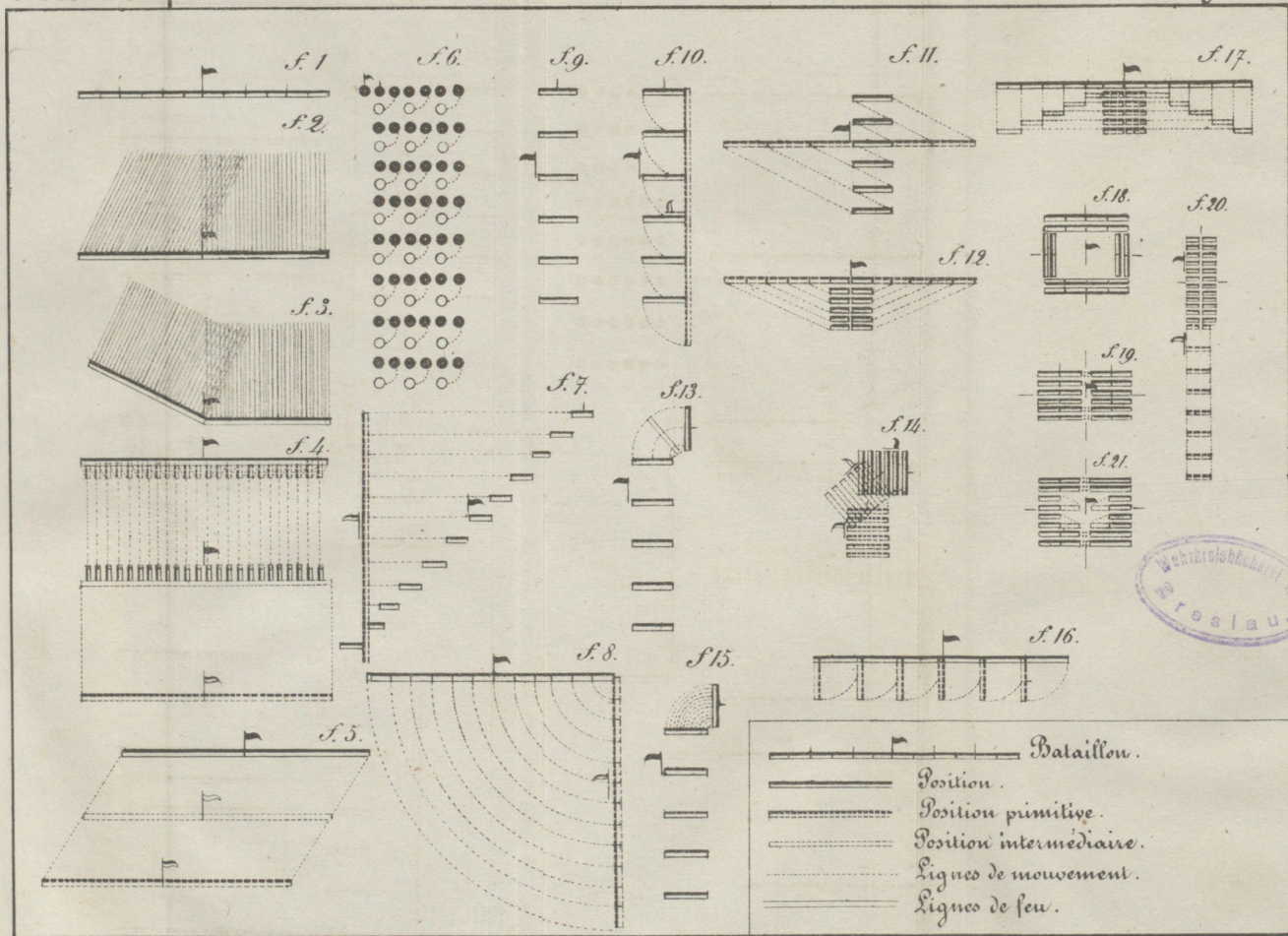
Ces combinaisons du moment sont l'œuvre des circonstances, elles ne comportent pas, de règles fixes comme les premières, cependant elles doivent encore offrir un certain maximum de forces et d'action, pour toujours suffire au but de leur établissement.

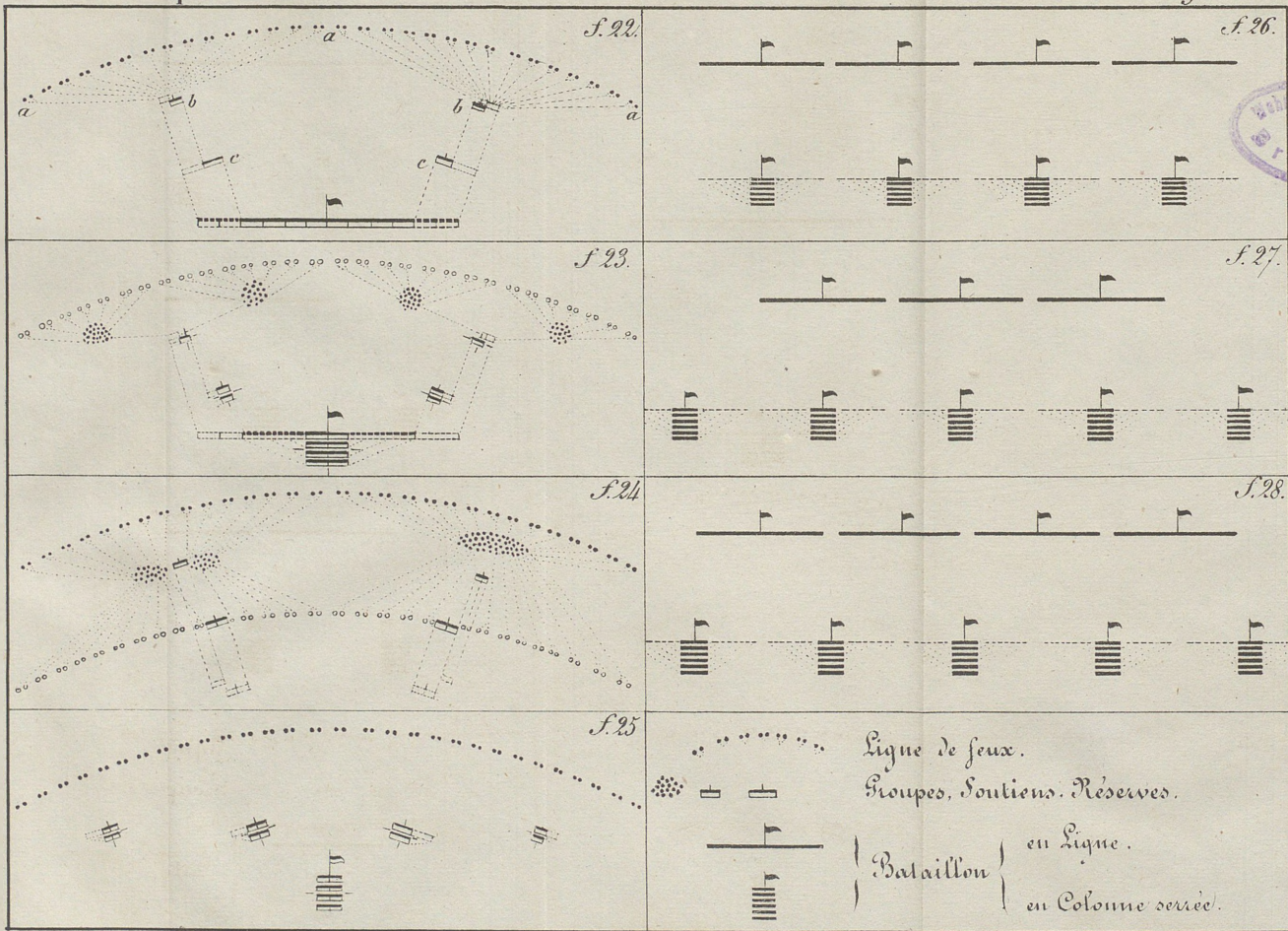
CONCLUSION. — Pour terminer la partie théorique de notre cours, nous observons que l'ordre, suivant lequel nous venons de ranger nos troupes, surtout celui que nous avons établi pour la combinaison de plusieurs armes, présente l'*ordre de bataille primitif* et fondamental que chaque corps prend pour camper ou pour combat-

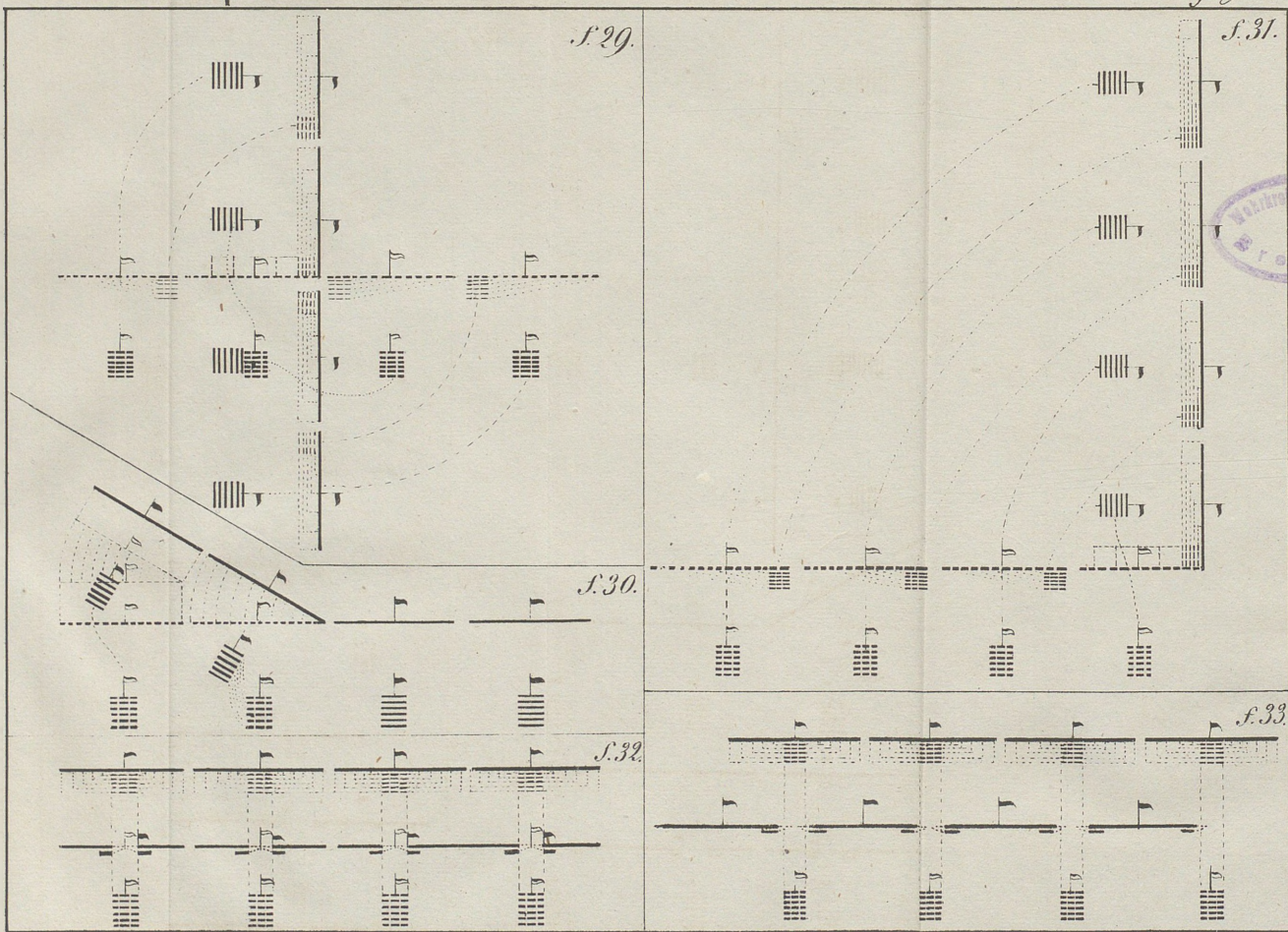
tre, tant que les localités et la présence de l'ennemi n'obligent pas à le modifier.

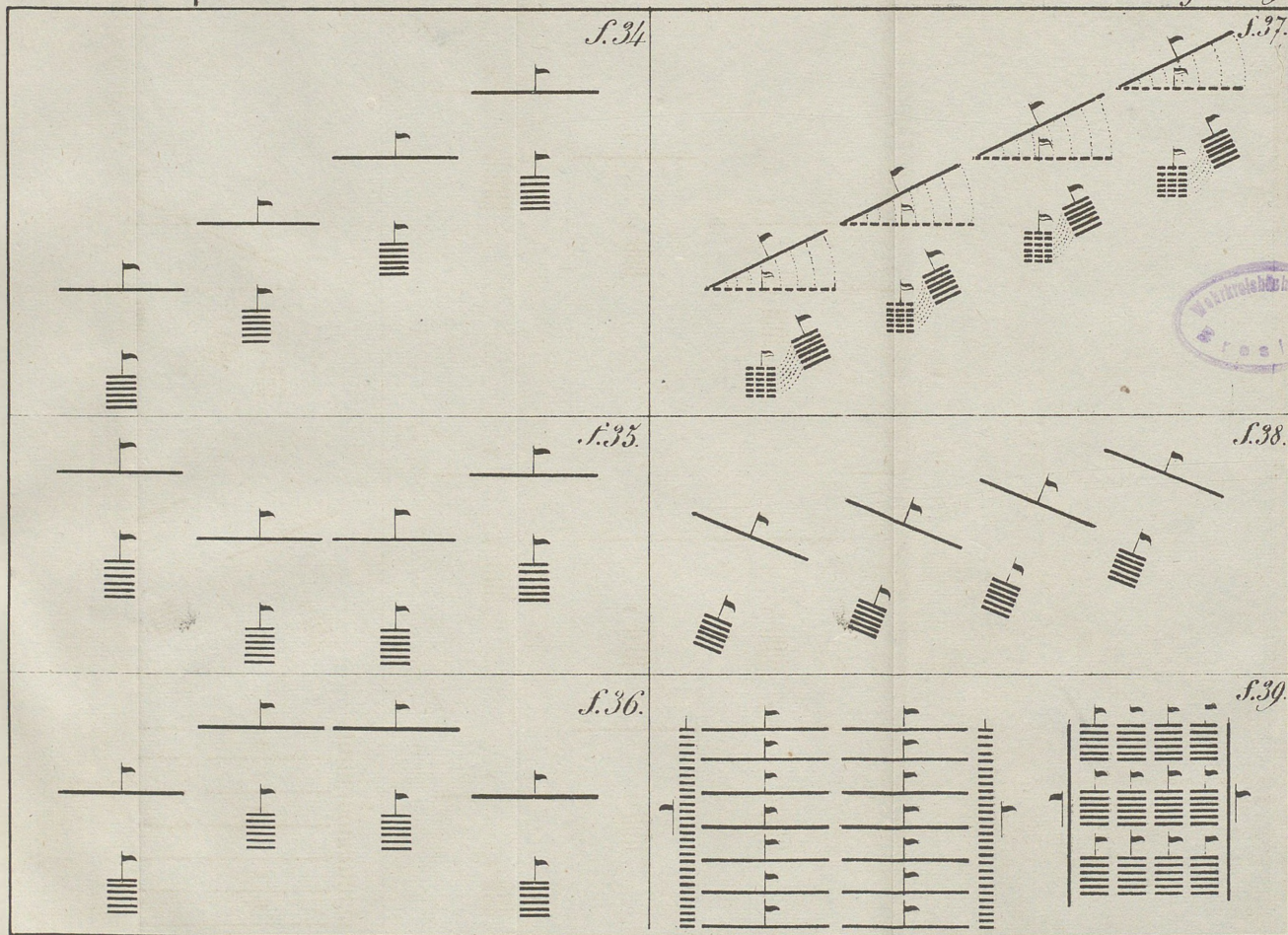
Cet ordre de bataille primitif que nous supposons comme base de formation, même dans la partie suivante, jusqu'à ce que nous soyons arrivés à examiner les ordres de bataille éventuels, n'est en réalité qu'un tableau directeur pour régler l'emplacement et la disposition des éléments divers de l'armée d'après un système simple et uniforme déduit des propriétés et du rôle de chaque arme dans l'action. Nous verrons que cette symétrie sera dérangée et rétablie tour-à-tour en raison d'une foule de circonstances différentes : sur le terrain et dans l'action réelle, elle s'évanouit dès le premier mouvement ; car, que l'on campe, que l'on marche ou que l'on combatte, la cavalerie ne pourra être irrévocablement fixée aux ailes, ni l'artillerie devant les intervalles indiqués, ni les ailes et les lignes toujours de force et de proportions égales, car tout varie, se complique et se modifie selon les lieux et les cas, comme nous allons le voir en entrant dans la partie des applications.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.









f. 34

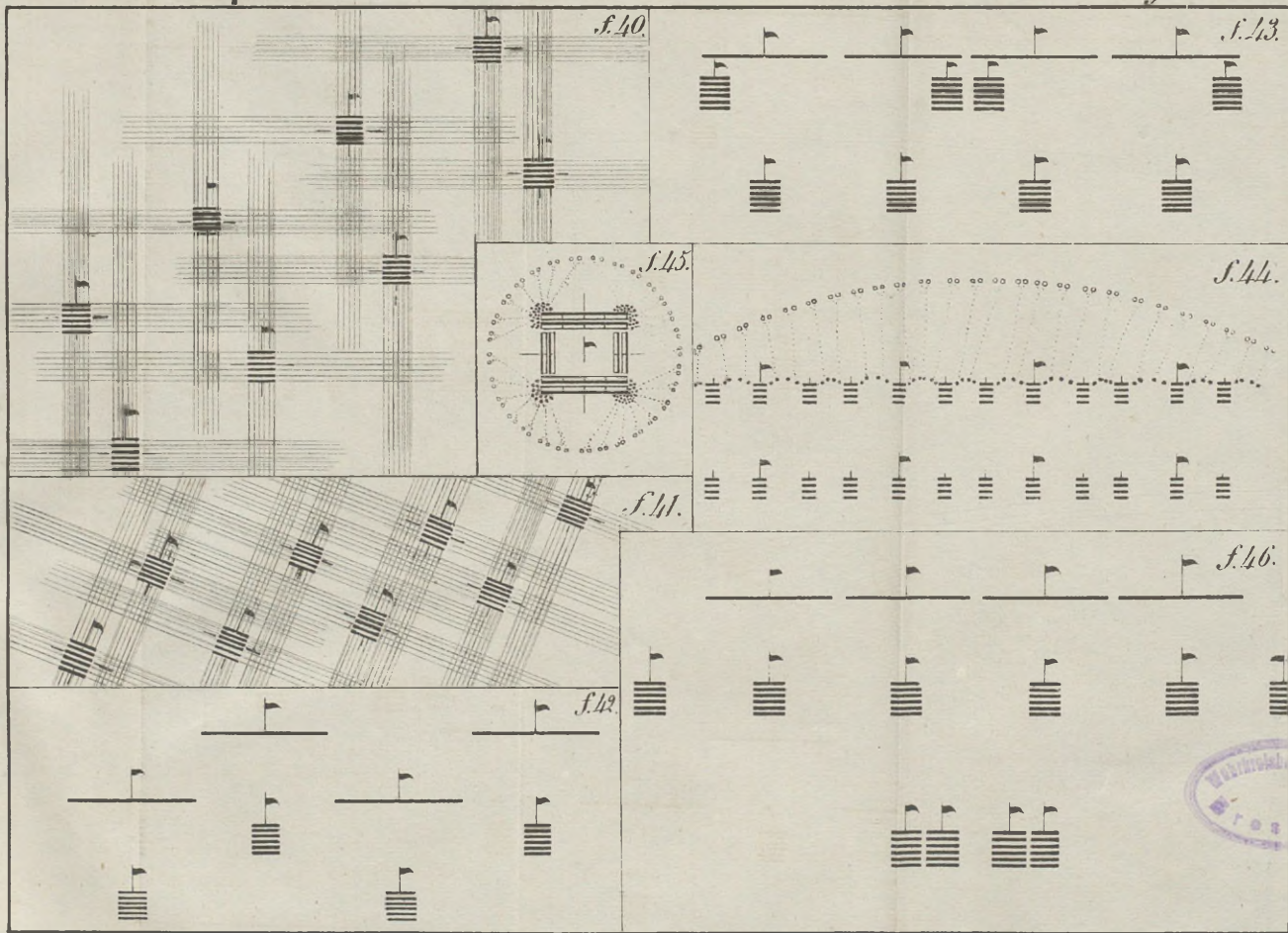
f. 37

f. 35

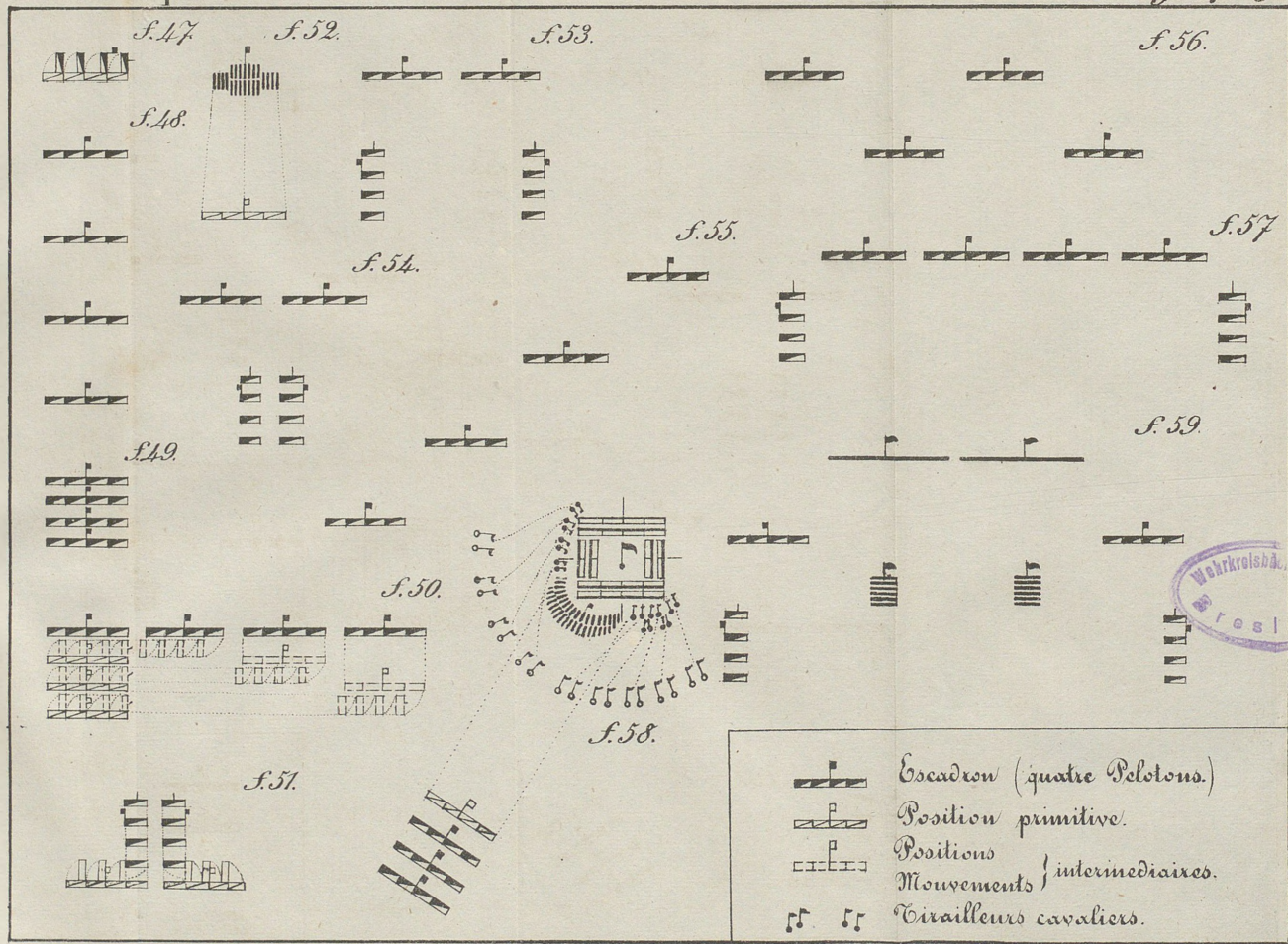
f. 38

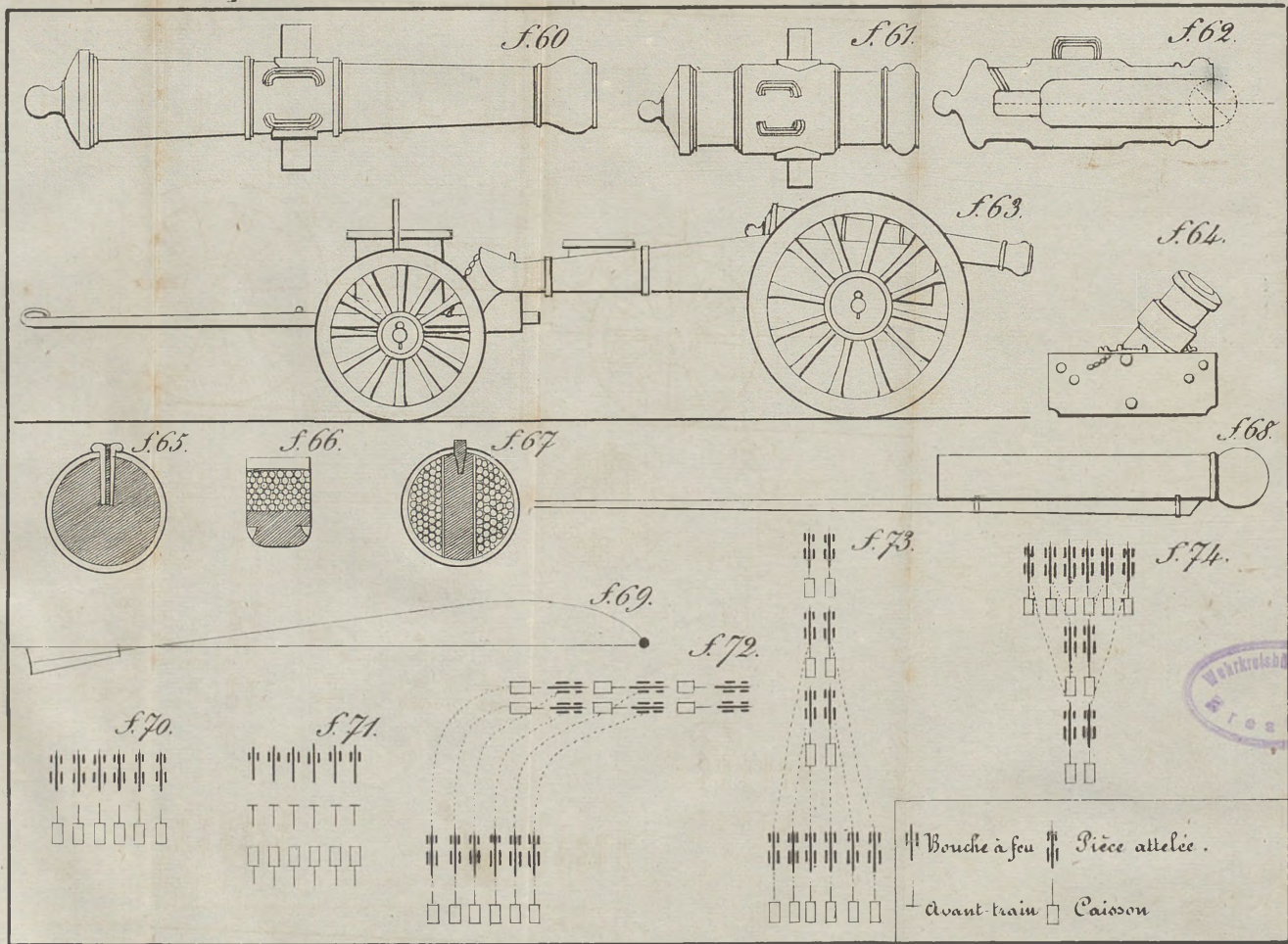
f. 36

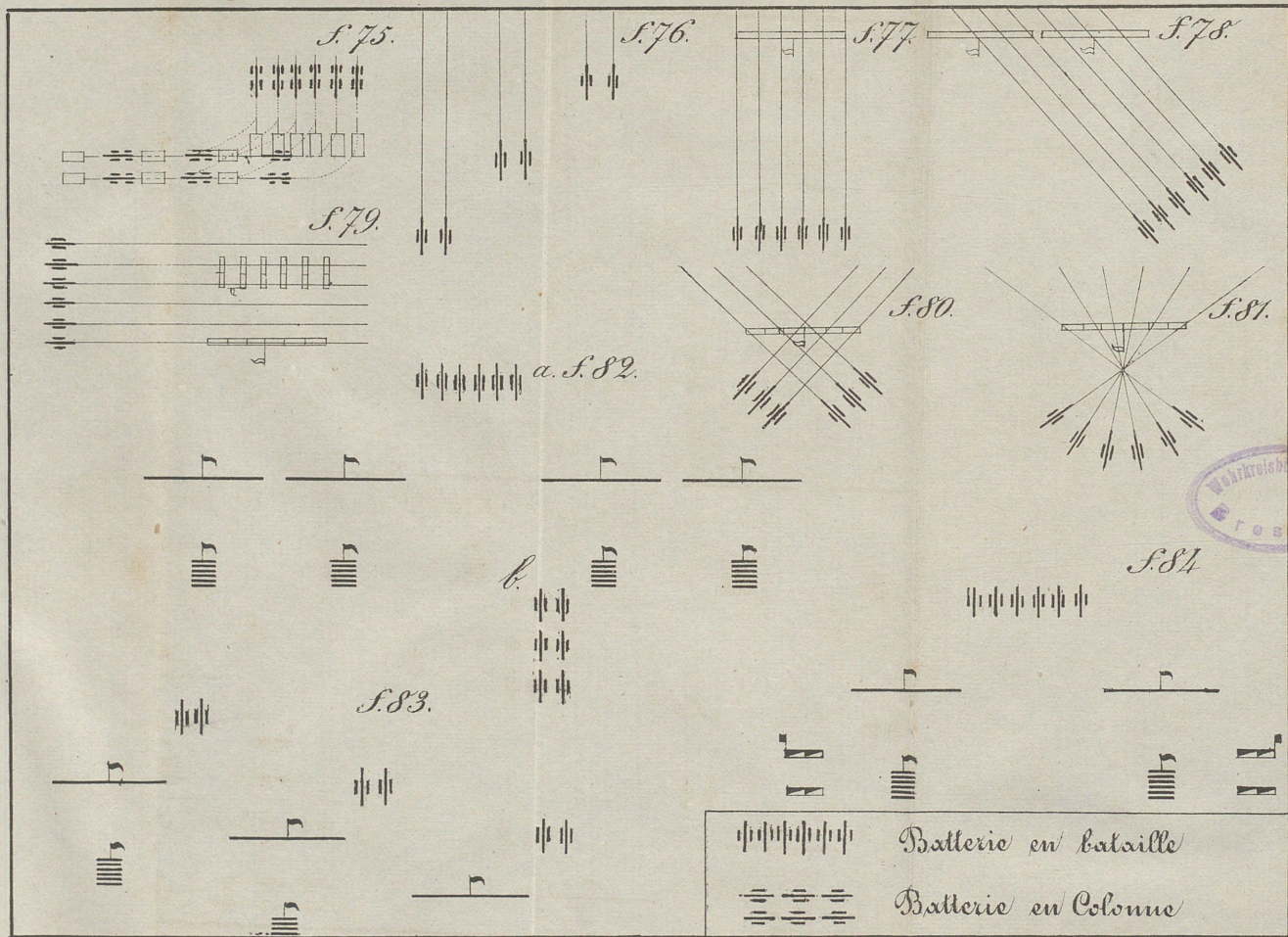
f. 39



Widened Carol M
Brosau.







COURS

D'ART ET DE SCIENCE MILITAIRE.

Na 405 (43)
COURS

D'ART & DE SCIENCE MILITAIRE.

TACTIQUE COMPARÉE ET APPLIQUÉE,

OU

Traité analytique sur la formation, l'emploi et la conduite des troupes de toutes armes pour et dans la guerre,

PAR

Edouard KUCHENBÆCKER, Lt.-Col.,

Ancien sous-Chef d'état-major, ex-professeur de l'Ecole militaire du Génie, à Vienne.



II^e ET III^e PARTIES.

TACTIQUE APPLIQUÉE ET NOTIONS DE STRATÉGIE.



PARIS.

J. CHERBULIEZ, lib.-édit., Place de l'Oratoire, 6.

GENÈVE.

J. CHERBULIEZ, rue de la Cité.

J. KESSMANN, rue du Rhône.

LAUSANNE.

J. CHANTRENS, Cité-Devant, 30.

F. WEBER, Place St-François, 1.

1851.

DEUXIÈME PARTIE.



Tactique appliquée :

OPÉRATIONS SECONDAIRES DE LA GUERRE.



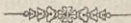
DEUXIÈME PARTIE.

TACTIQUE APPLIQUÉE :

OPÉRATIONS SECONDAIRES DE LA GUERRE.

CHAPITRE PREMIER.

GÉNÉRALITÉS SUR LA GUERRE DE DÉTACHEMENTS.



§ 1. — *Considérations et définitions générales.*

DONNÉES SUR L'APPLICATION. — L'étude et la comparaison de la tactique élémentaire des armes différentes nous en a montré la nature et la formation convenables pour tous les modes d'action. Il s'agit maintenant d'appliquer ces données à toutes les circonstances de la guerre active, en les rapportant aux diverses situations dans lesquelles peuvent se trouver les troupes agissantes, aux formes du terrain, à la présence de l'ennemi et à mille autres éventualités du temps et des lieux. Tout cela est du domaine de la *tactique appliquée*.

CLASSIFICATION DE LA TACTIQUE APPLIQUÉE. — Comme

nous le savons, la guerre se divise en *grande guerre* et en *petite guerre*.

La *première* comprend les dispositions, les mouvements et l'action de masses considérables destinées à amener des résultats décisifs, tels que les ordres de bataille, les marches, les positions, les batailles, les poursuites et les retraites, etc.

La *seconde* exécute toutes les opérations secondaires, ou plutôt corollaires, lesquelles, marchant toujours d'accord avec les premières, renferment toutes les entreprises et mesures ayant pour but de garantir la sûreté des troupes, de leur procurer et assurer les moyens de subsistance, d'entretenir les communications, de fournir des nouvelles, de s'emparer de certains points ou de localités et de les conserver, de préparer, masquer et protéger tous les modes d'action, de faciliter ainsi les opérations générales, et enfin de troubler le repos, de gêner les actions et de nuire sans cesse aux opérations de l'ennemi, sans que le gros des troupes y participe immédiatement et sans qu'il en doive résulter des rencontres générales ou des batailles décisives.

Suivant ces deux catégories d'opérations, la tactique appliquée se divise naturellement en deux parties dont celle qui s'occupe des *opérations secondaires* de la guerre forme le cadre des recherches que nous allons entamer.

DÉFINITION DES DÉTACHEMENTS. — L'exécution de ces opérations secondaires, dont la totalité constitue, sous la dénomination presque partout acceptée de *petite guerre*, une partie très intéressante et très importante de la guerre active, est confiée à des *détachements*, c'est-à-dire, à des corps plus ou moins nombreux composés de

troupes de la même arme ou de plusieurs réunies destinées à agir hors ligne et en quelque sorte indépendamment du gros de l'armée.

Nous y comprendrons également certaines circonstances militaires concernant l'occupation, l'attaque et la défense de localités qui réclament quelquefois des corps assez considérables et un appareil proportionné de moyens matériels, supposant toutefois que toutes ces opérations s'exécutent au-delà du cercle général d'action.

CLASSIFICATION GÉNÉRALE. — Les détachements peuvent être *offensifs* ou *défensifs* :

Les *premiers* conservent plus particulièrement le nom significatif de *détachements*.

Les *seconds*, dans la plupart des cas, prennent le surnom de *postes*.

L'objet des missions particulières, la nature du terrain, l'espèce et les rapports numériques des troupes opposées, enfin, une foule de circonstances diverses, déterminent la force, la composition et les règles de conduite des détachements.

De ces règles, quelques-unes sont générales pour toutes sortes d'expéditions détachées; les autres ne s'appliquent qu'à quelques cas spéciaux et dépendent avant tout de l'objet de la mission.

DÉTACHEMENTS DÉFENSIFS. — Tous les corps et troupes qui, quoique détachés, restent dans une liaison intime et incessante avec le gros de l'armée pour faire le service de sûreté, soit en halte, soit en marche, forment la catégorie des *détachements défensifs*.

Nous y comprenons les *avant-postes*, les *patrouilles*,

les *avant-gardes*, les *arrière-gardes* et les *gardes de flanc*.

A la rigueur on devrait y comprendre encore les *escortes* de tout genre et les *garnisons* de postes. Cependant il est d'usage de consacrer toujours à ces derniers des chapitres particuliers pour traiter de la défense en même temps que de l'attaque, combinant ainsi toutes les circonstances relatives à leur sphère d'activité.

DÉTACHEMENTS OFFENSIFS. — Tous les corps et troupes qui, pendant l'exécution de leur mission, sortent de la liaison directe avec l'armée et agissent en quelque sorte indépendamment, prennent le nom de *détachements offensifs*.

Telles sont les *reconnaisances*, surtout celles entreprises de vive force, les *surprises*, les *embuscades*, etc., et en général toutes les expéditions ayant pour but immédiat la destruction d'une partie des forces ennemies ; nous y comptons donc encore les *partis de guerre* proprement dits, et aussi, dans la plus large acception du mot, les *corps-francs* ou *partisans*.

DÉTACHEMENTS MIXTES. — Les données précédentes rendent superflu de définir encore les *détachements mixtes*, parceque leur surnom dérive simplement de la combinaison de plusieurs armes dans un petit corps, et parceque l'objet de leur mission se résume dans les attributions que nous venons d'examiner.

§ 2. — *Composition et conduite de détachements en général.*

COMPOSITION DES DÉTACHEMENTS. — Nous venons de dire que les détachements peuvent être composés d'une

seule espèce d'arme ou de plusieurs combinées, et que leur force, leur composition et leurs règles de conduite, dépendent essentiellement des éventualités ; nous allons toutefois en résumer les généralités :

« Il est bien clair que les *troupes légères* sont de préférence destinées à faire ce genre de service ; cependant, ceci se rapporte plutôt à la cavalerie et à l'artillerie, qu'à l'infanterie, laquelle ne supporte pas une différence aussi distincte.

» L'*infanterie* dominera encore dans les détachements qu'elle fournit souvent sans le concours des autres armes.

» La *cavalerie* cependant sera employée pour toutes les missions qui, embrassant de grands espaces, demandent une forte rapidité d'action. Attachée à l'infanterie, elle éclaire les marches, opère les coups de vigueur, protège l'action des fantassins et, à son tour, est protégée par eux, surtout dans la retraite.

» L'*artillerie*, lorsqu'on l'attache, est destinée à accroître la force et la vivacité des opérations offensives, et à renforcer les dispositions défensives. Composée exclusivement de pièces du plus léger calibre, surtout d'obusiers, elle suit partout les troupes et remplit quelquefois son but en faisant seulement beaucoup de bruit, quoique souvent elle trouve encore l'occasion de frapper efficacement.

» Les *armes combinées* dans les détachements restent toujours dans une liaison très intime elles se placent assez près les unes des autres dans les opérations, tout en choisissant le terrain qui leur est le plus convenable, et évitent soigneusement de combattre isolément. »

RÈGLES GÉNÉRALES DE CONDUITE. — Regardant donc toute troupe agissant hors ligne comme un détachement, nous prévenons ici que l'indépendance mentionnée n'est et ne peut être que momentanée et relative, puisque les opérations secondaires de la guerre, quoique purement tactiques, ne doivent pas moins concourir de la manière la plus directe et la plus efficace au but général de la guerre et même aux combinaisons de la stratégie.

Pour appuyer nos assertions nous mentionnons d'abord que tout corps de troupe, soit qu'il campe, qu'il manœuvre ou qu'il marche, doit toujours se trouver dans une *formation analogue* à son *ordre de bataille*, et toujours en *disposition de combattre* avec avantage. Les détachements procurent donc les moyens de satisfaire à ces conditions sans fatiguer trop le gros de troupes, en lui servant en quelque sorte d'antennes qu'il étend et retire à volonté pour sonder et tâter sans cesse afin d'être préparé à tout événement.

DEVOIRS DES CHEFS. — Par conséquent un chef de détachement ne doit pas seulement mettre la plus grande importance à prévoir les combinaisons d'attaque, de défense et de retraite les plus convenables aux circonstances, se ménager les moyens les plus propres pour pouvoir toujours prendre l'attitude qui convient à un petit corps agissant extérieurement à l'armée principale, et conformer son action au but déterminé, il doit encore rester toujours dans le rapport le plus intime possible avec le gros de troupes, subordonner ses opérations aux ordres spéciaux du chef commun et aux actions générales de l'armée.

Il en résulte encore que tout détachement, quelles que

soient d'ailleurs sa force et sa destination, doit être formé et commandé de la manière que le prescrivent les règlements de service ; qu'il doit toujours marcher, camper et se garder militairement, c'est-à-dire, avec toutes les précautions nécessitées par le voisinage présumable de l'ennemi ; qu'il faut ainsi à la troupe et surtout au chef la connaissance et l'habitude des ordonnances générales et des instructions particulières sur le service des troupes en campagne ; qu'il faut encore la plus stricte obéissance concernant les ordres spéciaux sur la manière dont il faut remplir le but de la mission, et enfin la plus grande attention pour apprendre et pour suivre les opérations générales de l'armée.

APPRÉCIATION DU SERVICE. — Les opérations secondaires se font toujours dans la proximité, souvent même sous les yeux de l'ennemi qui, de son côté, cherchera sans cesse à les entraver et à les neutraliser ou paralyser ; elles doivent donc être considérées comme l'école élémentaire de la guerre active, laquelle seule forme les cadres d'une bonne armée, introduit les soldats et les chefs du service de place immédiatement dans la réalité, et les prépare tous pour le drame sanglant des batailles.

QUALITÉS DES TROUPES. — Les troupes employées doivent être lestes, intelligentes, vigoureuses et de bonne volonté, parfaitement exercées et commandées par des officiers intelligents, actifs et braves. L'ordre serré devient rarement l'ordre de combat, l'action en débandade, avec toutes ses chicanes, leur conviendra presque toujours ; par conséquent les troupes, et encore plus les officiers, doivent savoir toujours et partout s'adapter aux terrains et aux circonstances.

ATTRIBUTIONS DE L'OFFICIER. — Quoique des notions suffisantes sur la grande guerre soient assez nécessaires à tout officier, cependant les diverses fonctions du service des détachements en campagne sont de son ressort particulier, comme déjà de celui du sous-officier. Il les fait jour et nuit, dans toutes les circonstances, et presque toujours abandonné à lui-même. Il dispose ici non-seulement de sa sûreté et de celle de la troupe qui lui est confiée, mais encore de celle de l'armée. En définitive, l'exécution de ces opérations se faisant toujours sur le cercle extérieur et sous les yeux de l'ennemi, celui-ci juge sur-le-champ du degré de discipline, d'instruction et d'habitude de la guerre de son adversaire. C'est donc la manière dont se fait ce service qui, en premier lieu, procure la *réputation d'armes* laquelle prépare la victoire ou la défaite.

Par conséquent il faut non-seulement *attacher* à ce service toute *l'importance* qu'il mérite, mais encore soigneusement *s'y préparer* en temps de paix pour savoir le faire en guerre; puisque, plus qu'ailleurs, le fameux mot « *trop tard* » devient funeste en campagne.

Au surplus, comme la guerre de postes est presque exclusivement leur partage, il est indispensable que les officiers et même les sous-officiers, possèdent des notions suffisantes, notions d'ailleurs très simples à acquérir sur l'art de se *fortifier en campagne* et d'exécuter tous les *travaux de guerre*; sans cela ils se verront souvent pris au dépourvu et, malgré leurs efforts, sacrifiés inutilement.

PROPORTIONS DE FORCE. — Nous verrons que les détachements peuvent être employés avec grand avantage

tant pour l'offensive que pour la défensive ; cependant il faut y procéder avec certaines précautions, surtout il ne faut pas les faire trop nombreux puisque ce genre de service fatigue et épuise les troupes, coûte beaucoup de monde et affaiblit l'armée au moment où elle devra porter des coups décisifs.

Par conséquent une armée ou une troupe quelconque doit s'abstenir d'envoyer en détachements au-delà du quart de sa force entière, ce qui doit être déjà regardé comme un maximum ; surtout dans la défensive, où malheureusement les détachements sont encore plus nécessaires que dans l'offensive, il faudra, aussi strictement que possible, observer cette règle et au moins se ménager les moyens d'avoir retiré tous les détachements lorsqu'il le jour de la bataille arrivera.

OBSERVATIONS ULTÉRIEURES. — Nous avons vu, en étudiant la tactique comparée, que les unités tactiques (bataillons, escadrons, batteries), et encore plus les unités de corps (brigades, divisions, etc.), doivent toujours être dirigées comme corps indépendants, et qu'il faut éviter autant que possible les commandements mêlés et composés.

Par conséquent tous ces corps doivent être toujours propres à agir en détachements, soit en tout, soit en partie, et lorsqu'il s'agit de détachements au-delà de la force d'une section d'infanterie ou d'un peloton de cavalerie, il faut toujours employer des corps distincts comme pelotons, compagnies, escadrons, bataillons, brigades, etc.; de cette manière on tient les hommes toujours sous leurs chefs connus et dans leurs relations habituées. Par là beaucoup de causes de désordre sont

enlevées, le service intérieur est facilité, tout le mécanisme d'ation est simplifié.

Cette règle générale devient encore plus impérieuse et même absolue lorsqu'il s'agit de troupes neuves et de guerre en pays fortement coupés, dans les hautes montagnes, etc., où il faut envoyer des détachements à des distances assez grandes et où ils ont à agir longtemps presque isolément. Tout ce que nous dirons sur le service de sûreté en halte, en marche, sur l'emploi de détachements, sur les divers ordres et modes de combat, etc., s'applique à des corps de troupes en particulier, toutefois avec les modifications nécessitées par les différentes proportions de force, de composition et les autres éventualités de la guerre.

CONCLUSION. — Après avoir parcouru superficiellement dans cette introduction nécessaire les généralités qui doivent présider au choix, à la composition, à la conduite et à l'application des détachements, nous allons descendre dans les détails, en commençant par les détachements défensifs destinés à exercer le *service de sûreté en halte*.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DÉTACHEMENTS DÉFENSIFS OU SERVICE DE SURETÉ EN HALTE.



SECTION I^{re}. — POSTES DE GARDE OU AVANT-POSTES.

§ 1. — *Des avant-postes en général.*

CONDITIONS DE SURETÉ. — En présence de l'ennemi, c'est-à-dire en guerre active, toute troupe doit toujours s'attendre au combat, par conséquent elle doit sans cesse se tenir en garde pour ne jamais être surprise par l'ennemi et forcée d'accepter la lutte dans une situation défavorable.

Le moyen d'y parvenir sans trop fatiguer les hommes c'est de s'entourer de toutes parts de troupes destinées à veiller à la sûreté du corps de troupes, pendant que celles-ci marchent ou se reposent et, en cas d'attaque leur procurer le temps nécessaire pour se mettre en état soit d'accepter, soit de refuser, sans désavantage, le combat.

IMPORTANCE DU SERVICE. — Ce *service de sûreté* dans les armées du Nord, surnommé service de campagne, et d'autant plus important, que de lui dépendent non seulement le repos et la sûreté, mais encore la conduite ultérieure et le sort définitif des armées.

Les règles et les principes généraux de service étant invariables, nous en concluons d'abord qu'aucune troupe quelles que soient d'ailleurs sa face et sa composition, ne doit ni marcher ni camper, ne serait-ce que pour quelques moments seulement, sans se garder de tous côtés par des détachements proportionnés à ses forces numériques et aux circonstances du temps et des lieux.

PRINCIPES DE DISPOSITION. — L'objet commun de tous ces détachements défensifs auxquels en halte on donne le nom particulier d'*avant-postes* a le double but d'*observer* l'ennemi ou au moins toutes les directions dans lesquelles il pourrait approcher, et, de l'*arrêter* en cas d'attaque.

Pour régler la disposition et l'emploi des avant-postes en vue de ce double but, on place des détachements d'une force convenable sur tous les abords qui conduisent de l'ennemi vers le corps de troupes; ces détachements poussent en avant des postes plus petits, qui en dernier lieu forment devant eux une chaîne non interrompue de sentinelles et de vedettes. Tous ces postes envoient de temps en temps et dans toutes les directions de faibles détachements destinés à exercer une surveillance continuelle, à entretenir la communication directe entre les divers postes, à explorer le terrain et à rapporter des nouvelles de l'ennemi.

CLASSIFICATION DES AVANT-POSTES. — Présentant ainsi quatre ou, au moins, trois lignes de postes de force, de

composition et même de destination différentes, les avant-postes se divisent donc :

1° En *postes de garde* (postes stables) appelés :

a) *Sentinelles et vedettes* (sentinelles de cavalerie) ;

b) *Gardes avancées* (petits postes ou postes intermédiaires) ;

c) *Grand'gardes* ou postes d'appui ;

d) *Postes de soutien* ou de réserve.

2° En *postes de visite et d'exploration* (postes mobiles) surnommés : *patrouilles, rondes, découvertes, etc.*

Les *lignes extérieures* comprenant la chaîne des sentinelles et vedettes et les gardes avancées étant, comme les patrouilles, exclusivement destinées à *observer* et à *avertir*, sont formées par des postes plus faibles, disposés en plus grand nombre et assez rapprochés les uns des autres, mais placés fort en avant vers l'ennemi et dans des lieux d'où ils peuvent bien voir le terrain.

Les *lignes intérieures* composées des grand'gardes, des postes de soutien et des réserve destinés à appuyer les postes avancés et à faire gagner du temps en arrêtant l'ennemi, contiennent des postes disposés en moins grand nombre et plus éloignés les uns des autres ; mais plus rapprochés du corps principal, ils sont formés de troupes assez fortes pour soutenir le combat et placés sur les points qui couvrent les abords principaux et qui présentent le plus d'avantages naturels pour la défense.

Les patrouilles comme les postes intermédiaires et ceux d'observation, dont il sera parlé plus tard appartiennent indistinctement à toutes ces diverses lignes et servent à compléter le système.

OBSERVATIONS ULTÉRIEURES. — Cette distribution est

indiquée par la nécessité de bien couvrir l'armée autant que de prémunir les postes isolés contre toutes sortes de surprises, en poussant au loin, en avant et autour d'eux, des postes qui vont en diminuant de force mais augmentant de nombre, en raison directe de leur éloignement de l'armée; elle a encore pour but, lorsque l'on y comprend les patrouilles et les postes intermédiaires, d'entretenir dans toutes les directions une communication non interrompue pour constituer à l'aide de tous ces éléments liés entre eux dans le sens latéral aussi bien que dans le sens vertical, un réseau de sûreté inextricable et assez fort pour pouvoir résister à un choc violent.

GROS DE FORCES. — Lorsque devant l'armée il y a un corps particulier servant d'*avant-garde*, le réseau des avant-postes est fourni par celle-ci, laquelle avec son gros de forces prend alors une position favorable et forme la réserve principale. Lorsqu'il n'y a pas d'*avant-garde* distincte, les avant-postes correspondent immédiatement avec le corps de troupes.

En tout cas, si les avant-postes étaient fort éloignés et que entre eux et le gros de troupes, il se trouvât des localités très favorables à l'appui de ces premiers ou qui se prêtassent à la défense de la position en général, il faudrait les faire occuper en force suffisante par des troupes spéciales appartenant au corps d'armée.

PROPORTIONS DE FORCE. — La force totale des différents détachements, composant les grands et petits postes, préposés à la sûreté d'un corps de troupe, se calcule :

1° D'après la force numérique de ce corps, l'étendue et la configuration du terrain qu'il faudra embrasser ;

2° D'après le nombre de sentinelles et de vedettes qu'il sera nécessaire de poser, comparé avec le nombre de patrouilles, que l'on devra faire ;

3° D'après la résistance que l'on veut opposer à l'ennemi autant qu'à la force et à la proximité de celui-ci ;

4° D'après l'isolement et l'éloignement plus ou moins grand de secours, tant du corps entier que des différents postes.

Plus faible est la force numérique d'une troupe isolée, plus facilement elle pourra être surprise par des forces supérieures, etc., plus elle devra donc employer proportionnellement de troupes pour bien se garder de tous côtés ; cependant dans des terrains ouverts on peut souvent avec quelques vedettes embrasser une large étendue de terrain, pendant que dans des terrains fortement accidentés, où des buissons, des haies, des groupes d'arbres, des vignobles, des forêts, des hauteurs, etc., restreignent la vue, les sentinelles et les gardes avancées doivent être plus rapprochées, il faut un plus grand nombre de troupes pour faire le service de sûreté.

La seule échelle sûre pour fixer les proportions numériques des troupes destinées à servir aux avant-postes, c'est l'étendue du terrain qu'elles doivent embrasser par leurs postes avancés, en observant qu'il faut trois à quatre hommes pour une sentinelle ou vedette, que les premières ne peuvent être placées à une distance plus grande de 200 et les secondes de 600 à 800 pas les unes des autres et que pour ce dernier service il ne peut être employé que tout au plus $\frac{1}{9}$ de la force totale de tous les avant-postes, puisque les grand'gardes, soutiens, réserves, etc., doivent avoir retenu assez de forces pour

pouvoir appuyer leurs postes avancés et en tout cas faire une assez vive résistance.

Résumant ces données générales, nous pourrions donc ici seulement poser comme règle approximative que les troupes au-dessous de l'effectif d'un bataillon seront obligées d'y employer le quart ou même le tiers, pendant que, pour des brigades, des divisions et encore plus pour des armées entières, il suffira d'y employer le cinquième, le sixième ou seulement le dixième de leur totalité de forces.

RÈGLES DE COMPOSITION. — Quant aux armes dont il convient de composer les avant-postes, il est bien clair que la cavalerie légère est l'arme la plus propre à ce genre de service, mais ici encore la nature du terrain, la proximité de l'ennemi et les proportions numériques du gros de troupes apportent des modifications essentielles pour chaque cas particulier.

De *petits corps* seront dans presque toutes les circonstances obligés de se couvrir avec leurs propres troupes appartenant à une seule arme et de se conformer le mieux possible aux circonstances.

Des *corps plus grands* et formés de toutes armes, employeront dans des *terrains ouverts* de la *cavalerie légère*, surtout pour former les chaînes extérieures, pour faire les patrouilles, etc.; dans des *terrains coupés*, montueux ou fourrés, ils devront mêler les postes de *cavalerie avec* des postes d'*infanterie* ou même donner tout à fait la préférence à l'*infanterie*, ce qui est souvent aussi nécessité par ce qu'on n'a pas de cavalerie en nombre suffisant.

En général on ne se garde bien qu'avec le concours

de ces deux armes; il est donc nécessaire d'attacher toujours aux postes d'infanterie quelques cavaliers au moins pour occuper les routes principales, faire le service d'éclaireurs, de patrouille et d'ordonnance, etc.; il est nécessaire enfin, même dans les pays ouverts, de faire soutenir les postes de cavalerie par des postes d'appui d'infanterie.

Les postes de *soutien* et de *réserve* doivent être formés de *cavalerie* et d'*infanterie*, et l'on y doit attacher quelques *pièces d'artillerie légère* pour augmenter leur force de résistance.

ELOIGNEMENT DES AVANT-POSTES. — La distance qu'il convient de laisser entre la ligne extérieure des avant-postes et le corps principal, dépend aussi de la force de celui-ci, de la configuration du terrain et d'autres circonstances.

Cependant cette distance ne doit être ni trop grande, puisque les avant-postes pourraient être enlevés ou détruits avant l'arrivée de secours nécessaires; ni trop petite, puisque l'ennemi les attaquant avec force se jetterait avec eux sur le corps principal, ce qui ferait manquer leur but.

Une armée ou un corps d'armée dans un pays médiocrement accidenté, peut couvrir de ses avant-postes un cercle d'une à deux lieues de rayon, de manière que la chaîne des sentinelles et des vedettes se trouvera à deux heures de chemin en avant du corps principal.

Cette distance s'amointrit proportionnellement lorsqu'il s'agit de divisions, de brigades, de bataillons, etc., de manière qu'un faible corps ne pourra pousser ses avant-postes qu'à quelques centaines de pas du gros de

troupes, mais en revanche celles-ci devront rester sous les armes, pour être toujours prêtes au combat.

DISTANCES ENTRE LES POSTES. — Les postes de soutien et de réserve ne doivent pas être trop éloignés des chaînes extérieures, afin de pouvoir les appuyer, les recevoir et couvrir leur retraite; pourtant ils ne doivent pas non plus être trop en avant du gros de forces, afin de pouvoir être soutenus à temps ou pouvoir se retirer avec ordre et régularité.

Partant donc de notre supposition que la chaîne des sentinelles et vedettes sera à deux lieues en avant de l'armée, ce qui cependant pourra être regardé comme maximum, nous pourrions dire que le gros de l'avant-garde sera à peu près au milieu, c'est-à-dire 4 à 5,000 pas (une lieue) de l'une et de l'autre. Les postes de réserve se trouveront d'à peu près 2,000 à 3,000 pas en avant; ils auront devant eux leurs *grand'gardes* à une distance de 1,200 à 1,600 pas; celles-ci pousseront les *gardes avancées* de 600 à 800 pas, et enfin les *sentinelles et vedettes* de 300 à 400 pas en avant de ces derniers. Si nous établissons les mêmes règles approximatives pour les *distances latérales*, tous ces postes forment un système d'échelons suffisant pour assurer leur position, leur défense et leur retraite (1).

Quant à la cavalerie, ces distances peuvent être dou-

(1) Lorsque, suivant la force du corps principal, les ordres donnés et d'autres circonstances, nous faisons abstraction du gros d'avant-garde, de réserves, soutiens, etc., nous trouverons facilement les distances pour les avant-postes jusqu'aux plus faibles corps; ainsi, par exemple, un bataillon n'ayant qu'une ou deux *grand'gardes* pourra se garder jusqu'à 2000 pas; une compagnie avec des *gardes avancées*, de 600 à 800 pas, etc.

blées et il est presque superflu de dire qu'il faudra toujours tenir compte du terrain et des circonstances.

ETENDUE DES AVANT-POSTES. — Les raisons énoncées dans les articles précédents et beaucoup d'autres circonstances encore déterminent en général la plus ou la moins grande *étendue* que l'on donne aux avant-postes. La facilité avec laquelle l'ennemi pourra tourner et attaquer à l'improviste de flanc ou de revers des compagnies, bataillons, brigades et même des divisions d'armée détachées, obligera ces corps de se garder de *tous côtés* et de s'entourer d'un *cercle d'avant-postes*. Ce sera le même cas pour des corps d'armée et même pour des armées entières lorsqu'elles font la guerre dans des pays ennemis, ou insurgés, où elles ont à combattre toute la population.

Dans des cas ordinaires où la force de l'armée, des accidents couvrant les flancs, des troupes disposées en arrière, rendent superflu cette précaution, il faudra au moins que le front et le flanc de la troupe principale soient parfaitement assurés. Par conséquent la chaîne des avant-postes doit déborder suffisamment les ailes de la troupe principale et tout l'espace qu'il faut couvrir, pour être toujours maître et pouvoir observer tous les abords dans la direction de l'ennemi.

APPLICATION DU SYSTÈME (fig. 85). — Lorsque pour procéder aux applications nous examinons les dispositions que pourra prendre une troupe destinée à faire le service des avant-postes ; ils nous faut d'abord répéter le principe qu'autant que possible, on emploiera des fractions distinctes, compagnies, bataillons, brigades, etc., pour ce genre de service, que la troupe partagera toute

sa force en trois parties à peu près égales, mais distinctes, pour fournir les postes de réserve, ceux d'appui ou les grand'gardes, et enfin les postes extérieurs, gardes avancées avec les sentinelles et vedettes, de manière qu'il n'y aura que $\frac{1}{9}$ ou même $\frac{1}{15}$ de la force totale employée pour ce service fatigant.

(Fig. 85.) Prenant donc pour exemple, qu'un bataillon que nous supposons fort de 900 hommes, et pourvu de deux canons avec quelques cavaliers pour le service d'ordonnance, etc., soit envoyé pour faire le service des avant-postes devant une brigade de cinq à six bataillons, il disposera d'abord :

(Fig. 85, *d d.*) 300 hommes (deux compagnies) avec artillerie et cavaliers comme réserve ou gros d'avant-garde;

(Fig. 85, *c c.*) 300 hommes (deux compagnies soit quatre pelotons) pour les postes d'appui ou grand'gardes;

(Fig. 85, *b b* et *a a.*) 300 hommes (deux compagnies soit huit sections) comme gardes avancées dont le sixième (1) sera détaché pour former la chaîne des sentinelles.

Rapprochant alors toutes nos règles antérieures, nous arriverons aux données suivantes :

Dans un *terrain découvert*, où l'on peut éloigner les sentinelles jusqu'à une distance de 200 pas les unes des

(1) Nous disons le sixième, quoique nous ayons déjà mentionné que trois à quatre hommes fournissent une sentinelle; mais outre qu'il faut que les gardes conservent une certaine force intrinsèque, il faut déduire à peu près un tiers destiné spécialement à faire le service des patrouilles, des postes intermédiaires et de nuit, etc.

autres et lorsque nous employons des sentinelles doubles, ce bataillon, disposant ses lignes en crochet légèrement rentrant, pourra couvrir une étendue de 5000 à 6000 pas (d'une lieue et demie) et un rayon d'à peu près 4000 pas (une lieue) dans le sens vertical.

Dans des *terrains accidentés*, on ne pourra compter la distance moyenne des sentinelles qu'à 400 pas, conséquemment ce même bataillon ne pourra couvrir qu'une demi-lieue dans le sens vertical et un peu plus dans le sens latéral.

Dans les *hautes Alpes*, les proportions s'approchent encore de celles que nous avons faites pour la plaine. Les vallées et certains accidents demandent une augmentation de sentinelles et de gardes avancées; mais la disposition des avant-postes, se réduit à plusieurs détachements assez faibles qui occupent le peu de communications existantes, ordinairement fort difficiles à passer et par conséquent faciles à défendre. Au surplus tous ces détachements ne forment pas une chaîne continue, ce qui serait souvent tout à fait impossible et en tout cas inutile, et n'entretiennent la communication entre eux que par des patrouilles aussi faibles que fréquentes. Tout cela se rapportant aussi aux soutiens et aux réserves, nous pouvons établir dans les hautes montagnes comme dans la plaine, la distance de 200 pas comme moyenne pour les sentinelles, et les proportions connues pour la troupe entière.

Dans la *cavalerie*, qui ne pourra être employée en plus grand nombre que dans des terrains découverts, les vedettes peuvent être éloignées pendant le jour de 600 à 800 pas et même plus, les unes des autres, puis-

qu'à cette distance ils peuvent encore se voir et entendre les coups de mousquetons.

(Fig. 86.) Un escadron de 150 hommes, mettant 50 hommes en réserve, 50 comme grand'gardes, 50 comme gardes-avancées, pourra fournir 12 à 16 vedettes pour la chaîne extérieure, qui embrassera tout autant de terrain que le bataillon d'infanterie que nous avons pris pour exemple.

OBSERVATIONS ULTÉRIEURES. — Cette échelle que nous avons indiquée pour l'infanterie et la cavalerie, en la rapportant pour la première à trois espèces de terrains, n'est cependant projetée que pour montrer comme on couvre un terrain dans le but d'établir des avant-postes, elle ne servira donc lorsqu'il s'agira d'occuper une contrée pour défendre la position ; c'est là un cas que nous réservons pour plus tard. Une remarque à faire encore c'est que cette échelle ne peut servir que comme direction générale suivant laquelle on peut calculer le nombre de troupes nécessaire pour le service d'avant-postes dans un cas donné.

En toutes circonstances la disposition de ces troupes doit être entièrement remise au chef pour que celui-ci les adapte aux terrains et aux circonstances. En effet, souvent on pourra éloigner les vedettes de cavalerie à des distances beaucoup plus grandes pendant qu'il pourra être nécessaire de rapprocher les vedettes d'infanterie à 40, 50, même 20 pas, etc. ; en outre, le service de nuit demande des distances moindres que le service de jour. Toutefois il est impossible de donner une règle générale pour la force et la disposition des soutiens et des réserves, puisqu'ici c'est la force et la composition

de la troupe principale, l'importance et les qualités militaires du poste qu'il faut défendre et beaucoup d'autres circonstances qui décident différemment pour tous les cas particuliers.

APPUI DES FLANCS. — Lorsque la disposition des avant-postes n'a pour but que de couvrir le front et les flancs de la troupe principale, il faudra soigneusement assurer les extrémités des lignes, soit par des obstacles naturels, soit en formant toute la chaîne des avant-postes en forme de crochet rentrant du côté de l'armée.

Il faudra encore envoyer de ces côtés des piquets, surtout de cavalerie légère, qui par des patrouilles et des découvertes fréquentes fouillent incessamment le terrain et ne laissent rien échapper à leurs investigations.

Néanmoins il vaudra toujours mieux, si l'on peut, appuyer les flancs par des accidents du terrain tels que des courants d'eau, des chaînes de montagnes, de forts ravins, des bois bien garnis, etc., et il ne faudra rien omettre de ce qui pourra ajouter à leur force naturelle de résistance. Seulement il ne faudra jamais trop s'y fier et pour cela négliger les mesures de vigilance, car un ennemi entreprenant ne connaît pas d'obstacles et cherche souvent à pénétrer là où il est le moins attendu.

MOYENS ARTIFICIELS DE DÉFENSE. — Les bivouacs, campements, etc., peuvent être établis pour une nuit seulement ou pour plus longtemps; ces deux cas demandent également le service des avant-postes, mais le séjour plus ou moins long de la troupe principale dans une position exerce une influence essentielle sur la disposition des avant-postes, parcequ'un séjour prolongé permet et demande un choix scrupuleux de leur empla-

cement, et l'emploi de tous les moyens possibles qui ajoutent aux propriétés défensives des postes.

Par conséquent il faudra établir des abatis, des retranchements; épaulements, lunettes, redoutes; des fossés, des trous de loup, etc.; devant les postes isolés il faudra mettre en état de défense les villages, maisons, châteaux, forêts, etc., qui dominant les abords principaux ou assurent les flancs de la position, pendant que dans les bivouacs journaliers on devra employer les moyens les plus simples pour faire des constructions à la hâte et avec un matériel restreint, ce qui nous montre encore une fois la nécessité de connaître les principes de la fortification de campagne.

COMMANDEMENT DES AVANT-POSTES. — Tous les avant-postes sont subordonnés à un chef particulier qui est ordinairement le commandant de l'avant-garde et qui est subordonné directement au chef général. Aidé par un ou plusieurs officiers de jour, c'est lui qui donne les ordres et qui reçoit tous les rapports et autres demandes de service. Il doit être par conséquent informé de tout ce qui se passe dans le rayon des avant-postes : la comparaison de rapports et autres indications le mettra souvent à même de deviner les desseins de l'ennemi.

Il est encore nécessaire que les petits postes se comportent de la même manière envers les grand'gardes, les postes de soutien, etc., dont ils relèvent, pour établir ainsi un système de service régulier depuis la simple sentinelle ou vedette aux gardes avancées, de celles-ci aux grand'gardes, aux postes de soutien et de réserve, jusqu'au commandant des avant-postes, lequel, en dernier lieu, dépend du chef du corps, lui fait ses rapports

particuliers et en reçoit les ordres et les instructions.

CONCLUSION. — Relativement à la manière dont le service intérieur doit se faire aux avant-postes, les règlements contiennent les renseignements nécessaires qui doivent être connus des militaires de tous grades. Par conséquent nous croyons satisfaire aux exigences de notre cadre en ne traitant que des principes d'établissement et de conduite des divers postes, surtout par rapport à l'ennemi.

§ 2. — *Etablissement général des avant-postes.*

MESURES PRÉLIMINAIRES. — La composition et l'établissement des avant-postes sont une affaire assez grave pour réclamer les soins personnels du chef général et surtout ceux de son chef d'état-major. C'est donc une règle générale que, d'après de bonnes cartes, mémoires et autres indications recueillies d'avance, tout le système des avant-postes soit déjà esquissé lorsqu'on arrive dans la position, puis qu'au moment même de la halte et tandis que les troupes couvrant la marche continuent à pousser l'ennemi et à le tenir à distance, le chef et les officiers de l'état-major aillent à la reconnaissance particulière de tout le terrain qu'il faut garder et surtout à celle des positions ennemies pour pouvoir immédiatement passer aux dispositions ultérieures.

Les chefs de corps, surtout, ceux qui sont destinés à commander dans les avant-postes avec leurs aides-de-camp, etc., accompagneront le chef général et le chef d'état-major qui détermineront d'abord la limite extérieure du réseau des avant-postes, désigneront les points principaux à occuper, indiqueront la répartition générale

des forces et donneront sur les lieux mêmes des instructions détaillées relativement à la conduite à tenir dans toutes les circonstances qui pourront se présenter.

DISPOSITION DES TROUPES. — Les troupes destinées à faire le service des avant-postes doivent avoir été désignées d'avance (pendant la marche), et elles se tiendront prêtes à pouvoir passer immédiatement à leurs fonctions,

Nous y observons que les règlements prescrivent aux brigades de se couvrir elles-mêmes, et il faut alors que chaque chef de brigade, accompagné de son adjudant et des officiers supérieurs, fasse l'inspection particulière du terrain qui sera confié à sa surveillance et dans ce cas ce seront naturellement les troupes de la première ligne qui donneront les grand'gardes, etc.

Mais ordinairement il ne sera pas possible de suivre ce système, qui en outre est défavorable, en ce sens qu'il affaiblit toutes les brigades à la fois, qu'il ne permet pas de pousser assez en avant les avant-postes, et qu'il nuit à l'unité du commandement. Il sera donc plus avantageux d'employer pour ce service des bataillons, des brigades, des divisions, etc., entiers, suivant la force du corps principal, et ce serait alors naturellement la troupe ayant fait le service de l'avant-garde pendant la marche qui serait chargée de ce rôle sauf à être relevée lorsque cela deviendra nécessaire.

MANIÈRE DE PROCÉDER (fig. 87). — Supposant donc que dans presque tous les cas on suivra la marche plus rationnelle de faire fournir tous les avant-postes par une unité de corps, nous prenons pour exemple une brigade mixte détachée exprès pour servir d'avant-garde distincte, et immédiatement après l'inspection

générale on procédera à l'établissement des divers postes en ayant toujours présent à l'esprit que l'on se trouve dans le voisinage et souvent sous les yeux même de l'ennemi.

(Fig. 87, AA.) L'*avant-garde* étant arrivée au point central de tout le réseau des avant-postes, elle prend une position couverte, le chef s'entoure immédiatement de petits détachements et en envoie dans toutes les directions, tant pour se garder momentanément que pour s'informer de tout ce que fait l'ennemi.

Dernière inspection faite et suivant les informations reçues, il divise sa troupe (ce qui ordinairement doit être déjà fait pendant la marche), répartit convenablement l'infanterie, la cavalerie et même l'artillerie pour les postes principaux qui lui seront subordonnés (réserves, soutiens ou grand'gardes), et les envoie dans les directions qu'il leur indique pour occuper les points signalés, y placer leur corps principal et former en avant leur réseau de postes.

(Fig. 87, dd.) Les *postes de réserve* et de *soutien* marchent et se conduisent d'une manière conforme à celle indiquée pour le gros de l'*avant-garde*, puis, étant arrivés sur leurs places respectives, et après, outre les mesures de sûreté prises, avoir tâché d'apprendre autant que possible la configuration du terrain et la position de l'ennemi, en se servant à cet effet de bonnes cartes, de guides, des informations et des rapports reçus et en faisant des reconnaissances, chaque chef de poste cherche immédiatement à se mettre en communication avec celui qui est à côté de lui, et procède à l'établissement

de ses postes placés en avant (grand'gardes, gardes avancées, etc.)

(Fig. 87, *cc*, *bb*, et *aa*.) Les *grand'gardes* et puis leurs *gardes avancées* suivent une ligne de conduite analogue, elles marchent avec toutes les précautions nécessaires dans les directions indiquées, prennent une position aussi favorable que possible, s'entourent d'un cercle de petits postes, envoient et font des reconnaissances pour connaître le terrain, les voies de communication, la position de l'ennemi, celles des postes qui leur sont latéraux, et enfin, répartissant judicieusement l'infanterie et la cavalerie, procèdent au placement des *sentinelles* et des *vedettes*.

OBSERVATIONS ULTÉRIEURES. — Ces différents corps doivent avoir reçu avant leur départ les indications nécessaires sur leur position, sur l'étendue de leurs postes, sur leurs communications, en avant, en arrière et de côté; les mots d'ordre et enfin les instructions nécessaires pour leur conduite à l'égard de l'ennemi. Au surplus, les chefs chercheront à observer aussi bien que possible toute la configuration du terrain à travers lequel conduit la marche, ils y dirigeront l'attention de leurs officiers, sous-officiers et soldats, ils leur indiqueront les points favorables à la défense, au ralliement des troupes, etc., et prépareront ainsi tout pour un mode convenable d'action.

RAPPORTS A FAIRE. — Lorsque tous les devoirs de placement des postes, recherche de nouvelles, etc., sont remplis, chaque chef de poste envoie immédiatement un rapport détaillé qui indiquera la place du poste principal, celles des postes dépendants, le nombre et la répar-

tition des sentinelles et des vedettes, les mesures de sûreté prises, les notions recueillies sur les dispositions de l'ennemi, etc., au chef de poste dont il relève. Celui-ci fait aussitôt l'inspection personnelle dans toute l'étendue de son commandement, rectifie ce qui lui semble défectueux et donne ses ordres ultérieurs. La même marche se suit de poste en poste jusqu'au commandant général des avant postes, et, ordinairement, jusqu'au général en chef; elle se reproduit de temps en temps dans les rapports et inspections périodiques ordonnés par le règlement et encore aussi souvent que les éventualités l'exigeront.

§ 3. — *Etablissement des postes particuliers.*

POSTES DE RÉSERVE. — Composés ordinairement de toutes armes, pourvus de quelques pièces et sous les ordres d'un officier supérieur, les postes *de soutien* ou *de réserve* sont destinés à soutenir et à recevoir les postes avancés, comme aussi à faire une résistance au moins temporaire si l'ennemi tentait d'avancer en force vers le gros de l'avant-garde ou vers l'armée même (1). Ils doivent donc être placés autant que possible, derrière le centre de leurs grand'gardes, là où il y a des communications faciles et surtout là où la nature du terrain favorise la défense. En tout cas les pièces doivent être placées de manière à dominer toute la contrée et à enfilér les routes principales, qui conduisent vers le gros de troupes.

(1) Il est bien clair que lorsqu'on n'établit pas de réserves, tout cela se rapporte au gros de l'avant-garde même.

Moyens de sûreté. Nous avons déjà dit que c'est surtout quand il s'agit d'une position d'une plus longue durée, qu'il faut employer tous les moyens que fournit la fortification de campagne pour renforcer les postes. Nous ajouterons seulement que les troupes sont ordinairement campées ou bivouaquées et que, même lorsqu'on occupe des villages, etc., elles ne doivent pas être dispersées dans des quartiers, mais tenues réunies dans de grandes maisons, granges, etc.; les fantassins seront dans celles situées du côté de l'ennemi, et gardent les sorties, pendant que la cavalerie occupe les maisons, etc., qui se trouvent sur le derrière (du côté de l'armée) et surveille encore les issues latérales du lieu.

Devant le bivouac, le camp, le cantonnement, il faut désigner des places d'armes où les troupes doivent se réunir à la moindre alarme; il y aura des postes d'avis qui observent et rapportent les coups de feu et autres signes d'alarme, et il faut encore y établir des fanaux et autres moyens pour pouvoir avertir les troupes dans la nuit.

Postes intermédiaires. Au surplus, les réserves doivent établir de petits postes *intermédiaires* commandés par un officier ou un sous-officier dans la direction des postes qui se trouvent en avant, surtout sur les points où se croisent plusieurs routes, pour intercepter les rapports, les déserteurs, prisonniers, espions, etc., renvoyés en arrière, et entretenir ainsi une communication facile entre les postes qui sont en avant et les réserves.

ETABLISSEMENT DES GRAND'GARDES. — Ordinairement de la force d'un peloton ou d'une compagnie d'infanterie ou

de cavalerie et commandées par un capitaine, les *grand'gardes* servent d'appui immédiat à leurs postes avancés au nombre de deux, trois, etc., avec lesquels elles restent toujours dans une communication directe, aussi bien qu'avec les *grand'gardes* voisines et avec les gardes de soutien ou de réserve, dont elles relèvent. Par conséquent elles doivent être placées là où plusieurs voies de communication se réunissent et là où la nature du terrain favorise la position des troupes et assure une défense convenable, comme derrière des hauteurs, des digues, défilés, courants d'eau, bois, villages, etc.

Lorsqu'il y a une route à garder, il faut une fois pour toutes s'établir de côté, car de cette manière on est moins exposé, on n'entrave pas la communication, on la défend mieux au contraire parcequ'on jouit toujours de l'avantage de prendre de flanc et d'enfilade celui qui s'avance imprudemment.

Mesures de sûreté. Les autres règles sont à peu près les mêmes que celles énoncées pour les réserves. Particulièrement il faut que le chef des *grand'gardes* fasse soigneusement enlever tous les obstacles qui pourraient gêner la communication et la retraite de ses postes avancés, aussi bien que la sienne; il devra recourir à toutes sortes d'expédients, pour couvrir son poste en barricadant les ponts et autres défilés, mais en ayant soin de laisser de petites voies de communication, et en formant autant d'obstacles devant les postes que cela est possible avec des moyens trouvés sur place.

Liaison directe. Les *grand'gardes* doivent toujours rester dans leur liaison directe avec les postes avancés, de manière à pouvoir toujours apercevoir ce qui s'y

passé. Cela, moins nécessaire pour les postes de réserve est indispensable si l'on ne veut pas voir enlever de temps en temps ses postes avancés. Lorsque le terrain s'y opposerait décidément, il faudra au moins placer des postes intermédiaires, de manière à voir les gardes avancées et les grand'gardes; en tout cas il faudra poser un ou plusieurs factionnaires de quelques pas en avant et de côté du poste, tant pour entretenir la communication mentionnée que pour observer et arrêter tout ce qui s'approche.

ETABLISSEMENT DES GARDES AVANCÉES. — Les gardes avancées, formées d'après les règles exposées soit de cavalerie, soit d'infanterie, soit des deux armes réunies, sont commandées par des officiers, exceptionnellement aussi par des sous-officiers. Elles forment devant elles une chaîne non interrompue de sentinelles et de vedettes qui ont pour but spécial d'observer l'ennemi, et leur servent d'appui immédiat.

Dans quelques armées il existe un usage très recommandable, celui de mettre immédiatement derrière les sentinelles et vedettes de *petits postes*, composés d'un caporal et de quatre à huit hommes destinés à relever ces dernières. Ces petits postes, constituant une ligne intermédiaire, permettent de pousser les sentinelles et les vedettes jusque dans la proximité de la chaîne extérieure de l'ennemi, ce qui augmente la vigilance de ces hommes, fournit l'avantage d'observer continuellement l'ennemi et fait que tout en donnant aux sentinelles et vedettes l'assurance nécessaire, on peut les surveiller de près et multiplier les moyens de sûreté sans causer plus de fatigue aux hommes.

Choix du poste. Lorsque le commandant d'une garde avancée n'aura pas l'ordre direct d'occuper une route, un village ou un autre point déterminé, il choisira, autant que possible, au centre du terrain que ses postes doivent embrasser, un emplacement tel qu'il soit soustrait à la vue de l'ennemi tout en pouvant voir lui-même l'étendue du sol qui se trouve en avant et où les avantages du terrain lui permettent d'arrêter l'ennemi assez longtemps, jusqu'à ce que les grand'gardes puissent venir à son secours ou au moins jusqu'à ce que ses petits postes aient pu le rejoindre et qu'il puisse effectuer sa retraite en bon ordre.

Le meilleur emplacement pour les gardes avancées est dans les sorties de défilés, les lisières de bois, les embranchements de chemins; lorsqu'il y en a plusieurs dans la même direction, le poste se place au centre pendant que les chemins particuliers sont gardés par des sentinelles ou par de petits postes d'observation.

Dans des terrains coupés, où il ne sera pas possible d'occuper tous les chemins, sentiers, etc., on se contentera de garder les croisées et de fermer ou de rendre impraticables celles de ces communications que l'on ne peut pas occuper. Encore dans ces terrains où la vue est restreinte et surtout lorsqu'on a trop peu de monde pour occuper tous les abords, il faudra se garantir des surprises par de fréquentes patrouilles, et mettre quelques hommes sûrs en avant de la chaîne dans les directions les plus dangereuses comme *sentinelles perdues* pour avertir de l'approche de l'ennemi.

Les postes de cavalerie placés ordinairement en plaine n'ont, en général, d'autres règles à suivre que de pren-

dre leur position derrière le centre de leur ligne de vedettes; dans des cas particuliers, ils se placeront de préférence à distance de charge derrière des défilés ou autres sites qu'ils doivent garder. Dans le choix de leur poste, ces détachements doivent encore prendre garde d'avoir de l'eau à proximité.

Lorsqu'il n'y a que quelques *cavaliers attachés* à la garde avancée, on ne les employe ordinairement que pour faire le service de patrouille et d'ordonnance. S'il se trouve quelques espaces ouverts, on les met encore en vedettes, mais, si le terrain est essentiellement coupé, on ne les employe que sur les routes principales.

Mesures de sûreté. Lorsqu'il faut couper des voies de communication par des fossés ou les fermer par des barricades, des épaulements, il faut toujours avoir soin de laisser un espace libre assez large pour le passage d'une voiture et couvrir cet espace par un autre épaulement établi un peu en arrière.

Ces épaulements recevront une petite banquette sur laquelle se placeront les défenseurs, et on leur donnera la hauteur et la profondeur nécessaires pour remplir leur but.

Lorsque la garde avancée se trouve *auprès d'un village*, elle en occupe tous les abords et, surtout dans des pays ennemis ou insurgés, les chefs de postes doivent employer tous les moyens de se garantir contre la trahison. Le moyen le plus simple sera toujours de tenir en ôtage les principaux habitants du lieu, en observant qu'on les traitera bien mais tout en les menaçant d'une mort instantanée au moindre signe de trahison.

Dans *des forêts*, les gardes avancées sont placées à la

lisière, de manière à être dérobées à la vue de l'ennemi pendant que la chaîne extérieure se trouve placée en dehors et est couverte par des accidents de terrain.

Lorsque la chaîne *traverse la forêt* ou une contrée buissonneuse, les postes seront fort rapprochés pour pouvoir se voir et se soutenir immédiatement; ici, comme dans tous les autres cas, les postes doivent chercher et entretenir soigneusement la communication avec les postes voisins; le chef surtout devra soigneusement s'assurer qu'aucun accident de terrain, ravins, chemins creux, etc., par lesquels l'ennemi pourrait approcher dans les intervalles, ne reste sans garde suffisante.

En général le chef de poste doit tâcher d'apprendre tous les chemins, sentiers, bois, courants d'eau, marais, défilés, etc., situés en avant, en arrière ou de côté de son poste, d'apprendre leur nom, leur nature, leur situation réciproque, pour pouvoir en tirer profit; il les indiquera à ses hommes, qui doivent surtout connaître les voies de communication; et il les mentionnera dans ses rapports. Au surplus fera-t-on bien, pour éviter tous les égarements, d'indiquer la direction par des signes dans les divers carrefours.

Dans les *hautes montagnes* surtout, les chefs de poste ne doivent pas trop se fier aux terrains dits impraticables, des braconniers, chasseurs de chamois, contrebandiers et pasteurs pourront y donner les meilleurs renseignements lorsqu'on pourra compter sur leur fidélité. Encore faudra-t-il se convaincre soi-même par des essais multipliés et couvrir les flancs et le derrière par des petits postes, puisque dans les grandes montagnes

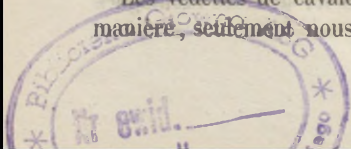
on ne peut pas former des chaînes cohérentes, comme dans des terrains médiocrement coupés.

ETABLISSEMENT DES SENTINELLES ET VEDETTES. — Lorsque la garde avancée, après une marche entourée de toutes les précautions nécessaires, est arrivée à régler sa position de la manière indiquée, le chef du poste parcourt dans une rapide inspection tout le terrain qu'il doit occuper, puis donne les instructions nécessaires à ses sous-officiers et caporaux et fait poser les sentinelles (d'infanterie) ou vedettes (de cavalerie) qui, formant la chaîne extérieure, n'ont qu'à observer le terrain qui se trouve devant eux et à avertir de tout ce qu'ils aperçoivent.

Elles doivent donc être placées de manière à voir tous les chemins, bas-fonds, ravins, hauteurs, bois, etc., d'une manière suffisante. Les sentinelles surtout seront à une distance (200 pas et au-dessous) qui leur permette de se voir, de s'entendre et de dominer l'espace qui est entre eux de la portée de leurs fusils. Elles ne doivent pas être placées auprès d'obstacles derrière lesquels l'ennemi pourrait approcher sans être vu, comme dans les hauts blés, etc., ni auprès des objets faisant grand bruit, comme des cascades, moulins, etc.

D'un autre côté les sentinelles et vedettes doivent être placées de manière à être soustraites à la vue de l'ennemi sans perdre la faculté de voir. On les place donc un peu en arrière des crêtes de hauteurs, derrière des mamelons, dans des creux, derrière des buissons, arbres, colonnes, à la lisière des bois, etc.

Les vedettes de cavalerie sont placées de la même manière, seulement nous avons déjà dit qu'on pourra



doubler et même tripler les distances puisque n'étant disposées qu'en plaine leur vélocité leur permet d'embrasser une assez grande étendue de terrain.

Sentinelles (vedettes) doubles. C'est une très bonne précaution, recommandable surtout à des troupes peu aguerries, que de placer des sentinelles ou vedettes doubles sur le même point, puisque deux hommes peuvent mieux observer, se tenir éveillés, se rassurer mutuellement, fouiller le terrain, arrêter les passants, faire des rapports, surtout lorsqu'il y a un fantassin et un cavalier réunis, comme cela se pratique dans les grandes armées.

En tout cas les hommes les plus sûrs, intelligents et aguerries doivent être choisis pour occuper les postes les plus importants et les plus dangereux; encore fera-t-on bien de mêler les jeunes soldats et les vieux dans les doubles sentinelles et vedettes; puisque c'est le meilleur moyen d'apprendre aux premiers la pratique du service et d'augmenter la sûreté générale.

Toutefois il faudra faire emploi des sentinelles et vedettes doubles pour tous les postes exposés et importants; au surplus, comme par ce moyen on peut augmenter les distances entre les sentinelles et vedettes, on pourra réduire leur nombre collectif et employer ainsi ce moyen sans fatiguer davantage les troupes.

POSTES D'OBSERVATION. — Lorsqu'au-delà de la chaîne extérieure il se trouve des points qui empêchent la vue et d'un autre côté permettent d'embrasser une forte étendue de terrain, on y place de petits détachements de trois à six hommes commandés par un sous-officier ou seulement par quelques hommes très sûrs et très

intelligents; on met, par exemple, un fantassin sur le haut d'une tour, d'un arbre, etc., pour observer, pendant qu'un cavalier factionne au pied de cet objet, pour rapporter les nouvelles; ces petits *postes d'observation* surnommés aussi *postes d'avis*, correspondent encore par des signaux convenus avec la chaîne des avant-postes, laquelle surtout doit être promptement avertie de tous les mouvements de l'ennemi.

Ces postes d'observation deviennent surtout nécessaires lorsque la chaîne des sentinelles surveille le long d'une rivière, puisqu'alors il faudra occuper tous les îlots et autres objets qui pourraient empêcher la vue ou favoriser l'approche inaperçue de l'ennemi; souvent même il faudra placer des petits postes sur la rive opposée. Seulement pour ne pas trop les exposer il faudra leur attacher des nacelles et des bateliers en nombre suffisant, que l'on fera soigneusement garder, pour faciliter toujours le trajet nécessaire.

§ 4. — *Conduite des avant-postes pendant le jour.*

CONDUITE DES VEDETTES. — Conformément à leur but, les vedettes doivent chercher à voir sans cesse sans être vues, à observer tout, avertir de tout ce qui se passe, et ne laisser passer aucune personne qui n'est pas accompagnée du chef ou, au moins, d'un sous-officier du poste.

Lorsqu'il y a une double sentinelle ou vedette, un des hommes se tient toujours tranquille pendant que l'autre va de temps en temps jusqu'à la sentinelle prochaine, ou un peu en avant pour explorer, écouter,

etc., ou encore en arrière vers la garde avancée lorsqu'il y a quelque chose à rapporter.

Dans tous les cas, les vedettes agiront avec la plus grande précaution, se tiendront tranquilles, arrêteront tout ce qui circulera, se garderont de parler, de fumer ou de faire quoique ce soit d'étranger à leur mission et qui pourrait diminuer leur attention. Il faut toujours bien convaincre les hommes que pour le simple soldat il n'y a pas de rôle plus délicat et plus important puisque le moindre manque d'attention, la plus petite négligence, la moindre faiblesse d'une sentinelle devant l'ennemi peut causer, non seulement la perte de la sentinelle et celle de son poste, mais encore compromettre toute l'armée. (1)

CONDUITE DES GARDES AVANCÉES. — Les gardes avancées doivent être toujours prêtes à recevoir l'ennemi, par conséquent, tenues ensemble et complètement équipées; elles pourront poser le sac et le fusil, mais de manière à pouvoir les saisir au premier instant. Les cavaliers se tiennent à côté de leurs chevaux sellés et bridés.

Lorsqu'il fait assez clair, on fera reposer alternativement un tiers des hommes et on fera de même soigner un tiers des chevaux. Lorsque le temps est sombre, brumeux, etc., au moins la moitié des hommes doivent être sous les armes et les factionnaires qui sont ordinairement auprès des armes se mettent un peu en avant et de côté pour mieux écouter ce qui se passe.

(1) C'est pourquoi les peines militaires contre des délits de cette sorte ne sauraient jamais être trop rigides, c'est pourquoi la peine de mort infligée dans presque toutes les armées, aux sentinelles négligentes ou endormies, quoique cela ne soit pas compatible avec l'humanité, est tout à fait justifiée sous le point de vue militaire.

CONDUITE DES GRAND'GARDES. — Les prescriptions que nous avons faites aux gardes avancées s'appliquent aux grand'gardes ; seulement il suffira de tenir les deux tiers des hommes et des chevaux de piquet, le reste pourra se reposer mais devra, si l'on se trouve près de l'ennemi, le faire à l'écart, de même que les chevaux auxquels on donne la ration. Ces postes tiendront en outre des factionnaires ou petits postes d'avis un peu en avant pour observer le terrain et les postes avancés.

CONDUITE DES RÉSERVES. — Un tiers du poste doit être toujours de piquet, le reste peut reposer ou faire son petit service ; cependant les troupes doivent être toujours rassemblées et les chevaux toujours sellés. Lorsque le temps est brumeux ou orageux ou lorsque l'attitude de l'ennemi est trop menaçante, on augmente le piquet et même l'on tient toutes les troupes sous les armes jusqu'au moment où le péril menaçant est passé et que les rapports des postes avancés, donnent la certitude que tout est en ordre et suffisamment assuré.

§ 5. — *Etablissement et conduite des avant-postes dans la nuit.*

ETABLISSEMENT DES POSTES. — Lorsqu'il faut placer les avants postes dans la nuit et surtout dans des pays inconnus ou insurgés, la manière de procéder est à peu près la même que pendant le jour, seulement tout reste beaucoup plus serré et agit avec la plus grande précaution.

Tous les postes marchent plutôt à côté que sur les voies de communication ; arrivés sur le point indiqué, ils cherchent un emplacement favorable pour se cou-

vrir autant que possible contre des surprises, s'entourent de tous côtés de petits postes d'avis, et envoient des patrouilles de découverte dans toutes les directions surtout dans celles qui conduisent vers l'ennemi. Toute la troupe sans allumer du feu souvent même sans avoir la permission de fumer, reste sous les armes et dans la plus grande tranquillité et attend le jour dans lequel il sera procédé à l'établissement des divers postes de la manière connue.

DISPOSITIONS DE NUIT. — Lorsqu'au contraire il s'agit de passer de la position de jour à celle de nuit il faudra augmenter toutes les mesures de sûreté et surtout multiplier les moyens d'observation. Tant pour exposer moins les postes avancés, que pour rendre impossible tout passage à travers la chaîne; les sentinelles, les gardes avancées, etc., seront *renforcées*, souvent même *doublées*, et on établira sur les points les plus exposés des postes intermédiaires appelés *postes de nuit*.

Lorsque l'effectif numérique des troupes s'y oppose, tous les postes de chaînes extérieures sont *retirés* et *resserrés* à la tombée de la nuit, sauf le cas où la configuration du terrain ou d'autres raisons commandent de conserver les positions du jour.

Les postes de cavalerie doivent être *remplacés* ou au moins *renforcés* par de l'infanterie, surtout dans des pays fourrés, que l'on ne connaît pas bien et dans ceux où l'on doit se méfier de l'esprit des habitants.

ETABLISSEMENT DES SENTINELLES. — L'établissement des sentinelles devant être fait de manière à répondre le mieux à ce qu'on attend d'elles, on placera sur des ponts, gués, sorties de défilés, ravins, chaussées, etc.,

celles qui se trouvaient cachées durant le jour et à quelques pas de ces objets.

Les sentinelles ou postes perdus qui, pendant le jour, se trouvaient hors la chaîne, seront retirés.

Les sentinelles placées à la crête d'une hauteur seront retirées jusqu'au pied de la hauteur, de manière à observer la crête où ils distingueront facilement ce qui se dessinera sur leur horizon. Cette règle n'a d'exception que lorsque les hauteurs se trouvent à la sortie d'un défilé, car alors ils entendront plus facilement tout ce qui pourra se manifester.

En général tous les bas fonds, broussailles et autres objets que l'on peut voir pendant le jour mais pas pendant la nuit, doivent être occupés par des sentinelles particulières, et celles-ci, dans toute la chaîne, doivent être assez rapprochées pour pouvoir, sinon se voir, au moins communiquer entre elles à voix basse.

Au surplus on tâchera d'empêcher ou au moins de dénoncer l'approche de l'ennemi par de légères barricades, en enlevant quelques solives de ponts en bois, en jetant des herses sur ceux en pierres et dans les gués, en barrant les défilés avec des arbres, etc., mis en travers ou au moins en plaçant sur les abords, à une distance de 40 à 80 pas, des arbustes secs, lesquels révèlent l'approche d'un être quelconque par le bruit qu'ils produisent.

CONDUITE DES SENTINELLES. — Dans la nuit, les sentinelles redoubleront de tranquillité et d'attention. Elles observeront avec soin tout ce qui se passera du côté de l'ennemi et se fieront plus à l'ouïe qu'à la vue; par conséquent elles feront attention au moindre bruit, soit dans

le camp de l'ennemi soit dans leur voisinage ; elles mettront souvent l'oreille contre terre pour mieux écouter. Elles feront attention à la manière, aux intervalles du temps et à la direction dans lesquels se font les cris de guerre et d'arrêt, aux hennissements des chevaux, au roulement des voitures, à la manière dont seront disposés et soutenus les feux, ils se mettront par là en état de découvrir les mouvements ennemis et surtout les changements qui surviendraient.

Là où il y a double sentinelle, l'une d'elles avancera de temps en temps à une trentaine ou quarantaine de pas pour mieux observer ou écouter, et de tout ce qu'elles observeront il sera immédiatement fait rapport au chef de poste.

GARDES AVANCÉES, ETC. — L'établissement des gardes avancées doit être changé de manière à augmenter leur sûreté sans faire souffrir le but de leur établissement. Par conséquent on les retire à la tombée de la nuit, à une distance de 300 à 400 pas, en arrière et de côté, sur des places choisies d'avance, situées de manière à permettre de prendre de flanc et de revers l'ennemi qui voudrait surprendre le poste dans sa situation de jour.

CONDUITE DES GARDES AVANCÉES. — Tous les postes doivent être éveillés dans la nuit, les hommes prennent les sacs et les fusils ; les chevaux sont pansés et bridés. Une moitié de la troupe monte et avance assez pour laisser à l'autre, dans le cas d'attaque, le temps de monter ou de se mettre en bataille.

Lorsque l'ennemi est très près, la troupe entière reste pendant la nuit sous les armes et en ordre de combat. On n'allume pas de feu, et, outre les factionnaires qui

restent à quelques pas de distance en avant pour observer les postes avancés et pour arrêter tout ce qui approche, on envoie de temps en temps des gens intelligents et sûrs pour rapporter des nouvelles.

Lorsque l'éloignement de l'ennemi permet ou que la rigueur de la saison ordonne d'allumer des feux, on a soin de les faire dans des lieux cachés, creux du terrain, derrière des planches, etc., et pas trop grands. La moitié de la troupe pourra s'asseoir autour du feu, le fusil entre les jambes; l'autre moitié sera sous les armes un peu en arrière et de côté pour prendre l'ennemi de flanc et de revers, si, venant à paraître subitement, il se dirigeait vers les feux. Dans ce cas, le bois nécessaire doit être déjà apporté pendant le jour, afin qu'aucun homme n'invoque ce prétexte pour s'éloigner du poste.

GRAND'GARDES ET RÉSERVES. — Les grand'gardes, réserves, etc., ne pourront que rarement changer de place, surtout lorsqu'elles occupent de fortes positions. Nous observons donc seulement que pour elles les règles de conduite sont à peu près les mêmes que celles que nous venons d'exposer, sauf que leur plus grande force et leur plus grand éloignement de l'ennemi font paraître suffisant s'il y en a la moitié ou même un tiers sous les armes et les autres prêtes à tout instant de se former en ordre de combat.

MOMENT CRITIQUE. — C'est principalement une heure avant la pointe du jour que dans les avant-postes il faut redoubler de surveillance puisque l'ennemi peut avoir mis la nuit à profit pour se rapprocher et attaquer à ce moment, lequel est d'autant plus favorable, que les troupes sont fatiguées par le service de nuit, et que la

pointe du jour permettra de profiter largement de la confusion causée par l'attaque de nuit.

Par conséquent tous les postes, depuis les gardes avancées jusqu'au gros de l'avant-garde, seront sous les armes, la cavalerie montée et prête à combattre. Ils restent dans cette attitude jusqu'à l'entrée du jour et jusqu'à ce que les patrouilles rentrantes et autres rapports aient donné l'assurance que tout soit tranquille et dans l'ordre; après quoi tout rentre dans la position du jour. Encore, c'est précisément dans ce moment dangereux que l'on relève les postes.

§ 6. — *Relèvement des avant-postes.*

MÉTHODE DE RELÈVEMENT. — Tous les avant-postes sont relevés de la même manière que nous avons indiquée pour l'établissement des postes de l'arrière en avant, depuis les réserves jusqu'aux gardes avancées.

La manière d'effectuer le relèvement est contenue dans le règlement. Nous observerons seulement que les deux postes restent à côté l'un de l'autre sous les armes jusqu'à la pointe du jour et jusqu'à la rentrée des patrouilles et des rapports.

Lorsque pendant ce temps il y aurait un cas d'attaque, c'est toujours le chef de l'ancien poste qui commande, puisqu'il connaît mieux les localités et autres circonstances. Mais lorsqu'il n'est rien survenu, on procède à la pointe du jour au relèvement.

RENSEIGNEMENTS A PRENDRE. — L'officier montant au poste, demandera les informations nécessaires; il devra savoir principalement :

1° Où et dans quelles forces se trouvent les postes en-

nemis, de quelles armes ils sont composés, et, si c'est possible encore, les noms des corps, des chefs, etc.

2° Les noms des maisons, villages, forêts, hauteurs, etc., que l'on peut voir, leurs qualités, s'ils sont occupés par l'ennemi, et de quelle manière.

3° Les chemins et les heures choisies de préférence par les patrouilles ennemies, leurs habitudes, la distance à laquelle elles s'approchent ordinairement, leur force, leurs armes, etc.

4° Les heures, les directions, la force, etc., dans lesquelles il faut envoyer ses patrouilles.

5° Où et de quelle manière sont placés nos postes voisins, leur force, espèce d'armes, éloignement et la nature des communications.

6° Où il faut envoyer les rapports et prendre le mot d'ordre.

7° La direction et la configuration du terrain dans lesquels il faut effectuer la retraite.

Puisqu'il n'est pas facile de procurer au nouveau chef de poste un aperçu de tout cela par la simple explication, il serait à désirer que l'ancien chef de poste en ait fait un croquis très simple, mais bien explicite.

OBSERVATIONS ULTÉRIEURES. — Au reste nous mentionnons que tout chef de poste doit rappeler à tous ses hommes les devoirs et l'importance de leur service avec les ordonnances relatives; et lorsqu'il trouve que quelques postes ne sont pas convenablement placés, il peut toujours y apporter les changements nécessaires, sauf l'obligation d'en faire un rapport qui contienne ses raisons déterminantes.

Nous saisissons cette occasion pour observer que les

devoirs d'un chef de poste sont aussi nombreux et variés qu'importants. Il doit tirer parti de toutes les circonstances naturelles et accidentelles pour renforcer son poste, entretenir des communications, surveiller de près ses hommes sans trop les fatiguer, épier toujours et tromper l'ennemi aussi souvent que possible, fournir des nouvelles sûres et multipliées à ses supérieurs, enfin préparer et faire une résistance convenable. Ces soins demandent alors de la part des officiers le développement d'une activité infatigable, d'une haute intelligence et la mise en pratique de tout ce qu'ils auront appris en théorie.

§ 7. — *Conduite des avant-postes dans le cas d'attaque.*

CONDUITE DES VEDETTES. — Lorsqu'une sentinelle ou vedette aperçoit des troupes ennemies, elle donne tout de suite les signaux convenus, ou lorsque c'est une sentinelle double, elle fait son rapport à la garde avancée; mais lorsque l'ennemi approche avec rapidité ou en force, elle fait feu sans hésiter. Si l'ennemi attaque, toute la ligne commence le feu en débandade et les sentinelles et vedettes se retirent sur leurs gardes avancées, mais point sur une ligne directe, tant pour tromper l'ennemi que pour démasquer leur poste.

GARDES AVANCÉES. — Au premier avis ou au premier coup, une partie du poste avance pour soutenir ou pour renforcer la chaîne, le reste se met en état de défense.

Le chef du poste s'avance immédiatement sur un point d'où il puisse juger de la force et de la direction de l'attaque et fait ses dispositions de défense.

FAUSSE ALARME. — Lorsqu'il n'y a qu'une fausse alerte ou seulement une faible patrouille ennemie qui se retire, on envoie quelques patrouilles pour se procurer des nouvelles précises ou pour suivre la troupe ennemie. Le poste rentre dans sa position et fait immédiatement son rapport en arrière pour prévenir une alarme inutile de tous les postes.

ATTAQUE RÉELLE. — Lorsqu'au contraire, l'ennemi avance en force, le commandant du poste envoie à son chef de grand'garde un rapport rapide mais détaillé sur la force, la composition et le nombre des colonnes ennemies, la direction de leur marche, etc., et avertit les postes voisins de l'attaque.

Cela fait, il prend conseil de ses instructions et des circonstances pour agir.

DÉFENSE OFFENSIVE. — Dans le cas où l'ennemi n'est pas trop en force, il marche à sa rencontre, l'attaque et le repousse, sans cependant le poursuivre au-delà de la ligne de sentinelles, à moins qu'il n'en ait reçu l'ordre précis. En tout cas l'ennemi sera suivi par des patrouilles, autant que possible de cavalerie, pour que l'on connaisse la direction de sa retraite ou le lieu où il aura repris position.

DÉFENSE OPINIÂTRE. — Lorsque le poste se prête à la résistance, et surtout lorsqu'il y a consigne de le défendre, il faut le tenir à tout prix en employant tous les avantages du terrain et tous les moyens tactiques pour repousser ou du moins arrêter l'ennemi autant que possible, sans s'inquiéter des conséquences.

DÉFENSE EN RETRAITE. — Lorsque l'ennemi avance trop en force et lorsque les instructions dans ce cas n'in-

terdisent pas la retraite, elle doit être opérée en ordre de combat et en disputant le terrain pas à pas. La ligne des sentinelles ou vedettes sera renforcée et formera une chaîne de tirailleurs, les postes serviront de soutien; l'infanterie profitera de toutes sortes de défilés, bois, maisons, villages, etc., pour faire une vive résistance, la cavalerie au contraire évitera ces objets pour profiter des terrains ouverts, et, autant que possible, la troupe sera disposée en deux ou plusieurs échelons qui se soutiendront mutuellement.

La retraite sera dirigée vers le flanc de la grand'garde et, en tout cas, elle ne sera opérée que lorsqu'il y aura impossibilité de tenir sur le terrain. Pour empêcher la confusion et éviter les fâcheux événements, l'ordre du combat, la direction de retraite et les points de ralliement doivent être fixés à l'avance.

DANS LA NUIT. — Dans les cas d'attaque de nuit la conduite des postes est la même que pendant le jour; nous observerons seulement que lorsqu'il ne s'agira pas de donner des avis, il faudra se servir de préférence de la bayonnette et surtout la nuit permettra à de faibles détachements d'employer ce moyen d'autant plus avantageux, que les feux de nuit sont ordinairement inutiles et ne donnent lieu qu'à des confusions.

CONDUITE DES GRAND'GARDES. — Ces recommandations s'appliquent sur une échelle plus étendue, aux grand'gardes; après avoir pris tous les renseignements et fait les rapports nécessaires aux chefs des postes de réserve, à celui des avant-postes et souvent aussi aux chefs de brigade, ces postes doivent soutenir leurs gardes avancées et ne se retirer que lorsque celles-ci les auront

atteintes et que leur résistance aura duré assez longtemps pour que les réserves aient pu se mettre en état de défense.

CONDUITE DES RÉSERVES. — Les réserves ou le gros de l'avant-garde devront faire une résistance très forte et employer tous leurs moyens pour arrêter l'ennemi. En tout cas, la retraite ne pourra commencer qu'après avoir rallié tous les postes avancés et avoir obligé l'ennemi par leur défense de découvrir ses desseins et ses forces ; enfin , au moment où arrive l'ordre de retraite ou au moins l'avis que le gros des troupes se trouve en disposition de bataille.

DÉFENSE OPINIÂTRE. — Quelquefois il sera nécessaire qu'un poste de soutien , de réserve ou l'avant-garde entière oppose, même à un ennemi bien supérieur une résistance opiniâtre. Il faut alors que ces postes et toute l'avant-garde aient assez de forces pour remplir leur but et, dans le cas contraire, il faut leur prêter le renfort nécessaire à moins qu'on ne soit contraint à sacrifier un poste entier.

§ 8. — *Règles de conduite dans des cas particuliers.*

POSTES OUBLIÉS. — Il peut arriver que dans un moment de départ général on ait oublié ou que l'on ait évité exprès de relever un poste.

Lorsque l'officier apprend le départ des postes voisins, il envoie immédiatement une ou plusieurs ordonnances pour chercher le chef de l'avant-garde, celui de la brigade, etc., et rapporter des ordres. Pour être prêt à tout événement il fera monter la cavalerie, prendre les armes à l'infanterie, placera de tous côtés des postes

d'avis, et doublera toutes les mesures de surveillance ; au surplus il cherchera à se procurer des guides du pays. Encore, si le terrain offre dans le voisinage une position favorable, on pourra l'occuper, mais il faudra laisser un petit poste sur l'ancienne place pour ne pas manquer les ordres qui pourront arriver.

Conduite ultérieure. Lorsque le chef de poste ne reçoit pas de réponse et que l'ennemi approche, ou que par sa proximité et sa supériorité, le poste est menacé d'être enlevé, il faut bien examiner si ce poste ne couvre pas peut-être le seul abord par lequel l'ennemi puisse avancer, un défilé, une digue, etc., qu'il faut défendre à tout prix ; ou savoir si l'ennemi peut facilement le tourner et attaquer nos troupes en marche sans que le poste puisse l'apercevoir et l'en empêcher.

C'est le seul cas qui excuse l'abandon d'un poste et encore faudra-t-il bien peser toutes les circonstances pour se garantir de toute précipitation et de toute faiblesse.

POSTES LAISSÉS SUR PLACE. — Souvent on laisse intacte la disposition des avant-postes pour tromper l'ennemi et lui masquer le départ des troupes effectué pendant la nuit. Dans ce cas, tous les postes feront monter les cavaliers et mettre sous les armes les fantassins ; mais tout se tient tranquille ; le service se fait de la manière ordinaire pour ne pas éveiller l'attention de l'ennemi, seulement on redouble de surveillance.

Ni le décampement ni la direction de la marche ne seront communiqués aux troupes ; on n'en dira aux chefs de postes que précisément autant qu'il leur en faut pour savoir prendre la direction de la retraite s'ils venaient à être attaqués ou coupés par l'ennemi.

Conduite à suivre. Après le départ de la troupe principale, les feux de camp seront soigneusement soutenus, soit par des petits détachements, soit par des paysans de corvée, etc., mais il sera rigoureusement défendu de brûler les baraques, les ustensiles, etc., de faire du bruit ou tout autre chose qui pourrait donner l'éveil à l'ennemi. C'est pourquoi on laissera les gardes du camp sous les ordres des officiers actifs, en leur donnant les ordres nécessaires pour rejoindre la troupe.

Au moment indiqué les postes retirent leurs sentinelles et vedettes, quittent leurs positions et vont rejoindre le corps principal suivant les ordres reçus.

POSTES PERDUS. — En guerre et surtout dans les retraites il peut encore arriver le cas où il faudra sacrifier un poste entier en l'abandonnant à ses propres forces, avec l'ordre de tenir la position jusqu'à la dernière extrémité.

Cette mission est la plus belle qui puisse être confiée à un officier. Il s'y agira presque toujours de la défense opiniâtre d'un débouché important, pont, digue, village, etc., par où l'ennemi doit pénétrer. Les chapitres traitant de l'attaque et de la défense des localités, nous donneront l'occasion de montrer la conduite pour chaque cas particulier. Ici, nous ne pouvons que mentionner, qu'il faut par le développement de tous les moyens imaginables augmenter la force naturelle du poste et exalter le moral des troupes; puis, par une bravoure et une énergie sans bornes, arrêter l'ennemi aussi longtemps que possible et périr avec gloire pour procurer le temps nécessaire à la troupe principale et souvent pour sauver l'armée.

§ 9. — *Application du système par corps de troupes isolés et indépendants.*

PRINCIPES DE DISPOSITION. — Lorsqu'il faudra faire appliquer le système par des corps isolés, agissant hors du cercle général des opérations, toutes les observations restent les mêmes. Toutefois pour poser invariablement, les principes qui doivent présider à la disposition de troupes d'une force quelconque, afin qu'elles soient prêtes à tout événement de guerre, nous observons :

1° Les *corps* de troupes *détachés* seront rangés d'après les règles que nous avons données pour les ordres de bataille et agissent en tout de la même manière que nous avons indiquée pour des armées entières, sauf les modifications de force et autres ;

Ils ont donc toujours leurs avant-postes, avant et arrière-gardes, etc., et autres détachements particuliers dans des proportions de force et de disposition convenables ;

Pour ces détachements on employe jusqu'à la force d'un bataillon, un quart ou un tiers, et, lorsqu'il s'agit de corps plus grands, depuis un quart jusqu'à un dixième de la troupe.

2° Dans toutes ces dispositions, l'*infanterie* sera regardée comme arme dominante, d'autant plus que souvent elle agit tout à fait isolément ;

La *cavalerie* lorsqu'elle sera attachée à l'*infanterie*, donnera, dans un terrain découvert, et suivant les proportions de sa force numérique, soit les chaines extérieures, soit tout le réseau des avant-postes, et fera le service de patrouille ; dans des terrains coupés, elle

n'occupera que les postes qui sont sur les routes principales et enverra ses patrouilles vers l'ennemi sur les voies de communication seulement ; dans les hautes montagnes, sauf quelques cavaliers attachés aux postes avancés, elle se trouvera derrière la réserve de l'infanterie, d'où il résulte naturellement que la force de celle-ci sera augmentée ou diminuée suivant les proportions numériques de la cavalerie ;

L'*artillerie*, dans les avant-postes, sera disposée auprès des soutiens ou réserves pour occuper des points propres à une forte résistance, et surtout ceux qui marquent les principaux abords. Celle attachée au gros des forces trouvera sa place dans les intervalles des lignes et des bataillons.

3° Les plus *grands corps* de cavalerie sont ordinairement attachés aux réserves de l'armée, par conséquent rarement détachés et obligés de prendre des dispositions indépendantes. Les escadrons, pelotons, etc., détachés, agissent suivant les règles posées pour l'infanterie, seulement ils augmenteront toutes les distances et pousseront fort loin et en assez grand nombre leurs patrouilles.

4° Pour les détachements il faut commander les troupes suivant leur *rang* et *numéro* de corps pour répartir convenablement ce service difficile et les pertes qu'il entraîne.

5° Après des *marches forcées* ou des *combats acharnés*, le service de sûreté demande à être exécuté avec le plus grand soin ; cependant, pour faciliter les troupes qui, après les fatigues de la marche ou du combat, ont immédiatement passé à ce service, on les fera, quelques heures après, relever par des troupes qui, pendant ce

temps, ont pu reposer et pourvoir à leurs besoins matériels.

6° Dans les *positions isolées* et dangereuses, on se gardera de tous côtés; lorsqu'il y aura derrière des dispositions de troupes ou lorsqu'on sera couvert par des obstacles du terrain, il suffira de se garder de front et de flanc.

7° Lorsque les *corps isolés d'infanterie* qui manquent de cavalerie se trouvent dans des terrains découverts, ils camperont toujours dans un ou plusieurs carrés; leurs chaînes d'avant-postes, suivant les circonstances, et surtout dans la nuit, seront plus rapprochées.

8° Pour les *cas d'attaque*, toutes les dispositions doivent être prises afin que les avant-postes puissent se retirer en masses et en groupes, sur les flancs de la troupe principale; mais la retraite se fera toujours avec une certaine lenteur et méthodiquement pour arrêter l'ennemi et rompre la force de la retraite.

EXEMPLES THÉORIQUES (fig. 88, 89, 90, 91, 92, 93.) — Pour ajouter les exemples aux règles générales, nous fournirons des modèles d'établissement d'avant-postes: (fig. 88) pour un faible détachement, (fig. 89) pour un peloton, (fig. 90) pour une compagnie, (fig. 91) pour un bataillon, (fig. 92) pour une brigade, et (fig. 93) pour une division d'armée; en supposant toujours que ces corps se trouvent dans le voisinage de l'ennemi, indépendants et sur une plaine absolue, où ils soient par conséquent obligés de se couvrir de tous côtés, d'une manière régulière et à une distance égale entre les divers postes.

Ces planches ne pourront donc apprendre que le

nombre, la disposition, l'étendue, la communication, etc., de ces postes en rapport avec leur situation respective et la troupe principale. Observons encore qu'il faudra s'accommoder aux directions et aux formes souvent très bizarres de chemins et routes, bas-fonds, hauteurs, eaux courantes et stagnantes, buissons, bois, rochers, etc., et nous trouverons facilement que le réseau de postes perdra bientôt sa forme régulière, que d'un côté ils seront plus rapprochés, de l'autre plus éloignés; que les postes occupant les abords importants et faciles seront plus forts que ceux placés autre part, que les circonstances peuvent rendre superflus les postes de derrière, etc., et il surviendra des modifications très essentielles, quoique toutes les dispositions restent basées sur le système général.

EXEMPLES DE PRATIQUE (fig. 87, 94 et 95). — Pour faciliter autant que possible, nous donnerons encore trois exemples sur l'établissement des avant-postes, tirés de l'histoire des guerres et contenant (fig. 87) une disposition d'avant-postes en pays ouvert; (fig. 94) celle en pays médiocrement coupé; (fig. 95) celle dans un pays de hautes montagnes. En comparant les divers exemples on verra que les principes sus-mentionnés s'adaptent avec facilité aux terrains les plus difficiles, et que pour cela il ne faut que bien graver dans sa mémoire le contenu des préceptes et des planches d'explication et les mettre quelquefois en pratique sur le terrain.

SECTION II. — POSTES MOBILES : PATROUILLES,
RONDES ET DÉCOUVERTES.§ 10. — *Classification des patrouilles et règles
générales de conduite.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — La sûreté d'une troupe en station est sans doute bien garantie lorsque ses avant-postes sont placés convenablement, lorsqu'ils se lient de telle manière que les grand'gardes aperçoivent les gardes avancées, celles-ci la chaîne des sentinelles et des vedettes, et que ces dernières dominant tout le terrain environnant,

Cependant, dans la nuit, dans les temps de brouillards, de neige, d'orage, etc., les facultés de voir et d'entendre sont considérablement affaiblies, de plus la préoccupation ou la faute d'un poste peut causer des lacunes dangereuses dans le système de surveillance.

On remédie à ces inconvénients par des postes mobiles surnommés *patrouilles*.

CLASSIFICATION DES PATROUILLES. — Les patrouilles sont de petits détachements d'infanterie ou de cavalerie de la force de deux ou trois hommes et au-dessus, détachés des divers postes pour parcourir les avenues et augmenter les mesures de sûreté, ou envoyés par le gros de troupes, dans diverses directions et dans différents buts, à des distances plus ou moins grandes et en nombre variable.

On donne encore ce nom à de petits détachements envoyés par une troupe en marche pour battre le pays dans toutes les directions et rendre compte de sa configuration et des mouvements de l'ennemi. Celles-ci,

comme en général celles qu'envoie directement le gros de troupes, rentrent dans la catégorie des détachements de reconnaissance, etc., dont il sera parlé plus tard ; nous ne nous occuperons ici que des patrouilles appartenant aux avant-postes et surnommées *patrouilles de visite ou rondes*, et *patrouilles de découverte*.

Les *patrouilles de visite*, ordinairement très faibles, ont pour but d'entretenir l'attention des divers postes dont se compose la chaîne, d'explorer le terrain qui se trouve le long de celle-ci et d'empêcher que l'ennemi ne se glisse nulle part. Elles présentent donc l'avantage d'assurer tout-à-fait les troupes qui se trouvent en arrière, surtout la nuit, dans des terrains fortement accidentés, et là où la grande étendue de la ligne des avant-postes et la faiblesse numérique des troupes ne permettent pas de les occuper convenablement, surtout lorsqu'on manque de troupes rompues au service de sûreté en guerre.

Les *patrouilles de découverte*, un peu plus fortes, sont destinées à explorer toute la partie du terrain qui se trouve en avant de la chaîne extérieure, de visiter tous les accidents, comme défilés, bas-fonds, bois, maisons, villages, etc. ; de découvrir et étudier la position de l'ennemi, la disposition de ses avant-postes, la composition et la marche de ses patrouilles, etc. ; d'épier en un mot tous ses mouvements et quelquefois aussi d'enlever ses sentinelles ou ses petits détachements.

Les *patrouilles dites stables* peuvent encore y être comptées ; elles sont composées de plusieurs hommes de cavalerie qui s'avancent jusqu'à un certain point assez

éloigné, qu'elles occupent jusqu'à l'arrivée d'une autre patrouille. Ces petits détachements peuvent être très utiles dans plusieurs circonstances de la guerre.

COMPOSITION DES PATROUILLES. — Les patrouilles en général ne devant pas combattre, il suffit de les composer de quelques hommes conduits par un caporal, par un sous-officier, quelquefois même par un officier. On aime mieux les multiplier que les rendre nombreuses; on augmente par là les mesures de sûreté en même temps qu'on procure aux patrouilles la facilité de marcher en silence et de se glisser partout.

Dans les terrains ouverts, sur les routes, et pendant le jour, on employe de préférence la cavalerie; dans l'obscurité et dans les terrains coupés, on ne se sert que de l'infanterie.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. — Plusieurs règles de conduite étant communes à toute espèce de patrouilles et en général à toute troupe en marche, nous voulons ici les résumer :

« (Fig. 96, 97, 98.) Aucune patrouille ne marchera en masse compacte, elle dispersera plus ou moins ses hommes pour embrasser et reconnaître une plus grande étendue de terrain et assurer sa propre marche. Les petites patrouilles de trois à six hommes (fig. 96 et 97) marcheront tout-à-fait dispersées, en quelques éclaireurs; les patrouilles d'une force supérieure (fig. 98) employeront une moitié ou deux tiers de leurs hommes pour former une petite *avant-garde*, une *arrière-garde* et quelques *gardes de flancs*; le chef de la patrouille marchera au centre avec le reste.

» Ces *éclaireurs* et *flanqueurs* assureront la marche

par une attention et une observation continuelles, ils fouilleront et visiteront tout ce qui se trouve à leur portée et rapporteront ce qu'ils auront observé. Les hommes de la patrouille conviennent encore de différents signaux pour certains cas; par exemple un coup de sifflet, un battement de main, des signaux visibles, etc.

» *L'éloignement* de ces éléments dispersés dépend du terrain, de leur composition et de leur but. Dans les terrains uniformes, les cavaliers s'éloigneront souvent de 600 à 1000 pas, les éclaireurs et les flanqueurs des patrouilles d'infanterie, même dans des terrains ouverts, ne s'éloigneront jamais au-delà d'une bonne portée de fusil (200 à 300 pas). Dans des terrains fourrés, coupés et montueux, ils devront au contraire se serrer de manière à pouvoir toujours se voir ou au moins se parler à voix basse et se faire entendre. Toutefois lorsqu'il y a quelque objet important à visiter, les flanqueurs pourront s'éloigner plus loin, mais ils ne doivent jamais être séparés par des obstacles difficiles à franchir, afin de ne pas courir le risque d'être coupés et enlevés par l'ennemi sans pouvoir se secourir, et ils resteront toujours à la hauteur de la patrouille.

Les hommes de *l'arrière-garde* ont encore pour destination de faire rapport aux avant-postes, dans le cas où la patrouille serait enlevée ou dispersée: en conséquence, l'on place dans les patrouilles de cavalerie les cavaliers les mieux montés; il faudra en outre mettre dans toute patrouille de cavalerie quelques hommes armés de mousquetons et les placer à l'avant-garde.

» Lorsqu'il s'agit de *gagner vite* un point donné pour reconnaître quelque chose, pour enlever une patrouille

ou un poste ennemi, toutes ces distances sont diminuées et l'on redouble de précaution et de surveillance. On aime à faire ces patrouilles avec de la cavalerie; le moins est qu'on y attache quelques cavaliers pour éclairer la marche et faire les rapports.

» Les patrouilles ne marcheront pas toujours aux heures fixes et ne suivront pas le même chemin; cela diminuerait la vigilance des sentinelles, qui sauraient l'heure et la direction de leur arrivée, de plus cela fournirait à l'ennemi les moyens de les enlever; par conséquent, comme elles sont précisément destinées à explorer le terrain, à visiter les postes, à arrêter les déserteurs, les espions, etc., à découvrir la présence de l'ennemi ou les pièges qu'il pourrait tendre, il faudra qu'elles suivent toujours une direction tortueuse, qu'elles marchent lentement, sans bruit et les armes baissées, tout en évitant de s'enfoncer dans des localités d'où la retraite serait difficile, ou qui pourraient cacher des embuscades.

§ 44. — *Patrouilles de visite et rondes.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — Composées ordinairement de deux à trois hommes commandés par un caporal ou par un sous-officier, les patrouilles de visite sont envoyées des réserves aux grand'gardes, de celles-ci aux gardes avancées, et enfin, de ces dernières, le long de la chaîne des sentinelles et vedettes et vers les postes voisins.

RÈGLES DE CONDUITE (fig. 96). — Destinées à s'assurer de la vigilance des sentinelles et vedettes, elles marcheront le long de la chaîne, lentement, le commandant au milieu, les hommes de 20 à 30 pas de distance, un peu en avant et de côté. Elles examinent si les sentinelles

et vedettes sont bien placées et alertes ; de temps en temps elles font de petites haltes pour voir ou écouter. Elles fouillent tous les accidents du terrain, questionnent les habitants des maisons, arrêtent toutes les personnes, paysans, femmes, enfants qui viennent du côté de l'ennemi ou qui ont l'air de vouloir passer la chaîne ; en un mot se servent de tous les moyens possibles pour tout visiter et prendre les renseignements nécessaires.

CAS D'ALERTE. — Lorsqu'une patrouille en marche entend le moindre bruit, elle s'arrête ; un homme, le doigt sur la détente va reconnaître la cause de ce bruit, les autres l'observent :

« Lorsque c'est une patrouille amie que l'on aura rencontrée, elle sera reconnue suivant le règlement ; mais alors même que le mot d'ordre, etc., serait en règle, et surtout dans les nuits très obscures, il faudra encore agir avec la plus grande précaution.

» Si quelqu'un, après le cri de halte, voulait prendre la fuite, ou s'opposer à la patrouille celle-ci fera immédiatement feu ; cette règle doit toujours être suivie lorsqu'elle trouve l'ennemi en dedans de la chaîne.

» Toutefois, le terrain environnant sera soigneusement fouillé et seulement lorsque malgré toutes les recherches on ne découvre rien de suspect, la patrouille pourra continuer sa marche.

RENCONTRE DE L'ENNEMI. — Lorsqu'on rencontre subitement l'ennemi, l'homme qui le découvre, fait feu et se retire ; si l'ennemi n'est pas de beaucoup supérieur en force, la petite patrouille l'attaque hardiment à la bayonnette, cherche à le désarmer et à le faire prisonnier. Dans le cas contraire, elle se retire en tirillant

et en faisant le plus de bruit possible vers le poste le plus voisin, mais lentement et en marchant avec le plus de détours possibles.

OBSERVATIONS ULTÉRIEURES. — Lorsque la patrouille découvre qu'une sentinelle ou vedette manque, elle en fait immédiatement son rapport au poste, pour que l'on puisse changer le mot d'ordre et pourvoir à ce qui deviendra encore nécessaire. En tout cas, elle reste sur place jusqu'à l'arrivée d'une nouvelle sentinelle.

Pour augmenter le nombre de ces patrouilles sans trop fatiguer les hommes, le caporal et les hommes qui relèvent les sentinelles prennent toujours leur chemin le long de la chaîne; alors ils rentrent et font leur rapport.

RONDES. — Les rondes rentrent tout-à-fait dans le cadre des patrouilles de visite, en exceptant qu'elles sont faites par des officiers accompagnés seulement d'un sous-officier et d'un ou de deux hommes et qu'elles embrassent une étendue de terrain plus ou moins grande suivant le grade et l'étendue du commandement de celui qui les fait.

Les chefs de rondes chercheront à s'assurer que les postes sont bien vigilants, et que le service se fait régulièrement; ils recevront partout les rapports nécessaires, s'informeront de tout ce qu'il leur importera de savoir et le noteront soigneusement. Pour le reste, nous renvoyons au règlement.

§ 12. — *Patrouilles d'exploration ou de découverte.*

RÈGLES DE COMPOSITION. — Envoyées en dehors de la chaîne extérieure à des distances plus ou moins grandes et avec des missions plus ou moins importantes, les règles

de leur composition, commandement et même celles de leur conduite varient suivant les circonstances.

« Lorsque ces patrouilles ne sont destinées qu'à explorer, on se contente de les faire fortes de 4 à 6 hommes, commandés par un sous-officier, ou même par un officier lorsque l'objet en est très important, et surtout lorsqu'il faut parcourir de grandes distances.

» Quand on veut surprendre des patrouilles ennemies et faire des prisonniers on compose ces patrouilles de 10 à 12 hommes.

» Le but, la distance à parcourir et la configuration du terrain détermineront encore l'espèce d'arme à choisir. Pour des expéditions lointaines et rapides, la cavalerie sera préférable; pour des expéditions secrètes ou dans des pays fourrés, l'infanterie vaudra mieux.

» S'il y a des défilés, ponts, digues, etc., à parcourir, on attache toujours de l'infanterie pour les garder pendant que la cavalerie continue à suivre sa destination. En général, dans la détermination de la force et de la composition de ces détachements on a beaucoup d'égard à ces sortes d'accidents.

Dans tous les cas, plus importante est la mission, plus grande est la distance à parcourir, et plus forte devra être la patrouille, afin qu'elle ne soit pas arrêtée par de faibles troupes ennemies, ou même tout-à-fait empêchée d'atteindre à son but.

» Ces sortes d'expéditions demandant beaucoup de prudence et d'activité, peuvent donner lieu à de très beaux faits d'armes, comme à de bien fâcheuses méprises; on les confie à des hommes sûrs, actifs, intelligents; on préfère toujours les volontaires.

QUALITÉS ET DEVOIRS DU CHEF. — Les qualités principales du chef d'une telle patrouille doivent être beaucoup de sangfroid avec de l'activité, de la ruse et de l'énergie. Avant son départ, il devra être muni d'instructions précises sur l'objet de sa mission, s'il est possible il sera pourvu d'une esquisse légère de la contrée à parcourir et il aura reçu les mots d'ordre et de passe.

Quant à son détachement il visite les armes, les munitions, la chaussure, etc., de ses hommes et il leur recommande de marcher dans le plus grand silence, d'observer de tous côtés, de se garder de causer du bruit, de ne pas se laisser apercevoir, ni fumer, ni allumer du feu, etc.; ces règles de conduite, souvent négligées, sont pourtant très essentielles, surtout la nuit et dans le voisinage de l'ennemi.

PASSAGE DU CORDON DE SENTINELLES. — Lorsqu'une patrouille doit dépasser la chaîne des sentinelles ou vedettes, celles-ci doivent en être prévenues, et la patrouille accompagnée par le chef ou un sous-officier du poste dont elle relève. C'est une règle générale souvent méconnue, surtout dans les milices, que hors des conditions énoncées, les sentinelles ne doivent laisser passer personne au-delà de leur ligne, quelqu'un fût-il pourvu de tout le mot d'ordre et de passe, etc.

L'heure et les lieux de la rentrée de la patrouille doivent encore être indiqués au chef de la patrouille et aux postes respectifs; cependant les circonstances obligeront souvent de s'écarter de ces ordres.

On devrait, au reste, éviter de faire voir souvent et encore moins annoncer aux sentinelles et vedettes des troupes de leur propre parti venant du côté de l'en-

nemi; parceque cela les habitue peu à peu à une confiance souvent funeste.

RÈGLES DE CONDUITE. — Les patrouilles de découverte doivent avant tout tâcher de gagner sans être dépistées le lieu de leur destination et de remplir vite leur mission. Par conséquent toute patrouille marchera avec le plus de diligence possible, elle évitera les haltes et autres pertes de temps inutiles; elle cherchera à dérober sa marche, en évitant les routes fréquentées, les lieux habités, les défilés et autres localités où elle pourra être découverte ou tomber dans une embuscade.

Pour trouver son chemin, elle se dirigera d'après les esquisses et les indications reçues; d'après le soleil, la lune, les étoiles et autres objets; elle ne prendra des informations et ne se servira de guides du pays, que dans le cas d'extrême besoin et les employera encore avec la plus grande circonspection.

PRÉCAUTIONS DE MARCHÉ (fig. 97 et 98). — Pour assurer la marche, nous insistons sur toutes les mesures de sûreté à prendre, que nous avons déjà recommandées aux patrouilles en général. Nous ajouterons encore que, ni le moindre bruit, ni le moindre signe suspect ne doivent être négligés; il faut toujours en avoir la raison; surtout lorsque sur des terrains humides, argileux, ou sur des surfaces couvertes de neige, etc., on découvre des pas d'hommes ou de chevaux, on suivra cette piste avec la plus grande précaution.

En plaine les éclaireurs et les flanqueurs restent assez près de la patrouille et ne s'éloignent d'elle que lorsqu'ils ont des objets à visiter.

Dans les hauts *blés*, *broussailles*, etc., toute la troupe

marchera en tirailleurs, de même que dans les bois, et les éclaireurs suivent la lisière de manière à voir sans être vus.

Lorsque la patrouille serait forcée de passer par des *défilés*, des *villages*, etc., elle ne le fera qu'avec la plus grande précaution et après les avoir soigneusement fouillés par les flanqueurs et éclaireurs; la troupe principale se cache pendant cette exploration. Les hommes faisant la visite s'observent mutuellement, restent à de grandes distances sans se perdre de vue et furettent tout. Lorsque tout est en ordre ils donnent les signaux convenus, la patrouille suit par plusieurs parties à distance pour ne pas être coupée toute à la fois et n'y procédera que lorsque les éclaireurs et les flanqueurs auront gagné et occupé la sortie opposée du défilé.

Dans la *nuit* et par un *temps orageux*, on redouble de précaution, les éclaireurs et les flanqueurs sont plus resserrés; dans les lieux dangereux et surtout dans les terrains fortement coupés, toute la patrouille marche en ordre de tirailleurs. On observe les moindres signaux, les pas et les voix d'homme, l'aboiement de chiens, le hennissement de chevaux, le roulement de voitures, l'apparition et la disposition de lumières et de feux, et mille autres circonstances.

On évite ordinairement de *reprendre* le même *chemin* pour la rentrée; cependant s'il devenait nécessaire de passer par la même route, on laisserait autant d'hommes que possible auprès des défilés, des chemins de traverse, ponts, digues, etc., pour les garder.

Dans les *grandes neiges* où il faut suivre les routes et dans les *hautes montagnes* où il n'y a que d'étroits

sentiers, on partagera toute la patrouille, et si elle est plus forte, au moins l'avant-garde en petits groupes de deux ou trois hommes qui se suivront à distance de 100 à 200 pas, de manière que l'ennemi ne puisse pas découvrir et enlever la patrouille entière.

RENCONTRE DE L'ENNEMI. — Lorsqu'on aperçoit de loin une troupe ennemie sans en avoir été vu, on se cache derrière quelque abri convenable, on laisse passer l'ennemi et l'on continue sa marche après s'être assuré de la direction de la sienne. Dans de telles circonstances, comme en général dans les patrouilles de découverte, il sera prudent de n'avoir pas les fusils chargés.

Lorsqu'on croit avoir été aperçu par l'ennemi on tâche de se dérober aussi vite que possible à sa vue, profitant de tous les fossés, buissons et autres avantages du terrain pour gagner un endroit où l'on puisse se cacher, tout en observant de tous côtés; on s'arrête et puis, lorsque tout est tranquille, on continue sa marche.

Lorsque subitement on rencontre une patrouille pas trop forte qui barre le chemin en avant ou en arrière et qu'il n'y a plus moyen d'échapper sans combattre, il faudra se frayer le chemin à l'arme blanche.

Si l'ennemi qu'on rencontre ainsi est trop nombreux, surtout si l'on se trouve dans un terrain accidenté et qu'on soit attaqué de plusieurs côtés, on doit se disperser subitement pour rendre l'ennemi confus, dans son attaque et dans sa poursuite, et sauver au moins quelques hommes qui puissent faire le rapport. Pour tous ces cas, il faut avoir donné d'avance des points de ralliement et d'autres instructions nécessaires.

RENCONTRES DE NUIT. — Dans la nuit, les règles de

conduite sont à peu près les mêmes, seulement lorsqu'on n'est pas aperçu de l'ennemi, on cherche à l'épier et à suivre ses mouvements, quand l'ennemi a entendu quelque bruit, qu'il pousse le cri de qui vive? ou fait feu, on se garde bien de répondre, mais l'on se tient immobile pour le tromper et l'on s'esquive au plus tôt.

Si la *patrouille* qu'on rencontre est *faible*, on cherche à l'enlever sans tirer; chose difficile à faire. En tout cas, une patrouille de découverte ne doit faire feu que lorsqu'il n'y a plus pour elle aucun moyen de se sauver ou qu'elle voit que l'ennemi avance pour attaquer et surprendre les avant-postes et qu'il faut faire beaucoup de bruit pour donner l'alerte.

Est-elle rencontrée par des *forces supérieures* et ne peut-elle échapper au combat, la patrouille paiera d'audace, fera une décharge générale et se repliera vite ou se jettera à la bayonnette sur l'ennemi; celui-ci peut être trompé par l'obscurité et céder ou du moins ne pas oser poursuivre. Quoi qu'il arrive, il faudra tâcher qu'un ou deux hommes puissent gagner et avertir promptement le poste le plus voisin.

ARRIVÉE AU POINT DE DESTINATION. — Si, n'ayant trouvé aucun obstacle, la patrouille arrive au lieu de sa destination, elle s'arrête dans un endroit caché et tâche d'accomplir sa mission avec prudence et adresse. Y a-t-il des arbres élevés, des rochers, clochers, colonnes, maisons, hauteurs, etc., d'où on pourra découvrir beaucoup de terrain et de dispositions de l'ennemi, on les fait escalader par des hommes adroits qui rapportent d'abord par des signaux et puis verbalement tout ce qu'ils

ont découvert. C'est ordinairement le chef de la patrouille même qui fait l'expédition.

Lorsqu'il n'y a pas de tels points et surtout dans la nuit, la patrouille se glisse aussi près que possible, puis se cache, et le chef, suivi de quelques hommes adroits, avance et fait ses inspections avec toute diligence et adresse ou fait ce qui lui est ordonné.

PATROUILLES OFFENSIVES. — Les patrouilles ont souvent pour but de découvrir les petites patrouilles ennemies, de les chasser ou de les faire prisonnières, ou encore d'alarmer les avant-postes ennemis. Ces *patrouilles offensives* sont composées de six à douze hommes et on ne les employe que dans des terrains fortement coupés, dans la nuit ou dans les temps très brumeux, où elles peuvent facilement se glisser partout. Dans ces expéditions on observe les précautions ordinaires, seulement les flanqueurs resteront très près ou on n'en employera pas du tout jusqu'à l'arrivée dans un lieu convenable à une embuscade. Les hommes y restent avec la plus grande tranquillité, laissent passer sans attaquer les patrouilles qui se dirigent vers nos avant-postes, puis les suivent de loin et se jettent avec impétuosité sur leurs derrières lorsqu'elles sont assez près de nos lignes; ou elles se glissent aussi près des avant-postes ennemis que possible, les attaquent à l'improviste, cherchent à enlever une ou plusieurs sentinelles, s'échappent lestement lorsque l'ennemi envoie des patrouilles plus fortes contre elles, et se conduisent dans les cas de rencontre etc., conformément aux règles énoncées.

RENTÉE AUX POSTES. — En tout cas, après avoir rempli la mission il faudra activer la rentrée aux postes

avec les mêmes observations que nous avons mentionnées pour la sortie, seulement autant que possible en changeant de chemin.

Nous omettons ici les ordonnances réglementaires concernant la conduite à tenir lorsqu'on rencontre d'autres patrouilles, lorsqu'on arrive au cordon des sentinelles, aux postes, etc., et ajoutons seulement quelques mots sur les moyens ordinaires de reconnaissance et sur quelques mesures ultérieures à prendre.

§ 13. — *Observations ultérieures sur le service de patrouilles.*

MOYENS DE RECONNAISSANCE. — Nous avons dit que le chef et les hommes d'une patrouille doivent convenir de certains signaux pour indiquer les haltes, les directions de mouvements, l'approche de l'ennemi, etc., pour s'entr'avertir sans bruit et afin que le chef puisse diriger la patrouille en silence. Souvent il n'y aura pas d'autres moyens que de lâcher des coups de fusil, mais il faut s'en garder autant qu'il sera possible.

Les différentes patrouilles lancées sur un même terrain et surtout celles d'un même poste, doivent encore avoir des signaux pour se reconnaître de loin, pour éviter tous les retards et méprises qui pourraient survenir. Ces précautions seront d'autant plus nécessaires que l'on se croisera souvent avec des patrouilles ennemies plus fortes qui pourront encore avoir pu se procurer le mot d'ordre ou de passe.

MOTS D'ORDRE. — Ces mots servent à se reconnaître; ils sont distribués tous les soirs ou aussi souvent qu'il

est nécessaire, aux commandants des avant-postes, aux chefs des grand'gardes et des patrouilles, etc.

La confiance des *mots d'ordre* et de *ralliement* s'arrête aux chefs ou tout au plus aux sous-officiers ; le mot *de passe* descend jusqu'aux sentinelles. Cependant nous répétons encore qu'ils ne peuvent servir qu'à reconnaître ce qui se meut dans la chaîne ou ce qui revient de dehors, mais jamais pour faire sortir qui que ce soit.

Comme ces mots viendront souvent assez facilement à la connaissance de l'ennemi, il ne faut jamais trop s'y fier et chaque chef doit avoir la faculté de les changer autant de fois qu'il sera nécessaire, sauf à en faire un rapport motivé et immédiat.

PATROUILLES DOUBLES. — Lorsqu'une patrouille ne rentre pas au temps convenu ou qu'elle n'envoie pas de rapports satisfaisants, on envoie immédiatement une seconde patrouille à sa recherche.

Une précaution nécessaire dans certaines circonstances, c'est de faire suivre une patrouille à quelque distance par une autre qui sera assez proche pour ne pas la perdre de vue. Cette précaution est indispensable surtout lorsqu'un poste est fort avancé et doit entretenir constamment sa communication avec d'autres postes.

RAPPORTS PAR ÉCRIT. — Lorsque, après avoir rempli le but de la mission, la distance du poste est trop grande pour activer immédiatement la rentrée, le chef d'une patrouille cherchera à gagner un lieu sûr où il pourra donner du repos à ses hommes ; mais il devra tout de suite faire un rapport écrit, et l'envoyer en toute hâte par deux hommes sûrs et intelligents, vers son chef de poste ; cette même règle sera suivie lorsque des cir-

constances imprévues retardent la rentrée d'une patrouille ou la forcent de dévier de son chemin ou de ses instructions.

Tous ces rapports doivent être écrits d'une manière intelligible, contenir tous les renseignements nécessaires avec indication précise du nom du porteur, du temps et du lieu de leur expédition, afin que le supérieur qui les reçoit, sache encore où et à quel temps il pourra faire parvenir des ordres à la patrouille.

Toutes les circonstances rapportées doivent avoir l'indication du degré de certitude ou seulement de probabilité des faits rapportés, surtout si on les a appris par sa propre vue et ouïe ou par des indications tirées de paysans, de voyageurs ou par quelqu'autre voie.

On recommande aux hommes qui sont chargés de ces rapports, la plus grande célérité et circonspection. Ils cacheront bien les rapports et les détruiront plutôt que de les laisser tomber entre les mains de l'ennemi. Le moyen le plus simple c'est de les bourrer sur la charge dans le canon du fusil.

Ces hommes devraient encore savoir que s'ils tombent aux mains de l'ennemi ils doivent le tromper par de faux rapports, se donnant comme déserteurs, maraudeurs, etc. ; au reste, tous les hommes de la patrouille devront être avertis d'user, le cas échéant, du même stratagème. On indiquera encore aux hommes envoyés et qui doivent connaître la contrée autant que possible, le chemin par lequel la patrouille retournera, afin qu'ils puissent la retrouver au cas de besoin.

RAPPORTS A LA RENTRÉE. — Lorsqu'une patrouille rentre au poste, le chef doit pouvoir fournir le rapport

le plus précis sur le terrain qu'il a parcouru, sur ce qu'il a vu ou entendu, sur les dispositions de l'ennemi, la vigilance des sentinelles et des postes, etc.

Le chef qui reçoit le rapport doit encore chercher à le compléter par des questions de tout genre adressées non-seulement au chef de la patrouille, mais encore aux hommes qui l'ont accompagné. Ce ne sera pas par méfiance mais pour compléter l'instruction, parcequ'un seul homme ne peut observer tout, parceque les observations des simples soldats sont souvent très judicieuses, et que de cette manière on aura encore un surcroit de mémoire.

CONCLUSION. — Les règlements contenant les prescriptions ultérieures du service des patrouilles, nous ferons observer seulement ici que c'est là une des branches les plus importantes du service en campagne et que nous aurons dans les chapitres des reconnaissances, partis de guerre, etc., occasion de revenir là-dessus assez souvent.

§ 14. — *Résumé général sur le service de sûreté en halte.*

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — Les observations sur les avant-postes sont aussi variées que les éventualités du hasard, les formes du terrain, l'éloignement, les mouvements, les desseins, les forces et le caractère de l'ennemi. Par conséquent le service des avant-postes ne peut jamais être prescrit par des règlements précis, puisqu'en dehors des règles sur le mécanisme du service intérieur on ne pourra donner que des instructions générales, dont l'application concerne :

« D'abord l'établissement d'un système d'avant-postes de force, de composition et de répartition conformes au but et aux proportions de la troupe principale ;

» Puis l'application du système aux terrains et aux dispositions de l'ennemi ;

» Et enfin la conduite à tenir dans les cas d'attaque et de défense.

Les détails de la disposition des postes, l'emploi de mesures de sûreté plus ou moins multipliées et rigides, la préparation et la direction des combats, en définitive la combinaison des règles et de la réalité doivent être laissées à l'intelligence des officiers, et surtout aux facultés et à l'expérience du commandant en chef.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DU SERVICE. — Quant aux détails d'exécution ou plutôt de conduite, il nous paraît utile de résumer dans quelques aphorismes tout le service de sûreté en halte :

1° Ce sera moins le nombre de troupes faisant le service que le bon *emplacement* et la *vigilance* des postes qui assurera la sûreté de l'armée. Il faut même n'y employer que le nombre strictement nécessaire, puisque ce genre de service, surtout dans les longues nuits et les rigueurs de la mauvaise saison, fatigue beaucoup et ruine même les hommes et les chevaux.

2° Les *diverses chaînes* de sentinelles et vedettes, de gardes avancées, de grand'gardes, etc., forment donc un réseau qui embrasse tout et aperçoit tout tant extérieurement qu'intérieurement.

3° Les *vedettes* ont, dans les terrains ouverts, l'avantage de découvrir plus loin et de pouvoir agir plus rapidement; mais dans les terrains médiocrement coupés,

on formera les vedettes doubles par un cavalier et un fantassin ; dans les terrains fortement coupés, on n'emploiera que des sentinelles d'infanterie.

4° Les *doubles sentinelles* et vedettes seront toujours préférables ; dans les postes importants ils sont indispensables. Les sentinelles simples restent toujours sur place et immobiles ; lorsqu'elles sont doubles, une d'elles explore les environs du poste et fera les rapports.

5° Les *postes avancés* étant plutôt destinés à avertir qu'à combattre, ils doivent surtout s'attacher à bien découvrir ce qui se passe autour d'eux, sans qu'eux-mêmes soient mis en vue,

6° Pour satisfaire à toutes les exigences du service, il faut se ménager des *communications* faciles entre tous les postes, depuis la chaîne extérieure jusqu'au corps principal.

7° Un *bon emplacement* demande qu'on évite autant que possible de prendre poste dans des lieux habités, villages, etc. ; parce que les troupes s'écartent trop facilement, deviennent insoucieuses et sont plus exposées à la trahison ; encore faut-il éviter de se placer auprès d'objets qui restreignent la faculté de voir ou d'entendre, ou qui favorisent une approche couverte.

8° Il faudra recourir à toutes sortes d'expédients pour *couvrir artificiellement* tous les postes depuis les sentinelles jusqu'au gros de la troupe ; cependant lorsqu'on barre ou coupe les voies de communication, il faut bien se garder d'empêcher tout-à-fait le passage. Les défenseurs ne seront jamais placés au travers, mais des deux côtés de ces voies de communication.

9° Les postes de *soutien* et de *réserve* entretiennent

une communication incessante entre les divers postes et occupent tous les points qui offrent une résistance opiniâtre.

10° De *nuit* l'emplacement de tous les postes extérieurs sera changé, les vedettes retirées au pied des hauteurs, etc., et comme les gardes-avancées renforcées et resserrées, et enfin toutes les précautions multipliées. C'est principalement avant la pointe du jour que tout redouble de surveillance et que les troupes sont disposées en ordre de combat.

11° Toutes ces précautions doivent être multipliées et portées à leur plus haut degré par un service de patrouille actif et incessant, qui complète le système.

12° Les *patrouilles de découverte* pourront être envoyées à toute heure et dans toutes circonstances, mais ce sera surtout avant la pointe du jour qu'il faudra les lancer en dehors du cordon extérieur, puisque la nuit peut avoir porté de grands changements dans les dispositions de l'ennemi. Elles rôderont partout, avertiront à temps, et, de même que tous les postes doivent rester sous les armes jusqu'à la rentrée de toutes ces patrouilles; il en sera fait de même après une alerte ou après un combat.

13° Le degré de résistance que chaque poste devra faire se déduira du but de son établissement; par conséquent :

Les *sentinelles et vedettes* et les *patrouilles* se retireront après avoir averti de l'approche de l'ennemi.

Les *gardes-avancées* se replieront devant des forces supérieures tout en appuyant leurs sentinelles et vedettes.

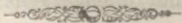
Les *grand'gardes* soutiendront leurs postes avancés

et ne céderont que devant un ennemi fort supérieur.

Les *réserves* résisteront toujours jusqu'après avoir rallié les troupes qui se trouvaient en avant et jusqu'à l'arrivée de secours ou d'ordres de la troupe principale.

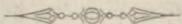
Le général en chef seul pourra décider des cas où il faudra faire une résistance désespérée ou même sacrifier un poste.

CONCLUSION. — D'après nos données nous concluons qu'un bon système d'avant-postes demande un tel établissement, de telles consignes et une telle manière de faire le service, que la troupe soit assurée à d'assez grandes distances et de tous côtés où il sera nécessaire de manière que pas un seul homme ne puisse passer dans leur sphère d'action sans être arrêté. Il y faut la plus grande exactitude et rigueur : un échec sur le champ de bataille peut ne pas être déshonorant ; mais se laisser surprendre par manque de vigilance, c'est toujours honteux et cela entraîne souvent les conséquences les plus funestes.



CHAPITRE TROISIÈME.

DÉTACHEMENTS DÉFENSIFS OU SERVICE DE SURETÉ EN MARCHÉ.



§ 1. — *Des marches en général.*

CONDITIONS DE SURETÉ. — Toute marche militaire a pour but d'atteindre un point donné avec ordre et célérité; encore, toute troupe marchante doit se trouver disposée de manière à pouvoir passer immédiatement à son ordre respectif de bataille: par conséquent toutes les entraves qui pourraient déranger cette disposition ou arrêter là la marche, doivent être soigneusement éloignées; il faut encore ici que chaque colonne s'entoure de tous côtés de détachements de sûreté appelés *avant-garde*, *arrière-garde*, *garde-flancs* ou *flanqueurs*, et *patrouilles de marche*.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES. — Les dispositions des troupes de sûreté en marche sont en général analogues à celles

que nous avons établies pour les avant-postes en halte. Nous nous bornerons donc à ce qui s'applique particulièrement à notre sujet, en observant que la force, la composition, l'éloignement, etc., de ces détachements dépendent encore :

1° De la force et de la composition du corps principal.

2° De la profondeur de la colonne marchante.

3° De la configuration du terrain.

4° Du but de la marche.

5° De la force, de la proximité et des dispositions respectives de l'ennemi.

DISTRIBUTION DE FORCES. — La *force* totale de ces détachements défensifs ne peut être fixée qu'approximativement, et nous dirons seulement que des troupes jusqu'à la force d'un bataillon, employent un quart ou un tiers de leur effectif; des brigades, divisions ou corps d'armée seulement d'un cinquième à un dixième de leur force, pour faire le service de sûreté en marche.

Le *but* et la *direction* de la marche exercent encore une grande influence sur la distribution de cette force :

Dans les *marches de front*, l'*avant-garde* contiendra à peu près la *moitié* de toutes les troupes de sûreté; et le *reste* sera *distribué* pour faire le service d'*arrière-garde* et de *flanqueurs*; toutefois, lorsque nous avançons pour attaquer, surtout lorsque nous voulons inquiéter l'ennemi par de fausses attaques, ou faire paraître plus grandes nos forces, etc., il faut renforcer l'*avant-garde*.

Dans les *marches de flanc* et dans les retraites, lorsqu'il faut opposer une résistance opiniâtre, on renforce à leur tour, les *gardes de flanc* ou l'*arrière-garde*.

RÈGLES DE COMPOSITION. — Dans les *terrains ouverts* on les compose presque exclusivement de *cavalerie*; dans les *terrains médiocrement coupés*, on associe la *cavalerie* à l'*infanterie*; dans des *terrains très fourrés* et dans les *hautes montagnes*, on ne peut employer que l'*infanterie* et l'on ne met que quelques cavaliers à la tête pour éclairer et faire les rapports.

L'*artillerie* (légère) est toujours attachée au *gros* de l'*avant* ou de l'*arrière-garde*, lorsque les proportions de force de celles-ci le permettent.

Les *troupes du génie*, les *sapeurs* attachés aux bataillons et un nombre suffisant de soldats, pourvus des outils nécessaires, doivent être attachés, sous le commandement d'un officier, au *gros* de l'*avant-garde*, pour réparer et élargir les voies de communication, préparer le trajet de fossés, ruisseaux, rivières, etc., et, en général, enlever tout ce qui pourrait entraver la marche. Dans les *retraites*, au contraire, ils se trouveront à l'*arrière-garde* pour agir à l'inverse.

ELOIGNEMENT ET DISTANCES. — Les *troupes de sûreté* ne doivent pas être trop éloignées de la colonne marchante pour ne pas être coupées ou écrasées avant l'arrivée des secours, ni si près que l'ennemi puisse se jeter, en les attaquant, sur la troupe principale.

Dans la *plaine* et lorsqu'on y emploie de la *cavalerie*, on doit étendre les *distances* puisque l'ennemi peut avancer avec une plus grande rapidité. Dans les *terrains coupés*, il faut au contraire diminuer toutes les *distances*, puisqu'il faut fouiller avec soin et que le terrain se prête beaucoup plus à des surprises et à des embuscades.

Comme *minimum de distance*, nous établirons seu-

lement que les petits détachements doivent être gardés au moins à double *portée* de fusil, et que, dans des corps plus grands, la *distance* des troupes avancées doit être au moins *égale* à la *longueur* de la *colonne* marchante; nous observerons ensuite qu'une juste distribution de forces dans la composition et les distances de ces divers corps, sont affaire d'une très haute importance, car ils donnent le moyen d'assurer la marche et de se mettre à temps en disposition de bataille.

COLONNES DE FLANC. — Dans les hautes montagnes, où il n'y a que peu de routes et où les avant et les arrière-gardes ne peuvent assurer que la tête et la queue de la troupe marchante, il faudra que les flancs soient gardés par des *patrouilles* ou des *colonnes indépendantes* qui marcheront toujours à la hauteur de la colonne principale et la garantiront contre toute attaque de flanc.

Ces *patrouilles de marche* ou *colonnes de flanc* n'ont pas besoin d'être trop fortes, puisque les communications difficiles empêchent l'action de troupes considérables et que même de faibles détachements peuvent faire une forte résistance; elles ne s'éloigneront, s'il le faut absolument, que pour garantir la troupe marchante des projectiles de l'ennemi.

§ 2. — *Ordre de marche, depuis un petit détachement jusqu'à une division d'armée.*

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. — Pour donner une juste idée de la manière dont chaque troupe indépendante en marche se couvrira, nous montrerons ici des exemples de la marche depuis un petit détachement jusqu'à une division d'armée; nous ferons voir avec intention que

ces exemples ne peuvent être considérés que comme règles générales et que, pour chaque cas particulier, les circonstances énumérées déjà plusieurs fois décideront du reste.

MARCHE D'UN DÉTACHEMENT (fig. 98). — Les détachements moindres d'un peloton, lorsqu'ils marchent indépendamment, appartiennent ordinairement au domaine des patrouilles.

Suivant leur force numérique ils enverront une petite avant-garde, d'à peu près un caporal avec trois ou quatre hommes, à la distance de 200 ou 300 pas; deux hommes envoyés à 200 pas formeront l'extrême tête de l'avant-garde; un ou deux hommes seront envoyés à droite et à gauche comme flanqueurs, et un caporal avec deux ou trois hommes formeront l'arrière-garde à la distance de 200 à 300 pas. Tous ces hommes se tiendront toujours en vue, et, dans toutes les circonstances de marche, ils se conformeront aux principes que nous avons exposés pour les patrouilles.

MARCHE D'UNE SECTION (PELTON). — L'ordre de marche d'une section (peloton) et d'une compagnie d'infanterie ou d'un escadron de cavalerie sont la base pour ceux de tous les corps de troupes; il importe donc d'examiner d'abord l'ordre et le service de ces fractions de troupes en marche.

BUT DE DÉTACHEMENT. — Le but dans lequel on détache une section ou un peloton, en avant ou de côté d'une troupe marchante, est ordinairement pour découvrir et annoncer à temps l'approche de l'ennemi. Ce détachement sera trop petit pour faire résistance à des forces considérables, et, d'un autre côté, trop grand

pour pouvoir marcher à la dérobée comme une découverte; par conséquent il sera ordinairement obligé de suivre les routes et de varier, suivant le terrain, ses mesures de sûreté pour n'être pas coupé ou enlevé.

DEVOIRS DU COMMANDANT. — Avant le départ, le chef de détachement fera une inspection minutieuse pour se convaincre que les armes sont en bon état et chargées, que les hommes sont pourvus de vivres et la cavalerie de fourrage, qu'il ne s'y trouve pas des hommes ou des chevaux malades, que la chaussure est solide et les chevaux bien ferrés.

Lorsque la marche passe par une contrée inconnue, il faut se procurer de bons guides et, autant que possible, se pourvoir d'une montre bien réglée, d'une lunette, d'une bonne carte spéciale, d'un carnet avec crayons, de l'encre, des plumes et du papier.

Pendant le jour l'officier tâchera de s'orienter suivant le soleil, la situation des maisons, châteaux, villages, forêts, montagnes, etc.; dans la nuit, d'après la lune et les étoiles. Il dirige encore l'attention de ses sous-officiers et soldats sur toute la contrée, les routes, la situation réciproque des divers objets dans lesquels passe la marche, les engage à prendre connaissance des noms, etc.; il change les guides dans tous les lieux qui ne sont pas occupés par l'ennemi. Il doit avoir en outre les mots d'ordre et de passe et des instructions spéciales.

DISPOSITION DE LA TROUPE (fig. 99). — Pour empêcher autant que possible toute surprise, il faudra, en principe, être gardé en avant au moins à double, de flanc et en arrière à simple portée de fusil, et les hommes détachés devront toujours voir leur troupe principale.

Un sous-officier avec un caporal et 8 à 12 hommes, formera donc l'avant-garde, dont le gros marchera de 200 à 300 pas devant la troupe principale; le sous-officier avec 3 à 6 hommes composera le gros de l'avant-garde; il détachera à une distance de 100 à 200 pas le caporal avec 3 hommes, comme extrême avant-garde; celle-ci enverra de même 2 hommes de 50 à 100 pas en avant, comme éclaireurs. Ceux-ci marcheront des deux côtés de la route, à une distance de 12 à 15 pas l'un de l'autre; ils observeront et fouilleront tout ce qu'ils trouveront sur leur chemin et rapporteront leurs observations.

Le corps principal, suivant le gros de l'avant-garde, détachera encore à droite et à gauche un caporal avec 2 ou 3 hommes qui marcheront à la distance de 200 à 300 pas, et se lieront à l'avant-garde comme à l'arrière-garde. Celle-ci, formée d'un caporal et de 3 ou 4 hommes, marchera de 200 à 300 pas d'éloignement et détachera 2 hommes en arrière.

Lorsqu'il y a quelques cavaliers attachés à la troupe, la moitié commence la marche en éclaireurs, les autres restent auprès de la troupe principale pour être employés suivant les circonstances.

Lorsqu'au contraire il s'agit de la marche d'un peloton de cavalerie, la disposition sera la même, seulement les distances pourront être doublées, supposé qu'on agisse sur un terrain découvert.

PATROUILLES DE MARCHÉ. — Lorsqu'il faut entretenir la communication avec d'autres troupes ou fouiller des objets qui se trouvent à des distances plus considérables sur les flancs ou en arrière, on le fait par de petites pa-

trouilles de 2 à 3 hommes seulement, pour ne pas trop affaiblir la troupe principale, et on observe la même règle lorsque, sur des points ou dans des circonstances d'une très grande importance, il faut envoyer des rapports. Ces hommes auront pour commandement de faire feu immédiatement lorsqu'ils rencontreront l'ennemi, afin de donner avis au détachement et aux autres troupes.

RÈGLES DE CONDUITE. — Les éclaireurs et les flanqueurs marchent avec une précaution extrême, le fusil à la main, de manière à ne pas faire briller le canon, le chien tendu et le doigt sur la détente; dans les terrains ouverts la bayonnette sera mise, dans les forêts, où elle pourrait gêner, on l'ôtera. Les cavaliers auront le sabre pendu au poignet et le mousqueton à la main. La troupe principale marchera, le sabre au fourreau ou le fusil à volonté, mais en ordre et en silence.

Tous ces hommes doivent être soigneusement instruits de la conduite à tenir lorsqu'ils rencontreront des individus, voyageurs, paysans, lorsqu'ils découvriront l'ennemi sans en être vus et enfin, lorsqu'ils le heurteront subitement.

MARCHE EN PLAINE. — En plaine, où la vue ne rencontre aucun obstacle, on pourrait à la rigueur se passer des flanqueurs. Cependant, comme il y a presque partout des excavations et des exhaussements qui pourraient favoriser l'approche secret de l'ennemi, on ne s'y décidera que très rarement. Encore, faudra-t-il s'en garder dans des contrées qui changent souvent et subitement de caractère, afin de ne pas fatiguer inutilement les hommes et les chevaux.

DÉFILÉS DE TRAVERSE. — Lorsqu'on rencontre des com-

munications de traverse , routes , chemins , digues , vallées ou autres défilés qui coupent la route de la troupe en marche , le gros de l'avant-garde fait halte , les flanqueurs fouillent tous les objets à une distance de 600 à 800 pas , et c'est seulement après avoir été informé qu'il n'y a rien de suspect , que la marche est continuée.

MARCHE EN TERRAIN COUPÉ. — Pour que les troupes gardant les flanes ne puissent être enlevées , nous poserons ici en principe qu'elles ne doivent jamais être séparées de la troupe principale par des obstacles difficiles à franchir. Dans des terrains fortement accidentés , elles seront donc souvent obligées de se rapprocher de beaucoup , et même de se réunir momentanément au gros de troupes.

Dans ces cas , on cherchera , par une plus grande profondeur des troupes marchantes , à gagner la sûreté que l'on a perdue dans le sens latéral , afin que , si l'on vient à être surpris , une partie au moins de la troupe puisse se sauver et aller donner la nouvelle de l'approche de l'ennemi.

Souvent , lorsque à côté des routes , aussi bien que parmi les champs , prés , etc. , il se trouve des fossés , de forts ravins et d'autres coupures du terrain , qui exposent les flanqueurs à être enlevés , on n'en place pas du tout. Cependant , comme dans les terrains cultivés il se trouve toujours de petites communications praticables pour des hommes isolés , et que la perte de ceux-ci n'est pas proportionnée au grand avantage d'être averti à temps de l'approche de l'ennemi , il faudra , précisément là où l'ennemi trouve beaucoup de lieux d'embuscade , augmenter le nombre des flanqueurs , qui devront fouiller toutes les haies , les buissons , fossés ,

ravins, etc., et assurer ainsi à leurs propres risques la marche de leurs troupes.

PASSAGE DE HAUTEURS (fig. 100). — Lorsqu'il faut passer une hauteur qui ne présente d'ailleurs aucun obstacle, les éclaireurs, les flanqueurs, le gros de l'avant-garde et la troupe principale agissent comme en plaine. Un des deux éclaireurs de l'extrême avant-garde cherche à gagner la crête pendant que plusieurs hommes cherchent à la tourner à la dérobée. Les autres hommes restent au pied de la hauteur observant les premiers, et le reste des troupes attend à une distance convenable. Lorsque les avant-coureurs sont des cavaliers, ils avancent de la même manière, mais seulement autant qu'il est nécessaire pour dominer la contrée qui est au-delà, sans être vus. C'est pourquoi il sera encore bon d'ôter les coiffures brillantes et de tenir bas les armes, mais les ayant apprêtées.

S'il n'y a rien de suspect, le signal convenu est donné, les flanqueurs tournent des deux côtés de la hauteur et tous continuent leur marche.

PASSAGE DE BUISSONS (fig. 101). — Lorsqu'on arrive dans une contrée buissonneuse, tous les avant-troupes et flanqueurs forment une chaîne de tirailleurs en crochet rentrant. Ils marchent, suivant la nature des buissons, à distance de 50 à 100 pas, afin de se voir et de tout fouiller. Le gros de l'avant-garde renforce la chaîne et est remplacé de l'arrière, ou marche en deux parties, de deux hommes, les uns à la suite des autres. Le peloton (la section) s'avance en deux ou plusieurs parties, à distance de 100 à 200 pas les unes des autres; l'arrière-garde ferme la marche.

PASSAGE DE VIGNOBLES. — Il faut faire une différence entre les vignobles de culture allemande et ceux de culture italienne.

Il suffit de faire fouiller les premiers par quelques flanqueurs, suivant le mode et à la distance que nous avons déterminés pour des objets faciles.

Les autres au contraire, qui forment des avenues d'arbres parsemés de cépées, coupés de haies, de fossés, etc., demandent les mêmes précautions que le bois fourré; si l'on ne peut pas les éviter il faut toujours les traverser en formant la chaîne.

PASSAGE D'UNE FORÊT (fig. 102). — Les observations pour ce cas sont les mêmes que pour les précédents; mais comme les objets capables de cacher se multiplient, il faut renforcer la chaîne de tirailleurs, lui donner une plus grande étendue, en former souvent une deuxième après la première et partager la troupe principale en plusieurs sections qui viennent l'une après l'autre. Lorsque la forêt est petite, chaque partie de la troupe doit attendre à l'entrée, jusqu'à ce que la précédente l'ait traversée; si la forêt est plus grande, on se suit lentement, et l'arrière-garde reste de 500 à 400 pas en arrière.

Obligée de traverser sans infanterie de tels accidents du terrain, la cavalerie observera les règles précédentes si les bois et autres endroits ne sont pas trop fourrés. Si la forêt est très épaisse, marécageuse, etc., les cavaliers devront agir avec la plus grande prévoyance; on fera descendre quelques hommes pour fouiller de tous côtés; on se partagera en beaucoup de petites parties qui se suivront à des distances convenables, chacune

attendant que l'autre ait passé, tout en cherchant à entretenir la communication par quelques hommes isolés, et puis traversant aussi rapidement que possible. L'arrière-garde occupera l'entrée jusqu'à ce que tout ait passé, puis elle reprendra sa position à la hâte.

PASSAGE D'UN DÉFILÉ (fig. 103). — Arrivé à un défilé, tous les hommes se serrent et s'arrêtent de la manière suivante. Les deux éclaireurs suivent la route, quelques flanqueurs gagnent les deux crêtes, ils s'observent mutuellement et furètent tout avec le plus grand soin. L'extrême avant-garde, puis le gros de celle-ci se suivent à des distances convenables pour ne pas se perdre de vue, le peloton attend à l'entrée jusqu'à ce que les avant-troupes aient passé le défilé, ou, lorsque celui-ci est plus long, jusqu'à ce qu'elles aient gagné une distance rassurante, puis il suit avec précaution. Dans les défilés longs et difficiles, il sera bon de partager la troupe en plusieurs parties, qui marchent les unes après les autres, comme nous l'avons déjà indiqué pour le passage de bois et de forêts. Les flanqueurs côtoient les mouvements de leur troupe en s'étendant autant que possible; l'arrière-garde, qui au besoin sera encore renforcée, attendra jusqu'à ce que toute la troupe ait passé le défilé ou qu'elle ait gagné une avance suffisante.

PASSAGE D'UN PONT OU D'UNE DIGUE (fig. 104). — Quand on arrive à un pont et que l'on ne peut passer l'eau à gué, ou lorsqu'il faut longer une digue qui traverse un marais impraticable, l'extrême avant-garde s'arrête à l'entrée, les flanqueurs se serrent et suivent les éclaireurs qui passent lentement le défilé et sont de leur côté suivis de l'extrême avant-garde, pendant que le gros oc-

cupe l'entrée. Ayant gagné le côté opposé, les éclaireurs et les flanqueurs s'étendent de tous côtés et prennent leurs distances, l'extrême avant-garde les suit, l'avant-garde passe et occupe la sortie jusqu'à l'arrivée de la troupe, puis toute la marche est continuée. L'arrière-garde, renforcée de quelques hommes, occupe l'entrée jusqu'à ce que la troupe principale ait passé, ou qu'elle se soit avancée de 600 à 800 pas; alors elle suit au pas accéléré et reprend sa distance.

Lorsque le pont, la digue, etc., ont été rendus impraticables par l'ennemi, quelques hommes adroits passeront à la nage ou de toute autre manière, ils amèneront toutes les nacelles, radeaux, etc., et autres moyens de communication dont-ils pourront s'emparer, on amènera des maisons les plus prochaines autant d'habitants que possible et aidé par les sapeurs et des hommes pourvus d'outils attachés, on cherchera à rétablir au plus vite la communication.

Lorsqu'il sera possible, l'avant-garde et les flanqueurs passeront sur la rive opposée, prendront une position favorable pour couvrir les travaux, et attendront le rétablissement de la communication et l'arrivée du gros de troupes.

ROUTE DÉGRADÉE ET IMPRATICABLE. — Lorsqu'en marchant on trouve la route dégradée, coupée par des fossés, barricadée, etc., et qu'il est impossible de tourner, les sapeurs et des ouvriers militaires, s'il est possible encore, des hommes de corvée ramassés à la hâte, tâcheront de réparer le passage, ou d'en frayer un autre, l'avant-garde et les flanqueurs s'efforceront de le tourner et se comporteront comme il est dit plus haut.

Si de tels obstacles étaient occupés par l'ennemi, les hommes de l'avant-garde en feraient rapport et prendraient une disposition favorable pour le combat. Ordinairement et pour ne pas perdre beaucoup de monde, on fera occuper l'ennemi, s'il n'est pas trop en force, par les tirailleurs de l'avant-garde. La troupe principale cherchera à le tourner, à le prendre subitement de flanc et de revers pour le couper ou le forcer à une retraite précipitée.

VISITE DE MAISONS. — Lorsqu'on passe devant une maison, une métairie, etc., tout le monde s'arrête, les éclaireurs et les flanqueurs avancent avec précaution et enveloppent l'habitation après en avoir fouillé les entours; un ou deux y entrent suivis de plusieurs autres qui restent sur le seuil. On s'empare des habitants que l'on trouve, on les questionne sur ce qu'ils peuvent savoir de l'ennemi, et tout en les traitant avec douceur, on les menace d'une mort instantanée au moindre signe de trahison de leur part, et on les mène à l'avant-garde. L'extrême avant-garde approche, quelques hommes visitent tous les édifices, d'autres rôdent autour et ce n'est que lorsqu'on s'est assuré positivement qu'il n'y a rien de suspect, que l'on continue la marche avec précaution.

PASSAGE D'UN VILLAGE (fig. 405). — Quand il se trouve un village que l'on ne peut tourner, toute la troupe s'arrête et prend position à côté de la route. Les éclaireurs se glissent vers les premières maisons, observent par les fenêtres, au travers des haies, au-dessus des murs, etc., et cherchent à s'emparer d'un habitant. Celui-ci devra être traité de la manière que nous venons d'exposer dans le cas précédent.

S'il n'y a pas d'ennemi , l'extrême avant-garde et les éclaireurs forment la chaîne, toute la troupe avance lentement et avec précaution, les hommes fouillent les rues, les maisons, les jardins; les flanqueurs font le tour du village; on tâche de s'emparer de quelques habitants notables, on les conduit d'abord à l'avant-garde, qui occupe l'entrée, puis à la troupe, qui est disposée en arrière, et on les garde en ôtage.

Si les éclaireurs ni les flanqueurs n'ont rien découvert de suspect, tout le monde s'avance jusqu'à la sortie, les éclaireurs et les flanqueurs poussent en avant, l'avant-garde attend la troupe qui passe par la route principale, lorsqu'il n'est pas possible de passer de côté, et l'arrière-garde occupe l'entrée jusqu'à ce qu'elle reçoive l'avis que la troupe est passée, après quoi elle reprend sa disposition.

RENCONTRES DIFFÉRENTES. — Les individus, voyageurs, paysans, etc., rencontrés venant du côté de l'ennemi, seront arrêtés et amenés au chef de la troupe qui leur fera diverses questions sur l'emplacement, la force, la composition, les dispositions des troupes ennemies, les lieux d'où elles reçoivent leurs vivres, munitions, etc., et si elles semblent en avoir suffisamment; sur les chemins qui conduisent vers ses positions; sur le nombre et le plus ou moins de fréquence des patrouilles et détachements qu'ils envoient; sur leur force, leur composition, leurs heures de sortie et leurs directions. On leur demandera enfin si l'ennemi a établi des retranchements, s'il a mis en état de défense des villages, bois, etc. Les résultats de ces questions seront immédiatement rapportés en arrière et on laissera pas-

ser les individus, ou l'on agira suivant les ordres reçus.

Tous les individus, voyageurs, etc., allant dans la direction de l'ennemi, seront arrêtés, et on les renverra ou on les retiendra, et en général on ne laissera passer personne que lorsqu'il y aura des ordres supérieurs et précis.

RENCONTRE DE L'ENNEMI. — Quand les éclaireurs ou flanqueurs découvrent l'ennemi sans en être vus, surtout lorsque celui-ci ne semble pas être trop en force et avance lentement, ils en donnent avis par des signaux convenus, ou verbalement; tout s'arrête et s'apprête au combat pendant que le commandant du détachement fait une inspection rapide pour s'assurer de la vérité du rapport et prend alors sa décision.

Si ce n'est qu'une faible troupe, une patrouille, etc., le commandant peut tâcher de la surprendre et de l'enlever, à moins que ses ordres ne s'y opposent. Les éclaireurs, les flanqueurs et les avant-troupes se cachent dans des fossés, des broussailles, derrière des mamelons, etc., pendant que la troupe et l'arrière-garde s'embusquent dans les maisons, les buissons ou tout autre objet favorable. Lorsque la patrouille approche, tous se tiennent immobiles jusqu'à ce que l'ennemi, s'avançant imprudemment, se trouve à peu près au centre de la position de ses adversaires, ceux-ci alors, sur un signal donné de la troupe principale, se jettent avec impétuosité sur l'ennemi qui, entouré de toute part, est obligé de mettre bas les armes.

Quand l'avant-garde se compose de cavalerie, et qu'une patrouille d'infanterie approche, les cavaliers devront se garder de l'arrêter dans le voisinage d'une

maison, d'un fossé, etc., d'autant plus que la cavalerie ne parvient que rarement à s'emparer d'une troupe d'infanterie. Lorsque c'est au contraire une patrouille de cavalerie, l'avant-garde se retire pendant que, avec la plus grande précaution, les flanqueurs cherchent à la tourner, à l'entourer et à la couper.

Lorsque l'entreprise a réussi, on questionne adroitement les prisonniers sur la position, la force, la proximité, les desseins de l'ennemi, puis on les enverra, sous escorte, en arrière, jusqu'à la troupe qui suit. S'il n'y a en arrière aucune troupe à laquelle on puisse remettre les prisonniers, on leur ôte le sabre et la bayonnette, on enlève le ressort du fusil et on les fait marcher avec l'arrière-garde.

En tout cas il faudra, dans ces sortes d'entreprises, prendre garde de ne pas tomber soi-même dans un piège. Un ennemi adroit et vigilant peut se jouer de toutes nos ruses; dans ce cas, comme lorsqu'il s'agit de chasser de petits détachements qui cherchent à inquiéter ou à retarder la marche des colonnes suivantes, il faut payer d'audace, se jeter à la première approche sur l'ennemi et le culbuter à l'arme blanche.

Si l'ennemi est trop en force et qu'on puisse se retirer sans être aperçu ou au moins sans combat, on procédera immédiatement à la retraite. Quand au contraire il faudra combattre, la ligne des tirailleurs sera formée par une moitié de la troupe, l'autre servira de soutien et on se retirera sur les flancs de la troupe suivante jusqu'à ce qu'on ait reçu les ordres et les secours qui décideront s'il faut continuer le combat de pied ferme ou même procéder à l'attaque.

RENCONTRE SUBITE. — Lorsque les éclaireurs ou flanqueurs heurtent brusquement l'ennemi, ils doivent faire feu pour avertir la troupe principale; si l'ennemi est faible, on l'attaquera à la bayonnette, tâchant de le repousser avec impétuosité. S'il est en force, les détachements de marche se retireront, en tirillant avec ordre et lentement, en profitant de tous les accidents du terrain, sur les flancs et en arrière de la troupe principale.

CONDUITE DANS L'OBSCURITÉ. — Dans la nuit et dans les temps brumeux ou orageux, toutes les mesures et règles de conduite à suivre sont les mêmes; seulement les troupes détachées se serreront plus autour de la troupe principale, on détachera encore quelques hommes pour servir d'intermédiaires, mais de manière qu'ils puissent se voir les uns les autres, on multipliera les précautions, et, dans les cas de rencontre avec l'ennemi, on se conduira d'après les règles que nous avons énoncées pour les patrouilles.

HAUTES NEIGES ET MONTAGNES. — Dans les hautes neiges et dans les montagnes où il faut absolument suivre des routes et des sentiers étroits, toute la troupe sera dispersée de manière qu'elle forme une file de deux hommes se suivant à distance de vue et à portée de fusil.

Cette distance est nécessaire afin que si l'ennemi caché attaquait les premiers, les suivants eussent la faculté de l'éviter et d'aller en faire un rapport. Tous les routes, sentiers, vallées, etc., de traverse, seront encore fouillés à quelques centaines de pas et occupés jusqu'à ce que toute la troupe les ait passés.

Lorsque dans une telle situation vient la nuit ou tombe un épais brouillard, toutes les distances doivent

être raccourcies, et dans les rencontres de l'ennemi qui dans ces cas ne seront pas trop à craindre parcequ'il aura à lutter contre les mêmes défaveurs, on se conduira suivant les circonstances.

§ 3. — *Ordre de marche d'une compagnie d'infanterie ou de cavalerie.*

BUT DU DÉTACHEMENT. — Une compagnie d'infanterie ou de cavalerie détachée en avant ou sur le flanc d'un corps marchant, est envoyée dans le triple but :

1° De dépister à temps l'approche de l'ennemi et de couvrir la troupe principale ;

2° De repousser ou d'écraser toute troupe de force égale ou inférieure ;

3° D'arrêter et d'occuper des forces supérieures aussi longtemps qu'il faut pour que la troupe principale s'apprête au combat.

Une troupe de cette force sera presque toujours obligée de suivre les routes ; les mesures préparatoires qu'elle a à prendre avant la marche, sont les mêmes que pour un peloton, avec cette différence qu'un corps plus grand demande encore plus d'exactitude dans l'exécution de tous les préparatifs et mesures de sûreté.

DISPOSITION DE TROUPES (fig. 106). — L'avant-garde de la compagnie sera formée par une section commandée par un officier ; celui-ci sera accompagné d'un tambour ou d'un trompette, et l'avant-garde sera disposée exactement comme nous l'avons indiqué dans le paragraphe précédent.

Pour donner plus de sûreté aux *flancs*, chaque section du gros de la compagnie détachera de sa droite et de sa

gauche une ou deux files avec un caporal, celles-ci chercheront à se lier avec les flanqueurs de l'avant-garde, et formeront une chaîne non interrompue, de manière que le terrain des deux côtés de la route soit fouillé à une distance de 700 à 800 pas et assuré ainsi à triple portée de fusil.

Le *gros* de la compagnie devra suivre l'arrière-troupe de son avant-garde à une distance de 200 à 300 pas. Ses derrières seront couverts par une arrière-garde composée d'un sous-officier avec 8 à 12 hommes, dont 3 ou 4 et un caporal seront disposés en arrière de la manière connue.

Par cette disposition, la compagnie sera assurée en avant au moins à quatre portées, de flanc et en arrière à deux et à trois portées de fusil comptées à 200 pas.

Lorsqu'il y a de la cavalerie attachée ou dans la marche d'une compagnie de cavalerie, toutes ces dispositions sont les mêmes, avec cette différence qu'on agrandit les distances.

PLACE DES COMMANDANTS. — Nous observerons ici pour tous les cas, que le commandant de l'avant-garde devra se trouver toujours entre son gros et l'extrême avant-garde, le commandant de l'arrière-garde sera de même rapproché de son extrême arrière-garde, pour être toujours à portée de tout voir et d'être informé promptement de tout ce qui se passera. Enfin, le chef de toute la troupe devra se tenir ordinairement à la tête de la colonne principale et dans des cas particuliers, se trouver soit à l'avant-garde, soit à l'arrière-garde, et en général là où le danger sera le plus pressant.

RÈGLES DE MARCHE. — Les règles de marche dans la

plaine, la rencontre de voyageurs, de l'ennemi, le passage de chemins et défilés de traverse sont absolument les mêmes que pour la section (peloton).

Lorsqu'il y a des routes ou des chemins parallèles à la route principale, il faut y envoyer des *patrouilles de marche*, fortes d'un sous-officier avec 5 à 6 hommes, qui restent toujours à la hauteur de la colonne principale, observent, rapportent tout, et prennent l'ennemi de flanc et de revers dans le cas d'une rencontre.

(Fig. 407.) Dans le passage de broussailles, buissons, forêts, etc., il y a cette seule différence que la chaîne des tirailleurs doit être plus forte et plus étendue, que, par conséquent, il faut la renforcer, et, dans les cas de besoin, lui envoyer de petites troupes de soutien. Les sections du gros se suivent de 100 à 200 pas : l'arrière-garde renforcée occupera l'entrée et suivra à une distance convenable.

La cavalerie sans infanterie se conformera à ce que nous avons dit pour les pelotons, et lorsque les obstacles seront passés, les troupes seront reformées, les renforts retirés et tout prendra l'ordre de marche.

(Fig. 408.) Le passage de hauteurs, défilés, ponts, digues, vignobles, et les visites de maisons, etc., seront faits de la manière indiquée, seulement ce sera ici l'avant-garde même qui fera la visite, toute troupe attendra la suivante à l'entrée et à la sortie et l'arrière-garde occupera cette dernière jusqu'à ce que les troupes précédentes aient gagné une avance suffisante pour qu'elles n'aient rien à risquer d'une attaque de l'ennemi sur le derrière.

Dans le passage d'un village, après la visite faite par les éclaireurs et les flanqueurs, toute la section formant

l'avant-garde, se disperse, fouille l'endroit, puis se reforme à la sortie et attend la troupe principale, qui suit après l'avis reçu et en ordre serré.

RENCONTRE DE L'ENNEMI. — Les règles pour la rencontre d'un ennemi peu nombreux et même inférieur, d'une patrouille, etc., par exemple, étant déjà données, nous observons seulement que lorsque l'avant-garde avertit de l'approche d'un ennemi supérieur et après l'inspection faite par le commandant, il faut que celui-ci envoie immédiatement vers la troupe dont il dépend, un sous-officier actif et intelligent avec un rapport qui dise la force, la composition, etc., de l'ennemi, après quoi il devra s'appêter à contenir autant que possible les forces opposées.

Toute l'avant-garde sera dispersée en tirailleurs, une seconde section sera disposée de manière à lui servir de soutien; le reste de la compagnie formant la réserve, prendra une position favorable et l'on soutiendra le combat de tirailleurs jusqu'à l'arrivée d'ordres ou de secours.

Lorsque l'ennemi pousse en avant avec des forces par trop disproportionnées et qu'il est impossible de tenir, on commence la retraite lentement, en ordre et par échelons, l'avant-garde formant alors l'arrière-garde, continue à combattre à la débandade; les soutiens et la réserve profitent de tout abri, de tout accident du terrain pour s'arrêter à une défense momentanée et, enfin, ils gagnent le flanc de la troupe avec laquelle ils sont en communication.

Lorsque la compagnie sera détachée plus loin ou tout à fait isolée, elle cédera tout en combattant et se retirera dans la direction indiquée par son instruction sans dé-

couvrir ses lignes de communication ou de retraite.

CONCLUSION. — Tout ce que nous avons dit pour les marches de nuit, dans les neiges, par les temps orageux et brumeux et dans les montagnes, trouve encore ici son application. Nous observerons seulement que la dispersion indiquée des forces, ne s'applique ici qu'à l'avant-garde : la troupe principale et au moins ses sections doivent être toujours serrées pour être prêtes à tout événement.

§ 4. — *Ordre de marche de corps plus considérables.*

DEUX COMPAGNIES (UN ESCADRON) (fig. 109). — Deux compagnies d'infanterie ou un escadron de cavalerie observent les mêmes règles de marche, avec cette différence que l'avant-garde est formée par un peloton dont une section compose l'extrême avant-garde et donne les flanqueurs, pendant que l'autre devient le gros de l'avant-garde; que l'arrière-garde est faite avec une section qui se dispose de même manière en arrière et que les flanqueurs doivent être plus forts. La cavalerie attachée à l'infanterie sera employée pour le service d'éclaireurs et de patrouilles de marche; l'escadron de cavalerie, dans les terrains ouverts, se couvrira à de plus grandes distances.

UN BATAILLON D'INFANTERIE (fig. 110). — Un bataillon d'infanterie emploiera une compagnie pour l'avant-garde; celle-ci sera disposée et se comportera dans toutes les circonstances de la manière connue; seulement comme son arrière-garde n'est destinée qu'à entretenir la communication avec la colonne marchante, elle pourra être assez faible, par exemple, un sous-officier avec 3 à 6 hommes.

Un peloton formera l'arrière-garde, et, de chaque côté, on détachera une section qui marchera à la hauteur de la colonne, et, par ses flanqueurs complètera la chaîne entre l'avant et l'arrière-garde.

La cavalerie sera employée de la manière connue et s'il y a de l'artillerie, celle-ci marchera à côté ou au milieu de la colonne.

UNE BRIGADE DE LIGNE (fig. 111). — Une brigade de quatre bataillons (ou escadrons) détachera un demi bataillon (ou trois pelotons) avec deux canons comme avant-garde; l'ordre de marche de celle-ci est la même que pour deux ou trois compagnies détachées, si ce n'est que les pièces marcheront au milieu du gros de l'avant-garde; à 200 ou 500 pas derrière l'arrière-garde de celle-ci viendra le gros de la colonne au milieu de laquelle sera placé le reste de l'artillerie; deux compagnies ou un peloton de cavalerie formeront l'arrière-garde. Chaque bataillon enverra à sa droite et à sa gauche les sections pour former les flanqueurs.

Lorsqu'on marche vers l'ennemi et qu'on veut explorer le terrain et la position, etc., on augmente l'avant-garde et on l'envoie à une plus grande distance en avant; seulement il faut entretenir une communication directe par des sections et des pelotons échelonnés.

UNE BRIGADE MIXTE (fig. 112). — Une brigade mixte composée de trois bataillons, de deux escadrons et d'une batterie, pourra détacher quatre compagnies d'infanterie, une compagnie de cavalerie et deux pièces pour l'avant-garde.

La disposition de celle-ci est connue, seulement la configuration du terrain et les circonstances décideront

si l'infanterie ou la cavalerie formera l'extrême avant-garde, et fera le service d'éclaireurs et de flanqueurs, ou si elle marchera derrière le gros de l'avant-garde. En tout cas, une petite patrouille de cavalerie ouvrira la marche en avant-coureur, et on l'emploiera partout où le terrain le permettra.

La colonne principale suivra après l'arrière-garde de l'avant-garde, l'artillerie marchera entre les bataillons, le reste de la cavalerie formera la queue de la colonne.

L'arrière-garde sera formée par une compagnie d'infanterie avec quelques cavaliers ou par un peloton de cavalerie, le tout disposé et se comportant suivant les règles de marche.

DIVISION D'ARMÉE (fig. 113). — Une division d'armée ordinaire, composée de deux brigades, détachera un bataillon, la moitié de sa cavalerie et deux à quatre pièces pour l'avant-garde; celle-ci, tout en se conformant aux circonstances et aux règles énoncées pour la disposition des troupes, la répartition de l'infanterie et de la cavalerie, etc., se mettra en marche une demi heure ou une heure avant la colonne principale et agira de la manière que nous avons indiquée pour un corps indépendant.

Le gros de troupes couvre son front par une compagnie détachée comme avant-garde particulière à la distance convenue. Les brigades forment leurs colonnes particulières; elles ont leur artillerie disposée au centre de la brigade; la cavalerie marche à la queue.

Lorsqu'il y a des équipages, des trains de bagages, etc., ceux-ci suivent en ordre de marche entre le corps principal et l'arrière-garde, qui sera composée de

deux compagnies d'infanterie d'un ou deux pelotons de cavalerie ou des deux armes combinées. Chaque bataillon enverra ses gardes de flanc.

CORPS D'ARMÉE. — Des corps plus grands et plus indépendants parmi lesquels nous comptons aussi les divisions fédérales, puisque la combinaison de celles-ci de trois à quatre brigades d'infanterie avec accessoires de compagnies de carabiniers, de cavalerie, d'artillerie, du génie, etc., sauf la force numérique, correspond plutôt à la formation d'un corps d'armée qu'à celle d'une division ordinaire ⁽¹⁾; de tels corps disons-nous, désigneront toujours, suivant les circonstances, et leur propre force, une brigade mixte ou même une division à former une avant-garde indépendante, qui précède le corps d'armée d'une ou de plusieurs heures ou même d'une demi-journée de marche et qui se conformera en tout aux règles que nous avons établies pour la marche de corps indépendants.

L'arrière-garde sera de même composée expressément et formera un corps indépendant qui suivra à des distances convenues et restera en relations plus ou moins directes avec le corps principal.

La brigade en tête de la colonne principale, détachera donc deux compagnies avec quelques cavaliers comme avant-garde particulière; celle en queue donnera de même une petite arrière-garde. Les brigades du centre, ayant au milieu leur artillerie, ne détacheront que les sections par bataillons pour garder les flancs.

(1) Ceci nous semble fort convenable, vu les exigences particulières de l'organisation de l'armée et le genre de guerre praticable en Suisse.

Cette avant-garde et cette arrière-garde particulières entretiendront par des patrouilles fréquentes une communication continuelle avec l'avant et l'arrière-garde principales ; lorsque dans la direction des flancs du corps principal , mais à des distances plus considérables , il se rencontrera des objets qui nécessitent une attention particulière , comme grands villages , forêts , nœuds de routes , etc. , on y enverra des patrouilles de marche composées de pelotons , de compagnies d'infanterie , ou de cavalerie , ou des deux armes réunies ; celles-ci marcheront autant que possible à la hauteur de la colonne principale , assureront ses flancs , mais , pour le reste , se comporteront comme des corps indépendants et ne se réuniront avec le corps de troupe qu'après avoir rempli leur mission.

Tout ce qui jusqu'ici a été dit s'appliquant de préférence aux marches de front , nous passons à quelques circonstances particulières et enfin aux mesures supérieures de sûreté concernant l'ordre de marche.

§ 5. — *Mesures de sûreté dans les marches de flanc.*

GARDE DE FLANC. — Les marches de flanc exécutées sous les yeux de l'ennemi sont toujours très dangereuses et ne doivent être effectuées qu'à l'extrême nécessité. En tout cas , et outre l'avant et l'arrière-garde ordinaires , il faudra défendre le flanc exposé par des détachements de force proportionnée qui cotoyeront la marche de la colonne et devront pouvoir supporter seuls des combats de tirailleurs.

FORMATION DES TROUPES. — Par conséquent , on détachera de la troupe principale :

Si elle est de la force d'une compagnie, une section ;
De deux compagnies, un peloton ;
D'un bataillon, une compagnie ; et ainsi progressive-
ment pour des corps plus considérables, et proportion-
nellement pour des corps de cavalerie.

Ces troupes formeront avec la moitié de leur force la chaîne de tirailleurs, le reste composera les réserves, et cette disposition suffira d'autant plus, que la colonne marchante a encore son avant et son arrière-garde et que ce combat en tirailleurs procurera à toute colonne assez de temps pour se former par la conversion en bataille et, par son avancement, permettre aux réserves de renforcer la ligne de combat.

CONDUITE DES FLANQUEURS. — Les tirailleurs et les réserves se comporteront suivant les règles établies pour les combats de tirailleurs ; ils profiteront de tous les accidents du terrain pour suivre et assurer les mouvements latéraux de la colonne principale ; ils feront la résistance la plus opiniâtre pour arrêter l'ennemi et l'empêcher de se jeter sur la colonne et ils s'efforceront de défendre efficacement les défilés, bois, vignobles, villages, comme il sera indiqué dans les chapitres suivants.

CONDUITE DE L'ARRIÈRE-GARDE. — Dans ces sortes d'expéditions, ce sont surtout le chef et les officiers de l'arrière-garde qui doivent agir avec la plus grande circonspection ; en effet, l'ennemi ne pouvant plus atteindre la troupe principale, se jette presque toujours avec acharnement sur l'arrière-garde, et cherche à la couper, à la disperser ou, du moins, à la rejeter sur le gros de troupes afin d'embrouiller la marche.

L'arrière-garde doit donc être toute disposée au com-

bat, et occuper d'avance les points les plus favorables; souvent il faudra la renforcer, et l'on pourra le faire d'autant plus facilement, qu'il sera possible d'affaiblir l'avant-garde pendant que l'arrière-garde combattant avec valeur donnera pour cela à la colonne une avance suffisante et se comportera d'ailleurs en tout conformément à ce que nous allons dire dans le paragraphe suivant sur la conduite des arrière-gardes en retraite.

OBSERVATIONS ULTÉRIEURES. — Le chef de la troupe principale se trouvera auprès des colonnes côtoyantes surtout, à l'endroit d'où il pourra bien embrasser le terrain et diriger le combat. Celui-ci sera livré de manière qu'une partie de la troupe gardant le flanc puisse se réunir avec l'arrière-garde en se repliant et recommencer la lutte avec une nouvelle opiniâtreté.

RÉSERVES SPÉCIALES. — Lorsqu'il s'agit de corps considérables, on oppose à l'ennemi des bataillons, des escadrons, des brigades et même des divisions avec l'artillerie nécessaire qui moitié par le combat en débandade, moitié par la lutte des masses arrêtent et occupent l'ennemi jusqu'à ce que le but soit atteint. Les troupes se retirent alors en échelons ou en échiquier, et se réunissent avec le gros de troupes ou forment une nouvelle arrière-garde.

§ 6. — *Dispositions et conduite de l'arrière-garde en retraite.*

BUT DE L'ARRIÈRE-GARDE. — Dans les marches de front, les derrières de la troupe marchante sont peu exposés, l'arrière-garde, venant derrière les bagages est chargée spécialement d'entretenir l'ordre, d'empêcher les excès,

d'arrêter et de pousser les faibles et les maraudeurs ; enfin , de veiller à la police des marches.

Devant l'ennemi , dans les mouvements rétrogrades et surtout dans les retraites forcées , l'arrière-garde doit protéger la troupe souvent en désordre et arrêter l'impétuosité de l'adversaire enhardi par ses succès.

FORCE ET COMPOSITION. — Suivant nos données la force et la composition de l'arrière-garde est , dans ce cas , tout-à-fait analogue à celles de l'avant-garde dans les marches en avant , souvent même celle-ci ne fait que changer de nom.

Toutes les dispositions indiquées seront appliquées dans l'ordre inverse, seulement on se trouvera au milieu de circonstances beaucoup plus difficiles. Dans ce cas , tant que l'ennemi ne pressera pas trop , les distances et toutes les autres dispositions resteront , mais lorsque l'ennemi poussera avec force et surtout lorsqu'il cherchera à tourner l'arrière-garde , il faudra l'arrêter à tout prix ; ne plus regarder aux distances et changer de dispositions.

COMBAT D'ARRIÈRE-GARDE. — L'extrême arrière-garde renforcée forme la chaîne de tirailleurs sauf le cas où une cavalerie supérieure , l'obscurité de la nuit ou des particularités du terrain s'y opposeraient ; le reste est échelonné , la cavalerie derrière les ailes , l'artillerie sur la route et sur les points dominants , et l'on cherche d'abord à arrêter l'ennemi par la force des feux.

Le gros de l'arrière-garde , dont le commandant observe et dirige le combat , relève , renforce , soutient les tirailleurs de l'extrême arrière-garde ; dans les terrains ouverts , la cavalerie fait des retours offensifs pour pro-

léger la retraite de l'infanterie ; dans les terrains coupés, la cavalerie précède, l'infanterie la suit, l'artillerie, même au risque d'être perdue, soutient les troupes en queue.

MOYENS DE SUCCÈS. — Dans les retraites forcées, la mise à profit du terrain, la disposition conforme des armes, la bravoure des troupes, la détermination et le sang-froid du commandant sont les seuls moyens de salut. Tout bois, tout village doit être occupé et défendu jusqu'à ce que l'ennemi commence à le tourner ; alors la cavalerie ou l'artillerie disposées en arrière, le prennent de flanc et débarrassent ceux qui se trouvent encore en avant.

POINTS PRINCIPAUX DE DÉFENSE. — C'est de cette manière seule que l'arrière-garde peut arrêter l'ennemi et assurer la marche de la troupe principale. En tout cas elle doit éviter de se faire repousser sur celle-ci lorsque l'ennemi développe trop de forces, et s'efforcer en toute hâte de faire son rapport afin que la colonne puisse faire face pour la soutenir. Dans ce cas l'arrière-garde forme des échelons obliques, se retire sur les ailes des autres troupes, et, lorsque le terrain le permet, prend une position de flanc pour menacer les ailes et le revers de l'ennemi.

Lorsque de cette manière l'ennemi est repoussé ou arrêté, elle reprend sa première disposition, et la troupe principale continue sa marche.

CAS D'ARRÊT. — Lorsque la marche de la troupe principale est arrêtée ou embrouillée par des défilés, des accidents du terrain, ou d'autres circonstances, l'arrière-garde se déploie sur l'endroit le plus favorable,

fait une résistance désespérée, envoie des détachements, des patrouilles dans les flancs et sur les derrières de l'ennemi, occupe des ponts, des hauteurs, des ravins, des villages, etc., de manière que l'ennemi ne puisse pas les tourner, et se fait écraser plutôt que de changer de place avant l'ordre.

Cependant lorsqu'on doit tenir trop longtemps dans une telle position, il faut que les ailes soient bien appuyées, que les troupes soient disposées en échelons ou en échiquier, que l'artillerie puisse soutenir des feux croisés et d'enfilade et que l'on soit gardé contre des mouvements tournants, s'il y a des combats sérieux à engager.

EMBUSCADES ET SURPRISES. — Lorsque quelques troupes ennemies dans l'ardeur de la poursuite avancent imprudemment, il faudra, par de fausses retraites, les entraîner dans une embuscade ou les écraser par une charge subite de cavalerie; ce succès, si on l'obtient, diminuera beaucoup l'impétuosité de l'adversaire et le rendra plus circonspect; cependant il ne faudra pas trop poursuivre les fuyards, car on pourrait perdre par-là le véritable but, qui ne serait pas autre dans ce cas qu'une retraite assurée.

Comme nous consacrerons des paragraphes entiers au thème des embuscades et des surprises, nous observerons seulement ici que c'est la troupe principale qui doit préparer les embuscades et en avertir l'arrière-garde, afin que celle-ci puisse activer sa retraite de manière que l'ennemi ne s'aperçoive ni des mesures que l'on prend, ni du piège dans lequel il va tomber.

DESTRUCTION DES COMMUNICATIONS. — Dans les retraits

tes forcées, si l'on parvient à gagner un peu de temps, il faut que les sapeurs et autres ouvriers dégradent les routes, les ponts, les digues, fassent sauter tout ce qu'ils pourront, établissent des barricades avec des voitures dont on casse les roues, etc., détruisent les gués en coupant les rivages, etc., en un mot dans l'action même et sous le feu le plus fort de l'ennemi, ils opposent autant d'obstacles que l'on pourra dresser à la hâte et avec les moyens dont on disposera.

INCENDIE DE VILLAGES. — Quand on rencontre des habitations, métairies, villages, etc., qui ne peuvent être tournées et qu'il est impossible de les tenir contre un ennemi de beaucoup supérieur, il faut incendier les maisons, les granges, les hauts blés, les broussailles desséchées, etc., qui dominent la route et dont l'embrasement rend impossible le passage au moins pour la cavalerie, les pièces d'artillerie, les caissons de munitions, etc.

On mettra le feu avec des cercles et torchons goudronnés, des boulets incendiaires, des obus, des fusées, etc., préparés d'avance; au moment où l'incendie éclate, on se retire et prend position dans le voisinage, de manière à battre par l'artillerie et la mousqueterie toutes les avenues du cercle de feu, et s'opposer ainsi à tout essai pour l'éteindre et empêcher toute troupe de passer outre.

Tout efficace que soit ce moyen, il ne faut l'employer qu'au cas d'extrême besoin, parcequ'il exaspère ordinairement les habitants du pays ⁽¹⁾ et nous prive des moyens de faire un retour offensif.

(1) Sauf les cas d'une guerre d'insurrection ou d'une guerre d'invasion : car les habitants, nos amis, se prêteront à tout sacrifice et pour les autres il n'y a pas de fausse générosité à faire.

§ 7. — *Résumé sur le service de sûreté en marche.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — Nous avons vu que le service de sûreté en marche comme celui en halte demande une répartition judicieuse et une conduite très exacte de certaines parties de troupes destinées à avertir des mouvements de l'ennemi et à les arrêter ; mais ce n'est pas à cela que doivent se borner les mesures de sûreté en marche, il faut encore que la disposition et l'ordre de marche de la troupe principale lui permettent de marcher avec célérité et sans confusion et qu'elle puisse se disposer avec le moins de temps possible en ordre de bataille.

MOYENS D'ASSURER LES MARCHES. — Les moyens principaux d'effectuer une marche avec ordre et célérité sont :

1° Le *front* de la colonne doit être aussi *large* que possible, parceque cela facilite le commandement et met le soldat plus à son aise. En tous cas les distances et les alignements doivent être soigneusement entretenus et aucune colonne ne doit être plus longue que sa ligne en bataille ;

2° La *répartition* des diverses *armes* dans une colonne sera décidée par la nature du terrain, la composition de la troupe et les dispositions que l'on voudra prendre pour le combat.

Dans les *terrains ouverts*, la *cavalerie* pourra marcher à la tête ; dans les terrains *médiocrement coupés*, elle est disposée à la tête et à la queue ; dans les pays *fortement accidentés*, elle est toute à la queue. On préfère encore cette dernière disposition en plaine, parce-

que l'*infanterie* marche plus commodément devant que derrière la cavalerie ; celle-ci avancera toujours assez rapidement et protégera mieux les flancs.

Les escadrons et les bataillons restent à leur distance de bataillé et l'*artillerie* marche par batterie au centre des brigades.

La cavalerie et l'*artillerie* de réserve réparties en brigades et divisions forment toujours des colonnes à part ;

3° La division des forces est toujours nuisible en guerre, parcequ'on risque d'être battu en détail ou de manquer d'une partie de ses moyens dans un moment donné. Cependant, il est souvent nécessaire de diviser des corps plus grands et de les faire marcher en plusieurs colonnes restant à la même hauteur ou se suivant par étape ; alors chacune agira comme nous le prescrirons pour tout corps indépendant ;

4° Tout ce qui pourrait troubler et arrêter la marche devra être scrupuleusement éloigné ; chaque colonne aura donc son avant-garde, son arrière-garde et ses gardes de flanc, qui demeurent toujours à distance convenable, chassent les troupes ennemies, enlèvent les obstacles, etc., et lorsque, par l'exécution de quelques fonctions de service, etc., elles auront perdu leurs distances elles chercheront à les regagner au plus vite afin que la marche de la troupe principale soit suivie d'une manière uniforme ;

5° La juste proportion d'éloignement, de force et de composition des troupes de sûreté, jointe à la disposition des diverses armes la plus conforme au terrain et aux proportions du corps, sont les moyens principaux d'as-

surer la marche et de prendre la disposition la plus convenable pour la bataille ;

6° Le principe directeur d'une bonne marche est une disposition convenable qui doit former la base de l'ordre et des mouvements concordants de toutes les colonnes, elle indique :

- » La direction de la marche ;
- » Le nombre, la force et la composition des colonnes ;
- » Les troupes destinées à faire le service de sûreté ;
- » L'ordre de marche, l'heure du départ, des haltes et d'arrivée en station pour chaque colonne ;
- » L'indication minutieuse des routes que les diverses colonnes ont à suivre ;
- » Les règles spéciales de conduite.

Pour suffire d'une manière convenable à toutes ces exigences il faut une connaissance détaillée du terrain à parcourir, une disposition conforme des forces, un calcul juste et minutieux du temps et des espaces et enfin la comparaison des hommes, des chevaux et des particularités des différentes armes avec la longueur et l'état des diverses voies de communication.

7° Le *parc d'artillerie* et les *équipages*, doivent suivre la route principale et être protégés contre toute attaque ; mais tous les équipages forment des colonnes à part qui marchent derrière les colonnes de troupes lorsqu'on avance, et devant lorsqu'on se retire. On laissera souvent les bagages à distance de quelques étapes de marche, derrière l'armée pour avoir plus de liberté dans les opérations.

RÈGLES DE COMPOSITION. — La répartition des forces ne peut être décidée que par le but de la marche, surtout

lorsqu'on avance dans l'attaque ; il faut détacher aussi peu de troupes que possible pour ne pas trop affaiblir le gros de forces , c'est là une règle générale pour tous les mouvements devant l'ennemi.

CALCUL DES VITESSES. — Le calcul du temps est d'une extrême importance dans les marches surtout là où il s'agit de l'arrivée concordante de plusieurs colonnes sur un ou plusieurs points donnés.

La célérité avec laquelle un ou plusieurs fantassins , cavaliers , voitures , peuvent parcourir un certain espace , ne peut pas donner la proportion pour la marche de grandes colonnes. Dans celles-ci la vitesse de la marche est influencée :

1° Par le nombre , la largeur et l'état des voies de communication , routes , ponts , etc. ;

2° Par la longueur et la composition des colonnes ;

3° Par l'état de la troupe et l'ordre de la marche ;

4° Par la durée et la plus ou moins grande difficulté de marches consécutives ;

5° Par le plus ou moins grand soin que demandent l'exploration du terrain et les autres mesures de précaution ;

6° Par le temps de jour ou de nuit dans lequel les marches s'exécutent.

La vitesse est au commencement plus grande que dans la suite ; lorsque même , en employant le pas de route , on fait 100 à 120 pas par minute , on ne peut , dans des marches suivies de brigades et de divisions avec cavalerie et artillerie , compter plus de 50 à 60 pas dans le même espace de temps , et , pour la cavalerie seule , un tiers de plus ; de manière qu'il faut compter une heure et demie

pour une lieue et cela seulement lorsque la marche se fait pendant le jour dans la bonne saison et sans entraves éventuelles ; par conséquent on ne pourra guère faire par jour que 6 à 8 lieues. De petites colonnes sans équipages et bagages pourront encore faire 10 à 12 lieues.

Les *marches forcées* sont des exceptions, elles excèdent les troupes et ne peuvent être employées que là où tout doit être sacrifié à un but supérieur.

MARCHES DE NUIT. — Il n'y a que des cas extraordinaires et pressants qui justifient l'emploi des marches de nuit ; car l'obscurité empêche de diriger la troupe, favorise le désordre, amoindrit la célérité des mouvements et fatigue excessivement les hommes et les chevaux.

Lorsqu'il faut absolument exécuter de telles marches, les mesures de sûreté doivent être doublées, les cas d'attaque prévus et toutes les dispositions prises d'avance ; autrement la confusion, suite inévitable des combats nocturnes, pourrait être beaucoup plus nuisible que la force de l'ennemi.

COMMUNICATION DES COLONNES. — Les colonnes marchantes doivent toujours entretenir une communication directe et être toujours en état de se soutenir mutuellement ; leur distance entr'elles ne peut être invariablement fixée quoique l'on ait pour règle générale qu'aucun obstacle important de terrain ne doit interrompre leur communication et que leurs têtes doivent toujours rester à hauteur et à distance égales. Dans des marches d'une certaine durée et dans des terrains coupés, cette règle serait impossible à suivre ; il faut alors pousser une avant-garde assez forte aussi loin que possible dans la contrée et en avant des obstacles qui causent la sépara-

tion, afin qu'elle puisse protéger la concentration des troupes. Pendant la marche on doit entretenir la communication par de fortes patrouilles de marche ou des *colonnes mobiles*, etc.

DIRECTION DES COLONNES. — Le croisement des colonnes est un des plus grands inconvénients; non-seulement il retarde la marche, mais encore il cause une confusion et des désordres souvent très funestes. Toutefois, ces inconvénients ne peuvent se présenter lorsque la disposition de la marche est bien établie, excepté dans des cas extraordinaires; si il en était autrement cela prouverait de mauvais calculs dans la disposition, ou de la désobéissance des corps subordonnés aux ordres de la disposition.

Pour remédier autant que possible à cet inconvénient et à tout autre cause d'arrêt ou de désordre, on donne à chaque colonne un officier comme guide spécial; pour les brigades et divisions, l'on employe des officiers d'état-major; pour des colonnes plus petites, des officiers de ligne montés et pourvus d'ailleurs des connaissances et des facultés nécessaires. Ces officiers doivent connaître la lettre et l'esprit de la disposition de marche, dans toute son étendue. Ils doivent avoir fait la reconnaissance des routes à passer, et connaître l'état de toutes les communications ou au moins avoir soigneusement étudié celles-ci sur les cartes et dans les mémoires. En tout cas, ils se muniront de guides pris dans le pays, et se tenant à l'extrême avant-garde, ils donneront à celle-ci la direction de la marche et chercheront à entretenir l'alignement et la communication avec les colonnes voisines et à détruire toutes les entraves qui pourraient

arrêter ou retarder la marche de la colonne principale.

Le commandant des ouvriers militaires attachés à l'avant-garde sera subordonné à cet officier et sera instruit à temps de tout ce qu'il devra savoir pour prendre ses dispositions d'avance. Lorsqu'il y a des ponts à établir, les équipages de ponts, etc., marchent aussi avec l'avant-garde.

Les petites colonnes seront encore souvent obligées d'établir momentanément des ponts faits avec des radeaux, des tonneaux, des chevalets, etc.; nous en parlerons en détail dans une partie suivante.

DISCIPLINE DE MARCHÉ. — Nous ne reproduirons pas ici ce que l'on trouve exposé dans les règlements de service, néanmoins nous croyons nécessaire de relever et de compléter quelques règles de conduite qui, souvent méconnues et négligées, sont cependant d'une extrême importance dans l'exécution des marches depuis une fraction quelconque d'armée jusqu'à l'armée entière. Nous les résumerons donc dans les termes suivants, en les appliquant d'abord aux troupes :

1° Au commencement de la marche, surtout dans les grandes colonnes, le *pas* doit être *modifié* à la tête, et il sera bon, une demi heure ou une heure après le départ, de faire une petite halte ;

2° Certains *signaux* pour des ordres fréquemment répétés comme halte, marche, mise et remise de bayonnette, direction à droite ou à gauche, doivent être donnés au tambour ou au trompette et reproduits de bataillon en bataillon, de la tête à la queue et réciproquement ;

3° La *marche* de toutes les fractions doit être *uniforme*

et régulière afin de ne pas causer des retards et des courses inutiles, par conséquent un ordre pénible de marche ;

4° Tout ce qui se passe et qui pourrait causer quelque désordre, doit être *annoncé par fraction* de la tête à la queue, ou à l'inverse. Pour éviter le tumulte, un sous-officier de chaque fraction, informera de ce qui arrive la fraction immédiatement voisine. Quand il s'agira de choses plus importantes, ce seront les aides-majors et autres officiers montés qui devront s'en charger ;

5° Lorsque la tête arrive à un *défilé*, tout *serre en masse* pour diminuer la longueur de la colonne et les causes de retard. Lorsque les colonnes sont plus grandes, les obstacles plus considérables et surtout dans un temps de chaleur, on pourra échelonner les troupes à droite et à gauche de la route, de manière qu'elles soient toujours prêtes au départ ;

6° Les petits *défilés* seront passés au *pas de course*, les grands, au *pas accéléré* et autant que possible en ordre serré, sauf les ponts où il faut mettre des distances entre les fractions et rompre le pas ;

7° *Après le passage* du défilé la tête d'une petite colonne marquera le pas pour que les suivantes puissent serrer ; lorsqu'il y aura des brigades et des divisions, chaque bataillon avancera autant que la profondeur de la colonne suivante le demandera, puis il fera halte jusqu'à ce que tout soit serré et que la marche puisse être continuée régulièrement. Ici on devra veiller soigneusement à ce que les hommes ne rompent pas les rangs ; mais dans les corps plus grands, les chefs pourront faire

reposer leurs hommes, tout en les tenant prêts à une prompt formation ;

8° La moitié de la route doit rester toujours libre pour le passage d'autres troupes, de la cavalerie, de l'artillerie, de voitures, de courriers, d'officiers supérieurs, d'ordonnances, etc. Lorsque le chemin est trop étroit pour que l'on observe cette règle, les tambours ou trompettes doivent connaître les signaux qu'il faut faire pour donner la place à droite ou à gauche ;

9° Le service d'inspection dans la marche doit être fait par des officiers et sous-officiers désignés comme dans la garnison ;

10° Les passages de villages donnent souvent lieu à des désordres et à des arrêts fâcheux, souvent même à des accidents, surtout dans des lieux amis où les habitants veulent engager les soldats à boire ; alors les officiers doivent redoubler d'activité pour réprimer tout abus, avec bienveillance, mais au besoin avec sévérité, et empêcher qu'aucun soldat ne quitte son rang et que la marche ne soit pas entravée ;

11° Lorsqu'il faut rafraîchir les troupes on doit toujours faire halte devant les lieux habités et faire apporter les vivres et les boissons par les habitants ou par des hommes de corvée ; on ne les fait distribuer qu'après un repos suffisant ;

12° Dans les marches de nuit, toutes les mesures et la rigueur du service sont augmentées ; lorsqu'il y a des causes de retard, des changements de direction, etc., l'avis en est donné d'avant en arrière et réciproquement ; lorsqu'il y a des changements de direction, des carrefours, etc., un sous-officier de chaque fraction doit ja-

lonner la place jusqu'à l'arrivée de la fraction suivante ; les aides-majors feront de même pour le bataillon , et les troupes qui seront à une plus grande distance comme avant-garde , laisseront des patrouilles et même des sections.

Toutes ces observations sont d'autant plus importantes, qu'elles renferment le moyen d'un écoulement de marche uniforme et régulier, qu'elles indiquent les mesures qui enlèvent toutes les causes de désordre et de retard et s'appliquent encore à la conservation des hommes et des chevaux et au prompt rétablissement d'un ordre de combat convenable. C'est surtout dans les marches prolongées et dans une guerre suivie , qu'il faut bien se garder de s'en écarter par une mauvaise habitude ou par une condescendance d'autant plus mal placée qu'elle produit précisément l'inverse de ce qui a été son but.

ORDRE DE BAGAGES. — Aux mesures de sûreté en marche il faut encore ajouter l'ordre de marche à suivre par les bagages et les équipages attachés à la troupe : leur place ordinaire est entre le gros de troupes et l'arrière-garde , dans les retraites c'est le contraire. Un des soins les plus rigoureux du chef qui les dirige est de les surveiller de près , puisque le moindre désordre dans la marche de ces accessoires fâcheux peut entraver les opérations et causer des pertes considérables ; voici les règles principales de cette conduite :

1° Tous les équipages et bagages sont sous les ordres d'un officier particulier disposant d'une troupe proportionnée qui sert de garde ;

2° La file des voitures marche à une distance convenable derrière le gros de troupes et, comme celles-ci, de

manière que la moitié de la route soit parfaitement libre.

3° Les voitures sont divisées en sections de 4 à 6 voitures chacune et surveillées spécialement par un sous-officier et quelques hommes de l'escorte ;

4° Les sections et les voitures seront numérotées, elles resteront toujours dans leur ordre de marche et serrées.

S'il arrive que quelque partie d'une voiture se brise ou qu'il s'agisse d'une réparation rapide, il faut quitter les rangs, faire à côté de la route ce qui sera nécessaire et regagner sa place. Lorsqu'il s'agit de réparations plus grandes, la voiture doit être immédiatement déchargée et mise de côté ;

5° Lorsqu'un défilé ou quelque autre obstacle fait arrêter la tête ou retarder la marche, tout se serre aussi près que possible et passe ainsi le défilé. Lorsque l'arrêt est de plus longue durée, les voitures, comme les troupes, peuvent s'échelonner à côté de la route pour raccourcir la colonne et donner du repos ;

6° Toute cause de désordre doit être soigneusement écartée et les sections doivent être faites suivant le rang du bataillon, etc., afin que dans le cas d'un détachement ou d'un changement de direction d'un de ces corps, ses voitures d'équipage puissent être facilement séparées du train entier.

Tout ce que nous avons dit sur l'ordre de marche des troupes, sur le changement de direction, la conduite de nuit, etc., doit s'appliquer aussi au train de ces équipages ; ces règles seront surtout rigoureuses lorsqu'il s'agira de marches de flanc ou de retraite dans des terrains coupés et fourrés.

DONNÉES ULTÉRIEURES. — Les règles du service de su-

reté en marche sont tout aussi variées et compliquées que celles pour le service de sûreté en halte, elles embrassent des dispositions en grand et des détails très minutieux; il y a là un service très fatigant et des combats souvent fort acharnés; il faut donc que depuis le premier éclaireur jusqu'à l'escorte du train et au dernier flanqueur de l'arrière-garde, tout soit lié intimément et dans un ordre parfait. Ce sera seulement de cette manière que l'on pourra faire des opérations, tant offensives que défensives, bien combinées et bien exécutées.

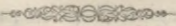
Il sera surtout nécessaire dans les montagnes et dans les opérations défensives, d'agir avec tranquillité, avec ordre et sans précipitation, si l'on veut éviter des revers et même une déroute complète.

Pour chaque troupe et pour chaque cas, la place où doit se tenir le commandant ne peut être indiquée que par le but de l'opération et le point où le danger est menaçant. C'est donc : pour les marches de front, dans l'avant-garde; pour celles de flanc, dans le corps de flanqueurs, et, pour la retraite, dans l'arrière-garde que doit se trouver le commandant en chef. La perte de temps est presque irréparable en guerre; il est donc de première nécessité que le commandant se tienne là où il reçoit les premières nouvelles, qu'il reconnaisse en personne et prenne sur place les dispositions nécessaires pour agir avec énergie et rapidité; en guerre, celui qui sait devancer l'adversaire est ordinairement le maître du résultat.

CONCLUSION. — Les marches, qui, d'après leur nature, leur but et d'autres circonstances, peuvent être divisées en *marches de paix* et en *marches de guerre*;

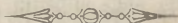
en *marches de route*, de *concentration*, d'*attaque* et de *défense*; en *marches de front*, de *flanc*, et *marches rétrogrades*, sont les opérations les plus importantes de la guerre. Elles amènent les troupes au point de leur destination, les approchent ou les éloignent de l'ennemi; elles préparent donc presque toujours et suivent immédiatement les combats. L'art de les projeter, de les combiner ou de les diriger appartient à la grande tactique et à la stratégie; c'est cet art qui a distingué les grands capitaines de tous les temps et qui a contribué puissamment à leur succès.

Ayant traité ici simplement des ordres de marche ordinaires et des moyens tactiques qui ont pour but d'assurer les marches exécutées dans la proximité, et souvent sous les yeux de l'ennemi, nous trouverons dans la partie suivante l'occasion de les examiner sous un point de vue plus élevé, en les rapportant à leurs successeurs ou précurseurs naturels, qui sont les batailles, et en les appliquant immédiatement aux hautes combinaisons de la guerre.



CHAPITRE QUATRIÈME.

SERVICE DES DÉTACHEMENTS OFFENSIFS ET MIXTES.



§ 1. — Des détachements offensifs en général.

CLASSIFICATION DES DÉTACHEMENTS. — Les détachements offensifs se partagent d'après leur destination en *reconnaisances* qui agissent, suivant le cas donné, par ruse ou de vive force, et en *partis de guerre*, dont le but général est le combat et dans la spécialité desquels nous pouvons encore compter les *partisans* (corps-francs).

Nous allons donc préciser les rapports qui existent entre eux, puis exposer la conduite à tenir dans chaque cas particulier pour atteindre le but. Nous résumerons d'abord les préceptes qui sont communs à tous, afin d'éviter des répétitions fastidieuses dans le développement des détails.

FORMATION DE DÉTACHEMENTS. — Dans la formation d'un détachement il faut d'abord tenir compte :

- 1° De la *nature* de sa mission ;
- 2° De la *durée* présumable de cette mission ;
- 3° Des *difficultés* et des *dangers* qu'elle présente ;
- 4° De la nature et des qualités de l'*ennemi* que l'on combat ;
- 5° De la *configuration du pays* de guerre et de l'*esprit de sa population*.

Suivant la diversité des cas, ces détachements doivent être formés soit d'*infanterie*, soit de *cavalerie*, soit des deux *armes combinées* dans des proportions convenables. L'*artillerie* et le *génie* n'y entrent que rarement et par exception. Lorsque ces détachements sont formés de plusieurs armes, ils prennent le nom de *détachements mixtes*.

CHOIX DES HOMMES. — Ces expéditions demandent autant que possible des soldats faits et aguerris, lestes, vigoureux et intelligents, qui ne se laissent point abattre par un revers éventuel, ni s'en laissent imposer par les forces apparentes de l'ennemi, ou par l'apparence d'un danger menaçant : pour les missions secrètes et dangereuses, il faut nécessairement des hommes de bonne volonté.

QUALITÉS DU CHEF. — L'importance de la mission, sa durée, sa nature, ses difficultés, et les périls à courir, décident en général le choix et même le grade d'un chef de détachement.

La prudence et l'expérience avec la fermeté, l'adresse, la ruse et l'énergie sont les qualités principales de ce chef ; encore doit-il être réservé dans ses discours, bon observateur des hommes et des lieux, habitué à ne pas

se laisser tromper par de fausses apparences et surtout à ne rapporter que la stricte vérité. Il doit autant que possible, parler la langue, et même le patois du pays dans lequel il agit.

DEVOIRS DU COMMANDANT. — De même et encore plus que le chef d'une patrouille, il doit avoir reçu les instructions les plus détaillées sur le but de sa mission, être pourvu de bonnes lunettes, de cartes ou du moins d'une esquisse du pays, avoir visité, avant le départ, les armes, les munitions, les vivres, l'équipement et s'être assuré de l'état physique de ses hommes et des chevaux.

Le maintien de la plus rigoureuse discipline est son devoir particulier, puisque sans elle il échouera dans toutes ses entreprises; il doit l'exercer partout sans tracasserie pour entretenir la bonne volonté de ses hommes, dont il doit toujours tâcher de relever l'esprit et d'exalter le moral. Dans quelque besoin qu'il se trouve, il ne doit pas reculer devant des efforts extrêmes; il faut toutefois qu'il ménage sa troupe autant que possible, afin qu'elle soit toujours prête à des marches forcées. Cette attention devient surtout obligatoire la veille d'une entreprise importante.

ORDRE DE MARCHÉ. — Nous savons que même les plus faibles détachements doivent marcher entourés de troupes de sûreté et être toujours disposés de manière à pouvoir éviter le combat ou à le soutenir avec avantage. Nous dirons donc seulement que la place ordinaire du commandant est à la tête de la troupe principale, qu'il laisse filer de temps en temps pour la passer en revue et en rectifier la marche. Toutefois il doit se porter sou-

vent à l'avant-garde, à l'arrière-garde et aux flanqueurs, tant pour découvrir le pays que pour donner des ordres et faire exécuter les mesures nécessaires.

L'ordre de marche de la troupe principale dépend des circonstances : dans les détachements mixtes, la cavalerie marche ordinairement à la queue et l'artillerie au centre de l'infanterie.

Cette disposition montre encore la nécessité de régler l'ordre de marche de manière à ne pas encombrer tout-à-fait la route pour livrer passage tant aux individus qu'aux corps et aux voitures appelés à se porter en avant ou en arrière suivant le besoin. Sans cette précaution, surtout dans les attaques imprévues et dans celles de revers, les troupes et encore plus l'artillerie se trouveraient empêchées d'exécuter les évolutions nécessaires et pourraient causer des désordres irréparables.

MOYENS DE S'ORIENTER. — Nous avons dit que tout chef de détachement doit être pourvu de bonnes cartes, ou du moins d'esquisses du pays, et qu'il faut qu'il cherche à s'orienter d'après tous les indices possibles. Cependant il arrivera souvent que ces moyens ne suffiront pas et qu'il faudra, par des questions fréquentes faites à des voyageurs, des paysans, etc., se procurer les renseignements nécessaires ou même se servir de guides du pays que l'on changera d'un endroit à l'autre selon le besoin. C'est ici le cas où il importe beaucoup qu'au moins quelques hommes du détachement sachent parler la langue ou même le patois du pays ; il faut en outre avoir égard avec le plus grand soin à l'esprit de la population.

Dans les *pays amis*, surtout dans les guerres de na-

tionalité ou d'indépendance, les nouvelles nous arriveront à chaque pas, les habitants se sacrifieront, ils serviront de guides, d'émissaires et même d'espions par dévouement. Mais là déjà où la *population est indifférente*, il faudra se conduire avec une certaine circonspection, faire des questions détournées, changer souvent et subitement les directions et se fier plutôt à sa propre vue qu'à ce que l'on rapportera.

Dans les *pays ennemis*, et encore plus dans les pays insurgés où presque chaque habitant est notre ennemi mortel, non-seulement nous manquerons de renseignements positifs, mais encore tout ce que l'on nous rapportera sera faux, pendant que tout ce que nous ferons sera immédiatement dénoncé à l'ennemi et la trahison nous attend à chaque pas. C'est alors qu'il faut agir avec une précaution extrême, demander le contraire de ce dont on a besoin, et savoir tirer des réponses le sens nécessaire; prendre partout des otages, les garder de près aussi bien que les guides et les laisser sous la menace incessante de la mort, et savoir encore consulter la figure et les allures des habitants: sont-ils craintifs, embarrassés ou prévenants? ils n'espèrent aucun secours ou nous tendent un piège. Sont-ils au contraire joyeux, mutins, ou même insolents? l'ennemi est en force peu éloigné de là et il faut s'attendre au combat.

Quant aux *guides*, si l'on ne peut pas s'en passer, et surtout lorsqu'il faut les changer, on retient les anciens et ne les congédie que lorsqu'ils ne sont plus en état de nous nuire; encore dans ce cas, comme après le passage de lieux habités, au moment où l'on est hors de vue, on change brusquement de direction.

PRÉCAUTIONS DE MARCHÉ. — Ayant déjà traité dans les règles de service de sûreté en général la manière dont il faut passer des villages, défilés, bois, etc., nous observons ici seulement qu'un détachement doit toujours redouter d'être découvert et de tomber dans une embuscade. Par conséquent il faut autant que possible éviter les lieux habités et autres dans le passage desquels la marche du détachement pourrait être trahie et où l'ennemi pourrait avoir préparé une embuscade.

Celles-ci sont le plus à craindre au débouché de défilés, de ponts, de chemins creux et dans tous les lieux où des habitations et autres accidents permettent de cacher des troupes sur de petits espaces. S'il n'est pas possible de les éviter tout-à-fait, il faut agir avec la plus grande précaution, fouiller soigneusement et à une assez grande distance tous les objets ⁽¹⁾, n'effectuer le passage que par plusieurs parties qui se suivent successivement et ne jamais faire de haltes ni à l'entrée ni encore moins dans l'intérieur de ces localités. Ceci s'applique tout particulièrement à la cavalerie.

Lorsque la marche doit être secrète, il faut encore empêcher la circulation des habitants, arrêter les voyageurs et tous les autres passants ; toutefois, pour ne pas trop s'affaiblir ou même entraver la marche inutilement, on y procédera avec une certaine restriction, et lorsqu'il n'y a pas des mesures extraordinaires à prendre, on ne gardera ou ne ramènera que ceux qui ont quelques communications importantes à faire ou qui pourraient nuire au but de l'expédition.

(1) Souvent, si après les visites ordinaires on doute encore que l'ennemi ne soit caché quelque part, on tire dessus pour l'en débusquer.

Pour les moments de repos indispensable, on cherchera les lieux qui, sans être en vue, permettent de découvrir au loin, de bien se garder avec peu de monde et qui ne facilitent pas l'écartement des soldats (1).

PRÉCAUTION DANS LES HALTES. — Pour que l'on évite les lieux habités, surtout dans un pays ennemi, il faut qu'un détachement soit toujours pourvu de pain (biscuit) et de fourrage nécessaires pour tout le temps de l'expédition. Si toutefois il fallait se procurer des vivres, il ne faudra pas faire entrer le détachement tout entier dans un village; au contraire l'on fera halte à une certaine distance pour prendre une disposition couverte, et l'on enverra alors une ou plusieurs patrouilles qui procéderont avec les précautions nécessaires pour faire la requisition de ce qu'il faut.

Dans des pays ennemis, outre qu'il faut faire surveiller les abords et prendre des otages, ce sera une bonne précaution de demander plus de rations qu'il ne faut, de les faire apporter par les habitants; tout en défendant la circulation, les mettre adroitement dans une confiance des desseins que l'on n'a pas, demander une seconde fourniture pour un temps donné ou annoncer que l'on partira à une certaine heure, et puis partir subitement et dans la direction indiquée pour la changer dans le sens opposé lorsqu'on est hors de vue.

Il est presque inutile de dire que toutes ces opéra-

(1) C'est pourquoi il faut éviter aussi d'entrer dans les villages, etc., dont les habitants sont nos amis, puisque leur prévenance, leur empressement à donner aux hommes des vivres, des boissons échauffantes, rendent d'autant plus difficile le maintien de la discipline et dispose les soldats à une insouciance souvent funeste.

tions et surtout celles qui demandent à débrider les chevaux, doivent être exécutées avec la plus grande précaution et sous la garde de postes et de patrouilles en nombre suffisant.

VOIES DE COMMUNICATION. — Suivant nos données, un détachement en marche tâchera donc autant que ce sera possible de longer une rivière, un marais, une ligne de précipices, une crête de hauteurs et en général des routes qui ne soient pas accessibles de tous côtés. Ces règles seront cependant difficiles à suivre dans les missions des partis de guerre, surtout dans les détachements tournants et de diversion; c'est pour cela que, bien qu'ils puissent souvent être d'une grande utilité, leur emploi est toujours dangereux et incertain et qu'ils courent toujours risque d'être coupés. Par conséquent, le chef de détachement doit au moins tâcher d'entretenir autant que possible des communications directes avec le corps qui l'a détaché, et songer à la sûreté de son détachement avant ses entreprises. Il ne devra donc pas manquer de l'instant du départ d'aviser aux moyens de retraite.

En tout cas, et surtout lorsqu'il faut revenir de nuit et sans guide par le même chemin ou que l'on s'attend au combat, il faudra noter tous les objets : bornes, croix de route (1), arbres marquants, maisons, etc., qui servent à se reconnaître; dans le passage d'une forêt, il faudra faire des brisées, écorcher quelques arbres, en un mot employer tous les moyens pour assurer sa direction.

(1) Qui se trouvent surtout en grand nombre dans les pays catholiques.

ATTENTE DE L'ENNEMI. — Chaque commandant de détachement doit se préoccuper sans cesse de ce qu'il fera si tout-à-coup l'ennemi paraissait dans des directions et sous des suppositions diverses ; il doit être prêt à chaque instant à prendre les dispositions les plus convenables, sans trouble ni hésitation, et il doit y avoir initié autant que possible ses officiers, sous-officiers et même ses soldats.

Maintenant toutes les règles que nous avons déjà données pour les cas où l'ennemi serait découvert de loin, nous ne nous occuperons ici que de quelques cas spéciaux.

RENCONTRES DIVERSES. — Lorsque les avant-coureurs et les flanqueurs, en visitant un défilé, un village ou tout autre objet, *découvrent subitement* l'ennemi, ils font immédiatement feu, se retirent, et l'avant-troupe occupe les premières maisons ou autres objets favorables à la défense. La troupe principale, lorsque l'ennemi n'est pas trop en force, l'attaque avec impétuosité et le chasse d'autant plus facilement, que dans les moments de surprise il la supposera plus forte qu'elle ne l'est véritablement ; mais en général il ne faudra pas le poursuivre afin de ne pas s'écarter de sa direction.

Lorsqu'au contraire c'est le détachement qui, pendant la marche, serait *attaqué à l'improviste* et repoussé, la troupe se retire, en combattant et dans le plus grand ordre, jusqu'à une coupure de terrain favorable : un ravin, un petit bois, un terrain fortement creusé, une digue, etc. ; elle prend position et cherche à tenir ferme et même à repousser l'ennemi. Si elle était repoussée par une force supérieure, elle doit tâcher de se soustraire

à l'ennemi, mais sans abandonner sa mission; elle cherchera au contraire à gagner quelque abri, où elle se cachera quelque temps, pour reprendre de nouveau la direction nécessaire pour qu'elle arrive à son but.

Le seul cas où un détachement pourrait céder et abandonner l'objet de sa mission, c'est lorsque le chef s'est bien convaincu, qu'outre les *forces supérieures* qu'il a devant lui, toute la contrée est occupée par l'ennemi, et qu'il sera infailliblement *coupé*. Alors, et supposé encore que ses instructions ne le lui défendent pas expressément, il tâchera autant que possible de reconnaître les positions de l'ennemi et de se soustraire avec adresse et célérité au danger menaçant.

Dans tous les cas contraires, le chef d'un détachement doit profiter, soit de sa supériorité, soit d'autres circonstances favorables, pour en tirer avec énergie et prudence les conséquences possibles. Ce sera surtout dans la poursuite que ces deux qualités lui seront nécessaires : Si l'ennemi n'est repoussé qu'après une résistance vive et opiniâtre, il y aura peu de risque à le poursuivre, si au contraire il ne s'est défendu que mollement, il faudra craindre que, par une retraite feinte, il ne veuille causer une poursuite irréfléchie et entraîner le détachement dans un piège. Quel que soit le cas, il faudra donc pousser chaudement la poursuite, tant que l'on pourra voir autour de soi; mais il faudra se faire suivre d'une réserve en ordre serré et envoyer prévenir le corps ou le détachement qui se trouverait dans le voisinage.

DÉTACHEMENTS D'INFANTERIE. — Les entreprises hardies et secrètes sont surtout destinées aux détachements

d'infanterie, auxquels on confiera de préférence les missions de nuit, celles en pays fourrés et montueux, celles où il faudra attaquer et garder des postes, des barricades, abattis, bois, défilés, ponts, gués, maisons, villages, etc., tendre des embuches, escorter ou enlever des convois en pays accidentés, et une foule d'autres missions de toute nature. Les reconnaissances et les escarmouches, quoique de préférence confiées à la cavalerie à cause de sa célérité, sont souvent la part de l'infanterie, surtout dans les terrains difficiles, dans les environs de places, de postes retranchés, et pendant la nuit.

Règles de conduite. La marche d'un détachement d'infanterie est très facile, puisqu'il ne fait presque point de bruit, laisse peu de traces, pénètre partout, n'a pas besoin de fourrage ni d'autres objets, comme la cavalerie et trouve partout le moyen de se cacher et de se barricader.

Lorsqu'il s'agit d'une *marche secrète* dans les pays ouverts, pendant le jour ce détachement se tient caché dans un bois, un champ de blé, un fossé, une ferme écartée, etc., pour se dérober aux regards et pour s'assurer toutes les précautions possibles; à la tombée de la nuit, il continue sa marche.

Dans les pays fourrés ou montueux, il pourra voyager pendant le jour mais en évitant les routes, les lieux habités, et en agissant avec toutes les précautions connues.

Lorsqu'il faudra stationner sur un point quelconque, l'infanterie ne devra perdre aucun instant pour s'y barricader par tous les moyens possibles.

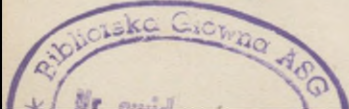
Rencontre de l'ennemi. Le meilleur moyen pour un

détachement d'infanterie, sera presque toujours de payer d'audace et de prévenir toute éventualité, surtout dans la nuit et au milieu d'obstacles qui favorisent l'action; nul ennemi, s'il ne se trouve pas trop en force, ne tient contre une bonne infanterie qui attaque brusquement à la bayonnette et entretient le combat par un bon feu de tirailleurs; la cavalerie surtout est bientôt obligée de chercher le large.

Rencontré en plaine par de la cavalerie, le détachement devra marcher en un ou mieux encore en plusieurs carrés, entourés par des tirailleurs à de petites distances, et chercher à gagner les obstacles les plus voisins, car une haie, un fossé, suffiraient pour donner la supériorité à l'infanterie.

DÉTACHEMENTS DE CAVALERIE. — Plusieurs destinations de détachements de cavalerie leur sont communes avec celles de l'infanterie, surtout dans les pays qui changent rapidement de configuration. Toutefois, les missions qui réclament de la célérité ou qui exigent d'explorer le pays sans faire de haltes : reconnaissances, patrouilles éloignées, la plupart des escortes, la rentrée des vivres, des contributions, les escarmouches et les surprises et enfin les patrouilles de marche, conviennent de préférence à la cavalerie.

Conduite particulière. Un parti de cavalerie ne saurait dérober sa marche aussi facilement que l'infanterie. Il fait plus de bruit, laisse plus de traces, s'aperçoit de plus loin; toutefois, comme il peut échapper rapidement, il ne craint pas autant d'être enlevé, mais il cherche de préférence des localités qui lui soient favorables, comme la plaine, les terrains légèrement variés, etc., il évite



soigneusement de passer et encore moins de stationner dans celles qui lui sont contraires, comme défilés, villages, contrées fourrées ou coupées, surtout pendant la nuit.

Pour s'éclairer, assurer sa marche et se procurer des vivres, il procède de la manière connue; craignant une embuscade, il fait un circuit ou passe au galop les obstacles qui pourraient la receler, précédé d'une avant-garde de quelques hommes choisis. Si la route n'est pas coupée et barricadée, cette manière de procéder fait supposer que l'avant-garde seule essuyera un feu mal dirigé, puisqu'il sera nécessairement précipité. Si, au contraire, il s'y trouve un des obstacles mentionnés, les éclaireurs donneront l'avis à temps, et il faudra rétrograder pour chercher un autre chemin.

Lorsqu'un détachement de cavalerie est d'une certaine force, il pourra entreprendre le *passage d'un défilé* de jour et de nuit, en ayant la précaution de le faire fouiller, comme nous l'avons indiqué pour l'infanterie, par des cavaliers descendus et armés de mousquetons.

Les *marches de nuit* sont très difficiles pour la cavalerie, mais lorsque ce sont des cavaliers légers bien montés, et habitués aux ruses de la guerre, ils sauront encore les exécuter sans inconvénients.

Lorsqu'il faut faire des *haltes* pour rafraîchir les chevaux dans le voisinage de l'ennemi, on cherche d'abord des localités qui puissent soustraire aux attaques de la cavalerie, mais qui laissent encore un moyen rapide de s'échapper à l'approche de l'infanterie. La moitié des cavaliers descendent, et se tiennent, la bride au bras,

auprès de la tête de leurs chevaux ; les autres restent montés et protègent ceux qui sont descendus.

Rencontrée par l'ennemi, la cavalerie se conduit d'après les règles énoncées ; entourée de toutes parts et serrée de près, elle forme une masse compacte et cherche à se frayer le chemin, le sabre à la main, à travers l'ennemi, avec impétuosité et à tout risque.

DÉTACHEMENTS MIXTES. — Comme ces détachements présentent une consistance et des moyens d'actions qui les approprient à tous les terrains et à toutes les missions il est prudent de n'en faire que de cette espèce en pays ennemi ou insurgé, et lorsqu'il faut faire ou rompre une résistance opiniâtre. Les reconnaissances de vive force, les partis de guerre considérables, les escortes de fourrage, de convois de munitions, de vivres, etc., un peu considérables, sont de préférence de leur ressort. Lorsqu'il faut attaquer ou garder un convoi précieux, un point important, faire une diversion contre les flancs ou les derrières de l'ennemi, on y attache toujours quelques pièces légères d'artillerie.

Règles de conduite. La disposition de troupes et les mesures de sûreté à prendre pour la marche sont les mêmes que celles indiquées pour les corps d'armée ; ainsi de jour et en pays de plaine, la cavalerie fournit les avant-coureurs et autres troupes de sûreté ; c'est le contraire la nuit dans les pays fourrés ou fortement coupés. En tout cas, on fait ouvrir la marche par une patrouille de cavalerie. Pour ne pas être obligé de fatiguer les troupes par des changements de disposition, on aime à conserver, même dans les pays de plaine pour la troupe

principale, l'ordre de marche indiqué pour les terrains variés et fortement coupés.

Dans les passages de défilés, de terrains fourrés et accidentés, etc., ces détachements se comporteront selon les règles générales. Il sera presque toujours avantageux de former les troupes de sûreté et les réserves d'une combinaison d'infanterie et de cavalerie.

Dans les cas de rencontre, d'attaque et de défense ces corps se conformeront aux règles données pour les détachements et pour les combinaisons de plusieurs armes en général ; il faudra toujours agir par plusieurs lignes ; et l'ordre en échelons ou en échiquier, soit en ligne, en colonne ou en carré, accompagné de l'ordre en débandade, sera presque toujours et partout le plus utile pour l'action.

CONCLUSION. — Observant encore qu'en tout cas il ne faut pas calquer ses dispositions d'après un ordre mécanique et invariable ni encore moins d'après les dispositions de l'adversaire, mais bien, prendre des mesures telles qu'elles s'adaptent à toutes les circonstances et que l'ennemi soit obligé de changer les siennes pour se régler d'après celles qu'on lui oppose, nous allons de ces généralités descendre dans les circonstances les plus importantes du service particulier de détachements.

§ 2. — *Détachements de reconnaissance.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — Les détachements de reconnaissance ont pour but général de recueillir et de rapporter les renseignements nécessaires pour l'assiette et l'exécution des projets. De ces données, les unes sont relatives purement à la configuration et aux propriétés du

terrain, les autres se rapportent à la force, aux dispositions et même aux intentions de l'ennemi; par conséquent les reconnaissances se divisent en deux catégories distinctes dont l'une comporte le surnom de *reconnaisances topographiques* (du pays) et l'autre celui de *reconnaisances de l'ennemi*.

Suivant le cas, toutes les deux catégories de reconnaissances peuvent être exécutées *secrètement* (par ruse) ou *ouvertement* (de vive force).

RECONNAISSANCES TOPOGRAPHIQUES. — Dans l'examen du pays on distingue encore deux sortes de reconnaissances, savoir : les *reconnaisances générales* et les *reconnaisances locales* ou *spéciales*.

Les *reconnaisances générales* ont pour objet toutes les données relatives à la configuration générale du pays, au réseau des grandes communications, à l'échiquier des positions, puis à l'emplacement, à la force et aux dispositions générales de l'ennemi, et sont du ressort particulier de l'état-major.

Pour l'exécution des détails, cependant il faut encore faire des *reconnaisances locales* ou *spéciales*, qui doivent être confiées à des officiers de toutes armes, surtout lorsqu'il n'y a pas des officiers d'état-major, du génie ou de l'artillerie, en nombre suffisant.

On compte encore parmi les reconnaissances spéciales, quoique sur une échelle inférieure, les patrouilles de découverte, et nous les divisons en *reconnaisances journalières*, *reconnaisances éventuelles* et *reconnaisances offensives*.

RECONNAISSANCES JOURNALIÈRES. — Les reconnaissances journalières que l'on fait partir à des époques assez rap-

prochées pour examiner les positions de l'ennemi, ou pour rapporter des notices sur la configuration du pays, n'ont besoin que de quelques heures pour remplir leur mission. N'ayant d'autre but que d'observer et de rendre compte, elles ne doivent pas être trop nombreuses, mais cependant assez fortes pour n'être point chassées ou enlevées par la moindre patrouille, et même pour se diviser au cas de besoin.

On les forme donc ordinairement de la force d'une section jusqu'à celle d'un peloton, et comme la célérité sera toujours un des éléments du succès, on préfère la cavalerie légère, partout où la configuration du pays ou d'autres circonstances ne s'y opposent point.

RECONNAISSANCES DU TERRAIN. — Lorsqu'il faut reconnaître un terrain qui n'est pas occupé par l'ennemi, l'officier pourvu d'une carte spéciale, de lunettes, etc., devra savoir faire une levée à vue pour représenter les points principaux et toute la configuration du terrain. Ici, il ne s'agit pas d'une exactitude mathématique, mais d'une représentation judicieuse de l'ensemble et de tous les détails qui ont une importance militaire : comme, voies de communication, rivières, marais, lacs, ponts, digues, hauteurs, bas-fonds, ravins, défilés, buissons, bois, forêts, maisons, villages, etc., avec indication des cultures différentes, blés, vignobles, des haies, avenues d'arbres, murs de clôture, fossés d'entourage, etc. Encore comme dans un plan il est impossible de rendre avec la clarté nécessaire tout ce qu'il importe de savoir, il faudra prendre des notes exactes pour compléter la description.

Mode d'exécution. Pour se procurer ces renseigne-

ments on se transportera d'abord sur tous les points indiqués, principalement sur ceux qui présentent une grande étendue, et après avoir parcouru rapidement la contrée on notera avec soin tout ce qu'on aura observé.

Lorsqu'il n'est pas possible de voir et d'approfondir tout, on questionnera les habitants ou autres gens qui connaissent bien le pays, on s'informera auprès des autorités locales, tâchera de se procurer des plans de cadastre et autres actes pouvant fournir des indications topographiques, statistiques et militaires. Toutefois, nous rappelons ici les observations que nous avons faites sur la guerre en pays amis, ennemis, ou insurgés; encore dans le cas où les habitants seraient favorables, faut-il multiplier les observations et rapprocher les renseignements pour démêler la vérité.

Lorsque l'ennemi est assez loin, tout en agissant, avec précaution, on pourra diviser le détachement en plusieurs petites patrouilles, que l'on enverra dans diverses directions, pour visiter des objets importants et pour en rapporter des nouvelles; ce sera toujours nécessaire pour l'examen des voies de communication.

Rapports de reconnaissance. En tous cas, l'officier envoyé à la reconnaissance doit rédiger un rapport écrit sur la configuration du terrain et sur les moyens de la mettre à profit, au point de vue militaire.

Tous les *objets d'une importance militaire*, les directions, la largeur et l'état des voies de communication : routes, ponts, gués, digues; la disposition et les propriétés des eaux courantes et stagnantes, ruisseaux, rivières, fleuves, canaux, lacs, marais; la situation, l'étendue, les contours et les qualités offensives et dé-

fensives des hauteurs, ravins, bas-fonds, bois, forêts, maisons, villages, etc., en un mot, tous les accidents et coupures du terrain doivent être détaillés soigneusement, tant dans les esquisses que dans les mémoires, et il faut surtout s'appliquer à introduire distinctement et exactement *le nom* de tous les accidents naturels et artificiels qui méritent l'attention.

Les distances doivent être minutieusement marquées, et quand le dessin n'y suffit pas, une indication exacte dans les rapports y suppléera.

Ces rapports doivent indiquer à quelle force de troupes et à quelle arme s'approprie toute la contrée et ses diverses parties, comment et dans quelle proportion l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie pourront agir et quel doit être le mode de combat requis par les conditions du terrain ; et enfin de qui on tient ce dont on n'a pu s'assurer en personne : ce dernier point est le plus essentiel, surtout dans les rapports de reconnaissance.

RECONNAISSANCES DE L'ENNEMI. — Les reconnaissances de cette catégorie se proposent d'explorer le terrain occupé par l'ennemi, sa force, les espèces d'armes et les dispositions de ses troupes, les directions dans lesquelles il peut avancer ou être abordé, et enfin même ses intentions.

Lorsqu'il faut exécuter la *mission secrètement*, le détachement sera faible et marchera assez serré pour être moins en vue ; ordinairement il partira avant la pointe du jour. Arrivée sur un point favorable, la troupe se cache, l'officier suivi de côté et en arrière par quelques hommes avance autant que possible, observe et note la force, la disposition, les armes, la situation des postes,

les chemins et routes, et tous les accidents du terrain avec la manière dont ils sont occupés. Lorsqu'il est impossible d'examiner toute l'étendue de la position, on longe avec précaution la ligne des postes ennemis, et on recommence sur tous les points favorables les mêmes observations. Le détachement suit à une distance convenable et dans le plus grand silence; il s'arrête lorsque l'officier fait ses remarques ou lorsqu'il se glisse plus près des sentinelles ennemies pour remplir le but de sa reconnaissance.

Quand l'ennemi est en mouvement, on cherche à gagner les flancs de sa troupe; on se cache, le laisse filer ou le côtoye; on note le nombre de ses colonnes, leur force, composition de diverses espèces d'armes, ordre et direction de marche, le but présumable de ce mouvement général ou partiel: c'est surtout lorsque l'ennemi approche qu'il faut redoubler d'attention, et envoyer d'instant à instant un rapport détaillé, mais en attendant, pour se retirer, qu'il soit assez près de notre position; alors la retraite s'effectue avec la plus grande vitesse, et souvent on renvoie d'avance l'infanterie pour n'être pas coupée et pour être plus libre de ses mouvements.

RECONNAISSANCES DE VIVE FORCE. — Souvent il est impossible de s'approcher assez près des positions de l'ennemi; et bien que l'éloignement ou la configuration du terrain s'opposent à une reconnaissance complète, encore faut-il savoir comment l'ennemi se comportera dans telle ou telle circonstance, quel point lui semble le plus important, quelle disposition il prendra en cas d'attaque, etc.; alors on formera des détachements assez forts,

composés quelquefois de toutes armes , et disposés en plusieurs échelons.

On attaque brusquement une ou plusieurs parties des avant-postes ennemis , et on les refoule autant que possible sans compromettre les troupes ; le reste se tient dans une disposition convenable en réserve ; le chef ou plusieurs officiers répartis d'avance notent les dispositions des troupes , la tournure du combat et toutes les observations importantes ; et lorsque le but est atteint , ou lorsque l'ennemi avance trop en force , on retire peu à peu les troupes engagées , en les faisant soutenir par les réserves , puis on active la retraite.

Ces reconnaissances se font principalement la veille d'une bataille ; elles donnent lieu à des actions plus ou moins vives , et il faut avoir pris toutes ses mesures de manière à épargner un échec décourageant ; souvent c'est le chef général lui-même qui fait la reconnaissance ; alors une partie du détachement pousse à l'attaque pendant que l'autre sert de sauve-garde.

OBSERVATIONS ULTÉRIEURES. — Les reconnaissances sont des entreprises très importantes ; il faut les multiplier lorsque l'ennemi est près et entreprenant ; en tous cas , il faut agir avec la plus grande célérité et se retirer sans perdre de temps , puisque la retraite est en général le moment le plus critique de l'opération.

Ces reconnaissances comportent aussi un ou plusieurs rapports faits soit verbalement , soit par écrit ; il est même de règle que de chaque point , et après chaque renseignement important , on envoie vers le chef un ou deux hommes sûrs , avec les rapports nécessaires.

Ces rapports doivent être simples , laconiques et dé-

terminés ; le dessin ou croquis, crayonné à la hâte, mais de manière à faire ressortir distinctement les objets principaux ; il faut surtout ici éviter de se laisser prendre aux apparences ; tout doit donc être exact, ou au moins doit-on noter le degré de certitude et de confiance que les indications méritent.

MOYENS ACCESSOIRES DE RECONNAISSANCE. — Ici il faut encore mentionner plusieurs moyens accessoires qui permettent de recueillir des nouvelles positives, ou de vérifier et de rectifier celles dont on est en possession. Telles sont les cartes générales et spéciales, les plans topographiques, les mémoires et documents trouvés dans les archives, les données tirées des espions, des déserteurs, des prisonniers, des voyageurs, et les indices militaires, dont nous allons faire un examen rapide.

De bonnes cartes sont de première nécessité pour tout officier ; il y a des cartes *générales* et des cartes *spéciales* ou *topographiques*. Cependant, comme le travail en est souvent imparfait, comme les tracés de routes, les cultures, les habitations, etc., peuvent avoir changé, il faut toujours en user avec circonspection, consulter toutes les données qu'on peut se procurer, et enfin les vérifier et rectifier sur le terrain même.

Des guides sont presque partout nécessaires, autant pour conduire que pour donner des renseignements. Il est prudent de se faire accompagner de plusieurs à la fois et de les changer aussi souvent que possible, mais il faut tâcher de se convaincre de leur intelligence et de leur bonne volonté. Encore on cherchera à détourner leur attention du véritable objet, en les accablant de questions à tort et à travers.

Surtout en pays ennemi, on les gardera de près. Lorsqu'il y a des cavaliers, on mettra un guide entre deux éclaireurs, et tous les autres près du gros de troupes; on les menacera de mort à la moindre trahison; lorsqu'ils sont très suspects, ou que l'on se trouve sous le feu ennemi, on peut même les mener à la corde; mais lorsqu'ils font leur devoir, on les traite bien et on les récompense assez largement.

Les *espions* sont très utiles pour connaître les dispositions, les mouvements et même les desseins de l'ennemi; on peut partout s'en procurer, spécialement parmi les colporteurs, contrebandiers, braconniers, Juifs, ou autres qui exercent un trafic ambulante; il y a même des individus qui en font profession, mais ceux-ci, avides et corrompus, ne méritent que peu de confiance, encore servent-ils ordinairement les deux partis à la fois. Lorsqu'on découvre leur ambiguité, on les fera pendre ou, feignant une fausse confiance, on s'en servira à leur insu, surtout pour transmettre de fausses nouvelles à l'ennemi, ce qui cependant réussit difficilement.

Dans les guerres de principes, comme les guerres religieuses, politiques ou nationales, on ne manquera jamais d'hommes dévoués, dont la fidélité sera hors de doute et qui sacrifieront tout pour nous servir; il ne faut que les découvrir et les traiter comme ils le méritent. Souvent des soldats, des sous-officiers et même des officiers doivent faire ce service à la faveur d'un déguisement ou autrement: cela est alors d'autant plus honorable, que le danger est plus grand, et que la ré-

compense ne consiste que dans la conscience d'avoir rempli son devoir.

Quelquefois il s'établit entre les soldats des deux partis une certaine cordialité surtout dans les moments de trêve et aux avant-postes très rapprochés, ils causent, ils boivent et font entre eux échange de bons procédés; on peut tirer parti de ces épanchements, soit pour corrompre quelques hommes ennemis, soit pour en avoir des nouvelles par des questions adroites et déguisées. On peut pour cela mettre encore à profit les vivandières, les bouchers de campagne; mais ici, comme partout, il y a réciprocité de danger.

Il est aussi difficile de se procurer des espions sûrs que de se prémunir contre l'espionnage ennemi. Il faut un soin extrême pour le découvrir et une sévérité excessive pour le supprimer. Il faut un art tout particulier pour tirer la vérité des espions: on doit tâcher d'en avoir autant que possible, les charger de missions différentes ou même lorsqu'il y a une mission importante, en charger plusieurs, sans qu'ils sachent qu'on agit ainsi, puis comparer les rapports et arriver par là, s'il est possible, à la vérité. La *célérité des avis* est de même d'une très grande importance; il faut récompenser largement ceux qui les donnent et tâcher de leur garder le secret, de manière que les espions ne soient connus que du chef et tout au plus des officiers de confiance.

Quelquefois on employe en pays ennemi des moyens violents pour se procurer des renseignements sûrs. On prend les habitants qui ont des liaisons dans le pays, on retient en otage leurs femmes, leurs enfants, leurs biens, etc., et on les envoie à la recherche des nou-

velles. Le moyen n'est pas très sûr, il est encore moins moral et humain, mais il est rendu nécessaire par les besoins pressants de la guerre.

Les *déserteurs* peuvent donner de bons renseignements, cependant, comme ils sont enclins à flatter le parti auquel ils passent et à amplifier les faits, ils ne faut pas trop s'y fier. Comparant toutefois plusieurs de leurs données, on peut s'ouvrir une voie vers d'autres renseignements ou même préparer quelque coup.

Les *prisonniers* méritent encore moins de confiance, les soldats et les officiers subalternes mêmes ne peuvent donner que des renseignements insignifiants, ils sont ordinairement fort abattus, parlent à tort et à travers et souvent ne veulent pas parler; il faut bien se garder alors de vouloir les y contraindre, d'autant plus que les renseignements qu'on leur arracherait ne seraient que trompeurs et qu'il faut tenir aux égards réciproques.

Les *voyageurs*, etc., ne sauraient que rarement apprendre quelque chose d'important, car lorsque l'ennemi prépare quelque affaire, il les retient et, en tout cas, il ne leur permet pas de regarder de près ses dispositions. Cependant on leur demandera tout ce qui se passe du côté de l'ennemi.

Tous les interrogatoires doivent être faits d'une manière amicale, on prendra chaque personne à part, on comparera les réponses, on les notera en y ajoutant ses propres observations, et on les enverra à son chef particulier; lorsqu'il y aura quelque chose d'important on enverra directement au général en chef les personnes interrogées.

Les *indices militaires* comprennent tous les signes et

objets qui , en affectant l'ouïe ou la vue , peuvent révéler la présence , la force , les moyens et même les intentions de l'ennemi. Les signes qui doivent particulièrement fixer l'attention d'un officier en reconnaissance sont :

1° *L'éclat des armes* , qui révèle la présence de troupes et la direction de la marche ;

2° La *poussière* qui indique la direction , la force , l'ordre de marche et même les différentes armes des colonnes par la hauteur , la largeur et l'épaisseur de la masse soulevée ;

3° Les *feux* , la *fumée* , l'aboïement des chiens , le hennissement des chevaux , le roulement des voitures sont des signes assez sûrs pour savoir la disposition des troupes , la marche , les préparatifs de départ , etc. ;

4° La *rentrée* observée des détachements ennemis montre la manière dont il fait son service ;

5° La *décharge des armes* décèle la direction et la vivacité d'un combat ; dans le camp ennemi , elle indique la rentrée de troupes et les moments de repos pour le nettoyage , etc. ;

6° Certaines *habitudes* et *coutumes* de l'ennemi , peuvent encore accuser ses préparatifs de départ et autres mesures qu'il prend ;

7° *L'aspect des chemins* , des bois , des sentiers , des ponts , etc. , avec les traces de pas d'hommes , de chevaux , de roues , montre la direction , la force et même les dispositions de l'ennemi ;

8° Les *feux morts* et autres *restes de bivouacs* révèlent ses dispositions et même ses mesures de sûreté ;

9° Les *objets d'habillement* , d'équipement et autres

laissés sur place peuvent déceler quels étaient l'esprit et l'état moral des troupes ;

10° Des *mouvements inusités* dans le camp ennemi , du bruit, l'allure des hommes, l'irrégularité des feux de nuit , l'incendie des barraques , etc. , indiquent ordinairement le départ ;

11° Les couleurs des uniformes, la forme des coiffures et beaucoup d'autres signes aident à distinguer les troupes ;

12° L'agitation , l'inquiétude, l'abattement ou l'assurance de la population servent surtout en pays ennemi.

L'officier fera bien d'étudier tous ces divers signes et indices qui varient d'après le genre d'ennemi , d'après les pays où l'on fait la guerre , etc. , et dont nous n'avons pu donner qu'un aperçu rapide et général. Cette étude lui fournira des observations intéressantes et lui servira beaucoup dans toutes ses entreprises.

OBSERVATIONS ET CONCLUSION. — Nous regrettons de n'avoir pu qu'effleurer cette partie si intéressante du service militaire , nous aurions surtout vivement désiré donner quelques notions sur la topographie militaire. Elle constitue une des attributions les plus essentielles du service des officiers de l'état-major, et n'est pas moins nécessaire pour chaque officier dans presque toutes les circonstances de la guerre ; car quoique , en général , les cartes géographiques et topographiques , les mémoires , etc. , qui existent dans presque tous les pays de l'Europe , fournissent beaucoup de renseignements très utiles, cependant il faut dans chaque contrée où l'on arrive s'assurer de l'exactitude de ces données, et suppléer par des reconnaissances soigneuses aux détails que ne peu-

vent pas donner les cartes, et corriger ce qui pourrait avoir changé ou même être tout-à-fait inexact.

Comme on ne dispose presque jamais d'un nombre suffisant d'officiers d'état-major, il faut y employer les adjudants, aides-majors et autres officiers, pour se procurer ou compléter les renseignements nécessaires par des esquisses rapides et accompagnées de rapports détaillés. C'est donc une nécessité constatée que tout officier doit, tant qu'il peut, chercher à se procurer quelques notions sur ce genre important de service, afin que dans telle circonstance critique le manque d'officiers d'état-major ne se fasse pas trop sentir et n'entrave pas la marche des opérations. Dans une partie spéciale qui traitera particulièrement des travaux de guerre, nous tâcherons d'aider en cela nos lecteurs qui voudront en profiter.

§ 3. — *Partis de guerre et partisans.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — Les partis de guerre ont diverses destinations; nous en relèverons les plus importantes, savoir :

1° *Parcourir tout le terrain* qui se trouve entre nous et les avant-postes ennemis, pour chasser ou enlever les partis ennemis;

2° *Donner l'alarme* aux avant-postes ennemis et entretenir des escarmouches;

3° *Se glisser dans la chaîne* des avant-postes ennemis pour en rapporter des nouvelles et enlever des postes;

4° *Tendre des embuscades* aux patrouilles, partis, convois, etc., de l'ennemi;

5° *Inquiéter les flancs* et les derrières de celui-ci;

6° *Couper les communications ennemies*, enlever des courriers, des convois de vivres et de munitions, surprendre des postes ou des lieux dans lesquels se trouvent des caisses, magasins, provisions, etc. ;

7° *Occuper des postes, ponts, défilés, villages, etc.*, qui se trouvent sur les lignes d'opération de l'ennemi ;

8° *Assurer les flancs et les revers du corps de troupes ;*

9° *Rapporter des nouvelles de corps détachés et entretenir les communications entre les diverses parties de l'armée.*

Nous voyons donc que la sphère d'activité des partis de guerre est très grande : la *vitesse* et le *secret* sont l'âme de ces entreprises. Les marches secrètes et forcées, les embuscades, surprises, etc., étant leurs éléments principaux, nous renvoyons pour les mesures ordinaires à ce qui a été dit et passons aux spécialités.

FORCE ET COMPOSITION. — Le but de l'expédition décide de la force et de la composition de ces détachements ; toutefois, ils ne doivent pas être trop forts, cela diminuerait la célérité, augmenterait les soins de l'approvisionnement et les mesures de préparation de mouvements : tout cela permettrait à l'ennemi de découvrir le projet et de prendre des contre-mesures ; encore, on ne pourrait assez les multiplier et comme le résultat dépend plus de la valeur des troupes que de leur nombre, on n'y employera que des cavaliers et des fantassins très agiles et intelligents, et presque toujours des volontaires.

Pour pouvoir arriver à leur but suivant le terrain et les circonstances, ces détachements ne doivent cependant être au-dessous de 20 à 40 hommes ; suivant notre prin-

cipe, on y emploiera des sections, des pelotons, des compagnies, des escadrons ou même des bataillons avec quelques pièces légères.

QUALITÉS DU CHEF. — Les chefs de parti sont souvent abandonnés à leurs facultés individuelles. En général on ne peut leur fournir que des instructions et des données vagues sur le but à atteindre, tout le reste est laissé à leur liberté d'action. L'activité avec l'esprit militaire; la ruse avec la discrétion; la bravoure avec le sang-froid, sont les qualités par lesquelles seules ils accompliront leur mission.

Le véritable chef de parti doit ne prendre conseil que des circonstances, adapter ses entreprises à la configuration du terrain, à la disposition des habitants et au caractère de l'ennemi; il doit surtout être habile à se procurer des nouvelles promptes et positives, sans éveiller l'attention et la méfiance de l'ennemi par des patrouilles et des reconnaissances. Il doit encore savoir employer ses subordonnés suivant leurs facultés, et les tenir toujours alertes, actifs et de bonne volonté.

MOYENS DE SUCCÈS. — Pour avoir toujours et partout des nouvelles positives, il faut lier partout des relations intimes et avoir des émissaires, espions, etc., sûrs, éprouvés; car le secret qui seul peut assurer le succès défend d'employer d'autres moyens pour se procurer des nouvelles.

Dans les expéditions d'une plus longue durée, il faut changer souvent et subitement de lieu de séjour, autant pour sa propre sûreté que pour atteindre le but où l'on tend. Un mouvement continuel est donc une condition rigoureuse de ces expéditions.

Quand on a réussi à faire un coup qui excite l'attention et provoque la vengeance de l'ennemi, il faut s'esquiver au plus vite, tromper la poursuite, et, par une apparition soudaine sur un lieu éloigné, préparer de nouveaux succès.

Lorsqu'une contrée montueuse, fourrée, une population très dévouée ou un but donné, favorise ou exige le séjour prolongé dans un endroit, il faut cependant changer journellement de position, surtout la nuit, afin que l'ennemi n'ait jamais de données positives et ne puisse préparer un coup contre le détachement.

MISSIONS DÉTERMINÉES. — Lorsqu'un détachement est parti pour une mission déterminée, il faut éviter de tenter un coup, même quand les occasions sembleraient très favorables; il faut se cacher soigneusement et laisser passer les voyageurs, courriers, patrouilles, convois, etc., et guetter le moment opportun pour l'action.

L'exploration du camp ennemi est souvent le but de la mission; alors le détachement qui ne pourra être que faible et n'agir que dans la nuit, s'approchera pendant le jour aussi près que possible sans être découvert, se cachera et observera tout ce qu'il pourra découvrir sur la position de l'ennemi, l'emplacement de sa ligne de postes, etc. Dans la nuit, il approchera de la ligne ennemie, écoutera le cris de guerre, épiera les moments d'arrêt et calculera d'après les pas qu'il entendra la disposition et l'éloignement des sentinelles, la marche des patrouilles, les moments de relèvement, etc. Le détachement se tient serré, il attend dans le plus grand silence; une partie approche, souvent en marchant sur les genoux ou en rampant, puis dans le moment où on

relève les sentinelles ou qu'une patrouille rentre, on passe là où il y a une distance assez grande et l'endroit le plus favorable ; le reste du détachement se tient dans sa cachette, prêt à soutenir, en cas de revers, ceux qui se sont avancés.

Lorsqu'on a réussi à franchir la chaîne des sentinelles, la tâche est rendue plus facile, et l'on passe les lignes des autres postes avec la plus grande précaution en écoutant toujours et en restant serré. Au moment où l'ennemi se croira en sûreté on pourra arriver jusqu'à la proximité du camp ou du cantonnement ; là il faudra redoubler de précautions pour ne pas être découvert par les gardes ou patrouilles du camp, ou trahi par la lueur des feux. On longera toute l'étendue du camp, observant le nombre et la situation des feux, les dimensions du camp, et, s'il est possible, encore la disposition, la force et les espèces de troupes, etc. ; puis on opérera sa retraite de la même manière qu'on est venu et par le même chemin, pour ne pas s'égarer. Ces expéditions demandent surtout des nuits très sombres, brumeuses, les grandes pluies, orages et tempêtes ; elles sont très difficiles et exigent une grande faculté d'observation, beaucoup de ruse et une aptitude prononcée à s'orienter. On les fait exécuter de préférence par des officiers avec quelques hommes seulement ; ceux-ci devront toujours s'être procuré le mot d'ordre et de passe de l'ennemi pour pouvoir se tirer d'affaire et s'ils sont surpris et interpellés, il sera indispensable que les hommes parlent la langue de l'ennemi. En cas de découverte, ils devront se disperser au plus vite afin qu'au moins un des hommes puisse se sauver pour faire les rapports.

L'enlèvement d'un poste se fait de la même manière ; seulement le détachement doit être plus fort. Dans ce cas, il lui est plus difficile de pénétrer par la chaîne des sentinelles.

Si l'on y parvient, on avance de côté et par derrière, on observe si les hommes ne sont pas sur le qui-vive et se tiennent éloignés de leurs fusils ou de leurs chevaux ; puis, à un signal donné, on se jette de tous côtés sur le poste, on saisit le factionnaire, on s'empare des fusils ou des chevaux, pendant qu'une autre partie se précipite par derrière sur les hommes, les fait prisonniers ou les tue à la moindre résistance. Ces entreprises doivent se faire avec le moins de bruit possible, simultanément et rapidement, sans laisser le temps à l'ennemi de se reconnaître. Alors on s'esquive avec son butin.

Dans le cas de découverte on se dispersera et se retirera dans une direction convenue et on cherchera à gagner au plus vite la chaîne des sentinelles en renversant tout ce qui s'y oppose ; de là on effectuera la retraite en faisant un grand circuit pour échapper aux troupes ennemies et même les entraîner au-delà de la troupe restée en réserve de manière à les faire tomber dans une nouvelle embuscade. Souvent une seconde entreprise venant immédiatement après celle qui a échoué, réussira mieux parce que l'ennemi ne s'attendra pas à cette hardiesse.

En tout cas une entreprise de cette nature ne doit commencer qu'à la pleine obscurité et finir vers minuit ; car, une ou deux heures avant la pointe du jour, partout on redouble de surveillance et relève les postes. Ces expéditions auront principalement des chances de succès, lorsque l'ennemi fera mollement son service ou que ses

troupes seront fatiguées et n'auront pas eu le temps de reconnaître suffisamment les accidents du terrain.

L'exploration d'un poste occupé par l'ennemi, d'un pont, d'un défilé, d'un village, etc., a souvent pour but de savoir si l'ennemi n'a pas changé de disposition. Dans ce cas le détachement approche de la manière connue, le chef avance avec quelques hommes, et cherche à gagner un point favorable. La nuit le détachement se cachera à une distance de 800 à 1000 pas et enverra de petites patrouilles d'exploration. Lorsque celles-ci trouveront l'ennemi dans sa position, s'il crie : halte ! ou fait feu, elles s'esquiveront au plus vite et le détachement rebrousse chemin.

Lorsqu'on ne trouve pas les sentinelles du poste ennemi dans leur position, il faut agir avec la plus grande précaution ; car l'ennemi peut les avoir retirées ou cachées pour tendre un piège. On envoie donc dans toutes les directions quelques éclaireurs et de petites patrouilles d'exploration. Si, malgré l'exploration minutieuse, on ne découvre plus rien de l'ennemi, on cherche à en avoir toutes les nouvelles possibles, surtout la direction et le moment de son départ, s'il a quitté seulement ce poste ou toute la position, en quelle force et où se trouve sa nouvelle position, etc., puis on s'en retourne pour faire le rapport.

L'observation de la marche de l'ennemi étant l'objet de la mission qu'il a reçue, le détachement suit l'ennemi à la piste et cherche à l'approcher avec la plus grande précaution, il recueille tous renseignements des habitants, prend des guides, suit l'adversaire de lieu en lieu, et, lorsque celui-ci s'avance, il tâche en faisant un cir-

cuit, de gagner un point qui lui permette d'entrevoir la route sur laquelle va passer l'ennemi.

En agissant suivant les localités et les circonstances, le chef de détachement cherche à épier toutes les dispositions et même les desseins de l'ennemi. Il met encore à profit les dépositions des habitants, des voyageurs, etc., les compare, et, en pays ennemi surtout, emmène avec lui les personnes qu'il a interrogées pour servir de garants à un rapport consciencieux.

L'entretien des communications entre des corps en station ou en marche demande des détachements d'une force suffisante pour débarrasser des partis ennemis et parcourir, soit ensemble, soit par patrouilles, le terrain qui se trouve entre les corps.

La troupe principale se place au centre pour pouvoir se rendre avec vitesse partout où sa présence sera nécessaire et surtout lorsque la faiblesse du détachement, ou l'étendue du terrain ne permettent d'occuper suffisamment les intervalles entre les corps, il faut multiplier les patrouilles qui se croisent à tout instant et parcourent le terrain dans toutes les directions.

La recherche des communications avec un corps éloigné est soumise aux mêmes règles de conduite que l'observation de la marche ennemie, il faut tâcher d'accomplir aussi rapidement que possible cette mission. Après s'être procuré des données positives sur la position du corps recherché, on tâche de le joindre avec la plus grande diligence, se présente au chef du corps, et remplit sa mission. Alors on agit suivant ses instructions antérieures ou l'on en demande de nouvelles : en tout cas,

il faut tout de suite faire le rapport au chef du corps par lequel on a été envoyé.

Dans les missions concernant l'*attaque de détachements, de convois ennemis, etc.* ; l'établissement des embuscades, l'exécution de surprises, etc., dont nous parlerons plus tard, il faut attaquer dans des situations habilement préparées, puis pousser avec énergie au résultat qui est le but même de la mission.

MISSIONS GÉNÉRALES. — Lorsqu'un parti de guerre n'a pas une mission spéciale à remplir et que ses instructions générales portent seulement d'inquiéter et d'entraver les communications et les opérations ennemies, il faut agir avec agilité, circonspection et énergie, profiter de toute éventualité favorable, alarmer les avant-postes, surtout dans la nuit et dans la mauvaise saison, n'engager aucun combat sérieux, harceler et fatiguer sans cesse les troupes ennemies, attaquer et enlever les courriers, convois détachements faibles, s'échapper après quelques coups de fusil, lorsque l'ennemi est en force, détruire les ponts, brûler les magasins, en définitive ne lui laisser aucun moment de repos. Il ne faut tenir compte ni des distances ni des accidents du terrain, ni de la faiblesse numérique du détachement ; il faut être toujours en course, compter sur les surprises, et s'esquiver après l'alarme.

Pour détruire les ressources d'un district d'où l'ennemi tire ses provisions ou qu'il menace d'occuper, pour passer rapidement à travers ses positions, pour porter des nouvelles importantes, pour causer des alarmes soudaines plutôt que pour faire un mal réel, les détachements de cavalerie légère peuvent agir à de très grandes

distances et rendre des services très importants ; ce seront surtout eux qui pourront être funestes à la retraite de l'ennemi.

APPROVISIONNEMENT ET REPOS. — Les expéditions qui doivent durer, auront de temps en temps besoin de renouveler leurs vivres : on approche pour cela des lieux habités sans y entrer, on prend une position couverte, on s'entoure de postes de sûreté, on envoie des patrouilles et l'on fait faire les réquisitions par un officier ou par un sous-officier avec l'injonction que tout soit porté au lieu du bivouac.

Il faut éviter tous les excès et bien traiter les habitants, pour ne pas les irriter inutilement, ce qui pourrait les engager à la trahison, sans toutefois oublier les mesures de sévérité et de précautions mentionnées.

Lorsqu'il faut donner du repos aux hommes ou aux chevaux, on cherche des lieux isolés et abrités, l'infanterie y procède ordinairement de jour, et la cavalerie de nuit. C'est encore le temps de nettoyer et d'arranger les armes et l'équipement, de faire la cuisine, etc. Il faut avoir encore le bois et l'eau dans le voisinage et agir toujours par partie.

CONCLUSION. — Quelques articles nous donneront l'occasion de revenir sur ce sujet aussi intéressant qu'important ; toutefois ces quelques indications devront suffire pour montrer la conduite à tenir dans des circonstances analogues puisqu'il est impossible d'exposer tous les cas qui peuvent se présenter dans la guerre de partis. Cette guerre est aussi étendue et variée qu'importante.

§ 4. — *Les surprises par embuscades.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — Faire une *surprise* veut dire attaquer une troupe sous des conditions calculées de manière que l'ennemi soit abordé à l'improviste et même mis en déroute avant qu'il ait pu se préparer à la défense.

Le *but* d'une surprise peut être d'enlever un poste, un cantonnement, une patrouille, un convoi, un courrier ou une autre personne importante; il peut être d'attaquer subitement une troupe en repos, en marche ou engagée déjà dans un combat et enfin de faire des reconnaissances.

On peut les exécuter en approchant par des *marches détournées* et secrètes la position ennemie et l'assillant tout à coup, ou en préparant des *embuscades* dans lesquelles on se cache et attend l'ennemi pour fondre sur lui au moment opportun.

Toutes ces entreprises sont très favorables en ce sens, qu'elles ne permettent pas d'estimer bien les forces de l'agresseur, qu'elles affaiblissent le moral des troupes assaillies inopinément et qu'il est très difficile de les tenir ralliées et leur faire faire bonne contenance contre des adversaires apparaissant de tous côtés et agissant ordinairement fort impétueusement.

Les embuscades et les surprises permettent donc d'attaquer des forces même supérieures et ont quelquefois de très beaux résultats. Cependant elles sont fort incertaines lorsqu'on a affaire à un ennemi vigilant et aguerri; ordinairement elles ne présentent de chances de succès qu'ensuite de fautes commises par l'adversaire et dans

la guerre des détachements en pays accidentés et amis ; encore doivent-elles être exécutées avec rapidité , ruse et précaution.

Le *secret* est une autre condition de succès pour toute surprise, par conséquent toutes les mesures doivent être prises et les mouvements exécutés de telle manière et avec tant de rapidité que l'ennemi ne puisse pas en avoir des nouvelles.

DÉTACHEMENTS D'EMBUSCADE. — Voulant d'abord traiter des embuscades en particulier, nous observerons que plus le terrain est coupé et accidenté, plus facilement on trouvera des endroits propres à servir aux embuscades, puisque l'ennemi ne peut que très rarement visiter tous les accidents du terrain. Même dans des terrains ouverts, on pourra souvent profiter de broussailles, de fossés, de haies, d'avenues d'arbres, de vignobles, surtout de vignobles de culture italienne, de champs de blé, pour réussir dans un tel coup de main.

RECONNAISSANCES PRÉALABLES. — En tout cas et pour atteindre le but, il faut connaître d'une manière précise :

- 1° Toute la *configuration* du terrain ;
- 2° La *force*, la *composition* et l'*ordre de marche* de l'ennemi ;
- 3° Le moment où ses troupes, ses convois, ses courriers se mettent en marche et qu'ils arrivent à un point donné.

De ces renseignements, les uns peuvent être fournis par les patrouilles et les reconnaissances, les autres ne sauraient être donnés que par les prisonniers, les déserteurs et les espions.

FORCE ET COMPOSITION. — La force d'un détachement

d'embuscade est déterminée par la configuration du terrain, par la force de la troupe ennemie et par l'éloignement de ses postes et soutiens ; la troupe ne doit pas être trop faible en comparaison de celle de l'ennemi, cependant elle ne doit pas être trop forte non plus, car alors, il serait difficile de trouver des lieux favorables à l'entreprise, et il serait à craindre que l'ennemi ne découvrit une embuscade considérable.

La nature du terrain et de l'entreprise, décident encore du choix des armes ; on préfère tantôt l'infanterie, tantôt la cavalerie, mais pour remporter des succès considérables, il faut réunir les deux armes. Toutefois il faut choisir des hommes d'une bravoure et d'un sang-froid éprouvés, qui sachent se tenir tranquilles jusqu'à un moment donné, et éviter de prendre des hommes affectés de toux ou de rhume, ou des chevaux qui se brouent et hennissent.

DEVOIRS DU COMMANDANT. — Le commandant d'une telle expédition, outre les instructions et préliminaires de marche ordinaires, aura d'avance, la plus grande connaissance du terrain, surtout des voies de communication, et se sera procuré des guides sûrs, qui seront mis sous la surveillance de sous-officiers ou même d'officiers. Il aura eu soin de convenir aussi avec ses avant-troupes et flanqueurs, de signaux sans bruit pour tous les cas.

CALCUL DU DÉPART. — En général, il faut commencer et exécuter la marche de manière à n'arriver qu'une heure ou une heure et demie avant l'ennemi sur la place ; car l'attitude fatigante qu'il faut faire prendre aux hommes embusqués, les épuiserait avant l'attaque

ou les entraînerait à des négligences dangereuses, outre qu'on pourrait être plus facilement découvert. Toutefois il est bon, autant que possible, de partir et d'arriver avant la pointe du jour.

RÈGLES DE MARCHÉ. — Les précautions pendant la marche sont les mêmes que pour tous les détachements ; seulement l'avant-garde et les autres troupes de sûreté sont plus serrées, et on doit rester en communication directe et facile avec elles. On évite les routes ferrées ou pierreuses, et autres lieux où les pas résonnent ; on enveloppe de hardes de paille, de foin, etc., les pieds des chevaux, les fourreaux de sabre ; on assujettit bien tout l'équipement, etc., et l'on marche avec ordre, silence et attention.

Pour garder le secret jusqu'au moment de l'action, il faut suivre les chemins les moins fréquentés, souvent faire des détours considérables, afin que si des espions ou patrouilles de l'ennemi s'apercevaient de la marche, ils n'en pussent pas deviner le but. Il faut aussi chercher à arriver à peu près perpendiculairement sur la direction de l'ennemi, pour que les traces du détachement aient plus de chance d'échapper à ses éclaireurs et flanqueurs.

Lorsqu'on est forcé de suivre la route même sur laquelle on veut surprendre l'ennemi, surtout lorsqu'on passe un pont, une digue ou autres défilés, et que le terrain conserve l'empreinte des pas, il faut prolonger la marche au-delà du point d'embuscade, puis revenir, et enfin profitant d'un terrain favorable, ou divisant la troupe, gagner adroitement le point fixé, afin que l'ennemi ne croie voir que les traces de petites patrouilles.

ARRIVÉE A L'EMBUSCADE. — Lorsqu'on arrive à quelque distance de l'embuscade, on fait arrêter le détachement, parcourir le terrain environnant par quelques hommes avec la plus grande précaution, puis le commandant va en toute hâte reconnaître les localités et déterminer le lieu précis de l'embuscade; il y fait pénétrer les hommes un à un, ou de divers côtés, leur communique le but de l'expédition, fait les recommandations nécessaires, donne les instructions, le signal d'attaque, celui de retraite, etc.; désigne un point situé en arrière pour le ralliement dans le cas de revers et, enfin, instruit ses officiers et sous-officiers sur leur conduite particulière.

CHOIX DE L'EMBUSCADE. — Le lieu d'embuscade est choisi de manière que l'ennemi sans le découvrir doive passer assez près pour pouvoir être attaqué à l'improviste; il doit être assez spacieux pour contenir la troupe d'une manière commode, assez écarté des communications, pour qu'on n'ait point à craindre que les patrouilles ennemies ou les habitants viennent le visiter, et enfin il doit bien couvrir la troupe et présenter plusieurs sorties.

Ces conditions sont difficiles à réunir, surtout à cause de la nécessité d'avoir des communications faciles avec les points qui serviront à l'attaque, afin qu'elle soit brusque : cette condition, indispensable pour la cavalerie, l'est moins pour l'infanterie. Les lieux les plus convenables à une embuscade, sont ceux où l'ennemi ne pourra combattre qu'avec une partie de ses forces, où sa colonne s'allongera sans pouvoir se déployer et encore où les accidents du terrain rompent nécessairement l'ordre de la marche, comme forêts, buissons, ravins,

chemins creux, pentes rapides, gués, ponts, etc.; toutefois il faut éviter d'occuper les maisons, parcequ'il est probable que l'ennemi les fouillera.

La cavalerie ne trouve pas aussi facilement des lieux d'embuscade favorables; elle cherchera les vallons sinueux avec débouchés, les bois de hautes futaies, les ravins larges et peu escarpés, les murs élevés, les cours à plusieurs issues, etc.; si elle ne peut se placer très près de l'adversaire, cet inconvénient est compensé par la rapidité de sa course.

Les villages ne seront choisis ni pour l'une, ni pour l'autre arme, à moins qu'ils ne se trouvent enfermés dans un défilé et qu'on ne soit sûr du dévouement des habitants, comme dans une guerre de nationalité, d'indépendance ou d'insurrection.

DISPOSITION DES TROUPES. — Le but, la nature du terrain, la force de l'ennemi, etc., peuvent seuls diriger pour la bonne disposition des troupes. Quelquefois on les tient toutes ensemble; le plus souvent on les divise en plusieurs détachements que l'on échelonne dans des lieux convenables, de l'un ou des deux côtés de la route, en assignant au chef de chacune son genre d'activité et le signal d'action, en ayant soin de les espacer de manière que leurs feux se croisent sans se toucher. Cette répartition est ordinairement assez favorable, car en attaquant subitement l'ennemi, de plusieurs côtés, plus grande est sa confusion et plus vraisemblable sa défaite.

La division des forces présente cependant quelques inconvénients: en général on n'emploie cette méthode que lorsque l'ennemi est bien inférieur en force ou que la nature de son expédition, par exemple, l'escorte d'un

convoi de munitions, etc., lui défend la poursuite ; et dans ce cas , on destine exprès une partie de la troupe à couper la retraite ; mais lorsque l'ennemi est en force , il serait périlleux de lui barrer tous les chemins de salut.

Lorsqu'on ne veut ou lorsqu'on ne peut attaquer de plusieurs points à la fois , on met l'embuscade toujours du côté de la ligne projetée pour la retraite , afin de n'être pas coupé et enlevé dans un cas défavorable.

CONDUITE DANS L'EMBUSCADE. — Dès que l'on a pris poste dans l'embuscade , on s'entoure de sentinelles et de vedettes , tout en ayant soin de les bien couvrir et de les tenir assez près. On met des postes d'observation sur des tours , des arbres touffus , derrière la crête de collines , derrière des rochers , etc. On choisit les hommes les plus intelligents , souvent des sous-officiers et même des officiers ; on leur donne des signaux pour chaque cas ; on leur enjoint de se tenir tranquilles et on les double pour faire les rapports , arrêter les individus passants qui seront amenés au poste et gardés jusqu'après l'action , etc.

Lorsqu'on est obligé de placer les vedettes fort loin , il faut mettre en cachette des postes intermédiaires , et , en tout cas , entretenir auprès du poste principal des factionnaires exclusivement chargés d'observer et de rapporter les signaux. Souvent , et surtout lorsqu'on manque de bons espions , on envoie quelques hommes déguisés en paysans , etc. , pour explorer la contrée et les dispositions de l'ennemi.

Lorsque l'embuscade se trouve loin de notre corps de troupes et qu'il n'y a pas de soutiens échelonnés exprès , il faut placer une partie du détachement sur un point

favorable et situé en arrière , pour pouvoir , dans le cas d'une défaite , soutenir les troupes d'embuscade et couvrir la retraite.

Un silence complet et une extrême attention peuvent seuls assurer le succès. Les hommes restent assis ou couchés, l'arme à la main et dans l'ordre de formation ; personne ne doit se mouvoir, parler, fumer, allumer du feu ou s'écarter ; la cavalerie est montée ou descendue ayant la main sur la bride et sur l'étrier, suivant les circonstances.

Tous les passants qui pourraient s'apercevoir de l'embuscade seront arrêtés sans bruit, retenus ou ramenés en arrière et gardés à vue. S'il était impossible de saisir ces hommes, ou qu'il y eût des indices certains de trahison, il faut renoncer à l'entreprise et se retirer rapidement, car il est presque sûr qu'à son tour l'adversaire tâchera de nous surprendre et de nous enlever.

Cependant on ne renonce pas trop facilement, et lorsque le terrain le permet, on profite de quelque autre accident, souvent avec d'autant plus d'avantage, que l'ennemi dirigeant toute son attention vers le point dénoncé, négligera les autres et tombera d'autant plus facilement dans une nouvelle embuscade, surtout lorsqu'elle pourra être établie plus en avant.

APPROCHE DE L'ENNEMI. — Lorsque les patrouilles ou les éclaireurs et flanqueurs ennemis s'approchent, les sentinelles et les vedettes se retirent doucement tout en tenant l'ennemi en vue, et les troupes s'apprentent ; mais tout reste tranquille jusqu'à ce que le commandant donne le signal de l'attaque simultanée.

Lorsqu'on voit que l'avant-garde de l'adversaire

fouille le terrain soigneusement et à une grande distance, on se retire doucement hors de sa portée; on la laisse passer, puis on se glisse de nouveau sur le lieu de l'embuscade.

Au moment du signal, qui sera ordinairement donné lorsque le gros de l'ennemi aura dépassé quelque peu notre troupe principale, on fait une décharge générale et l'on se jette de tous côtés à la bayonnette sur l'adversaire. Il faut, par l'impétuosité de la première attaque, le mettre en désordre et le battre en détail avant qu'il puisse se reconnaître et faire sentir ses forces souvent supérieures.

Les carabiniers ou les meilleurs tireurs dirigent au premier moment leurs feux contre le chef, les officiers et les signalistes, les conducteurs de chevaux ennemis, puisque cela augmente la confusion et prépare le succès. La cavalerie se jette avec l'infanterie sur l'ennemi, occupe la cavalerie, coupe les traits des attelages, enfonce les troupes d'infanterie mises en désordre, poursuit les fuyards, complète le succès et coupe la retraite.

Lorsqu'on craint de forts soutiens ennemis dans le voisinage, il sera mieux de ne pas faire feu et de se servir seulement de l'arme blanche; en cette occasion, ou pour n'être pas trahis par un coup de fusil fortuit, on aime souvent à avoir les armes déchargées. C'est une règle ordinaire, lorsqu'on veut enlever des individus ou de très faibles détachements.

En général, le signal de l'attaque ne sera donné que lorsque l'adversaire se trouve au centre de notre position, surtout s'il s'agit de patrouilles ou de petits déta-

chements qui, cernés de cette manière, seront obligés de se rendre prisonniers.

CAS DE RETRAITE. — Lorsqu'une embuscade a réussi, il faut, après s'être suffisamment assuré des prisonniers et du butin, activer la retraite avec toute la rapidité et toutes les précautions possibles; car l'ennemi revient ordinairement avec force à la poursuite d'une telle entreprise, tant pour venger le coup, que pour rattraper les objets perdus et délivrer les prisonniers.

Lorsque l'attaque est repoussée, on cherche à se soustraire aussi vite que possible à la poursuite de l'ennemi, en se dirigeant vers les soutiens ou points de ralliement; le tout suivant les règles données pour les détachements en général.

Lorsque l'ennemi *n'arrive pas*, ou que par quelque autre raison on est obligé de renoncer à l'entreprise avant d'être aperçu, on se rallie en tout silence et on active secrètement la retraite, pour ne pas éveiller l'ennemi et le rendre méfiant à l'avenir.

EXEMPLES DE PRATIQUE. — Les embuscades seront employées avec le meilleur succès contre les petites patrouilles et les détachements de l'ennemi; contre ses partis qui inquiètent nos avant-postes; on les employe encore avantageusement pour enlever des convois, des courriers et autres officiers en ronde ou en reconnaissance, et enfin dans la retraite pour arrêter l'ardeur de l'adversaire trop impétueux.

Les circonstances et une observation continuelle des opérations et du caractère de l'ennemi nous mettront souvent en état de lui tendre des pièges. De fausses attaques et des retraites subites, de fausses nouvelles rap-

portées par de feints déserteurs, par des espions dévoués, des bruits répandus adroitement sur nos forces, nos vues, nos entreprises, en donneront une foule d'occasions, surtout lorsque l'ennemi est ardent, confiant et inexpérimenté. Cependant il faut observer aussi que ces entreprises manquent souvent au moment de l'exécution même, par trop de précipitation et par une foule d'autres causes.

§ 5. — *Surprises de postes et de positions.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — Les surprises proprement dites se distinguent des embuscades, en ce qu'ici on cherche l'ennemi dans ses positions pour l'attaquer à l'improviste et le défaire avant qu'il ait pu opposer une résistance convenable.

Ces entreprises sont souvent très heureuses et procurent des succès, qui, recherchés de force ouverte, auraient coûté beaucoup de temps, d'efforts et de sang : on employera les surprises principalement dans les attaques de défilés, de ponts, de retranchements, de passages de montagnes, et, en général, des positions.

CONNAISSANCES PRÉALABLES. — Le secret d'abord, puis des nouvelles précises, enfin une disposition judicieuse et une exécution énergique sont les moyens de succès.

Avant tout il faut connaître à fond :

- 1° La situation et les propriétés de la position ennemie ;
- 2° Les voies de communication qui conduisent vers son front, ses flancs et ses derrières ;
- 3° La configuration exacte de tout le terrain environnant ;

4° La force et les espèces de troupes, le nombre et le calibre des pièces, et toutes les dispositions du gros ennemi;

5° L'établissement des avant-postes; l'emplacement et l'éloignement des sentinelles et des postes avancés, avec la manière dont se fait le service; surtout les chemins des patrouilles, leur force, leurs heures de départ et de rentrée;

6° La position et l'éloignement des corps ennemis les plus voisins, le temps et la force dans lesquels des secours peuvent leur arriver;

7° Dans des positions plus grandes; les cantonnements de chaque espèce de troupe, la demeure du quartier-général et des officiers supérieurs, la place des corps-de-gardes, des batteries, des magasins, des places d'armes, des casernes, etc.;

8° Les qualités morales des chefs et des troupes, leur esprit, leur activité ou leur négligence.

Des reconnaissances particulières devant être faites rarement, il faut agir suivant les données des déserteurs, des espions, des émissaires, et avoir des guides bien instruits et éprouvés.

DISPOSITIONS PRÉPARATOIRES. — Suivant ces données, il faut établir une disposition exacte contenant :

1° La force, la composition des troupes, arrangées suivant le terrain et les circonstances : il faudra presque toujours de l'infanterie et de la cavalerie réunies; souvent on aura besoin de quelques pièces légères et de troupes du génie, ou au moins d'ouvriers militaires;

2° La manière et l'heure du rassemblement et du départ, lesquels doivent être activés avec le plus grand

silence et en se munissant de tout ce qui sera nécessaire ;

3° La direction de la marche et l'heure à laquelle il faut arriver à un endroit donné ;

4° Les points d'attaque et les détails de mission pour chaque subdivision ;

5° L'heure et le signal de l'attaque générale ;

6° La conduite en cas de revers , les points de ralliement , les dispositions de la réserve.

L'exécution particulière des détails doit être remise à la sagacité , à la ruse et à l'énergie des officiers et des troupes.

DISPOSITION DES TROUPES. — Dans les surprises de moindre étendue on tient les troupes ensemble, on tâche d'arriver secrètement et l'on se jette sur un seul point donné. Dans les expéditions plus grandes , on forme plusieurs colonnes d'attaque, dont l'une aborde l'ennemi de front pendant que les autres sont dirigées de manière à attaquer simultanément ses flancs et ses revers.

La force et la composition des diverses subdivisions dépendent du terrain et de l'objet de la mission de chacune : il sera presque toujours bon de détacher la force principale vers le flanc et le revers , et d'occuper le front par de fausses attaques.

MOMENT D'EXÉCUTION. — L'obscurité étant surtout favorable à ces entreprises, on s'arrange ordinairement de manière à attaquer après le milieu de la nuit , afin de pouvoir encore profiter de la pointe du jour pour exploiter les avantages remportés.

Toutefois on entreprend encore des surprises :

1° Dans un temps très brumeux, pluvieux et orageux ;

2° Aux heures où les hommes et les chevaux font leurs repas ou reposent, surtout dans les chaleurs accablantes ;

3° Au moment où les patrouilles et découvertes du matin rentrent et où l'ennemi, rassuré par leurs rapports, est moins vigilant ;

4° Après avoir donné souvent l'alarme à l'ennemi sans rien faire de sérieux : alors il ne croit plus devoir s'inquiéter beaucoup ;

5° Lorsque la configuration du terrain ou quelque négligence de la part de l'ennemi permet de l'approcher vite et sans être découvert. Ordinairement plus forte est une position, moins on se garde et plus facilement est-on surpris.

MESURES DE PRÉCAUTION. — Lorsqu'on est obligé de diviser l'expédition, et pour éviter tout accident, surtout dans la nuit, il faut :

1° Calculer soigneusement l'état et la longueur des chemins, l'heure du départ, accorder les montres, en un mot préparer une arrivée et une action concordantes ;

2° Expliquer soigneusement aux chefs et aux soldats toute la disposition de l'entreprise ;

3° Leur donner les moyens de trouver et de parcourir les chemins sans le moindre embarras ;

4° Outre les cris de guerre et les signes ordinaires, convenir de signaux de reconnaissance faciles, même pendant l'obscurité et durant le combat.

En général, comme une arrivée trop hâtive ou trop tardive et beaucoup d'autres éventualités peuvent déran-

ger les entreprises les mieux combinées, il ne faudra diviser les troupes que dans la proximité de l'ennemi, et au moment où l'on ne pourra plus s'en dispenser.

RÈGLES DE MARCHÉ. — Les règles de marche générales étant connues, nous observerons seulement qu'on retire souvent les troupes de sûreté et que l'on ne fait faire leur service que par quelques officiers ou des sous-officiers, s'éloignant fort peu du gros.

Lorsqu'on rencontre des patrouilles ou des détachements ennemis on se cache et on les laisse passer, surtout lorsqu'ils rentrent. Seulement, s'ils venaient à nous découvrir, on chercherait à les enlever sans bruit, ou, si c'est impossible, on tâche d'arriver avec ou même avant eux à leurs postes.

MARCHE DE LONGUE DURÉE. — Lorsqu'il faut faire plusieurs étapes de marche pour atteindre au but qu'on se propose, on se divise en plusieurs détachements, qui suivent différents chemins pour tromper les émissaires ennemis, et qui se réunissent sur un point de ralliement peu éloigné. Ordinairement on leur cache le but de leur mission, leur indiquant seulement le point d'arrivée et donnant au chef des instructions cachetées qu'il ne peut ouvrir que lorsqu'il est arrivé à un endroit donné ou dans des cas extraordinaires.

PRINCIPES D'EXÉCUTION. — Les détails d'exécution dépendant des circonstances, nous n'en pouvons donner que les principes les plus généraux :

1^o Comme l'attaque doit être simultanée, tous les détachements se glissent aussi près de l'ennemi que possible, mais ils se tiennent tranquilles, se cachent et attendent le signal d'attaque ;

2° Alors on se jette sur les postes de garde et les met hors de combat avant qu'ils puissent donner l'alarme, ou, du moins, on tombe avec eux sur l'ennemi ;

3° Le succès dépendant du premier moment, il faut pousser avec impétuosité, empêcher le rassemblement et la mise en défense des forces ennemies, chercher par le bruit de tambours, de trompettes, de cris de guerre à augmenter la confusion et à faire paraître ses propres forces plus grandes ;

4° Cependant on évite autant que possible de faire feu, on pousse à la bayonnette et souvent on procède sans avoir les armes chargées ;

5° Tous les prisonniers, caisses, pièces, et autres objets conquis doivent être immédiatement remis à la réserve, qui sera placée sur un point favorable pour soutenir l'entreprise et assurer la retraite ;

6° Lorsqu'on est exposé à l'arrivée de soutiens ennemis, on envoie des détachements qui leur barrent le chemin en occupant les défilés et autres localités où ils peuvent les contenir jusqu'à la réussite de l'entreprise ;

7° Lorsqu'une surprise a complètement réussi, il n'y a que les circonstances et les ordres spéciaux qui décideront de l'occupation, de la conquête et de la retraite ;

8° Dans le cas d'occupation on emploiera rapidement tous les moyens de l'art et une surveillance extraordinaire pour tenir la place contre les soutiens qui attaqueront de vive force et les surprises que tentera l'ennemi ;

9° Dans le cas où il faudra quitter le poste conquis, on profitera du temps donné pour détruire tout ce que l'on ne pourra ramener, puis on activera la retraite avec grand ordre et célérité, en la couvrant par une

forte arrière-garde d'infanterie ou de cavalerie suivant le terrain ou les circonstances ;

10° Lorsque l'ennemi reçoit des renforts ou lorsque l'entreprise échoue , on active la retraite en échelons ou en échiquier ; on cherche à gagner aussi vite que possible le point de ralliement et les réserves ; on profite de tous les accidents du terrain désignés d'avance pour opposer une résistance efficace ; on établit des embuscades , on dégrade les routes , les ponts ; dans les cas désespérés , on se sauve par le moyen d'incendie ;

11° Les réserves, servant alors d'arrière-garde, s'imposent les plus grands sacrifices pour sauver au moins une partie des forces qu'elles ont à protéger.

Terminant ici les données générales concernant les surprises, nous observons que l'étude des quelques exemples de pratique que nous fournissons dans les chapitres des partis de guerre , de défense et d'attaque de localités , etc. , mettra l'officier à même de se comporter convenablement dans tous les cas analogues.

OBSERVATIONS ET CONCLUSION. — Les embuscades et les surprises en général ne peuvent réussir qu'ensuite de fautes ou d'actes de négligence commis de la part de celui qui en est la victime ; les moyens de s'en préserver sont très faciles et très simples :

- 1° Des *reconnaisances minutieuses* et incessantes ;
- 2° Une *disposition judicieuse* des troupes de sûreté ;
- 3° Une *activité infatigable* et une *méfiance continue* dans le service , surtout dans celui des postes de garde et des patrouilles ;
- 4° Des *piquets forts* et bien alertes dans les bivouacs et cantonnements ;

5° Une sévérité inflexible contre la négligence et la trahison.

Avec l'emploi de ces moyens il sera presque impossible d'être surpris ; en tout cas une surprise essayée doit exposer à la rigueur extrême des lois de guerre.

§ 6. — *Détachements divers et partisans (corps-francs).*

DÉTACHEMENTS AU-DELA DE RIVIÈRES. — Les détachements sont souvent obligés de passer des lacs et des rivières ; les armées , campées derrière de grands fleuves , etc. , envoient même tous les jours des partis au-delà du fleuve tant pour faire des reconnaissances que pour remplir d'autres missions. Ces détachements sont ordinairement assez forts et pourvus de quelques cavaliers.

Après avoir fait les préparatifs de départ , les reconnaissances , etc. , nécessaires ; on choisit pour le passage un point facile à franchir et dérobé à l'observation de l'ennemi ; puis on traverse soit à gué , soit à la nage ou sur des bateaux ; ce dernier moyen est le plus sûr et le plus usité : il va sans dire que les bateaux , radeaux , etc. , avec les bateliers nécessaires , doivent être rassemblés à l'insu de l'ennemi.

Passage à bateaux. L'extrême avant-garde passe avec les premiers bateaux ; elle fouille le terrain ; suivie par le gros de l'avant-garde , elle avance à la distance convenable et occupe le terrain en forme de crochet rentrant assez prononcé. Ces mesures de sûreté étant prises , le gros de troupes fait le débarquement par sections. On laisse sur la rive que l'on va quitter un petit détachement avec quelques barques vides , tant pour arrêter

les observateurs dangereux que pour se réserver un moyen de trajet.

Mesures de sûreté. Une arrière-garde proportionnée sera laissée sur le rivage du débarquement, elle gardera les bateaux et surtout les bateliers, et s'entourera de postes d'observation. Lorsque la position est très dangereuse, l'officier avec ses hommes se retire sur les bateaux qui, pendant le jour, se mettront à couvert derrière des broussailles, des ilots, etc.; ils mouilleront, dans la nuit, à quelques toises du point du débarquement, où l'on aura laissé un petit poste d'avertissement.

Observations particulières. Les règles ultérieures de conduite étant toujours les mêmes, nous observons seulement que pour une expédition si aventurée, le moment critique est la retraite, parceque l'ennemi, lorsqu'il a découvert la piste du détachement, lance tout de suite des troupes le long du fleuve pour éloigner les bateaux, garder les passages et couper la retraite.

Dans ce cas on tâche d'abord, en profitant des localités et surtout de la nuit, de se retirer en combattant. Sur le bruit des décharges, les bateaux se tiennent près de l'approche, le trajet se fait aussi section par section, sous la protection d'une arrière-garde disposée en tirailleurs avec les soutiens nécessaires. Souvent on est obligé d'abandonner l'extrême arrière-garde; alors les hommes, lorsqu'ils voient que la troupe principale est assez éloignée, cherchent à traverser le fleuve à la nage.

Ce sera de même pour le détachement entier, lorsque l'ennemi parviendra à le cerner par des forces supérieures, à lui barrer toutes les issues et à lui rendre impossible de se faire jour; tout le détachement s'épar-

pillera en groupes, patrouilles, etc., et cherchera à se sauver de la manière indiquée. Ce moyen de salut n'existant que pour les nageurs, nous en concluons qu'il faut non-seulement confier ces expéditions à des nageurs, mais encore établir en temps de paix des écoles de natation pour chaque bataillon.

Passage à gué. Lorsque le fleuve est guéable, les difficultés et les dangers diminuent, le trajet se fait de la même manière, les troupes passent par rang en ordre serré; lorsque la profondeur atteint trois pieds on attache la giberne à la bayonnette; lorsqu'elle atteint quatre pieds on tourne le fusil et attache la giberne à la crosse. Lorsque le courant est rapide, on tend des cordages; si l'on a des cavaliers et si cela est possible, on les place à quelques toises plus haut et on employe tout autre moyen pour briser la force du courant et faciliter le trajet.

L'arrière-garde se retranchera à la hâte, et, s'il n'y a pas d'autres moyens, elle fera des abattis avec des fagots secs, qui seront incendiés si la troupe attaquée est forcée à la retraite. On se pourvoira de herses, etc., pour pouvoir rendre en un instant le gué impraticable.

Passage à la nage. Lorsque le fleuve est de largeur moyenne et le courant pas trop rapide, on peut tenter le passage à la nage, surtout la cavalerie.

Le mode du trajet reste toujours le même, seulement il faudra se pourvoir de quelques bateaux et radeaux pour porter les sacs, les porte-manteau et autres objets qui acquièrent un poids considérable lorsqu'ils sont mouillés, et aussi pour côtoyer le trajet. Les rangs entrent dans l'eau à quelque distance les uns des autres,

mais tâchent de rester serrés en nageant de front et en coupant diagonalement le courant. La descente et l'atté-
rage doivent être en pente douce, parcequ'autrement
on risque de noyer les hommes et les chevaux.

Passage des cavaliers. La méthode de faire entrer les
cavaliers dans des nacelles, d'où ils tirent les chevaux
par la longe à la nage, est mauvaise; elle peut facile-
ment causer des accidents, faire sombrer les navires ou
perdre les chevaux, lesquels entrent et passent l'eau
plus facilement lorsqu'ils sont montés.

Toutes les expéditions au-delà de fleuves, de lacs, etc.,
doivent être calculées de manière à ne durer que 36 à
40 heures, à compter de l'entrée d'une nuit jusqu'à la
fin de la suivante.

DÉTACHEMENTS D'OBSERVATION. — Formés soit d'in-
fanterie, soit de cavalerie, soit de deux ou même de trois
armes réunies, les détachements d'observation sont en-
voyés à des distances plus ou moins grandes; ils agissent
indépendamment du reste de l'armée, et n'entretiennent
de communications avec elle que pour lui envoyer in-
cessamment des nouvelles.

Lorsque l'ennemi est *en station*, soit qu'il campe ou
qu'il occupe un lieu fermé ou fortifié, on prend position
dans son voisinage, on envoie de petits détachements
qui font de même sur ses flancs et ses derrières; on ob-
serve l'ennemi par des sentinelles, par des postes d'avis
et par des patrouilles qui évitent tout combat et rôdent
incessamment autour de lui. Il est presque inutile de
dire qu'on cherche à se tenir toujours en cachette; que
lorsqu'on est découvert, on change d'emplacement et

qu'on envoie des rapports exacts sur tout ce que fait l'ennemi.

Lorsque l'ennemi est *en marche*, on le côtoie, on le devance, on le suit de la même manière. On observe tous ses mouvements, on ne perd jamais de vue sa direction, on tâche de temps en temps d'enlever sans bruit ses flanqueurs les plus exposés, et les trainards, etc., pour avoir des nouvelles, on change continuellement de place, on multiplie ses petits détachements et l'on rapporte tout au moment important.

Lorsqu'il faut observer *des localités* ou même des contrées, on se place de manière à dominer toutes les communications sans les intercepter. On cherche à lier autant de relations que possible avec les habitants, on arrête les passants venant du côté de l'ennemi, enlève les courriers, cherche de temps en temps à faire des prisonniers et change rapidement de disposition lorsqu'on est découvert. Dans le cas de combat inévitable, on se retire dans une direction quelconque, et au moment où l'on se voit hors de portée de l'ennemi, on se jette vite du côté opposé pour recommencer.

Lorsqu'il y a des *points donnés* à observer, le meilleur moyen serait de les occuper et de les défendre; mais ordinairement cela est impossible, alors on cherche au moins à savoir l'intention de l'ennemi et à le contraindre de développer ses forces.

COLONNES MOBILES. — Souvent on forme des colonnes mobiles, c'est-à-dire on envoie des bataillons, des escadrons, des compagnies, des pelotons, etc., d'infanterie et de cavalerie; souvent même des brigades pourvues d'artillerie, pour parcourir le pays dans toutes les di-

rections, pour réprimer le brigandage ou pour contenir une population hostile et prête à se révolter.

L'emploi de toutes les précautions indiquées, l'entretien de bons émissaires, une connaissance profonde du pays et de l'esprit des habitants, de fortes patrouilles lancées dans toutes les directions, une activité et une énergie infatigables, puis une sévérité extrême sont les moyens d'atteindre le but. Les règles de conduite particulières varient pour chaque cas; mais lors même qu'on n'est pas exposé directement aux attaques de l'ennemi, il faut se prémunir contre tous les pièges que pourraient tendre la ruse et la trahison.

PARTISANS (*corps-francs*). — La guerre des détachements, guerre aussi variée qu'importante, est confiée soit à des *partis de guerre*, soit à des *partisans*.

Sous le surnom *parti de guerre*, nous comprenons une portion de troupes d'une arme quelconque, détachée du gros de forces pour remplir un but déterminé, mais pouvant et devant aussi bien rentrer dans son cadre et remplir sa place dans l'ordre de bataille.

Les *partisans* ou *corps-francs* se composent de volontaires, subordonnés ordinairement à des chefs de libre choix et plus aptes à la petite guerre de ruse qu'aux manœuvres en ordre serré.

Composition et organisation. La composition et l'emploi des corps de partisans est une affaire très importante dans la guerre; ils ne doivent pas être trop nombreux, et il n'y faut admettre que des hommes habiles, intelligents, vigoureux, bons tireurs et cavaliers hardis; des *hommes d'honneur* doivent seuls être jugés dignes de faire ce service. On peut leur passer quelques fan-

taisies dans l'habillement, dans leur manière de faire et d'arranger leur service intérieur, etc., mais il faut établir une discipline encore beaucoup plus rigoureuse que dans les troupes de ligne ; les officiers présentés par la troupe et confirmés comme tels par le chef de l'armée, doivent être obéis et doivent obéir à leur tour rigoureusement ; tout excès, le moindre caprice, doivent être réprimés avec une extrême sévérité ; autrement ce corps ne vaudrait rien et il faudrait immédiatement le dissoudre, ou même le traiter comme une bande de brigands.

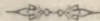
Sans ces précautions, on n'aura qu'un amas de vauriens et de pillards, qui épuisent et exaspèrent le pays, entravent et exposent les opérations de l'armée, se trouvent partout où l'on n'en a pas besoin, mais qui au premier coup de fusil lâchent pied ; et, quand même ils seraient courageux, ils ne sauraient résister à un ennemi bien dirigé et agissant avec ensemble et énergie.

Modes d'emploi. Quelques corps de partisans constitués de la manière que nous avons indiquée et dans une proportion qui ne dépassera jamais un vingtième de l'armée, et répartis dans des corps de 400 hommes au moins et de 800 à 1,000 au plus, pourront rendre d'immenses services. On ne les met jamais entre l'armée et l'ennemi, mais toujours sur les flancs et sur les derrières de ce dernier ; souvent on les envoie fort loin dans des provinces voisines du théâtre de la guerre et ne leur donne que des instructions générales. On ne leur fournit pas d'objets d'habillement, armement et même d'approvisionnement, mais on leur donne double ou même triple solde, on met des sommes assez fortes à la disposition des chefs, afin qu'ils puissent se procurer tout ce

qu'il faut en payant exactement et même étaler un certain luxe, ce qui souvent est très favorable, parceque ils trouvent plus facilement l'occasion de gagner les bonnes grâces des populations (1); on ne s'occupe pas non plus de leur sûreté; même plus ils sont exposés, meilleurs seront les services qu'ils rendront; enfin, lorsqu'ils ne savent se tirer des situations difficiles, c'est de leur faute, et, lorsqu'ils y succombent, ce n'est pas dommage.

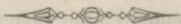
Lorsqu'il y a des missions spéciales à remplir, tout ce que nous avons dit sur les détachements divers s'applique également aux partisans. En outre, ils doivent être infatigables, chercher toujours le voisinage de l'ennemi et un éloignement assez grand de l'armée amie; ils devront occuper les nœuds des voies de communication, des forêts ou autres accidents dominant le terrain, savoir mettre à profit les moindres circonstances, et agir avec le gros de leurs troupes ou en détail. Alors seulement ces troupes et surtout leurs chefs feront oublier les souillures dont quelques soi-disant corps-francs des temps récents ont entaché ce surnom, d'ailleurs fort honorable, et mériteront d'être cités parmi les célèbres partisans des guerres passées, surtout de celles de nationalité et d'indépendance.

(1) C'est pourquoi surtout les partisans ne doivent jamais vivre de réquisitions; autrement les populations, pour s'en débarrasser, les trahiraient à l'ennemi, ou au moins rendraient leurs services très périlleux et même infructueux.



CHAPITRE CINQUIÈME.

DÉTACHEMENTS D'ESCORTE ET MISSIONS PARTICULIÈRES.



§ 1. — *Des convois et des détachements d'escorte en général.*

DONNÉE GÉNÉRALE. — Les détachements d'escorte ont pour but d'assurer la marche d'un convoi de voitures ou d'un transport de prisonniers, de bêtes de somme, etc.; ils protègent des expéditions spéciales : fourrages, contributions, le passage d'un courrier, d'un personnage important, etc. Nous nous occuperons d'abord des règles concernant la conduite, l'attaque et la défense de convois.

DÉFINITION D'UN CONVOI. — Un convoi est une expédition par terre ou par eau composée de voitures ou de bateaux portant des munitions, de l'argent, des objets d'équipement, des provisions de vivres, des équipages

de ponts, etc., conduits dans l'ordre et sous la protection d'une réserve militaire.

La conduite de convois est une des affaires les plus difficiles en guerre, car il faut défendre, souvent avec peu de troupes, une longue file de voitures, de bêtes, de bateaux, etc., que le moindre obstacle peut arrêter et mettre en désordre et qui prête à l'ennemi d'autant plus de points de prise, que le convoi est plus considérable et plus compliqué, que le terrain devient plus accidenté, et que l'esprit de la population est plus hostile à nos opérations.

DISPOSITION DE MARCHÉ (fig. 114). — La disposition de marche, condition très essentielle pour la conduite et la défense d'un convoi, doit être basée sur le terrain à parcourir, sur la nature du convoi, sur les autres circonstances modifiantes, et soutenue par une escorte assez forte, composée et disposée convenablement pour entretenir l'ordre et assurer la marche.

COMPOSITION DE L'ESCORTE. — L'escorte d'un convoi devra être assez forte pour le protéger, et surtout si c'est un convoi de poudre, pour en éloigner le combat. Elle sera subordonnée à un chef particulier de convoi et composée d'infanterie et de cavalerie; l'infanterie doit cependant dominer et dans les convois un peu considérables on y attachera de l'artillerie légère.

Il faudra encore y joindre dans une forte proportion des sapeurs du génie, des ouvriers d'artillerie et des pontonniers; il faudra au moins se pourvoir d'un nombre de soldats ou de paysans portant les outils nécessaires pour aplanir toutes les difficultés locales, réparer et établir des voies de communication, et, en

cas de besoin, former rapidement quelques constructions défensives. Des voitures contenant les objets de rechange; des forges de campagne, etc., sont encore nécessaires.

PRÉPARATIFS DU DÉPART. — L'autorité d'un officier commandant l'escorte d'un convoi étant précisée par le règlement, nous ne tracerons ici que les devoirs spéciaux d'un officier chargé de préparer et conduire la marche d'un convoi par terre.

Avant le départ il doit s'être pourvu d'une instruction et de données positives contenant :

1° *L'effectif de voitures*, de bêtes de somme et de tous les autres objets composant le convoi;

2° *Les renseignements précis* sur la route à suivre, les lieux de halte et de gîte, les distances à parcourir, les points et les temps d'arrivée;

3° *Les règles de la conduite* à tenir dans diverses circonstances que l'on peut prévoir;

4° *Les lieux de refuge* en cas de revers et la disposition des troupes dont il pourrait demander l'appui.

Il cherchera à calculer d'avance les dangers et les difficultés de la mission; à connaître la configuration du terrain, l'esprit des populations, la force et les dispositions de l'ennemi; puis il vérifiera exactement les inventaires, examinera l'état des voitures, la manière dont les chargements ont été faits et s'ils sont proportionnés à la force des attelages, enfin il procédera à la division du convoi.

COMPOSITION DU CONVOI. — Tout convoi considérable sera partagé en *divisions* de 50 à 60 voitures; chacune subdivisée en *sections* de 4 à 6 attelages. Chacune de ces

divisions et sections aura son commandant, ses troupes de garde et autres agents spéciaux chargés de maintenir l'ordre et la régularité de la marche.

Nous estimons qu'une voiture attelée de 4 chevaux, occupe 15 à 16 pas, que les voitures doivent rester à une distance de 2 à 5 pas, et qu'une division de 50 voitures en file simple tiendra de cette manière une étendue de terrain d'à peu près 4000 pas (environ le quart d'une lieue). Les caissons de munitions doivent être à une distance d'au moins 20 pas, et il faut y avoir égard lorsqu'on calcule la longueur du convoi.

Les *objets* dont se compose le convoi sont ordinairement *répartis* d'après leur valeur. On place *en tête* de chaque division les voitures contenant les *charges* les *plus précieuses*, les caisses, les archives, mais en ayant soin de les faire précéder d'une ou deux voitures contenant des effets de moindre prix. On répartit ces objets dans les divisions, afin que dans les cas de revers on ne les perde pas toutes à la fois. Cependant lorsqu'on en forme une division à part, celle qui contiendra les objets les plus précieux et les plus dangereux sera la seconde dans le rang, lorsqu'il y aura trois ou plusieurs divisions. Les *caissons* et les *munitions* se trouveront toujours dans les divisions à la tête et à la queue, disposés et conduits avec les précautions indiquées.

Lorsqu'il y a des voitures de *bagages* d'officiers, de troupes, de cantiniers, etc., elles forment toujours une division à part qui reste constamment à la queue.

Les *bêtes de somme* attachées à un convoi de voitures vont toujours à la tête de la colonne; de cette manière

on les transporte et, en cas d'attaque, on les sauve plus facilement.

Il faudra mener avec chaque division quelques voitures vides pour recevoir les chargements de celles qui viendraient à se briser, pour renforcer les attelages ou servir aux troupes, si besoin était.

Dans une marche simultanée, les divisions laissent entre elles des distances de 6 à 10 pas pour livrer passage aux troupes et éviter les entre-chocs. Quand la marche est successive, chacune a son avant-garde, son arrière-garde, ses flanqueurs et sa troupe principale d'escorte. Les chefs des divisions ont leurs instructions particulières pour chaque cas; le chef du convoi n'exerce aucun commandement direct, ne garde auprès de lui que quelques ordonnances et se trouve toujours là où sa présence est le plus nécessaire, en ayant soin d'en donner toujours connaissance à toutes les divisions et troupes détachées.

CALCUL DU TEMPS. — En plaine, sur une belle route et avec de bons attelages (à quatre chevaux), une colonne composée de voitures chargées de 25 à 30 quintaux, ce qui est le maximum, pourra faire 4,000 pas par heure, et 3,000 seulement dans des terrains accidentés, par conséquent on pourra faire 8 à 10 lieues par jour en marchant à deux reprises.

Dans des circonstances pressantes, en diminuant les charges et faisant monter l'infanterie sur des voitures requises exprès et lorsqu'on a de très bons attelages, on pourra en plaine prendre exceptionnellement le trot et parcourir ainsi le double des distances indiquées.

Lorsque les voitures sont rangées de front, il faut dé-

duire une demi-heure par division parceque ce temps est nécessaire pour activer le départ successif lorsqu'il n'y a pas de causes de retard.

TROUPES D'ESCORTE. — L'escorte d'un convoi se partage en trois parties distinctes dont l'une est attachée immédiatement à la garde des voitures, l'autre forme les avant et les arrière-troupes, et le reste compose la réserve et le corps principal.

La formation de l'avant-garde, des flanqueurs et de l'arrière-garde est à peu près pareille à celle des autres marches. La troupe principale se tient à côté du convoi, là où sa présence est le plus nécessaire, et au point d'où elle pourra se porter en tout ou en partie là où le danger se montrera menaçant.

L'infanterie et l'artillerie formeront toujours le corps principal. Dans les terrains ouverts, une forte partie de la cavalerie ouvrira et fermera la marche, dont les flanqueurs et le reste se trouvent auprès du corps principal. Dans les terrains coupés, elle se tiendra à l'arrière-garde, et il y en aura de faibles détachements auprès de l'avant-garde et du corps principal.

Dans les convois considérables on partage la troupe principale en quatre parties de forces inégales. La moitié, avec la cavalerie et l'artillerie, forme la réserve, un quart est attaché au centre, et deux détachements, chacun d'à peu près un huitième de la force totale, forment, l'un le corps de tête, et l'autre le corps de queue. Cette disposition est obligatoire, puisque le centre est le point le plus exposé, et que l'avant et l'arrière-gardes concourent encore à assurer la tête et la queue.

CONDUITE DE L'AVANT-GARDE. — L'avant-garde, composée suivant nos règles exposées plus haut, sera pourvue d'artillerie et de tous les ouvriers militaires qu'on aura en disposition.

Quelques heures avant le départ, elle enverra en avant et de côté de fortes patrouilles pour fouiller le terrain, visiter l'état des voies de communication, découvrir l'ennemi et occuper les défilés et autres points difficiles qui se trouveraient sur la route.

Dans les convois très nombreux et très importants, on employe à ce soin des troupes et des colonnes particulières, qui, sans engager des combats, occupent tous les points principaux et se maintiennent toujours entre l'ennemi et le chemin que suit le convoi.

Ordinairement l'avant-garde part une ou deux heures avant le convoi, prend position auprès d'un défilé ou d'une autre coupure du terrain, occupe les sorties, routes, hauteurs et autres points favorables à la défense, dispose convenablement ses avant-troupes, et ne continue sa marche que lorsque la tête de la colonne approche ou commence à dépasser le défilé. Cette conduite est facilitée par la lenteur avec laquelle un convoi est obligé de marcher, ce qui permet à l'avant-garde, sans faire de trop grands efforts, de gagner l'avance nécessaire.

DÉPART DU CONVOI. — Lorsque le convoi est convenablement réparti et inspecté, ce qui doit être fait avant tout départ, il se met en marche de telle manière que les voitures ne sont attelées que lorsque leur tour se présente, afin de ne pas épuiser inutilement les chevaux. On comptera environ une minute par voiture,

et pour ne pas perdre de temps, la troisième section attèlera lorsque la première commencera le départ.

L'avant-garde étant partie à temps convenable, les autres troupes marchent avec les divisions, la réserve accompagne celle qui est la plus précieuse ou la plus exposée, et l'arrière-garde se tient à une assez grande distance.

ORDRE DE MARCHÉ. — Lorsqu'il est possible, on forme double file de voitures; toutefois, il faut laisser la place pour une troisième voiture, mais lorsqu'il y a beaucoup de défilés, ponts, etc., qui forcent de dédoubler, ou lorsque la route ne répond pas aux conditions énoncées, on se contente d'une seule file de voitures.

Chaque division est précédée et suivie d'une section d'infanterie, et deux ou trois fantassins marchent sur le flanc de chaque section de voitures, pour surveiller l'ordre de marche, les conducteurs, etc. Ce sera bien faire lorsqu'on le pourra d'employer à ce service des cavaliers.

Les officiers et les sous-officiers de ces troupes veilleront non seulement à l'ordre de marche, mais encore à ce que les soldats ne déposent pas leurs sacs, leurs fusils, et à ce qu'ils ne montent pas eux-mêmes sur les voitures. Les sacs, lorsqu'il sera permis de les déposer, aussi bien que les hommes malades, etc., seront renvoyés aux bagages.

RÈGLES DE MARCHÉ. — Les premières voitures, commencent et continuent la marche d'un pas cadencé et uniforme, les autres restent serrées et alignées. Dans les cas où le convoi se composera de voitures de réqui-

sition, il faudra toujours que quelques petites patrouilles de cavalerie cotoient la marche.

Lorsqu'une voiture s'enfonce ou se brise, les autres passent pendant que l'on tâche de débarrasser ou de réparer la voiture en question.

S'il est impossible de passer, les autres voitures déployent ou, au moins, serrent pour raccourcir la colonne et accélérer le départ sans que tout le reste du convoi soit obligé de s'arrêter. Lorsque l'accident est grave et demande beaucoup de temps, on décharge rapidement la voiture endommagée et la met hors de la route.

Souvent on fera bien de former plusieurs colonnes qui suivront des routes latérales; mais il faudra éviter que les colonnes se croisent. Néanmoins, lorsque l'attitude de l'ennemi sera très menaçante il vaudra presque toujours mieux raccourcir la profondeur au risque d'augmenter la largeur du terrain que l'on aura à couvrir et d'essayer des retards momentanés.

PASSAGE DE DÉFILÉS. — Quand on arrive à un défilé où il faut dédoubler, toutes les voitures serrent et déployent s'il est possible; les premières passent et les autres suivent en ordre; à une certaine distance du débouché elles font halte, jusqu'à ce que l'ordre de marche soit rétabli; puis la marche est reprise simultanément.

Lorsqu'il faut faire des haltes momentanées pour distribuer les rations, les voitures restent sur la route où elles se rangent l'une à côté de l'autre au bord de la route, sur un lieu qui présente un accès facile et dans le voisinage duquel il y a de l'eau, de manière à former

plusieurs files , les timons tournés vers la route ; la ration sera donnée sans qu'on détèle.

Dans les grands convois on pourra faire cette distribution par divisions sans que l'ordre de marche soit troublé, ni la marche arrêtée.

MARCHE DES TROUPES. — Le corps de tête et de queue, comme les sections attachées aux divisions de voitures , restent toujours dans leur disposition , même dans les cas d'attaque. Cette règle ne souffre d'exception que lorsque l'ennemi est parvenu assez près pour l'attaque à l'arme blanche , ou que ces parties de la colonne sont suffisamment protégées par les localités et par d'autres dispositions de troupes.

La troupe du centre se divise en deux parties qui marchent à droite et à gauche du convoi et restent toujours à la hauteur du centre lequel doit être continuellement marqué par un intervalle assez grand pour le passage. Lorsqu'il n'y a attaque que d'un côté , ces troupes se renforcent mutuellement, et l'une de ces deux parties peut aller secourir un autre point menacé.

La réserve est disposée un peu en arrière du centre du convoi , et du côté le plus exposé. Cependant sa place est très variable ; il est bon de la diviser d'avance en plusieurs parties avec des chefs distincts , afin de pouvoir les détacher et agir sur plusieurs points à la fois.

Toutes ces troupes ont encore le devoir particulier d'assurer les flancs , d'occuper les défilés , de prendre position sur les hauteurs et d'y rester jusqu'à ce que le convoi ait passé. En général il ne faut pas assujettir ensemble les troupes et les convois , excepté les gardes

spéciales : leurs vitesses et leurs fonctions différentes demandent des mouvements divers et, de cette manière, non seulement on fouille mieux le terrain, mais aussi l'on se prête mieux à tous les modes d'action.

L'ARRIÈRE-GARDE. — De force et de composition analogues à celles de l'avant-garde, elle se conforme aux règles générales données pour les arrière-gardes ; seulement elle sera ordinairement aussi pourvue d'artillerie et d'ouvriers militaires pour défendre, obstruer, ou dégrader les voies de communication ; elle restera ordinairement à de plus grandes distances en arrière, et, en tout cas, elle occupera les entrées de défilés ou d'autres terrains difficiles jusqu'à ce que les dernières voitures les aient passés.

RÈGLES DE PARCAGE. — Lorsqu'il faut parquer on désigne d'avance un endroit favorable au parcage, on cherche celui qui présente des abris d'un ou de plusieurs côtés sans gêner les mouvements. Dans les villes ou villages amis, on pourra s'établir dans l'enceinte, mais seulement sur de grandes places, dans des cours spacieuses et entourées de forts murs, mais ayant plusieurs issues aboutissant facilement à la route et aux points généraux de sortie. Les voitures se rangent successivement sur plusieurs lignes, tous les timons du même côté, et à une distance qui leur fait former de petites ruelles pour la circulation des chevaux et des hommes.

Dans ces parages on observe les règles suivantes :

1° Il faut parquer toujours en avant d'un défilé, jamais en arrière ou dans l'intérieur ;

2° La direction du front doit permettre d'atteindre la route facilement et dans le temps le plus court ;

3° Chaque voiture doit occuper dans la ligne sa place d'ordre de marche ;

4° Il vaut mieux multiplier qu'allonger les rangs ;

5° La place doit être sèche ; tous les objets de rafraîchissement et autres se trouveront dans le voisinage ;

6° Les conducteurs resteront toujours auprès de leurs chevaux et, quoi qu'ils fassent, gardés à vue.

Pour calculer l'espace, nous observons que chaque voiture occupera cinq à six pas de front et que pour faciliter le départ, les lignes doivent être à la distance de trente ou quarante pas.

CONDUITE PENDANT LE PARCAGE. — Dans les cas de halte et de parage, les troupes affectées à la garde spéciale du convoi continuent d'exercer la surveillance la plus rigoureuse. Les voitures de caisses et de munitions recevront chacune leurs factionnaires particuliers ; ces derniers formeront un pan séparé du reste des voitures, à la distance de 500 à 400 pas, et, en tout cas, ils resteront en dehors des lieux habités.

Les moments de halte seront mis à profit pour réparer tout ce qui pourrait être gâté ou défectueux. Il faudra faire les visites nécessaires immédiatement après l'arrivée, aussi bien qu'avant le départ.

Dans ces haltes momentanées ou prolongées les troupes d'escorte prennent immédiatement position, s'entourent de postes et de même que les avant-postes d'une armée, auxquels elles peuvent être comparées, elles se conforment en tout à ce qui a été dit sur le service de sûreté en halte.

MOYENS ULTÉRIEURS DE SURETÉ. — Pour couvrir les

convois d'une armée ou d'un corps d'armée, il y a encore plusieurs moyens, savoir :

1° Occuper sur la ligne de route plusieurs positions fortes où l'on trouve des points de repos, de ralliement et de refuge, et dont on pourra tirer des secours en cas de besoin ;

2° Il vaudra mieux multiplier les convois que les faire trop grands, afin que la perte d'un seul n'entrave pas les opérations ;

3° On fait parcourir les contrées par où les convois passent par des colonnes mobiles, et on envoie à temps des renforts qui occuperont l'ennemi et assureront la marche intacte des convois ;

4° On fera occuper par des troupes détachées à part tous les ponts, gués et autres débouchés par où le convoi doit passer, et mettra des corps assez forts entre eux et l'ennemi ;

5° Le moment le plus dangereux pour un convoi étant ordinairement celui où il touche à sa destination, puisqu'en approchant de l'armée on approche aussi de l'ennemi, il faut redoubler de vigilance et d'activité dans le convoi, et échelonner des corps de troupes assez forts pour soutenir des combats indépendants et de manière à garantir l'entrée du convoi.

§ 2. — Défense de convois.

DISPOSITIONS DE DÉFENSE. — Un convoi en marche peut être attaqué soit d'un *seul côté*, soit de *plusieurs à la fois*. Le premier cas se présente ordinairement pour les grands convois, le second, pour les petits.

Dans le premier cas, on rassemble la plus grande

partie de ses forces là où l'attaque semble devoir commencer. Mais il faut assurer aussi les autres points, afin qu'une petite attaque venant d'un autre côté ne mette pas le convoi en déroute.

Dans le second cas, l'escorte doit être répartie de manière à protéger tous les points également, mais les préparations doivent être faites de telle sorte qu'on puisse les réunir avec une grande rapidité sur un point quelconque.

La longueur d'un convoi ne doit pas excéder l'étendue du terrain qu'il est possible de couvrir avec une certaine portion de troupes; lorsque le nombre de voitures s'y oppose, il faut, par des haltes et des départs successifs, toujours tenir le convoi dans une longueur convenable. Cette règle ne souffre d'exception que lorsqu'il s'agit d'arriver avec rapidité sur un point donné et qu'il faut sacrifier la sûreté à la célérité.

POINTS DANGEREUX. — Dans les défilés, ponts, routes escarpées, bois et autres sites qui ne permettent pas de déployer ou raccourcir ainsi la colonne de voitures, il ne faut pas s'y engager avant qu'on se soit assuré que l'ennemi est assez loin et que l'avant-garde et surtout les troupes de flanc ont pris des positions qui les mettent en état de repousser toute attaque.

En général, il faut que les troupes d'escorte marchent toujours de coupure en coupure de terrain et occupent les abords principaux et les points dominants de la contrée. Cette manière d'agir est beaucoup plus efficace que l'alignement des troupes aux voitures; arrangement inutile, fatigant et souvent même fort dangereux.

DÉFENSE DU FLANC. — L'attaque sur le flanc du con-

voï est la plus ordinaire et la plus dangereuse. Lorsque les flanqueurs découvrent l'ennemi, ils en donnent l'avis, et les troupes d'escorte prennent immédiatement position sur des hauteurs, derrière des marais, des eaux courantes, dans les bois, défilés, villages, etc., qui coupent les abords; elles forment les chaînes de tirailleurs, les échelons de soutien et de réserve, et tâchent à la hâte de renforcer artificiellement tous les obstacles favorables.

L'ordre de marche du convoi ne doit pas être interrompu sans les ordres précis du commandant en chef; les voitures serrent autant que possible, les détachements de garde restent toujours auprès des voitures, redoublent d'activité et de vigilance, défendent aux domestiques, conducteurs, etc., de quitter leur place, et si l'un ou l'autre tente de s'échapper ou de couper les traits, on le fusille immédiatement. Lorsqu'une voiture est endommagée par les boulets ou autrement, on la met aussitôt hors de la route pour ne pas arrêter la marche.

Lorsque l'ennemi est trop en force ou que l'attaque est faite à la tête du convoi, les voitures déployent pendant que l'avant-garde combat ou que les troupes de flanc contiennent l'ennemi, et on les dispose de manière à pouvoir former promptement des carrés de voitures.

L'essentiel dans la défense d'un convoi, c'est d'empêcher l'approche de l'ennemi. Les troupes de l'escorte doivent donc être échelonnées et disposées de manière à tenir sur le terrain aussi longtemps que possible, à pouvoir se réunir rapidement ou agir en partie contre les flancs et les revers de l'ennemi.

Des troupes proportionnées d'infanterie doivent être disposées auprès de la colonne pour former la garnison des carrés de voitures, en cas de besoin, mais la troupe principale doit toujours tâcher de prendre position en dehors pour servir de réserve.

DÉFENSE DE TÊTE. — Lorsque la tête du convoi est menacée, surtout dans un défilé, l'avant-garde doit être renforcée. On charge vigoureusement l'ennemi, une partie des troupes de flanc jettent des tirailleurs sur le flanc de l'ennemi et on repousse celui-ci de coupure en coupure du terrain.

Les attaques de tête, en général, sont moins dangereuses si elles ne sont pas combinées avec des attaques de flanc et exécutées simultanément. Si l'ennemi barre la route, il faut parquer dès que l'on arrive à la sortie du défilé, et toutes les troupes d'escorte, sauf l'arrière-garde qui garde l'entrée, doivent se réunir pour se frayer le passage à la bayonnette. Si l'ennemi est trop fort, on forme des carrés de voitures et l'on agit d'une manière défensive jusqu'à l'arrivée de secours, qu'il faut envoyer chercher à la première menace d'une attaque sérieuse.

DÉFENSE DE DERRIÈRE. — Lorsque dans un défilé l'ennemi attaque le derrière, ce qui est le cas le moins dangereux, on renforce suffisamment l'arrière-garde et l'on tient jusqu'à ce que le convoi, qui continue sa marche avec célérité et sans précipitation, ait atteint la sortie, puis l'arrière-garde se retire lentement tout en contenant toujours l'ennemi.

Le seul cas où le convoi s'arrête se présente lorsque l'ennemi, trop en force, menace de rejeter l'arrière-

garde sur la colonne, alors on forme les carrés, on les occupe, et le reste des troupes renforce l'arrière-garde, pour repousser l'ennemi, puis on se retire en échelons et l'on continue la marche.

ATTAQUE FAIBLE. — Lorsque l'ennemi attaque, sans barrer le chemin, ce qui montre ordinairement sa faiblesse, et qu'il n'y a que des détachements qui attaquent de flanc ou de tout autre point en changeant souvent de place, on les débusque par de fortes patrouilles, ou, si le terrain s'y oppose, on brave des coups isolés en continuant la marche.

Cas de succès. Lorsque l'ennemi est repoussé il ne faut pas le poursuivre; on n'enverra que quelques patrouilles qui s'assureront de la direction de sa retraite, si cette retraite est réelle ou feinte, et s'il prend position pour attaquer sur un autre point, ce qui est le cas ordinaire. Le convoi et les troupes d'escorte reprennent leur marche.

ATTAQUE SUPÉRIEURE. — Lorsque l'ennemi repousse les troupes d'escorte, les carrés et barricades de chariots serviront comme dernier moyen de défense. Il y a plusieurs manières de les former, nous en donnerons les règles générales :

1° Le convoi parquera en plusieurs divisions en serrant les voitures en forme de rectangle vide, de manière que les chevaux restant attelés aient la tête en dedans; les vides dans les angles seront couverts par des voitures mises en travers;

2° Lorsque l'attaque est trop forte, on forme une double ligne de voitures en les enchevêtrant et en les liant par des chaînes, des cordages, etc., et en remplissant tous les vides par des voitures enchassées en travers;

5° Dans cette seconde circonstance, qui joint à une meilleure défense l'inconvénient que dans les cas de revers on ne peut sauver aucune voiture, tous les chevaux seront dételés et placés au milieu des carrés;

4° Toutes les voitures et objets précieux seront mis au centre des carrés;

5° Des sacs, caisses, tonneaux, etc., qui se trouvent sur les voitures, on en formera à la hâte des remparts, derrière lesquels sera placée l'infanterie;

6° L'artillerie se tiendra dans les angles saillants des carrés;

7° La cavalerie et même le gros de l'infanterie, devra presque toujours rester et manœuvrer en dehors des carrés;

8° De quatre en quatre ou de six en six voitures, on laisse des intervalles de deux pas pour servir aux sorties; ces sorties seront couvertes par des voitures mises en travers;

9° Les caissons de munitions seront répartis à une centaine de pas autour des carrés, de manière que l'ennemi voulant approcher ait toujours à risquer leur explosion;

10° Lorsque c'est un convoi de munitions ou qu'il faut absolument placer les caissons au centre des carrés, les troupes d'escorte, au lieu de se mettre derrière les voitures, doivent rester en tout cas en dehors et à une distance d'au moins 100 à 200 pas, afin que leurs feux ne puissent pas déterminer une explosion qui causerait la perte du convoi et de la troupe;

11° Les ronds de voitures demandent beaucoup de temps pour leur formation et ne paraissent pas très con-

venables ; il vaudra mieux former à chaque angle un pan coupé garni d'artillerie ;

12° Lorsqu'il est impossible de former des carrés ou des ronds de voitures, on serre et double les chariots autant que possible, on barre et obstrue la route par des chariots et autres objets mis en travers.

Quoique les carrés, ronds et barricades de voitures ne soient qu'un faible moyen de défense contre une infanterie entreprenante pourvue d'artillerie, surtout d'obusiers et de fusées, une troupe brave pourra cependant les tenir quelques heures jusqu'à l'arrivée de secours.

COMBAT MALHEUREUX. — Lorsque par la tournure du combat on prévoit la défaite, il faut faire des sacrifices, pour obstruer les chemins et sauver une partie de l'escorte. On renverse quelques voitures, on casse les roues, on augmente les attelages des autres et les fait emmener en toute diligence en mettant à profit les chemins détournés.

En tout cas la défense d'un convoi doit être organisée par divisions et en faisant en sorte que les paires se flanquent mutuellement à la manière des carrés échelonnés. En formant ainsi plusieurs masses distinctes on augmente les moyens de défense, on diminue les causes de désordre et d'incendie, on donne moins de prise à l'artillerie, surtout aux obus ennemis, et, par le sacrifice d'une division défendue avec acharnement, on sauve souvent le reste.

Lorsqu'on n'entrevoit plus le moyen de sauver le convoi en tout ou en partie, on incendie les voitures, on fait sauter l'un après l'autre les caissons, et, pendant que cette manœuvre jette la confusion dans les rangs enne-

mis, on tâche de sauver les attelages et l'escorte en formant des masses serrées et se faisant jour par le combat.

§ 5. — *Attaque de convois.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — L'attaque d'un convoi est une des entreprises les plus faciles, lorsqu'elle est préparée avec sagacité et exécutée avec énergie. Une troupe faible même pourra remporter des succès considérables sur un ennemi réparti sur un grand espace de terrain, par conséquent affaibli et entravé dans tous ses mouvements. Il ne faut que pénétrer sur un point pour amener une confusion générale, seulement il faudra que la troupe destinée à l'attaque soit combinée de cavalerie et d'infanterie légère et pourvue de quelques pièces, surtout d'obusiers et de fusées.

POINTS D'ATTAQUE. — Plus est faible celui qui se propose d'attaquer, plus il doit chercher des points d'attaque où il n'a qu'à lutter contre une partie de l'escorte, plus il doit s'appliquer à l'abattre en détail et s'assurer ainsi l'avantage qu'il cherche. Il faut donc partager la troupe d'attaque au moins en trois parties, dont l'une plus forte attaquera l'escorte, l'autre, le convoi même, pendant que la troisième servira de réserve.

Pour empêcher l'ennemi de déployer à l'approche du danger, il faut chercher des défilés, villages, ponts, routes dégradées, etc., ou des terrains où l'escorte ne trouve pas des positions favorables et où nos mouvements sont masqués, comme forêts, terrains marécageux, ou fortement accidentés et montueux.

Encore faut-il arrêter ses dispositions de manière à surprendre l'ennemi de plusieurs parts dans les moments

où il se trouve dans une de ces situations défavorables , surtout dans le moment et sur les lieux où une partie de la colonne des voitures ayant passé le défilé , l'autre y est encore fortement engagée et que l'escorte , qui est divisée par des accidents du terrain , ne peut assez vite se réunir et se secourir mutuellement.

DISPOSITIONS D'ATTAQUE. — Un convoi peut être attaqué de tous côtés, cependant on devra choisir la tête et les flancs pour points d'attaque, et manœuvrer de manière à arrêter le convoi et à en séparer l'escorte.

L'attaque en tête serait la plus favorable, puisqu'en cas de réussite le convoi est ordinairement pris; cependant comme on trouve un grand nombre de troupes sur un petit espace et ordinairement dans des dispositions convenables, cette attaque est la moins favorable. On ne peut la recommander que lorsque le convoi est petit, qu'il marche lentement et avec précaution de manière que, de quelque côté que l'on attaque, l'ennemi puisse opposer toutes ses forces, ou bien lorsqu'à la tête du convoi il se trouve des voitures d'argent ou d'autres objets précieux dont on veut s'emparer à tout prix.

Les attaques de flancs sont presque toujours les plus favorables : elles seront toujours opérées en plaine et là où le terrain permettra d'approcher fortement et secrètement.

Les attaques dirigées seulement sur l'arrière-garde, sont ordinairement les moins favorables, parceque le convoi peut être sauvé avant que l'on ait repoussé l'arrière-garde. On ne les employera que lorsqu'on ne pourra plus atteindre le convoi même, ou lorsqu'on espérera enfoncer l'arrière-garde assez vite pour porter la confu-

sion dans la colonne, dont la tête serait engagée dans quelque situation difficile.

Les attaques doivent toujours être faites de manière à menacer et occuper plusieurs points à la fois ; mais il faut aussi soigneusement éviter de trop éparpiller les troupes ; par conséquent, on commence toujours par de fausses attaques exécutées par des troupes faibles, et on tient prêt le gros de forces, de manière à activer immédiatement et avec grande impétuosité l'attaque lorsque l'escorte indécise vient de dégarnir les points principaux.

DÉTAILS D'ATTAQUE. — L'attaque par embuscades n'est applicable que dans les petits convois et lorsque l'ennemi néglige tous ses moyens de sûreté : pour ce cas, nous renvoyons à ce que nous avons dit autre part.

Les attaques ouvertes sont préluées par des tirailleurs à pied ou à cheval, qui ont ordre de s'approcher sur toute la ligne, de viser les conducteurs et les chevaux des premières voitures, de couper les traits, de renverser quelques-uns des véhicules, et, enfin, d'entraver la marche. De petites sections les suivront et attaqueront de plusieurs points pour occuper et fixer partout l'ennemi.

L'artillerie, surtout celle à cheval, qui agit avec une extrême rapidité, accablera le convoi de boulets, de mitraille, de schrapnels, surtout d'obusiers et de fusées ; ce qui jettera bientôt la plus grande confusion dans les voitures, surtout lorsque les conducteurs ne seront que des hommes de corvée ; il en résultera encore l'incendie des voitures et des caissons.

L'attaque principale se fera dans ce moment et surtout lorsque l'escorte sera obligée de se diviser ; on se

jettera en ordre serré, sans faire feu, le sabre ou la bayonnette à la main, sur le point donné, enfoncera la ligne et s'emparera du convoi.

Une réserve proportionnée sera disposée de manière à protéger l'entreprise, à se porter là où il y aura une défense opiniâtre, ou aller au-devant des troupes de soutien ou des colonnes mobiles, qui approcheraient pour soutenir le convoi.

CAS DE RÉUSSITE. — Dans le cas de réussite, il faut avant tout rallier vite les troupes, surtout lorsqu'il y a des objets précieux qui excitent l'avidité des soldats. On n'en désignera qu'une partie pour emmener les voitures ou pour les détruire, le reste sera formé et disposé pour s'opposer aux contre-attaques présumables.

La cavalerie qui, pendant l'action, ne trouvera que peu d'occasions d'agir autrement que par patrouilles lancées çà-et-là pour inquiéter et épuiser l'escorte, poursuivra les fuyards et s'attachera à atteindre et à ramener les attelages qui auront pris la fuite pendant le combat.

Lorsqu'il importe d'emmener le convoi, il faut avoir des attelages en nombre suffisant : alors on s'esquivera au plus vite. On cherchera, dans les cas de besoin, à faire réquisition d'autant de chevaux que possible, et s'il y a des objets précieux, on les prendra avec soi. Seulement, lorsque les moyens sont insuffisants ou que l'ennemi avance trop en force et avec rapidité, on détruit au plus vite les charges ; le moyen le plus simple, c'est l'incendie par des obus, etc. On n'emmène que les canons et les voitures d'argent conquis.

Dans les succès partiels, il faudra mettre d'abord en sûreté ce que l'on aura pris ; on ne pensera à la pour-

suite que lorsqu'on aura assez de troupes pour renvoyer le butin sous une sauve-garde convenable, ou que, n'ayant été destiné qu'à détruire un convoi et y étant parvenu assez rapidement, on peut atteindre et attaquer sans risque la partie échappée.

ATTAQUE RENOUVELÉE. — Lorsque l'ennemi sait nous tenir en échec pendant qu'il fait continuer la marche au convoi, il faut l'occuper par une petite portion de nos troupes, gagner les devants avec le reste par une marche forcée, choisir un nouveau point d'attaque et l'occuper en force, de manière que l'adversaire soit obligé de combattre sous des circonstances beaucoup plus défavorables.

CAS D'ÉCHEC. — Lorsque l'attaque a tout-à-fait échoué, on ne se risque pas trop, car l'ennemi n'osera pas nous poursuivre; on cesse le combat, on rallie les troupes, on côtoie le convoi, on le harcèle par des patrouilles et l'on épie l'instant pour tomber dessus à l'occasion favorable. En général, plus grande est l'importance des convois et moindre est le risque que l'on court, plus on doit s'acharner et moins se laisser rebuter par des échecs momentanés; mais il faut savoir dégager assez bien les troupes dans des cas défavorables et multiplier les efforts.

ATTAQUE DE PARCAGE. — Lorsque l'ennemi parvient à former des barricades de chariots, il faut d'abord chercher à éloigner l'escorte. Souvent la cavalerie, après une charge, simule la fuite pour entraîner la poursuite, l'infanterie profite de cela pour se glisser parmi les voitures, disperser les gardes, détruire et embrouiller les objets.

Lorsque l'escorte parvient à gagner les barricades, il faut agir au moyen de l'artillerie par des feux concentriques, pour préparer les attaques des colonnes d'infanterie prêtes à assaillir. Lorsque l'escorte se défend opiniâtrement, on n'agit que par des obus et des fusées, en se contentant d'incendier et de détruire l'escorte avec le convoi. En tout cas, l'artillerie doit viser avant tout les caissons de munitions disposés autour et au-dedans des carrés, pour les faire sauter avant l'attaque.

Quoique nous ayons dit que les carrés de voitures ne permettent qu'une défense défectueuse, l'attaque peut encore échouer par la bravoure des troupes opposées, ou, plus encore, parcequ'on manque de moyens suffisants d'artillerie. Alors on se retire tout en occupant l'escorte. Des détachements, envoyés dans les directions nécessaires, dégradent à la hâte les routes, les ponts, etc.; on épie le moment de tomber sur le convoi lorsqu'il commence à activer son départ, et de recommencer la lutte sur un autre point.

CONDUITE DE DÉTACHEMENTS FAIBLES. — Les détachements trop faibles pour attaquer l'escorte d'un convoi agiront par la célérité. Ils s'attacheront sur les flancs, ils gêneront les voies de communication, ils inquièteront le derrière, ils attaqueront, harcelleront et se replieront sans cesse, d'autant plus facilement qu'ils le feront presque impunément. Ils parviendront quelquefois à pénétrer jusqu'au convoi, à en détruire une partie, à embrouiller et à retarder la marche, ce qui, souvent, est d'une très grande importance.

CONVOIS PAR EAU. — Les règles générales d'embar-

quement, de conduite d'attaque et de défense, sont à peu près les mêmes que dans les convois par terre.

L'infanterie doit être répartie comme garde dans les bateaux de transport, le reste précède, côtoye et suit dans des bateaux particuliers.

La cavalerie longe les rives et se tient toujours à la hauteur du convoi et en communication directe avec lui.

Dans les terrains difficiles, une partie de l'infanterie sera débarquée et occupera les hauteurs, les bois, etc. En tout cas, les fantassins et les cavaliers doivent se débarrasser des sacs et autres charges, afin de pouvoir suivre les mouvements souvent fort rapides des bateaux.

Dans les haltes de nuit et autres, les bateaux mouillent au milieu de l'eau ou sur un lieu abrité, vers la rive opposée à l'ennemi. La troupe est disposée en partie à terre et forme un cercle assez large d'avant-postes.

Pour la *défense*, les ponts, bas-fonds, les écluses, etc., doivent être occupés d'avance par l'infanterie et défendus de la manière ordinaire. Le convoi file avec la plus grande vitesse, et les bateaux de troupes attendent celles-ci pour leur fournir les moyens de retraite. Dans le cas d'échec décidé, les bateaux que l'on ne pourra pas sauver seront coulés par des ouvertures pratiquées au fond, ou bien on les fera sauter. L'escorte tâchera de s'esquiver avec les autres,

L'*attaque* d'un tel convoi est très facile; il faut savoir précisément l'heure du départ, la force et la disposition des troupes du convoi et de l'escorte; on l'attendra dans un lieu couvert et où la rive forme une sinuosité, pour

le prendre de flanc et d'enfilade. Si l'on ne peut pas arrêter le convoi, l'artillerie ne tire que sur les bateaux, pendant que l'infanterie vise les hommes; la cavalerie ne fait que contenir ou chasser les cavaliers ennemis. Dans les cas de réussite, on emmène ou détruit, suivant le cas, et, dans l'échec peu probable, on se retire pour recommencer lorsqu'on en trouvera l'occasion.

§ 4. — *Des fourrages et contributions.*

DÉFINITION GÉNÉRALE. — Les expéditions par lesquelles les troupes se procurent les vivres nécessaires aux hommes et aux chevaux et pourvoient aux autres besoins de guerre, s'appellent *fourrages et contributions*. Elles sont exécutées par des détachements plus ou moins forts, composés souvent de toutes armes, lesquels, en général, se comportent d'une manière conforme à ce qui a été dit sur la conduite des partis de guerre et des escortes.

CLASSIFICATION DES FOURRAGES. -- Les fourrages n'ayant pour but que les vivres, se divisent en deux sortes : appelés *fourrages au vert* et *au sec*. Dans ceux-là on prend les céréales, les herbages et autres produits de la campagne cherchés sur les champs et prairies mêmes. Dans ceux-ci on prend chez les habitants du pays les objets nécessaires : des grains, du foin, de la paille, de la farine et autres besoins de vie.

RECONNAISSANCES SPÉCIALES. — Ces entreprises doivent être préparées par des reconnaissances spéciales faites sous le point de vue militaire et en vue des ressources que présente le pays pour pouvoir convenablement répartir le terrain entre les troupes qui en tirent la satis-

faction de leurs besoins , et disposer judicieusement les troupes d'escorte.

Pour trouver la proportion approximative, on décompose le terrain en carrés géométriques ; pour les fourrages verts on en fait faucher un , et l'on calcule le reste d'après ce qu'il donne, ayant soin de tenir compte des différences du sol, de la saison et de la maturité plus ou moins grande des produits, en rapport avec la quantité de troupes et de chevaux.

Pour les fourrages secs, on compte le nombre des granges, greniers, etc., les partage en mètres cubes et évalue le contenu ; on calcule la quantité de la population, le degré de son aisance, la fertilité du pays, surtout la quantité du bétail ; on se sert pour cela des registres de recensement et des livres d'impôts, et le calcul se fait encore en rapport avec le besoin des troupes.

COMPOSITION DES FOURRAGES. — L'expédition se compose de soldats *fourrageurs* et de l'*escorte*.

Les *fourrageurs*, ne conservant que leur sabre, sont pourvus de cordes, de sacs, de faucilles, de faux, et d'autres instruments nécessaires. Chacun porte ce qu'il a ramassé dans un temps donné, et on peut compter qu'un cheval charge quatre quintaux disposés en deux bottes ou trousses, placées en équilibre de chaque côté du cheval, ou la même quantité de grain renfermée dans les sacs et portée sur le devant de la selle.

Le nombre de fourrageurs doit être adapté à l'étendue du terrain ; s'il est possible, on se procure des voitures du pays, ce qui permet d'abrèger l'opération et de ménager les chevaux de la cavalerie. Avec ces conditions

50 hommes pourront, dans une heure, fourrager un arpent de terrain.

L'escorte sera calculée d'après la nature du pays, la disposition des habitants, la proximité de l'ennemi et la durée de l'opération qui commencera toujours par le terrain le plus éloigné. De cette manière on conserve plus facilement ceux qui sont le plus à la portée de l'armée. Ces escortes sont toujours formées d'infanterie et de cavalerie et souvent pourvues de canons; elles devancent les fourrageurs de tout le temps nécessaire pour reconnaître et occuper le terrain.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES. — Les dispositions de l'entreprise, outre les dispositions spéciales, doivent indiquer l'ordre détaillé de marche et une répartition minutieuse du terrain pour prévenir les désordres, les rivalités et souvent même les actes de violence.

L'escorte précède les fourrageurs d'une ou de plusieurs heures; elle doit marcher sur une ou plusieurs colonnes avec les précautions ordinaires; mais souvent on la fait partir avec les fourrageurs mêmes, pour ne pas donner l'éveil à l'ennemi. L'escorte ouvre alors la marche, les fourrageurs la suivent de plus ou moins près, et à leur tour sont suivis d'une arrière-garde chargée du maintien de l'ordre et de la sûreté des derrières. Le tout marche militairement.

CONDUITE DE L'ESCORTE. — L'escorte entoure toute la contrée d'un réseau d'avant-postes, en occupant les abords principaux par de fortes réserves, en disposant en avant, sur toutes les issues, des gardes avancées avec sentinelles et vedettes, et en établissant un service actif de patrouilles.

La place des réserves sera choisie sur les points qui se prêtent à la plus forte résistance, tous les postes se barricaderont à la hâte, et l'on prendra toutes les dispositions nécessaires pour connaître de bonne heure l'approche de l'ennemi et l'empêcher, par un combat soutenu, d'arriver trop vite sur les lieux d'opération.

CONDUITE DES FOURRAGEURS. — Les fourrageurs, sous la conduite de leurs officiers, seront répartis sur le terrain, et travailleront activement, en ayant soin de faucher bas et de ne rien laisser sur pied. Les officiers et sous-officiers surveillent l'opération ; lorsqu'une fraction aura fini sa tâche, les chevaux ou les voitures, qui pendant le travail doivent être laissés sous garde sur les routes ou sur les endroits vides, seront chargés, le bataillon, l'escadron ou la compagnie ayant fini sa besogne, sera reconduit sans attendre les autres.

APPROCHE DE L'ENNEMI. — L'apparition de l'ennemi n'est pas un motif pour interrompre le travail. Après une reconnaissance spéciale, les troupes d'escorte vont à sa rencontre ou attendent et repoussent l'attaque, seulement, lorsque l'ennemi est trop fort et que le combat commence à prendre une tournure inquiétante, on renvoie ce qui est ramassé le plus près de l'ennemi, les cavaliers-fourrageurs montent et renforcent l'escorte. Les fourrageurs-fantassins accompagnent les voitures ou les chevaux portant les trousses ; ceux qui sont plus en arrière, continuent jusqu'à l'approche du danger.

Ce serait une faute insigne, ce serait agir comme de concert avec l'ennemi, que de quitter prématurément le travail, ou même d'abandonner les trousses. On ne s'y décide que lorsqu'il s'agit du salut de l'escorte. Encore

cherche-t-on à sauver tout ce qu'il est possible : on détruira le reste.

MESURES DE PRÉCAUTION. — Le cas étant toujours présumable qu'un fourrage sera dérangé par l'ennemi, il ne faut pas attendre le moment d'extrême besoin, mais l'effectuer un ou deux jours avant.

Plus les endroits à fourrager seront près de l'ennemi, plus tôt faudra-il les fourrager et conserver soigneusement ceux qui se trouveront immédiatement sur les flancs et sur le devant de l'armée.

ELOIGNEMENT DU FOURRAGE. — En général l'éloignement du lieu du fourrage ne doit pas dépasser quatre lieues parceque, dans ce cas, l'expédition prendra déjà une journée, fatiguera beaucoup les chevaux et pourra compromettre la sûreté du fourrage et de la troupe principale même.

Dans des cas spéciaux la cavalerie pourra étendre plus loin ses fourrages, mais alors elle devra être soigneusement soutenue par des fortes réserves d'infanterie et d'artillerie échelonnées sur leur route, les moyens de précaution et de communication doivent être multipliés.

Pour des cas particuliers, les troupes d'expédition et celles de camp conviendront de signaux très visibles et, au camp comme dans les divers postes, il doit y avoir des officiers chargés spécialement de les observer. En outre on placera autant que possible de petits postes intermédiaires ou d'avis de cavalerie.

INCONVÉNIENTS DES FOURRAGES. — Les fourrages au vert ne donnent en général qu'une nourriture faible et même malsaine, dévastent les pays, exaspèrent les habi-

tants et les forcent souvent à s'expatrier. Même en maintenant l'ordre le plus rigoureux, on ne peut éviter un gaspillage énorme et l'on ne recueille jamais ce que l'on s'est proposé. Par conséquent on évite autant que possible ces fourrages, surtout ceux aux céréales vertes.

FOURRAGES AU SEC. — Les fourrages au sec beaucoup plus préférables seront surtout nécessaires et abondants dans la mauvaise saison de l'automne; parceque, d'une part, le mauvais état des voies de communication s'oppose à la régularité des convois, et, d'autre part, les granges, greniers, etc., sont bien remplis; mais, pour ne pas les faire rentrer dans le pillage, ils doivent être bien calculés, convenablement répartis et exécutés avec autant de discrétion que de vigueur et de fermeté.

RÈGLES DE CONDUITE. — Les mesures de préparation, l'ordre de départ et de marche et puis les dispositions de l'escorte, sont les mêmes que pour les fourrages au vert. Les villages et autres endroits que l'on fourrage sont cernés à l'improviste d'une chaîne de sentinelles, qui ne laissent entrer ni sortir personne. Les fourrageurs restent en dehors et les officiers, accompagnés de patrouilles assez fortes, font les réquisitions auprès des autorités locales.

Il sera toujours préférable que les objets demandés soient apportés aux lieux indiqués par les habitants mêmes, alors il ne faut que faire les vérifications, opérer les charges, et puis reconduire le convoi.

Lorsque les habitants se refusent ouvertement ou hypocritement, ou que tout n'est pas fourni au temps convenu, on entre en force suffisante dans l'endroit, on assigne, d'après la reconnaissance faite, à chaque dé-

tachement ce qu'il a à faire ; mais , outre qu'on agit très expéditivement , on maintient la discipline la plus rigoureuse , on défend tout acte de brutalité , surtout l'écartement et le pillage souvent fort dangereux.

Dans les maisons , granges , etc. , les fourrageurs seront surveillés de près par leurs officiers et sous-officiers , de fortes patrouilles de cavalerie parcourront l'endroit , et les alentours et exerceront la plus grande vigilance. Tout détachement quittera immédiatement l'endroit après avoir fait sa besogne , en ramenant le produit. Surtout lorsque l'ennemi est très près et que les habitants sont malveillants , on redoublera de précautions , on prendra des otages , on menacera du pillage et de l'incendie , on préparera d'avance les moyens de transport et se tiendra prêt au départ comme au combat.

Lorsque les villages sont très près les uns des autres , on en entoure plusieurs dans un même cercle d'expédition ; lorsqu'ils sont éloignés , il vaut mieux multiplier les expéditions que trop s'étendre et s'éparpiller. Nous observerons que , dans ces opérations , l'infanterie doit dominer , et que les fourrageurs mêmes doivent être complètement armés.

CONTRIBUTIONS. — Les contributions en argent , etc. , pour lesquelles on prend les mêmes dispositions que pour les fourrages au sec , seront préférables puisque les charges pourront être réparties convenablement sur un rayon entier , ou sur une contrée entière , que les fournitures en vivres viendront alors d'elles-mêmes et que les transports seront plus faciles. Seulement il sera moins aisé de faire les reconnaissances , les répartitions et la rentrée des charges en argent. Il faut s'en occuper avec sagacité ,

souvent même avec ruse, mais toujours dans des formes convenables, quoique avec une extrême fermeté. On ne s'en prendra qu'aux autorités et on leur laissera tout le soin et la responsabilité des répartitions et des fournitures.

RÈGLES DE DÉFENSE. — Les règles de défense pour les fourrages au sec et pour les contributions, sont les mêmes que celles mentionnées pour les fourrages au vert; seulement ici, on pourra agir davantage en détachements, on les enverra successivement et dans plusieurs directions, en contenant l'ennemi par des combats indépendants de troupes d'escorte.

RÈGLES D'ATTAQUE. — Ayant observé qu'il y a beaucoup d'analogie entre la défense des convois et celle des fourrages, nous trouverons le même cas pour l'attaque.

L'attaque peut avoir le double but :

1° D'écraser ou de faire prisonnières les troupes exécutant et protégeant les fourrages;

2° D'empêcher l'expédition ou même de prendre pour soi-même les objets recueillis par l'adversaire.

Pour le second cas, qui est le plus facile, particulièrement dans les fourrages au vert, il suffit souvent d'attaques imprévues de cavalerie surtout lorsqu'on parvient à tromper l'ennemi en lui faisant croire qu'on ne veut faire qu'un fourrage en même temps que lui et dans son voisinage.

Les attaques d'un fourrage sec (contribution) sont plus difficiles, parceque les escortes sont plus serrées et occupent les avenues difficiles; il y faut toujours un fort concours d'infanterie et de cavalerie. Une connaissance minutieuse des calculs de l'ennemi, du terrain et des

autres circonstances, sont les premiers éléments de la réussite. On profite de toutes les circonstances pour s'approcher sans être vu, on s'embusque jusqu'à ce que tout soit dans le meilleur train, puis on débouche subitement et brusque les attaques en mêlant les fausses aux véritables. On force la chaîne ennemie, des troupes légères s'attachent aux fourrageurs, pendant que le gros défait ou contient les escortes, mais dans le cas favorable même, il ne faut pas se risquer à des poursuites lointaines; on ramène toujours vite ce dont on s'est emparé.

Lorsqu'on est trop faible, on escarmouche, on harcèle, on inquiète et fatigue l'ennemi. Ces attaques incessantes ne sauraient procurer un résultat décisif; mais elles retarderont l'opération et souvent la feront même échouer, surtout lorsqu'on parviendra à jeter quelques détachements sur le derrière avec ordre d'attaquer brusquement en faisant beaucoup de bruit avec les feux. On effrayera ainsi les fourrageurs, qui se croiront coupés, et souvent on leur fera lâcher pied sans combat.

CONCLUSION. — Quoique ces entreprises présentent souvent assez d'avantages, elles ne sont qu'un moyen précaire, quelquefois inévitable. Elles ne peuvent être ordonnées que par le commandant en chef et seulement dans les cas d'extrême besoin.

§ 5. — *Escortes et missions particulières.*

ESCORTE DE PERSONNES. — Pour assurer le voyage de personnages importants, de courriers, etc., on emploie de la cavalerie légère; souvent on met un ou deux fantassins sur le siège pour surveiller le cocher ou le postillon, et on fait suivre quelques-uns sur des voitures à

part. L'escorte de cavalerie se disperse en plusieurs petites patrouilles qui rôdent partout, et une partie est disposée en avant et en arrière des voitures, en se tenant toujours au pas avec celles-ci.

Dans le *cas d'attaque* imprévue, la cavalerie se jette au-devant de l'ennemi, l'infanterie met pied à terre et contribue à le contenir autant que possible, pendant que les voitures, accompagnées de quelques cavaliers, tendent à s'échapper de toute la vitesse des chevaux.

Pour les *attaques*, nous renvoyons aux règles générales des embuscades et aux surprises, et nous observons seulement qu'une partie de la troupe, sans se soucier du combat, s'attachera immédiatement aux voitures, se saisira des personnes, des papiers, etc., et s'échappera immédiatement. On fera toujours bien, pour une entreprise de cette nature, de choisir un défilé ou autre terrain difficile, et de barrer les passages un peu au-delà de l'embuscade par des obstacles garnis de troupes.

CONVOIS DE BLESSÉS, ETC. — Lorsqu'il faut transporter des blessés et des malades, on doit avoir préparé soigneusement les voitures, être pourvu de médecins, gardes-malades, et avoir les moyens les plus indispensables de soulagement, des bandages, etc. On marchera très doucement, cherchant les terrains les plus favorables, faisant des haltes fréquentes, surtout aux endroits où il y a de l'eau, de l'ombrage, etc., et s'appliquant à soulager momentanément des frères d'armes souffrants, sans avoir égard à quel parti ils appartiennent.

La *défense* d'un tel convoi est très simple lorsqu'on a à agir contre un ennemi tenant au point d'honneur : Ordinairement ces convois se faisant connaître de loin

par des drapeaux, etc., particuliers, ne sont pas attachés; mais, pour cela, il ne faut pas entremêler des objets de charge étrangers au convoi principal.

Toutefois, lorsqu'il faut se défendre, on tâchera d'éloigner le combat autant que possible; on ne se défendra pas derrière les voitures et les abandonnera plus tôt à l'ennemi; sauf le cas où l'on agirait contre un adversaire cruel et n'observant pas les règles de guerre; alors on se défendra opiniâtement et de la manière connue pour les convois en général.

CONVOIS DE PRISONNIERS. — Toutes les autres dispositions restent les mêmes, on les conduit militairement, et lorsqu'on est attaqué, on dispose une partie de la troupe qui les garde de près, et l'autre se prépare au combat, mais reste aussi tout proche, puisque l'ennemi desirant délivrer les siens, les fusillerait s'il voulait diriger un feu vif sur l'escorte.

Lorsqu'il n'y a pas une enceinte dans laquelle on peut enfermer les prisonniers pendant le combat, on redouble d'attention, on les fait coucher à terre, sans toutefois les maltraiter, on les fusille à la moindre désobéissance ou à la moindre tentative d'évasion ou d'opposition.

CONVOIS DE BÊTES. — La défense d'un convoi de bêtes de somme est beaucoup plus difficile que celle d'un train de voitures, mais à moins d'une trop grande supériorité de l'ennemi, on en sauvera toujours quelques parties en dispersant le convoi par divisions et même par sections, et en leur faisant presser le pas pendant que la troupe principale combat.

En ce cas, on les fera entrer dans les sentiers et dans les terrains les plus difficiles pour éviter la cavalerie et

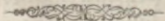
l'on pressera autant que possible le pas pour échapper à l'infanterie. Seulement, comme dans les convois en général, on attachera à chaque conducteur, etc., des gardes spéciales avec ordre exprès de les fusiller à la première tentative qu'ils feraient pour couper les courroies et prendre la fuite.

ATTAQUE DE CES CONVOIS. — Les convois de prisonniers et ceux de bêtes de somme sont assez faciles à attaquer : le désir des uns d'être délivrés et l'emportement des autres, lorsqu'elles sont effarouchées par le combat, sont autant de chances de succès.

Dans la *plaine*, on n'effectue ces attaques que par de la cavalerie ; dans l'attaque d'un transport de prisonniers, l'infanterie n'agira qu'à la bayonnette en attaquant simultanément sur autant de points que possible ; dans l'attaque de convois de bêtes, au contraire, on fera beaucoup de bruit par les armes à feu.

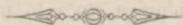
MISSIONS SECRÈTES. — Souvent des officiers accompagnés de petits détachements de cavalerie, ou seuls sont chargés de porter des missives à travers l'ennemi, de chercher des nouvelles, de servir d'émissaires, etc.

Dans ces expéditions, où il faut agir avec la plus grande célérité, connaître à fond toutes les communications et les dispositions de l'ennemi, ne marcher que pendant la nuit et garder le plus grand mystère, il y a aussi peu de règles à donner qu'il y a un grand nombre de cas : tout ne dépend que de la ruse, de la persévérance, de l'énergie des hommes, surtout des officiers.



CHAPITRE SIXIÈME.

RAPPORTS DES DIFFÉRENTES ARMES ET COMBATS DE DÉTACHEMENTS.



§ 1. — *Combats de tirailleurs.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — La guerre de détachements se réduit presque toujours au combat de tirailleurs : nous en donnerons donc ici les règles principales de pratique, en renvoyant, pour la formation et la conduite générales des chaines, des soutiens et des réserves, à nos données antérieures et aux réglemens.

DISPOSITION DES TIRAILLEURS. — La chaine des tirailleurs ne sera jamais éloignée de plus de 300 à 400 pas de la troupe principale ; les cavaliers pourront s'éloigner jusqu'à 600 pas.

L'*emplacement* des tirailleurs dépend du terrain ; ils chercheront les abris, arbres, buissons, haies, grandes pierres, colonnes, fossés, ravins, etc. L'*alignement*

est inutile ; les *distances* ne peuvent être calculées rigoureusement ; il faut seulement que les tirailleurs soient bien abrités, qu'ils voient et frappent l'ennemi, ne soient pas serrés en groupes, ne laissent des vides trop grands, et qu'ils débordent suffisamment le front de la troupe principale.

DISPOSITION DES SOUTIENS ET RÉSERVES. — Les soutiens et réserves resteront en liaison directe avec leurs tirailleurs ; ils seront disposés sur les points :

1° Où ils peuvent le plus facilement relever et soutenir les tirailleurs ;

2° Où leurs feux collectifs seront d'un grand effet sans qu'ils soient eux-mêmes trop exposés aux feux de l'ennemi ;

3° Où le terrain permet de faire une défense opiniâtre.

On les placera donc autant que possible derrière le centre de leur ligne, à côté des routes, derrière des ravins, digues, murs, hauteurs, etc. Il faudra prendre garde aux particularités de l'infanterie et de la cavalerie : la première occupe les défilés et autres obstacles ; l'autre se place à quelques centaines de pas en arrière, pour tomber sur l'ennemi au moment où il débouche.

Tous les points situés dans le rayon des tirailleurs doivent être occupés par des réserves particulières, qui les rendent propres à une défense indépendante.

COMBAT DE TIRAILLEURS. — Dans les *terrains coupés* et dans les *combats acharnés*, il arrive souvent que peu à peu tous les soutiens sont dispersés pour renforcer la chaîne ; alors la troupe principale approche ou dispose plusieurs réserves en avant.

Dans l'*offensive*, les tirailleurs avancent d'abri en abri, au pas de course; ils emportent les points importants à la bayonnette, puis se dispersent immédiatement. Les soutiens et les réserves les suivent de coupure en coupure, et, lorsque le gros de troupes avance à la charge, les tirailleurs s'attachent à ses flancs ou se reforment en réserve.

Dans la *retraite*, on suit la marche inverse; mais lorsque l'ennemi pousse en force, on se garde bien de vouloir renforcer les tirailleurs par une partie de la troupe principale : on risquerait de les perdre et d'être défait en détail. Il faut avec le gros se jeter sur l'ennemi et le repousser, pendant que les tirailleurs se reforment en arrière.

TIRAILLEURS DE CAVALERIE. — Les tirailleurs de cavalerie ne seront opposés aux fantassins que dans le cas d'extrême besoin; dans ce cas, ils devront au moins, par des mouvements rapides et saccadés, amoindrir le péril d'être touchés. Contre des cavaliers, ils se tiendront tranquilles, afin de ménager les chevaux pour le combat à l'arme blanche.

En général, la cavalerie devant surtout éviter les éparpillements, on n'employera que quelques tirailleurs, et l'on ne tirillera *jamais au pistolet*.

CONDUITE EN PLAINE. — En *plaine* et lorsqu'on manque de cavalerie, on n'emploie pas des tirailleurs, ou bien lorsqu'il se trouve des obstacles isolés, comme petits coteaux, creux, haies, arbres, etc., on n'en emploie qu'un petit nombre fort peu éloignés du gros des troupes; mais on a soin d'entourer toujours les carrés et colonnes serrées de quelques tirailleurs.

Dans l'attaque, on ne se sert des tirailleurs que lorsqu'on veut masquer les mouvements généraux ; alors on forme une chaîne de cavalerie légère, derrière laquelle on dispose quelques soutiens en échiquier, lesquels se retirent immédiatement lorsqu'on avance.

TERRAINS FAVORABLES. — Plus le terrain est coupé, plus il est favorable pour le combat en tirailleurs, surtout lorsqu'il s'y trouve beaucoup de fossés, marais, ruisseaux, rivières, étangs, ponts, digues, buissons, forêts, maisons, etc., qui retardent ou empêchent les déploiements, pendant que les tirailleurs ont partout des abris contre l'ennemi.

Lorsque celui-ci a pris une position dans une telle contrée, la chaîne de tirailleurs doit être formée hors de la portée du fusil ennemi ; puis les tirailleurs avancent lestement, occupent les points les plus favorables, commencent et soutiennent un feu vif, se replient lorsque l'ennemi avance avec force, le suivent lorsque celui-ci recule et surtout lorsqu'il y a moyen d'en approcher la troupe principale, sans prendre garde aux tirailleurs ennemis, ne cherchent qu'à frapper les colonnes ou les lignes qu'ils peuvent atteindre.

Si c'est nous-mêmes qui avons pris la position, une forte chaîne de tirailleurs sera placée d'avance et commencera le feu lorsque l'ennemi approchera pour l'arrêter ou au moins pour lui faire tout le tort possible.

CONDUITE EN AVANÇANT. — Lorsqu'il y a des terrains ouverts, les tirailleurs les passent à la course et il sera bon, même dans les terrains coupés, de leur attacher quelques cavaliers qui, par des sorties brusques sur les chemins et sur les espaces unis, inquiéteront les tirail-

leurs ennemis, les repousseront pour un moment, et faciliteront ainsi le passage pour les fantassins, qui chercheront immédiatement une position favorable.

Lorsqu'on approche des points mieux occupés et fortement défendus, les tirailleurs cherchent à les cerner, soutiennent un feu vif et exécutent, en se réunissant en groupes, des attaques rapides, ou s'attachent sur les flancs de l'ennemi pendant que les soutiens vont à l'assaut de front.

Arrivés assez près du gros ennemi, les tirailleurs se disposent suivant le terrain pour frapper efficacement, et attendent, en soutenant un feu très rapide et très vif, l'approche de nos colonnes d'attaque.

CONDUITE DANS LA RETRAITE. — Dans les mouvements rétrogrades, on agira suivant le même principe, en passant rapidement les endroits ouverts et, sans perdre du temps à des feux inutiles, on cherchera à gagner une position favorable. Lorsqu'on est menacé par la cavalerie, on se réunit lestement, se retire en groupes, et l'on se disperse rapidement lorsqu'on a retrouvé un terrain favorable.

Les soutiens et les réserves qui suivent le gros de forces sur les routes principales, font alternativement face en arrière, attendent les tirailleurs, rejettent les troupes ennemies, qui poussent trop en avant, et empêchent surtout que l'ennemi, par un mouvement inattendu, ne refoule subitement les tirailleurs et tombe avec ceux-ci sur la troupe principale.

(Fig. 115.) Lorsqu'il y a des points fort importants qu'il faut garder pour couvrir la retraite, et que l'on a occupés d'avance par de fortes réserves, les tirailleurs

s'étendent sur les deux flancs, empêchent et trahissent ainsi les mouvements tournants de l'ennemi, l'obligent à une attaque de front et facilitent la défense.

Dans ce cas il faut soutenir la retraite finale par des troupes assez fortes échelonnées sur la route, si l'on ne veut pas sacrifier le poste.

EMPLOI DE LA CAVALERIE. — Dans les terrains coupés, la cavalerie est quelquefois obligée de descendre et de combattre de pied ferme.

Toutes les règles indiquées pour l'infanterie entrent ici en vigueur, on n'emploiera pour le combat que les hommes armés de mousquetons, les autres garderont les chevaux disposés assez en arrière et derrière des abris, et ils serviront de réserve.

Tirailleurs de flanc. L'emploi des tirailleurs pour couvrir une colonne en marche, s'applique surtout à la garde des flancs; ici il faut seulement que les réserves les plus fortes se trouvent à la tête et à la queue de la chaîne des tirailleurs, puisque le centre est assez fortement soutenu par la troupe principale, laquelle pourra par une simple conversion se remettre en bataille.

§ 2. — Combats de détachements.

DONNÉES GÉNÉRALES. — Les combats de détachements, quoique fondés sur les règles générales de la tactique, comportent cependant quelques règles particulières :

1° Leur petite force numérique demande et permet de choisir le genre de combat et les terrains qui leur conviennent le mieux ;

2° L'offensive brusque leur convient de préférence : pouvant approcher avec rapidité et ayant une grande

simplicité d'action ils chercheront presque toujours à agir par embuscades et surprises ; excepté le cas où il s'agit d'un poste fortifié, ils ne sauraient guère tenir dans la défensive : ordinairement ce qu'ils ont de mieux à faire c'est de se dégager lestement ;

3° La plaine leur sera donc toujours défavorable ; mais les terrains coupés et accidentés, surtout les contrées fourrées et montagneuses leur conviendront supérieurement ;

4° Dans de tels lieux, non seulement les tirailleurs engageront et entretiendront le combat, mais ordinairement le décideront ; seulement les réserves doivent être assez près et judicieusement disposées pour empêcher l'enfoncement de la ligne ;

5° Par conséquent l'action des feux est leur moyen principal ; ils y employeront un tiers ou un quart de leur force totale, le reste sera échelonné en deux ou plusieurs parties, qui se flanqueront mutuellement et se serviront de l'arme blanche aussi souvent que possible.

RÈGLES SPÉCIALES DE COMBAT. — Tout combat doit être préparé par des inspections soigneuses des armes, des munitions et même de la tenue des troupes ; s'il est possible, on aura fait manger et rafraîchir les soldats, tout en ayant soin qu'ils ne se grisent pas, et on les exaltera par des allocutions brèves mais énergiques.

Pendant le combat tous les officiers et sous-officiers restent à leurs places et veillent à ce que chacun fasse son devoir, surtout que personne ne s'éloigne sous quelque prétexte que ce soit.

Les blessés, et, s'il est possible, aussi les morts, seront rapportés en arrière, où il y aura les ambulances ou au

moins des voitures disposées d'avance. Les soldats ayant rempli cet office s'en retourneront immédiatement.

Tous les *mouvements offensifs* se font au son des tambours, des trompettes ou de la musique; l'emploi du cri de guerre sert à exalter le moral du soldat quoique, en général, l'on produise beaucoup plus d'effet sur l'ennemi en l'abordant silencieusement.

Après le combat, on recommencera les inspections, on fera les rapports, on procurera le repos aux troupes, on les fera rafraichir, on remerciera et récompensera leur bonne conduite, et l'on se disposera de cette manière aux combats nouveaux.

DÉTACHEMENTS D'INFANTERIE. — Combattant plutôt en tirailleurs qu'en masse serrée, ils cherchent à se développer sur une étendue de terrain aussi grande que possible, en conservant cependant assez de forces disposées en soutiens et en réserve. Les petites colonnes ou lignes échelonnées par pelotons ou par compagnies, seront très avantageuses; pour la retraite, on les disposera en échiquier.

INFANTERIE CONTRE INFANTERIE. — Ces combats ont ordinairement lieu dans les terrains accidentés. Les tirailleurs engagent le combat et le soutiennent; la troupe principale est disposée en ligne ou en colonne abritée contre la mousqueterie et couverte par une réserve proportionnée.

Dans ces combats, les soldats les mieux armés, instruits et énergiques obtiennent peu à peu le dessus, les lignes s'approchent, les feux deviennent plus vifs, et lorsqu'on s'est assez rapproché, on rompt vivement la chaîne des tirailleurs et l'on se jette à la bayonnette sur

l'ennemi. Lorsqu'au contraire c'est l'ennemi qui s'avance, on fait la dernière décharge et on se précipite au-devant de lui.

Ces mouvements seront facilités par des détachements auxquels on fera insensiblement gagner du terrain sur les ailes et qui se jetteront sur le flanc au moment où l'on attaquera de front, ou qui contiendront les réserves qui viendraient au secours. En tout cas, on ne perdra pas de temps par des transformations, l'attaque la plus vive étant la meilleure.

Lorsque la *ligne ennemie est enfoncée*, les tirailleurs et les troupes de flanc se portent vivement en avant et poursuivent, la réserve les suit, et les troupes ayant fait l'attaque se rallient pour prendre la place de cette dernière.

Lorsqu'au contraire nous sommes *repoussés*, les troupes mises en désordre se replient lestement pour faire place à la réserve, qui avance vivement et recommence la lutte; pendant ce temps les autres se reforment en arrière.

Lorsque toutes les tentatives sont inutiles, on commence la retraite en échelons ou en échiquier, chaque troupe qui se trouve en seconde ligne forme une chaîne de tirailleurs qui se relèvent mutuellement et on tâche de se soustraire le plus vite que possible au combat.

DÉTACHEMENTS DE CAVALERIE. — L'offensive par la charge qui prépare le choc étant leur manière particulière de combattre, les détachements de cavalerie, doivent savoir se disperser et se rallier rapidement.

Lorsqu'il faut escarmoucher, on commence par les tirailleurs ou l'on tombe à l'improviste sur l'ennemi. On

multiplie les charges, on agit toujours par échelons successifs, aussi bien pour l'attaque et la poursuite que pour la défense et la retraite.

CAVALERIE CONTRE CAVALERIE. — Les règles principales pour la cavalerie sont de prévenir l'attaque et de pousser à fond.

Les tirailleurs préludent au combat, les troupes principales formées en échelons ou en plusieurs lignes s'observent et fondent, au moment favorable, l'une sur l'autre.

Souvent on cherche par de faibles détachements envoyés sur les flancs de l'ennemi, à l'inquiéter et à l'engager de faire une manœuvre compromettante dont on profite rapidement.

Lorsque l'ennemi est trop en force, on se replie avant l'attaque, surtout lorsqu'on ne dispose que de cavalerie légère et que c'est de la grosse cavalerie qui charge; mais alors on peut en se partageant et en exécutant des inversions rapides, prendre de flanc et de revers ces cavaliers équipés lourdement et incapables de soutenir le combat avec un cavalier léger et adroit.

CAVALERIE CONTRE INFANTERIE. — Lorsque l'infanterie est en ligne on cherche à la tourner, à en attaquer les ailes ou à en enfoncer le centre. Lorsqu'on y parvient, on se rallie vite et l'on tombe en masse sur les troupes qui tendent encore à faire bonne contenance, les tirailleurs poursuivent les fuyards et ramènent les prisonniers.

Ayant déjà donné les règles principales pour la conduite de l'infanterie, nous rappelons seulement qu'en général, la cavalerie ne pouvant que très peu de chose contre de l'infanterie en colonne ou en carré, elle cher-

chera toujours à la surprendre dans une situation défavorable ou à l'entraîner à commettre une faute dont elle profitera.

DÉTACHEMENTS D'INFANTERIE ET DE CAVALERIE. — L'infanterie forme les lignes, la cavalerie appuie les flancs ou sert de réserve; dans les terrains ouverts, elle engage le combat par ses tirailleurs, qui masquent les mouvements de l'infanterie, dont les tirailleurs renforcent souvent la ligne.

L'infanterie manœuvre derrière ce rideau et avance à l'attaque; les tirailleurs la démasquent, et pendant que la première enfonce l'ennemi, la cavalerie se jette au-devant de celle de l'ennemi ou sur ses flancs, complète sa déroute et le poursuit pendant que l'infanterie se rallie et lui sert de réserve.

Dans les *attaques de l'ennemi*, le même mode d'action se reproduit, et lorsqu'il y a cas de retraite, la cavalerie se jette au-devant de l'ennemi pendant que l'infanterie se retire. Celle-ci ayant gagné une position favorable, fait face et protège la retraite de la cavalerie.

Lorsque la *cavalerie ennemie* charge les tirailleurs et même les troupes principales de l'infanterie, celle-ci se forme vite en groupes et en masses, et, soutenue par leurs feux, la cavalerie charge. Lorsqu'elle est repoussée, elle se replie et se reforme derrière l'infanterie.

Lorsque le terrain est fortement coupé, les tirailleurs sont fournis par l'infanterie, la cavalerie charge sur les routes et peut être très utile, même dans les forêts, etc., lorsqu'on a assuré ses flancs par l'infanterie.

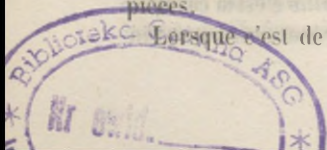
Nous voyons donc que dans la *plaine* c'est la cavalerie qui domine; dans les *terrains fourrés et accidentés* l'in-

fanterie : cependant les deux sont l'une pour l'autre d'un grand secours et d'un complément mutuel.

DÉTACHEMENT DE CAVALERIE ET D'ARTILLERIE. — Dans ces détachements l'artillerie renforce l'élément défensif de la cavalerie ; sous la garde d'une escorte convenable, elle agit en avant du front et sur les ailes de la cavalerie, elle prépare le combat, avance avec les charges, poursuit les fugitifs par une ou deux décharges, se met en position, prend en écharpe et de revers les poursuivants, agit avec la plus grande rapidité, et occupe souvent des points situés en arrière pour préparer et soutenir la retraite. La cavalerie doit toujours agir d'accord avec elle, masquer sa position et démasquer ses feux ; elle la soutient de près et souvent en mettant pied à terre.

ATTAQUE CONTRE DE L'ARTILLERIE. — Ces attaques se font ordinairement par de la cavalerie et par de l'infanterie réunies. L'infanterie en tirailleurs, commence le combat, elle approche couverte par le terrain autant que possible, et couchera en joue les artilleurs pendant que les autres troupes cherchent à gagner insensiblement les flancs et se jettent à l'improviste entre l'escorte et la batterie. Une partie occupera et battra la première ; l'autre s'emparera des artilleurs et des pièces, les emmènera, ou enclouera les canons au moyen de clous, de baguettes, etc., enfoncés dans la lumière et brisés. Lorsqu'on n'en a pas le temps, il faut jeter les pièces dans des ravins, casser les rouages, emporter les refouloirs, enfin détruire tout ce qui est utile au service des pièces.

Lorsque c'est de la cavalerie seule qui exécute l'atta-



que , on commence en fourrageurs hors de la portée de la mitraille , on pousse bride abattue en avant ; les soutiens suivent de près , mais sur les ailes , et prennent la batterie et l'escorte de flanc et de revers , puis on procède conformément à ce qui a été dit.

DÉFENSE DE BATTERIES. — Lorsque l'escorte est inférieure à la troupe attaquante , on cherche d'abord à établir la batterie sur des terrains inaccessibles à la cavalerie ; l'infanterie se place un peu en arrière et de côté , pour prendre de flanc et de revers l'attaquant , on reçoit celui-ci par un feu bien nourri et puis on le repousse à la bayonnette. Lorsque l'attaque ne sera faite que par de la cavalerie , l'escorte trouvera une bonne place dans les intervalles des pièces.

Lorsque l'escorte est composée de cavalerie , celle-ci doit être disposée un peu plus en arrière , pour se jeter , au moment opportun , au-devant de la cavalerie ennemie , ou mieux encore , pour la prendre de flanc , de même que l'infanterie ennemie , au moment où elles vont aborder la batterie

Lorsqu'un *flanc* de la batterie est couvert , celle-ci pourra faire bonne contenance en tournant les pièces de tous côtés ; elle ne chargera qu'à mitraille et tirera sans pointer , mais en tâchant toujours d'avoir le feu d'au moins une pièce en réserve.

Comme dans l'attaque , de même dans la défense d'une batterie la rapidité et le sang-froid sont les seuls garants du succès et il faut avant tout garder bien les flancs , puisque le front est toujours assez couvert.

DÉTACHEMENTS DES TROIS ARMES. — L'infanterie agissant avec de l'artillerie est rarement dégarnie de cavalerie.

Les règles générales de combinaison sont déjà connues ; nous mentionnerons seulement que lorsque les troupes sont faibles , la cavalerie et l'artillerie , par la hardiesse , par le bon emplacement , par la mise à profit du terrain , des circonstances et par l'ensemble , suppléeront au manque de force.

L'artillerie , de concert avec les tirailleurs d'infanterie et de cavalerie , engage et entretient le combat , prépare et appuie les points offensifs ; elle prend position dans la poursuite et dans la retraite où elle peut produire de bons effets ; l'infanterie la soutient de près , et la cavalerie se jette partout où elle peut être de quelque utilité.

Dans les *poursuites* , on agit suivant les règles générales et suivant les circonstances ; dans les *retraites* , l'artillerie commence et se replie par échelons dans les terrains ouverts , l'infanterie l'accompagne et la cavalerie tient l'ennemi en échec.

Dans les *terrains accidentés* , et surtout dans les passages de défilés , la cavalerie et l'artillerie sauf celle qui combat avec l'arrière-garde , passent les premières et reprennent position au-delà du débouché ; l'infanterie se replie des deux ailes , se retire en combattant , effectue sa sortie sous la protection de la cavalerie et se rallie auprès d'elle. Pour tout le reste nous renvoyons à ce qui a été dit en diverses occasions.

SE FAIRE JOUR. — Lorsqu'une troupe d'infanterie ou de cavalerie est entourée de toutes parts , elle se forme en masse serrée , les faibles , les malades , les objets précieux sont placés au milieu , l'artillerie suit après la première subdivision , et est toute prête à faire feu ; au moment opportun et au signal donné , on se précipite en

masse sur l'ennemi et on enfonce la ligne au sabre ou à la bayonnette.

Dans les corps mixtes on divise les armes d'infanterie et de cavalerie. L'infanterie se forme en carré, prend l'artillerie au milieu et se fait jour à la bayonnette.

La cavalerie, qui précède ordinairement, si elle ne se fraye pas une issue latérale, ce qui diviserait encore le plan de l'ennemi, serre en colonne de front convenable, pousse, dans un moment attendu, et sur un point favorable, en carrière, et attend tout de l'impétuosité de son choc, plutôt que de tout autre auxiliaire.

Ces entreprises causent beaucoup de pertes, mais elles réussissent souvent lorsqu'elles sont exécutées avec énergie, parceque l'ennemi content d'un avantage partiel cède ordinairement dans la lutte désespérée; nous observons encore: lorsqu'une partie des troupes est parvenue à se dégager, elle reprend immédiatement ses dispositions de route et de combat, et, en cas de besoin, elle vient en aide à celles qui sont encore engagées.

§ 5. — *Fausse attaque et démonstrations.*

DÉFINITION GÉNÉRALE. — On appelle *fausse attaque* toute entreprise que l'on ne veut pas pousser à fond, et *démonstration* une combinaison de préparatifs et de mouvements menaçant l'ennemi d'une entreprise qu'au fond on ne veut pas exécuter. On les entreprend pour tromper l'ennemi sur les intentions que l'on a et pour l'engager à prendre des mesures fautives dont on pourra profiter.

Dans l'attaque de bois, rivières, villages, et des positions en général, on s'en sert pour cacher le véri-

table dessein , menacer plusieurs points de la position ennemie , diviser ainsi son attention et ses forces pour pénétrer quelque part avec avantage. Ces sortes d'entreprises sont ordinairement la part de détachements plus ou moins considérables.

PRINCIPES DES FAUSSES ATTAQUES. — Les fausses attaques se rapportent toujours à une attaque principale qu'elles doivent faciliter ; il faut choisir pour les effectuer les points qui indiquent certaines combinaisons assez vraisemblables pour que l'ennemi se porte en force de ce côté , pendant qu'il néglige les points où il nous importe de pénétrer.

Les terrains , les dispositions de l'ennemi et d'autres circonstances décideront s'il faut faire une ou plusieurs fausses attaques , puisqu'il faut calculer le tout de manière qu'il y ait de l'ensemble dans l'exécution et assez de forces disponibles pour l'attaque principale.

Ici nous posons en principe que les fausses attaques doivent être préparées assez judicieusement , puis faites par des troupes assez fortes et poussées avec assez d'énergie pour que l'ennemi ne puisse pas immédiatement découvrir la ruse , toutefois il ne faut pas affaiblir par là notre attaque principale , puisque le premier principe en guerre , c'est de rallier les forces et de n'en détacher que ce qui est indispensable.

DÉTAILS D'EXÉCUTION. — Le but de fausses attaques peut être double :

1° D'engager l'ennemi à diriger sa force principale contre la fausse attaque et de dégarnir ainsi quelque point important ;

2° D'obliger toutes les troupes ennemies à rester dans

leurs positions et à songer à leur propre défense, de manière que l'ennemi ne puisse réunir ses forces nulle part.

Suivant le cas elles peuvent être exécutées de manière qu'on attaque en force et plusieurs fois le même point, ou que l'on attaque plusieurs points à la fois pour enfoncer le plus important, ou seulement inquiéter l'ennemi partout et le rendre ainsi incertain sur notre véritable intention.

Dans le chapitre suivant nous traiterons de l'attaque et de la défense des localités en particulier; ici nous observerons seulement :

1° Qu'il faut entourer ses véritables intentions du plus grand secret; on employera tous les moyens pour empêcher que l'ennemi apprenne nos desseins par des déserteurs, espions, paysans, etc.; mais on tâche par des fausses nouvelles répandues avec ruse, par des préparatifs faits avec ostentation, de diriger l'attention vers un point donné;

2° Pendant les mouvements offensifs on tâchera de tromper l'ennemi sur notre véritable force: par de fortes avant-gardes, par l'étendue et la longueur des colonnes et par d'autres moyens; on n'engagera que le nombre de troupes indispensable pour soutenir le combat, mais on disposera de fortes réserves pour protéger l'action, permettre de faire cesser le combat sans pertes considérables, enfin, pouvoir profiter d'un succès inespéré.

Les chefs seront convenablement instruits, mais en tout cas il faut que les troupes mêmes ne sachent pas le but réel de l'entreprise.

Lorsqu'il faut *attirer l'attention* et même la force principale de l'ennemi vers un point donné, les fausses

attaques poussées avec impétuosité et répétées aussi souvent que possible , précéderont l'attaque principale ; celle-ci ne commencera qu'au moment où l'ennemi , trompé par les apparences , sera allé secourir le point menacé.

Dans les *attaques de moindre étendue* , par exemple , des petits bois , villages , retranchements , où il faut occuper l'ennemi sur plusieurs points à la fois , pour l'obliger à diviser ses forces , on engage des combats de tirailleurs , de canonnades , on s'empare de certains points d'où l'ennemi doit nous chasser , etc. ; toutes les attaques doivent être simultanées et soutenues jusqu'à la réussite complète de l'entreprise principale : il faut que ce combat se continue pendant toute l'action.

Plus grand est le front que nous attaquons , plus on trouve de points favorables pour les fausses attaques , et plus difficilement l'ennemi parviendra à corriger la faute qu'il aura commise en dirigeant ses réserves sur un point éloigné de celui de notre attaque principale : cependant ces points ne doivent pas être trop éloignés , afin de ne pas trop éparpiller nos forces. Il pourrait d'ailleurs arriver que l'ennemi négligeât entièrement une attaque trop éloignée.

Plus l'*attaque est difficile* , plus le terrain est coupé , plus les points d'attaque doivent être rapprochés ; il faut que la fausse attaque , non seulement trompe l'ennemi , mais encore concoure à l'ensemble de l'action.

Lorsqu'il y a des *préparatifs à faire* , pour exécuter l'attaque , par exemple , dans l'attaque de rivières , de villages , de retranchements , il faut rassembler des bateaux , des matériaux pour le trajet ou l'assaut , des

fascines, des fagots, des gabions, et faire la réquisition de voitures, d'échelles, de pelles, pioches, etc. Plus activement et sur une plus grande étendue on fait ces préparatifs (*démonstrations*), plus facilement on trompe l'ennemi, surtout lorsqu'on sait se donner un faux-semblant de secret.

Lorsque par hasard les troupes destinées à faire une fausse attaque réussissent à gagner des avantages réels, lorsqu'elles viennent à s'emparer des points qu'il ne fallait que menacer, on profite souvent de ce succès pour changer la fausse attaque en attaque principale.

PRINCIPES DE DÉFENSE. — Pour n'être pas trompé par de fausses attaques, il faut d'abord calculer quelles sont les opérations par lesquelles l'ennemi pourrait nous porter des coups décisifs; on ne se gardera que contre ceux-ci. Lorsque l'ennemi attaque de la manière supposée, il doit nous trouver préparés, lorsqu'au contraire il le fait d'une autre manière, il faut rapidement juger s'il ne veut faire que de fausses attaques ou s'il a commis une faute dont on aura à profiter.

Lorsque ce ne sont que de fausses attaques, on leur oppose précisément autant de troupes qu'il faut pour les repousser, on se couvre par de fortes réserves qui sont disposées de manière à pouvoir être dirigées vers tout point donné, et qui ne seront mises en jeu qu'au moment de l'attaque principale et lorsque les intentions réelles de l'ennemi se développeront.

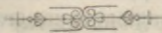
En tout cas il faut agir avec une grande circonspection, ne rien précipiter et attendre le moment où l'ennemi est obligé de démasquer ses forces et ses desseins; mais alors il faudra agir rapidement; surtout lorsque l'ennemi, en

voulant nous induire en erreur, a commis quelque faute, on pourra en profiter pour menacer ses flancs et ses revers, et, au moins, le forcer à une retraite précipitée.

DÉMONSTRATIONS ET DIVERSIONS. — Les démonstrations diffèrent des fausses attaques en ce qu'on n'y fait que montrer les troupes et autres préparatifs à l'ennemi, sans tenter une attaque, dans le seul but de l'inquiéter, de diviser son attention et de lui faire craindre pour sa sûreté. Elles appartiennent en général à la grande tactique; il faut observer les mêmes règles que nous avons données pour les fausses attaques.

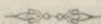
Lorsque nous serons dans l'offensive, l'ennemi tâchera souvent, par des démonstrations et des fausses attaques, de troubler nos opérations; mais supposé que nos dispositions soient prises d'une manière convenable, il ne faut que pousser énergiquement l'attaque principale et culbuter le gros des forces ennemies pour déjouer ses petites ruses.

Le moyen de se garder contre les fausses attaques et démonstrations, c'est donc de reconnaître et de garder en force dans la défensive le point décisif, et, dans l'offensive, de préparer judicieusement ses attaques puis de les pousser à fond sans s'occuper du reste.



CHAPITRE SEPTIÈME.

RAPPORTS DU TERRAIN ET DE LA GUERRE DE DÉTACHEMENTS.



§ 4. — Occupation, défense et attaque des localités.

DONNÉES GÉNÉRALES. — Le terrain exerce une très grande influence sur toutes les affaires de la guerre : cette influence se fait surtout sentir dans l'attaque et la défense de certaines localités appelées *postes de guerre*, et dont la combinaison constitue ordinairement les *positions militaires*.

CLASSIFICATION DE POSTES. — De ces localités ou postes, les uns sont employés *collectivement* avec d'autres postes ou avec des dispositions de troupes : ils appartiennent aux ordres de bataille. Les autres *isolés*, mais barrant un débouché ou gardant un autre point important, appartiennent directement à la guerre de détachements.

Nous y comprenons les *accidents du terrain* et les *constructions artificielles* qui protègent le défenseur contre l'attaquant : hauteurs, buissons, forêts, défilés, eaux courantes, marais, passages de montagne, ponts, digues, maisons, villages et enfin les remuements de terre ou retranchements.

APPRÉCIATION MILITAIRE. — Tous ces postes se prêtent à la défense relative aussi bien qu'à la défense absolue. Nous observons encore qu'il faut en faire usage avec une certaine réserve, puisque leur occupation affaiblit la troupe principale, et que, habituellement, ils peuvent être tournés sans beaucoup de difficultés. On ne les emploie isolément que pour occuper, dans la proximité de l'armée, une localité qui lui assure un passage important ou compromet celui de l'ennemi, qui sert à protéger les flancs, les derrières ou quelque'autres points importants pour les opérations générales. Dans la grande guerre, au contraire, ils sont combinés avec les dispositions des troupes et mis à profit partout où on les trouve ; souvent ils constituent un des éléments les plus efficaces de la victoire.

L'occupation, la défense et l'attaque de tous ces points et localités, comportent quelques règles générales que nous allons résumer pour éviter les répétitions dans l'exposition des détails.

PRINCIPES D'OCCUPATION. — Toute localité peut être occupée dans plusieurs intentions :

1° Pour *assurer le passage* des troupes dans les mouvements offensifs ;

2° Pour *arrêter l'ennemi* et procurer une avance aux troupes en retraite ;

3° Pour *renforcer* l'ordre de bataille ;

4° Pour *conserver* un point exerçant une certaine influence sur les opérations générales.

Le mode d'occupation dépend d'abord de ce but , puis de l'étendue et de la configuration de l'objet à défendre, enfin, de la composition et de la proportion des forces du défenseur, rapportées aux forces et aux dispositions de l'ennemi.

En tout cas la nature de ces obstacles favorisant ordinairement la défense, l'ennemi cherchera toujours à s'en emparer par des surprises, par des attaques de flanc, etc., ou il tâchera de les neutraliser par des manœuvres tournantes ; par conséquent , il faut non seulement bien se garder contre ces sortes d'entreprises, mais encore toutes les localités qui peuvent être facilement tournées ou évitées , ne sauraient présenter les qualités de bons postes de guerre , quelle que soit d'ailleurs leur force intrinsèque.

CONDITIONS DE DÉFENSE.— Les dispositions de défense d'une localité quelconque doivent donc être basées sur une connaissance minutieuse de toutes ses qualités offensives et défensives , surtout il faut en savoir les points forts et les points faibles et, par une disposition judicieuse de troupes et d'artillerie , renforcer les uns et profiter des autres.

Les points faibles de tout poste militaire , sont :

1° Les *angles saillants* puisqu'ils sont les plus exposés, ils ne permettent que des feux excentriques et que leurs flancs sont insuffisamment défendus ;

2° Les points où se trouvent les *issues* des communications principales ;

3° Les *bas-fonds* et autres points dominés par les environs ;

4° Les *terrains ouverts* dans les contours qui s'opposent à la disposition couverte des défenseurs ;

5° Les *accidents devant le front* qui couvrent l'approche de l'ennemi : ravins , chemins creux , etc.

Par contre , les points dominants d'où l'on voit et atteint l'ennemi de loin , les angles rentrants , les escarpements , etc. , concourent à renforcer les postes en facilitant la défense.

Encore faut-il connaître toute la configuration des alentours , pour savoir :

1° Les faveurs naturelles que le terrain , jusqu'à une certaine étendue , présente soit à la défense soit à l'attaque ;

2° La direction et l'état des abords qui conduisent vers l'objet à défendre et de quel côté l'attaque sera présumable ;

3° La direction des communications au-delà du poste : s'il est possible de l'éviter , de le tourner ou même de le couper ;

4° Les qualités du sol environnant : la manière dont on pourra employer les troupes et surtout les divers genres de tir ;

5° Les objets : bois , villages , etc. , qui couvrent les mouvements de l'ennemi , lui fournissent le matériel nécessaire pour l'attaque et favorisent son approche.

Suivant toutes ces données il sera possible de préparer convenablement la défense après avoir jugé les avantages qu'elles pourraient présenter.

Reconnaissance d'attaque. Quelles que soient les qua-

lités défensives d'un poste, l'attaquant jouit toujours de plusieurs avantages considérables :

1° Il a le choix du point d'attaque et une grande liberté d'action ;

2° Il peut se disperser et puis se réunir rapidement pour forcer un point donné ;

3° Il peut par de fausses attaques diviser nos forces et même égarer notre attention ;

4° Il peut par des manœuvres secrètes et forcées atteindre un point éloigné et nous prendre de flanc et de revers.

Par conséquent, il faudra toujours être en état de pénétrer ses intentions et reconnaître le véritable point d'attaque : comme il importe d'avoir toujours des nouvelles précises de l'ennemi et de se tenir en garde contre les surprises, toute position doit être assurée par un système convenable d'avant-postes, de patrouilles, etc., et surtout lorsqu'on apprend l'approche de l'ennemi ou ses préparatifs d'attaque, on redoublera d'activité et d'attention.

Disposition des troupes. La configuration, l'étendue, etc., de l'objet à défendre et d'autres circonstances décident de la force et de la composition des troupes nécessaires à la défense : ici nous observons que la disposition de ces troupes se base sur les règles générales données pour les combats en débandade et que chaque localité comportera la défense des contours et celle de son intérieur lequel devra encore être divisé en plusieurs rayons de défense.

Par conséquent, toute troupe de défense sera répartie, au moins, en trois parties de forces à peu près égales,

dont une sera dispersée en *tirailleurs* pour défendre les contours ; l'autre fournira les *soutiens* pour les appuyer, et la troisième formera une ou plusieurs *réserves* principales pour soutenir chaque point sérieusement menacé et pour y opposer une forte résistance même dans l'intérieur.

Détails de répartition. Dans presque toutes les localités, les contours présentent la véritable clef de la position, puisque du moment que l'attaquant s'en est emparé il partage ordinairement tous les avantages du défenseur. Une forte *chaîne de tirailleurs* formera donc la première ligne de défense ; les tirailleurs s'abriteront derrière des obstacles : arbres, fossés, haies, murs, maisons, etc., ils occuperont en force les angles saillants, les endroits ouverts, les entrées de routes et autres voies de communication, les bas-fonds, ravins et les points dominant l'approche. Les angles rentrants, les points difficiles, escarpements, etc., seront occupés précisément autant qu'il faut pour que l'ennemi ne puisse pas approcher inaperçu ou pénétrer subitement.

De 100 à 200 pas en arrière des tirailleurs, on place les *soutiens*, et, de 200 à 300 pas derrière ceux-ci, de *petites réserves* sur les voies de communication, sur les nœuds de routes et en général sur tous les points d'où ils peuvent reconnaître et appuyer par le chemin le plus court le point le plus menacé.

La *réserve principale* se placera sur le nœud de toutes les routes, sur une place centrale où les troupes puissent se développer, ou sur un point situé sur la route principale de retraite et dominant une coupure de terrain qui se prête à une forte résistance.

L'*artillerie* sera placée dans les angles saillants d'où elle peut dominer une grande étendue de terrain en avant et de côté, sur les routes principales, et partout où elle peut flanquer la position des troupes, en ayant soin de la couvrir avec des moyens naturels ou artificiels, et de lui ouvrir partout des voies de communication faciles.

La *cavalerie* sera toujours d'une grande utilité, lorsqu'on l'échelonnera par sections et pelotons aux issues et sur les routes principales, en arrière des débouchés ou des terrains ouverts et partout où elle trouvera l'espace nécessaire à son action. Le gros sera disposé en réserve derrière la troupe principale : souvent on trouve l'occasion de la placer en dehors et un peu en arrière des flancs du poste.

Suivant le temps et les forces disponibles, on employe tous les moyens artificiels pour renforcer la position, on assure au moins les points les plus exposés et les plus importants, et les prépare à une défense opiniâtre. Encore faut-il distinguer dans la défense trois moments principaux, savoir : La défense des contours, celle des rayons intérieurs, et enfin celle de la position principale.

Règles d'action. La plus grande difficulté dans presque tous les combats, c'est qu'ordinairement il est impossible de voir toutes les troupes et de diriger l'ensemble de l'action ; par conséquent les chefs des divers soutiens, réserves, recevront des instructions précises sur la manière dont il faudra se conduire sur les points qu'ils devront soutenir de préférence, les lignes de retraite, et enfin les points de ralliement en cas de revers. Tout cela devra être communiqué avec précision et observé strictement, des tirailleurs aux soutiens, de

ceux-ci aux réserves et jusqu'à la troupe principale.

Les sous-officiers seront disposés derrière les tirailleurs, les officiers se trouveront entre les tirailleurs et les soutiens; ils indiqueront aux tirailleurs les objets qu'ils devront occuper, les obstacles à l'abri desquels ils se retireront devant des forces supérieures tout en combattant pas à pas jusqu'à l'arrivée des soutiens, et ils resteront ainsi toujours maîtres d'agir suivant les circonstances en disposant avec rapidité de toutes leurs forces. Les officiers les plus anciens et les plus éprouvés commanderont sur les points les plus exposés et dirigeront les réserves; ils auront de même reçu les indications nécessaires pour les moments d'attaque et la direction vers le gros de force dans la retraite.

Comme règle générale, il faut observer que presque partout la défense absolue ou passive ne vaut rien, par conséquent il faut non seulement avoir établi des communications faciles dans toutes les directions, mais encore, dès qu'une partie quelconque de la ligne de défense est attaquée sérieusement, les autres, sans attendre des ordres et toutefois sans dégarnir leur position, concourront activement à la défense générale en attaquant l'ennemi brusquement de flanc et de revers pour le repousser; en un mot, elles jouiront pour cela de la plus grande liberté d'action.

Dans l'action, la voix humaine sera presque toujours insuffisante; et il faudra diriger les hommes avec des tambours et des trompettes donnant des signaux soutenus et réitérés. L'attention devra être extrême. Les feux seront quelquefois assez efficaces, mais ce n'est que la bayonnette appuyée par la mitraille qui décidera.

Tous les avantages doivent être mis à profit par une poursuite aussi incessante et impétueuse que circonspecte ; les retraites se feront concentriquement et en cherchant toujours à soutenir l'ensemble.

Les *sorties*, quoique souvent très favorables, ne pourront être entreprises que lorsqu'on disposera de forces supérieures ou que l'ennemi commettra des fautes considérables, qu'il exposera ses flancs et ne soutiendra pas suffisamment ses troupes avancées. Elles doivent être exécutées avec autant de rapidité que de prudence ; la garnison du poste doit rester assez forte et la rentrée toujours libre. Il faut surtout se garder de tomber dans un piège ou d'être coupé, par là on perdrait la troupe avec la position.

Cette règle doit être invariablement appliquée, hors le cas où il y a des troupes disposées en arrière qui nous remplacent immédiatement, et des corps établis sur les flancs de manière que les défenseurs soient tout-à-fait libres dans leur action.

DONNÉES SUR L'ATTAQUE. — Les attaques de localités sont ordinairement très difficiles et causent de grandes pertes de temps et d'hommes ; par conséquent elles ne seront entreprises que dans les cas où l'on ne pourra atteindre le but d'une autre manière. Encore faudra-t-il que l'attaquant jouisse d'une certaine supériorité physique et morale sur le défenseur pour affaiblir les avantages que celui-ci tire de sa position.

Reconnaisances préalables. Chaque attaque doit être précédée d'une reconnaissance dans laquelle il faut avoir en vue :

1° Le terrain en-deçà du point qui sera le théâtre de l'attaque ;

2° La direction et l'état des chemins et routes en-deçà et au-delà de l'obstacle qu'il faut attaquer ;

3° La situation, l'étendue et les qualités défensives du poste comparées à la force et aux dispositions du défenseur.

Suivant les données recueillies, on choisira les points et le genre d'attaque : celle-ci pourra être exécutée de front ou en tournant le poste ennemi ; ce dernier cas est toujours le plus favorable, mais avant tout il faut rappeler le principe qui ordonne d'occuper l'ennemi partout, puis enfoncer en force et subitement un point donné : le grand art consiste à bien le choisir et à cacher la véritable attaque jusqu'au dernier moment.

Points d'attaque. Les points les plus favorables à l'attaque d'une localité quelconque sont ceux que nous avons indiqués comme les plus faibles des postes en général :

1° Les angles saillants ;

2° Les points les plus rapprochés des hauteurs qui dominent la localité ;

3° Les points où des ravins et autres creux du terrain permettent l'approche couverte ;

4° Les abords et routes principales, surtout lorsqu'on a négligé de les barricader ;

5° Les espaces peu difficiles où il n'y a pas d'escarpements, de haies, murs, fossés, maisons, etc. ;

6° Les lieux où les dispositions fautives du défenseur facilitent l'attaque : des flancs découverts, des points

difficiles mais négligés, angles rentrants, escarpements, etc., laissés sans défense suffisante, etc.

De ces points, le plus faible sera choisi pour l'attaque principale, les autres serviront aux fausses attaques. En tout cas, le point de l'attaque principale doit être déterminé d'une manière précise, de même que les points secondaires devant lesquels on prendra des positions couvertes et fera avec grand bruit ses préparatifs et semblants d'attaque, pour occuper et diviser l'ennemi jusqu'au moment de la décision.

Attaque tournante. Les attaques de front sont sur-tout défavorables :

1° Lorsque le front de défense forme un angle rentrant ;

2° Lorsque le poste est situé sur une hauteur dominante ;

3° Lorsque le terrain en avant est tout-à-fait découvert ;

4° Lorsqu'à côté il se trouve des hauteurs ou autres terrains favorables à des mouvements latéraux ;

5° Lorsque la direction des routes au-delà du poste ennemi change essentiellement.

Dans tous ces cas et ordinairement aussi souvent que ce sera possible, on occupera l'ennemi par des attaques de front, mais on avancera en même temps les colonnes principales en échelons, à commencer par l'aile qui se trouvera la plus proche du terrain favorable pour prendre le poste de flanc ou de revers et gagner la prolongation de route sur le chemin le plus court.

Disposition de troupes. De même que pour la défense, les troupes d'attaque seront divisées au moins

en trois parties distinctes, dont l'une donne les *avant-coureurs*, ou tirailleurs avec leurs soutiens; l'autre forme les *colonnes d'attaque*, et la troisième, les *réserves*, disposées de manière à couvrir les flancs et les derrières des troupes d'attaque et assurer leur retraite.

Ces troupes doivent être réparties suivant les localités et les circonstances, de manière que non seulement les mouvements offensifs soient suffisamment préparés, mais encore que les flancs et la retraite soient complètement assurés. Tous les préparatifs doivent être faits hors de la portée des feux ennemis.

Détails de répartition. Les *avant-coureurs* formeront les chaînes de tirailleurs concentriques vers les points d'attaque et seront suivis par de petits *soutiens* proportionnés.

Les *colonnes d'attaque* seront disposées sur les points et routes principales, de manière à être soustraites aussi longtemps que possible à la vue de l'ennemi et en ayant en vue toujours ce principe, qu'il faut occuper de toutes parts, mais que c'est sur un seul point qu'il faut enfoncer; par conséquent la force et la composition de ces colonnes seront essentiellement différentes.

La *réserve* principale sera disposée d'une manière couverte sur la direction principale de retraite; elle formera encore le point de ralliement général, et, suivant les circonstances, les renforts de l'attaque.

Lorsque l'*attaque* sera *tournante*, on exécutera le mouvement par les deux tiers des troupes en disposant la réserve et en formant les échelons de la manière indiquée.

Règles d'action. Le terrain qui environne le poste

ennemi doit être mis à profit pour que l'on puisse approcher autant que possible d'une manière couverte.

La direction des routes sera suivie dans les cas ordinaires, mais lorsqu'elles font des courbes considérables, on préférera tracer la corde plutôt que de décrire l'arc; on se procure par là des économies de temps et d'hommes et l'on coupe quelquefois l'ennemi.

La situation, la configuration et l'étendue des localités avec les dispositions de l'ennemi, donnent la direction pour la conduite ultérieure. Surtout, il faut bien se garder d'une attaque avec des forces égales ou mêmes inférieures, sauf les cas d'une retraite précipitée de la part de l'ennemi.

Les chefs et toute colonne d'attaque doivent avoir reçu les instructions nécessaires, être pourvus de guides sûrs et instruits qui puissent donner tous les renseignements nécessaires sur les localités en-dedans et en-dehors des fronts d'attaque.

Tous les *sapeurs* et les *volontaires* précéderont les têtes des colonnes d'attaque pour enlever les haies, palissades, barricades, etc., aplanir les creux et faciliter ainsi l'attaque.

L'*artillerie* se placera sur les points les plus favorables pour démonter l'artillerie ennemie, enlever les obstacles, mitrailler les troupes et préparer ainsi le succès.

La *cavalerie* accompagnera par pelotons et escadrons les colonnes d'attaque sur les routes principales ou elle sera disposée derrière les flancs de la réserve pour pouvoir agir suivant les circonstances et couvrir la retraite en cas d'insuccès.

Les règles générales de combat sont les mêmes que

nous avons déjà données pour la défense ; toutes les attaques seront faites d'une manière concentrique simultanément ou rapidement successives. Tous les avantages conquis seront poursuivis avec autant d'impétuosité que de circonspection : les soutiens et les réserves assurent tout point important.

Dans les cas de revers, les réserves avec l'artillerie et la cavalerie, protègent la retraite et le ralliement des troupes repoussées ; elles empêcheront les retours offensifs de l'ennemi, et, suivant le cas, recommenceront l'attaque.

Exemple de disposition (fig. 116). L'affaire la plus importante dans l'attaque et la défense de toute localité étant la disposition convenable des forces dans un rapport conforme au terrain et surtout à l'étendue et à la configuration des localités, nous tâcherons de fournir ici un exemple qui, adapté aux circonstances, pourra servir de direction à tous les cas analogues.

Nous poserons d'abord comme échelle approximative qu'une troupe, dans les cas ordinaires, pourra défendre ou attaquer une ligne d'étendue double de la longueur de son front en bataille. Un bataillon qui, rangé en bataille, occupe une longueur de 500 pas, pourra donc attaquer ou défendre une lisière de forêt, une enceinte de village, etc., de 600 pas de front, et ainsi progressivement.

(Fig. 116, AA, aa, bb, cc, dd.) Pour la défense, ce bataillon que nous supposons fort de 900 hommes à six compagnies, chacune de deux pelotons et de quatre sections, et qui aura à sa disposition un peloton de cavalerie avec quatre bouches à feu, disposera donc :

(Fig. 116, AA.) *Deux compagnies*, 300 hommes, avec une section de cavalerie, comme *réserve principale* au centre de la position.

(Fig. 116, dd.) *Deux compagnies*, 300 hommes, en une ou deux colonnes, derrière les points les plus exposés, formeront les *réserves particulières*.

(Fig. 116, cc, bb, aa.) *Deux compagnies* seront dispersées comme *troupes avancées* de défense ; de celles-ci :

(Fig. 116, cc.) *deux pelotons* ou petites colonnes d'appui seront placés de 200 à 300 pas en arrière des soutiens ;

(Fig. 116, bb.) *deux sections* formeront quatre soutiens restant à 100 pas derrière la chaîne des tirailleurs ;

(Fig. 116, aa.) *deux sections* (70 à 80 hommes) en tirailleurs, de 5 à 8 pas les uns des autres, occuperont les contours.

L'artillerie occupera les issues principales ou autres points principaux, deux sections lui servent d'escorte.

Or comme ici nous avons supposé un flanc appuyé sur un obstacle infranchissable, et l'autre ouvert, le reste de la cavalerie sera placée un peu en arrière tant pour le couvrir et empêcher les mouvements tournants de l'ennemi que pour profiter de toute circonstance favorable à son action.

Lorsque le bataillon est soutenu de près par une autre troupe disposée en arrière, il pourra se passer de la réserve principale et renforcer les troupes avancées de manière qu'il puisse défendre un espace de 900 à 1000 pas d'étendue de front. Lorsqu'il y a deux ou plusieurs bataillons, on pourra suivre la même échelle en augmentant proportionnellement les espaces et les forces.

(Fig. 116, A'A', d'd', c'c', b'b', a'a'.) Pour l'attaque nous supposons avoir deux bataillons avec un escadron de cavalerie et 8 pièces qui disposeront d'une manière analogue :

(Fig. 116, A'A'.) Quatre compagnies avec une batterie de 4 pièces et un peloton de cavalerie comme réserve principale.

(Fig. 116, d'd'd'.) Quatre compagnies en deux ou trois colonnes d'attaque de forces différentes qui s'approcheront aux points faibles jusqu'à une distance de 600 à 800 pas et seront appuyées de près par le reste de l'artillerie.

(Fig. 116, c'c', b'b', a'a'.) Quatre compagnies en troupes avancées dont :

(Fig. 116, c'c'.) quatre pelotons formeront les petites colonnes d'attaque et des réserves particulières ;

(Fig. 116, b'b'.) quatre sections serviront de soutiens aux tirailleurs ;

(Fig. 116, a'a'.) quatre sections (150 à 160 hommes) formeront une forte chaîne de tirailleurs.

Toutes les bouches à feu seront disposées de manière à dominer l'emplacement de l'artillerie ennemie, à frapper les points d'entrée, etc., et un peloton de cavalerie protégera le flanc exposé de l'attaque.

Les avant-troupes entourent tout l'espace qu'il faut attaquer, engagent le combat, font successivement les fausses attaques, occupent l'ennemi partout, masquent les dispositions véritables et établissent ainsi un système d'attaque conforme à celui de défense, et nous observons qu'en augmentant ou diminuant les forces, on trouvera

toujours facilement les proportions convenables de disposition.

CONCLUSION. — Terminant ici ces indications générales, nous rappelons exprès qu'en tout cas cet exemple, comme toutes nos données théoriques, ne pourra servir que de direction générale et qu'il faudra partout le modifier essentiellement puisqu'il faut approprier toutes les dispositions aux terrains, aux circonstances, aux proportions de forces, à l'ensemble des opérations générales et encore aux dispositions de l'ennemi.

Passant aux détails, nous examinerons les diverses localités sous un point de vue abstrait en les supposant toujours isolées, d'autant plus que les règles générales de défense et d'attaque restent toujours les mêmes, et nous nous appliquerons ici plus aux *accidents naturels* : hauteurs, buissons, forêts, courants d'eau, marais, etc., qu'aux *constructions humaines* ou postes proprement dits : digues, ponts, maisons, villages et retranchements, puisque les règles tactiques de leurs défense et attaque correspondent en général à celles données pour les autres localités, mais leur particularité demande encore plus que celles-ci le concours de beaucoup de moyens techniques appartenant à l'art de la fortification passagère que nous sommes obligé de réserver à un traité spécial ⁽¹⁾.

§ 2. — Défense et attaque de hauteurs.

DONNÉES GÉNÉRALES. — Les *hauteurs* sont des points de défense très importants lorsqu'on sait les choisir avec

(1) Qui ne tardera à paraître si l'accueil bienveillant de nos lecteurs (auditeurs) nous y engage.

discernement : il faut toujours les examiner sous le rapport du *tracé* et du *relief* ; il est surtout nécessaire que leur abord présente quelques difficultés à l'attaquant , sans empêcher la descente et les mouvements offensifs du défenseur ; il faut encore qu'ils favorisent les effets des feux , par conséquent leur pente ne doit pas être trop rapide. On les trouvera plus avantageux s'ils offrent quelques sinuosités qui permettent un flanquement profitable à la défense.

Les *communications* méritent une attention particulière, les ravins qui sillonnent les flancs dans la direction de la chute des eaux doivent être soigneusement gardés ; les bois, broussailles, blés, etc. seront, occupés ou brûlés, les maisons et villages situés sur la pointe seront défendus, et les flancs gardés avec la plus grande précaution, puisque l'ennemi, pour éviter les attaques meurtrières de front, dirigera de ces côtés ses attaques principales.

RÈGLES DE DÉFENSE. — Le plus important dans la défense des hauteurs, c'est d'empêcher l'ennemi de dépasser la crête. Pour cela on place en arrière et auprès de celle-ci la troupe principale, de manière à voir l'ennemi au moment où il gravit le versant et où l'on peut l'atteindre et lui envoyer une décharge à petite portée ; après quoi, au moyen d'une charge immédiate à la bayonnette, on le culbutera du haut en bas.

Au-devant de la troupe principale, une forte ligne de tirailleurs occupera la pente, en profitant de tous les abris favorables pour frapper les tirailleurs et les colonnes de l'ennemi d'autant plus facilement qu'en gravissant la même pente, ils ne pourront guère répondre

efficacement. De petits soutiens seront dispersés çà et là, surtout dans les sentiers et autres points facilement accessibles.

Une *réserve* assez forte sera disposée derrière la troupe principale pour se jeter sur l'ennemi, si celui-ci venait à pénétrer quelque part, et pour garder les flancs et les derrières contre les mouvements tournants.

L'*artillerie* se placera là où seront les abords principaux et là où ses feux pourront être de la plus grande efficacité.

La *cavalerie* sera disposée sur les flancs, ou bien si le terrain s'y oppose, restera auprès de la réserve.

RÈGLES D'ATTAQUE. — Les attaques de front d'une ou de plusieurs hauteurs convenablement occupées et défendues, sont les affaires les plus difficiles. Les avant-troupes formeront une forte chaîne de tirailleurs lesquels, avançant de coupure en coupure, occuperont les tirailleurs ennemis et chercheront à atteindre leurs lignes. La troupe principale, sera disposée en plusieurs colonnes peu profondes qui avanceront aussi à couvert que possible et resteront sur la même hauteur.

Arrivées au pied, elles graviront de plusieurs côtés, surtout sur les flancs, en profitant des ravins faits par les eaux courantes, des chemins de traverse, etc. Elles employeront toutes les ruses possibles pour tromper l'ennemi à se débarrasser de son feu, ensuite, après avoir, sous la protection des tirailleurs, pris un moment de repos et de ralliement, elles passeront rapidement la crête et se jetteront de tous côtés sur l'ennemi. La réserve les suivra sur l'abord principal et agira suivant les circonstances.

Le seul moyen de triompher, c'est d'attaquer en autant de colonnes que possible, mais simultanément, de lancer des tirailleurs en grande bande qui occupent l'ennemi de front, de multiplier les fausses attaques pour exécuter des mouvements tournants desquels résultera l'attaque principale des flancs.

L'*artillerie* cherchera à gagner des plateaux qui dominent la position ennemie, ou qui se trouvent du moins à peu près sur le même niveau que ses pièces. Elle prendra celles-ci de front et en rouage pendant que les colonnes d'attaque avancent, et avant le moment de l'assaut elle dirigera des feux à mitraille contre les défenseurs. Si elle parvient à les prendre d'écharpe ou par feux croisés, l'attaque sera d'autant plus facilitée.

La *cavalerie* ne pourra être employée autrement que pour garantir les flancs ou pour suivre les mouvements derrière la réserve.

§ 3. — Défense et attaque de buissons.

BUISSONS ET VIGNOBLES. — Les petits buissons et les vignobles de culture allemande ne gardent point contre les balles ennemies et empêchent tout au plus les attaques serrées de la cavalerie. Ils seront occupés, défendus et attaqués de la manière ordinaire : la chaîne de tirailleurs défendra la lisière, les soutiens et réserves disposés en arrière seront assis ou couchés pour se soustraire aux feux jusqu'à l'approche des attaquants. Les tirailleurs ennemis tâchent de gagner à la course la lisière et chassent les tirailleurs défenseurs, pendant que les soutiens et les réserves se dirigent vers les angles saillants, occupent les hauteurs dominantes, s'avancent sur les voies

de communication, surtout sur celles qui permettent l'approche couverte, et attaquent les endroits ouverts ou ceux qui sont le moins occupés.

Les *grands buissons et les vignobles de culture italienne*, coupés partout de fossés, d'avenues d'arbres, etc., cachant et abritant les défenseurs, offrent beaucoup plus de moyens de résistance : on forme une forte chaîne de tirailleurs à la lisière, et l'on occupe par les soutiens les angles saillants, les ravins et les voies de communication où l'ennemi pourrait avancer en force ou d'une manière couverte. Les réserves sont placées principalement là où plusieurs de ces communications se réunissent.

Les *tirailleurs attaquants* gagnent la lisière aussi rapidement que possible, occupent les premiers arbres, fossés, etc., s'étendent le long de cette lisière et, entretenant un feu très vif, s'attachent aux pas de l'ennemi pendant que les soutiens et les réserves suivent sur les petites voies de communication et cherchent surtout à enlever les points qui dominent les flancs. Le gros des colonnes devra venir derrière eux pour les soutenir de près et pour pouvoir repousser l'ennemi partout.

DÉFENSE DE FORÊTS. — Les bois et forêts sont applicables par excellence à la défense ; seulement il faut observer le principe, que, précisément ici, c'est la lisière qui est la véritable clef de la position : en effet, du moment que l'attaquant s'en est emparé, il partage tous les avantages du défenseur.

Rappelant nos données générales nous savons que la configuration, l'étendue de la forêt et d'autres circonstances décident de la force des troupes nécessaires pour

la défense, que celle-ci se base sur une connaissance minutieuse de l'intérieur et des environs de la forêt.

Suivant les principes généraux de disposition, une forte chaîne de tirailleurs s'abritant avec les arbres, fossés, mamelons, etc., qui se trouvent à la lisière, occupera les angles saillants, les endroits dégarnis, entrées de routes et voies de communication, bas-fonds, ravins et les points dominants qui favorisent l'action de feux. Les angles rentrants, les points très fourrés, escarpés, etc., ne seront que légèrement occupés. Les tirailleurs doivent être soutenus de près par des soutiens qui peuvent être de moindre force mais multipliés et fortement rapprochés. Les réserves particulières occuperont les points favorables à la défense, et la troupe principale, dans une position centrale, complètera le système de défense.

Surtout dans les forêts, il sera impossible de voir les troupes, et de diriger convenablement le combat, la voix humaine sera absolument insuffisante, par conséquent les signaux donnés par les tambours, trompettes, etc., les feux et les mouvements des troupes voisines, etc., peuvent seulement donner la direction, il faut donc une attention extrême et une obéissance rigoureuse aux dispositions et aux indications reçues avant et pendant le combat.

L'*artillerie* occupe les issues, les angles saillants, les points dominants, etc., elle doit être assurée par de fortes escortes et il faut avoir établi pour elle des communications faciles dans toutes les directions; aussi bien que pour la *cavalerie*, qui, échelonnée par pelotons et sections sur les routes, derrière les clairières, etc., et

restant en partie auprès de la réserve principale, pourra par de brusques sorties rendre de grands services.

Position dans l'intérieur. Les positions dans l'intérieur d'une forêt sont toujours dangereuses ; on ne les prendra que lorsqu'un combat précédent ou l'étendue de la forêt y aura contraint ; dans ce cas il faudra occuper une coupure, comme un ruisseau encaissé, un fossé large transversal, etc., qui forme une forte ligne de défense, il faudra mettre à profit les hauteurs qui donnent de la vue, les ravins, les escarpements, etc., qui offrent des qualités de bons postes, et enfin former la position aussi concentrique que possible en renforçant les ailes et s'attachant à se défendre contre toute approche inattendue.

Défense de la lisière. Dès que l'ennemi arrive à portée, l'artillerie frappe ses lignes ou ses colonnes, d'abord à boulets, ensuite elle continue à mitraille.

Les tirailleurs, l'attendant tranquillement jusqu'à une distance de 200 à 500 pas, commencent un feu sûr et bien nourri. Lorsque l'ennemi n'attaque pas toute l'enceinte à la fois, on cherche à frapper par des feux obliques ceux qui s'avancent vers des points donnés. Si l'ennemi avance en désordre, s'il donne prise, s'il néglige les flancs, de même que s'il parvenait à enfoncer une partie de la ligne, les tirailleurs les plus proches forment rapidement des groupes et, appuyés par leurs soutiens, l'attaquent à la bayonnette.

Combat en retraite. Lorsque l'ennemi est trop en force, qu'il accable les tirailleurs, les prend de flanc ou de revers, ceux-ci se retirent lentement en combattant et en profitant de tout arbre, de toute coupure de ter-

rain, des ravins, maisons, etc., pour tenir et occuper l'ennemi de front.

Les *soutiens* avancent rapidement et attaquent à la bayonnette, en prenant les agresseurs de flanc et les repoussant s'il est possible. Lorsqu'ils sont trop faibles, ils soutiennent les tirailleurs, occupent les points favorables, arrêtent l'ennemi par des feux de peloton et se retirent en combattant par échelons.

L'*artillerie* appuie ces attaques et retraites successives en empêchant l'ennemi, par un feu très vif, d'avancer en masse sur les routes principales.

Lorsque les tirailleurs et les soutiens sont forcés, malgré leur résistance, de se retirer vers les flancs des *réserves*, celles-ci profitent du moment où la force principale de l'ennemi n'a pas encore atteint la lisière, elles se jettent à la bayonnette sur les fractions avancées et les repoussent; les tirailleurs et les soutiens appuyent de flanc la manœuvre et l'on rejette l'ennemi hors de la lisière; alors les soutiens et les tirailleurs reprennent leur place et poursuivent à coups de fusil.

L'*artillerie*, rétrogradant et avançant tour à tour, poursuit les fuyards par des feux à mitraille, et lorsque le mouvement a réussi, les sections de cavalerie, disposées sur les issues, sortent avec impétuosité et complètent la déroute de l'ennemi.

Combat dans l'intérieur. Lorsque tous les efforts sont inutiles, les troupes se retirent pas à pas et en combattant vers la réserve principale; celle-ci, appuyée par l'artillerie et ayant la cavalerie en queue, avance en colonne et attaque à la bayonnette, suivie et côtoyée par les tirailleurs et les soutiens; c'est seulement lorsque

tous ses efforts échouent contre la supériorité qu'on effectue la retraite en échelons et en échiquier, en occupant toutes les coupures et recommençant la lutte de position en position.

L'*artillerie* restant toujours sur les routes agira par sections et, s'il est possible, aussi par batteries; elle ne s'occupera nulle part de l'artillerie ennemie, mais elle dirigera tous ses efforts contre les troupes.

La *cavalerie* profitera de toutes les clairières et des élargissements de routes, pour refouler l'ennemi, ou au moins dégager les troupes et l'artillerie par de brusques assauts, et aider ainsi la retraite.

ATTAQUE D'UNE FORÊT. — L'attaque d'une forêt entraînant toujours de grandes pertes de temps et d'hommes, il faut que le terrain situé devant la forêt soit favorable, couvre les attaquants et permette d'approcher en grand nombre et avec promptitude. Encore la *direction* des communications au-delà de la forêt décidera s'il faut l'attaquer ou si on peut la laisser de côté; par conséquent il faut faire des reconnaissances minutieuses, et lorsque cela sera possible, on tâchera d'atteindre son but en faisant des circuits et coupant ainsi les défenseurs.

La situation, les contours et l'étendue de la forêt, de même que les dispositions de l'ennemi, décidant la manière de l'attaque, il faut surtout reconnaître rapidement les dispositions et les points faibles de l'ennemi, puis préciser les points d'attaque et après les préparatifs faits diriger concentriquement l'attaque principale en l'appuyant par autant de fausses attaques qu'il sera convenable.

Attaque de front. Lorsqu'il faut attaquer de front et

que le choix de la manière et des points d'attaque est fait, on entoure ces points d'un cercle de tirailleurs suivis de près par leurs soutiens ; les colonnes d'attaque se tiennent cachées, et la réserve prend une position favorable. Pendant que l'on fait tous ces préparatifs, qui doivent être faits en dehors de la portée du feu ennemi, on engage ordinairement le combat par les feux de l'artillerie et par quelques petits détachements, lesquels, en tirillant et en simulant des attaques partielles, inquiètent et occupent l'ennemi, et servent encore à découvrir ses dispositions.

Au moment du signal d'attaque générale donné, tout avance rapidement sous la protection des feux les plus vifs de notre artillerie. Lorsqu'il se trouve des terrains favorables, les tirailleurs s'arrêtent de coupure en coupure et soutiennent un feu très vif ; lorsque le terrain est découvert, les tirailleurs arrivés à peu près à 500 pas, franchissent le reste à la course, se réunissent tout en avançant, tombent en forts groupes sur les tirailleurs ennemis, et, tout en se dirigeant contre les sangles saillants, les débouchés principaux, etc., ils les repoussent. Au moment où les soutiens, qui suivent à une centaine de pas et en ordre serré, atteignent la lisière, les tirailleurs se dispersent immédiatement et avancent en profitant des arbres et autres abris.

L'artillerie, qui aura pris d'avance ses positions et commencé son action, dirigera d'abord tous ses feux contre l'artillerie ennemie, pour l'occuper et la démonter, puis elle accablera la lisière à coups d'obus et de mitraille, jusqu'à l'arrivée de nos avant-troupes, alors elle cherchera à protéger les flancs de celles-ci.

Chances de combat. Lorsque les tirailleurs et les soutiens parviennent à s'emparer d'un point dans la lisière, ils poussent immédiatement en avant, poursuivent l'ennemi d'un arbre ou d'une coupure à l'autre et ne lui laissent pas le temps de se reconnaître et encore moins de se rallier.

Lorsqu'au contraire les avant-troupes sont repoussées, elles renouvellent l'attaque; mais si la supériorité ennemie est trop grande, elles cèdent et se placent aussi à couvert que possible vis-à-vis du point qu'elles viennent d'attaquer et soutiennent le feu le plus vif jusqu'à l'arrivée des colonnes d'attaque.

Attaque générale. Lorsque les colonnes d'attaque qui ont suivi les mouvements approchent, toute la chaîne se rejette avec une nouvelle impétuosité sur la lisière. L'artillerie fait feu en avançant, la cavalerie côtoye les flancs, et les colonnes d'attaque franchissent les dernières centaines de pas à la course, se jettent à la bayonnette sur les issues, les angles saillants, etc., bousculent les petits soutiens ennemis, repoussent les réserves et avancent avec toute la vitesse possible vers la troupe principale pour la culbuter par une attaque aussi imprévue qu'impétueuse.

Une partie de l'artillerie suit et appuie le mouvement, le reste est placé en dehors.

Le gros de la cavalerie se tient auprès de l'artillerie de réserve, quelques détachements suivent les colonnes d'attaque, profitent de toutes les occasions où elles peuvent agir, ou du moins servent d'ordonnances.

Cas de revers. Lorsque, malgré tous les efforts, les colonnes d'attaque sont repoussées, elles se retirent,

appuyées par le feu de leur artillerie et de leurs tirailleurs ; au moment où elles viennent à sortir de la forêt , l'artillerie de réserve , par des feux croisés , et la cavalerie , par des attaques immédiates , assurent leur retraite ; elles se reforment auprès de la réserve principale , et prennent la place de celle-ci lorsqu'elle renouvelle l'attaque.

Attaque tournante. On préfère toujours , quand on a le choix , les attaques tournantes ; la disposition en est très simple : les tirailleurs et leurs soutiens longent la lisière et , en combattant , occupent l'ennemi ; les colonnes d'attaque avec artillerie et cavalerie , avancent en échelons formés de l'aile opposée à la forêt , et n'exécutent tout simplement qu'une manœuvre , puisque c'est à l'ennemi d'attaquer s'il veut empêcher le mouvement.

Occupation de la conquête. Lorsque de l'une ou de l'autre manière la forêt est conquise et qu'il faut l'occuper , tout dépend d'un prompt ralliement. La chaîne des tirailleurs se reforme et occupe la lisière opposée , les soutiens prennent leur place , les colonnes d'attaque se rallient , et , comme l'artillerie , prennent les positions les plus favorables ; l'infanterie , la cavalerie et l'artillerie de réserve ne les suivent que lorsque tout est assuré.

§ 4. — Défense et attaque de défilés.

DÉFINITION GÉNÉRALE. — On appelle *défilé* toute étendue de terrain resserrée entre des obstacles de manière qu'une troupe quelconque ne puisse la passer qu'en colonne d'une plus ou moins grande étendue de front.

La nature de ces obstacles fait distinguer deux sortes de défilés : ceux dont les *flancs* sont *inaccessibles* , et

ceux dont les *flancs* peuvent être passés par des hommes isolés ou par de petites portions de troupes.

Les premiers, ordinairement assez courts, comprennent les communications établies entre deux districts, séparés par une forte coupure du terrain : ce sont les *ponts*, les *dîgues*, les *isthmes*, etc. ; pour leur défense, il n'y faut ordinairement qu'une coupure ou une traverse avec une disposition de troupes en arrière.

Les autres se prolongent au milieu des obstacles, souvent à d'assez grandes distances ; ce sont les *routes* traversant des montagnes, des forêts, des fossés, des haies, des ravins, des vallées et des villages qui ne peuvent être tournés. Il y a presque toujours des communications transversales, et leur défense demande un plus grand appareil de moyens matériels.

APPRÉCIATION MILITAIRE. — Les défilés exercent une grande influence sur toutes les opérations militaires, d'abord, parceque leur passage demande la plus grande précaution pour ne point être surpris, cernés et même coupés, et puis, parceque la nature permet souvent à de faibles troupes de lutter avec avantage et d'arrêter un ennemi même fort supérieur. Seulement comme l'ennemi cherchera toujours à les tourner ou à s'en emparer par des attaques de flanc et ne se décidera aux attaques de front que s'il en est rigoureusement besoin, les flancs doivent être défendus avec le plus de soin ; en général tous les défilés qui peuvent être facilement tournés ou évités, ne se prêtent pas à une défense convenable.

MODE D'OCCUPATION. — Les défilés peuvent être occupés pour *assurer* son propre passage ou pour *empêcher*

celui de l'ennemi : dans chacun de ces cas il faut prendre des dispositions différentes.

Le mode d'occupation dépend donc d'abord de ce but et puis de la longueur et de la configuration du défilé ; suivant ces données on peut prendre position *en avant*, *en arrière* ou *dans l'intérieur* du défilé.

Position en avant (fig. 447). Dans les défilés dont la longueur ne dépasse pas la portée des feux de l'artillerie et même de la mousqueterie, on prend ordinairement position en avant du défilé : on dispose les troupes en forme de crochet rentrant, les ailes sont appuyées aux obstacles qui forment le défilé, les troupes sont disposées en tirailleurs, en soutiens et en réserve. Dans tous les cas une réserve principale et assez forte reste en arrière du défilé pour assurer les troupes qui sont en avant et couvrir leur retraite.

Les défilés d'une plus grande étendue admettent les positions prises en avant ou en dedans. Mais leur passage plus dangereux et plus difficile demande une grande précaution et une extrême exactitude dans l'exécution de toutes les opérations.

Lorsque la position se trouve *en avant*, les troupes sont ordinairement disposées en deux ou plusieurs lignes et en échiquier, de manière que les ailes soient toujours appuyées aux obstacles du terrain ; les tirailleurs forment le cercle alentour avec leurs soutiens, toutes les faveurs du terrain doivent être soigneusement mises à profit ; l'artillerie, surtout, doit être placée de manière à enfiler les routes et prendre d'écharpe et par croisées tout ce qui s'approchera.

La profondeur de la position doit être calculée sur le

nombre de troupes. Celles-ci ne doivent pas être trop près, afin qu'elles puissent exécuter une retraite systématique sans risquer que par une attaque rapide et vigoureuse on les refoule et écrase à l'entrée de manière qu'il leur soit impossible de se débrouiller; elles ne doivent pas être trop éloignées, afin qu'on ne puisse ni les tourner ni les couper.

Lorsqu'on se retire, ce sera l'arrière-garde qui prendra cette position et elle ne la gardera qu'un temps limité d'après les mouvements et les dispositions de la troupe principale; mais il faut que toutes les dispositions soient faites d'avance et les troupes assez fortes afin que l'ennemi ne puisse nous devancer ni rejeter brusquement les troupes de défense dans le défilé.

Position dans l'intérieur. Lorsqu'il s'agit de défendre un défilé étendu et important, il faut souvent, après avoir disposé les avant-troupes devant l'entrée, avec le gros prendre position dans l'intérieur. Des forces assez considérables seront échelonnées des deux côtés de la route sur les hauteurs dominantes; l'artillerie sera placée sur le point d'où ses coups d'enfilade auront la plus grande portée; la réserve et la plus grande partie de la cavalerie seront mises à la sortie. On emploiera de plus tous les moyens de l'art pour renforcer les positions, tout en se gardant bien d'obstruer les routes.

Pour garantir les flancs, il faut occuper toutes les routes, chemins et vallées transversals, il faut les barricader et les garder soigneusement, aussi bien que les crêtes et même les défilés latéraux.

La communication de tous les détachements doit être soutenue de manière à ce qu'ils puissent se replier

sur la troupe principale ou en tirer secours et protection. Il faut surtout occuper en force les moindres embranchements des voies de communication.

Position en arrière (fig. 118). Lorsqu'on veut défendre les passages et les débouchés contre l'ennemi dans un défilé qui n'est pas trop long, on se dispose souvent en arrière d'une manière analogue à celle que nous venons de décrire pour la position en avant, afin que l'ennemi ne puisse avancer sans être obligé de soutenir nos feux croisés.

L'artillerie réunie en batteries, placera les gros calibres vis-à-vis du débouché, tant pour l'enfiler que pour empêcher la mise en batterie de l'artillerie ennemie, les pièces légères seront disposées sur le flanc; elles seront plus rapprochées pour n'agir qu'à la mitraille contre les troupes, et la cavalerie sera disposée sur les ailes.

Lorsqu'il y a des bois, des maisons, des villages dominant les débouchés, ils doivent être occupés convenablement pour arrêter l'ennemi, et même, lorsque celui-ci parvient à forcer le débouché, le lasser et le forcer à la retraite.

Dans les défilés d'une étendue mesurée, les ponts, digues, etc., on pourra, si l'on veut, placer les troupes et même l'artillerie de manière à dominer encore l'entrée ou au moins une partie du passage. Les avantages seront d'autant plus grands que le terrain de notre côté sera dominant et que les sinuosités forceront l'ennemi à faire de grands circuits.

Lorsqu'en dedans ou sur les flancs du défilé, il se trouve des accidents qui favorisent ou couvrent les mouvements de l'ennemi, il faut les occuper dès qu'ils mas-

quent les feux de la position ou qu'ils leur sont inaccessibles.

Défilés inaccessibles. Les défilés longs et tout-à-fait inaccessibles des deux côtés, par exemple des digues traversant des marais impraticables, de grands ponts en pierre, seront toujours les mieux défendus, si l'on se place en arrière, puisque la possession du défilé ne sera d'aucune valeur, et l'on empêchera facilement le débouché. Il n'y a d'exception que lorsqu'il s'y trouve des positions très favorables à la défense ou d'une telle nature qu'elles ne mettent pas d'obstacle à ce que, par sa position, l'ennemi se rende maître du débouché. Alors, comme dans le cas où l'on voudrait conserver le passage pour soi-même, on se place sur ce point avec une partie de ses forces en avant.

La même règle doit être observée lorsque deux ou plusieurs défilés se croisent; l'occupation d'un tel point central présente moins de difficultés et exige moins de troupes que la défense de plusieurs débouchés.

DÉFENSE DE L'ENTRÉE. — Lorsqu'on veut défendre opiniâtement un défilé par la disposition de troupes à l'issue, on place celles-ci devant l'entrée de la manière indiquée; mais pour renforcer la position, on établit des abattis, des retranchements, on fortifie des maisons, villages, etc., et on répartit ces objets de telle façon qu'ils dominent tout le terrain situé en avant par des feux croisés, et qu'ils se flanquent mutuellement.

Cette manière de défense est préférable pour défendre des ponts, des digues et autres défilés que l'on veut conserver pour des mouvements offensifs; dans ces cas

la défense se réduit à celle des fortifications, dont nous parlerons autre part.

Les défilés formés seulement par des terrains coupés ou fourrés, seront défendus d'après les principes exposés pour ceux-ci ; toutes les troupes de flanc seront considérablement renforcées, tous les abords occupés par de fortes réserves et le combat se fera d'après les règles ordinaires.

Défense en retraite. Lorsqu'une troupe en retraite arrive à un défilé et que toutes les dispositions des troupes de défense sont prises d'avance, les équipages, les parcs de réserve, puis la cavalerie passent et l'infanterie les suit. La marche doit se faire dans le plus grand ordre et la plus grande célérité. Tous les obstacles seront soigneusement enlevés, la cavalerie traversera au trot et même au galop, et l'infanterie au pas accéléré. Après avoir passé, les troupes se reformeront immédiatement au-delà de la sortie en ordre de bataille.

L'arrière-garde ou la troupe spécialement destinée à la défense de l'entrée occupe l'ennemi par ses tirailleurs, l'artillerie échelonnée prend les troupes de flanc, et, s'il est possible, de revers ; l'infanterie et la cavalerie chargeront tour à tour, et toutes les maisons, villages, forêts et autres accidents seront défendus particulièrement.

Lorsque la cavalerie ennemie attaque en masse, on forme les carrés en échelons, mais en conservant toujours la forme de crochet rentrant ; et lorsque les défilés ont des flancs abordables, ils doivent être occupés par des troupes proportionnées qui les défendent d'une manière analogue.

Lorsque la troupe principale a passé le défilé et repris

position, on commence la retraite. Cette opération sera d'autant plus difficile que l'ennemi observant la manœuvre poussera avec force ; il faudra donc que les troupes avancées tiennent avec la plus grande énergie. La retraite sera commencée par la cavalerie, puis l'artillerie et l'infanterie de la réserve ; les lignes, en se suivant successivement, se retirent des deux ailes, le centre se replie proportionnellement à la diminution de l'étendue du front, l'artillerie marche avec ses lignes ; celle de la première ligne reste souvent jusqu'au dernier moment. Toutes ces troupes, à fur et à mesure qu'elles arrivent à la sortie, reprennent position, et, lorsque le centre active la retraite, une forte ligne de tirailleurs la couvre, puis se retire aussi ; lorsque ce sont des ponts, digues, etc., ils les passent à la course ; lorsque ce sont des passages d'une autre nature, ils se retirent en combattant.

Les détachements de flanc se retirent avec les tirailleurs ; ces dernières fractions auront la tâche la plus difficile, parceque vivement pressées par l'ennemi, il faudra qu'elles fassent face à tout instant, qu'elles refoulent par des attaques imprévues ceux qui poussent trop en avant, qu'elles se dégagent lorsqu'on sera cerné de toutes parts. En tout cas, on cherchera à obstruer le passage autant que possible et on se conformera à ce que nous avons dit ailleurs pour des cas analogues.

Défense du débouché. Les dispositions de troupes et d'artillerie étant prises sur l'arc concentrique, et l'artillerie étant placée vis-à-vis du débouché, on prend les colonnes d'enfilade, et, au moment où elles veulent déboucher, toute l'artillerie les écrase par une grêle de

mitraille, l'infanterie, après une décharge générale, les attaque à la bayonnette et les repousse, la cavalerie, disposée sur le flanc, se jette immédiatement sur les colonnes ébranlées et qui veulent déployer.

Tous les effets de cette défense, qui est la plus efficace de toutes, doivent être dirigés d'une manière simultanée et concentrique et empêcher surtout le déploiement.

Défense par la cavalerie. La défense d'un défilé se basant presque exclusivement sur les effets du feu et de la bayonnette, la cavalerie ne pourra être employée à la défense indépendante que quelquefois et en agissant en détachement. Dans ce cas-là, elle descendra et suivra toutes les règles établies pour l'infanterie, ou bien elle se placera à distance de charge en arrière du débouché et rejettera l'ennemi au moment de son déploiement par des charges simultanées ou successives.

Sachant que la cavalerie ne peut se défendre qu'en attaquant, nous déduisons encore de là que dans les passages de défilés elle sera la dernière lorsqu'on avancera, de même qu'elle commencera la retraite.

ATTAQUE DE DÉFILÉS. — La nature des défilés favorisant extraordinairement la défense, il s'en suit qu'on tâchera d'abord de les prendre par surprise ou de les tourner, d'attaquer les flancs, et, par toutes sortes de manœuvres, forcer l'ennemi à l'évacuation. Mais lorsque tous ces moyens seront insuffisants et que la possession d'un défilé sera indispensable, on se décidera à l'attaquer de front. L'attaque sera dirigée suivant la connaissance acquise sur les communications, la confi-

guration des localités, et enfin la force et les dispositions de l'ennemi.

Attaque de l'entrée (fig. 117). Lorsque l'ennemi occupe l'entrée, on forme une chaîne concentrique de tirailleurs avec leurs soutiens, on les fait suivre par les colonnes d'attaque et dispose en arrière une réserve convenable. Toutes les dispositions sont basées sur l'action concentrique, et la formation primitive est effectuée hors du feu ennemi.

L'artillerie et les tirailleurs engagent le combat. On lance des détachements de part et d'autre pour faire de fausses attaques, et, au moment où l'on a reconnu le point faible de l'ennemi et où celui-ci est ébranlé par les feux, on conduit avec rapidité les masses vers le point principal et on l'enfoncé à la bayonnette ou par les charges de la cavalerie.

L'artillerie, et souvent même une partie des tirailleurs, n'agissent que contre les batteries et l'on met ainsi les artilleurs hors de service. Lorsqu'il faut forcer un point important, toutes les batteries, par des efforts réunis, battent en brèche, et le reste est complété par les masses de troupes.

Lorsque l'ennemi se retire, on l'occupe sur toute la ligne, puis on enfoncé rapidement une partie de sa ligne pour la disperser et la séparer de la troupe principale, ou au moins l'obliger à une retraite précipitée. C'est surtout lorsque la retraite commence par les ailes, qu'il faut à tout prix forcer le centre, car alors toute la position de l'ennemi étant déroulée, on écrasera facilement les postes éparpillés, par une partie de nos forces, pendant que le gros attaque immédiatement la troupe prin-

cipale de l'ennemi. Souvent encore on parvient à ce but en faisant semblant de faire effort sur le centre, mais en dirigeant inopinément une portion de troupes vers une des ailes, qui est d'autant plus facilement enfoncée qu'elle se trouve en mouvement: on prend alors de revers l'autre aile, le centre et même la troupe principale.

Lorsque l'ennemi peut, du côté opposé, dominer et flanquer la position, l'attaque est d'autant plus difficile, elle ne peut se faire que dans les directions couvertes contre ses feux ou n'être commencée que lorsque notre artillerie réunie aura démonté ou délogé ses pièces.

Lorsque, sans être enfoncé, l'ennemi parvient à gagner le défilé, on le suit de près pour l'empêcher d'obstruer le passage et pour atteindre avec lui le débouché, ce qui, en cas de réussite, affaiblira ou même empêchera tout à fait l'action des troupes disposées derrière le débouché.

Lorsqu'il sera possible d'agir contre les flancs de l'adversaire qui se retire, on poussera avec force pour embrouiller ses mouvements: mais en tout cas, et surtout plus vive sera la poursuite, plus nous multiplierons les attaques, et plus il faudra se mettre en garde contre les embuscades, ou ne pas se laisser engager dans des mouvements imprudents.

Attaque dans l'intérieur. L'attaque des défilés et surtout des vallées dépend de la possession des crêtes et hauteurs dominantes; par conséquent il faut attaquer toute la chaîne ennemie, mais pousser, contre les points qui :

- 1° Barrent les abords;
- 2° Appuyent les flancs;

3° Ou dominant et même prennent de flanc et de revers la position en tout ou en partie.

Ces attaques seront exécutées par des détachements disposés d'avance ou formés par les troupes qui côtoient les colonnes, avançant dans le défilé. La force et le mode d'attaque dépendent de la nature du terrain. En tout cas, il faudra agir en débandade, et ce sera ici une des circonstances où de bons carabiniers décideront de tout en profitant rapidement de tous les points favorables ou négligés et en étant appuyés de troupes légères rompues à l'usage de la bayonnette.

Lorsque l'ennemi est si bien placé qu'on ne peut l'aborder qu'avec peine et en petit nombre, il faut multiplier les attaques pour le fatiguer par leur nombre : alors la force des détachements doit être assez grande pour relever souvent les troupes. Il faut de plus que ces corps détachés soient suivis par des réserves assez fortes, qui entretiennent la communication entre eux et la troupe principale, et qui, dans les cas de revers, les appuyent et facilitent leur ralliement.

Dans les terrains médiocrement coupés ou fourrés, il faudra de même attaquer d'abord les flancs et les points culminants, chasser l'ennemi des postes les plus faciles, puis enlever ceux qui sont les plus importants pour l'ennemi et dont la perte compromet sa retraite, et enfin, par une attaque simultanée de tous côtés, le repousser à la bayonnette.

Attaque du débouché. Connaissant tous les avantages des positions derrière les débouchés, surtout lorsque le défilé est enfilé par les feux ennemis, et que

sa longueur surpasse la portée du canon, l'attaque ne se fait qu'en cas d'extrême besoin.

Les troupes d'attaque formées hors de la portée des feux ennemis et l'artillerie, seront placées là où elles pourront frapper efficacement la position ennemie et surtout la partie qui se trouve devant le débouché. Il faudra profiter de toutes les faveurs du terrain, surtout de ses pentes en forme de terrasses, qui, encadrant presque toujours les grands défilés, permettront de placer l'infanterie sur plusieurs étages et de faire grand effet. L'artillerie doit chercher les points où elle pourra prendre d'écharpe ou d'enfilade une partie de la ligne ennemie; et, lorsque sur les flancs du défilé, il y a des points accessibles pour des hommes ou pour des portions de troupes, on les occupe de manière à ne pas masquer une partie des feux. En tous cas, les batteries et les troupes ennemies, placées en avant, doivent être démontées et délogées par nos feux avant l'attaque du passage, laquelle sera faite par une forte colonne d'attaque précédée par des tirailleurs en fortes bandes.

Lorsque l'ennemi est suffisamment affaibli et ébranlé, les colonnes d'attaque se suivant à des intervalles assez forts, avancent avec la plus grande rapidité et repoussent l'ennemi à la bayonnette. Dès qu'une troupe parvient à gagner ainsi le débouché, elle déploie immédiatement en avançant le centre et en appuyant les ailes aux obstacles du défilé.

Lorsque le débouché est gagné, toute la colonne suit, et au fur et à mesure que les troupes débouchent, les premières avancent et élargissent le cercle, pendant que les arrivants remplissent les vides que ce mouvement

progressif détermine sur les ailes. De cette manière on couvre assez complètement le débouché, et l'on peut employer la troupe principale à renforcer le centre ou les ailes.

L'artillerie sera laissée en arrière, mais elle changera constamment de position, de manière à couvrir toujours le flanc des troupes avançantes et de frapper l'ennemi aussi longtemps que possible.

En tout cas, on laissera une forte réserve d'infanterie et toute la cavalerie à l'entrée du défilé comme réserve, jusqu'à ce que la position soit tout-à-fait assurée.

Lorsque l'ennemi a occupé des maisons, des villages, des forêts, situés au-devant du débouché, il faudra procéder immédiatement à leur attaque pour n'être plus arrêtés ou gênés dans les mouvements.

Passage devant l'ennemi. Lorsqu'il faut passer un défilé non occupé, mais dans la proximité de l'ennemi, on doit agir avec les mêmes précautions que pour l'attaque, afin de ne pas être surpris pendant la marche dans la plus défavorable de toutes les situations : la colonne encadrée par le terrain.

Lorsque l'avant-garde arrive au défilé, les flanqueurs passent, forment immédiatement la chaîne devant le débouché et envoient des patrouilles. L'extrême avant-garde les suit et prend position vis-à-vis du débouché. L'avant-garde se place des deux côtés devant l'entrée, de manière à enfiler et dominer le défilé.

Lorsque les flancs de celui-ci sont accessibles, on les fouille et les occupe par des troupes de forces proportionnées. Lorsque la colonne principale arrive, l'avant-garde est relevée, elle passe par le défilé, relève l'ex-

trême arrière-garde en la poussant en avant et en étendant la chaîne : le passage se fait colonne par colonne de la manière indiquée.

§ 5. — *Défense et attaque des eaux courantes.*

DONNÉES GÉNÉRALES — Tout accident qui empêche l'approche de l'ennemi, augmentant les propriétés défensives des positions prises en arrière, les eaux fournissent les plus fortes positions ; les rivières ou fleuves considérables ont surtout une grande importance, car ils obligent l'ennemi à forcer des passages défendus ou à en établir de nouveaux sous le plus fort de nos feux.

La position est forte surtout lorsqu'il y a plusieurs courants d'eau qui vont presque parallèlement, en traversant les lignes d'opération, et qui forment autant de coupures de défense plus ou moins favorables ou défavorables aux mouvements offensifs ou rétrogrades.

BUT DE LA DÉFENSE. — La défense des eaux peut être établie sous plusieurs points de vue :

1° Pour arrêter momentanément l'ennemi et gagner le temps nécessaire pour se retirer ;

2° Pour défendre une position qu'on a prise ou interdire le passage à l'ennemi.

Les dispositions pour ces sortes de défenses appartiennent ordinairement aux opérations les plus importantes de la grande guerre ; nous y rattacherons encore toutes les circonstances relatives à l'attaque et à la défense collectives et isolées des courants d'eau et des objets de plus ou moins d'étendue ou d'importance.

Reconnaisances indispensables. La première con-

dition du succès consistant dans une connaissance parfaite de l'objet à défendre, il faut savoir :

1° La *configuration des rivages*, leur élévation respective ; s'ils sont plats ou escarpés, marécageux, pierreux ou cultivés ;

2° La *force et la vitesse du courant*, la largeur et la profondeur dans tous les endroits ;

3° La *constitution du fond*, s'il est argileux, pierreux ou sablonneux ;

4° Les *sinuosités et îles*, avec leurs qualités favorables ou défavorables ;

5° Les *communications* diverses, ponts, chevalets, gués, etc. ;

6° La *direction et l'état* de tous les chemins et routes qui traversent et longent la rivière ;

7° La *configuration du terrain* environnant les rives à l'étendue d'une lieue au moins, avec les positions qu'il fournit.

La comparaison de toutes ces données permettra de reconnaître les points où l'exécution du trajet sera possible.

Ici nous observons que les points présumables du trajet sont :

1° Toutes les *sinuosités* courbées du côté de l'ennemi, puisqu'elles permettent de prendre une position concentrique, de chasser par des feux convergents les troupes placées en-deçà et de gagner l'espace nécessaire.

Dans ces sinuosités la force du courant se trouve ordinairement du côté opposé, de manière que plus l'ennemi approche de notre rive, plus facilité est son trajet ;

2° Les *points dominants* de la rive opposée et permettant d'employer avec avantage les feux ;

3° Les *embouchures* des fleuves venant du côté de l'ennemi qui lui permettent de ramasser des pontons, des bateaux et de faire d'une manière couverte tous ses préparatifs de trajet;

4° Les *iles*, puisqu'elles protègent les travaux de l'ennemi et raccourcissent la longueur du trajet.

Connaissant tous ces points, on pourra prendre les mesures nécessaires pour découvrir, empêcher, ou au moins rendre plus difficiles les opérations de l'ennemi.

PRÉPARATIFS DE DÉFENSE. — Pour préparer la défense il faut d'abord :

1° Détruire, rendre impraticables ou couvrir d'une manière suffisante les communications existantes, ponts, gués, etc.;

2° Rechercher, rassembler et mettre sous garde dans une anse, derrière une ile ou sur un autre endroit situé sur notre rive, tous les bateaux, radeaux, etc.;

3° Occuper et observer continuellement toute l'étendue du courant.

Pour établir un système convenable d'observation, il faut :

1° Occuper tout le long de l'étendue à couvrir, ordinairement le rivage même, par une chaîne de sentinelles et de postes d'avis, placés de manière à observer parfaitement la contrée au-delà de la rivière;

2° Garder les routes et les autres points convenables par des soutiens et des réserves assez fortes;

3° Parcourir continuellement toute l'étendue du rivage par des patrouilles;

4° Placer aussi loin que possible sur le rivage op-

posé des patrouilles et des postes d'avis, lesquels se retirent dès que l'ennemi approche ;

5° Occuper tous les ilots qui permettent de prendre une position couverte ;

6° Mettre en état de défense toutes les forêts, villages, etc., situés vers le rivage et surtout ceux qui dominent les abords ;

7° Etablir des retranchements ⁽¹⁾ et des batteries sur tous les points qui favorisent le trajet de l'ennemi.

La composition et la force de ces divers postes dépendent du terrain. On occupera en force les points favorables à l'ennemi, on ne fera que garder à vue ceux qui sont difficiles, et on disposera convenablement l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie.

Position centrale. Tous ces divers détachements et postes étant plutôt destinés à avertir et à observer, et, en tous cas, étant trop faibles pour repousser l'ennemi lorsqu'il attaque en force, ne pouvant tout au plus que l'arrêter pendant un temps donné, il faut prendre avec le gros des troupes une ou plusieurs positions centrales sur des points qui soient assez éloignés du rivage pour n'être pas exposés à une surprise, et qui dominent un réseau de communications et permettent une libre action dans toutes les directions.

En tous cas il ne faudra pas éparpiller la force principale ; au contraire, on ne fera qu'observer les rivages, couvrir les points de trajet par de fortes réserves et concentrer le gros de manière à pouvoir se jeter avec toutes ses forces contre l'ennemi, lorsqu'on aura re-

(1) Dans un ouvrage spécial nous donnerons les renseignements nécessaires pour toutes sortes d'ouvrages de ce genre.

connu sa véritable intention et le point réel d'attaque : cette tâche sera d'autant plus difficile, que l'étendue à couvrir sera plus longue, et qu'il y aura plus de points favorables au passage.

La position de nos forces doit encore couvrir notre ligne de retraite ; lorsque celle-ci coïncide avec la ligne offensive de l'ennemi, alors elle aura une véritable force. Lorsque au contraire ces lignes divergent, il faut toujours se placer et agir de manière à se trouver entre l'ennemi et sa propre ligne d'opération.

Colonnes mobiles. Pour agir, cependant, et pour secourir convenablement nos avant-troupes, si l'ennemi voulait forcer un point éloigné de la position principale, on établit des colonnes mobiles assez fortes, pourvues de cavalerie et surtout d'artillerie suffisante, lesquelles se placent vis-à-vis d'un point donné ou prennent une position centrale entre plusieurs et agissent en tout d'après les règles établies pour la troupe principale.

Reconnaissance de l'attaque. L'ennemi jouissant du libre choix du point d'attaque et d'une grande liberté d'action, il faudra avant tout pénétrer ses intentions et reconnaître le véritable point d'attaque.

Les préparatifs de l'ennemi qui permettent de reconnaître ces points sont :

1° Les travaux qu'il entreprend pour rendre plus praticable le rivage escarpé, etc. ;

2° Le rassemblement de matériaux nécessaires pour le passage ;

3° L'établissement de retranchements et de batteries sur les points favorables au trajet ;

4° Les mouvements convergents de ses troupes vers un tel point.

Lorsque les troupes d'avis observent de tels préparatifs, elles en avertissent immédiatement ; on donne les signaux convenus pour le jour et la nuit : dans l'obscurité, que l'ennemi cherche ordinairement à mettre à profit, on éclaire la contrée par des fanaux, boulets et fusées d'éclairage, bûchers enflammés et autres moyens d'incendie préparés d'avance, et l'on prend toutes ses dispositions de défense.

Encore faut-il bien et toujours se rappeler que l'ennemi, pour activer le trajet avec le moins de perte et de difficultés, tâchera, par de fausses nouvelles, par des préparatifs bruyants de traversée, par l'apparition de colonnes sur plusieurs points, et en employant tous les moyens pour cacher sa véritable intention, de tromper l'adversaire.

La comparaison des mouvements ennemis, la direction et l'état des routes et des points de trajet joints à un service actif de patrouilles et à un espionnage sûr, sont des moyens pour découvrir la vérité. Mais, en tout cas, il ne faut pas perdre de vue le principe qui veut que le gros de forces soit toujours rassemblé et ne soit mis en mouvement que lorsqu'on est convaincu des dispositions réelles de l'ennemi. Alors il faut tomber avec élan et les forces serrées sur l'adversaire divisé, lequel ne pourra pas souvent nous empêcher de passer de la défensive à l'offensive : il faudra du moins tâcher de nous défaire d'une grande portion des forces ennemies.

Défense du passage. Le point d'attaque reconnu et

toutes les dispositions de défense prises , on agira d'après les principes suivants :

1° Lorsque l'ennemi établit des batteries et commence des travaux , il faut rassembler autant de pièces que possible , lesquelles devront , par des feux concentriques , démonter les batteries et empêcher les travaux de l'ennemi ;

2° Lorsque les troupes légères de l'ennemi veulent passer sur des pontons , radeaux , etc. , on dirige tous les feux contre ces constructions pour les couler à fond ;

3° Lorsqu'elles parviennent à débarquer , on les reçoit par une grêle de mitraille , par des feux de tirailleurs , et les réserves les repoussent à la bayonnette ;

4° Lorsque l'ennemi commence l'établissement d'un pont , les pièces tirant à boulet tâchent de couler les pontons , de détruire les chevalets , pendant que les carabiniers ou autres tirailleurs dirigent leurs feux sur les ouvriers ;

5° Les colonnes mobiles et les réserves principales avancent leur cavalerie et leur artillerie au galop , l'infanterie suit en toute hâte. Lorsque la distance à parcourir est assez considérable , il faut avoir préparé des voitures pour les fantassins ou les mettre en croupe derrière les cavaliers ;

6° Les troupes principales doivent arriver avant que l'ennemi soit parvenu à faire traverser des troupes nombreuses ou à finir le pont , alors elles rejettent par des attaques concentriques les corps isolés qui ont passé ;

7° En tous cas ces attaques doivent être faites avant que l'ennemi ait passé avec toutes ses forces , afin de pouvoir les battre en détails. Il faut surtout empêcher

l'établissement de fossés, des épaulements et de tous les autres ouvrages qui couvrent les débouchés ;

8° Lorsque l'ennemi parvient à nous repousser, il faut renouveler les attaques, prendre des positions successives pour empêcher ses déploiements, pour l'arrêter et le contraindre à la retraite en fatigant ses troupes ;

9° Lorsqu'on dispose de bateaux, on fait passer des forces assez considérables pour attaquer les revers de l'ennemi et le forcer à sa propre défense ;

10° On doit chercher au moyen de bateaux enflammés, de brûlots ou de radeaux disposés pour cela, à détruire ses travaux et à couper les troupes qui viennent d'occuper la voie de traversée ;

11° Lorsqu'on parvient à repousser l'ennemi, on redouble les feux, on le poursuit jusque dans l'eau, on cherche à s'emparer de ses bateaux et à détruire ses ouvrages ;

12° Lorsque, malgré tous ses efforts, on est forcé à la retraite, il faut du moins couler tous les bateaux ramassés, et se retirer en combattant par échelons ou en échiquier.

Cas de surprise. Si l'ennemi parvenait à nous tromper et à effectuer quelque part son passage, il faudrait lui opposer immédiatement des forces convenables pour l'arrêter, chercher à le repousser avec le gros et surtout à le battre en détail.

Lorsque l'ennemi est supérieur, il faut avant tout couvrir la retraite. Lorsqu'il est inférieur, on peut, en faisant une pointe au-delà du fleuve, battre les troupes qu'il aurait laissées et le forcer à la retraite. Souvent en avançant, il se divise : alors on cherche à se jeter entre

ses colonnes pour le battre en détail. En général on profitera de toutes les circonstances pour changer la défensive contre l'offensive, mais l'on agira toujours avec la plus grande circonspection.

Défense de canaux, ruisseaux, etc. L'occupation et la défense de canaux et de petits ruisseaux se basent en général sur les mêmes règles que celles de rivières; seulement, comme les canaux ont un cours très régulier, que les sinuosités qu'ils présentent ne sont que des angles assez obtus, et qu'ils sont ordinairement étroits et peu profonds, ils n'offrent en général que peu d'avantages pour la défense. On doit se borner à les observer, à défendre les écluses et les points où les terrains se prêtent à la défense. L'attaque sera ou entreprise avec des forces supérieures, ou exécutée par ruse.

Les petits ruisseaux, lorsqu'ils coulent sur des bas-fonds, dans des ravins, des terrains marécageux, et qu'ils ont des rivages fourrés et difficiles, ou par lesquels on peut inonder les environs, les torrents surtout convenablement mis à profit, deviennent de très bonnes positions pour des compagnies, des bataillons, ou même des corps plus considérables.

ATTAQUE DE RIVIÈRES. — L'attaque d'eaux courantes est plus facile que leur défense; mais elle demande une connaissance parfaite du terrain avec tous les points favorables et défavorables et de la manière dont l'ennemi les a mis à profit et un calcul exact des forces relatives et du temps nécessaire.

Dans les petites eaux, qui souvent seront prises par les avant-gardes, il est moins nécessaire d'avoir fait des reconnaissances minutieuses; mais on doit avoir saisi du

moins, par un aperçu rapide, l'ensemble du terrain, et fait ses dispositions en conséquence.

Classification des passages. Le passage d'une rivière pourra se faire de *vive force* ou par *surprise* (ruse).

Les *passages de vive force* causent ordinairement beaucoup de pertes et quelquefois même sont dangereux, parceque nous sommes obligés de partager nos troupes entre les deux rives, et que l'ennemi, concentrant ses forces, peut nous battre en détail ou du moins nous opposer une vive résistance.

Les attaques de *vive force* ne se font donc que lorsque :

1° Le terrain nous favorise ;

2° Que nous sommes fort supérieurs, surtout en artillerie ;

3° Qu'il s'agit de passer rapidement et qu'il n'y a pas un autre moyen d'atteindre au but ;

4° Enfin lorsqu'il y a des points négligés, ou que nous sommes parvenus à tromper l'ennemi et à occuper sa force principale sur un point éloigné, et que nous n'avons à combattre que de faibles détachements.

Les *passages par surprise* seront toujours préférables ; mais il y faut agir avec beaucoup de célérité et surtout de secret. Ils ne réussissent ordinairement que lorsque les troupes ennemies négligent le service, que la rivière n'est pas trop large et que le courant nous est favorable.

Les passages de *vive force* se divisent encore :

1° En *attaque de ponts* défendus par l'ennemi ;

2° En *établissement de ponts* nouveaux et passage de troupes sous les feux ennemis.

L'établissement et la mise à profit de tous ces moyens de passage, sous un point de vue technique, appartient à un traité particulier : nous ne nous occuperons ici que des moyens tactiques d'attaque et de passage.

Dispositions d'attaque. Lorsqu'il faut passer de vive force, le choix du point d'attaque dépend de nos intentions ultérieures, de l'état des communications, de la configuration du terrain, de la force et des dispositions de l'ennemi. Dans tous les cas, il faut choisir un des points que nous avons déjà indiqués comme facilitant l'exécution des travaux et du trajet, puis le débouché, le déploiement et tous les autres mouvements de nos troupes, ou encore un point moins favorable, mais où l'ennemi attend le moins notre attaque et d'où ses réserves sont assez éloignées pour que nous puissions effectuer notre passage avant leur arrivée.

Le choix du point d'attaque doit encore être fait de manière à ne pas s'éloigner de sa ligne d'opération, ni compromettre sa ligne de retraite, mais au contraire à menacer celles de l'ennemi et par là le forcer de rétrograder.

Plus longue sera l'étendue du rivage, plus faciles seront l'attaque et le passage. Mais il faut agir avec célérité et dans le plus grand secret. Tous les préparatifs et mouvements doivent être calculés de manière à tromper l'ennemi. On répandra de fausses nouvelles, on fera ostensiblement des préparatifs de trajet en ramassant des bateaux, des radeaux, etc., et l'on dirigera des colonnes d'attaque vers des points différents. Mais quand on aura fait ses préparatifs véritables dans le plus grand secret, on réunira par une marche forcée, ordinairement de nuit,

ses troupes sur le point donné et l'on effectuera le passage avant que les forces de l'ennemi aient pu arriver. Il est facile de voir que le calcul du temps est encore un des agents les plus puissants dans ces entreprises.

Attaque et passage. L'avant-garde arrivée au point donné et pourvue de matériaux et de pionniers nécessaires, jette immédiatement ses avant-troupes sur la rive opposée; celles-ci, en repoussant les éclaireurs et petits postes ennemis, forment immédiatement la chaîne en postes rentrants; le gros de l'avant-garde prend une position convenable pour protéger les travaux qu'il commence immédiatement, aussi bien que ses avant-troupes.

L'artillerie sera placée de manière :

- 1° A faire un feu concentrique sur la rive opposée;
- 2° A dominer ou enfler les batteries ennemies;
- 3° Enfin à battre par des feux croisés tout le terrain opposé : par conséquent, plus aigu sera l'angle rentrant de notre côté, plus favorable sera la position.

Lorsque nos avant-coureurs sont parvenus à refouler les faibles troupes de l'ennemi, on fait suivre des troupes plus considérables, la chaîne avance et s'étend convenablement, et les troupes de soutien et de réserve, dès qu'elles arrivent, prennent position. Souvent on les fait suivre par de l'artillerie légère, qui fait le trajet sur des bateaux, puis occupe tous les points favorables. En même temps on fait passer sur divers points, au-dessus et au-dessous, des troupes d'infanterie et de cavalerie sur des bateaux, par des gués et à la nage, pour occuper l'ennemi de tous côtés et protéger les travaux.

Lorsque ceux-ci sont finis avant l'arrivée du gros de forces ennemi, les troupes passent l'une après l'autre.

Souvent on fait deux ou trois ponts à la fois : alors le plus fort, ordinairement celui du milieu, est destiné à l'artillerie, et ceux des ailes à la cavalerie ; l'infanterie marchant séparément, tout prend position et avance suivant les circonstances.

Attaque de rive force. Lorsqu'au contraire la rive opposée est bien défendue, garnie d'artillerie, etc., on approche pendant la nuit, et si la chaîne des tirailleurs trouve des troupes ennemies, elle les refoule et garnit le rivage. L'emplacement de l'artillerie, les dispositions pour le travail et celles pour l'action des troupes seront faites dans l'obscurité.

A la pointe du jour, les tirailleurs et les batteries commencent le feu, plusieurs détachements engagent de fausses attaques sur des points différents : pendant ce feu efficace, on tâche, par des bateaux, etc., de jeter autant de troupes que possible sur la rive opposée.

Celles-ci cherchent à gagner aussi vite que possible la rive opposée, repoussent les premiers postes ennemis, profitent de toutes les faveurs du terrain et avancent lestement tout en protégeant les troupes qui les suivent et en leur gagnant de l'espace. Lorsque l'ennemi tient quelque part, s'il occupe des retranchements, des édifices ou autres accidents favorables, toutes les pièces sont dirigées vers ces points pour le déloger et l'empêcher de se jeter en force sur nos avant-troupes. Si l'on peut pourvoir celles-ci de quelques fusées de guerre, elles en pourront tirer un grand parti ; mais il faut se garder en général de causer des incendies ; car, en cas de réussite, elles pourraient empêcher nos mouvements avançants.

Au moment où les avant-troupes sont parvenues à

prendre position, les travaux commencent et se continuent avec la plus grande activité. On les exécute, s'il est possible, des deux rivages à la fois. Dès qu'un pont est fini et suivant le terrain du côté opposé, on commence le passage; les armes seront convenablement réparties, l'artillerie passe entre les colonnes, et, tout en avançant, les troupes prennent position et continuent à refouler l'ennemi.

La cavalerie doit être immédiatement disposée sur les ailes et s'appliquer surtout à tenir en échec la cavalerie ennemie. Les bouches à feu ne passent qu'en partie en suivant les mouvements des troupes; les autres restent dans leur position, assurent les flancs des troupes qui ont fait le trajet aussi longtemps qu'elles peuvent atteindre l'ennemi, et passent avec le gros de forces lorsque la position est assurée.

Dans le cas où l'ennemi prendrait position en arrière et qu'il occuperait des forêts, villages, etc., il faut le déloger immédiatement pour assurer le déploiement des troupes.

Après la réussite, la conduite dépendra des circonstances. En tout cas, il faudra agir de manière à empêcher la concentration des forces ennemies, et à l'obliger à une retraite précipitée en menaçant ses communications et ses lignes de retraite et en concentrant toujours soigneusement nos forces pour repousser les retours offensifs et assurer nos opérations.

Cas imprévus. Quelquefois on trouve sur le véritable point d'attaque des difficultés imprévues pendant que sur un point où l'on ne s'était que proposé de faire une fausse attaque, on réussit à forcer le trajet: il faut en

profiter immédiatement, et que les troupes se servent de leur avantage pour prendre de flanc et de revers les troupes qui défendent le passage principal ou même pour changer le point de passage.

Souvent il sera assez favorable d'établir deux ou trois ponts à de petites distances.

Lorsqu'on manque de pontons, etc., on fait des ponts volants, que l'on employe pour l'infanterie pendant que ceux qui sont plus solides seront réservés pour la cavalerie et surtout pour l'artillerie. En tout cas il faudra assurer les ponts contre les moyens de destruction que l'ennemi lancera sur le courant pour les rompre.

Cas de revers. Lorsque l'ennemi vient se jeter en force sur les avant-troupes et qu'il les refoule ; lorsque même les efforts extrêmes sont infructueux, on se retire sous la protection des troupes et des batteries placées du côté opposé. En tout cas, cette retraite doit être reculée jusqu'au dernier moment ; il faut tenter de nouveaux efforts autant que possible, souvent on parvient à opérer le trajet sur un autre point, en y dirigeant rapidement et secrètement le gros de forces, pendant que l'avant-garde tient ferme ou occupe l'ennemi par de vives attaques.

Passage par surprise. Lorsqu'on parvient par des marches forcées à dépasser l'ennemi et que l'on arrive au point du trajet, on envoie tout de suite des patrouilles dans toutes les directions pour éloigner et arrêter tout ce qui pourrait conduire l'ennemi sur notre piste. Les avant-troupes passent, prennent position et employent tous les moyens artificiels pour se couvrir et se défendre avec avantage contre un ennemi supérieur. Le travail

est commencé immédiatement et le tout activé de nuit et de manière que le trajet de troupes soit effectué avant la pointe du jour, heure qui sera mise à profit pour poursuivre les opérations ultérieures.

§ 6. — *Défense et attaque des terrains marécageux.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — Les terrains marécageux, surtout les bas-fonds bourbeux, formés par de petits ruisseaux, sont souvent plus favorables à la défense que les grandes rivières puisqu'on ne peut les passer que sur de longs ponts ou digues et leur étendue est ordinairement assez grande pour que l'ennemi ne puisse ni les tourner, ni nous atteindre par ses feux. Dans ce cas, il ne faudra défendre que quelques abords étroits et difficiles.

Les prairies traversées par des petits canaux, les vignobles de culture italienne, les champs de riz, les étangs et les petits lacs rapprochés, et communiquant par la voie de canaux, y trouvent aussi leur place et seront souvent utilisés pour la défense parcequ'en ouvrant les écluses, on pourra se procurer des inondations et des marais artificiels.

En tout cas il faudra les visiter avec soin, ne jamais se fier aux apparences, ni croire aveuglément aux données indiquant leur impraticabilité, mais se convaincre partout si et à quel degré les lieux sont praticables.

PRÉPARATIFS DE DÉFENSE. — La position de défense sera ordinairement prise derrière ces obstacles pour couvrir le front et défendre le passage, on ne déviara de cette règle qu'en cas de retraite où l'arrière-garde devra

rester en avant jusqu'à ce que la troupe principale ait pris position en arrière.

Toutes les communications, les bas-fonds ou endroits secs seront occupés par de petites portions de troupes et garnis de tirailleurs. Ces derniers seront placés partout ou des hommes isolés peuvent passer. Les soutiens et les réserves seront placés en arrière sur les voies de communication et autres endroits favorables. Le gros des forces prend position en arrière sur les bords du ravin, sur le nœud principal des voies de communication, etc., de manière à pouvoir avancer en tout ou en partie vers chaque point menacé.

L'*artillerie* sera placée à couvert, de sorte qu'elle puisse enfilér ou prendre d'écharpe les routes et digues principales. La *cavalerie* restera en arrière des débouchés principaux pour repousser l'ennemi s'il avance, ou elle sera disposée sur les ailes pour les protéger.

Tous les bois, forêts, édifices, etc., seront mis à profit et surtout lorsqu'il faudra défendre à tout prix le front de l'approche de l'ennemi, on barricadera ou coupera les routes, digues, ponts; on creusera des fossés d'eau, on établira des abattis, des retranchements, etc., tant pour couvrir nos pièces et nos troupes que pour défendre les débouchés. Mais, en tout cas, il faudra se garder de couper ou de détruire les voies de communication qui pourraient nous servir à des retours offensifs.

Détails de défense. Lorsque l'ennemi nous est supérieur en artillerie et surtout lorsqu'il peut établir ses pièces sur des terrains dominants, on évite les canonnades qui ne pourraient que faire démonter nos pièces; on les cache au contraire soigneusement, et au moment

où ses colonnes arrivent à portée, on écrase leurs têtes par des feux rasants et convergents en ne tirant qu'à mitraille. En même temps les tirailleurs commencent et continuent le feu le plus vif.

Lorsque les colonnes d'attaque avancent malgré ces feux meurtriers, les soutiens et au besoin les réserves les abordent à la bayonnette et ici il s'agit, par des attaques simultanées d'infanterie et, suivant les lieux, aussi de cavalerie, de les rejeter dans le marais avant qu'elles aient pu se déployer, et les couper s'il est possible.

Lorsque l'ennemi avance sur plusieurs abords à la fois, on agira partout de la même manière, mais le gros des troupes ne sera employé que contre l'attaque principale ou contre les points où l'ennemi serait parvenu à pénétrer et surtout dans ce cas, il faudra rapidement agir sur ses flancs pour l'attaquer de tous côtés, le couper, ou au moins le repousser.

Lorsqu'on sera parvenu à repousser l'ennemi et qu'il se retirera, les tirailleurs et les soutiens avanceront sur les voies de communication, le suivront aussi longtemps que possible, et souvent l'on fera avec toute la troupe un mouvement impétueux d'offensive.

Lorsqu'au contraire nous serons repoussés, les diverses parties de troupes resteront autant que possible sur la même hauteur, et se retireront en combattant vers le gros de forces pour recommencer la lutte après la réunion ou couvrir la retraite générale.

Conduite de détachements. De faibles détachements se conduisent d'après les mêmes règles, seulement il faut bien calculer le nombre des troupes et l'étendue du marais, sinon l'on risquerait de ne pouvoir occuper

convenablement tous les abords, d'être coupé en tout ou en partie.

Dans les petits marais, surtout lorsqu'ils sont fourrés ou praticables en partie, on pourra occuper la lisière du côté de l'ennemi par des tirailleurs et des petits soutiens qui, tout en combattant, se retireront à travers le marais, ou tourneront les ailes, pour regagner les flancs de la troupe principale.

PRÉPARATIFS D'ATTAQUE. — Lorsqu'il faut absolument attaquer de front, on se formera en une ou plusieurs colonnes d'attaque, les couvrant par de fortes chaînes de tirailleurs et les protégeant par une forte réserve à laquelle sera attachée toute la cavalerie qui prendra une position telle qu'elle puisse aussi bien protéger la retraite que recommencer l'attaque.

Toutefois il faudra se garder de faire ses colonnes de forces égales puisqu'il en faudra plusieurs faibles pour de fausses attaques et une assez forte pour enfoncer avec intensité.

Détails d'attaque. Les tirailleurs suivis de leurs soutiens avancent jusqu'au bord et commencent des feux vifs partout où les localités le permettent; l'artillerie placée sur des ravins, hauteurs, etc., dirige ses feux contre l'artillerie ennemie et contre les troupes occupant les débouchés.

Lorsque l'ennemi commence à être ébranlé, les colonnes d'attaque avancent au pas de charge sur les diverses voies de communication et tâchent de gagner rapidement les débouchés opposés. Leurs têtes seront gardées par des avant-gardes convenables, les sapeurs et autres ouvriers enlèvent tous les obstacles et réta-

blissent les communications ; les distances dans les colonnes sont raccourcies et l'attaque se fait avec la plus grande impétuosité pour sortir aussi vite que possible de la portée des feux.

Pendant que les colonnes d'attaque avancent, les tirailleurs continuent leurs feux, une partie côtoie les colonnes, cherche à passer le marais, à entretenir la communication entre les colonnes, à assurer leurs flanes, à chasser les tirailleurs opposés et à inquiéter les troupes ennemies.

Au moment où l'attaque commence, une partie des réserves suit les colonnes et occupe l'entrée, pendant que l'autre partie reste en position avec la cavalerie. Lorsque les colonnes d'attaque parviennent à s'emparer des débouchés, les réserves les suivent immédiatement et se déploient devant les sorties pour s'en assurer la possession. Quand l'attaque est faite par plusieurs colonnes, il faut exécuter toutes ces opérations simultanément, afin de diviser les forces ennemies et de triompher plus facilement.

Si les colonnes d'attaque venaient à être repoussées, une partie des troupes devrait se jeter dans les bois, maisons, moulins, etc., qui s'y trouveraient, pour assurer la retraite, laquelle se fera sous la protection des réserves et des batteries disposées en arrière, afin d'interdire à l'ennemi les retours offensifs et faciliter de nouvelles attaques.

Dans toutes ces attaques, l'artillerie jouera le plus grand rôle, elle préparera et assurera les succès de l'infanterie ; nous rappelons que des surprises, des attaques de flanc, des manœuvres contre les lignes d'opération

de l'ennemi, seront toujours préférables si elles sont jointes aux attaques de front, du moins elles les faciliteront. L'examen des travaux de guerre nous montrera que l'art peut procurer des passages assez larges et sûrs et donner les moyens de construire des ouvrages qui garantissent le succès de l'attaque comme celui de la défense.

Lorsque l'ennemi agit en détachement et qu'il occupe le bord de notre côté, on ne perdra pas de temps par les feux, mais on le chassera par des attaques en débandade faites à la bayonnette et on le suivra de près pour atteindre par lui les voies praticables, gagner simultanément le bord opposé et arriver même dans son flanc.

§ 7. — *Défense et attaque de constructions artificielles : ponts, digues, maisons, villages et retranchements.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — De ces localités naturelles que nous venons d'examiner, les unes sont plus ou moins fortes et importantes sans que leur importance soit toujours la conséquence de leur force intrinsèque : souvent même la dernière ne correspond pas du tout à la première.

Alors on cherche à les renforcer en mettant à profit les constructions artificielles que l'on trouve : digues, ponts, maisons, villages, etc., ou encore en élevant des ouvrages particuliers, retranchements, etc., et leur donner ainsi toutes les qualités de forts postes de guerre dont la défense et l'attaque donnent souvent occasion à des combats très acharnés et exercent une très grande influence sur toutes les affaires militaires.

DÉFENSE ET ATTAQUE DE DIGUES. — Les digues sont établies dans des buts différents :

1° Elles vont parallèlement avec les courants d'eaux, pour garantir un district contre les inondations : on peut s'en servir en guise de parapet pour couvrir les défenseurs ou bien pour tenir l'ennemi éloigné on pourra produire des inondations en enfonçant les digues ;

2° Elles passent à travers des marais, des bas-fonds, etc. ; on les défend et les attaque de la manière que nous avons prescrite pour les défilés en général ;

3° Elles traversent un courant pour déterminer des inondations : Dans ce cas, il faudra établir des ouvrages artificiels, garder les communications, placer des troupes d'infanterie et des batteries disposées de manière que l'ennemi ne puisse pas approcher pour enlever ou détruire nos travaux, ce que l'agresseur cherchera presque toujours à effectuer par des surprises nocturnes et en général par des tentatives secrètes.

DÉFENSE ET ATTAQUE DE PONTS. — Les ponts comme voies de communication sur de forts ravins, des eaux courantes et stagnantes, ne sont que des défilés et suivent les règles générales pour leur occupation, attaque et défense. Seulement comme leurs flancs sont inaccessibles, ils sont les défilés qui forcent l'ennemi à des attaques de front, resserrées sur un point donné.

Plus les coupures du terrain sur lesquelles ils conduisent sont considérables, plus leur défense sera avantageuse, mais même les ponts sur des ruisseaux, canaux, petits ravins, sont ordinairement d'une grande importance surtout dans la retraite.

Le moyen le plus simple de défendre les ponts ce se-

rait de les détruire, mais comme cela nous priverait de nos voies de communication pour l'offensive, on n'emploie ce moyen extrême qu'en cas de besoin et on préfère les défendre par des retranchements, têtes de pont, etc., dont l'explication appartient au traité des travaux de guerre, comme l'établissement, la défense et même l'attaque de tous les ouvrages fortificatoires.

DÉFENSE ET ATTAQUE DE VILLAGES. — Les édifices isolés : maisons, châteaux, etc., et plus encore les villages fournissent souvent des moyens excellents de défense, on peut même les compter parmi les premiers obstacles dans la guerre, surtout si l'on a soin de les choisir habilement. On défendra de préférence :

- 1° Ceux qui forment ou protègent un défilé ;
- 2° Ceux qui protègent le front ou le flanc d'une position ;
- 3° Ceux qui permettent d'arrêter une poursuite et d'assurer une retraite ;
- 4° Ceux qui entrent dans un réseau de postes ;
- 5° Et enfin ceux qui renferment des hôpitaux, des magasins et autres objets de valeur.

Il faut en outre avoir égard :

- 1° A la configuration des environs, surtout aux points qu'ils dominent ou par lesquels ils sont dominés ;
- 2° A la construction et à la distribution des maisons, surtout des églises et autres édifices qui peuvent servir de réduit ;
- 3° Au temps et aux moyens nécessaires pour préparer toute la défense ;
- 4° Au nombre et à l'espèce de troupes que celle-ci demande ;

5° Aux ressources de tout genre qu'on peut y trouver.

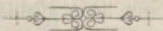
Rappelant pour leur occupation, défense et attaque les règles générales que nous avons énoncées en plusieurs endroits, ici nous ferons observer seulement que les villages dont les maisons construites en briques et couvertes en tuiles, forment des rues serrées et d'une certaine régularité, seront toujours préférables à ceux dont les maisons sont mal bâties, couvertes en chaume, en bois, etc., et disposées en forme allongée ou même dispersées çà et là.

DÉFENSE ET ATTAQUE DE RETRANCHEMENTS. — Les retranchements sont établis pour renforcer des postes isolés ou des positions entières, pour couvrir les troupes et les pièces contre les feux de l'ennemi, enfin pour préparer une défense avantageuse contre des forces supérieures. Réservant tout ce qui se rapporte au tracé, à la construction et autres données techniques pour une partie spéciale, nous observerons seulement que les retranchements doivent être adaptés aux terrains, qu'on distingue des *retranchements ouverts* et *fermés*, qu'on peut augmenter leur force par des accessoires plus ou moins importants, que les règles tactiques de leur occupation, défense et attaque, correspondent en général à celles des autres localités, et que leur construction, attaque et défense, sont une des choses les plus essentielles de la guerre. Leur emploi se rencontrant à chaque instant, chaque officier et même les sous-officiers sont impérieusement obligés d'en connaître au moins les principes.

Conclusion. Nous voyons que les dispositions tacti-

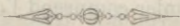
ques des troupes pour la défense et l'attaque des constructions artificielles, correspondent en général à celles données pour les localités présentant des qualités analogues. Les détails de leur construction, défense et attaque appartiennent cependant à une partie spéciale du savoir militaire surnommée la *fortification de campagne* ou *fortification passagère*.

Suivant notre cadre restreint, ici nous ne pouvons que diriger l'attention de nos lecteurs (auditeurs) sur cette partie de l'art de la guerre, aussi intéressante qu'importante, et leur recommander son étude particulière tout en nous proposant de fournir dans une partie suivante, mais indépendante, les indications qui y appartiennent.



CHAPITRE HUITIÈME.

GUERRE DE DÉTACHEMENTS EN PAYS DE MONTAGNES.



§ 1. — *Positions et marches dans les hautes montagnes.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — Ayant déjà donné les règles générales pour les dispositions des troupes et pour les mesures de sûreté, ici nous observons que la guerre de montagnes se réduit ordinairement aux combats de postes qui permettent d'employer les tirailleurs avec le plus grand avantage, surtout lorsqu'on les dispose et emploie sur les plates-formes, crêtes, sentiers, etc., qui se trouvent le long des hauteurs dominantes et permettent de tourner les positions dans les vallées. Par conséquent toutes les dispositions soit en halte, soit en marche doivent être prises de telle sorte que l'on puisse passer à ce genre de combat de la manière la plus convenable.

POSITIONS DE MONTAGNES. — Dans les montagnes les positions défensives se trouveront dans les vallées mêmes, lorsque la troupe sera plus faible que l'ennemi ; dans le cas contraire on se placera en arrière pour défendre les débouchés par des feux concentriques.

En tout cas les ailes de ces positions doivent être appuyées aux pentes encadrantes ; par conséquent celles-ci doivent être occupées autant pour exécuter les mouvements, que pour prendre position dans les vallées ; car il importe d'être maître des hauteurs et de ne pas compter plus qu'il ne faut sur leur inaccessibilité.

Règles d'occupation. L'occupation des hauteurs a un double but : Le premier comprend l'occupation des plateaux et des pentes afin de pouvoir flanquer les attaques de front et garder les points dont l'ennemi pourrait s'emparer pour prendre d'écharpe et d'enfilade toute la position.

Dans ce cas il faut que des détachements assez forts gravissent ces points et les garnissent de tirailleurs pendant que les soutiens occuperont les sentiers et les chemins qui serviront à la retraite.

Le second but demande d'occuper et de défendre les hauteurs, rochers, etc., parcourus par des sentiers ou des chemins qui pourraient conduire l'ennemi sur le point culminant, et même dans les flancs et revers de la position. Les tirailleurs occuperont ces sentiers ou ces chemins et les points où ils peuvent établir d'une manière couverte des feux convergents.

Les réserves seront alors placées sur les nœuds des voies de communication, sur les points les plus mena-

cés et sur les endroits qui barrent les mouvements de l'ennemi, se prêtant à une forte résistance.

Quant à leur conduite, nous observons d'abord que l'ennemi, nécessairement supérieur en force, ne pourra attaquer que de front dans la vallée, par des attaques tournantes sur les pentes et crêtes, etc., enfin par des attaques combinées, ce qui révélera les règles ultérieures de conduite.

MARCHES DE MONTAGNES. — Outre les mesures générales que nous avons indiquées, la nature particulière du terrain dans les hautes montagnes exige encore quelques règles spéciales.

Les colonnes principales sont ordinairement forcées de suivre les routes qui passent par les vallées principales, pendant que des chemins et des sentiers vont parallèlement ou traversent la route en formant des communications entre les vallées latérales qui sont souvent à plusieurs étapes de marche.

Dominée et comme enterrée par les accidents du terrain, l'avant-garde ne peut, à cause de la petite étendue de son front, garantir la colonne des mouvements tournants et des attaques de flanc. Elle ne peut même, sans trop s'éparpiller, occuper toutes les vallées et les communications transversales, elle ne peut donc garder directement que la tête de la colonne.

Pour empêcher les attaques subites et désastreuses de flancs et de revers et pouvoir continuer la marche avec sûreté, les flancs de la troupe qui marche dans la vallée doivent être assurés par des colonnes de flanc.

Ces colonnes qu'il ne faut pas faire trop grandes puisque souvent le terrain ne leur permettrait pas d'avan-

cer, côtoient toute la profondeur où est la troupe principale en marchant parallèlement sur les crêtes qui encadrent le paysage. Elles restent toujours en liaison directe avec la colonne principale et ne s'éloignent pas plus loin qu'il ne faut, afin de chasser l'ennemi des hauteurs dominantes ou les occuper avant lui. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, qu'avec des tirailleurs bien placés, surtout avec quelques carabiniers, ou même au moyen de pierres, de troncs d'arbres, etc., l'ennemi peut faire beaucoup de mal et causer la perte des meilleures troupes.

§ 2. — *Combats des tirailleurs dans les hautes montagnes.*

DÉFENSE DES VALLÉES. — Lorsque l'ennemi avance dans la vallée, les tirailleurs et les soutiens frappent et inquiètent sans cesse ses flancs et ses revers, et ne se retirent que lorsqu'ils seront déjà menacés d'être coupés. En rétrogradant lentement et tâchant de rester à peu près à la hauteur de la troupe principale, ils l'appuieront toujours par des feux bien visés et, tout en passant rapidement les vallées, ravins, etc. transversals, ils occuperont et défendront les bords opposés.

Lorsque l'ennemi parvient à les prendre de flanc et qu'ils sont trop faibles pour le repousser et même pour tenir ferme, ils se retirent sur les hauteurs qui se trouvent de flanc et en arrière. Cette retraite cependant devra être très lente tant pour pouvoir recevoir des renforts que pour procurer à la troupe principale le temps nécessaire de se retirer en bon ordre. En général les troupes agissant sur les hauteurs ne devront pas trop crain-

dre d'être coupées, puisque l'ennemi ayant à lutter contre toutes les difficultés du terrain ne parviendra que très rarement à leur barrer tous les chemins. De plus des embuscades, des surprises, des attaques impétueuses de flanc et de revers pourront souvent mettre en désordre l'ennemi victorieux et lui enlever tous ses avantages.

ATTAQUE DES VALLÉES. — Les attaques des vallées seront précédées et accompagnées par des tirailleurs, qui graviront les pentes voisines, délogeront les tirailleurs ennemis, et, suivis par de petits soutiens, les tourneront en passant par les sentiers, les rochers praticables, etc. Toutefois la plus grande partie des tirailleurs avec leurs réserves longeront les côtes et occuperont les points d'où ils pourront frapper efficacement le front et le flanc de l'ennemi et protéger ainsi l'attaque principale.

Lorsque les tirailleurs, après avoir délogé l'ennemi, se trouvent sur des sentiers qui conduisent vers les flancs et les revers de celui-ci, de petits détachements doivent les suivre pour inquiéter l'adversaire; tandis que le reste s'occupe toujours de la tâche principale, qui est l'attaque de front.

Toutefois une attaque dans la vallée ne peut être entreprise que lorsqu'on dispose d'une force assez considérable pour rompre le gros ennemi et dérouler ainsi ses détachements de manière que par là il soit mis hors d'état de nuire.

ATTAQUES TOURNANTES. — Lorsque les tirailleurs ont pour destination de gagner les montagnes et de déloger l'ennemi de tous les terrains dominants, afin d'arriver dans les flancs et les revers de sa position, il ne faut employer que des détachements multipliés combattant

en débandade. Les tirailleurs avancent sur les sentiers et autres terrains franchissables ; lorsqu'ils rencontrent un poste ennemi, ils se dispersent, de manière à exécuter un feu supérieur et arrivant de plusieurs points. Tous les rochers, points culminants, etc., qui peuvent recevoir un ou quelques hommes qui prendront de flanc et de revers les postes ennemis, doivent être mis à profit.

Les soutiens et les réserves avanceront avec énergie, mais avec prudence ; ils fouilleront les sentiers et les espaces praticables et garderont toujours bien leurs lignes de retraite.

Ce seront surtout ces détachements de tirailleurs qui, en pays de montagnes, pourront forcer l'ennemi d'évacuer ses postes dans les vallées et les déloger souvent de toute la chaîne de montagnes.

§ 3. — *Défense et attaque de passages de montagnes.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — Les passages de montagnes contenant, sinon les voies uniques, au moins les routes principales entre deux contrées encadrées souvent dans des pentes roides et inaccessibles et n'ayant point de communications latérales ni transversales, présentent le plus grand avantage pour la défense, si bien que des détachements assez faibles pourront souvent y arrêter des corps très considérables.

CLASSIFICATION DE PASSAGES — Eu égard à la nature et aux qualités offensives et défensives des passages de montagnes, il faut en distinguer deux sortes :

1° Les routes qui, traversant le col, s'élèvent souvent à une grande hauteur, sont encadrées par les pentes

latérales et débouchent dans des vallées plus ou moins grandes ;

2° Les routes et passages qui, suivant le cours des eaux, parcourent des vallées et des ravins étroits, qui sont encadrés dans de hautes montagnes et des rochers, longent le lit d'une rivière ou les rives d'un lac, et forment un défilé souvent de plusieurs lieues de long et de quelques toises seulement de large.

Suivant que ces passages se trouvent à la frontière ou dans l'intérieur des pays de guerre, ils exercent une très grande influence sur les mouvements en avant ou en arrière, de même que ceux qui traversent les lignes d'opération sont d'une importance particulière, puisqu'ils se prêtent aux opérations des flancs et permettent souvent de couper celles de l'ennemi.

BUT DE DÉFENSE. — La défense d'un passage de montagnes dépend ordinairement des opérations générales ; elle a pour but de barrer à l'ennemi les seuls accès qui existent, d'empêcher les débouchés dans les vallées et plaines opposées, d'assurer la possession de ces points importants pour être toujours libre de prendre l'offensive, et enfin d'arrêter la poursuite de l'ennemi et d'assurer une retraite générale.

Dispositions de défense. La garantie des flancs est la première et la plus essentielle condition dans l'occupation d'un passage ; car, pour éviter les dangers et les difficultés d'une attaque de front, l'ennemi emploiera tous les moyens imaginables à l'aide desquels il espérera le tourner et le prendre de revers. L'occupation d'un passage se divise donc :

1° Dans l'occupation du défilé ;

2° Dans celle des hauteurs encadrantes.

Ici la connaissance détaillée du terrain est indispensable; il faut surtout connaître tous les chemins, sentiers, ravins, crevasses, etc., avec leur degré d'accessibilité, avoir des guides sûrs et savoir s'orienter rapidement.

Ces conditions sont d'autant plus indispensables, que tous les points indiqués doivent être soigneusement occupés, et que la communication entre les divers postes ne peut être entretenue que par des sentinelles ou par de faibles patrouilles, enfin que, séparés par des accidents impraticables, tous ces postes sont ordinairement obligés d'agir indépendamment.

Conformément au principe qu'il faut être toujours maître des hauteurs, et surtout lorsqu'il y a plusieurs passages latéraux dont la défense isolée éparpillerait nos forces, il faudra chercher et occuper en arrière des points où se réunissent plusieurs voies de communication ou des vallées, car souvent on peut les défendre tous par une seule position.

Règles de défense. L'occupation du passage ayant pour but la défense de la route principale, nous en donnons ici les règles générales :

1° On occupera un point favorable avec une quantité suffisante d'infanterie et d'artillerie, celle-ci placée de manière à pouvoir enfilier la route de toute la portée des calibres ;

2° Les hauteurs, pentes, etc., qui couronnent le défilé, seront occupées par des tirailleurs (carabiniers); s'il est possible on munira leurs soutiens de fusées et de quelques pièces de montagnes pour pouvoir ainsi soutenir des feux efficaces sur les flancs de l'ennemi et les

accabler par toutes sortes d'objets roulés de haut en bas ;

3° Des réserves proportionnées seront disposées en arrière pour être employées suivant les circonstances et concourir à la conservation de ce point important ;

4° Pour interdire le passage à l'ennemi, on emploiera tous les moyens artificiels de défense, et, s'il est nécessaire, aussi ceux d'obstruction et de destruction des voies de communication, etc.

L'occupation des hauteurs latérales ayant pour but de barrer toutes les communications existant dans le même sens et d'obliger l'ennemi de hasarder une attaque de front, de reculer, ou du moins de faire de grands circuits pour arriver au point où il tend, la disposition des tirailleurs et de leurs soutiens est, dans ce cas, la même que celle donnée pour la défense des vallées en général.

Il faut que tous les points favorables et surtout le nœud des voies de communication et les points centraux de la position soient occupés par de fortes réserves pour soutenir les divers postes, repousser en force l'ennemi lorsqu'il parvient à s'emparer de l'un ou de l'autre, et assurer au moins la retraite de tous les postes avancés. Les obus de montagnes, et surtout les fusées de guerre, seront employés avec grand avantage encore dans ces expéditions.

Tous les différents postes entretiendront leurs communications par des sentinelles, de petits postes intermédiaires et des patrouilles, et établiront des signaux pour se communiquer jour et nuit les mouvements de l'ennemi. Nous exposerons plus tard tous les moyens accessoires qui peuvent être employés pour renforcer et

assurer leur position suivant le terrain et les circonstances.

Défense des passages. Lorsque l'ennemi veut forcer le passage par une attaque de front, l'artillerie l'accueille à coups de mitraille, les tirailleurs placés devant la position et ceux disposés sur les hauteurs le reçoivent par des feux meurtriers ; ces derniers surtout l'accablent de tout ce qui leur tombe sous la main, et au dernier moment, une vive attaque à la bayonnette, exécutée par la troupe principale et accompagnée par l'action des tirailleurs, complète sa déroute.

Défense des hauteurs. Ordinairement l'ennemi commence par attaquer les hauteurs pour affaiblir la défense des passages et même la rendre impossible. Les tirailleurs doivent soutenir les feux les plus vifs et opposer à l'ennemi tout ce qui sera à leur portée. Les soutiens le repousseront partout où il avancera en force et agiront avec la plus grande énergie, de même qu'avec la plus grande précaution, pour défendre avec acharnement leurs postes sans être coupés. Une disposition judicieuse de troupes, un concours rapide et énergique des soutiens et des réserves, rendront presque impossible la conquête d'une telle position.

Cas de retraite. Lorsque malgré nos efforts l'ennemi parvient à s'emparer des hauteurs, on tâche de le repousser par des attaques réitérées simultanément de tous côtés. Dans le cas d'insuccès, tous les détachements se retirent d'une manière concentrique vers le point général de ralliement, tout en combattant pas à pas et profitant de tout accident favorable pour attaquer de nouveau l'ennemi et lui enlever les avantages conquis.

La troupe principale sera forcée à la retraite dès que les hauteurs seront perdues. La retraite se fera par échelons qui combattront successivement, et souvent un point fortifié permettra de tenir assez longtemps contre toute la supériorité de l'ennemi.

Défense de plusieurs passages. Lorsque dans une chaîne étendue de montagnes, il se trouve plusieurs passages, il faut les faire tous occuper par des détachements proportionnés; mais il faut bien se garder de trop éparpiller ses forces. On dispose, au contraire le gros de forces sur un point central qui permet de se jeter en masse partout où l'ennemi veut pénétrer. De plus, on tâche toujours de changer l'offensive et la défensive aussi souvent que possible, car dans une défense passive, l'ennemi parvient nécessairement à pénétrer sur un point ou sur l'autre, à enfoncer les lignes des postes et à les battre en détail.

BUT DE L'ATTAQUE. — Les données relatives à la défense nous ont déjà montré qu'il ne faut tenter de forcer un passage de front que dans les cas extrêmes où tout dépend de s'en assurer rapidement la possession, sans pouvoir se la procurer par des démonstrations et des manœuvres.

La connaissance la plus minutieuse du terrain, de la force et des dispositions de l'ennemi, est le premier garant du succès. Les cartes, plans topographiques, mémoires et tous les autres moyens seront insuffisants si l'on ne s'assure de tout par sa propre vue. C'est ici le cas où de bons guides, pris parmi les montagnards mêmes, sont de la première nécessité.

Détachements de reconnaissance. L'attaque sera donc

précédée par de petits détachements de reconnaissance , qui, sous la direction des guides, se glisseront dans toutes les directions et aussi près des postes ennemis que possible , afin de reconnaître :

1° Tous les chemins , sentiers et autres accidents qui facilitent ou entravent notre approche ;

2° L'emplacement des divers postes , la communication et les moyens artificiels de défense qu'ils ont employé pour leur sûreté ;

3° Les chemins , sentiers , etc. , que l'ennemi a occupés et s'il a commis une négligence qui nous permette de passer, pour le tourner et même le surprendre ;

4° La disposition de la troupe qui occupe la vallée et surtout les moyens artificiels de défense qui sont établis pour barrer la route principale.

Ces reconnaissances ayant fourni le moyen de reconnaître les points forts et faibles de la position ennemie, donneront ensuite la direction pour les dispositions d'attaque.

Disposition des troupes. Lorsqu'on veut forcer un passage, il faut avant tout établir une forte réserve (ordinairement la moitié de toute la troupe) en arrière de l'entrée. Cette réserve prendra position, placera judicieusement son artillerie pour appuyer l'entreprise et, dans le cas de revers, s'opposer à tout mouvement offensif de l'ennemi.

Le reste de la troupe sera divisé en trois parties, dont la plus forte, pourvue d'artillerie, formera la colonne principale d'attaque dans la vallée ; les deux autres donneront les détachements d'attaque, de flanc, et autant que possible ils seront pourvus de fusées de guerre.

La force de chaque détachement ne peut être déterminée que par les localités et les dispositions de l'ennemi ; les chefs recevront des ordres généraux pour agir avec énergie et ensemble.

Attaque générale. L'opération commence par l'attaque de flanc, les tirailleurs avancent rapidement, les soutiens les suivent et leur donnent la direction vers les points indiqués. Tout dépendra ici d'un emploi adroit de tous les accidents naturels et d'un avancement énergique. Les obstacles seront enlevés ou franchis à la hâte, les rochers et pentes gravis sous les feux de l'ennemi, puis celui-ci chassé à la bayonnette.

Pour occuper l'ennemi et l'empêcher d'envoyer des détachements de soutien, sa ligne de postes sera attaquée ou au moins alarmée en même temps que l'on commencera l'attaque générale.

Les soutiens avancent sur les voies de communication pendant que les tirailleurs franchissent les rochers et autres obstacles, en tâchant toujours d'entretenir la communication et de gagner des points dominants pour flanquer les positions ennemies.

Les réserves se dirigent surtout vers les abords principaux, vers les abattis, les retranchements et tous les autres points capables d'une forte résistance.

Dès que les hauteurs sont prises et les détachements ennemis refoulés, les soutiens et les réserves tâchent de se rallier rapidement, et, tout en avançant, ils cherchent à regagner les communications perdues, à se secourir mutuellement et même à se concentrer pour agir avec force contre les réserves de l'ennemi.

Attaques simultanées. Pour faciliter toutes ces atta-

ques, on envoie encore des colonnes plus ou moins fortes, qui gagnent le sommet, se glissent vers les flancs des positions ennemies et apparaissent au moment où l'attaque générale commence, menacent les flancs et le revers de l'adversaire et le forcent à la retraite. Il faut, en ce cas, un calcul très minutieux du temps et des distances et des signaux très distincts, afin que l'ennemi ne puisse se jeter en force sur ces troupes isolées et les écraser avant l'attaque principale.

Dans la suite de l'action on dirige principalement son attention sur le point où plusieurs ravins, fentes, chemins, etc., se réunissent et sur les plateaux et rochers dominants qui assurent les avantages conquis; on renforce à la hâte les qualités défensives, et lorsqu'on est parvenu à franchir le sommet, on garnit immédiatement ces points de tirailleurs et on les occupe par des soutiens, afin de frapper l'ennemi dans la vallée et faciliter l'attaque de notre troupe principale.

Attaque principale. Celle-ci observe la tournure du combat, tout en occupant l'ennemi par des feux vifs de tirailleurs et d'artillerie, et dès que nos troupes de flanc ont gagné les sommités voisines, on attaque immédiatement à la bayonnette pour refouler des forces qui ne sauraient plus résister à cette attaque de tous côtés, et l'on tâche de gagner le passage avec l'ennemi, afin de l'empêcher de l'obstruer ou de le dégrader, et pour passer immédiatement à la poursuite.

Lorsque l'ennemi se retire dans des blokhaus, maisons, retranchements, etc., il faut avant tout gagner les hauteurs environnantes pour pouvoir chasser les défenseurs par des feux dominants d'infanterie et de mitraille,

incendier les constructions en bois par des obus et des fusées, et, enfin, lorsque ces moyens ne suffisent pas, faire l'assaut à la bayonnette.

Les courants d'eau, rivières, etc., qui longent quelquefois le passage, seront mis à profit; du moins on prendra des dispositions d'artillerie et autres pour détruire les moyens de transport dont l'ennemi se sera pourvu.

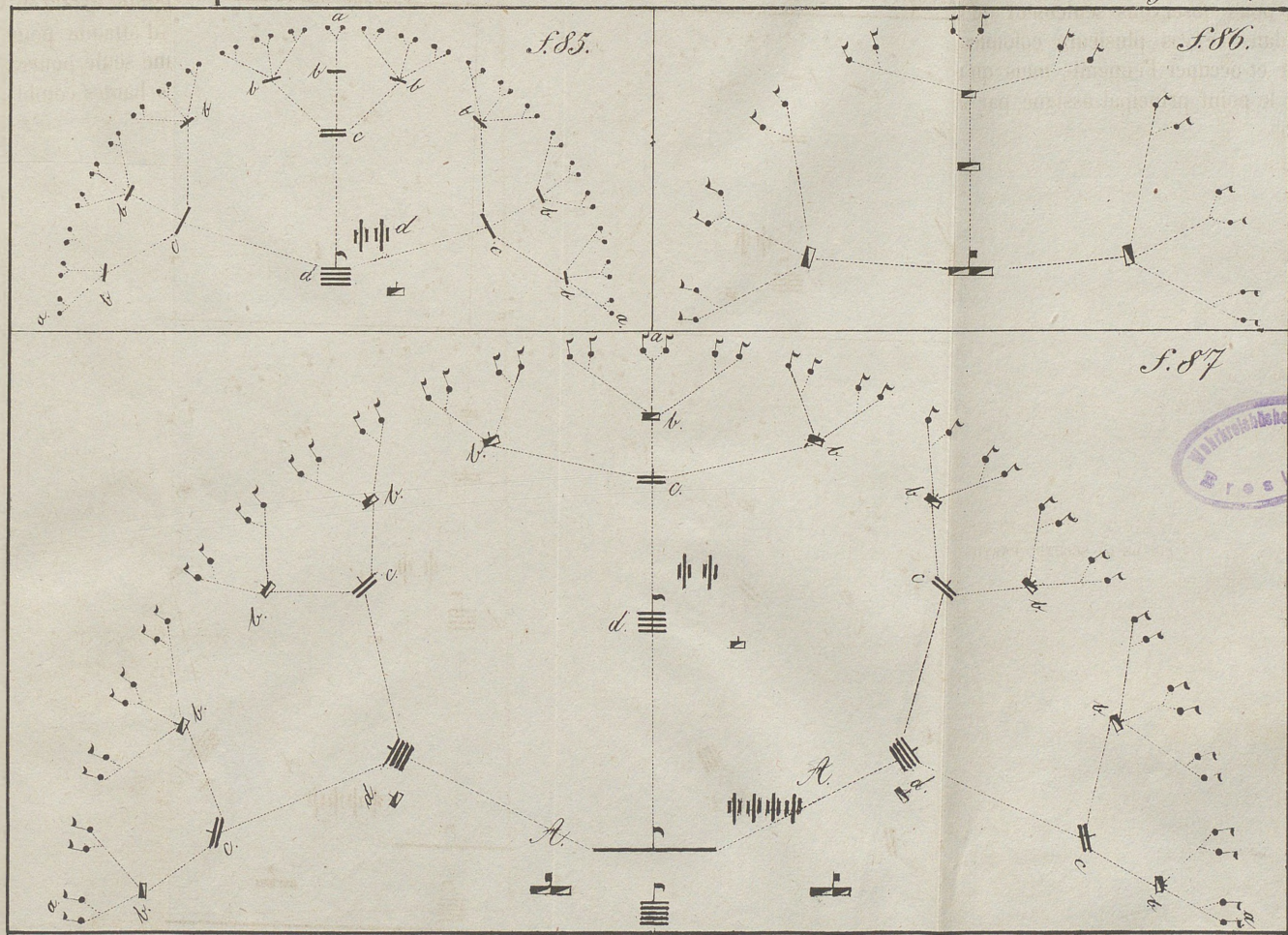
Attaques tournantes. Les plateaux qui se trouvent souvent au-dessus des passages et qui ordinairement sont garnis de retranchements, seront attaqués de la manière indiquée pour ces ouvrages, en observant seulement qu'ici on exécutera toujours des attaques simultanées; il faudra en outre que les colonnes songent avant tout à agir d'une manière concentrique et simultanément.

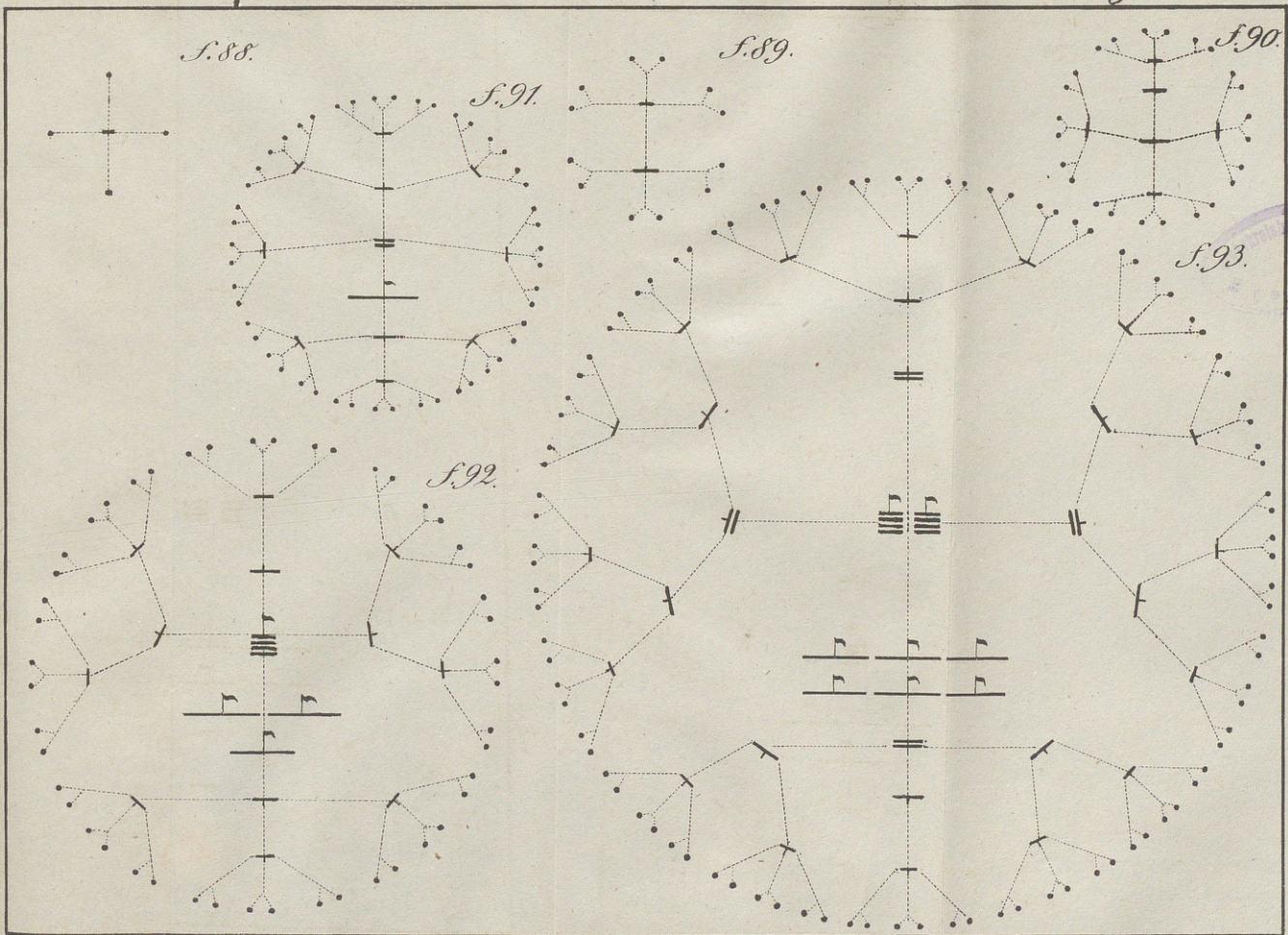
Les réserves principales suivront les mouvements, mais elles occuperont toujours des positions assez favorables pour résister à tout retour offensif que l'ennemi pourrait tenter par suite de renforts arrivés ou de tout autre incident survenu inopinément; nous ferons remarquer que lorsque l'ennemi commet des fautes dans ses dispositions et qu'il néglige son service de sûreté, dans ce cas surtout des surprises calculées avec sagacité et exécutées dans la nuit, dans les brouillards, etc., avec autant de rapidité que d'énergie, procurent souvent la possession des passages qu'il aurait fallu forcer avec des pertes immenses de temps et de troupes.

Attaque de plusieurs passages. L'attaque de plusieurs passages appartenant au même système de montagnes rentre déjà dans la grande tactique et dans la stra-

tégie ; nous observons seulement qu'il faut avoir encore dans ce cas plusieurs colonnes d'attaque pour diviser et occuper l'ennemi , mais qu'une seule pourra forcer le point principal assigné par les hautes combinaisons.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

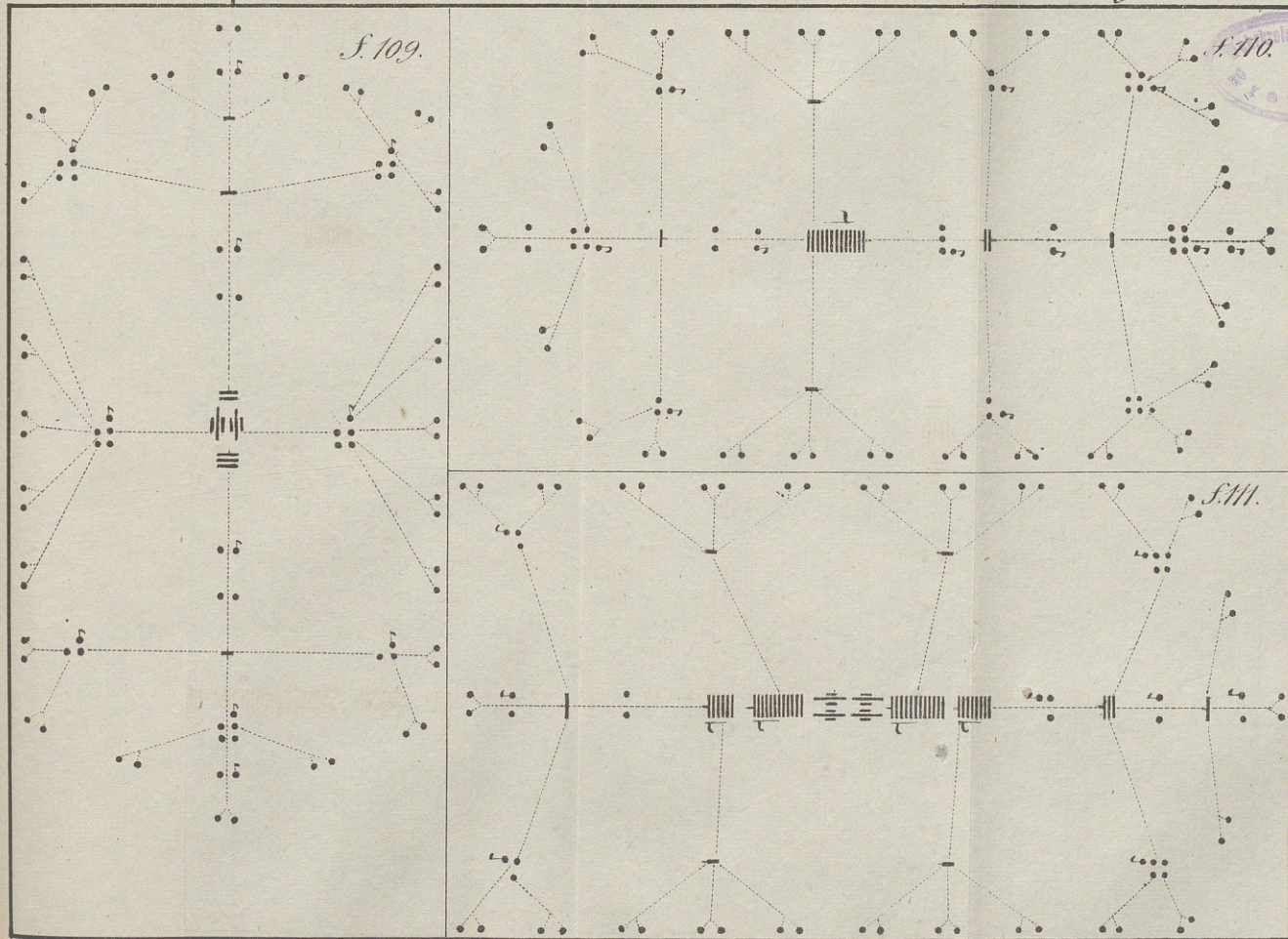




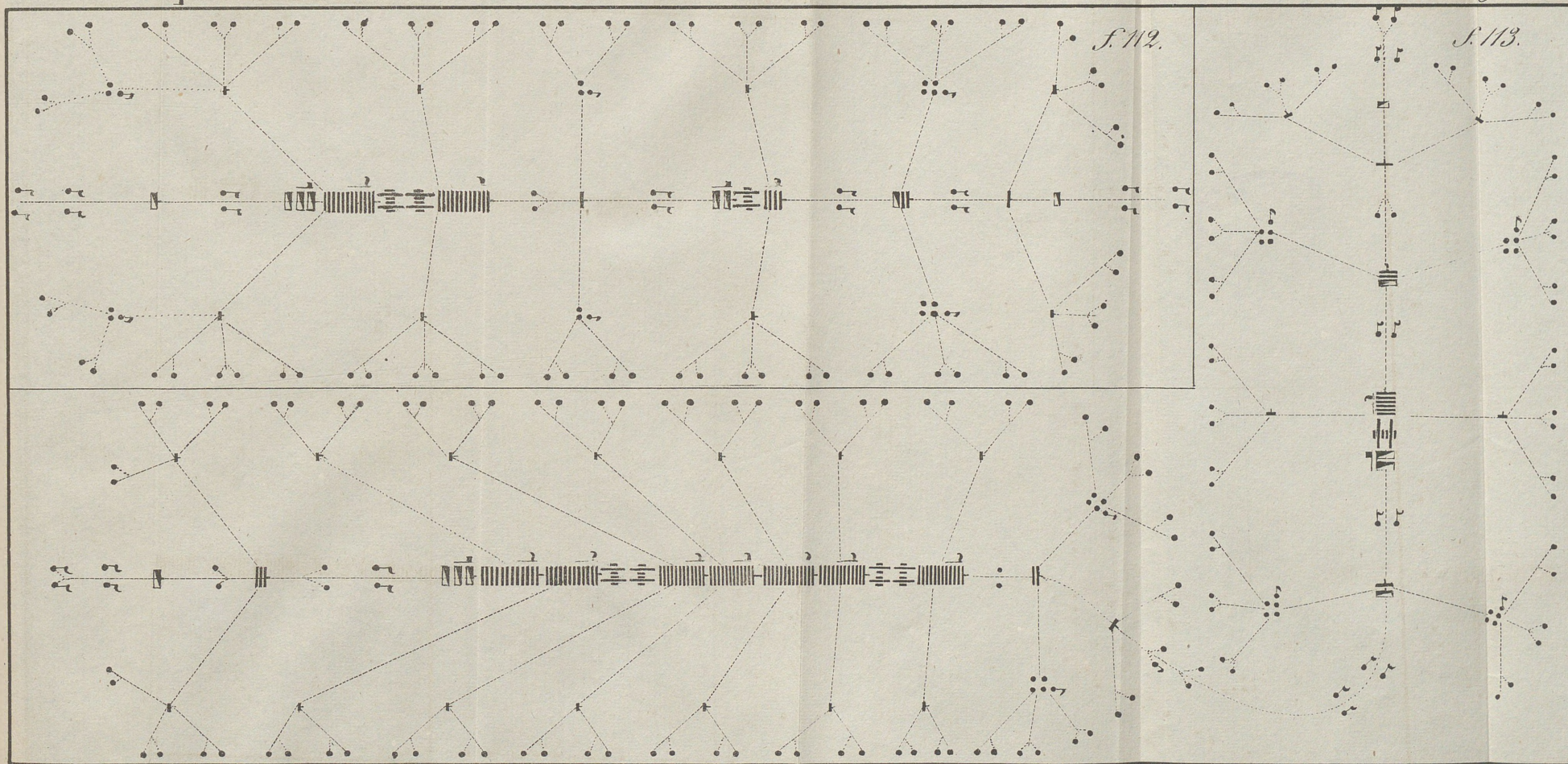
Imprimerie de
Schöner
siau

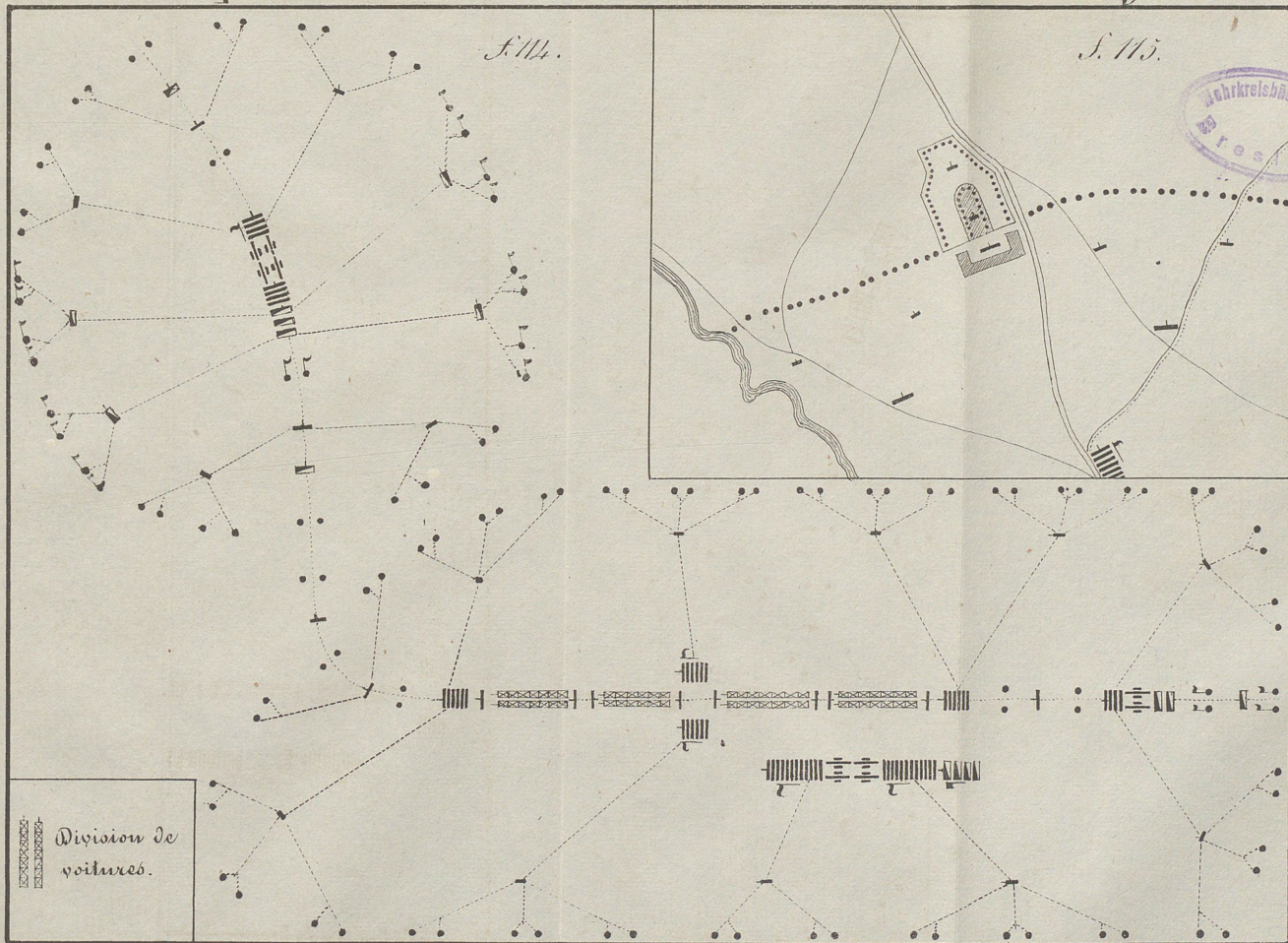




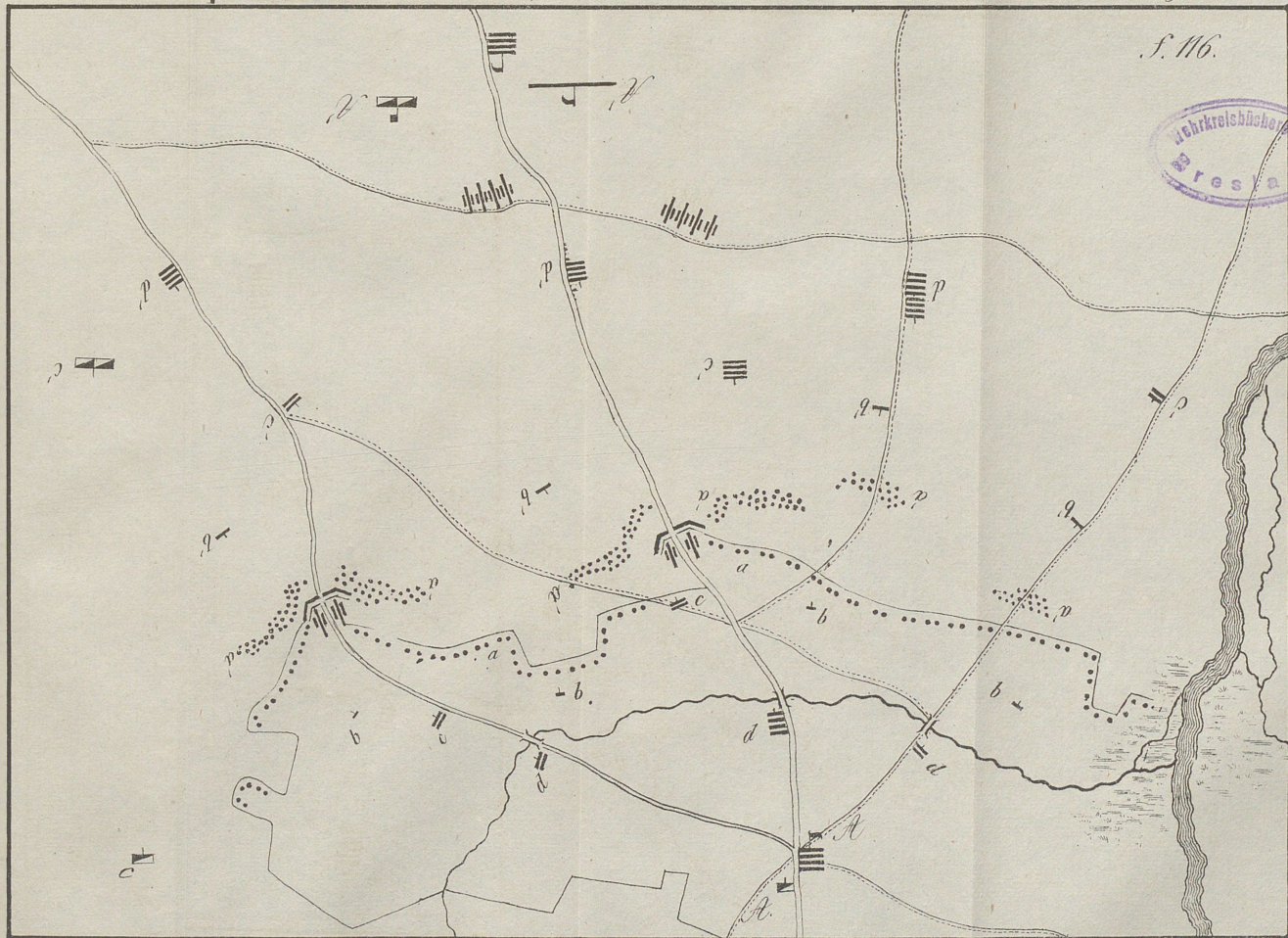


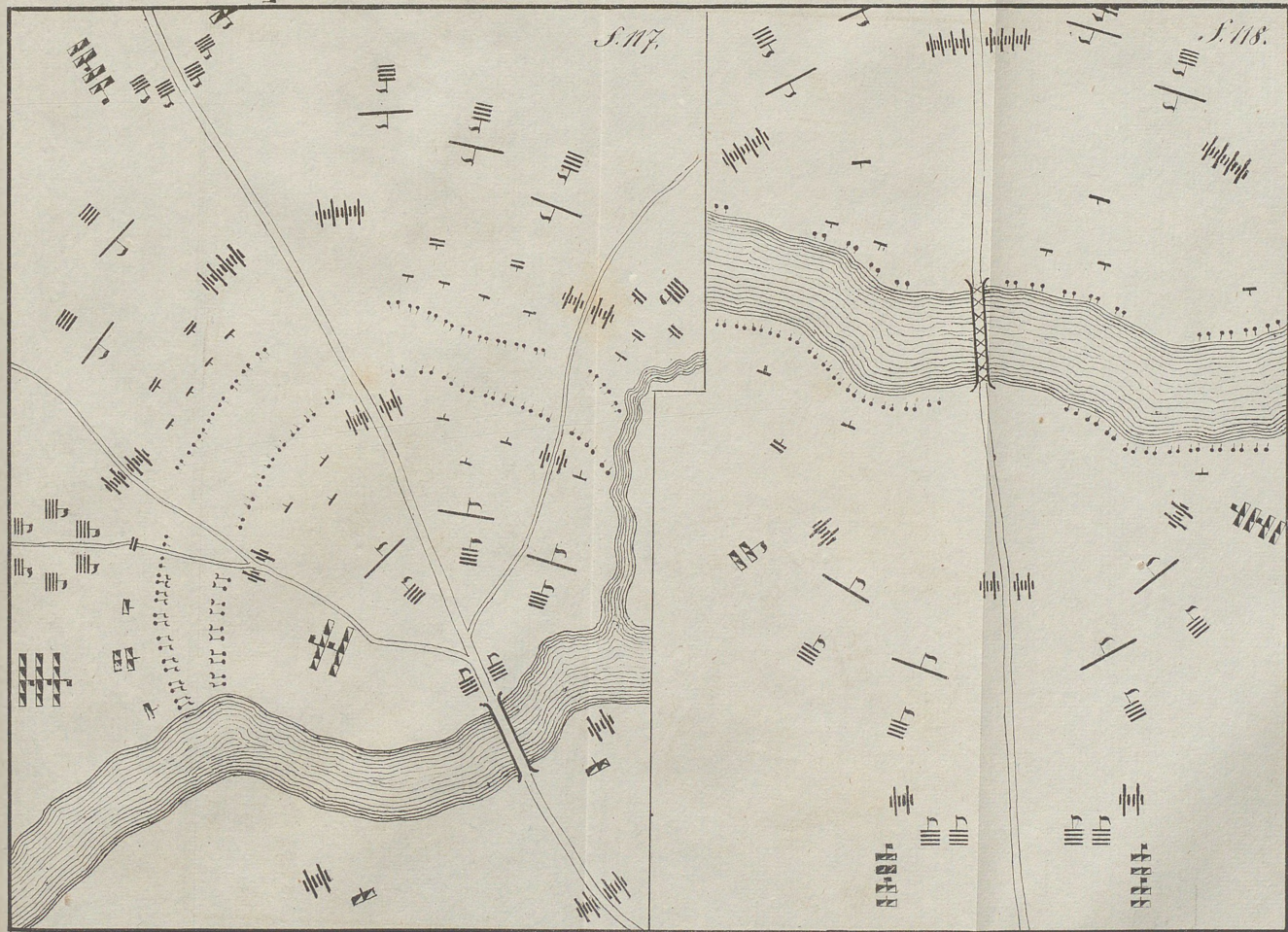
Imprimerie de
Benoist





S. 116.





TROISIÈME PARTIE.

RÉSUMÉ SUR LA GRANDE TACTIQUE ET PRINCIPES
DE STRATÉGIE.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.



Résumé sur la grande tactique et principes
de stratégie.



TROISIÈME PARTIE.

RÉSUMÉ SUR LA GRANDE TACTIQUE ET PRINCIPES DE STRATÉGIE.

CHAPITRE PREMIER.

ORGANISATION ACTIVE DES ARMÉES ET ORDRES DE BATAILLE.



§ 1. — *Organisation active des armées.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — L'organisation active d'une armée comprend sa mise sur pied de telle sorte qu'elle puisse immédiatement entrer en campagne. Outre les mesures ordinaires de complètement des cadres, de fournitures, de munitions, d'approvisionnements, et de tous les autres moyens nécessaires pour soutenir la guerre, on y comprend encore une distribution des forces disponibles établie de manière à les faire concourir au but commun.

Ayant déjà donné les principes de l'organisation tac-

tique, nous observons seulement qu'une armée active se compose tantôt de corps d'armée, tantôt de simples divisions d'armée. En tous cas, l'organisation par divisions d'armée est la base de formation.

DIVISIONS D'ARMÉE. — Une division d'armée est ordinairement composée de deux ou trois brigades de la même arme ⁽¹⁾ (infanterie ou cavalerie) avec accessoires nécessaires d'artillerie. La réunion de trois brigades dans une division offre cet avantage qu'on peut former les deux premières lignes chacune d'une brigade entière, tandis que la troisième sera tenue en réserve; avec deux brigades seulement, et si la division combat isolément, il faut tirer la réserve des brigades, ce qui est un grand inconvénient.

Dans les armées qui ne forment pas des corps d'armée, il faut donc que les divisions se composent au moins de trois brigades, qu'elles soient pourvues de quelque cavalerie, de troupes légères, de troupes du génie et d'artillerie de réserve pour pouvoir agir avec une certaine indépendance, ce qui est moins nécessaire dans les grandes armées, où les divisions réunies en corps d'armée restent dans une liaison assez intime pour pouvoir toujours se suppléer mutuellement.

PROPORTIONS NUMÉRIQUES. — Les divisions d'une armée doivent autant que possible être composées d'une manière uniforme et avoir une force de 10,000 à 20,000 hommes d'infanterie ou de 2,000 à 4,000 de cavalerie,

(1) La composition d'une division fédérale diffère de celle que nous allons exposer; cependant, comme ce mode d'organisation est en usage dans presque toutes les armées de l'Europe, nous croyons devoir l'examiner d'abord, pour ensuite parler des différences d'organisation.

avec une batterie par brigade et deux ou trois en réserve.

La formation de divisions de forces inégales dans le but de tromper l'ennemi, ne paraît pas être convenable ; il est toujours plus avantageux de pouvoir les renforcer suivant le besoin par des troupes dites hors-ligne (brigades mixtes), qui sont alors spécialement destinées à pourvoir aux détachements.

DIVISIONS DE CAVALERIE. — Dans les grandes armées, la cavalerie est aussi formée en divisions distinctes : celles-ci se composent ordinairement de trois brigades, dont deux de grosse cavalerie et la troisième de cavalerie légère, ou *vice-versa*. Le but de cette association est très facile à saisir : elle réunit la force et l'agilité. En tout cas, il ne faut pas mêler les brigades et leur associer de l'artillerie légère en nombre suffisant.

CORPS D'ARMÉE. — Quoique souvent il n'exécède pas l'effectif numérique d'une forte division, l'organisation d'un corps d'armée présente quelques différences essentielles. Rattachant en général ses opérations à celles de l'armée entière, il doit, dans certains cas, pouvoir se suffire lui-même. Il faut donc qu'il réunisse tous les éléments propres à constituer un maximum de forces, c'est-à-dire qu'il soit composé d'une combinaison permanente de toutes armes ; combinaison dans laquelle on aura tenu compte de la configuration physique du pays de guerre, de ses ressources et de l'espèce d'ennemi qu'il faut combattre.

La force des corps d'armée dans lesquels domine l'infanterie, varie de deux à quatre divisions d'infanterie avec la cavalerie et les autres accessoires nécessaires,

formant ainsi un tout indépendant dont un seul chef peut encore diriger et surveiller personnellement l'action (1). Forts ainsi de 20,000 à 50,000 hommes, ces corps se prêtent à toutes les combinaisons tactiques; cependant il faut, suivant les circonstances, varier leurs forces et leur composition, ce qui offre l'avantage réel de pouvoir distribuer les commandements conformément aux facultés des chefs, et encore celui de laisser l'ennemi indécis sur la disposition de nos forces.

CORPS PARTICULIERS. — Les corps particuliers composés de deux à quatre divisions de cavalerie que l'on forme dans quelques armées, ne sauraient réunir un maximum de forces. Il est aussi difficile de pourvoir à leurs moyens de subsistance que de les diriger et de les employer convenablement. Cette organisation ne paraît convenir qu'à la grosse cavalerie, destinée à former la réserve et à paraître en masse au moment décisif d'une bataille. La cavalerie mixte, et surtout la cavalerie légère, seront mieux réparties dans les corps mixtes et attachés aux corps d'armée (divisions) dans une proportion plus ou moins considérable. Toutefois il faut avoir un chef particulier de toute la cavalerie d'un corps d'armée ou d'une armée.

Les corps particuliers composés exclusivement de plusieurs divisions d'infanterie et commandés par des

(1) Nous voyons ici que les divisions fédérales, sauf la proportion numérique des forces, correspondent plutôt aux corps d'armée qu'aux divisions des autres puissances, ce qui paraît d'autant plus convenable que la guerre de montagnes demande presque toujours l'action concordante de plusieurs corps qui, sans être trop forts, doivent cependant pouvoir agir en quelque sorte indépendamment les uns des autres.

généraux spéciaux, ne paraissent pas convenables : cet usage peu recommandable semble aussi disparaître peu à peu dans l'organisation des grandes armées.

ORGANISATION D'UNE ARMÉE. — L'organisation d'une armée diffère essentiellement de celle d'un corps d'armée, même égal en force numérique : une armée est toujours suivie d'une réserve de cavalerie, d'un grand parc d'artillerie, d'équipages de ponts et d'autres accessoires de guerre, dépendances qui n'entrent dans la composition d'un corps d'armée que lorsque celui-ci est appelé à agir fort en dehors du cercle général des opérations, et qu'il forme ainsi une armée à part.

Ces réserves n'entrent en action que dans les grandes occasions. Il faut toujours les tenir concentrées et les faire agir sur la ligne principale d'opérations.

APPRÉCIATION DU SYSTÈME. — La formation de corps d'armée distincts présente plusieurs grands avantages ; cependant il ne faut l'employer que sous certaines conditions :

1° Lorsque la force numérique de l'armée est trop grande pour qu'un seul chef puisse en saisir les détails, et qu'en marchant sur une seule colonne la tête et la queue se trouveraient à distance d'une ou de plusieurs journées de marche ;

2° Lorsque les ressources du pays ne permettent pas de faire subsister une grande quantité d'hommes et de bêtes, ni sur un espace limité, ni sur une seule route ;

3° Lorsque les opérations de l'armée doivent prendre des directions excentriques : s'il s'agit de menacer des points éloignés, d'opérer des diversions, ou enfin de secourir des corps amis.

Dans tous les autres cas il serait encore fort désavantageux de former des corps plus forts que la division ; mais il sera toujours profitable d'avoir des corps mixtes à sa disposition.

CORPS MIXTES. — Composé de troupes légères et n'excédant pas la force d'une brigade, un tel corps sera formé d'un nombre arbitraire de bataillons et d'escadrons ; suivant les exigences de la guerre, tantôt l'infanterie, tantôt la cavalerie y dominera : l'artillerie légère y entrera dans la proportion de 6 à 12 bouches à feu, et il y aura toujours des troupes du génie.

Ces petits corps d'armée pouvant agir avec une grande indépendance, pourvoient à toutes les exigences du service de sûreté et de détachements en général, et renforceront en cas de besoin les divers points de la ligne de bataille.

La force indiquée (de 4,000 à 5,000 hommes avec accessoires) est nécessaire pour présenter toujours assez de consistance et pouvoir opérer des coups décisifs : il faut en avoir au moins deux ou trois pour ne pas les épuiser trop vite et pour en tenir toujours au moins un à sa disposition.

FORMATION DES RÉSERVES. — Quelle que soit d'ailleurs la force et l'organisation d'une armée active, il faut toujours avoir un corps distinct de réserve composé de forces proportionnées et restant toujours sous les ordres immédiats du chef général, afin que celui-ci puisse rester maître des événements et même corriger la fortune.

Les troupes destinées à former la réserve, laquelle présente le dernier argument sur le champ de bataille, doivent être toujours d'une qualité supérieure. Cepen-

tant il faut bien se garder de former des corps privilégiés, il vaudra toujours mieux faire de manière qu'à tour de rôle et pendant un temps fixé chaque corps de l'armée soit appelé à y concourir. Dans le cours d'une campagne, on pourrait cependant établir en principe que les corps qui se seraient le plus distingués seront alors de préférence choisis pour former la réserve. Quant à la cavalerie et à l'artillerie, le choix des troupes pour la réserve est beaucoup plus facile et même tout-à-fait simple, puisqu'il est indiqué par les espèces de l'arme.

La force numérique de la réserve est aussi d'une grande importance : l'expérience a posé en principe que toute réserve doit être formée du tiers au plus et du cinquième au moins de la totalité des forces.

OBSERVATIONS ET CONCLUSION. — Les surnoms d'*ailes* et de *centre* survenant de la position des troupes dans l'ordre de bataille, n'indiquent qu'une disposition du moment.

La plupart des armées européennes ont adopté l'usage de tenir leurs armées toujours dans l'organisation active, ce qui favorise les progrès de l'instruction, entretient l'esprit militaire, développe l'émulation et permet de mobiliser soudainement l'armée. Les troupes s'habituent aux chefs qui doivent les conduire en campagne, et sont toujours pourvues de tout le matériel de guerre. Cette institution est surtout recommandable aux armées citoyennes qui peuvent être dans le cas de repousser promptement une forte invasion.

§ 2. — *Des ordres de bataille.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — Pour le combat, les armées

modernes distribuent la totalité de leurs forces toujours en trois masses distinctes, destinées à agir à des époques et sous des conditions différentes : une première ligne d'abord, puis une seconde, enfin la réserve à laquelle nous ne donnons pas le nom de troisième ligne, parcequ'elle reste presque toujours en ordre profond et agit fort indépendamment des lignes de bataille.

La première ligne engage et soutient le combat ; les troupes de la seconde ligne fournissent un appui immédiat à celles de la première, leur inspirent de la confiance, favorisent leur ralliement, enfin leur succèdent dans le combat.

Les troupes de la seconde ligne cessent d'être à la disposition du chef du moment où la première ligne est réellement engagée. Il est très dangereux de retirer les troupes de la seconde ligne pour les diriger sur un autre point ; ces mouvements inquiètent et découragent les troupes de la première ligne et excitent l'ardeur de l'ennemi, qui les prend ordinairement pour des préparatifs de retraite. En tout cas il faut que de nouvelles troupes remplacent immédiatement celles que l'on déplace ou que le succès soit déjà assuré.

FORMATION DES LIGNES. — Conformément à leur destination, la première ligne sera ordinairement formée en bataille, la seconde sera de préférence formée en colonnes peu profondes et à distance de déploiement. Disposé ainsi à effectuer le passage des lignes et à prononcer tout mouvement offensif, on emploiera toujours cette disposition lorsque l'ennemi ne l'incommode pas trop et surtout lorsque des plis de terrain permettent de la mettre à couvert.

Quant aux distances, nous avons déjà indiqué le minimum de 100 pas et le maximum de 300 pas pour les armes sans distinction, et nous observons ici qu'il importe moins d'obtenir une grande régularité qu'une disposition judicieuse qui permette de profiter du terrain, tout en assurant les flancs et le revers de ligne de bataille.

La réserve doit en tout cas être soigneusement dérobée aux coups de l'artillerie jusqu'au moment où elle entre en action. Tandis que les lignes s'engagent, se succèdent et se rallient, la réserve placée sous les ordres directs du général en chef se tient en colonnes à une distance de 1,000 à 1,200 pas de la seconde ligne et en suit les manœuvres attentivement, mais aussi tout-à-fait indépendamment.

CONDITIONS DE L'ORDRE DE BATAILLE. — L'ordre de bataille présente ainsi trois grandes masses échelonnées à des distances inégales : la première combat, les autres se tiennent prêtes à la soutenir et à la remplacer ; elles doivent être liées entre elles de la manière la plus propre à en assurer la solidité et la plus grande rapidité d'action.

Dans le sens de la profondeur, la liaison sera assez intime si l'on s'est ménagé le moyen de faire avancer sans obstacle la réserve à la hauteur de la première ligne ; mais dans le sens latéral, il faut que les troupes soient encore distribuées conformément à leur nature et au terrain.

RÉPARTITION DES ARMES. — La cavalerie, autre que celle de réserve, doit donc être répartie à droite et à gauche, un peu en arrière des lignes d'infanterie pour en assurer les flancs et empêcher qu'ils ne soient tournés.

Cette position ordinaire lorsque le terrain ne s'y refuse pas, lui permet d'agir avec vélocité et de se transporter sur tout point donné, tout en tâchant de couvrir ses propres flancs.

Cette règle ne souffre d'exception que lorsque, au centre de la ligne de bataille, il y a des points très favorables à la cavalerie et que la position n'est pas attaquant de front, ou qu'il faut entretenir la communication entre les différentes parties de l'armée.

L'artillerie se trouvera réunie en fortes batteries en avant des grands intervalles de l'ordre de bataille, là où est la position la plus favorable à l'action de ses feux et surtout où l'on peut établir des feux croisés. L'artillerie de la seconde ligne sera en colonne par sections, un peu en arrière des intervalles de cette ligne, où elle agira avec l'artillerie de la première. Les batteries de réserve comme les troupes, se tiennent en colonnes de manœuvres.

DISTRIBUTION DES CORPS. — Les troupes d'une même division, au moins celles d'une même brigade doivent presque toujours être placées sur la même ligne parce que cela facilite et simplifie le commandement. Il se trouve assez de circonstances où les lignes sont appelées à manœuvrer indépendamment, de manière que les troupes d'une division ou d'une brigade seraient souvent séparées et les chefs en partie privés de leur commandement direct. Cette règle devient surtout importante lorsque le terrain, les dispositions de l'ennemi ou d'autres circonstances obligent d'adopter quelque ordre oblique de bataille au lieu de celui que nous venons d'examiner.

Le terrain peut cependant nécessiter des exceptions :

si par exemple ce terrain présente de tels accidents que le chef ne puisse apercevoir et diriger toute sa division ou brigade rangée sur une ligne, il sera préférable de la former sur deux ou trois, de manière que, au lieu de lignes, les diverses parties de l'ordre de bataille (les ailes et le centre) soient composées de brigades ou de divisions échelonnées sur plusieurs lignes. Cette règle est obligatoire pour la cavalerie, dont l'action est si rapide et si incertaine, qu'elle a toujours besoin de plusieurs lignes successives qui doivent être très intimement liées pour se soutenir et se remplacer à point.

LARGEUR DES INTERVALLES. — Les intervalles entre les bataillons et les escadrons peuvent être déterminés par le règlement, ceux des brigades et des divisions le sont par les circonstances et surtout par la quantité d'artillerie que l'on veut mettre en action. Lorsqu'il y a plusieurs batteries, ces intervalles sont souvent de 400 à 200 pas; alors il faut prévenir les conséquences fâcheuses qui pourraient résulter de ces solutions de continuité, par des dispositions de troupes convenables pour fermer les vides au moment opportun.

Les parcs de tout genre, les ambulances et les autres accessoires sont toujours en arrière de la réserve, sous la protection de quelques troupes d'arrière-garde, de manière à être tout-à-fait séparés du reste de l'ordre de bataille.

EXEMPLE DE DISPOSITION (fig. 449.) — Desirant joindre les exemples aux règles, nous montrons ici, rangé en bataille, un corps d'armée fort de trois divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie, avec l'artillerie et les autres accessoires. Nous faisons observer qu'un corps

plus ou moins nombreux pourra se ranger d'après le même principe : il faudra seulement plier cet ordre aux circonstances de terrain, aux dispositions de l'ennemi et surtout aux éventualités du combat.

§ 3. — *Les ordres de bataille éventuels.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — L'ordre de bataille indiqué est appelé parallèle lorsque les deux armées peuvent engager le combat sur toute l'étendue de leur front. Dans une lutte de ce genre le succès serait exclusivement l'œuvre de la quantité et de la qualité des troupes ou encore celui du hasard : il ne saurait être décisif.

Par conséquent il faudra toujours faire ses dispositions de manière qu'on n'ait engagé simultanément qu'une partie de ses forces ; encore les lignes de bataille, comme toute ligne militaire, ayant toujours leurs points forts et leurs points faibles, il faut d'abord découvrir et mettre à profit les uns, puis attaquer ou renforcer les autres. Ayant choisi ainsi les points et arrêté le plan d'attaque ou de défense, il ne faut pas faire effort sur tous les points à la fois, mais enfoncer quelque part la ligne ennemie et la séparer en plusieurs parties, puis profiter de la brèche pour battre en détail ses fractions isolées ; il ne faut pas non plus engager toutes ses forces simultanément, mais se réserver toujours le moyen de les soutenir par une partie de troupes assez forte pour profiter d'un succès, de même que pour réparer un échec.

MOYENS DE SUPÉRIORITÉ. — Les moyens d'acquérir la supériorité sur le champ de bataille appartiennent donc en premier lieu à la stratégie, en second à la tactique et

en troisième à la fortification. La nature présente les uns dans la variété des formes et des accidents du terrain , pendant que les autres sont créés par l'art ; ils embrassent : la *disposition des troupes* dans les ordres de bataille , les *positions militaires* avec le renfort de fortification , les *marches de guerre* et les *batailles* avec leurs conséquences , les *poursuites* et *retraites*.

CHOIX DU POINT D'ATTAQUE. — Quant au choix du point d'attaque , il faut toujours avancer et renforcer cette partie de l'ordre de bataille , qui s'attache immédiatement à nos lignes de communication , pour les assurer d'abord en éloignant l'ennemi ; on les fera presque toujours occuper par la réserve.

La même raison oblige de menacer et d'attaquer les points qui aboutissent aux communications de l'ennemi , et , s'il est possible , de les attaquer de front , de flanc et de revers. Cependant ces attaques sont très difficiles , parce que l'ennemi les prévoit et qu'il aura pris ses dispositions d'une manière convenable : quelquefois nous serions obligés de compromettre pour cela nos propres lignes d'opération.

Quant à la position , il faut d'abord choisir les points saillants pour y diriger les effets d'attaque ; cependant il y a des circonstances où les dispositions du terrain ou des troupes obligent d'aborder les lignes directes ou même les lignes rentrantes ; cela est souvent d'autant plus favorable qu'elles sont ordinairement négligées et qu'alors l'ennemi est pris au dépourvu.

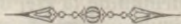
LE POINT FORT ET LE POINT FAIBLE. — Chaque position a un *point décisif* surnommé la *clef* de la *position* , dont l'occupation peut avoir pour effet de séparer en plusieurs

parties l'armée, de la couper de sa ligne de retraite, de l'acculer à quelque obstacle infranchissable, ou enfin de dominer toute la position et d'en assurer la possession.

Le *point faible* est celui qui, soit par la nature du terrain, soit par la disposition des troupes, présente le moins de résistance : Toute favorable que semble en être l'attaque, sa possession ne procure pas une victoire décisive, s'il ne coïncide pas avec la clef de la position, souvent il faudra emporter le *point le plus fort* pour gagner un succès positif.

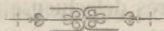
La distinction entre le *point faible* et le *point décisif* est d'autant plus facile à faire, qu'ordinairement ils sont assez éloignés l'un de l'autre ; le premier se trouve presque toujours au front de l'ordre de bataille tandis que le second est ordinairement en arrière et marque presque toujours la place de la réserve.

CONCLUSION. — Pour parvenir à emporter le point décisif de bataille, il faut employer des combinaisons, soit du moment, soit préparées d'avance ; il faut attaquer de plusieurs côtés ou commencer par une attaque préliminaire sur un point faible, puis se jeter en force sur le point décisif. Ces diverses manières de procéder donnent lieu à distinguer des *ordres de bataille éventuels* obliques et autres, qui correspondent plus ou moins aux données que nous avons fournies sur la formation en échelons et en échiquier en les rapportant aux proportions de forces, aux formes du terrain et surtout aux dispositions de l'ennemi.



CHAPITRE DEUXIÈME.

RAPPORTS DU TERRAIN ET DES COMBINAISONS TACTIQUES.



§ 1. — *Du terrain et des positions en général.*

DONNÉES SUR LE TERRAIN. — Les formes diverses du terrain imposent des modifications continuelles à l'ordre de bataille. Parmi les divers accidents qu'il présente, les uns nous seront favorables, les autres tourneront à l'avantage de l'ennemi selon que d'un côté ou de l'autre on saura le mieux les mettre à profit. Des officiers intelligents et versés dans l'étude du terrain doivent donc toujours l'explorer et fournir tous les renseignements nécessaires pour établir les combinaisons tactiques; en outre, les chefs doivent toujours voir et reconnaître tout par eux-mêmes avant d'arrêter leurs projets et donner leurs ordres.

DÉFINITION DES POSITIONS. — La combinaison d'un nombre quelconque d'obstacles naturels rapportés aux dispositions de troupes, donne naissance aux positions militaires. Lorsque ces positions réunissent toutes les propriétés nécessaires pour protéger et favoriser l'action des troupes, on les appelle *positions naturelles*. Ordinairement il faut suppléer par des moyens d'art à ce qui leur manque, alors on les appelle *positions mixtes*.

Les *positions* sont donc des champs de bataille plus ou moins étendus pour des armées ou des corps d'armée. Lorsqu'elles sont très limitées et qu'elles ne sont destinées qu'à recevoir des détachements ou des corps peu nombreux, on les appelle *postes*.

Une position est très défectueuse lorsqu'elle enferme les troupes de toutes parts; mais un poste doit presque toujours être couvert de tous côtés, car on a souvent à les défendre contre des forces de beaucoup supérieures; seulement les postes qui entourent l'armée conservent toujours une communication directe avec celle-ci et il faut qu'ils se ménagent une retraite libre et assurée.

PARTIES CONSTITUANTES. — Les positions sont constituées par des hauteurs, des pentes, escarpements, bas-fonds, ravins, eaux, marais, bois, villages, etc. De ces parties, les unes, comme les hauteurs, les pentes, les escarpements, les rivières, les marais, les bois et les villages, contribuent à renforcer l'ordre de bataille lorsqu'elles ne ferment pas tout-à-fait le front de la position, qu'elles ne la divisent en plusieurs parties n'ayant que des communications difficiles entre elles, et que leur disposition est favorable aux effets des diverses ar-

mes. Les objets inaccessibles sont surtout propres à défendre les flancs.

Les bas-fonds, les ravins et autres plis de terrain qui ne peuvent être ni vus ni battus et qui favorisent l'approche de l'ennemi, affaiblissent la position; souvent même les eaux transversales ou autres accidents disposés d'une manière défavorable sont plus nuisibles qu'avantageux.

Pour constituer une bonne position, il faut encore que l'étendue du terrain se trouve en rapport avec le nombre et les espèces de troupes qui doivent l'occuper.

RECONNAISSANCES GÉNÉRALES. — Le militaire quand il veut reconnaître les qualités offensives et défensives d'une position, doit donc :

1° Bien saisir la configuration générale du terrain : ses élévations et ses pentes, ses hauteurs et ses bas-fonds, avec le degré de pente ou d'aplanissement, avec les angles saillants et rentrants que forment les accidents naturels; il reconnaîtra les points culminants, la direction des crêtes et l'ensemble de toute la contrée, avec les points favorables pour le placement des pièces et pour l'emploi des différentes armes;

2° Reconnaître spécialement tous les objets dispersés sur le terrain : maisons, villages, bois, vignobles et autres cultures, ruisseaux, etc., leur configuration, leur étendue, leurs qualités militaires, leur ensemble et autres particularités, surtout s'ils forment des saillies ou des creux, par conséquent s'ils sont propres à l'offensive ou à la défensive;

3° Juger le nombre de troupes nécessaires et leur disposition la plus convenable pour défendre la position.

L'aperçu rapide et sûr des espaces est très important, car une position excellente pour une certaine portion de troupes est très mauvaise pour une autre plus grande ou plus petite. Il faut de plus avoir égard aux dispositions de plusieurs lignes et surtout à celles des réserves.

EVALUATION DES TROUPES. — Pour fournir quelques points de direction, nous observons que :

1° Dans l'infanterie en ligne on compte deux pas de front pour trois hommes ;

2° Dans la cavalerie, un pas de front pour le cheval ;

3° Pour la bouche à feu avec ses desservants, quinze à vingt pas ;

4° Dans des terrains coupés, en moyenne cinq à six pas par homme ;

5° Les maisons, villages, bois, ponts, eaux courantes et stagnantes, etc., ne peuvent être occupés sur cette échelle : il faut déterminer la garnison suivant leur grandeur, leur configuration et leurs qualités défensives.

Ce n'est donc qu'après cette évaluation approximative qu'on peut procéder aux dispositions particulières.

LE COUP D'ŒIL MILITAIRE. — L'art ou plutôt la faculté militaire qui fait reconnaître de loin et juger par un aperçu rapide :

1° L'ensemble d'une position avec la direction de sa crête et ses points culminants ;

2° Les accidents particuliers dans leurs rapports réciproques, soit favorables soit défavorables ;

3° Les forces nécessaires pour l'occupation, en dirigeant chacune par le chemin le plus court vers la position la plus convenable ; cet art, disons-nous, constitue le vé-

ritable *coup d'œil militaire*, qui est tout aussi nécessaire au chef d'un peloton qu'à celui d'une armée.

§ 2. — *Positions stratégiques et tactiques.*

BUT ET CLASSIFICATION. — Le but d'une position n'est pas seulement de protéger le faible contre le fort; il y a plus encore, même avec la supériorité des armes, il faut considérer en choisissant une position qu'elle doit être en outre un champ de bataille aussi propre à l'attaque qu'à la défense. Il y a deux sortes de positions, les unes *stratégiques*, les autres purement *tactiques*.

Les positions *stratégiques* sont celles que l'ennemi ne peut ni tourner ni attaquer sans disposer d'une force de beaucoup supérieure, qui par conséquent fixent toutes ses opérations sur le point que nous avons choisi.

Les positions *tactiques* se réduisent plutôt à un avantage momentané, la défense d'un défilé, d'une grande route, et elles remplissent leur but, lorsqu'elles arrêtent l'ennemi pendant un temps donné, lorsqu'elles l'obligent de les attaquer dans des conditions défavorables pour lui ou de les tourner avec une grande perte de temps.

Nous ne nous occuperons que des positions tactiques, lesquelles se divisent encore en positions *offensives* et en positions *défensives*.

POSITIONS TACTIQUES. — Suivant la nature du terrain, et les proportions de nos forces, nous choisissons :

1° Des positions *offensives* dont tous les accidents se trouvent arrangés de manière à favoriser nos attaques;

2° Des positions *défensives* qui, au contraire, nous permettent de combattre avec avantage un ennemi même supérieur.

Souvent ces deux qualités se réunissent dans une position *offensive-défensive* qui nous donne le moyen d'engager l'ennemi à risquer ses attaques, puis, après avoir affaibli ses forces, à passer brusquement à l'offensive.

CONDITIONS DES POSITIONS. — Pour pouvoir se battre avec avantage dans une position quelconque, il faut plusieurs conditions générales :

1° *Dominer le front*, de manière que nos feux battent tout le terrain qui est en avant, que nos mouvements soient facilités et ceux de l'ennemi rendus plus difficiles ;

2° *Protéger les flancs* par des appuis sûrs : escarpements, ravins, marais, rivières, villages, forêts, etc., occupés convenablement et renforcés par tous les moyens de l'art ;

3° *Communiquer librement* entre les lignes et les ailes, de manière que toutes les espèces d'armes puissent être dirigées et portées rapidement sur tout point donné avant l'arrivée de l'ennemi sur le même point ;

4° *Avoir la profondeur nécessaire* pour pouvoir échelonner convenablement les lignes et les réserves ;

5° *Présenter la retraite libre* sur plusieurs voies de communication, par conséquent ne pas avoir en arrière des défilés ou autres terrains difficiles qui puissent entraver ou embrouiller les mouvements rétrogrades ;

6° *Ne pouvoir être vu* et encore moins *battu* dans l'intérieur d'au moins à bonne portée de canon ;

7° *Ne pouvoir être tourné* sans que l'ennemi compromette ses flancs et ses communications.

Nous observons encore que la configuration du terrain

devant le front doit différer suivant les différents buts de la position.

POSITIONS PARTICULIÈRES. — Dans les *positions offensives*, le terrain devant le front doit être libre et incliné en pente douce vers l'ennemi. Il faut au moins qu'à double portée de canon il ne se trouve pas d'accidents de terrain ou autres obstacles par l'occupation desquels l'ennemi pourrait nous opposer une forte résistance.

Dans les *positions défensives*, il faut au contraire que le terrain devant le front soit coupé par de forts ravins, des pentes escarpées, des marais et des rivières, villages, forêts, etc., que l'ennemi ne puisse les franchir qu'avec de très grandes difficultés et en étant obligé de combattre pas à pas dans des situations défavorables.

La comparaison des qualités exigées pour les positions en général et en particulier, montrera facilement celles nécessaires pour constituer des bonnes *dispositions offensives-défensives*; nous observons seulement que des villages, des bois, retranchements, etc., disposés et occupés de manière à arrêter l'ennemi, tout en nous permettant un écoulement rapide, sont les qualités principales pour les constituer.

CHOIX DES POSITIONS. — Les positions qui réunissent tous les avantages requis pour l'offensive et la défensive, sont très rares. Ordinairement on doit se contenter de choisir celle qui présente le plus d'avantages momentanés et suppléer à ce qui lui manque par les dispositions de l'art.

Dans la plaine, il n'y a pas de positions proprement dite; on ne peut former que l'ordre de bataille requis par la proportion des forces et des dispositions relatives.

Dans les *terrains ondulés* on obtient les positions offensives les plus favorables lorsqu'on dispose le gros sur les hauteurs, ordinairement inclinées légèrement, et que l'on profite avec tact et habileté des objets de culture et autres accidents de terrain dispersés en grand nombre devant et sur le flanc de la position.

Dans les *terrains fortement coupés*, dans les montagnes, derrière les ravins, les hauteurs, les rivières fortement escarpées, etc., on trouve les meilleures dispositions défensives. Ces positions demandent seulement beaucoup de mesures de précaution contre les surprises et les mouvements tournants, mais, en revanche, elles fournissent de forts points d'appui et leurs obstacles mêmes contribuent à affaiblir l'impétuosité de l'ennemi.

POINTS FAIBLES. — Dans les meilleures positions mêmes, il se trouve quelques points faibles dont l'ennemi pourrait profiter à notre désavantage. Nous les indiquons avec les moyens de les corriger.

Les *bas-fonds* dominés par la position ennemie : on y remédie en occupant fortement les parties du terrain avoisinantes et en y plaçant de l'artillerie de manière à le battre par des feux croisés.

Les *parties saillantes* qui sont le plus exposées aux attaques et ne permettent que des feux excentriques : il faut les occuper fortement et les faire flanquer par les feux des parties rentrantes.

Les *points très saillants et très escarpés*, dont on ne peut flanquer ni battre les pieds par des feux : Il faut les occuper fortement par de l'infanterie, afin de repousser à la bayonnette quiconque tenterait de les gravir.

Les *flancs sans appui* : on les renforcera en échelon-

nant des troupes assez fortes qui se débordent successivement et en garnissant chaque échelon par de l'artillerie de gros calibre.

Défaut de communications dans l'intérieur : c'est là ordinairement une raison pour ne pas choisir une position. En cas de besoin, il faudrait y remédier en disposant les parties isolées d'une manière très indépendante, en leur donnant de fortes réserves à part et des points de ralliement en arrière pour la retraite. On ne s'y décidera d'ailleurs que lorsqu'il faudra tenir une position très étendue.

Retraite menacée par des obstacles de terrain, de mauvaises routes, des défilés, etc., disposés en arrière : il n'y a que de fortes réserves et des mesures suffisantes de précaution et de défense particulières qui puissent y remédier en partie. En général, on ne prend de telles positions qu'en cas d'extrême besoin, par exemple, l'arrière-garde dans une retraite forcée.

DISPOSITION DES TROUPES. — Les troupes destinées à occuper une position seront distribuées en trois parties :

1° Les avant-troupes, qui fournissent tout le réseau des avant-postes avec leurs soutiens et réserves ;

2° La troupe principale, disposée en ordre de bataille et occupant la position proprement dite ;

3° La réserve, placée sur le point décisif, ordinairement derrière le centre ou sur la communication principale, de manière à pouvoir se diriger partout avec facilité, et, en cas de besoin, couvrir la retraite.

Nous observons que lorsqu'une troupe campe ou bivouaque dans une position, le camp ou le bivouac de

chaque troupe doit se trouver un peu en arrière de sa place en ordre de bataille.

PROPORTIONS DE FORCES. — La proportion de forces pour les différents corps de troupes s'explique déjà par leurs surnoms.

Les *avant-troupes* auront précisément assez de forces pour observer et arrêter l'ennemi jusqu'à ce que la troupe principale se soit mise en ordre de bataille. Nous connaissons sa composition suivant le terrain et la proportion d'un tiers jusqu'à un dixième de la totalité des forces.

La *troupe principale* sera au moins de la moitié jusqu'aux deux tiers des forces totales ; de plus, la deuxième ligne sera un peu plus forte que la première. Les *réserves* varient d'un tiers à un cinquième de toutes les forces et sont composées encore des meilleures troupes pour remplir leur mission.

Nous voyons donc clairement que, déduction faite des avant-troupes et réserves, la force de la troupe principale rapportée à l'étendue du terrain, décidera s'il faut prendre la position.

DISPOSITION DES ARMES. — Une des affaires les plus importantes dans les positions, c'est une disposition de troupes telle que chaque arme, tout en la ménageant, fasse à l'ennemi autant de tort que possible. Ici nous pouvons donner quelques principes généraux et invariables :

1° Dans toute position l'*infanterie* formant le *gros de forces*, sera disposée en deux ou plusieurs lignes : elle occupera d'abord la ligne dominante de toute la po-

sition, puis tous les objets, défilés, villages, bois, etc., qui peuvent empêcher l'approche de l'ennemi ;

2° Les intervalles et les distances sont connus : lorsque le terrain exige d'en faire de plus grands, il faut disposer des deux côtés et en arrière des troupes d'infanterie qui puissent rapidement combler les vides. Ce cas se présentera surtout lorsque de forts ravins traverseront perpendiculairement la position ;

3° La position de l'infanterie doit être aussi couverte que possible ; elle doit être soustraite au feu ennemi jusqu'au moment où elle peut atteindre celui-ci par la fusillade ou commencer l'attaque à la bayonnette. La troupe principale sera donc disposée de 100 à 150 pas en arrière du bord d'une hauteur, celui-ci sera occupé par les tirailleurs et l'artillerie ;

4° Lorsqu'il faut occuper des points dominés et qu'on ne peut placer l'infanterie hors de la portée de l'artillerie ennemie, il faut profiter de tous les objets qui pourraient l'abriter ; en tout cas elle sera hors de la portée de la mousqueterie.

5° La cavalerie ne sera placée que sur des terrains unis ou inclinés doucement et présentant devant le front assez d'espace pour le déploiement et l'attaque ;

6° Réunie à l'infanterie, elle sera toujours placée en arrière de l'infanterie (ordinairement en arrière des ailes) pour donner à la cavalerie l'espace qu'il faut à l'action de cette arme offensive ;

7° Dans des terrains fortement coupés, on la divise en plusieurs petites fractions qui sont attachées aux colonnes d'infanterie. Les attaques subites et réitérées que ces petits corps pourront exécuter, seront beaucoup

plus avantageuses que leur réunion sur un terrain qui s'oppose à leur action en grand.

8° L'artillerie sera ordinairement placée sur les points dominants qui lui permettront de diriger des feux rasant vers l'ennemi ;

9° Souvent il sera très avantageux de la placer dans les bas fonds qui seront le prolongement des défilés par lesquels l'ennemi est obligé d'avancer. On y établira les plus gros calibres qui agissent d'enfilade ; on leur adjoindra des pièces chargées à mitraille et tournées contre les débouchés. Lorsqu'il est possible d'enfiler le défilé dans toute sa longueur et que le sol se prête aux ricochets, il faudra y attacher des batteries de fusées à boulets creux. Dans le cas inverse, on emploiera des obus, lancés dans l'intérieur et l'on dominera les débouchés par la mitraille ;

10° La plus mauvaise disposition pour l'artillerie est celle qui l'éparpille pour mettre partout des pièces : Il ne faut occuper que les points importants contre lesquels l'ennemi peut le plus facilement diriger ses attaques ; dans ce cas les pièces doivent être réunies de manière à effectuer des coups décisifs dans l'attaque comme dans la défense.

Les parties différentes d'une position présentent souvent des différences de tracé et de profil très essentielles, par conséquent elles doivent être occupées différemment.

OBSERVATIONS ULTÉRIEURES. — Dans toute position il faut penser encore au moyen de manœuvrer. Une position serait absolument mauvaise si, étant inattaquable, elle empêchait les mouvements de la troupe qui l'occupe ;

car alors l'ennemi laissant son adversaire fort tranquille dans cette position et profitant lui-même des obstacles qui séparent les deux parties belligérantes, il ne songerait qu'à manœuvrer sur les flancs et les derrières de celui qui s'est enfermé volontairement, et à couper ses lignes d'opération.

Il faut en outre envisager dans le choix d'une position deux champs de bataille distincts : celui que l'on occupe soi-même et celui que devra occuper l'ennemi ; le rapport de leurs qualités respectives décidera seul d'une bonne ou d'une mauvaise position.

Nous faisons remarquer en dernier lieu qu'une position également forte sur tous les points, ne serait que médiocrement avantageuse, puisque l'ennemi n'aurait aucune peine à se donner pour reconnaître le point faible et le point fort, et que n'ayant pas de point ni même de front d'attaque donnés, il sera maître de ses manœuvres et pourra avoir forcé un point avant que nous, obligés de les occuper tous également, ayons pu réunir assez de force pour l'en empêcher ou le repousser.

§ 3. — *Rapports de la fortification et de la tactique.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — Les positions ne réunissent presque jamais tous les avantages requis, on trouvera rarement l'occasion de les choisir à volonté même dans l'offensive, où l'on a le choix des directions et l'initiative des mouvements. Dans la défensive, cette faculté est encore plus restreinte quoique les bonnes positions y soient beaucoup plus nécessaires : par conséquent il faut presque partout emprunter les secours de l'art pour remédier aux défauts naturels des positions : surtout

lorsqu'on est condamné au rôle passif de défenseur et qu'il faut barrer le chemin du progrès à un ennemi victorieux et souvent fort supérieur.

MOYENS FORTIFICATOIRES. — Les moyens que fournit l'art pour renforcer les positions et remédier à leurs défauts, appartiennent en général à la *fortification passagère*. Les abattis, les ouvrages en remblais, les villages, maisons et autres objets retranchés, les inondations artificielles et beaucoup d'autres travaux de guerre nous fournissent des expédients aussi faciles qu'efficaces.

EMPLOI DE CES MOYENS. — Les circonstances où il faut élever de tels ouvrages se rapportent ordinairement à la défense de certains points importants pour la sûreté ou le succès des opérations : souvent lorsqu'on prévoit que l'on pourra être forcé à la retraite ou que l'on a le temps de préparer un champ de bataille dont l'attaque doit être nécessairement entreprise par l'ennemi, on élève rapidement des épaulements, des traverses, des lunettes, des redoutes, etc., surtout pour barrer les routes et autres voies de communication. Ces ouvrages doivent être projetés, tracés et exécutés avec la plus grande rapidité. Souvent on ne dispose que de quelques heures ou d'une seule nuit pour les établir ; par conséquent, outre les troupes du génie il doit se trouver dans chaque bataillon d'infanterie au moins le tiers des hommes pourvus de pelles, pioches et autres outils portatifs, et une quantité suffisante d'officiers et de sous-officiers versés dans l'art de la fortification de campagne.

CONCLUSION. — Quoique nous réservions pour un autre traité les données plus particulières sur cette partie si importante de l'art de la guerre, nous présenterons

cependant ici comme complément à ce chapitre quelques renseignements sur les principes de campement qui doivent présider au choix et à l'occupation de camps et de cantonnements.

§ 4. — *Principes de campement.*

CLASSIFICATION DES CAMPS. — Le premier principe de l'art de guerre est de camper toujours dans son ordre de bataille ou au moins d'être disposé de manière à pouvoir passer à cet ordre assez facilement.

Mais lorsqu'on ne campe pas devant l'ennemi, il ne faut regarder qu'à la conservation et à la commodité des troupes. Par conséquent on peut les diviser en *camp de marche* et en *camp de guerre*.

CAMPS DE MARCHÉ. — Les camps de marche, dans lesquels nous pouvons encore compter les camps d'exercices, demandent :

1° Un sol sec, assez ferme et en pente douce, pour permettre l'écoulement des eaux dans les temps pluvieux ;

2° Avoir dans la proximité les moyens de satisfaire tous les besoins des troupes ; par conséquent se trouver dans le voisinage de lieux habités, de bois, de rivières ou de ruisseaux ;

3° Être couverts contre les vents et les orages dominants.

Les mesures de sûreté doivent cependant être prises partout comme le prescrivent les instructions particulières et le règlement.

CAMPS DE GUERRE. — Les camps de guerre dépendent des opérations en général et des vues du chef en parti-

culier. Ici, il faut sacrifier la commodité et les égards de santé au but supérieur. Nous rappelons tous les principes que nous avons formulés pour les positions en général en observant que les distances et les intervalles des divers corps et lignes doivent être soigneusement maintenus, et que les besoins principaux de troupes : l'eau, le bois, la paille, etc., doivent autant que possible se trouver dans le voisinage.

MANIÈRE DE CAMPER. — Quant à la manière dont les camps sont construits, nous distinguons :

- 1° Les camps de tentes ;
- 2° Les camps de barraques ;
- 3° Les bivouacs.

Les camps de tentes augmentent excessivement le train des bagages et diminuent la mobilité des armées. Excepté dans les guerres contre des peuples tout-à-fait incivilisés, il faut les laisser entièrement de côté, d'autant plus que les tentes en toile n'abritent jamais suffisamment contre les intempéries des saisons et qu'elles empêchent la formation rapide des troupes.

Les camps formés de barraques, quoique passibles du dernier reproche, sont cependant bien supérieurs, surtout lorsque les barraques sont assez grandes pour placer au moins une section dans chacune. Ces barraques faites en chaume, en clayonnage, en planches, etc., sont très vite construites et peuvent être appliquées aux camps de deux ou trois nuits seulement (1).

Les bivouacs offrent le grand avantage que les trou-

(1) Nous en donnerons le plan dans notre traité des travaux de guerre.

pes sont déjà dans la formation en ordre de bataille et qu'il ne leur faut que prendre les armes pour être prêtes au combat. Cependant comme ils exercent une influence très fâcheuse sur les hommes et les chevaux, on ne les employera que pour les haltes d'une nuit et dans le voisinage de l'ennemi : les avant-postes doivent toujours bivouaquer.

RÈGLES DE CAMPEMENT. — Nous avons dit que le camp doit non seulement servir de lieu de repos aux troupes, mais encore leur permettre de se disposer en ordre de bataille ; par conséquent l'étendue de front pour chaque troupe doit être soigneusement maintenue, les distances et les intervalles bien calculés. Dans les terrains fortement coupés et dans les montagnes, les places de camp proprement dites sont ordinairement fort restreintes, les intervalles et les distances sont considérablement augmentés par les divers accidents du terrain ; mais la force naturelle permet de faire exception à la règle.

DISPOSITION DES ARMES. — *L'infanterie* campe en ordre de bataille : les fusils se trouvent devant le front, et les feux de camp doivent être en avant, à une distance convenable.

La *cavalerie* aura les chevaux des deux côtés de l'escadron ou en arrière de la ligne de bataille ; elle sera campée de préférence sur l'aile qui ne présente pas des appuis naturels : souvent elle campera derrière la seconde ligne de l'infanterie et sur le lieu d'où elle peut le plus rapidement secourir tout point menacé.

L'artillerie campera là où se trouve sa place dans l'ordre de bataille. Les pièces seront toujours dételées, chargées et dirigées vers l'ennemi, les artilleurs, les

soldats du train et les chevaux se trouvent en arrière : il faut surtout dans cette arme employer tous les moyens de sûreté contre l'incendie.

Le grand parc d'artillerie et le train d'équipages campent à part sous la sauve-garde de la réserve.

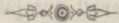
ENTRÉE AU CAMP. — L'entrée au camp se fait dans l'ordre de marche, de manière que chaque unité tactique est conduite par un officier particulier sur sa place dans le camp et qu'elle prend ses dispositions indépendamment des autres.

La nécessité de s'orienter convenablement, d'apporter tous les besoins de vie et de repos, de donner au moment convenable la ration aux hommes et aux chevaux et de leur laisser le temps nécessaire au repos, fait poser en principe qu'il faut avoir effectué l'entrée au camp avant la tombée de la nuit. Cette règle ne souffre d'exception qu'après des combats soutenus et par des circonstances toutes particulières.

CANTONNEMENTS ET QUARTIERS D'HIVER. — Les intempéries de la saison et d'autres raisons obligent souvent d'abriter les troupes dans des cantonnements ou des quartiers d'hiver ; notre cadre ne nous permettant pas de traiter cette matière avec l'étendue qu'elle demanderait nous observons seulement que les dispositions des troupes et toutes les mesures de sûreté doivent être prises d'une manière analogue aux règles que nous avons données pour le service de sûreté, les positions et les campements en général ; pour le reste nous renvoyons au règlement qui traite des détails de ce genre de service d'une manière passablement explicite.

CHAPITRE TROISIÈME.

THÉORIE DES MARCHES DE GUERRE.



§ 1. — Classification sous le point de vue supérieur.

DÉFINITION GÉNÉRALE. — Sous la dénomination de marches, nous comprenons les mouvements quelconques de troupes isolées ou réunies en corps d'armée. L'objet de tous ces mouvements peut être :

- 1° De rassembler les troupes dans des corps tactiques ;
- 2° De les porter sur quelque point donné ;
- 3° De joindre l'ennemi ;
- 4° Enfin de l'éviter.

Ces divers objets de mouvements donnent lieu à distinguer les marches en *marches de route*, qui se font ordinairement hors de la vue de l'ennemi, et en *marches-*

manœuvres, qui s'opèrent en sa présence ou au moins dans son voisinage.

MARCHES DE ROUTE ET MANOEUVRES. — Les *marches de route* n'étant que de simples déplacements de troupes en temps de paix et dans des circonstances ordinaires, pour lesquelles il suffit de mesures purement administratives et soutenues par la discipline militaire, nous appelons *marches-manœuvres* toutes celles qui sont exécutées lorsque la guerre est déclarée; car alors tout mouvement doit déjà se rapporter plus ou moins directement à l'ennemi.

MESURES PRÉPARATOIRES. — Toute marche, à part les évolutions que l'on exécute dans la sphère du rayon visuel, réclame un travail préalable proportionné à la durée et à l'importance de la marche, pour en fixer le but et en jalonner la direction.

Cette besogne ne peut être faite que par le général en chef et elle rentre exclusivement dans le domaine de la stratégie. Cependant le but et la direction de la marche étant indiqués, les soins de régler l'ordre de marche avec les mesures de précaution administratives et militaires, appartiennent à la tactique; nous rappelons ici tout ce que nous avons dit en divers endroits, en nous appliquant de préférence aux *marches-manœuvres*.

§ 2. — *Marches de guerre : Manœuvres.*

CLASSIFICATION GÉNÉRALE. — Suivant le but proposé, on peut diviser les marches de guerre :

- 1° En *marches de concentration* ;
- 2° En *marches offensives*, subdivisées en marches de front et de flanc ;

3° En *marches rétrogrades* ;

4° En *marches secrètes*.

Nous allons examiner ces diverses espèces de marches, en observant qu'il faut sans cesse les rapporter au combat ; car il est toujours présumable que l'ennemi peut nous attaquer et que le combat est même le but général de toute marche, pendant que dans d'autres circonstances, les marches (manœuvres) exécutées pendant le combat deviennent des moyens de victoire.

MARCHES DE CONCENTRATION. — Lorsque le plan des opérations est arrêté, il faut rassembler les troupes, etc., pour les rapprocher du point décisif, leur donner la direction nécessaire, de manière que, dès le premier moment des opérations commencées, elles se trouvent toujours à temps et en forces suffisantes sur les points indiqués de leur action.

Ces *marches de concentration* sont donc de la première importance ; il faut les calculer avec le plus grand soin et les exécuter avec la plus grande célérité et régularité.

Le choix du point de concentration, le calcul des distances et des éventualités de la marche, le secret et la distribution convenable des forces, en ayant toujours égard au combat, sont les moyens, non seulement de rassembler convenablement ses forces, mais même de surprendre l'ennemi avant sa réunion, et de commencer les opérations en s'emparant de l'initiative, ce qui est de la plus haute importance en guerre.

Les avantages que l'on peut se procurer par ces marches sont si grands qu'il faut les projeter et les exécuter avec le plus grand soin, car souvent, depuis le

premier moment, elles décident du sort de la campagne.

Moyens d'accélération. Pour faciliter et accélérer ces marches, on multiplie ordinairement les colonnes, tout en ayant soin de les composer autant que possible de troupes de la même arme, afin que chacune d'elles puisse conserver son allure naturelle.

Mais il faut être pourvu de provisions pour quelques jours au moins : cela procure la liberté d'action et empêche la maraude. La voie des réquisitions est souvent fort convenable lorsqu'il faut agir avec célérité et se débarrasser de trains et autres attirails qui empêchent la rapidité des mouvements. Mais ce moyen épuise bien vite les pays et excite le désespoir et la haine des populations : il ne doit être employé qu'en cas de besoin et avec une certaine restriction.

MARCHES OFFENSIVES. — Les marches ayant pour but d'atteindre l'ennemi, de suivre ses mouvements, d'agir sur ses flancs, de s'emparer d'une position, etc., s'opèrent en présence ou au moins dans le voisinage de l'adversaire, et aboutissent presque toujours aux batailles plus ou moins décisives.

La célérité, l'ensemble, la reconnaissance et le calcul juste du terrain, des forces et des dispositions ennemies, sont les préparatifs du succès. Pouvant être attaqué à tout instant, il faut être toujours prêt au combat, et l'ordre de marche doit coïncider avec l'ordre de bataille.

Par conséquent il faut diriger les troupes de manière à atteindre le point indiqué en ordre de combat, au moment fixé, et dans cette disposition qui conduit au déploiement le plus rapide dans le sens voulu par les circonstances.

Moyens accessoires. La rapidité des mouvements et des déploiements étant en raison inverse de la profondeur des colonnes, il faut les raccourcir en augmentant autant que possible l'étendue de leur front, et comme la largeur et l'état des voies de communication s'y opposent presque toujours, marcher sur plusieurs colonnes qui restent à peu près à la même hauteur.

Cependant ces colonnes doivent être assez nombreuses et assez fortement organisées pour que chacune puisse suivre une route différente sans avoir à craindre d'être écrasée avant l'arrivée de secours.

Nous renvoyons pour l'ordre des marches et les mesures de sûreté à ce qui a été dit autre part, et nous observons seulement que ces colonnes ne doivent pas être au-dessous de la force d'une division d'armée, ni avoir entre elles des obstacles infranchissables, et que l'arrangement des troupes dans la marche doit correspondre à la formation des lignes de bataille.

Détails de marche. Suivant le but immédiat de la marche qui peut être :

- 1° De reconnaître l'ennemi et d'engager le combat ;
- 2° De décider l'action ;
- 3° De mettre à profit les avantages conquis : poursuivre ;

Les règles générales restant les mêmes, il faut, selon le cas, apporter quelques nuances dans les détails de marche.

Lorsqu'il faut d'abord reconnaître l'ennemi pour engager le combat, on marche avec beaucoup de précaution ; on ne fait agir que les avant-troupes pour sonder les forces et les dispositions de l'adversaire et pour le

forcer à manifester ses intentions : la troupe principale sera dérobée à ses coups et conservée pour la décision.

Lorsqu'il s'agit de *décider l'action*, la célérité est la première et presque l'unique condition ; on ne tâchera que d'arriver en force sur un point donné et l'on emploiera les formations les plus rapides et suivra les chemins les plus courts pour atteindre au but.

Lorsqu'il s'agit de *mettre à profit* un avantage remporté, il faut presser l'ennemi, menacer ses flancs, le dépasser et l'obliger ainsi, soit de précipiter ses mouvements, soit de se faire battre en détail.

Les *poursuites* demandant quelques règles particulières de conduite, nous trouverons l'occasion d'en parler dans le chapitre traitant des batailles.

MARCHES RÉTROGRADES. — Les *marches rétrogrades* diffèrent des retraites proprement dites, en ce que les premières se font souvent volontairement, qu'elles représentent quelquefois même des manœuvres fort judicieuses et préparent un succès éclatant, pendant que les autres ne sauraient être que la conséquence d'un échec ou que du moins elles signalent un mouvement causé par des forces supérieures du côté de l'ennemi.

La plupart des principes relatifs aux marches en avant s'appliquent aussi aux marches rétrogrades ; cependant il y a quelques règles particulières, surtout pour la disposition des troupes.

Détails d'exécution. Pour passer à une marche rétrograde sur la route qui a déjà servi aux mouvements en avant, il faut renforcer convenablement l'avant-garde devenue arrière-garde ou en former une exprès, composée, suivant le terrain, de préférence de cavalerie

ou d'infanterie pourvues d'artillerie en nombre suffisant pour retenir l'ennemi, qui profitera de la circonstance pour presser le mouvement et pour mettre les troupes en désordre; ensuite on exécutera la marche dans l'ordre inverse à celui qui a été suivi en avançant.

Lorsqu'il faut rétrograder sur de nouvelles voies, il faut s'assurer d'avance de tous les défilés et autres terrains difficiles par où les troupes doivent passer où par lesquels l'ennemi pourrait déboucher et arrêter ou déranger la marche: il faudra s'être emparé de tous les postes qui pourront assurer les manœuvres ou bien servir à l'ennemi. Enfin les lieux de halte et de position doivent être préalablement occupés par des détachements assez forts pour en assurer la possession et protéger le déploiement en ordre de bataille.

Moyens accessoires. Pour être exécutées avec quelque sécurité, les marches rétrogrades demandent une certaine avance sur l'ennemi; on se la procure :

1° En occupant l'ennemi par une partie de nos troupes, qui engagent et soutiennent le combat jusqu'à un certain moment;

2° En profitant de la nuit pour dérober ses mouvements et en laissant intacte la disposition des avant-postes;

3° En se retirant derrière des défilés, ponts, etc., que l'on embarrasse ou détruit après le passage ou que l'on fait défendre opiniâtrement;

4° En employant une de ces ruses de guerre dont l'histoire nous fournit des exemples fort éclatants.

Observations ultérieures. La composition et la conduite de l'arrière-garde sont affaire d'une très haute

importance, mais pour lesquelles cependant on ne peut pas donner des règles positives, si ce n'est qu'il faut les conformer soigneusement à la nature du terrain et aux circonstances; que les flancs ont besoin d'une protection beaucoup plus efficace que dans les marches en avant et qu'il faudra presque toujours les couvrir par des colonnes particulières composées de toutes armes.

Les principes de marche en plaine, dans les terrains coupés, dans les passages de défilés et de rivières, correspondent à ceux énoncés pour les différents cas de marche, de passage, d'attaque et de défense en général; nous observons seulement, en cet endroit, que si l'on marche sur plusieurs colonnes, il faut que celles-ci aient toujours une liaison fort intime et qu'elles détachent leurs troupes de sûreté particulières, d'autant plus que les mouvements rétrogrades affaiblissent en général le physique et le moral du soldat, qu'il faut par conséquent un surcroît de mesures de sûreté et un maintien rigoureux de la discipline, qui se relâche très facilement dans de telles occasions.

MARCHES DE FLANC. — Les marches dans lesquelles les troupes se mouvant parallèlement à leur ligne de front, présentent à l'ennemi les flancs de leurs colonnes semblent très favorables, en ce sens, qu'il ne s'agit que de rompre en colonnes par une simple conversion pour constituer l'ordre de marche, et, de la même manière, se remettre en ordre de bataille.

Cependant la nature du terrain, les dispositions de l'ennemi et d'autres circonstances, rompant facilement la symétrie de la marche et s'opposant ordinairement à un déploiement rapide, ce genre de marches ne paraît

être recommandable qu'à des corps d'une force restreinte et dans des cas particuliers, d'autant plus qu'il faut presque toujours compromettre ses communications.

Pour remédier en partie aux inconvénients inhérents à ces mouvements, il faut, autant que possible, former les colonnes par lignes de bataille en tenant les troupes toujours disposées dans leur ordre de combat et en couvrant le front menacé par des troupes indépendantes, assez fortes pour pouvoir protéger la remise en bataille dans tous les sens. Il faut, en outre, que non seulement la liaison entre les colonnes soit assez intime, mais que la circulation soit parfaitement libre de la manière indiquée pour les ordres de bataille.

MARCHES SECRÈTES. — Les marches secrètes ayant ordinairement pour but l'exécution de surprises, embuscades, démonstrations, etc., nous rappelons ce qui a été dit sur ce sujet, et nous observons seulement :

1° L'ordre et la célérité sont l'âme de ces entreprises ;

2° Les mesures de précaution sont les mêmes que pour les autres marches ; mais comme il ne faut pas pousser loin les troupes de sûreté, les patrouilles, etc., il importe de redoubler d'attention et de vigilance ;

3° La plus grande tranquillité est indispensable : ordinairement les armes ne seront pas chargées ;

4° Les chefs de colonne doivent être des hommes très habiles, bien informés et pourvus de guides très sûrs, et les troupes rompues aux entreprises les plus délicates de la guerre.

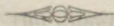
Le succès étant toujours fort incertain, il faut pour les réunions, de même que pour les retraites souvent su-

bites, choisir avec discernement et indiquer d'avance les points de ralliement.

CONCLUSION. — Lorsque nous résumons toute la théorie des marches, nous trouvons que pour leur succès il n'y a que deux conditions essentielles, qui se rattachent à leur *disposition* et à leur *exécution*.

Les *dispositions* de marche appartiennent au chef; il faut les conformer aux exigences du moment, aux dispositions de l'ennemi, à la force et à la nature des troupes disponibles rapportées toujours à la configuration et aux ressources du pays de guerre; puis donner les ordres nécessaires d'une manière aussi claire que précise.

L'*exécution* des marches demande l'ordre, la persévérance et l'habitude de la guerre. L'esprit militaire et la discipline en fournissent les moyens les plus efficaces. Ici il ne faut rien négliger, puisque tout est important: il faut, en cas de succès, pousser avec impétuosité, et, en cas de revers, réparer avec persévérance la fortune: l'habitude y est pour presque tout, et la troupe à laquelle on aura fait exécuter les premières marches de la manière indiquée aura fait son éducation pour les suivantes et nous pouvons dire presque pour toute la guerre.



CHAPITRE QUATRIÈME.

LES BATAILLES AVEC LES POURSUITES ET LES RETRAITES.



§ 1. — *Batailles offensives, défensives et de rencontre.*

DÉFINITION GÉNÉRALE. — Une bataille est la lutte générale de deux armées : elle peut être une action où les deux partis, ayant déployé presque toutes leurs forces, s'abordent sur tous les points à la fois, ou elle peut se composer d'un certain nombre de combats particuliers se produisant de manière qu'il n'y ait qu'une partie restreinte des troupes engagées en même temps.

Quant aux effets, il y a des circonstances où tout est décidé par une bataille gagnée ou perdue : il en est d'autres où il n'y a de gagnées ou de perdues que quelques lieues de terrain ; souvent les armées, pour obtenir un résultat décisif, doivent en venir aux mains plusieurs fois et de différentes manières.

Cette alternative d'actions générales et particulières ou de batailles et de combats précédés et suivis par des marches et des manœuvres, combinés et exécutés suivant un plan général, constitue une campagne dont une ou plusieurs consécutives font l'ensemble d'une guerre.

CLASSIFICATION DES BATAILLES. — Une armée livre ou reçoit la bataille selon qu'elle cherche et attaque l'adversaire ou qu'elle l'attend de pied ferme en position ; quelquefois deux armées se heurtent à l'improviste sans être disposées au combat. Nous distinguons donc :

- 1° Les *batailles offensives* ;
- 2° Les *batailles défensives* ;
- 3° Les *batailles de rencontre*.

On pourrait encore distinguer les batailles survenant à la suite de manœuvres de front et celles à la suite de manœuvres de flanc : cependant le second cas se résume dans le premier, qui est le plus ordinaire.

MESURES PRÉLIMINAIRES. — Le terrain et la répartition des forces jouant le grand rôle dans toute action militaire, qui encore ne se développera que successivement, il faut avant tout préparer par des reconnaissances minutieuses une disposition convenable de bataille, puis engager et soutenir le combat d'une manière conforme, et enfin se ménager toujours assez de forces pour porter le coup décisif.

Lorsque la présence de l'ennemi s'annonce, le chef doit reconnaître en toute hâte la position de l'adversaire avec ses points forts et faibles, sa force et ses dispositions. Souvent il faudra faire une reconnaissance de vive force pour chasser les avant-troupes de l'en-

nemi et déchirer ainsi le rideau qui couvre ses dispositions. En même temps ce chef reconnaîtra son propre champ de bataille avec toutes ses faveurs et défaveurs pour l'emplacement des troupes, surtout pour celui de l'artillerie, et tout le mécanisme de l'action. Les officiers d'état-major et autres s'occupent de reconnaissances particulières et fournissent toutes les indications minutieuses nécessaires pour le succès de l'action (1).

Pendant ces reconnaissances, l'avant-garde ou d'autres troupes désignées spécialement s'emparent de tous les points qui pourraient protéger les déploiements et favoriser l'attaque ou la défense.

Tous les détachements, sauf ceux que nous venons de signaler, doivent être rentrés et les colonnes de route transformées en colonnes de manœuvres : l'infanterie par divisions ou par brigades, la cavalerie par escadrons, l'artillerie par batteries ou par sections, avancent vers leur place dans l'ordre de bataille, et, autant que le terrain le permet, se fractionnent en colonnes plus petites à distance de déploiement.

Les reconnaissances achevées et tous les renseignements recueillis, le chef général rassemble ses sous-chefs, leur communique l'ordre et le plan de bataille, trace à chacun sa ligne de conduite, détermine la direction à suivre dans le cas de succès, le point de ralliement et les lignes de retraite dans les cas de revers, et

(1) Dans le traité sur les travaux de guerre, nous donnerons les indications spéciales sur ces sortes de reconnaissances et principalement sur la manière dont on peut rapidement effectuer les levés à vue tant pour l'appréciation du terrain que pour la disposition des troupes.

enfin assigne l'endroit où il se trouvera pendant l'action.

Ici nous observons encore que dans toute bataille, comme dans tout combat, on peut distinguer plusieurs moments d'action fortement tranchés : l'engagement du combat, la lutte générale, le moment de la décision, et enfin la poursuite ou la retraite.

MOMENT D'ENGAGEMENT. — L'engagement du combat ayant pour but principal de reconnaître la force, la position et les intentions de l'ennemi, commence par les avant-troupes qui se sondent mutuellement, par des combats partiels de tirailleurs et par le feu des batteries postées en avant. Ces feux sont soutenus plus ou moins, peu à peu le combat devient plus acharné, on commence à se disputer la possession de quelques points importants, les avant-troupes renforcent les lignes de feux et l'action devient plus générale.

Dans ce moment de l'action, il n'y a donc que l'infanterie ou quelques faibles parties de cavalerie en débandade et une partie de l'artillerie qui agissent; les lignes avancent d'abord en colonnes : à distance de mitraille de l'ennemi, la première déploie et prend de même que la seconde les positions les plus convenables; la réserve suit à la distance de 1,000 à 1,200 pas de la seconde ligne et commence déjà à manœuvrer vers le point décisif; la cavalerie en colonnes ou en lignes successives suit le mouvement et se tient dans l'expectative.

MOMENT D'ACTION GÉNÉRALE. — Les lignes étant déployées, les avant-troupes seront renforcées, relevées ou retirées, et on engagera le combat de masses ou de lignes rapprochées à portée des petites armes. Pendant ce combat, les parties de la première ligne qui ont trop

souffert seront fréquemment relevées par celles de la seconde ; épiant les mouvements de l'ennemi, on manœuvre de manière à tourner celui-ci, à le prendre de flanc pendant qu'on l'occupe de front, à le tromper par de fausses attaques, etc. ; cependant on ne manœuvrera pas trop, mais soutenant le combat partout où il sera nécessaire on tâchera, par une manœuvre aussi rapide qu'inattendue, de rassembler une grande partie de ses forces, on enfoncera un point donné et on s'occupera alors en détail des parties séparées de l'ennemi.

Les effets des feux, surtout ceux de l'artillerie, laquelle changeant de place aussi souvent que cela sera nécessaire, précède et suit, prépare et protège tous les mouvements, préparent les attaques à la bayonnette ; celles-ci s'exécutent au moment où les lignes ennemies affaiblies commencent à se désorganiser ou lorsqu'à tout prix il faut se débarrasser de feux trop meurtriers : supposé que les deux parties sont également braves, et il en résultera la lutte corps à corps qui amènera la décision. Celle-ci cependant ne pourra être complétée que par la cavalerie et la réserve.

La cavalerie des lignes, tout en s'abritant autant que possible contre les effets des feux, suit et protège les mouvements de l'infanterie, profite de toute circonstance pour charger des troupes ébranlées, pour repousser ou attaquer la cavalerie ennemie, pour enlever des batteries et encore pour déborder et tourner les flancs de l'adversaire : ce qui sera d'autant plus avantageux en cas de réussite que pour cela les feux des lignes et des batteries ne devront pas être suspendus et que l'ar-

tillerie attachée à cette partie de la cavalerie pourra prendre l'ennemi d'écharpe ou d'enfilade.

Ce moment de combat est caractérisé par l'indécision, par les revirements rapides et par cela qu'en général on n'est plus maître absolu de l'action : il y a des moments même où l'une des parties se croira victorieuse pendant que l'autre pensera aux moyens d'éviter sa perte imminente : mais alors tout dépendant du coup d'œil rapide, de l'énergie et souvent même du hasard, quelquefois le succès change complètement.

La tactique moderne n'engageant pas les troupes de toute la ligne à la fois, et par conséquent l'ordre ordinaire de bataille étant plutôt sur une ligne oblique que dans l'ordre parallèle, qui ne sera presque jamais employé que dans le cas où l'on voudra barrer le chemin de retraite à un ennemi inférieur en forces que l'on aura pu devancer, il sera souvent possible de rétablir le combat en employant pour cela les troupes qui ne sont point engagées et les réserves ; cependant il faut bien se garder de vouloir diriger trop minutieusement les détails et les moments de l'action ; ceci amènerait un éparpillement nuisible, inutile des forces : il faut surtout se garder d'engager les réserves prématurément.

Dans les cas douteux et dans les revers partiels, il faut plutôt ramener plusieurs fois les mêmes troupes sur les mêmes points et leur faire déployer leurs dernières ressources : la victoire sort souvent de l'opiniâtreté.

MOMENT DE DÉCISION. — A part le cas d'une grande supériorité de forces, ces combats d'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie des lignes, ne décideront pas encore du succès ; celui-ci dépend de la conquête du

point décisif, de la position de l'ennemi et de l'épuisement de ses dernières ressources.

Lorsque les troupes et les batteries ennemies s'affaiblissent et commencent à se désorganiser, que les points intermédiaires d'où l'on peut tourner et dominer la position sont gagnés, que l'ennemi est obligé de se diviser ou d'engager ses réserves, qu'un corps envoyé de notre part pour exécuter une manœuvre tournante commence à prendre part à l'action, que la ligne ennemie est débordée ou même déjà en partie enfoncée, et que nos réserves se sont approchées convenablement, on donne le signal de l'attaque générale, les batteries de réserve avancent rapidement et lancent des feux concentriques, les lignes et les colonnes d'infanterie se précipitent en masse à la charge à la bayonnette et culbutent l'ennemi sur tous les points à la fois : elles ne devront pas s'abandonner à une poursuite irréfléchie, mais se rallier rapidement et avancer en ordre serré pour faire face aux retours offensifs de l'ennemi, à l'apparition de nouvelles troupes, en un mot à tout événement. La cavalerie avance en masse, repousse la cavalerie ennemie, enfonce les bataillons ébranlés, complète le succès et ne permet pas à l'ennemi de se rallier et encore moins de prendre une nouvelle position. L'artillerie poursuit à coup de mitraille et plus tard à coup de boulets aussi loin qu'elle peut atteindre.

La position et la nature du point décisif et toutes les autres circonstances dicteront pour chaque circonstance les règles de conduite particulières ; en tout cas, il ne faudra forcer que les points indiqués, mais occuper l'ennemi partout et surtout menacer les points faibles,

tenir les réserves intactes aussi longtemps que possible, ne les faire agir que collectivement et employer une ligne de bataille oblique en la constituant par des marches de flanc, des changements de front, et surtout par des manœuvres en échelons de l'une ou de l'autre aile ou du centre convenablement renforcés.

BATAILLES DÉFENSIVES. — Les batailles défensives se font suivant les mêmes principes, seulement l'armée qui les reçoit en position profitera de tous les accidents du terrain et emploiera tous les moyens de l'art pour renforcer la position ; elle déploiera tout d'abord autant de troupes et d'artillerie que possible, puisque le feu est l'action par excellence de défense, en se gardant toutefois de disséminer ses forces et d'occuper des points trop éloignés ; la réserve jouera encore ici un grand rôle par sa disposition et par son emploi convenable.

Les batailles défensives demandent plus de soins et de précautions que les autres, mais aussi l'action n'exige que de l'activité, du sang-froid et de l'opiniâtreté : la tournure de l'action est indiquée par l'ennemi même.

Toutefois il faudra bien se garder de s'abandonner à une défense absolue, car c'est le moyen le plus sûr d'être battu. Par conséquent, surtout ici où tous les avantages matériels sont en faveur de celui qui agit dans la défensive et qu'il ne lui faut que reconquérir les avantages moraux que donne l'offensive, il faut passer à celle-ci du moment que les circonstances le permettent.

BATAILLES DE RENCONTRE. — Dans le cas très rare où deux armées se heurtent subitement, les avant-gardes en viennent d'abord aux mains, puis s'il y a des deux côtés de l'opiniâtreté il s'engage peu à peu une série de

combats qui amènent enfin la bataille générale. Dans ce cas il s'agit surtout de renforcer convenablement les avant-troupes, de s'emparer des clefs du terrain, de donner une direction conforme à toutes les colonnes et d'agir avec l'artillerie et la cavalerie avant que l'ennemi ait eu le temps de former et de distribuer ses masses convenablement pour recevoir le choc.

Toutefois, dans ces cas de rencontre, un des deux partis juge ordinairement convenable de se replier au lieu d'accepter la bataille : l'essentiel étant de ne point se laisser entamer, il faut alors renforcer et faire combattre opiniâtrement l'avant-garde devenue arrière-garde, rétrograder par échelons et préparer tous les moyens pour multiplier les obstacles matériels sur la route de l'ennemi. Si celui-ci avance imprudemment, on trouvera souvent occasion de le prendre de flanc et de changer son succès présumé en un échec considérable.

RÉSUMÉ SUR LES BATAILLES. — Pour terminer convenablement ce paragraphe, nous résumerons ici quelques règles générales à suivre dans l'action.

Le premier et le plus important de tous les principes à donner, c'est d'être le plus fort au point et dans le moment décisifs ; le plus sûr moyen pour y parvenir, c'est de s'assurer l'*initiative* des mouvements.

L'*infanterie* ne doit pas être déployée trop tôt ; des troupes peu aguerries doivent être tenues aussi longtemps que possible en colonnes peu profondes : surtout dans celles formées sur le centre ; il ne faut pas employer trop de troupes sur des points isolés et la réserve doit rester intacte jusqu'au dernier moment.

La *cavalerie* sera autant que possible réunie en masses,

elle sera le plus soigneusement couverte contre les effets des feux , n'agira jamais contre de l'infanterie intacte , et sera réservée pour la décision.

L'artillerie précède et suit tous les mouvements des troupes et agit toujours par fortes batteries ; elle ne soutiendra des canonnades lointaines que dans le seul cas où l'on voudra faire trainer à dessein le combat.

Toutefois il ne faut pas *trop économiser les forces* , et les points importants en réalité doivent être occupés d'une manière assez puissante.

Il ne suffit pas de disposer convenablement les troupes , il faut savoir *engager et diriger le combat* ; il ne faut pas surtout donner à l'ennemi le temps de se reconnaître et de nous opposer des contre-manœuvres. On commence l'action aussitôt que les troupes sont formées , les pertes qu'elles essuyeraient en attendant affaibliraient leur moral ; les transformations doivent toujours se faire en avant , elles sont plus sûres , et le soldat en avançant s'étourdit sur le danger.

Dans certaines circonstances , surtout dans les rencontres , on agit dans la formation où l'on se trouve , pour ne pas perdre les avantages du moment. Il n'est pas toujours nécessaire pour commencer le combat d'attendre la formation de la seconde ligne , il suffit qu'elle arrive à temps pour soutenir la première ; cependant il faut bien se garder de présenter ses forces successivement et partiellement.

Lorsqu'on est parvenu à pouvoir porter un coup décisif il faut sans hésitation faire agir des *masses suffisantes* : lorsque l'on est momentanément trop faible pour porter de tels coups , on tâche de faire trainer le

combat par des combats de tirailleurs, des attaques et contre-attaques, des canonnades, etc., afin de gagner le temps de pouvoir agir avec des masses imposantes.

Tout dépendant d'une *action imposante* sur le *point* et dans le *moment décisifs*, il faut, par de fausses attaques, des démonstrations, diversions, etc., engager l'ennemi à commettre des fautes; souvent on tient une partie de ses forces dans la défensive pour passer rapidement à l'offensive dans le moment opportun.

Pour conduire les troupes au combat, il faut toujours *prendre conseil du terrain* et de la *position de l'ennemi*: lorsque celui-ci sera bien couvert, l'infanterie ne perdra pas le temps par des feux inutiles, mais chargera autant que possible à l'arme blanche: c'est l'arme décisive des troupes braves.

La *cavalerie* est fort apte pour les coups décisifs; cependant son action demandant à être préparée par l'infanterie et l'artillerie il ne faut pas l'engager prématurément, mais l'ayant distribuée dans des proportions convenables auprès des grandes masses d'infanterie, la tenir toujours assez retirée, en lui fournissant souvent le temps de profiter d'une chance favorable et d'arriver au moment opportun.

L'*artillerie* restant toujours dans une liaison intime avec les autres armes, prendra les positions et emploiera le genre de tir et les projectiles les plus convenables au moment; de loin ses feux seront lents mais bien pointés, de près elle ne tâchera que d'augmenter progressivement de vivacité. Dans l'attaque, son but principal sera l'artillerie et dans la défense les troupes de l'ennemi.

Le succès dépendant plutôt du *moral* des troupes que

de leur nombre et des manœuvres, il faut continuellement exalter ce moral ; le moyen le plus sûr, c'est le *sang-froid*, l'*intelligence* et la *bravoure des chefs* : toute *troupe bien conduite est brave*.

La disposition ne pouvant prévoir tous les détails, le *chef* dirigera le tout en se tenant autant que possible derrière le centre sur un point dominant et connu : dans le cas d'une absence momentanée, il y laissera des officiers d'état-major qui sauront toujours le trouver : il ne payera de sa personne que lorsqu'il s'agit par un exemple éclatant de faire porter un coup décisif ou de rétablir la bataille : c'est pour cela qu'il commandera la réserve en personne.

Les *sous-chefs* auront le choix des moyens pour atteindre les buts partiels et toutes les dispositions d'exécution rapide et énergique sont de leur ressort particulier : ici nous observons seulement qu'il leur faut bien saisir l'esprit des dispositions données par le chef et lui faciliter les directions générales, qu'il faut maintenir rigoureusement les formes tactiques prescrites par le règlement, dont les troupes ont l'habitude et que les moyens les plus simples sont toujours les meilleurs sur le champ de bataille.

Dans toutes les dispositions de bataille, il faut encore tenir compte des *qualités* et de la *réputation de l'ennemi* : dans la victoire, il faut pousser les chances de la fortune avec autant d'énergie que de circonspection ; dans les revers, il ne faut pas songer trop tôt à la retraite, mais lorsqu'on prévoit la défaite, on tâche d'empêcher qu'elle ne devienne complète : on dégage les troupes et les fait rallier assez en arrière. Ces mouve-

ments seront toujours protégés par de fortes réserves (arrière-gardes) qui contiennent l'ennemi afin qu'il ne puisse nous troubler et nous écraser avant la réunion et le rétablissement de nos forces.

§ 2. — *Les poursuites et les retraites.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — Toute bataille est suivie d'une retraite d'une part, à laquelle la poursuite, de l'autre, donne ordinairement la plus forte impulsion. Ces deux opérations appartenant à la catégorie des marches de guerre, présentent cependant cette différence considérable, que, dès le commencement, l'équilibre moral et physique entre les deux parties luttantes est essentiellement rompu et qu'il n'est presque jamais possible d'observer la régularité.

PRÉPARATIFS DE LA RETRAITE. — Les ordres de bataille et la manière de combattre actuellement en usage, permettant une assez grande liberté d'action, même dans les cas de revers, nous en avons déjà conclu qu'il ne faut pas penser à se retirer trop tôt; mais qu'il ne faut pas non plus attendre que la défaite soit consommée, et qu'un chef intelligent se sera d'avance ménagé les moyens de retraite.

Lorsqu'une des deux parties sent qu'elle est décidément dans le désavantage, qu'elle n'a plus de forces suffisantes pour rétablir le combat, elle cède peu à peu en tâchant de dégager ses forces les plus exposées et de faire cesser ainsi la lutte; ceci sera toutefois beaucoup plus facile dans l'offensive que dans la défensive, d'autant plus que l'adversaire cherchera à toute force à s'y opposer.

On renvoie d'abord les trains de réserve et tout ce

qui pourrait entraver la marche. On conduit l'infanterie, l'artillerie et surtout la cavalerie de réserve en masse contre l'ennemi, et pendant les efforts acharnés de celles-ci, les lignes se retirent en échelons et en échiquier, en manœuvrant dans la direction générale de la retraite et passant à la formation de marche dès qu'elles sont hors de la portée de l'ennemi.

Tandis que ces mouvements s'exécutent sous la protection de la réserve, il ne faut cependant pas oublier que les lignes, en se retirant pied à pied, prennent des positions successives dès qu'elles sont ralliées, afin de soutenir et d'attendre tour à tour les troupes qui couvrent la retraite : il faut presque toujours soutenir le combat jusqu'à la tombée de la nuit, qui permet de rétrograder par une marche forcée sous la protection d'une bonne et forte arrière-garde.

RÈGLES DE RETRAITE. — Quant à la combinaison et à la direction de la retraite, elle peut être exécutée sur une *seule route* ou sur *plusieurs*, d'une manière *concentrique* ou *excentrique*; et les lignes de retraite peuvent être *perpendiculaires* ou *parallèles* au front de l'ordre de bataille.

Quel que soit le mode de retraite adopté, il faut :

1° L'opérer lentement, chercher sans cesse à rallier ses forces, presser l'arrivée de renforts et multiplier les obstacles et les moyens de défense sur la route de l'ennemi : la formation sera presque toujours en échelons ;

2° L'affaiblissement du moral des troupes étant le grand mal des retraites, il faut donc, par des retours offensifs préparés avec habileté, essayer de le retremper et de rétablir ainsi les chances de salut ;

3° Tous les points favorables, les défilés, etc., doivent être occupés d'avance et défendus avec opiniâtreté ; si l'ennemi nous avait devancés, il faudrait se faire jour à tous risques.

La prudence jointe à l'opiniâtreté sont les moyens de salut dans la retraite : tenir mal à propos, c'est consommer sa ruine ; ne pas tenir du tout, c'est produire soi-même la déroute.

RÈGLES DE POURSUITE. — La poursuite commence ordinairement avec la retraite de l'adversaire ; ici, il faut avant tout empêcher l'ennemi de se rallier et de reprendre position : il faut consommer sa ruine par une poursuite immédiate et aussi énergique qu'incessante.

Le soin de poursuivre appartient naturellement à l'avant-garde et surtout à la cavalerie ; il faut cependant lui attacher assez d'infanterie et surtout d'artillerie pour pouvoir agir sur tous les terrains et dans toutes les circonstances avec un maximum d'action.

La poursuite serait illusoire si elle se proposait seulement de presser l'ennemi assez vivement de front ; il faut encore tourner et séparer les corps de l'ennemi, couper son arrière-garde et ses troupes de flanc, et repousser l'adversaire de sa ligne de retraite. Il faut donc jeter des colonnes subsidiaires sur les flancs de l'ennemi pour le déborder sans cesse, pour découvrir toujours sa piste et rester dans un contact continu avec sa troupe ; cette dernière condition est d'autant plus nécessaire, qu'une méprise sur la direction de retraite pourrait non seulement faire perdre un temps précieux et considérable, mais encore changer en défaveur les succès gagnés par notre victoire.

Quoique la poursuite doive être faite avec la plus grande rapidité et énergie possibles, il ne faut pas négliger les précautions ordinaires, afin de ne pas tomber dans un piège et pour que l'ennemi ne puisse pas se jeter en force et subitement sur quelque partie de troupes compromises : la lenteur aussi bien que la négligence et la présomption sont les vices qu'il faut éviter dans la poursuite, laquelle demande la célérité avec l'énergie et la circonspection.

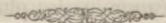
ATTAQUES TOURNANTES ET DE FLANC. — Les attaques et manœuvres tournantes ont une grande influence, car elles prennent de flanc et de revers les dispositions ennemies ; mais il faut songer que le parti tournant s'affaiblit et qu'il présente lui-même ses parties faibles : ses flancs et ses revers à l'ennemi. Par conséquent il ne faut tenter ces sortes d'attaques que lorsque par la supériorité de nos forces, par les faveurs du terrain et d'autres circonstances, nous nous trouvons en état d'occuper l'ennemi de front jusqu'à la réussite de la manœuvre produisant l'attaque de flanc : ce sont les manœuvres et les attaques préférables dans les poursuites.

Le meilleur moyen contre les manœuvres et les attaques tournantes, c'est de prononcer une forte attaque de front dans le moment où une partie des forces ennemies se trouve engagée dans la manœuvre. Tout en se gardant de tous côtés, on poussera cette attaque sur un des points les plus éloignés du corps manœuvrant de flanc, puis on attaquera ce dernier au moment où il déploiera sur nos flancs : cela sera le rôle des réserves.



CHAPITRE CINQUIÈME.

NOTIONS DE STRATÉGIE APPLIQUÉES A LA GUERRE DÉFENSIVE DES MONTAGNES.



§ 1. — *Eléments de stratégie.*

DÉFINITIONS GÉNÉRALES. — Toute guerre se propose l'attaque ou la défense d'un pays quelconque : suivant ce but on ébauche d'abord le projet général de la guerre, et cette ébauche est appelée le *plan des opérations*; celui-ci se subdivise en *plan d'attaque* et en *plan de défense*.

En tout cas, le dernier doit servir de complément au premier, de la même manière que tout en se décidant pour une bataille offensive le tacticien doit avoir calculé et préparé les chances de la retraite.

Dans la guerre défensive il faut avant tout couvrir et garantir certains points importants appelés *subjectifs*, dont la ligne de communication se nomme la *ligne de défense*.

Dans la guerre offensive il faut, par une ou plusieurs lignes, se diriger contre les points dont la possession soit d'une certaine importance, ces points coïncidant avec les subjectifs du défenseur deviennent les *objectifs* ou *objets d'opération* pour l'attaquant, et les lignes sur lesquelles les armées avancent ou rétrogradent s'appellent leurs *lignes d'opération*.

La ligne sur laquelle se trouvent les subjectifs de l'armée avançante s'appelle sa *base d'opération*; dans la guerre défensive elle coïncide avec la ligne de défense. Une armée doit toujours chercher à couvrir ses lignes d'opération et à entretenir la communication directe avec sa base d'opération : ce principe résume presque toute la stratégie; néanmoins les plus grands capitaines de tous les temps ont trouvé bon de s'en dispenser parfois.

Nous appelons encore *points stratégiques* ceux dont la possession ou la perte exerce une grande influence sur l'ensemble des opérations, et ceux d'où l'on peut se mouvoir dans plusieurs directions et que l'ennemi ne pourra laisser de côté sans risque d'être pris de flanc ou de revers : dans la guerre défensive, l'occupation de ces points décide de la possession de notre pays. Un tel point stratégique doit cependant être en communication directe avec d'autres points analogues par des *lignes stratégiques*, c'est-à-dire par des voies de communication praticables pour toutes les troupes et espèces d'armes : les points et les lignes stratégiques se servant donc toujours de complément, plusieurs lignes stratégiques doivent se réunir sur tout point stratégique;

mais on les divise toujours en *ligne principale d'opération* et en *communications secondaires*.

Lorsqu'on suppose plusieurs lignes d'opération, il faut toujours que leur *direction* soit *concentrique*, de manière que leur point de réunion se trouve à notre portée et en avant de la position de l'ennemi : de cette manière nous pouvons réunir nos forces avant l'arrivée de l'adversaire. Cela est d'autant plus important, que l'ennemi cherchera à nous devancer par des manœuvres rapides afin d'empêcher la réunion de nos forces.

Lorsqu'on ne suppose qu'une seule ligne d'opération, on ne court pas ce danger, mais alors la profondeur de l'ordre de marche s'étendant outre mesure, le cas indiqué ne pourra servir que pour des corps d'armée d'une force restreinte.

OPÉRATIONS OFFENSIVES. — Pour ce qui est de la direction et de la position de la base d'opération, celle-ci pourra être *parallèle* à celle de l'ennemi ; de même les lignes d'opération peuvent être *perpendiculaires* et dirigées vers le centre de la base ; cependant il peut arriver des circonstances où des lignes d'opération perpendiculaires se trouvent sur les flancs et où l'on emploie des lignes fortement *obliques*. En tout cas il ne faudra pas trop s'éloigner de sa base d'opération, par conséquent prendre de temps en temps une *nouvelle base* et choisir des lignes dont les flancs et le centre sont couverts par des forteresses ou par d'autres fortes positions.

Lorsque l'ennemi rétrograde, il faut changer convenablement notre base et nos lignes d'opération pour le contraindre à prendre la direction de retraite que nous désirons. Le meilleur moyen sera toujours de menacer

ses lignes d'opération et de communication ou même de s'en emparer, ou de prendre de flanc sa nouvelle position : seulement il faudra toujours songer à ne pas compromettre sa propre ligne d'opération et de retraite. Souvent on atteindra son but par des manœuvres, par des opérations purement stratégiques : lorsque pour cela on est obligé de combattre, on entre dans le domaine de la tactique et nous rappelons tout ce que nous avons dit à ce sujet dans nos chapitres précédents.

OPÉRATIONS RÉTROGRADES. — Lorsque nous sommes obligés de rétrograder, la retraite sur une *seule route* marchant en masse ou en plusieurs corps échelonnés à quelque distance pour éviter la confusion et les entraves de marche, convient à une armée qui, tout en se repliant, est encore fortement constituée et qui fera face dès qu'elle aura reçu des renforts, atteint une position favorable, ou même dès que l'ennemi la pressera trop. La disposition en échelons sera surtout favorable lorsque ceux-ci ne se trouveront pas à de trop grandes distances.

La retraite sur *plusieurs routes parallèles* sera, dans la même supposition, favorable, si l'éloignement de ces lignes n'est pas assez grand pour que l'ennemi puisse se glisser entre les colonnes et les défaire en détail.

Les retraites opérées sur plusieurs routes *concentriques*, c'est-à-dire se réunissant sur un point placé fortement en arrière, seront la ressource pour rallier une armée séparée en plusieurs parties par de grandes distances et ayant besoin de gagner rapidement un point de protection ; la célérité et l'ordre sont ici les seuls moyens de succès.

Les retraites sur des *lignes excentriques* ne pourront

être que le dernier moyen d'une armée enfoncée et battue complètement, pour sauver quelques débris de quelque manière que ce soit ; elles ne seront adoptées que dans le seul cas où il y aurait impossibilité de choisir et de maintenir le mode et les lignes de retraite.

Quant à la direction des lignes de retraite, nous observons que celles qui se font *perpendiculairement* à l'ordre de bataille, présentent beaucoup d'avantages, car elles nous permettent une forte organisation de marche et de combat et nous ramènent ordinairement au milieu de nos ressources ; les *retraites parallèles* à l'ordre de bataille sont une combinaison très favorable pour tenir en échec un ennemi même supérieur ; elles évitent quelquefois les charges de la guerre à une partie de notre propre pays, mais souvent elles nous privent de toutes nos ressources matérielles : elles ne peuvent être exécutées dans des pays ennemis.

Quelquefois on se décide dans la défensive à prendre une *position parallèle* aux lignes d'opérations de l'ennemi pour menacer ses flancs et ses revers, pour l'obliger à changer la direction de ses opérations ; ces positions de flanc doivent cependant être plus près des lignes d'opération de l'ennemi que de l'objectif qui lui sert de direction, sauf le cas où celui-ci pourrait opposer une résistance indépendante, comme une forteresse, car autrement l'ennemi neutralise la position en la laissant de côté et n'abordant que l'objet.

Une telle position doit, par sa force intrinsèque et par la force des troupes qui l'occupent, en imposer à l'adversaire ; car autrement il nous battrait facilement ou nous paralyserait avec une partie de ses forces lesquel-

les nous tiendraient en échec pendant qu'il continuerait tranquillement ses opérations.

§ 2. — *Principes de la guerre défensive.*

DONNÉES GÉNÉRALES. — La dispersion des forces sur une ligne de défense étendue, comme une frontière, etc., aussi bien qu'une défense absolue et inerte, seraient ici les fautes les plus marquantes, celles qui, dès le premier abord, accuseraient l'ignorance du chef et détermineraient la ruine de son armée.

Le véritable système de défense repose sur un réseau de positions fortes et capables d'offrir à l'armée des points surs d'appui et de défense en ramenant l'ennemi à chaque pas sur des terrains où la nature et l'art s'opposent à ses progrès; ces positions doivent être également propres à favoriser les sorties ou retours offensifs, qui accompagneront chaque action de résistance couronnée de succès.

DISPOSITION DES FORCES. — L'armée principale ayant concentré le plus de forces possible, choisit dans son réseau de positions préparées d'avance celle qui, étant la plus centrale, favorise l'exécution de ses mouvements offensifs sur les lignes d'opération les plus courtes contre le cercle des opérations ennemies.

Des corps d'observation seront poussés en avant dans toutes les directions où les masses ennemies peuvent et doivent avancer, et l'on enverra sur les flancs et dans le revers de celles-ci autant de détachements qu'il sera possible, sans trop affaiblir la troupe principale.

MODE D'ACTION. — Ces corps avancés et détachés occupent l'ennemi continuellement et disputent le terrain

pas à pas, sans engager toutefois des combats trop sérieux. Ils se retirent ainsi sur la ligne concentrique jusqu'à ce que des ordres supérieurs les arrêtent et que des renforts convenables les mettent à même, non seulement d'opposer une résistance opiniâtre, mais encore de changer la défense contre l'attaque.

Le moment et la situation étant jugés favorables, le gros de forces avance rapidement, se réunit aux petits corps engagés, et, constituant ainsi la supériorité des forces sur la partie de l'ennemi qui se trouve en présence, il l'accable de toute part et l'écrase; puis, laissant aux détachements le soin d'en finir avec les débris, on tourne immédiatement avec la troupe principale et agit de la même manière contre toutes les autres fractions ennemies.

L'offensive-défensive partant de telles positions centrales et agissant toujours sur les lignes les plus courtes offre ainsi les moyens de trouver sur différents champs de bataille successifs autant d'avantages partiels qu'il y a de corps ennemis : de la réunion de ces supériorités partielles surgira enfin la supériorité générale, qui permettra de faire face et de repousser l'envahissement de plusieurs armées obligées de partir de plusieurs points assez éloignés pour se diriger vers un but commun.

OBSERVATIONS ULTÉRIEURES — Si les masses séparées de l'ennemi ont à franchir des frontières difficiles, à traverser des terrains marécageux ou fortement coupés, des pays de montagnes, etc., les corps d'observation profiteront de tous les accidents pour arrêter leurs premiers progrès; ils défendront les hauteurs, les vallées, les défilés, les eaux, les bois, etc., tout en se repliant

continuellement vers l'armée principale. Celle-ci, tandis que ses partisans inquiètent les flancs et les derrières de l'ennemi, qu'ils le harcèlent sans cesse, coupent ses communications, enlèvent ses détachements, ses courriers et même l'incommodent de front, l'armée principale, disons-nous, l'attend au débouché pour écraser les têtes de ses colonnes avant qu'elles aient pu se déployer et encore moins se concentrer. L'ennemi, même celui très supérieur en forces matérielles, sera de cette manière défait avant d'avoir pu attaquer ni même se défendre efficacement.

§ 3. — *La guerre défensive de montagnes.*

LIGNES DE DÉFENSE. — Dans les montagnes les lignes d'opération ne sauraient être conduites que par les vallées principales ; mais pour être efficaces, l'offensive et la défensive doivent être à la fois établies et dirigées dans les vallées et sur les hauteurs qui les bordent et les dominent. L'agresseur devra donc attaquer des points et des lignes occupées par un défenseur d'autant plus hardi, qu'il se sera ménagé partout une retraite facile vers un point central situé en arrière.

Le défenseur a le choix des accidents du terrain pour ses positions : il doit donc les bien apprécier et les rapporter aux dispositions respectives des deux armées ; en combinant convenablement ces données, il pourra atteindre la supériorité de forces, avec une infériorité marquée de nombre.

VALEUR DU PAYS PLAT. — L'occupation du pays plat en bouchant tous les défilés par des positions centrales et en agissant toujours sur des lignes concentriques et

faciles, assure la possession des montagnes qui le bordent, surtout lorsque celles-ci sont inaccessibles ou au moins très difficiles de leur nature, et que, par l'occupation d'une série de petits postes sur leurs crêtes et leurs points culminants, on s'est assuré le moyen de les dominer. C'est ainsi que l'armée qui s'est emparée du pays plat, dispose du pays de montagnes, pendant qu'une armée, encadrée dans ces montagnes, n'est maître que de rochers dont personne n'ira chercher la possession, et que pour descendre dans le pays plat elle devra toujours attaquer sous les conditions les plus défavorables pour forcer les débouchés bien défendus : la réunion des deux attitudes rend la possession certaine et la position inexpugnable.

DISPOSITION DES FORCES. — La guerre défensive de montagnes est la plus avantageuse pour une guerre nationale ; mais pour la faire réussir il faut occuper dans les montagnes certains points dominants avec des forces proportionnées ; l'armée principale au contraire doit prendre position dans les plaines, les grandes vallées, etc., de manière à en rester maître et empêcher tout débouché et toute réunion de forces ennemies ; elle doit encore chercher à tomber toujours sur des fractions fatiguées et séparées, et prévenir ainsi l'action de masses. Le soin d'en finir avec les débris sera laissé aux corps détachés, aux partisans et aux habitants eux-mêmes, qui, animés d'un sentiment vif d'indépendance, habitués aux difficultés du terrain et à l'usage des armes, n'ont rien à craindre de la supériorité momentanée de l'ennemi, dont ils feront une prompte justice.

ROLES DIFFÉRENTS. — Dans ce genre de guerre, le

défenseur a la plus grande liberté d'action ; l'agresseur ne peut quitter ses lignes d'opérations menacées sans cesse par les détachements et même par les habitants du pays. Le défenseur, au contraire, peut abandonner et changer à tout moment ses lignes d'opération, mettre à profit chaque pli de terrain, entrecouper les communications de l'ennemi, détruire ses ressources et enfin l'écraser en tombant sur lui de toutes parts à l'improviste.

L'agresseur ne pourra donc agir qu'avec une extrême précaution, mais le défenseur pourra et devra même toujours manœuvrer offensivement pour débusquer l'ennemi, l'entraîner à des mouvements irréflechis et le prendre simultanément de tous côtés : il devra cependant toujours combattre défensivement, c'est-à-dire n'engager des rencontres sérieuses que sur des lieux choisis d'avance et après avoir tout préparé pour la retraite.

Le moyen d'y parvenir, c'est d'occuper l'ennemi toujours de front, mais avec les forces principales, menacer sans cesse ses lignes d'opérations afin qu'il soit obligé d'attaquer de front ou de tourner nos positions pour se débarrasser à tout prix de ce voisinage dangereux.

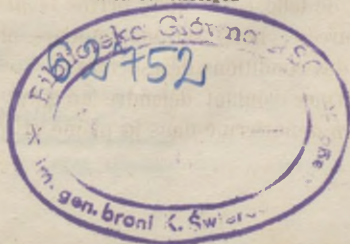
CONCLUSION. — Nous voyons donc que ce serait suivre un principe absolument faux que de vouloir, avec une armée intacte se fourrer dans les montagnes : l'ennemi alors n'aurait qu'à s'emparer des plaines et épuiser toutes les ressources du pays en barrant les débouchés, de telle sorte que, privés bientôt de toutes nos ressources, nous serions toujours obligés d'attaquer dans des conditions désespérées.

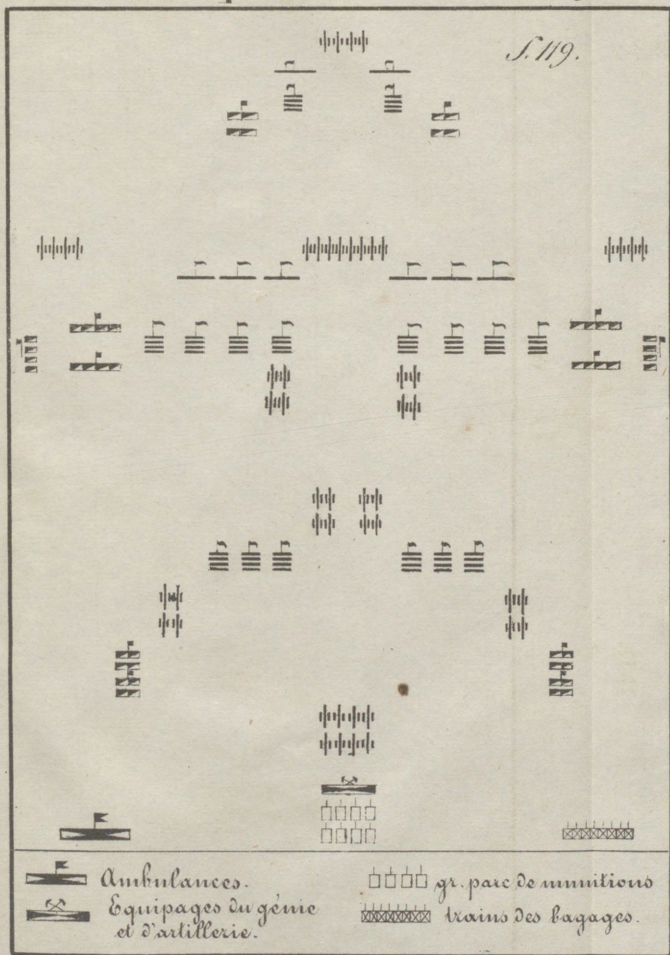
L'armée voulant défendre un pays de montagnes, tiendra donc ferme dans la plaine et y livrera ses ba-

tailles : elle ne se décidera à rentrer dans ses montagnes, dont l'entrée lui reste toujours libre que lorsque, après une ou plusieurs batailles perdues, elle sera obligée d'y chercher un refuge et faire jouer ses dernières ressources : alors où une retraite excentrique, rejetable dans tous les autres cas, sera justifiée pour organiser une forte guerre d'insurrection (guerillas) et pour servir ainsi de noyau à la guerre de montagnes soutenue par le soulèvement général et souvent beaucoup plus terrible que la grande guerre elle-même.

Nous terminons ici notre traité sur la tactique avec ces quelques données sur la stratégie, qui suffiront pour faire juger des cas ordinaires. Quant à ceux de nos lecteurs (auditeurs) qui désireraient s'instruire plus amplement sur cette science aussi intéressante que difficile à traiter, nous leur avons indiqué dans l'appendice une série d'ouvrages dans lesquels nous avons largement puisé et qui pourront donner de très bonnes directions dans l'étude de la guerre.

FIN DU TRAITÉ DE TACTIQUE.





Lith. Spengler & C^o à Lausanne.

BIBLIOTEKA

ASG

NAUKOWA

A/

63

